



HAL
open science

Exploitation et diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny au Paléolithique.

Jérôme Primault

► **To cite this version:**

Jérôme Primault. Exploitation et diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny au Paléolithique.. Histoire. Université de Nanterre - Paris X, 2003. Français. NNT : . tel-00132540

HAL Id: tel-00132540

<https://theses.hal.science/tel-00132540>

Submitted on 21 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ DE PARIS X - NANTERRE,
U.F.R. des Sciences Sociales et Administratives**

Thèse

**pour obtenir le grade de
Docteur de l'Université de Paris X - Nanterre
*Discipline : Préhistoire***

présentée par

Jérôme PRIMAULT

**Exploitation et diffusion des silex
de la région du Grand-Pressigny au Paléolithique.**

Soutenue le 3 décembre 2003 devant le jury composé de :

**Catherine PERLES (directrice)
Pierre-Jean TEXIER (rapporteur)
Jean-Laurent MONNIER (rapporteur)
Nicole PIGEOT
Christian VERJUX**

2003

*"Tant pis si j'ai l'air infantile,
Mais, par ma foi !
Ma phrase d'élection c'est : il
Était une fois."
Le passéiste
Georges BRASSENS
1921 - 1981*

Remerciements

Mes premiers remerciements vont tout naturellement à **Catherine PERLES** qui a accepté de diriger ce travail, ainsi qu'à **Jacques PELEGRIN**. Leur soutien constant et leurs conseils scientifiques et amicaux m'ont beaucoup aidé tout au long de cette recherche. Qu'ils trouvent ici toute ma gratitude, en espérant en avoir été digne.

Je remercie également les membres du jury qui ont accepté cette tâche contraignante.

Je remercie le laboratoire *Préhistoire et Technologie* (UMR 7055, CNRS), dirigé par **Valentine ROUX**, qui m'a accueilli au sein de son équipe dès la Maîtrise. Ce fut pour moi l'occasion d'un apprentissage scientifique et d'un enrichissement permanent au contact de chercheurs et d'étudiants toujours très disponibles. Il m'est particulièrement agréable de remercier **Jehanne FEBLOT-AUGUSTINS** et **Caroline RICHE** qui ont montré le plus vif intérêt pour ce travail en me consacrant de leur temps.

Je tiens à remercier **Nicole MALLET** et **Thierry AUBRY** qui, au travers de leurs travaux et de leurs conseils depuis une dizaine d'années, ont jeté dans mon esprit les bases du sujet de cette thèse. Un grand merci aussi à **Annie MASSON**, que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais dont la thèse remarquablement synthétique fut pour moi une véritable source d'inspiration.

Je remercie le Service Régional de l'Archéologie de la région Centre et le Service Régional de l'Archéologie du Poitou-Charentes pour leur soutien financier et logistique. Sans leur aide et leur confiance, il n'aurait pas été possible de mener dans de bonnes conditions les campagnes de prospections géologiques. De même, je dois un immense merci à **Jean AIRVAUX** qui, depuis le début de cette thèse, a toujours montré la meilleure volonté pour m'aider, tant sur le terrain que lors de l'étude des collections. Il m'a fait profiter de ses connaissances sur le Poitou sans jamais compter son temps. Qu'il trouve dans ce mémoire la concrétisation de cette amicale collaboration.

Un merci particulier à **Christian VERJUX** qui m'a fait profiter de ses remarques et conseils en suivant de près les avancées parfois laborieuses du travail de terrain.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui m'ont facilité l'accès aux différentes collections étudiées dans ce mémoire : **Michel GESLIN**, président de l'association des Amis du Musée du Grand-Pressigny, un merci particulier à **Jean-Claude MARQUET**, conservateur du musée, qui m'a toujours facilité le travail ; **Jean-François BARATIN**, Conservateur Régional de l'Archéologie du Poitou-Charentes ; **Jean PRADEL**, qui m'a laissé l'accès au fond privé de l'immense collection du Dr Louis PRADEL. Je le remercie du temps qu'il a bien voulu me consacrer à son domicile et de son chaleureux accueil ; **M. BAILLY**, du Musée de Bourges ; **Patrick PAILLET**, responsable du Musée d'Argentomagus ; **Fabienne DE STALL**, attachée de conservation au Musée de Châteauroux ; **Cédric BEAUVAL**, responsable de la fouille des Rochers-de-Villeneuve à Lussac-les-Châteaux ; **François LEVEQUE**, ancien Conservateur Régional de l'Archéologie du Poitou-Charentes ; **Michel JULIEN** et **Béatrice SCHMIDER** pour les collections d'Arcy-sur-Cure ; **Pierre CLOUPEAU** pour le site du Louroux.

Je remercie aussi **Damien MARCHAND**, du laboratoire E.R.M. (Équipe de Recherches sur Matériaux) de Poitiers, et **Denis GIOT**, du B.R.G.M. d'Orléans, pour la réalisation et les

analyses de lames minces. Merci au P.C.R. "Paléolithique supérieur ancien du Bassin Parisien", dirigé par **Pierre BODU**, et au Centre d'Études et de Documentation Pressignienne pour le financement de ces lames minces.

Merci à tous ceux qui, lors de rencontres ou de prospections gîtologiques dans différentes régions de France, ont bien voulu me faire profiter de leurs connaissances et de leurs conseils : **Robert SIMONNET, Pierrick FOUERE, Jean-Guillaume BORDES, François BON, Marie-Hélène DIAS-MERHINO, Sylvain SORIANO, Laurent BROU, Pierre-Yves DEMARS, Jean-Pierre BRACCO, Romain PIGEAUD, Laurent KLARIC...**

Et une grosse poignée de compères qui m'ont soutenu moralement et, pour les plus acharnés, aidé sur le terrain dans des conditions pas toujours idéales : **Joël GABILLEAU, Morgane LIARD, Carole VISSAC, Aurore SCHMITT, Samuel GUERIN, Ludovic SOLER, Sylvaine ROUET, Jean-Emmanuel FRONTERA...** Un merci particulier à Joël qui a passé ces derniers temps à me relire.

Enfin, un immense merci à **Peggy, Suzie, Isabelle, Maurice et Annick** qui m'ont toujours soutenu dans ces longues études et ont respecté mes choix.

Cette thèse vous doit beaucoup à tous.
Merci.

Exploitation et diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny au Paléolithique.

Table des matières

INTRODUCTION.

1^{ère} PARTIE : LES RESSOURCES LITHIQUES DE LA TOURAINE ET DU POITOU.

1-1 : LA REGION DU GRAND-PRESSIGNY.

- 1-1-1 : Présentation géographique générale de la région du Grand-Pressigny.
- 1-1-2 : Présentation géologique générale de la région du Grand-Pressigny.
 - 1-1-2-1 : Le Turonien.
- 1-1-3 : Les silex de la région du Grand-Pressigny.
 - 1-1-3-1 : Historique des recherches sur les "silex du Grand-Pressigny".

1-2 : INVENTAIRE DES RESSOURCES LITHIQUES DE LA TOURAINE ET DU POITOU.

- 1-2-1 : Méthodologie.
 - 1-2-1-1 : Méthode de prospection.
 - 1-2-1-2 : Méthode de description des silex.
 - 1-2-1-3 : Classification des silex.
 - 1-2-1-4 : Cartographie des ressources lithiques régionales.
- 1-2-2 : Les silex de la région du Grand-Pressigny.
 - 1-2-2-1 : Les silex de la région du Grand-Pressigny : un état des connaissances.
 - 1-2-2-1-1 : Les différentes classifications.
 - 1-2-2-1-2 : Nature et répartition géographique des gîtes.
 - 1-2-2-2 : Classification des silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.
 - 1-2-2-2-1 : Les silex du Turonien supérieur à vaste répartition géographique :
 - . *Le silex brun cireux du "Grand-Pressigny".*
 - . *Le silex versicolore zoné.*
 - 1-2-2-2-2 : Les silex du Turonien supérieur localisés :
 - . *Le silex à cœur sombre de Coussay.*
 - . *Le silex noir de Larcy.*
 - . *Le silex à cortex noir de Confluent.*
 - 1-2-2-3 : Les principales autres ressources lithiques régionales.
 - 1-2-2-3-1 : Les silex de Touraine et Poitou à vaste répartition géographique :
 - . *Les silex jaspéroïdes du Lias.*
 - . *Le silex gris ponctué du Bajocien.*
 - . *Les silex oolithiques lités du Bathonien.*
 - . *Les silex bruns bioclastiques du Bajocien / Bathonien.*
 - . *Les silex fins du Turonien inférieur.*
 - . *Les meulière du Tertiaire.*
 - 1-2-2-3-2 : Les silex localisés de la Touraine et du Poitou :
 - . *Le silex gris zoné de Civaux.*
 - . *Le silex à grosses oolithiques de l'Anglin.*
 - . *Le silex fin du Bathonien de l'Anglin.*
 - . *Le silex oolithique translucide de la Bénéaize.*
 - . *Le silex zoné du Cénomaniens.*
 - . *Le jaspe de Fontmaure.*
 - . *Le silex marron marbré des Cottés.*

2^{ème} PARTIE : EXPLOITATION ET CIRCULATION DES SILEX DE LA RÉGION DU GRAND-PRESSIGNY AU PALÉOLITHIQUE :

2-1 : INTRODUCTION A L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE.

2-1-1 : Méthodologie.

2-1-1-1 : La notion de chaîne opératoire : intérêts pour l'étude de l'origine des silex.

2-1-1-2 : Méthode d'étude des séries lithiques.

2-1-1-3 : Présentation des résultats.

2-2 : Choix des sites étudiés.

2-2 : LE PALEOLITHIQUE ANCIEN :

2-2-1 : L'Acheuléen et les Moustériens anciens en Touraine et Poitou.

2-2-2 : La carrière du Vivier, Abilly (Indre-et-Loire).

2-2-2-1 : Les indices de circulation.

2-2-3 : La carrière de Ribault, Abilly (Indre-et-Loire).

2-2-3-1 : Les indices de circulation.

2-2-4 : Les Pasgets, Abilly (Indre-et-Loire).

2-2-4-1 : Les indices de circulation.

2-2-5 : D'autres indices d'occupations "anciennes".

2-2-6 : Quelques points à retenir sur le Paléolithique ancien.

2-3 : LE PALEOLITHIQUE MOYEN :

2-3-1 : Le Paléolithique moyen en Touraine et Poitou.

2-3-2 : Les sites moustériens situés à proximité des gîtes de silex du Turonien supérieur.

2-3-2-1 : L'Abri Reignoux, Abilly (Indre-et-Loire) et la collection François Reignoux.

2-3-2-1-1 : Présentation des séries lithiques des sondages de 1953.

2-3-2-1-1-1 : La série lithique de la couche B.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *La production des supports.*

. *L'outillage.*

2-3-2-1-1-2 : L'industrie lithique de la couche C.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *La production des supports.*

. *L'outillage.*

2-3-2-1-1-3 : Quelques réflexions à propos de l'organisation du débitage et de la gestion des ressources lithiques de l'Abri Reignoux.

2-3-2-1-2 : La collection François Reignoux.

2-3-2-1-2-1 : Présentation de la série moustérienne de la collection Reignoux.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *Aperçu typo-technologique de la collection Reignoux.*

. *L'outillage.*

2-3-2-1-2-2 : Remarques sur la collection Reignoux.

2-3-2-2 : L'Abri Rousseau, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

2-3-2-2-1 : Présentation du site et historique des recherches.

2-3-2-2-2 : L'industrie lithique de la couche 2.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *L'outillage.*

- *L'utilisation des silex.*

- *La sélection des supports.*

. *Le débitage.*

. *Le façonnage ?*

2-3-2-2-3 : Synthèse.

2-3-2-2-3 : L'industrie lithique de la couche 3.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *L'outillage.*

- *L'utilisation des silex.*

- *La sélection des supports.*

. *Le débitage.*

. *Le façonnage ?*

2-3-2-2-4 : Synthèse.

2-3-2-3 : L'Abri Sabourin, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

2-3-2-3-1 : L'industrie lithique du niveau B.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *L'outillage.*

- *L'utilisation des silex.*

- *La sélection des supports.*

. *Le débitage.*

2-3-2-3-2 : Synthèse.

2-3-2-4 : Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) :

2-3-2-4-1 : L'industrie lithique de la couche 6 :

. *L'approvisionnement en silex.*

. *L'outillage.*

- *L'utilisation des silex.*

- *La sélection des supports.*

. *Le débitage.*

2-3-2-4-2 : Synthèse.

2-3-3 : Exemple de diffusion de silex de la région du Grand-Pressigny vers la vallée de la Loire.

2-3-3-1 : La Roche-Cotard II, Langeais (Indre-et-Loire) :

2-3-3-1-1 : L'industrie lithique de la couche 7.

. *L'exploitation des silex.*

2-3-3-1-2 : Synthèse.

2-3-4 : Exemples de diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny vers le Seuil du Poitou.

2-3-4-1 : Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

2-3-4-1-1 : L'industrie lithique de la couche IV.

. *L'exploitation des silex.*

2-3-4-2 : Les Rochers de Villeneuve, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

2-3-4-2-1 : L'industrie lithique de la couche J.

. *L'exploitation des silex.*

2-3-4-2-2 : Synthèse.

2-4 : LE CHÂTELPERRONIEN :

2-4-1 : Les Cottés à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

2-4-1-1 : L'industrie lithique de la couche G.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *L'outillage.*

- *L'utilisation des silex.*

- *La sélection des supports.*

. *Le débitage.*

- *Les nucléus à lames et/ou à lamelles.*

- *Les lames.*

- *Les lamelles.*
- *Les éclats.*

. *Conclusions sur le débitage de la couche G.*

2-4-1-2 : Conclusion sur la couche G des Cottés.

2-5 : L'AURIGNACIEN :

2-5-1 : Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

2-5-1-1 : L'industrie lithique de la couche *E inférieure*.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *L'outillage.*

- *L'utilisation des matériaux et la sélection des supports.*

. *Le débitage.*

- *Les nucléus à lames.*
- *Les nucléus à lamelles.*
- *Les nucléus à éclats.*
- *Les lames.*
- *Les éclats.*

. *Les modalités du débitage.*

- *Le débitage de grandes lames.*
- *Le débitage de lames courtes et des éclats à flanc.*
- *Le débitage de lamelles.*

2-5-1-2 : L'industrie lithique de la couche *E supérieure*.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *L'outillage.*

- *Utilisation des matériaux et sélection des supports.*

. *Le débitage.*

- *Les nucléus à lames courtes.*
- *Les nucléus à lamelles.*
- *Les nucléus à éclats.*
- *Les lames.*
- *Les éclats.*

. *Les modalités du débitage.*

2-5-2 : L'Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre).

2-5-2-1 : L'industrie lithique de la couche 7, collection Pradel.

2-5-2-2 : L'industrie lithique de la couche 5, collection Pradel.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *L'outillage.*

. *Le débitage.*

- *Les nucléus.*
- *Les lames.*
- *Les éclats.*

. *Les modalités du débitage.*

2-5-3 : Exemple de diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny vers le nord du Bassin Aquitain.

2-5-3-1 : Les ressources en silex du nord du Bassin Aquitain : aperçu et problème de faciès convergents ?

2-5-3-2 : Les Vachons, Voulgézac (Charente).

2-5-3-2-1 : L'industrie lithique de la couche 1.

. *Exploitation des silex.*

2-6 : LE GRAVETTIEN.

2-6-1 : Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

2-6-1-1 : L'industrie lithique de la couche 2.

- . *Approvisionnement en silex.*
- . *L'outillage.*
 - *Utilisation des silex et sélection des supports.*
- . *Le débitage.*
 - *Les nucléus.*
 - *Les lames.*
 - *Les éclats.*
- . *Les modalités du débitage.*

2-6-2 : L'abri des Roches, Poulligny-Saint-Pierre (Indre).

2-6-2-1 : L'industrie lithique de la couche 3, collection Pradel.

- . *L'approvisionnement en silex.*
- . *L'outillage.*
 - *Utilisation des matériaux et sélection des supports.*
- . *Le débitage.*
 - *Le nucléus à lames.*
 - *Les lames.*
 - *Les lamelles.*
 - *Les éclats.*
- . *Les modalités du débitage.*

2-6-3 : Le Taillis des Coteaux, Antigny (Vienne).

2-6-3-1 : L'industrie lithique du niveau VIg.

- . *L'approvisionnement en silex.*
- . *L'outillage.*
 - *L'utilisation des matériaux et la sélection des supports.*
- . *Le débitage.*
 - *Les nucléus.*
 - *Les lames.*
 - *Les lamelles.*
 - *Les éclats.*
- . *Les modalités du débitage.*

2-6-4 : Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

2-6-4-1 : L'industrie lithique du niveau B.

- . *L'approvisionnement en silex.*
- . *Répartition spatiale des matières premières au sein du niveau B.*
- . *L'outillage.*
 - *Utilisation des matières premières et sélection des supports.*
- . *Le débitage.*
 - *Les nucléus.*
 - *Les lames.*
 - *Les lamelles.*
 - *Les éclats.*
- . *Les modalités du débitage.*

2-6-5 : L'Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

2-6-5-1 : Présentation du niveau 5.

2-6-5-1-1 : L'industrie lithique du niveau 5.

- . *L'approvisionnement en silex.*
- . *L'outillage.*

. *Le débitage.*

- *Les nucléus.*
- *Un débitage de microlamelles ?*
- *Les lames.*
- *Les lamelles.*
- *Les éclats.*

. *Les modalités du débitage.*

2-6-5-2 : Présentation du niveau 3.

2-6-5-2-1 : L'industrie lithique du niveau 3.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *L'outillage.*

- *Utilisation des silex et sélection des supports.*

. *Le débitage.*

- *Les nucléus.*
- *Des burins - nucléus du Raysse ?*
- *Les lames.*
- *Les lamelles.*
- *Les éclats.*

. *Les modalités du débitage.*

2-6-6 : Exemple de diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny vers le nord du Bassin Aquitain.

2-6-6-1 : Les Vachons, Voulgézac (Charente).

2-6-6-1-1 : L'industrie lithique de la couche 4.

. *L'approvisionnement en silex.*

. *Modalités d'acquisition des silex exogènes.*

2-6-7 : Exemples de diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny vers le centre du Bassin Parisien.

2-6-7-1 : La grotte du Renne, Arcy-sur-Cure (Yonne).

2-6-7-1-1 : Les pièces en silex compatible avec le Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny des couches IV, V et VI.

2-6-7-1-2 : Esquisse typo-technologique des pièces en silex de la région du Grand-Pressigny de la couche 5 de la Grotte du Renne.

. *L'outillage.*

. *Les lames.*

. *Les éclats.*

. *Les "burins du Raysse" et les lamelles associées.*

2-6-7-1-3 : Conclusion sur la couche V.

3^{ème} PARTIE : SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS : MOBILITÉ ET TERRITOIRE AU PALÉOLITHIQUE.

3-1 : Le Paléolithique ancien.

3-2 : Le Paléolithique moyen.

3-3 : Le Châtelperronien.

3-4 : L'Aurignacien.

3-5 : Le Gravettien.

3-6 : Le Paléolithique supérieur récent.

3-7 : L'exploitation et la diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny au Paléolithique : des perspectives de recherches.

BIBLIOGRAPHIE.

INTRODUCTION :

Les peuples de chasseurs-collecteurs du Paléolithique sont nomades. Ce mode de vie les a donc amené à se déplacer au sein de territoires plus ou moins étendus dans lesquels ils ont notamment puisé leur subsistance et ainsi assuré leur perpétuation biologique et sociale durant plusieurs centaines de millénaires.

Parmi les ressources recherchées par les populations du Paléolithique, le silex a tenu une place, sinon prépondérante, toujours importante. Matière de leurs outils et support de leurs traditions, le silex est aussi bien souvent pour le préhistorien le seul témoin conservé des relations que l'Homme a entretenues avec son territoire... Il est aussi actuellement le seul pouvant en rendre compte :

"Il existe une permanence du paysage minéral contrastant avec la mobilité des groupes paléolithiques, ou plutôt la révélant." (Féblot-Augustins, 1997, p. 9).

C'est ainsi que les premières recherches ayant trait à la mobilité des peuples préhistoriques appuyaient leur réflexion sur la diffusion de certains silex, reconnus comme particulièrement caractéristiques de leur lieu d'extraction (Hue, 1910 ; De Saint-Venant, 1911...). Plus tard, aidée de la pétrographie et de la micropaléontologie, l'étude de la circulation des silex se doublait d'une caractérisation plus rigoureuse des matériaux (Valensi, 1957 ; Masson, 1981...).

Mais, c'est la technologie qui, ces vingt dernières années, a réellement permis de donner un sens à ces déplacements de matériaux en inscrivant leurs trajets dans des pratiques économiques organisées dans le temps et, surtout, l'espace (Demars, 1982 ; Geneste, 1985...).

"Cette démarche, au départ enracinée dans une région bien circonscrite conduit souvent les auteurs à sous-estimer les provenances lointaines (...)" (Masson, 1981, p. 6). De fait, inspiré par les perspectives développées par certains néolithiciens (Mallet, 1992 ; Pétrequin et al., 1997), tout en exploitant les intérêts que procure l'étude de l'origine des silex utilisés dans les sites, j'ai dans cette thèse tenté de compléter ce point de vue en étudiant aussi la diffusion de certains silex, depuis leurs gîtes jusque dans les sites les plus éloignés (Simonnet, 1999).

C'est tout naturellement que je me suis tourné vers la région du Grand-Pressigny en Indre-et-Loire. Connue pour son silex de très bonne qualité dont l'exploitation intensive à la fin du Néolithique a abouti localement à l'abandon d'immenses quantités de déchets de taille, cette région a de fait retenu très tôt l'attention des chercheurs (Hue, 1910 ; De Saint-Venant, 1911). Si bien que son faciès le plus typique, un silex brun cire du Turonien supérieur (Giot, Mallet, Millet, 1986), aurait presque fait oublier la grande diversité des matériaux siliceux affleurant dans cette même région et exploités dès le Paléolithique ancien.

C'est finalement au début des années 1990 qu'une première cartographie des différents types de silex disponibles dans le bassin versant de la Creuse fut réalisée (Aubry, 1991). Conçue pour l'étude de l'exploitation des silex par les populations solutréennes et badegouliennes régionales, elle fait toujours autorité. Elle présente notamment l'avantage d'avoir défini les caractéristiques d'un certain nombre de silex dont la répartition géographique réduite et l'absence à ce jour de faciès convergent permettent de révéler des déplacements d'objets aussi bien à l'échelle micro-régionale qu'à de plus longues distances.

Ces "bonnes bases" régionales m'ont permis, à l'instar d'autres régions de France (Demars, 1980 ; Mauger, 1985 ; Geneste, 1985, Turq, 2000...), d'envisager une étude de l'approvisionnement et de l'exploitation des matières premières lithiques des nombreuses

séries paléolithiques de la Touraine et du Poitou, ceci dans le but d'appréhender l'évolution des modalités d'occupations du territoire et la mobilité de ces populations.

La problématique s'est donc d'abord attachée à l'identification des différents silex exploités dans les sites paléolithiques régionaux en proposant pour chacun d'eux, dans la mesure où nous sommes capables de les reconnaître (Geneste, 1988), une origine géographique possible. Ce premier niveau de documentation renseigne d'une part sur les distances parcourues par certains matériaux et, d'autre part, oriente vers des points du territoire tout en en révélant, par les quantités effectivement transportées, le degré de fréquentation.

En parallèle, l'étude de la représentation technologique de chacune des matières premières identifiées, passant par une reconstitution des chaînes opératoires de production des outils, permet d'estimer les formes d'introduction et de départ de ces matières dans chaque site. La mise en perspective de ce second niveau de documentation (formes d'introduction) avec le premier (distance des déplacements, quantité en circulation) permet d'appréhender, pour chaque site étudié puis pour chaque période, les comportements techniques et économiques vis-à-vis des ressources minérales. Par extension, le croisement ces informations avec d'autres sources documentaires (localisation des sites, archéozoologie, art mobilier, datations relatives ou absolues...) permet d'élaborer certains modèles d'organisation économique et sociale pour chaque période considérée. D'une façon plus générale, ces modèles peuvent finalement être comparée à d'autres études réalisées dans des contextes différents, et ce dans le but d'en estimer la validité historique.

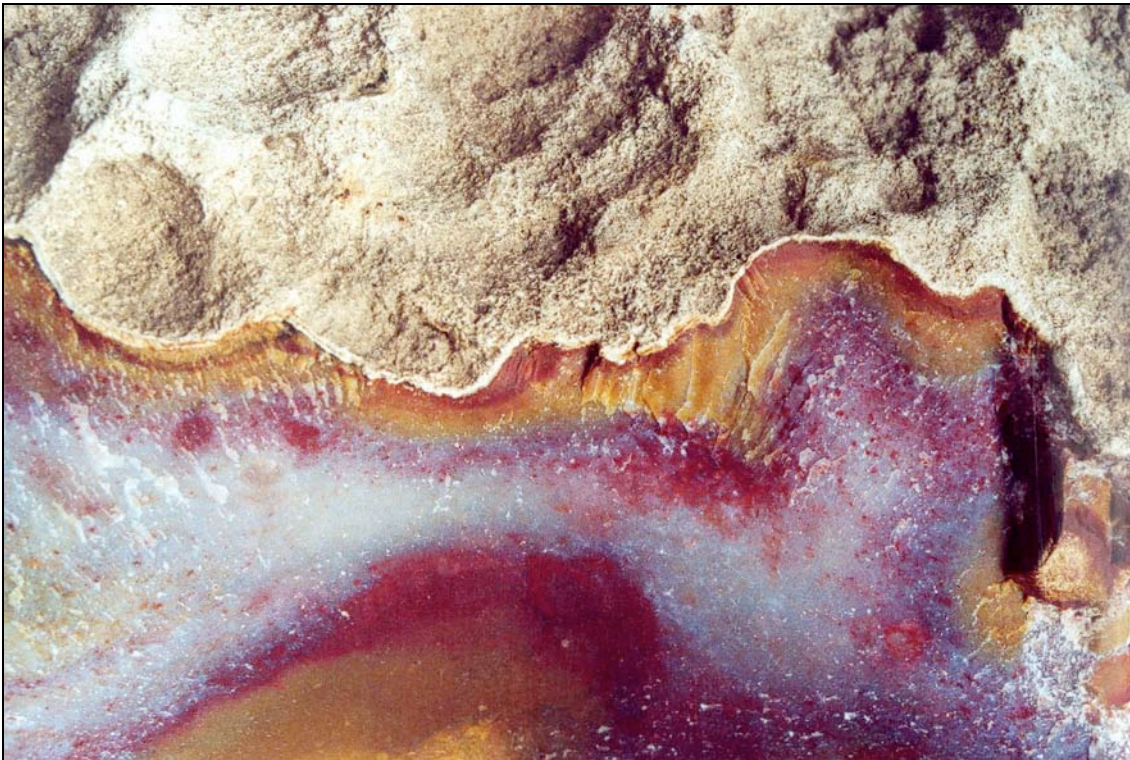
En Touraine comme en Poitou, le nombre relativement important de sites paléolithiques pourrait laisser penser à une certaine profusion des données archéologiques. Mais, comme dans beaucoup de régions de France, l'essentiel des sites connus a été fouillé anciennement. En outre, les séries lithiques exhumées, diversement conservées, étaient parfois associées à des restes de faunes dont l'étude archéozoologique n'est qu'exceptionnelle, limitant le plein développement de notre problématique.

Pour autant, les résultats obtenus sont significatifs et, par la vaste période chronologique traitée (du Paléolithique ancien au Gravettien) et l'ouverture à des régions voisines (le centre du Bassin parisien et le Nord de l'Aquitaine), permettent de proposer un certain nombre de réflexions nouvelles sur les comportements territoriaux des populations qui ont occupé la Touraine et le Poitou durant tout le Paléolithique, en faisant notamment le lien avec certains travaux antérieurs (Aubry, 1991 ; Aubry et *al.*, 2003).

Le plan de cette thèse respecte un ordre chronologique : après une première partie consacrée à la définition de la région d'étude et à la présentation de ses ressources en silex, la seconde partie expose, période par période, les observations réalisées sur les 32 niveaux paléolithiques étudiés. La troisième partie est consacrée à la synthèse de cette imposante et, j'en ai conscience, indigeste documentation. Dans le cadre d'une réflexion générale, ce sera aussi l'occasion de proposer quelques pistes de recherches.

1^{ère} PARTIE :

**LES RESSOURCES LITHIQUES
DE LA TOURAINNE ET DU POITOU.**



*Détail d'un échantillon de silex versicolore du Turonien supérieur,
La Guittière à Coussay-les-Bois (Vienne).*

1-1 : LA REGION DU GRAND-PRESSIGNY : entre le Bassin Parisien et le Seuil du Poitou.

La région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) est particulièrement connue pour son silex cireux et pour une industrie de production spécialisée de grandes lames à la fin du Néolithique (De Saint Venant, 1911 ; Hue, 1910 ; Mallet, 1992 ...). Pour autant, on ne sait pas très bien actuellement quelles sont les limites de cette « région du Grand-Pressigny » (Millet Richard, 1997 ; Marquet, 1999) : correspond-elle au territoire d'implantation des ateliers de taille du Néolithique ou bien à l'aire des affleurements de silex dits du « Grand-Pressigny » ? En fait, il s'agit, à mon sens, d'un faux problème car les deux territoires sont globalement similaires (Airvaux, Primault, 2002). Aussi, et puisque c'est le silex qui retient ici notre attention, la région du Grand-Pressigny sera définie dans ce travail au sens large : l'aire d'affleurement des silex du Turonien supérieur, globalement située dans le Sud de la Touraine et le Nord du Poitou.

1-1-1 : Présentation géographique générale de la région du Grand-Pressigny :

La région du Grand-Pressigny est située dans la partie Sud-Ouest du Bassin Parisien, au contact avec le Seuil du Poitou et, plus au Sud, la partie Nord-Est du Bassin Aquitain (fig. 1). Elle est cernée à l'Ouest par l'Anjou et au Sud-Est par les reliefs érodés du Massif Central. Au Nord s'étendent les paysages de la plaine de Beauce. Son altitude moyenne est de 90 mètres : les plateaux les plus élevés culminent à moins de 160 mètres et les vallées coulent entre 60 et 50 mètres.

Ainsi, la région du Grand-Pressigny est comprise entre le plateau Sud de la Loire (le Plateau de Sainte-Maure), la Brenne, aujourd'hui couverte d'étangs à l'Est et au Sud-Est, le Seuil du Poitou au Sud-Ouest et le plateau de Richelieu à l'Ouest (fig. 1).

Cette région d'un peu moins de 1000 km² est traversée par différents affluents sud de la Loire : la Vienne et la Creuse principalement. Ces cours d'eau ont modelé un paysage aux reliefs doucis où les falaises sont rares. D'un axe globalement Nord-Sud, la Vienne présente des plaines alluviales de plus de cinq kilomètres de large alors que celles de la Creuse, plus modestes, n'excèdent que rarement les deux kilomètres. La Claise, affluent de la Creuse, traverse le cœur de la région pressignienne depuis la Brenne.

La région du Grand-Pressigny est actuellement assez boisée et certains plateaux sont recouverts de forêts : la *Forêt de Loches*, les *Bois des Cours* et du *Rond-du-Chêne*, la *Forêt de Châtellerault*... Les secteurs cultivés, principalement implantés dans les plaines alluviales et sur les pentes douces des coteaux argileux, sont composés de petites parcelles parfois encore entourées de haies et de fossés. Cet ensemble donne, en vue aérienne, une impression de mosaïque mêlant les secteurs boisés aux vergers, pâtures et autres terrains cultivés.

1-1-2 : Présentation géologique générale de la région du Grand-Pressigny :

Le calcaire, et plus particulièrement le tuffeau, caractérise cette région. En effet, la région du Grand-Pressigny est essentiellement située sur les formations du Crétacé du Sud-Ouest du Bassin Parisien.

A la fin de l'Ere Secondaire, dès le Cénomaniens et durant tout le Turonien puis le Sénonien, le Bassin Parisien est submergé par une mer relativement chaude, calme et peu profonde, abritant une faune et une flore diversifiées et abondantes (Rasplus, Macaire, Alcaïd, 1978). Cette mer dépose d'autant plus de sédiment que son littoral sud était proche, fournissant, sous l'effet d'une érosion intense, des éléments détritiques. Il en résulte, dans les secteurs préservés, une centaine de mètres d'épaisseur de craie où se succèdent les marnes et craies glauconieuses du Cénomaniens, la craie à Inocérames du Turonien inférieur, la craie micacée (ou tuffeau blanc) du Turonien moyen, la craie bioclastique (ou tuffeau jaune) du Turonien supérieur et les Craies de Villedieu et de Blois du Sénonien. Des formations tertiaires coiffent localement ces craies.

La succession des différentes strates de craie ne s'observe jamais dans le paysage de la région du Grand-Pressigny : les reliefs, modelés par les cours d'eau, sont doux et recouverts par des dépôts quaternaires parfois importants. Ainsi, on constate plus fréquemment la présence d'un substrat calcaire par les argiles d'altération qui en découlent et les blocs de calcaires constituant, avec les silex, la majeure partie de la fraction grossière des colluvions et alluvions. En outre, les colluvions de la Vienne et de la Creuse sont enrichies de roches primaires arrachées dans le Massif Central.

1-1-2-1 : Le Turonien :

Le Turonien, dont le stratotype a été défini en Touraine (D'Orbigny, 1843), est un étage du Crétacé supérieur daté autour de 90 millions d'années. Il correspond, sur l'ensemble du Bassin Parisien et du Bassin Aquitain, à une sédimentation marine. Dans les zones exondées, le Sud-Est de la France entre autres exemples, le Turonien est marqué par une sédimentation continentale.

Les craies du Turonien affleurent largement dans la partie septentrionale du Bassin Parisien, entaillées par différents cours d'eau. Elles sont directement observables sur les coteaux des vallées de la Loire, du Loir, du Cher, de l'Indre et de la Vienne. Ce périmètre est limité par les villes d'Angers (Maine-et-Loire) à l'Ouest, de Vendôme (Loir-et-Cher) au Nord, de Loches (Indre-et-Loire) à l'Est et de Châtelleraut (Vienne) au Sud (fig. 1).

Ces craies sont issues de la diagenèse de dépôts sédimentaires marins, boueux et meubles, par compaction et cristallisation. Le sédiment originel est composé, sur un plan pétrographique, de grains détritiques (calcaire, quartz, micas...) et, sur un plan paléontologique, des restes de la faune et de la flore qui peuplaient cet océan (principalement des Mollusques, des Echinodermes et des Bryozoaires). Après sédimentation, la précipitation d'un minéral secondaire (opale) dans les pores cimente les grains et amène l'ensemble à l'état de roche. Ce phénomène diagénétique concerne l'ensemble des roches sédimentaires et pas uniquement les dépôts marins turoniens.

Il ressort pourtant de ces transformations complexes depuis le dépôt originel une certaine homogénéité structurelle des craies turoniennes du Sud-Ouest du Bassin Parisien.

L'étage turonien connaît dans le Sud-Ouest du Bassin Parisien une épaisseur maximale d'une centaine de mètres. Il est classiquement divisé en trois faciès (Alcaydé, 1980) :

- Le Turonien inférieur repose sur le Cénomaniens sous forme de craie à Inocérames (Bivalves). Cette craie, grise ou blanche, est très riche en carbonate de calcium et dépourvue d'éléments détritiques grossiers. Les grains de quartz sont très rares. La faune comporte, outre les Inocérames, des Bryozoaires et de nombreux spicules de Spongiaires. L'épaisseur de ce faciès est comprise entre 15 et 25 mètres.
- Le Turonien moyen, dont la limite avec le Turonien inférieur est très progressive, se présente sous forme d'une craie micacée blanche ou grise riche en grains de quartz. Les bioclastes comprennent des Bryozoaires, des Lamellibranches et des Echinodermes. La craie micacée du Turonien moyen se développe sur 20 à 25 mètres.
- Le Turonien supérieur connaît une certaine variabilité : il est principalement représenté par des calcaires bioclastiques, mais, les conditions instables de sédimentation à la fin du Turonien ont formé localement des sables fins argileux à glauconies. Ce calcaire (ou Tuffeau jaune) comporte des grains relativement grossiers essentiellement composés de bioclastes. Des grains de quartz détritiques sont présents ainsi que des glauconies. Les bioclastes comprennent des Bryozoaires, des Lamellibranches, des Echinodermes et quelques Foraminifères. Le Turonien supérieur se développe sur 10 à 40 mètres.

Les affleurements les plus significatifs de Tuffeau jaune du Turonien supérieur sont, dans le cadre de notre étude, localisés dans la partie Sud de la Touraine et le Nord-Est du Poitou. Ils sont drainés par les vallées de la Vienne, de la Creuse, de la Claise et de leurs nombreux petits affluents (le Brignon, l'Aigronne, la Loire...).

Aucune falaise naturelle importante ne permet d'observer l'étage turonien supérieur qui se signale le plus souvent par des argiles d'altération colluvionnées. En revanche, un certain nombre de petites carrières historiques, réparties notamment dans la vallée de la Creuse, permettent d'observer ce faciès en place. Il est décrit, sur les cartes géologiques de Preuilly-sur-Claise (Rasplus, Macaire, Alcaydé, 1978), de Châtellerauld (Médioni, 1974) et de Loches (Rasplus, 1968), comme une craie jaune bioclastique, riche en sable grossier. Son aire d'affleurement est relativement vaste, globalement limitée par la vallée de l'Indre à l'Est, le Châtellerauldais au Sud, la rive gauche de la vallée de la Vienne à l'Ouest et la vallée la Ligoire au Nord, soit environ 50 kilomètres du Nord au Sud et autant de l'Est à l'Ouest (fig. 1).

C'est dans ce cadre géographique que j'ai mené mes travaux de cartographie de la variabilité des types de silex issus des craies sableuses du Turonien supérieur. Au-delà, ce même faciès ne comporte pas de silicifications significatives exploitables par les populations préhistoriques.

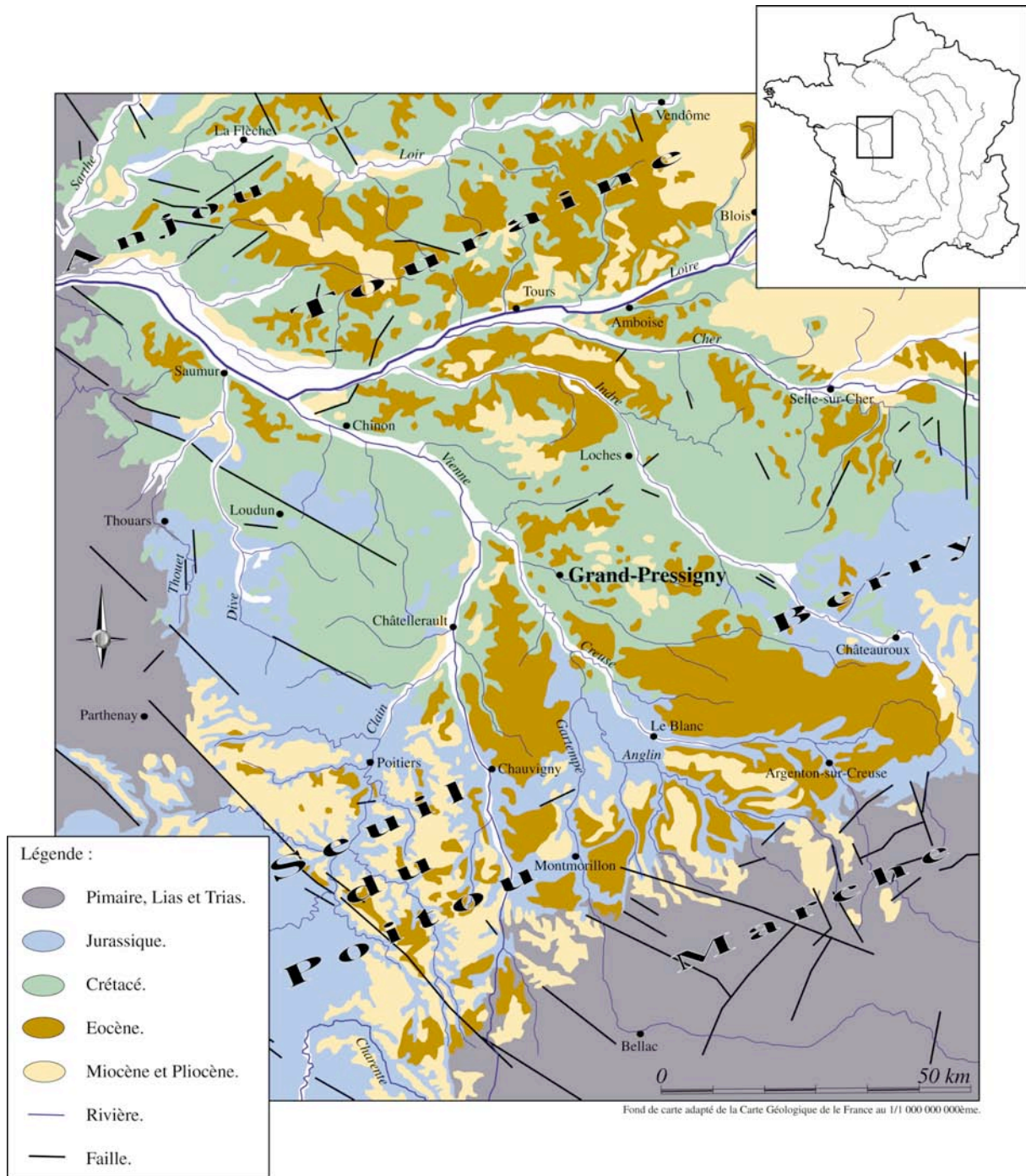


Figure n°1 : Carte géologique simplifiée du Sud-Ouest du Bassin Parisien et du Seuil du Poitou.

1-1-3 : Les silex de la région du Grand-Pressigny :

1-1-3-1 : Historique des recherches sur les "silex du Grand-Pressigny" :

La région du Grand-Pressigny est connue pour son silex cireux, homogène et disponible en grands volumes, notamment exploité à la fin du Néolithique pour la production de grandes lames. Des travaux récents ont montré la variabilité naturelle de cette matière, qui affleure en fait sur un secteur bien plus vaste que le canton seul du Grand-Pressigny, réservant le terme "silex du Grand-Pressigny" au seul silex brun cire exploité au Néolithique (Aubry 1991 ; Primault, 2003).

Dès le début du 19^{ème} siècle, le silex du Grand-Pressigny suscitait un intérêt tout particulier, du fait du grand nombre de poignards retrouvés dans la quasi totalité du territoire métropolitain français actuel et qui pouvaient effectivement provenir des ateliers pressigniens (Mortillet, 1907 ; Saint-Venant, 1911 ; Hue, 1910), au point de faire l'objet principal du Congrès Préhistorique de France de 1910.

« On sait que le silex le plus typique de la région du Grand-Pressigny, en Touraine, offre des caractères assez tranchés. Entre autres, sa couleur vieille cire permet, presque seule, à un œil un peu exercé, de la reconnaître partout où il se rencontre égaré, plus ou moins loin de son berceau. » (Saint-Venant, 1911, p. 1).

Mais ces travaux précurseurs basaient essentiellement leur conviction sur l'aspect des pièces exportées et renaient pour pressigniens tous les poignards taillés dans un silex brun cireux, gonflant ainsi un inventaire déjà très riche. C'était sans compter l'existence d'autres ateliers de production de grandes lames, dont certains exploitaient des silex aux caractéristiques proches de celles du silex du Grand-Pressigny, comme, par exemple, "l'atelier" des Martins à Mouthier-sur-Bohème en Charente (Cordier, 1957). En outre, la discrimination s'avérait d'autant plus hasardeuse que la pièce était patinée.

Dans les années 1950, avec l'introduction en France de nouvelles méthodes de recherches en géologie, le silex du Grand-Pressigny fut étudié plus rigoureusement, notamment sur un plan micropaléontologique. Lionel Valensi réalisa une centaine de lames minces sur des silex prélevés sur des ateliers néolithiques de la région immédiate du Grand-Pressigny (Valensi, 1957). Son objectif était de disposer d'arguments pour rapprocher certaines pièces exportées de silex de la région du Grand-Pressigny. L'apport de ce travail, concentré sur la description spécifique des fossiles rencontrés dans les échantillons, constitue, jusqu'à aujourd'hui, la seule nomenclature micropaléontologique détaillée de silex du Turonien supérieur de la région proche du Grand-Pressigny.

Dans les années 1980, avec la systématisation des études pétrographiques appliquées aux silex, Annie Masson identifie du silex du Grand-Pressigny (type 23 de sa classification) dans certaines séries du Paléolithique supérieur d'Auvergne (Masson, 1981). Dans le même temps, des prospections géologiques sont menées en rive droite de la Creuse et dans la vallée de la Claise (Millet, 1985) afin de caractériser le type de silex principalement utilisé par les Néolithiques pour la production de grandes lames. L'analyse des échantillons alors prélevés a donné lieu à une définition pétrographique du silex du Grand-Pressigny (Giot, Mallet, Millet, 1986) qui, aujourd'hui, fait autorité auprès des néolithiciens.

Pourtant, récemment, des travaux de terrains ont démontré qu'une plus grande variété de silex issus du Turonien supérieur était exploitée par les groupes solutréens et badegouliens du bassin versant de la Creuse (Aubry, 1991). Au regard de mes propres recherches, ceci est également vrai pour les autres moments du Paléolithique. Aussi, et dans l'optique d'un travail régional sur l'exploitation des matières premières lithiques, la nécessité de disposer d'une classification géographique des silex de la région du Grand-Pressigny, intégrant notamment leur variabilité colorimétrique, s'est imposée.

Ainsi, au début des années 1990, Thierry Aubry introduit la notion de "types" dans les silex du Turonien supérieur du sud de la Touraine afin de refléter leur variabilité structurelle et colorimétrique et de permettre une localisation géographique plus ou moins précise. Il distingue alors six types de silex du Turonien supérieur dans le bassin versant de la Creuse (Aubry, 1991, p.108) sur lesquels nous reviendrons. Cette classification est particulièrement pertinente dans notre optique et, si nous proposons quelques aménagements, nous l'utiliserons largement.

Depuis, les travaux de cartographie des gîtes de silex en Touraine du Sud et en Poitou n'ont pratiquement jamais cessé, d'abord en collaboration avec Laure-Anne Millet-Richard et Gwenaëlle Le Licon (Millet-Richard, Primault, 1993) sur les communes voisines du Grand-Pressigny. L'un de nos objectifs était d'étudier l'approvisionnement en silex des sites néolithiques du Petit-Paulmy (fouilles Jean-Claude Marquet) et du Foulon (fouilles Laure-Anne Millet-Richard) situés sur la commune d'Abilly.

Par la suite, un programme propre soutenu par les Services Régionaux de l'Archéologie du Centre et du Poitou-Charentes (Primault, 2002) a permis d'élargir le secteur prospecté en Touraine et en Poitou. Je cherchais, dans un premier temps, à compléter les échantillonnages déjà importants des lithothèques constituées par Dominique Millet (Millet, 1985) et Thierry Aubry (Aubry, 1991). Dans un second temps, en relation avec l'étude des séries paléolithiques poitevines, j'ai entamé la cartographie de secteurs non étudiés par mes prédécesseurs : le nord de la Vienne, les interfluves Vienne / Creuse et Vienne / Gartempe et la rive gauche de la Vienne entre Poitiers et la Loire. Enfin, j'ai étudié les distances de transport de certains silex dans les alluvions de la Creuse et de la Vienne. En outre, ma documentation met aussi l'accent sur la description d'échantillons de silex patinés, jusqu'alors complètement inédite.

En résumé, j'ai complété, dans la même optique, les travaux antérieurs afin de mieux documenter et préciser l'approvisionnement en silex des nombreux sites paléolithiques poitevins.

1-2 : INVENTAIRE DES RESSOURCES LITHIQUES DE LA TOURAINE ET DU POITOU :

1-2-1 : Méthodologie :

Mon objectif est de retrouver les gîtes de silex effectivement exploités par les différents groupes humains paléolithiques de Touraine et du Poitou. Signalons d'emblée, sans pessimisme exagéré, que cet objectif est impossible à atteindre, du fait des modifications constantes, et parfois très profondes, de la morphologie des paysages par l'érosion. Certains gîtes sont donc actuellement accessibles alors qu'ils ne l'étaient pas durant le Paléolithique et, à l'inverse, d'autres ne le sont plus, recouverts par des sédiments colluvionnés.

Pour autant, nous devons disposer d'une carte des ressources lithiques actuellement disponibles dans cette vaste région, localisant au mieux les différents gîtes repérés en prospection et la variété des silex qu'ils renferment. Autant que possible, les différents silex reconnus devront être rapprochés de leur roche sédimentaire de formation afin de déterminer la nature des gîtes où on les rencontre.

1-2-1-1 : Méthode de prospection :

Mes travaux de prospections gîtologiques en Touraine et Poitou, débutées en 1992, sont loin d'être précurseurs. J'ai donc bénéficié, pour commencer, des lithothèques constituées ces vingt dernières années et mises à notre disposition par les différents chercheurs :

- La lithothèque concernant le Poitou par J. Airvaux (Service Régional de l'Archéologie du Poitou-Charentes à Poitiers, Vienne), riche d'un peu plus de 350 échantillons.
- La lithothèque du Centre d'Etudes et de Documentation Pressignienne, principalement réunie par D. Millet en 1985 et concernant les gîtes de silex proches du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). Environ 200 échantillons sont disponibles.
- La lithothèque du Musée d'Argentomagus, à Saint-Marcel (Indre), constituée par T. Aubry jusqu'en 1991 et concernant le bassin versant de la Creuse. Une centaine d'échantillons sont disponibles.

Dans le but de tenir à jour ces différentes lithothèques, et avec l'aide logistique et financière des Services Régionaux de l'Archéologie du Centre et du Poitou-Charentes, j'ai procédé à un échantillonnage des silex à l'affleurement en Touraine et Poitou, d'abord dans les secteurs proches des sites paléolithiques étudiés, puis dans des zones plus éloignées et pauvres en sites recensés (Primault, 2002). Un peu plus de 1500 échantillons de silex ont été récoltés.

J'ai aussi utilisé les différentes cartes géologiques régionales au 1/50 000^{ème} afin de guider nos prospections : les feuilles de Preuilley-sur-Claise (XIX – 25), de Châtellerault (XVIII – 25), de Vouneuil-sur-Vienne (XVIII – 26), de Sainte-Maure-de-Touraine (XVIII – 24), de Loches (XIX – 24), de Chauvigny (XVIII – 27), de La Trimouille (n°591), de

Montmorillon (n° 614)...et la feuille au 1/80 000^{ème} de Châtelleraut (n° 132) couvrant notamment la vallée de la Creuse et la région du Blanc (Indre).

Chaque échantillon récolté est donc pointé sur ces fonds de carte et répertorié sur une "fiche de prospection" renseignant le contexte de prélèvements (Malissen, 1977). Les rubriques sont détaillées comme suit (fig. 2) :

<p>Informations générales :</p> <p>Dans cette rubrique apparaissent les différentes informations relatives à la localisation de l'échantillon prélevé.</p> <p><i>Numéro d'échantillon</i> : nos prospections couvrant trois départements (Indre, Indre-et-Loire et Vienne) et deux régions (le Centre et le Poitou-Charentes), nous avons opté pour une numérotation administrative des échantillons. Chaque silex récolté est numéroté par le département de découverte, le numéro INSEE de la commune de découverte et un numéro d'ordre dans la commune. Ainsi, le premier échantillon de silex prélevé sur la commune d'Abilly (Indre-et-Loire) est numéroté : « 37 001 001 ».</p> <p>Par la suite, le département, la commune et le lieu-dit de découverte sont explicitement indiqués. La localisation géographique est précisée par les coordonnées Lambert ainsi que l'altitude de récolte de l'échantillon.</p> <p>Contexte géologique :</p> <p>Le contexte géologique de récolte est sommairement décrit. La ou les formations sur lesquelles ont été découverts les différents échantillons sont indiquées à partir des fonds de carte géologique au 1/50 000^{ème}.</p> <p>Le contexte géomorphologique de récolte est indiqué par une croix sur la coupe schématique.</p> <p>Description sommaire du contexte :</p> <p>Quelques informations générales sur le contexte de prélèvement peuvent être indiquées dans cette rubrique : l'état du sol de prélèvement (labouré, en friche...), la diversité et l'abondance des silex...</p>

Figure n°2 : Détail des rubriques de la fiche de prospection.

1-2-1-2 : Méthode de description des silex :

Pourquoi décrire les silex ?

« Définir des types de silex c'est fixer la variabilité des limites au-delà desquelles une attribution géographique change de sens. » (Masson, 1981, p. 14). L'objet de la description des échantillons de silex prélevés en prospection est donc de disposer d'arguments suffisamment convaincants pour que l'on soit en mesure de leur rapprocher certains silex de séries paléolithiques. Il est dès lors possible, par analogie, d'attribuer à ces derniers une origine géographique probable et d'identifier, au cas par cas, les limites du territoire d'approvisionnement en matières premières lithiques de chaque série.

Ma méthode de description des silex s'inspire très largement des nombreux travaux publiés à ce sujet depuis plusieurs décennies (Demars, 1980 ; Masson, 1981 ; Geneste, 1985 ; Mauger, 1985 ; Aubry, 1991 ; Fouéré, 1994 ; Simonnet, 1999 ; Turq, 2000, Grégoire, 2002...). Elle ne se veut en rien exhaustive et reconnaît même une certaine subjectivité. Elle cherche uniquement à mettre en exergue un certain nombre de caractères descriptifs, observables à l'œil nu ou sous faible grossissement, permettant de discriminer les silex les uns des autres, au moins dans notre région d'étude.

Pour autant, certains silex présents de façon anecdotique dans les séries paléolithiques de Touraine et du Poitou peuvent poser des problèmes de reconnaissance. Il est d'autant plus important de les identifier qu'ils reflètent souvent des comportements différents de ceux généralement reconnus dans le reste des séries, ou même parfois des contacts avec des régions relativement éloignées. Si dans la plupart des cas l'œil exercé de certains collègues suffit à les reconnaître de façon sûre, le recours à des méthodes destructrices a pu être envisagé, avec l'accord des responsables, notamment lorsque les objets lithiques étaient particulièrement patinés.

Cette documentation des ressources en matières premières lithiques de la Touraine et du Poitou débute donc sur les séries paléolithiques : à partir d'un premier classement des différents silex taillés nous disposons d'un bon aperçu des matières disponibles dans l'environnement proche du site étudié. La recherche des gîtes se fait à partir du site par prospections pédestres et prélèvements d'échantillons, enrichissant peu à peu les lithothèques locales. Les échantillons de silex sont décrits et inventoriés sur des fiches informatisées. Ils sont ensuite regroupés en différents types qui partagent chacun des caractères macroscopiques et géographiques. L'ensemble de cette très volumineuse documentation (échantillons de silex, fiches de gîte, fiches de description de silex, photographies, cartes...) constitue le référentiel de mon approche des territoires d'approvisionnement des différents groupes humains du Paléolithique de Touraine et du Poitou.

Ainsi, pour décrire les différents silex, j'ai repris l'essentiel des caractères généralement observés (couleur, grain, cortex...) et parfois enrichi certaine rubrique par des termes me semblant plus appropriés aux séries étudiées.

Mon approche prend d'abord en compte le contexte géologique et géomorphologique du prélèvement puis quelques caractères observables à l'œil nu ou sous faible grossissement (X 60, correspondant au grossissement maximum de ma loupe binoculaire). L'observation, lorsque cela est possible, s'étend à la détermination de certains éléments figurés (lithoclastes et bioclastes). En principe, je dispose d'au moins une lame mince pour chaque type de silex individualisé dans le but de disposer de suffisamment d'arguments pour, le cas échéant, procéder à des rapprochements plus argumentés de silex paléolithiques. Ma fiche se divise donc en cinq grands ensembles surmontés d'un en-tête (fig. 3 et 3 bis) :

- Fiche de description de matière première -			
N° échantillon : 86 086 002		Faciès : Turonien supérieur de Coussay - Leigné	
<u>Localisation du prélèvement :</u>			
Pays : France	Commune : Coussay-les-Bois	X : 479	
Région : Poitou-Charentes	Lieu-dit : La Guittière	Y : 2198	
Département : Vienne	Carte BRGM : 132	Altitude : 90	
<u>Contexte géologique :</u>			
Position : Sub-autochtone	Formation géologique : Turonien supérieur		
Contexte : Colluvion	Abondance : Abondant		
<u>Description macroscopique :</u>			
Forme : Dalle	Trame : Zoné	Grain : Grossier	
Volume : 78 x 52 x 22	Aspect : Homogène	Patine : Non	
Couleur : Brun à bordeaux foncé	Apparence : Mat, translucide		
<u>Cortex :</u>			
Qualité : Très grenu, résistant.	Délimitation : Nette, irrégulière		
Teinte : Gris clair	Sous corticale : Zone noire < 1 mm		
Épaisseur : < 5 mm	Altération : Non		
<u>Description microscopique :</u>			
Structure sédimentaire : Zoné			
Texture : Wackestone			
Liant : Translucide			
<u>Éléments figurés :</u>			
Nature : Lithoclastes, quartz traces, bioclastes.			
Morphologie : Quelconque			
Dimensions : Homométrique			
Paléontologie : Pellets abondants, spicule, foraminifère, lamellibranche.			
Remarques : Biocalcarénite à pellets.			
<u>Documents associés :</u>			
Carte : 132	Lame mince : 04/2000 - 8		
Bibliographie :			

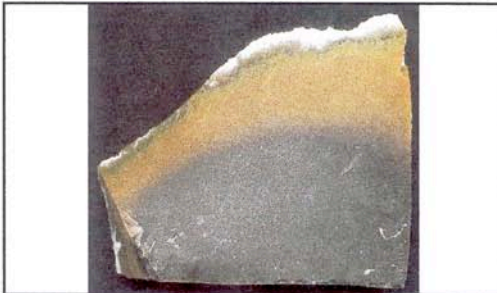
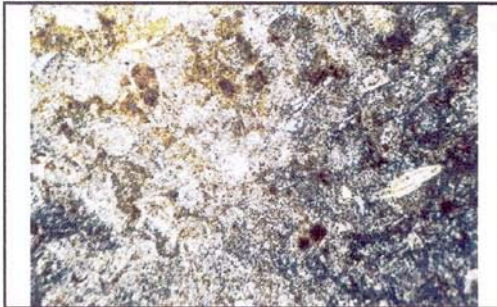



Figure n°3 : Exemple de fiche de description d'un échantillon de silex.

En tête de fiche de description de matière première :

L'en-tête de la fiche renseigne sur le numéro d'inventaire de l'échantillon et le type de silex auquel je le rapproche.

Le fonctionnement de la numérotation des échantillons de silex au sein de ma lithothèque est basé sur la numérotation INSEE des départements et des communes de France. Un échantillon de matière comporte donc les numéros du département et de la commune où il a été récolté, complété d'un numéro d'ordre de découverte dans la commune. Ainsi, le premier échantillon de silex récolté sur la commune d'Abilly en Indre-et-Loire est numéroté : « 37 001 001 ». Cela facilitera à terme l'intégration de cette base de données dans une base plus générale (Bressy, Bintz, 2002).

Le « faciès » désigne de façon générale le type de silex auquel nous rapprochons l'échantillon.

Localisation du prélèvement :

Sont regroupées dans cette rubrique les informations relatives au contexte administratif, géographique et documentaire de découverte de l'échantillon : pays, région, commune... coordonnées spatiales Lambert... et référence à la carte géologique au 1/50 000^{ème} ou au 1/80 000^{ème}.

Contexte gîtologique :

Cette première partie de la fiche renseigne le contexte du prélèvement. Elle utilise notamment les informations recueillies sur les « fiches de prospection » lors de la phase de terrain.

- *Position* : désigne le type de gîte. Le diagnostic porte essentiellement sur la nature et le type d'usure du cortex. Ce dernier est frais, voire pulvérulent, lorsque le silex est *in situ* et parfois très érodé, voire absent, lors de son transport généralement par des actions fluviales. J'ai retenu trois termes généralement admis (Fouéré, 1994 ; Turq, 2000) : autochtone (le silex est prélevé dans la roche mère), sub-autochtone (le silex est prélevé dans les altérites de la roche mère, généralement peu transporté), allochtone (le silex est prélevé en alluvions, parfois assez loin de sa roche mère).

- *Formation géologique* : désigne, à partir des fonds de carte géologique au 1/50 000^{ème}, la formation géologique d'origine de l'échantillon. L'attribution est immédiatement faite lorsque le silex est prélevé *in situ* et n'intervient qu'*a posteriori*, de façon hypothétique par recoupement d'informations, dans les autres cas.

- *Contexte* : désigne le contexte géologique de prélèvement. Il s'agit en règle très générale, en Touraine et Poitou, de colluvions et d'alluvions. Nous précisons parfois, et lorsque cela est possible l'âge des alluvions à partir des fonds de carte géologique au 1/50 000^{ème} : Fw, Fx, Fy et Fz.

- *Abondance* : renseigne l'abondance relative du type de silex dans le gîte. Il est dit « rare » lorsqu'il représente quelques pourcents des roches disponibles, « présent » lorsqu'il représente environ 50 % du stock et « abondant » au-delà.

Description macroscopique :

Dans cette partie de la fiche, j'ai choisi, à la suite d'un certain nombre de chercheurs (Demars, 1980 ; Geneste, 1985 ; Aubry, 1991 ; Fouéré, 1994...) de décrire certains caractères du silex directement observables et utilisables pour diagnostiquer le milieu de formation du silex et la dynamique de ce milieu. En outre, ces critères servent à classer les différents silex en type.

- *Forme* : désigne la morphologie de la silicification d'où est tiré l'échantillon. La littérature propose généralement cinq termes, que je retiendrai : dalle, rognon, rognon branchu, plaque et bloc.

- *Volume* : (de l'échantillon) L x l x h en millimètre.

- *Couleur* : comme le signale P. Fouéré (1994, p. 66), c'est un des critères les plus difficile à aborder du fait de la grande diversité des nuances au sein parfois d'une même dalle de silex. Pour cela, j'ai renoncé à utiliser les différents codes de couleurs des pédologues (Cayeux et Taylor, Munsell). En effet, si la détermination d'une couleur pose déjà problème pour les silex uniformes du fait des variations presque imperceptibles de la teinte dominante, cela devient particulièrement compliqué pour les silex versicolores et zonés. En outre, une fois une couleur déterminée à l'aide d'un code, il faut l'exprimer par une formule plus explicite qui, de fait, abolit la précision toute relative du code. Les couleurs des silex sont donc exprimées à l'aide du vocabulaire courant.

- *Trame* : désigne l'organisation générale des éléments les plus visibles d'un silex. Il est « uni » lorsque aucune inclusion grossière n'est observable. Il peut aussi être « zoné ». P. Fouéré (1994, p. 64) distingue à ce sujet deux sortes de zonations : les silex « zoné A » (sans variation de translucidité des zones) et les silex « zoné B » (avec variation de translucidité des zones). Un silex peut être « lité » lorsque les zones sont très fines et parallèlement organisées ou « veiné » dans le cas contraire, « tacheté » (le silex comporte des taches plus ou moins nettes), « moucheté » (le silex comporte de nombreuses petites taches, souvent plus opaques), « ponctué » (le silex est couvert, de façon uniforme ou non, de points inframillimétriques), « marbré » (le silex présente des lignes plus ou moins régulières, souvent opaques, à la façon du marbre), ou bien encore « dendritique » lorsque des dendrites de manganèse zèbrent plus ou moins abondamment la matrice.

- *Grain* : décrit la rugosité de la cassure, c'est-à-dire le degré de cristallisation du silex. Le grain peut être « fin », « moyen » ou « grossier ». Cette observation reste assez subjective, mais la souplesse de notre documentation implique d'utiliser parfois des nuances comme « assez fin », « assez grossier »... Par exemple, le silex cireux classique du Grand-Pressigny comporte un grain grossier alors que celui du silex du Turonien inférieur de la vallée du Cher est qualifié de fin (silex « blond » exploités par les caillouteurs de pierres à fusil : Emy, 1978).

- *Aspect* : désigne l'homogénéité de l'aspect général de l'échantillon de silex. Il peut donc être « homogène » ou « hétérogène ».

- *Patine* : comme le signale R. Simonnet (1999, p. 80), la patine peut parfois révéler des éléments invisibles en d'autres circonstances. Ainsi, lorsqu'une patine est observée, elle peut être « légère » lorsqu'un léger voile plus ou moins uniforme ne masque pas la trame et la texture du silex, « graphique » (Simonnet, 1999, p. 80) lorsqu'elle révèle la texture du silex ou « puissante » lorsqu'elle la masque et rend toute détermination macroscopique hasardeuse.

- *Apparence* : désigne l'aspect de surface de la cassure. Cet aspect peut être « mat » ou « brillant ». Il est possible de préciser si la matrice est « translucide » ou « opaque » à faible épaisseur.

- *Cortex* : les plages corticales font l'objet d'une attention particulière en raison des marques qu'elles peuvent porter, diagnostiques du type de gîte.

- *Qualité* : désigne la rugosité du cortex. Il peut donc être « grenu » ou « pulvérulent ». Dans certains cas il s'agit d'un « néocortex » de galet.

- *Délimitation* : il s'agit de décrire le contact entre le cortex et la matrice siliceuse. Ce contact peut être « net » ou « diffus ». Il est possible de préciser la régularité de ce contact par « régulier » ou « irrégulier ».

- *Teinte* : comme pour la couleur de la matrice, et même si les nuances sont relativement moins diverses, je n'ai pas utilisé de code de couleurs. Les teintes dominantes sont alors désignées par des noms de couleurs.

- *Sous corticale* : parfois, une couche de teinte et d'opacité différente du reste de la matrice est visible immédiatement sous le cortex. Sa nature et son épaisseur, en millimètres, sont indiquées.

- *Épaisseur* : désigne l'épaisseur moyenne du cortex, en millimètres.

- *Altération* : cette information est capitale pour diagnostiquer le ou les types de gîtes par lesquels l'échantillon de silex est passé. Ainsi, le cortex peut être « frais » lorsque le silex est prélevé *in situ* ou très près de la roche mère, « lavé » lorsqu'il présente un léger émoussé bien moins marqué que lorsqu'il a séjourné dans des alluvions où il est « roulé ». Cette liste n'est pas fermée et des cas particuliers d'altération du cortex, comme l'aspect « noir luisant à coups d'ongle » du silex de Confluent à Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire), peuvent être décrits.

Description microscopique :

Cette partie de la fiche est destinée aux observations faites sous binoculaire et, dans certains cas, en lame mince. Il s'agit notamment de mettre en évidence la nature et l'organisation de certains éléments figurés souvent difficiles à distinguer à l'œil nu.

- *Structure sédimentaire* : il s'agit de décrire l'organisation générale des éléments entre eux. Nous cherchons donc à observer un éventuel « granoclassement », des « pores » ou des « géodes », une « orientation préférentielle » des éléments allongés... permettant d'identifier la structure du paléofaciès sédimentaire de la roche silicifiée.

- *Texture* : la classification de R.J. Dunham (1962) est généralement utilisée pour décrire la texture des roches sédimentaires. Il s'agit notamment d'apprécier la proportion et la jointivité des grains au sein de leur matrice. Ainsi, la texture est dite *mudstone* lorsqu'il existe moins de 10 % de grains et que ces derniers ne sont pas jointifs et *wackestone* au-delà de 10% ; elle est *packstone* lorsque les grains sont jointifs dans une matrice boueuse et *grainstone* lorsque les grains sont jointifs sans matrice boueuse.

- *Liant* : il s'agit de décrire le liant contenant les grains. Il est généralement « opaque » ou « translucide ». Dans ce dernier cas, il est possible de préciser cet aspect par des termes comme « vitreux », « laiteux » ou « brumeux »...

- *Les éléments figurés* : il s'agit de déterminer la nature des différentes inclusions observables et, à défaut, de décrire leur morphologie.

- *Nature* : les éléments, très divers, observables au sein d'un silex peuvent être regroupés en trois grands ensembles (Fouéré, 1994, p. 67) : les inclusions d'origine sédimentaire (les éléments appartenant au milieu de formation du silex : bioclastes, quartz détritiques, oolithes...), les imprégnations minérales (teintes liées à la diffusion d'oxydes : zones, imprégnations de grains, dendrites...), les hétérogénéités de cristallisation (partie de la matrice moins silicifiée où le paléofaciès du silex est mieux conservé) et les lacunes (pores, géodes avec ou sans cristaux...).

- *Morphologie* : il s'agit surtout de décrire la morphologie des grains, ce qui renseigne sur la dynamique du milieu sédimentaire d'origine. A vrai dire, ces grains sont souvent de forme « quelconque », mais aussi parfois « arrondis » ou « allongés »...

- *Dimensions* : il reste difficile de rendre compte de la dimension moyenne de chaque classe d'éléments. Il s'agit plutôt de donner une idée du caractère « homométrique » ou « hétérométrique » de l'ensemble.

- *Paléontologie* : la détermination des fossiles au sein d'une roche est une spécialité en soi et, dans notre cas qui semble assez général, cette détermination s'arrête à la classe du fossile : foraminifère, gastéropode, bryzoaire, lamelibranche, spicule de spongiaire... Dans certains cas, j'ai fait appel à des spécialistes¹ pour des déterminations plus poussées.

- *Remarques* : cette rubrique permet de proposer une première synthèse sur l'organisation des différents éléments observés.

Deux photographies de l'échantillon sont systématiquement adjointes : une vue globale du silex décrit et une vue macrophotographique d'une partie de l'échantillon. Dans les cas où je dispose d'une lame mince, j'ajoute une vue en lumière naturelle ou en lumière polarisée.

Les documents associés :

Tous les échantillons de silex étudiés sont associés à une documentation essentiellement composée de cartes géologiques, parfois d'une note bibliographique ou d'une ou plusieurs lames minces. A cette occasion, je renvoie aux autres classifications régionales.

Figure n°3 bis : Détail des rubriques de la fiche de description des silex.

¹ : Denis GIOT (B.R.G.M., Orléans la Source) et Damien MARCHAND (Equipe Recherche Matériaux, Poitiers) que nous remercions chaleureusement.

1-2-1-3 : Classification des silex :

Il existe dans la littérature à ce sujet une grande hétérogénéité terminologique, reflet de la diversité des matières premières lithiques elles mêmes. Pour autant, quel que soit le mode d'appellation utilisé (système numérique, de lettres, nom de formations géologiques, nom de lieux...), les différentes nomenclatures peuvent être regroupées en deux ensembles :

- Les nomenclatures géologiques : les différents types de silex sont rapprochés de leur roche de formation et désignés soit par cette formation suivie d'un numéro d'ordre dans la formation (exemple : "C3c-1", nomenclature Aubry, 1991), soit par des lettres ou des chiffres.
- Les nomenclatures géographiques : les différents types de silex sont définis et leur variabilité est fixée dans l'espace (exemple : type 1, 2, 3... nomenclature Masson, 1981). Chaque type de silex, même s'il est presque toujours rapproché de sa formation géologique d'origine, est nommé en fonction d'un gîte éponyme (exemple : silex du Bergeracois, silex du Grand-Pressigny...).

Rappelons que nous cherchons à disposer d'une classification des silex permettant, d'une part, de les discriminer les uns des autres et, d'autre part, de proposer des origines géographiques fiables aux silex taillés des sites paléolithiques de Touraine et du Poitou. Aussi, j'ai opté pour une classification proche de celle d'Alain Turq (Turq, 2000) regroupant les silex en deux ensembles : les "silex peu spécifiques" et les "marqueurs lithologiques". Pour autant, afin de rester dans une perspective régionale, je préférerai les termes plus neutres de "silex à vaste répartition géographique" et "silex localisé". Le premier ensemble concerne les matières premières que l'on retrouve dans plusieurs vallées et dont les caractères macroscopiques varient très peu ou de façon à ce qu'une localisation géographique précise n'ait pas de sens. Le second ensemble regroupe les silex qui, à l'échelle locale, constituent de bons marqueurs de déplacement car ils sont exclusivement associés à un gîte bien circonscrit. Enfin, tous ces silex constituent évidemment, à plusieurs centaines de kilomètres de leur gîte, de bons marqueurs de déplacement.

En outre, j'ai choisi, pour désigner chacun des types de silex de la Touraine et du Poitou, d'utiliser un vocabulaire vernaculaire. Il présente l'avantage d'être propre à la région étudiée et d'être consacré par l'usage qu'en font les préhistoriens depuis fort longtemps : le "silex du Grand-Pressigny"... Il convient pourtant d'être particulièrement strict sur les définitions proposées afin de limiter le flou géographique que pourraient induire certaines appellations.

1-2-1-4 : Cartographie des ressources lithiques régionales :

Comme l'observe Alain Turq (Turq, 2000), la littérature à ce sujet peut être regroupée en deux écoles liées à l'affinité des chercheurs soit avec la géologie soit avec l'anthropologie préhistorique :

- La cartographie des niveaux géologiques, en surexposant ceux renfermant des silex. C'est l'option des géologues (Masson, 1981 ; Mauger, 1985 ; Séronie-Vivien, 1987...). Cette option "(...) ne reflète pas correctement l'espace fréquenté par l'homme préhistorique, les gîtes *in situ* n'ayant pas été exploités." (Turq, 2000, p. 33).

- La cartographie des gîtes de silex trouvés en prospection. C'est l'option généralement admise par les préhistoriens (Demars, 1980 ; Geneste, 1985 ; Aubry, 1991...). Elle présente l'inconvénient d'être "*tributaire du couvert végétal, mais surtout des travaux (agricoles, aménagements, constructions) qui mettent les gîtes au jour.*" (Turq, 2000, p. 33).

En Touraine et Poitou, il existe une importante diversité des silicifications issues des trois grandes formations géologiques régionales : le Jurassique, le Crétacé et le Tertiaire. Mon optique se voulant résolument géographique, j'ai opté pour une représentation des gîtes découverts en prospection, d'abord parce que les formations géologiques ne sont pas toutes cartographiées avec la même résolution (par exemple, la carte géologique de la région de Le Blanc (Indre), en cours de mise à jour, n'est actuellement consultable qu'au 1/80 000^{ème}. En outre, elle a été dressée il y plus d'un cinquantaine d'années). Ensuite, d'importants travaux de cartographie des gîtes de silex de la région proche du Grand-Pressigny (Giot, Mallet, Millet, 1986), du bassin versant de la Creuse (Aubry, 1991) et du Poitou (Fouéré, 1994 ; Demars et *al.*, 1997 ; Airvaux, non publié) ont été menés dans ce sens. Ma documentation, à cheval sur toutes ces régions, s'intègre d'autant mieux dans la suite de ces travaux qu'elle a été constituée dans la même optique. Enfin, beaucoup des silex retrouvés aussi bien dans les collections paléolithiques que sur des gîtes d'altérites n'ont jamais été observés *in situ*. Leur attribution géologique, si elle est hautement probable, reste incertaine.

Les échantillons de silex prélevés par mes soins lors de prospections sont figurés sur des fonds de cartes hydro-géologiques simplifiés (inspirés des fonds au 1/50 000^{ème} de la Carte Géologique de France publiée par le B.R.G.M.) et ainsi localisés par les coordonnées Lambert. Sont distingués les rares échantillons prélevés dans la roche mère (ils concernent très essentiellement le Turonien supérieur et quelques silex bajociens) des silex récoltés en altérites et de ceux trouvés dans les alluvions des principaux cours d'eau drainant la Touraine et le Poitou. Dans le même temps apparaissent les différents types de silex individualisés dans ma classification : le "silex du Grand-Pressigny", le "silex de Coussay", le "silex de Civaux", le "silex des Cottés"...

1-2-2 : Les silex de la région du Grand-Pressigny :

1-2-2-1 : Les silex de la région du Grand-Pressigny : un état des connaissances.

Lorsque l'on évoque le "silex du Grand-Pressigny", c'est, d'une part, un exceptionnel silex cireux et homogène qui vient à l'esprit et, d'autre part, une production assez particulière de poignards à partir de nucléus en "livre de beurre". Historiquement, comme je l'ai esquissé plus haut, les recherches sur le silex pressignien sont liées aux activités économiques de la fin du Néolithique. Le faciès classique de "silex du Grand-Pressigny" trouve donc sa définition dans la matière exploitée par les tailleurs de grandes lames.

1-2-2-1-1 : Les différentes classifications :

Au milieu des années 1980, l'inventaire critique par Nicole Mallet des poignards néolithiques exportés depuis les ateliers pressigniens a nécessité une connaissance détaillée de la répartition et de la nature des gîtes de silex du Turonien supérieur dans le Sud-Touraine, seuls exploités dans cette production (Mallet, 1992). Dans le même temps, une définition pétrographique de ce silex a été publiée de façon à disposer d'arguments descriptifs pour identifier d'éventuels produits en contexte d'exportation (Giot, Mallet, Millet, 1986).

Cette première cartographie, réalisée par Dominique Millet (Millet, 1985), se limitait à une dizaine de kilomètres autour du Grand-Pressigny, secteur où se trouve la majorité des ateliers de taille néolithiques. Un peu plus de 170 échantillons de silex ont alors été prélevés et une trentaine d'entre eux, particulièrement représentatifs, a été étudiée en lame mince par Denis Giot (B.R.G.M., Orléans). L'ensemble de cette documentation est déposé au Centre d'Etude et de Documentation Pressignienne² au Grand-Pressigny et donna lieu à une publication qui fait encore aujourd'hui autorité. Le silex du Grand-Pressigny y est décrit comme une "*biocalcarénite fine à pellets secondairement silicifiée*" (Giot, Mallet, Millet, 1986, p. 29).

Depuis, quelques précisions, notamment relatives à la dénomination du matériau, ont été apportées à l'occasion d'un séminaire sur le silex au Grand-Pressigny. Il est proposé le terme de "*silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny ou silex pressignien*" (Affolter, 2001, p.18).

Thierry Aubry, en 1991, cherchant à définir l'aire de répartition géographique de ces silex du Turonien supérieur, cartographie l'ensemble du bassin versant de la Creuse. Il constitue alors une lithothèque, dont un exemplaire est déposé au musée d'Argentomagus (Indre).

Dans le même temps, afin de faciliter l'approche des collections solutréennes et badegouliennes de cette région, il regroupe certains silex en "faciès" notamment définis par leurs teintes. Ainsi, il se place à une échelle d'observation différente où le silex est décrit de façon macroscopique. En outre, il tient compte de la nature des silicifications à l'affleurement, de celle du cortex et des variations de teinte du silex (Aubry, 1991, p. 108 et 109). Il distingue alors, à partir de la définition de D. Giot, N. Mallet et D. Millet, six faciès de silex du Turonien supérieur et les nomme à partir de la nomenclature géologique générale : la lettre « C » désigne le Crétacé, le chiffre « 3 » le Turonien et le « c » indique la subdivision supérieure du Turonien. Il adjoint ensuite un numéro d'ordre du type de silex dans l'étage géologique.

Ainsi, son type "C3c-1" regroupe les silex bruns du faciès classique et le type "C3c-2" ceux de la vallée de la Creuse, à zonations colorées. Le type "C3c-3" comprend les silex noirs ou gris de la région de Larcy (Neuilly-le-Brignon, Indre-et-Loire). Le type "C3c-4" définit le silex à cortex noir d'Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire) et le type "C3c-5" les silex versicolores grossiers des alluvions de la Creuse. Enfin, le type "C3c-6" correspond à un faciès très particulier de la vallée de la Claise. Pour finir, il pointe sur des fonds de carte les lieux où ces différents types de silex ont été récoltés par ses soins.

Pour simplifier la compréhension, j'ai tenté autant que possible de faire des correspondances entre les différentes classifications régionales (tab. 1).

² : Cette association est aujourd'hui dissoute. Le fond documentaire est actuellement placé sous la responsabilité de l'association des Amis du Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny.

<i>Etage géologique</i>	Masson	Giot	Aubry	Fouéré	Primault
<i>Lias</i>	-	-	L1/2	Jaspéroïde	Jaspéroïde
<i>Bajocien</i>	-	-	J1-1	Bajocien inférieur ponctué	Gris ponctué du Poitou
	-	-	J1-2	-	Oolithique de la Bénaize
	-	-	J1-3	-	Bajocien de l'Anglin
	-	-	-	Bioclastique ponctué du Bajocien supérieur	Brun bioclastique de Goux / Mazerolles
	-	-	-	-	Gris zoné de Civaux
<i>Bathonien</i>	-	-	J2-1	-	Jaune opaque de la Gartempe / Anglin
	-	-	J2-2	-	-
	-	-	J2-3	-	Gris très fin de l'Anglin
	-	-	J2-4	-	Oolithique translucide de la Bénaize
<i>Bajocien / Bathonien</i>	-	-	-	Silex du Dogger	Bajocien / Bathonien du Poitou
<i>Oxfordien</i>	-	-	J6-1	-	-
	-	-	J6-2	-	Oxfordien d'Argenton
	-	-	-	Malm de Bellefonds	-
<i>Portlandien</i>	-	-	J9b	-	Gris d'Orville
<i>Cénomanién</i>	-	-	C2b	-	Bordeaux de Pré-Picault
<i>Turonien inférieur</i>	Type 7	-	C3a1	Turonien inférieur de l'Indre et du Cher	Turonien inférieur de l'Indre et du Cher
	Type 7	-	C3a2	-	Turonien inférieur de l'Indre et du Cher
	Type 7	-	C3a3	-	Turonien inférieur de l'Indre et du Cher
	Type 7	-	C3a4	-	Turonien inférieur de l'Indre et du Cher
<i>Turonien moyen</i>	-	Cherts du Turonien moyen	C3b	-	Jaune d'or de la Claise
<i>Turonien supérieur</i>	Type 23	Silex du Grand-Pressigny	C3c1	Silex du Grand-Pressigny	Silex brun de la région du Grand-Pressigny
	Type 23	Silex du Grand-Pressigny	C3c2	Silex du Grand-Pressigny	Silex versicolore de la Creuse et Claise
	Type 23	Silex de Larcy	C3c3	Silex du Grand-Pressigny	Silex noir de Larcy
	-	-	C3c4	-	Silex à cortex noir de Confluent
	-	-	C3c5	-	Silex versicolore de la Creuse et Claise
	-	-	C3c6	-	-
	-	-	-	-	Silex de Coussay
<i>Sénonien</i>	-	Silex sénoniens	C4-6-1	-	Le Jaune opaque à spirales
	-	-	C4-6-2	-	-
<i>Eocène</i>	-	-	E7b-G1-1	-	Meulière de l'Ozon
	-	-	E7b-G1-2	-	Meulière de Jutreaux
	-	-	E7b-3	Jaspe de Fontmaure	Jaspe de Fontmaure
	-	-	-	-	Marron marbré des Cottés

Tableau n°1 : Correspondances entre les terminologies des différentes classifications de silex concernant la Touraine et le Poitou.
D'après Masson, 1981 ; Giot, *comme. pers.* ; Aubry, 1991 et Fouéré, 1994.

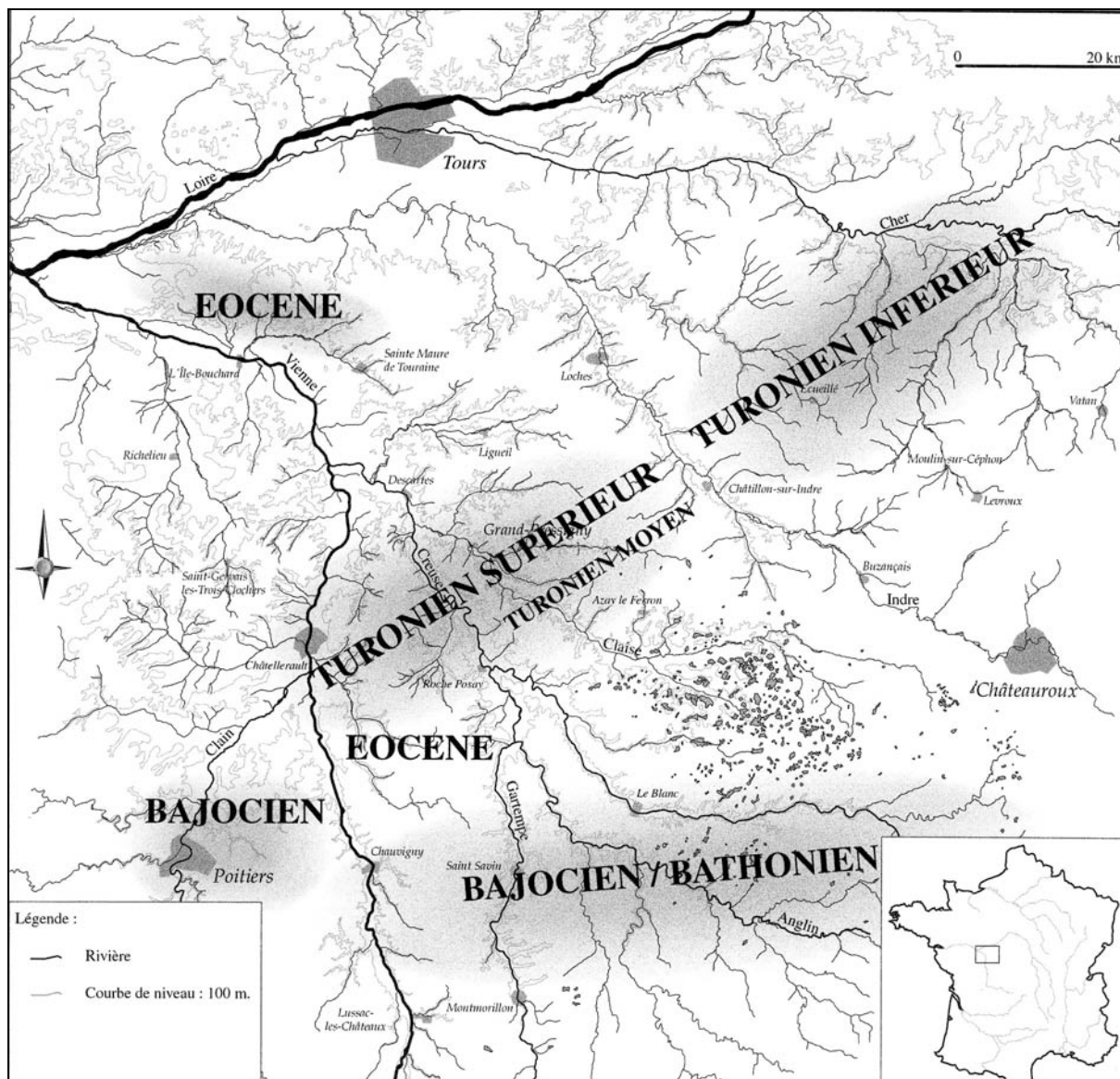


Figure n°4 : Répartition schématique des grandes formations géologiques de la Touraine et du Poitou livrant ponctuellement des silex.

1-2-2-1-2 : Nature et répartition géographique des gîtes :

Le silex formé au sein d'une roche sédimentaire peut être rencontré dans trois conditions : en position primaire, dans la roche mère, en position secondaire plus ou moins éloignée de son lieu originel de formation. Je reprendrai ici la terminologie développée par A. Turq (Turq, 2000, p. 106) pour caractériser les gîtes : gîte autochtone (le silex est encore dans la roche mère), gîte sub-autochtone (le matériau est déplacé non loin de son gîte d'origine) et gîte allochtone (le silex est transporté au point que le cortex d'origine est parfois remplacé par un néocortex) (fig. 4).

Les silex de la région du Grand-Pressigny sont formés dans le Tuffeau jaune du Turonien supérieur. Il est possible, plus à la faveur de carrières d'extraction de pierres qu'à

celle d'incisions naturelles, de le voir prisonnier dans sa matrice crayeuse. Il se présente en dalles et rognons plus ou moins jointifs, répartis en bancs de moins d'un mètre d'épaisseur, le plus souvent dans la partie sommitale du Turonien supérieur. En d'autres secteurs, le silex se présente en plaques relativement minces. Dans tous les cas, les silicifications comportent un cortex pouvant parfois atteindre plusieurs centimètres, mais plus généralement fin.

Les gîtes autochtones où il est possible d'observer du silex du Turonien supérieur en place sont excessivement rares dans le Sud-Ouest du Bassin Parisien. Il est possible que, très localement, le Tuffeau affleure sous forme de petits abrupts. En outre, les travaux de D. Giot, N. Mallet et D. Millet ont démontré que le silex du Turonien supérieur prélevé en gîte autochtone était médiocrement taillable : *"il semble que cela soit dû à la présence de résidus calcaires, sous forme de noyaux de tailles diverses, bien différenciés du reste du silex mais aussi sous forme de carbonates inclus dans la substance même du silex."* (Giot, Mallet, Millet, 1986, p. 26).

Le plus souvent, le Tuffeau est recouvert par son faciès d'altération : des argiles sableuses orangées. Le silex, libéré du calcaire par l'érosion, s'y présente sous forme très variable depuis la dalle lenticulaire de plusieurs dizaines de kilogrammes au rognon ovoïde de moins de cent grammes, en passant par la plaque et le nodule branchu. C'est dans ces formations sub-autochtones remaniées que les préhistoriques ont prélevé de préférence leurs matériaux, à la faveur de quelques secteurs peu végétalisés ou dans les coupes de nombreux petits ruisseaux qui incisent les coteaux tourangeaux et poitevins plus que dans les plages des terrasses fluviatiles.

Les gîtes allochtones sont matérialisés, dans le Sud-Ouest du Bassin Parisien et le Poitou, par les alluvions des différentes rivières. En règle générale, et en fonction de la distance de transport, les silex présentent des fractures importantes liées notamment au gel. Le cortex est altéré et, parfois même, a disparu. Localement, des volumes importants sont préservés et peuvent constituer des secteurs d'approvisionnement pour les populations préhistoriques.

Sur un plan géographique, le silex du Turonien supérieur est disponible, dans la région du Grand-Pressigny, sur une étroite bande située entre 80 et 100 mètres d'altitude de part et d'autre des vallées locales, soit en partie sommitale des coteaux. Les plateaux, recouverts par les craies sénoniennes ou des formations tertiaires, sont pratiquement vides de ce silex. Enfin, les alluvions contiennent localement quelques rognons ou dalles exploitables réunis à la faveur d'une plage de terrasse fluviatile.

1-2-2-2 : Classification des silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny :

J'expose dans cette partie une classification des silex formés dans le tuffeau jaune du Turonien supérieur dans le Sud-Ouest du Bassin Parisien et le Poitou. Ce classement fait référence aux différents travaux antérieurs (Masson, 1981 ; Millet, 1985 ; Giot, Mallet, Millet, 1986 ; Aubry, 1992 ; Fouéré, 1994), mais apporte aussi des précisions sur certains secteurs jusqu'alors peu ou pas cartographiés, comme l'interfluve Vienne / Creuse par exemple.

Dans le même temps, j'ai tenu à détailler la documentation relative aux différents échantillons. Pour ce faire, j'ai mis l'accent sur une description macroscopique

relativement détaillée et je joins, autant que possible, des photographies illustrant mes propos. Ce niveau de documentation, possible aujourd'hui notamment grâce à différents outils informatiques, faisait jusqu'alors défaut.

Ainsi, je présente d'abord les silex à vaste répartition géographique (que l'on retrouve sur plusieurs vallées) qui, à l'échelle locale, apportent des informations imprécises quant à la distance de leur transport. Ensuite, je présente les types de silex bien localisés dans le paysage.

1-2-2-2-1 : Les silex du Turonien supérieur à vaste répartition géographique :

. Le silex brun cireux du "Grand-Pressigny" : (type 23 de Masson ; "silex du Grand-Pressigny" de Giot, Mallet, Millet ; type "C3c-1" d'Aubry).

C'est le silex cireux principalement utilisé par les tailleurs néolithiques pour la fabrication de grandes lames. Ses caractéristiques macroscopiques et microscopiques sont maintenant bien connues (Giot, Mallet, Millet, 1986), ainsi que sa répartition géographique en Touraine et Poitou (Millet, 1985 ; Aubry, 1991, Primault, 2002).

Ce silex brun à grains grossiers se présente sous des formes très variables : dalles plus ou moins régulières, rognons branchus ou non, blocs souvent assez altérés et plaques.



Figures n°5 et 5 bis : à gauche : bancs de dalles lenticulaires de silex en place dans le Tuffeau jaune du Turonien supérieur. Douves du château du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).
A droite : Dalles de silex du Turonien supérieur en altérites. Soulangé, Barrou (Indre-et-Loire).

Il présente une teinte unie, brune plus ou moins foncée, parfois grise : « *Le type classique C3c-1 présente toutes les variantes entre le brun rouge (R45) et le brun (P69).* » (Aubry, 1991, p. 108). Sa surface est mouchetée de tâches cotonneuses blanchâtres (résidus calcaires) au contour parfois diffus et réparties de façon aléatoire. Son grain est toujours moyen à grossier, mais il reste translucide à faible épaisseur, d'aspect plutôt laiteux et plus rarement vitreux. De discrètes zonations colorimétriques peuvent être observées. Souvent centimétriques, elles se matérialisent par des bandes parallèles, parfois accompagnées d'un certain granoclassement et de différences de translucidité : les bandes claires étant plus opaques que les bandes foncées (fig. 6).

D'une façon générale, c'est l'homogénéité qui caractérise ce silex. Pour autant, ponctuellement, il existe des zones moins bien silicifiées, souvent au cœur de la dalle ou du rognon, constituant autant d'irrégularités dans la matrice. Pourtant, son importante densité dans le paysage minéral de Touraine et du Poitou, ainsi que le volume impressionnant de certaines silicifications, en font un des silex les plus exploités dans les industries préhistoriques régionales.



Figure n°6 : silex brun cireux du Grand-Pressigny,
La Jarrie, Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).
Lithothèque J. Airvaux.

"*Le cortex est très grumeleux.*" (Masson, 1981, p. 86). Lorsqu'il n'est pas trop altéré, il est très généralement fin (moins de 1 mm) mais peut pourtant parfois atteindre le centimètre d'épaisseur. Il est grenu et résistant. Dans tous les cas, son contact avec la matrice est irrégulier, avec des grains calcaires qui pénètrent les premiers millimètres de la matrice siliceuse. Parfois, une zone sous-corticale de teinte rouille peut atteindre plus d'un centimètre. C'est le cas, notamment, en rive gauche de la Creuse, dans le vallon du Prélong (la Petite-Guerche, Indre-et-Loire) ainsi que dans la vallée de l'Aigronne, entre le Petit-Pressigny (Indre-et-Loire) et Martizay (Indre). Cette particularité se remarque ponctuellement sans qu'il soit possible, dans l'état actuel des recherches, de la localiser avec plus de précision.

Les éléments observables sous binoculaire sont variés, souvent hétérométriques bien que rarement supérieurs au millimètre. Ils s'organisent selon une texture *wackestone* (Dunham, 1962). Il s'agit essentiellement de formes sphériques aux contours assez diffus (des pelloïdes), ponctués de quelques gravelles noires et nettes ainsi que de rares glauconies. Des microquartz détritiques "*sont présents de façon systématique mais en teneur généralement faible (de trace à 10 %).* Les tailles les plus courantes évoluent entre 200 et 300 microns."

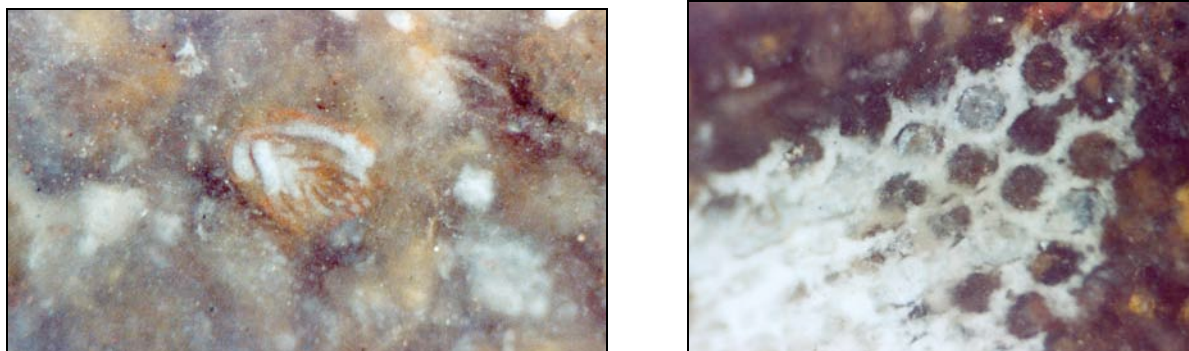
(Giot, Mallet, Millet, 1986 ; p. 29). J'ai, dans certains silex cireux relativement détritiques, observé quelques microquartz de plus de 500 microns et, à l'inverse, constaté leur quasi absence dans certains types de silex brun, comme celui de Colombiers (Vienne). Quoiqu'il en soit, ces quartz sont anguleux et se répartissent de façon assez harmonieuse dans la matrice.



*Figure n°7 : silex « classique » du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, les Thénots, Oyré (Vienne).
Lame mince n°1, série « avril 2000 », grossissement X40, lumière polarisée.
Diagnose : D. Giot (B.R.G.M.) ; photographie : J. Primault.*

"Les éléments organiques fossiles sont abondants et variés : (...) spicules d'Eponges, des Foraminifères, des Bryozoaires, des Equinodermes et des Mollusques." (Giot, Mallet, Millet, 1986, p. 29) (fig. 8 et 8 bis). Ces bioclastes sont très fragmentés, rarement émoussés, et mesurent presque toujours moins de 1 mm. Certains, bien visibles, se détachent par leur teinte blanchâtre alors que d'autres, nettement plus discrets, sont presque totalement dissous par la silicification. Par place, il est possible d'observer un fragment de fossile mesurant plusieurs centimètres. Les fossiles de plus d'une dizaine de centimètres sont exceptionnels mais existent. Nous avons observé un magnifique Lamellibranche d'une quinzaine de centimètres dans du silex de la rive droite de la Vienne, aux Ormes (Vienne) (lithothèque J. Airvaux).

Sous lame mince, la silicification est peu évoluée : généralement microgrenue ou cryptogrenue (fig. 7). Des cristaux en rosette peuvent être localement observés, par exemple à l'occasion d'une lacune laissée par un fragment de fossile.



Figures n°8 et n°8 bis :
à gauche : Foraminifère, silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.
à droite : fragment de Bryozoaire, silex du Turonien supérieur
de la région du Grand-Pressigny.

"Ce microfaciès originaire d'un milieu marin ouvert apparaît comme très typé et homogène. La variabilité porte essentiellement sur la teneur relative en pellets et sur l'association des différentes catégories d'organismes. Cette roche peut être définie comme une biocalcarénite fine à pellets, secondairement silicifiée." (Giot, Mallet, Millet, 1986, p.29).

Cet ensemble de silex bruns unis dits "du Grand-Pressigny" regroupe effectivement une certaine diversité de formes de silicifications, de textures, de teintes et d'altérations. Il reste très difficile aujourd'hui de localiser certains de ces caractères au sein du vaste ensemble géographique considéré ici, problème déjà évoqué par d'autres chercheurs (Aubry, 1991 ; Fouéré, 1994). Par exemple, il existe un type de silex brun cireux assez pâle particulièrement homogène, à grain moyen et à nombreuses plages de micritisation. Son cortex est généralement épais, résistant et assez finement grenu. S'il est fréquent dans les argiles de décalcification du Turonien supérieur à l'ouest de Saint-Sauveur, j'en ai aussi ponctuellement rencontré dans la vallée de la Creuse, au sud d'Abilly, et dans la vallée de la Claise à Chaumussay. Il reste donc difficile de proposer une localisation géographique stricte pour ce type de silex de très bonne qualité. Dans le même ordre d'idée, je rattache le silex turonien supérieur de Montrésor (Indre-et-Loire) à ce groupe de silex bruns de la région du Grand-Pressigny. Il est à mes yeux pratiquement impossible de le distinguer formellement de la variabilité des silex plus proches du Grand-Pressigny, à l'exception peut-être de la faune planctonique (Mallet, 1992, p. 28) qui, dans tous les cas, reste pratiquement impossible à observer à l'œil nu ou même sous binoculaire. En outre, mes prospections dans le secteur de Villeloing-Coulangé et de Bridoré (Indre-et-Loire) ont fourni des dalles de silex cireux homogènes, à microquartz détritiques bien présents, très comparables à celles récoltées dans les altérites de la vallée de la Claise.

Les silex cireux de la région du Grand-Pressigny se rencontrent fréquemment patinés dans les séries paléolithiques tourangelles et poitevines. Les patines légères ou hétérogènes ne voilent généralement pas la structure du silex. Au contraire, certaines patines puissantes, uniformes, blanches et pénétrantes masquent complètement le silex. En outre, il devient opaque.

Il existe une sorte de patine, nommée "*altération graphique*" (Simonnet, 1999), qui, si elle masque certains éléments, révèle la structure de la matière en soulignant certains

bioclastes habituellement très discrets. La patine forme un voile clair, souvent blanc, et ponctué : certains bioclastes, plus rarement des lithoclastes, ne sont pas patinés et se détachent d'autant mieux du fond qu'ils sont foncés. Les microquartz détritiques restent généralement bien visibles. Enfin, le silex conserve sa translucidité à faible épaisseur. Cette patine ponctué permet souvent d'identifier le silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny car elle n'affecte pas, ou pas de la même façon, les autres silex régionaux.



*Figure n°9 : divers silex patinés du Turonien supérieur.
Couche 5, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne), gravettien.*

Les silex bruns unis, parfois gris, issus des craies bioclastiques quartzeuses du Turonien supérieur affleurent donc sur un vaste secteur traversant le sud de la Touraine et le nord du Poitou. On les rencontre principalement dans une bande d'une quinzaine de kilomètres de large dans l'axe nord-sud, depuis la vallée de l'Indrois jusqu'à la vallée de la Vienne, avec une importante concentration dans les vallées de la Creuse et de la Claise, aussi désignée "zone classique", - en référence aux importants ateliers de débitage de lames de la fin du Néolithique - où l'on trouve effectivement d'importantes dalles particulièrement homogènes (fig. 10). Pourtant, ponctuellement et sans jamais atteindre les densités observées dans l'interfluve Creuse / Claise, il existe des petits rognons ainsi que des blocs exploitables, plus rarement des dalles, dans le Lochois, le sud du Châtelleraudais et jusque dans le Chinonais. En outre, ces silex ont été transportés dans les alluvions de la Creuse et de la Vienne jusque dans le Chinonais et, sans que nous l'ayons formellement vérifié, sans doute jusque dans le lit de la Loire.

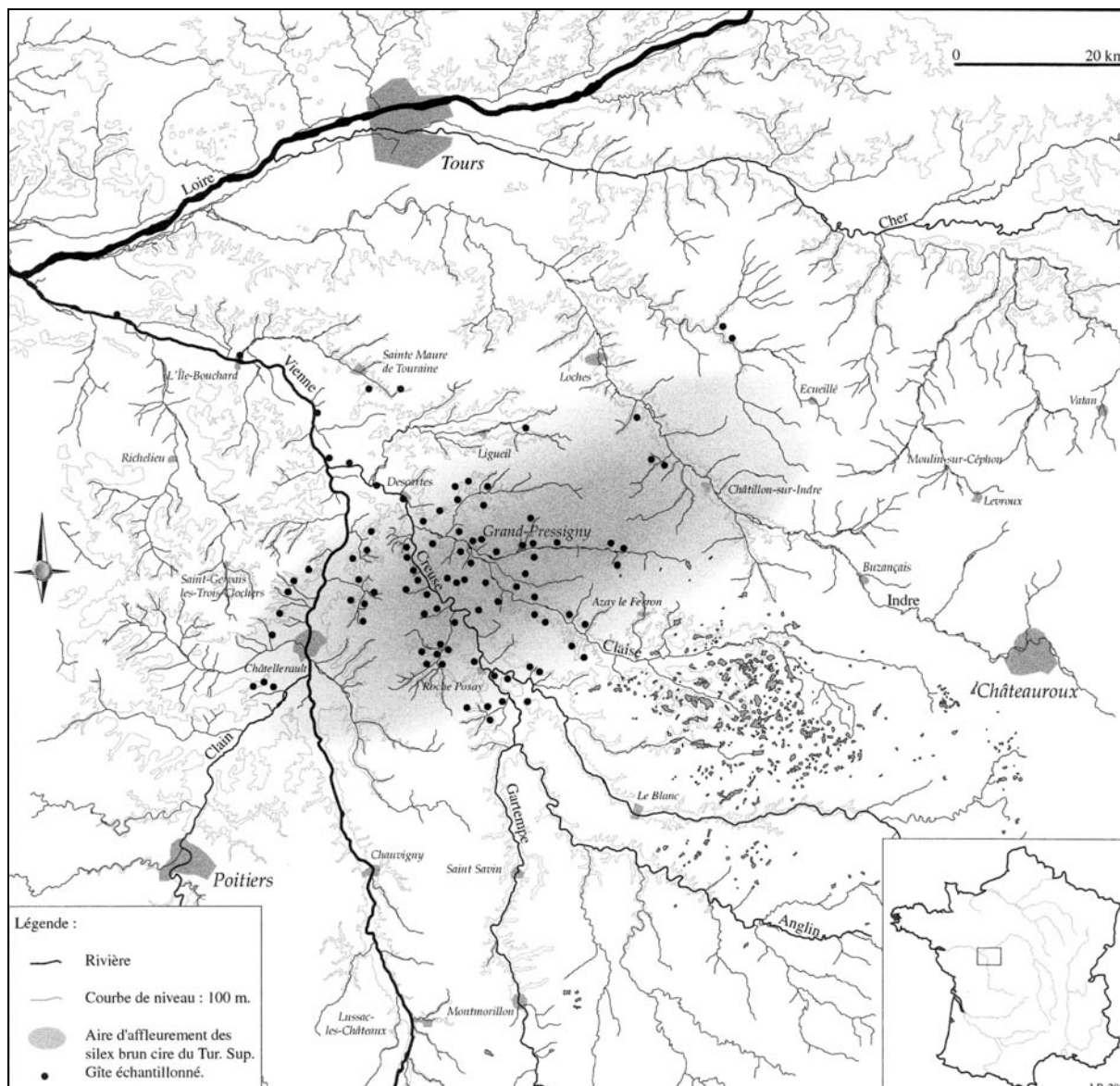


Figure n°10 : Aire d'affleurement des silex du Turonien supérieur en Touraine et Poitou.

. Le silex versicolore zoné : (type "silex du Grand-Pressigny" de Giot, Mallet, Millet ; types C3c2 et C3c5 d'Aubry).

Je réunis sous ce terme de silex versicolores zonés deux types jusqu'alors distingués dans le classement de T. Aubry : "C3c-2" et "C3c-5". Ce choix est justifié par le fait que ces silex partagent la même variabilité colorimétrique et qu'on les rencontre, notamment dans la vallée de la Creuse, dans les mêmes gîtes. Ce rapprochement sur la base de ce dernier argument ne fait guère perdre de précision dans nos déterminations.

Ce silex se rencontre sous forme de dalles, de rognons assez réguliers, de blocs et, plus rarement, de plaques. Il "est zoné de teintes vives ; brun rouge (R49), rouge faible (R13), olive pâle (N91), brun vif (P60). Il peut parfois être lité." (Aubry, 1991, p. 108). Les zonations,

souvent centimétriques, présentent fréquemment des granoclasses avec une différence de translucidité. Dans certains cas, le silex est même pratiquement opaque.



*Figures n°11 : variabilité des silex versicolores du Turonien supérieur.
A gauche : la Guittière, Coussay-les-Bois (Vienne) ;
à droite : La Justice, Saint-Sauveur (Vienne).*

Le cortex est généralement fin (moins de 1 mm) mais peut aussi parfois dépasser le centimètre d'épaisseur. Il est grenu et résistant. Son contact avec le reste de la matrice est toujours irrégulier. Lorsque le cortex est épais, une zone sous corticale noire plus ou moins continue de moins d'un millimètre d'épaisseur est observée. C'est le cas, notamment, pour certains silex versicolores zonés des gîtes du nord de la Roche-Posay (Vienne) (fig. 11).

Le grain est toujours grossier, parfois très grossier, ce qui confère à ce silex une grande hétérogénéité : certaines silicifications sont très homogènes alors que d'autres sont pratiquement inexploitable. La cassure laisse apparaître des quartz détritiques anguleux de dimensions assez variables : en général autour de 0,2 mm mais certains échantillons renfermaient quelques microquartz de plus de 0,8 mm. En outre, ces quartz sont parfois pratiquement absents. D'une façon générale, sans qu'il soit actuellement possible d'en faire un argument géographique fort, je noterai que les silex versicolores zonés de la vallée de la Claise comportent globalement moins de quarts détritiques que ceux de la vallée de la Creuse.

Les différents éléments figurés, souvent hétérométriques, sont nombreux, variés et mis en valeur par certaines imprégnations d'oxydes qui en soulignent les contours. Sur un fond d'éléments sphériques à contours plus ou moins définis (des pelloïdes) se détachent, outre quelques quartz détritiques anguleux, des gravelles noires à contours très nets et des mouchetures carbonneuses inférieures au millimètre. Les glauconies sont très rares.

Les fossiles observables sous binoculaire sont toujours très fragmentés, mais rarement roulés. Ils sont généralement concentrés dans les zones brunes et translucides, proches du cortex. Plus à cœur, dans les zones grises ou gris-bleuté notamment, les fossiles sont dissous. Les fragments identifiables sont des spicules de Spongiaires, des lamellibranches, des

Foraminifères, des Echinodermes, des Gastéropodes et des Bryozoaires (fig. 12). Il est localement possible d'observer des débris coquilliers ou des fragments de Bryozoaires supérieurs au centimètre.

En lame mince, ce silex est très proche des silex bruns cireux unis. Les cristaux de quartz fibreux sont généralement abondants, à la faveur des zones opalisées de couleurs claires.



Figure n°12 : quelques fragments de Bryozoaires (celui en haut à droite mesure environ 10 mm.) dans la partie sous corticale d'un silex versicolore du Turonien supérieur. La Noullière, La Roche-Posay (Vienne).

Ces silex versicolores zonés, lorsqu'ils sont patinés, restent souvent bien identifiables. En effet, les zonations conservent des grains de couleur brune, rouge ou bleutée. En outre, certaines zones, comme les zones sous corticales par exemple, ne se patinent pas.

Ces silex versicolores zonés issus des craies du Turonien supérieur affleurent sur un secteur moins vaste que le type brun uni (fig. 13). On les rencontre dans la vallée de la Creuse, depuis le sud d'Abilly (Indre-et-Loire) et de Saint-Rémy-sur-Creuse (Vienne) jusqu'à la Roche-Posay (Vienne) et Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire), mais aussi dans la vallée de la Claise, au nord d'Abilly et au sud de Preuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire). Ils sont présents dans le vallon du Ris, en rive gauche de la Gartempe entre la Roche-Posay et Vicq-sur-Gartempe (Vienne) et jusqu'à Saint-Sauveur (Vienne) où ils présentent généralement un grain nettement grossier.

On les rencontre aussi volontiers dans les alluvions de la Claise, de la Creuse et jusque dans ceux de la Vienne. J'en ai récolté quelques échantillons exploitables jusqu'à la confluence de la Creuse et de la Vienne. De plus petits volumes ont ponctuellement été récoltés jusqu'à Cravant-les-Coteaux (Indre-et-Loire).

Il existe donc une certaine variabilité de ce type de silex versicolores et il est parfois possible d'être plus précis en termes de localisation géographique, d'où la distinction entre les types "C3c-2" et "C3c-5" de la classification de T. Aubry. En effet, les silex zonés de la vallée de la Creuse ont tendance à être plus homogènes que les autres, même si dans la vallée de la Claise d'excellents silex versicolores peuvent être récoltés, au nord d'Abilly par exemple et, surtout, au sud de Preuilly-sur-Claise. Dans le même temps, les silex versicolores du vallon du Ris et de Saint-Sauveur sont plus souvent opaques à grains grossiers. Enfin, ceux du nord de la Roche-Posay, parfois très homogènes, présentent souvent des zones grenues mal silicifiées. Cela dit, il ne s'agit là que de tendances, sans exclusion nette, qui ne peuvent, dans l'état actuel des recherches, être généralisées.

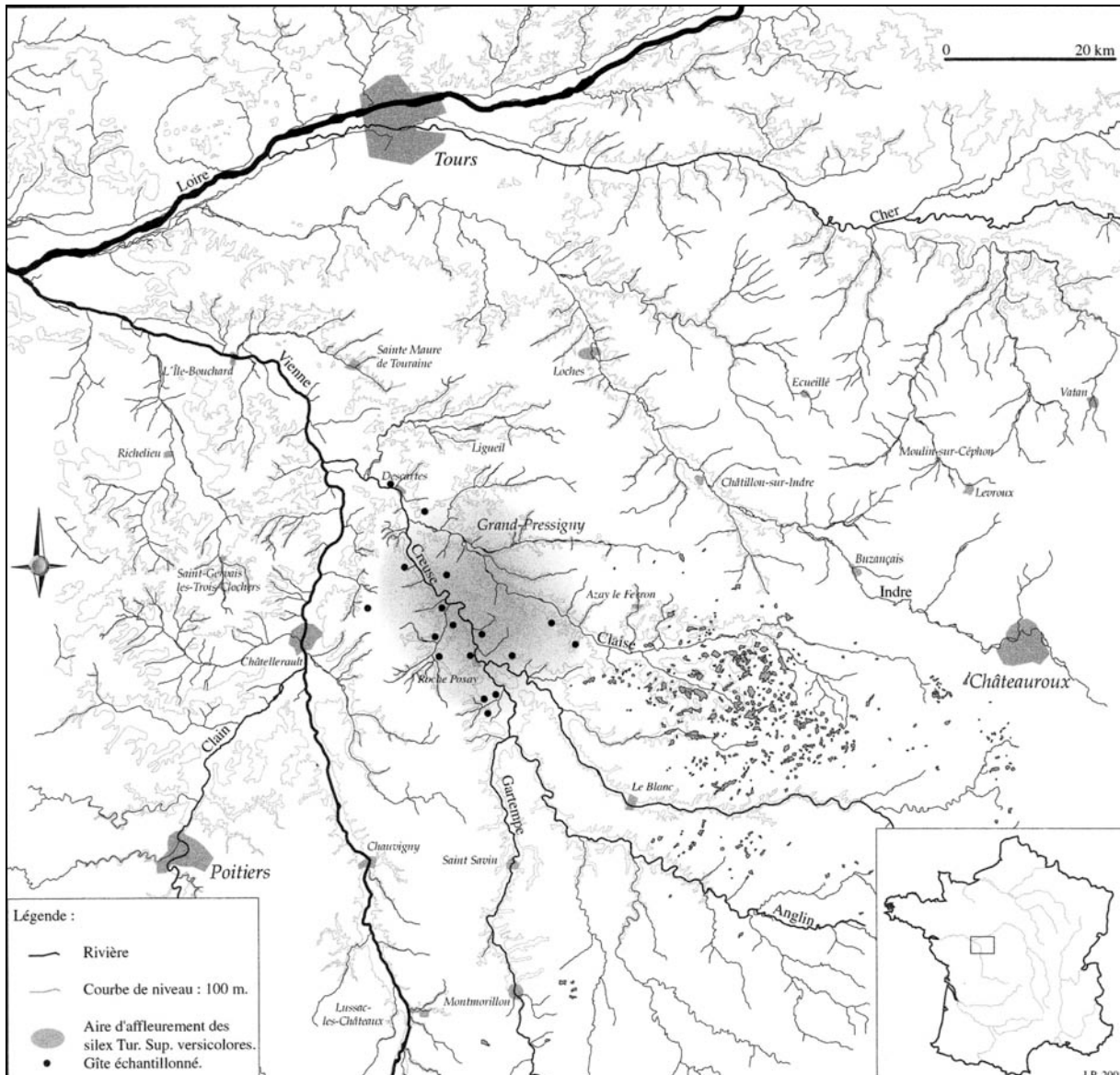


Figure n°13 : Aire d'affleurement des silex versicolores du Turonien supérieur.

1-2-2-2-2 : Les silex du Turonien supérieur localisés :

. Le silex à cœur sombre de Coussay : (nouveau type).

Ce silex à cœur sombre a été rencontré par d'autres chercheurs, mais n'avait pas été isolé. Pourtant, l'étude d'un certain nombre de séries paléolithiques poitevines et mes propres prospections en rive gauche de la Creuse me permettent actuellement de le distinguer des autres silex versicolores zonés de la région.

Ce silex assez particulier se rencontre principalement sous formes de dalles régulières relativement importantes (fréquemment plus de 50 centimètres mais rarement plus de 80) et peu épaisses (une quinzaine de centimètres maximum). Les rognons réguliers de plus petites dimensions sont plus rares.

Ce silex présente un grain toujours grossier et, bien qu'assez hétérométrique, il reste généralement homogène. Sa particularité réside dans l'organisation invariante de ses zonations : le cœur de la dalle est de teinte bordeaux très foncé, parfois plus franchement noir, et présente fréquemment des plages centimétriques mal silicifiées. Une zone brune orangée de cinq à sept centimètres d'épaisseur existe en partie sous-corticale. Elle est parfois elle-même litée de fines lignes plus rouges diffuses. Immédiatement sous le cortex se trouve une zone noire de moins de deux millimètres, irrégulière et souvent discontinue (fig. 14). Il n'existe pas de granoclassement entre les zones, ni de différence de translucidité, à l'exception des plages mal silicifiées qui sont toujours opaques. La transition entre les différentes zones n'est jamais nette mais plutôt assez diffuse (fig. 15).

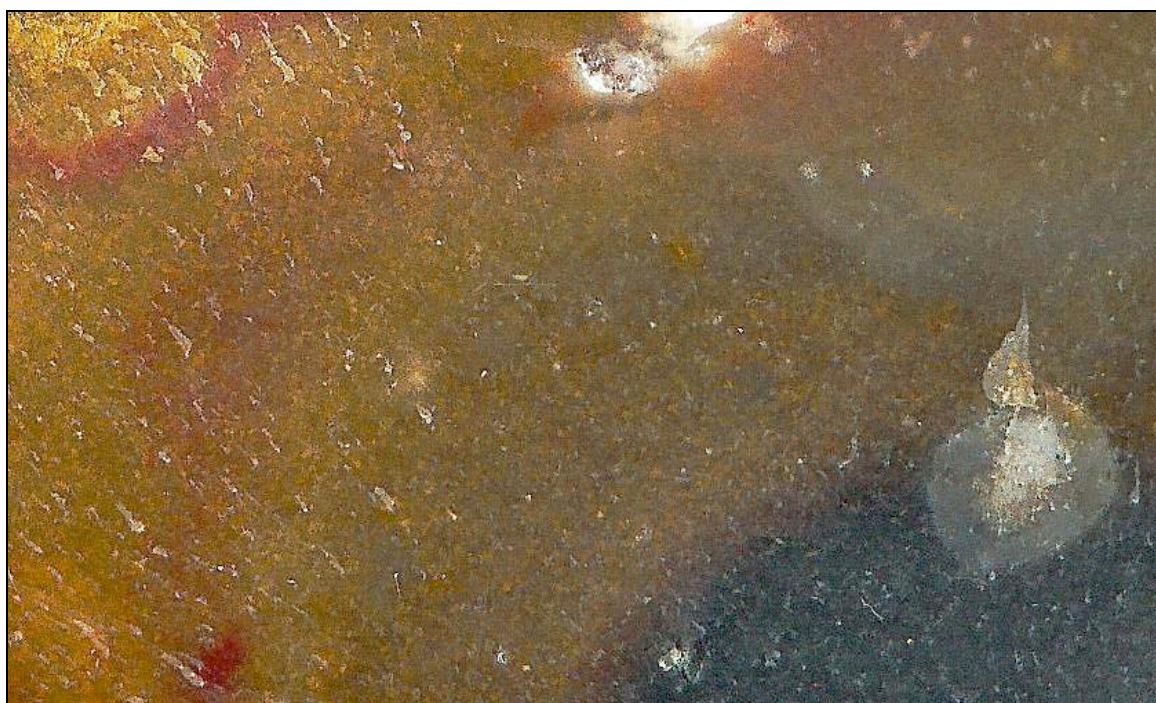


*Figure n°14 : silex à cœur noir de Coussay.
La Guittière, Coussay-les-Bois (Vienne).*

Le cortex est épais et mesure rarement moins de 5 millimètres. Il est particulièrement grenu et renferme de nombreux bioclastes de quelques millimètres. Son contact avec la matrice est toujours irrégulier, irrégularité mise en valeur par la fine zone noire sous corticale.

Les éléments figurés visibles sous binoculaire sont nombreux, variés et relativement grossiers. Ils sont généralement plus visibles dans les zones brunes que dans les zones sombres, ce qui ne signifie pas leur répartition préférentielle. La texture est *wackestone*, avec des grains généralement bien individualisés. Sur un fond d'éléments sphériques aux contours assez nets (des pelloïdes) se détachent quelques microquartz détritiques anguleux, dont certains atteignent 750 microns, de nombreuses gravelles noires aux contours nets, ainsi que des points charbonneux assez inégalement répartis dans la matrice. Des taches opaques, sphériques et de teinte rouille sont fréquentes dans la zone brune. Elles ne dépassent qu'exceptionnellement les 5 millimètres.

Les bioclastes sont très fragmentés et plus grossiers que dans les autres types de silex issus des craies du Turonien supérieur de Touraine et du Poitou. Il s'agit de spicules de Spongiaires, de Lamellibranches, de Foraminifères, de Bryozoaires et de nombreux débris coquilliers difficiles à identifier (Gastéropodes, Mollusques). Il n'est pas rare d'observer un fragment de Bryzoaire de plus d'un centimètre sous forme d'une dentelle blanchâtre se détachant bien du fond plus foncé.



*Figure n°15 : détail du silex à cœur noir de Coussay (40 mm. de hauteur).
La Guittière, Coussay-les-Bois (Vienne).*

Ce silex, lorsqu'il est patiné, reste assez aisément identifiable, d'abord par son grain grossier, toujours visible, ensuite par le fait que certains grains conservent leur teinte originelle. En outre, la zone sous corticale noire est toujours visible.

Ce silex se rencontre, dans l'état actuel des prospections, exclusivement dans le vallon de la Loire, entre Coussay-les-Bois et Leigné-les-Bois (Vienne) (fig. 16). Ponctuellement, on le retrouve plus bas dans la vallée, parfois jusque dans les alluvions de la Creuse, mais toujours sous forme de blocs cryofractés. Récemment, dans le cadre d'une fouille préventive sous la direction de Pierrick Fouéré, quelques dalles ont été trouvées au nord de la Roche-Posay sous plusieurs mètres de colluvions de versant. Enfin, je n'en ai jamais retrouvé au-delà de Leugny (Vienne).

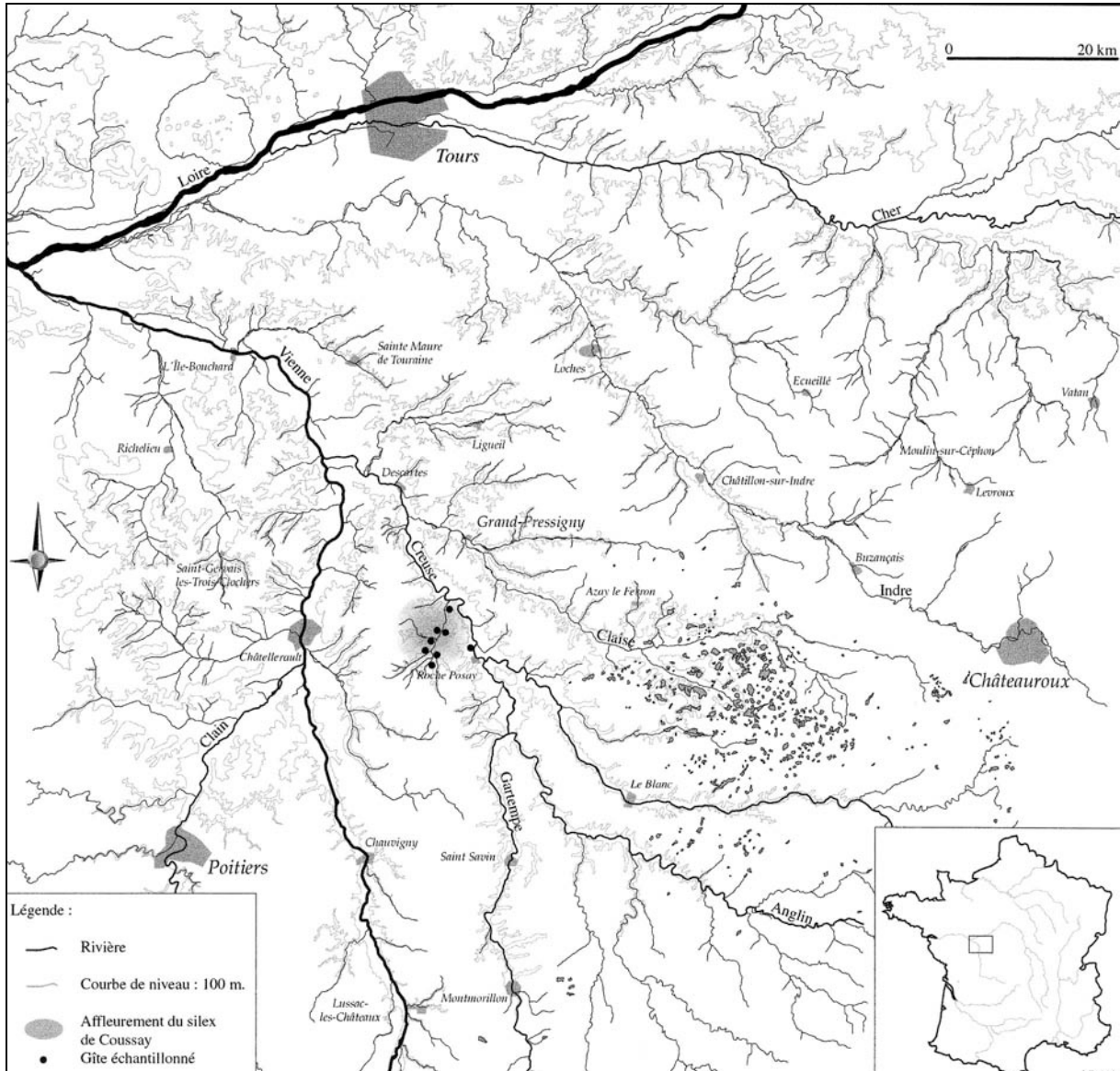


Figure n°16 : Aire d'affleurement du silex de Coussay.

. Le silex noir de Larcy : (type "C3c-3" d'Aubry)

Ce silex, connu et décrit de longue date (Valensi, 1957 ; Aubry, 1991...), possède les mêmes caractéristiques générales que le silex brun classique du Grand-Pressigny, à l'exception de sa couleur d'un noir parfois profond. Il est traditionnellement rapporté à la moyenne vallée du Brignon, proche de Larcy, au sud de Neuilly-le-Brignon (Indre-et-Loire) (fig. 17).

Parmi les silex noirs de la vallée du Brignon se détache un type particulièrement reconnaissable : présent sous forme de rognons réguliers ou de petites dalles (moins de 40 centimètres), ce silex discrètement zoné de teintes grises présente un cortex assez épais avec une zone sous corticale opaque ponctuée (fig. 17 bis).

La matrice est particulièrement homogène bien que le grain reste toujours visible. Ce silex est noir et présente souvent quelques zones infracentimétriques parallèles grises avec une très légère différence de translucidité entre les zones. Elles sont assez proches du cortex. Les plages mal silicifiées sont rares et se concentrent généralement au cœur de la dalle ou du rognon. Des petites taches blanchâtres cotonneuses (résidus calcaires) et des éléments allongés plus nets (bioclastes) ponctuent la surface noire. Ils se répartissent de façon assez harmonieuse.

Le cortex est grenu, résistant et assez épais (plus de 10 millimètres). Il est souvent gris jaune ou gris orangé et présente un contact net avec le reste de la matrice. La base de ce cortex, au contact avec la matrice, présente des points sombres et translucides. Ils ne sont pas nécessairement nombreux et répartis de façon assez irrégulière. De forme arrondie, ils mesurent moins de 1,5 millimètre. Il s'agit, pour la plupart, de spicules de Spongiaires dont le canal médulaire est parfois encore observable.

Les éléments figurés sont comparables à ceux observés dans le faciès brun classique. Les microquartz détritiques ressortent d'autant mieux que la matrice est noire, ainsi que les bioclastes calcaires. Il s'agit de spicules de Spongiaires, de Lamellibranches, de Foraminifères, de Bryozoaires et de débris coquilliers divers.



Figures n°17 et n°17 bis : silex noir de Larcy.

*A gauche, silex noir à cortex « classique », Bourdel, Neuilly-le-Brignon (Indre-et-Loire) ;
à droite : silex noir à cortex ponctué, racloir de la collection Reignoux,
Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny (dépôt AMGP).*

Le silex noir, lorsqu'il est patiné, ressemble beaucoup au type brun cireux classique du Grand-Pressigny : la patine blanche, plus ou moins ponctuée, révèle la présence de certains bioclastes. Pour l'instant, je ne dispose pas de critère fiable, en dehors de la teinte parfois observable par translucidité ou à la faveur d'une cassure fraîche, pour les discriminer à coup sûr.

Ce silex noir à cortex ponctué, comme le silex noir à cortex "classique", n'a donc actuellement été rencontré que dans la moyenne vallée du Brignon, au sud de Neuilly-le-Brignon (Indre-et-Loire). Le premier est moins fréquent que le second. Pour autant, du fait de leur répartition géographique comparable, je ne les isolerai pas en deux types distincts (fig. 18).

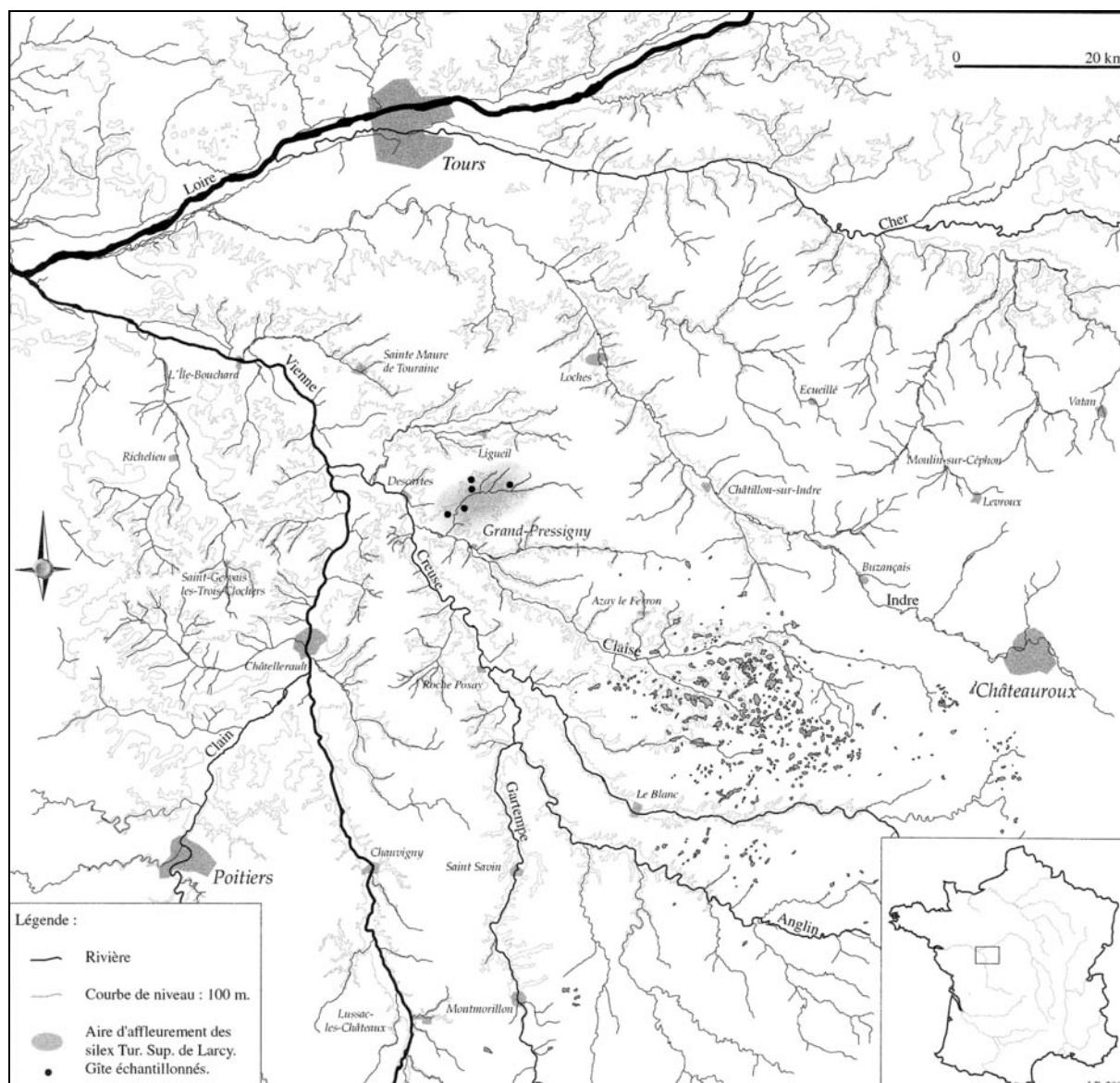


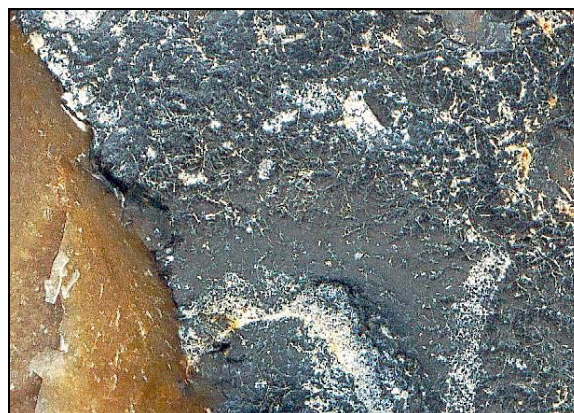
Figure n°18 : Aire d'affleurement du silex de Larcy.

. Le silex à cortex noir de Confluent : (type "C3c-4" d'Aubry)

Ce silex a été découvert et décrit par T. Aubry sous le nom de "C3c-4" (Aubry, 1991, p. 109). Il s'agit d'un silex gris à gris foncé, généralement zoné, et présentant un néocortex "noir vernissé, lisse à « coups d'ongle » caractéristique d'un transport à l'Eocène" (Aubry, 1991, p. 109). Son cortex très particulier le rend aisément identifiable.

Ce silex se rencontre volontiers en petits volumes réguliers et, parfois, en dalles importantes (une cinquantaine de centimètres). En règle assez générale, les plus gros volumes sont très altérés, par le gel notamment, et restent difficiles à exploiter.

Il existe une assez grande variété d'aspect pour ce silex à cortex noir vernissé : le grain est généralement assez grossier mais peut, dans certains petits rognons, être particulièrement fins. A l'inverse, certaines silicifications sont très grenues et pratiquement inexploitable. D'une façon générale, ce silex "est zoné de gris (R73) et de gris très foncé (T73), il peut présenter des zones brunes ou brunes rouges ainsi que des ponctuations noires millimétriques." (Aubry, 1991, p. 109). Il existe de légères différences de translucidité entre les zones, mais sans réel granoclassement. Certaines zones particulièrement sombres ont cependant peu de grains visibles (fig. 19).



*Figures n°19 et n°19 bis : silex à cortex noir de Confluent.
A gauche : silex zoné, La Pierre Levée, Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire).
A droite : détail du cortex noir vernissé à « coups d'ongle »,
Confluent, Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire).*

Son cortex, qui est en fait le plus souvent un néocortex, est donc noir, luisant et vernissé. Il est toujours fin (moins de 1 millimètre) et les chocs liés au transport éocène ont déterminé des fissures (cônes incipients) profondes de quelques millimètres. La limite de ce néo-cortex noir avec la matrice est assez régulier et net. Il existe parfois une zone sous corticale sombre plus ou moins épaisse et plus translucide que le reste de la matrice (fig. 19 bis).

Les éléments figurés sont relativement nombreux et diversifiés mais, dans les zones les plus translucides, sont très dissous. Ceci est confirmé en lame mince avec une intense cristallisation fibreuse dans ces zones. Pour autant, quelques microquartz détritiques restent visibles sur un fond d'éléments sphériques aux contours peu nets (des pelloïdes). De nombreux petits points noirs charbonneux très nets sont systématiquement observés. Ils se

répartissent de façon plutôt aléatoire. Les bioclastes sont généralement assez dissous, mais certains restent identifiables : spicules de Spongiaires, Lamellibranches et divers débris coquilliers.

Ce silex à cortex noir, lorsqu'il est patiné, reste aisé à identifier, d'abord parce que les zonations ou le litage restent visibles, ensuite par le fait que certains bioclastes ne se patinent pas. Ces derniers se révèlent donc sur le fond clair.

Ce type de silex, primitivement issu des craies du Turonien supérieur et altéré notamment à l'Eocène, n'est actuellement connu que dans les alluvions de la confluence de la Gartempe et de la Creuse. A l'instar de T. Aubry, j'en ai récolté dans les alluvions de la Creuse, au moins jusqu'à Descartes (Indre-et-Loire). Il est même fréquent sur certaines plages de terrasses alluviales entre Barrou et la Guerche (Indre-et-Loire) (fig. 20).

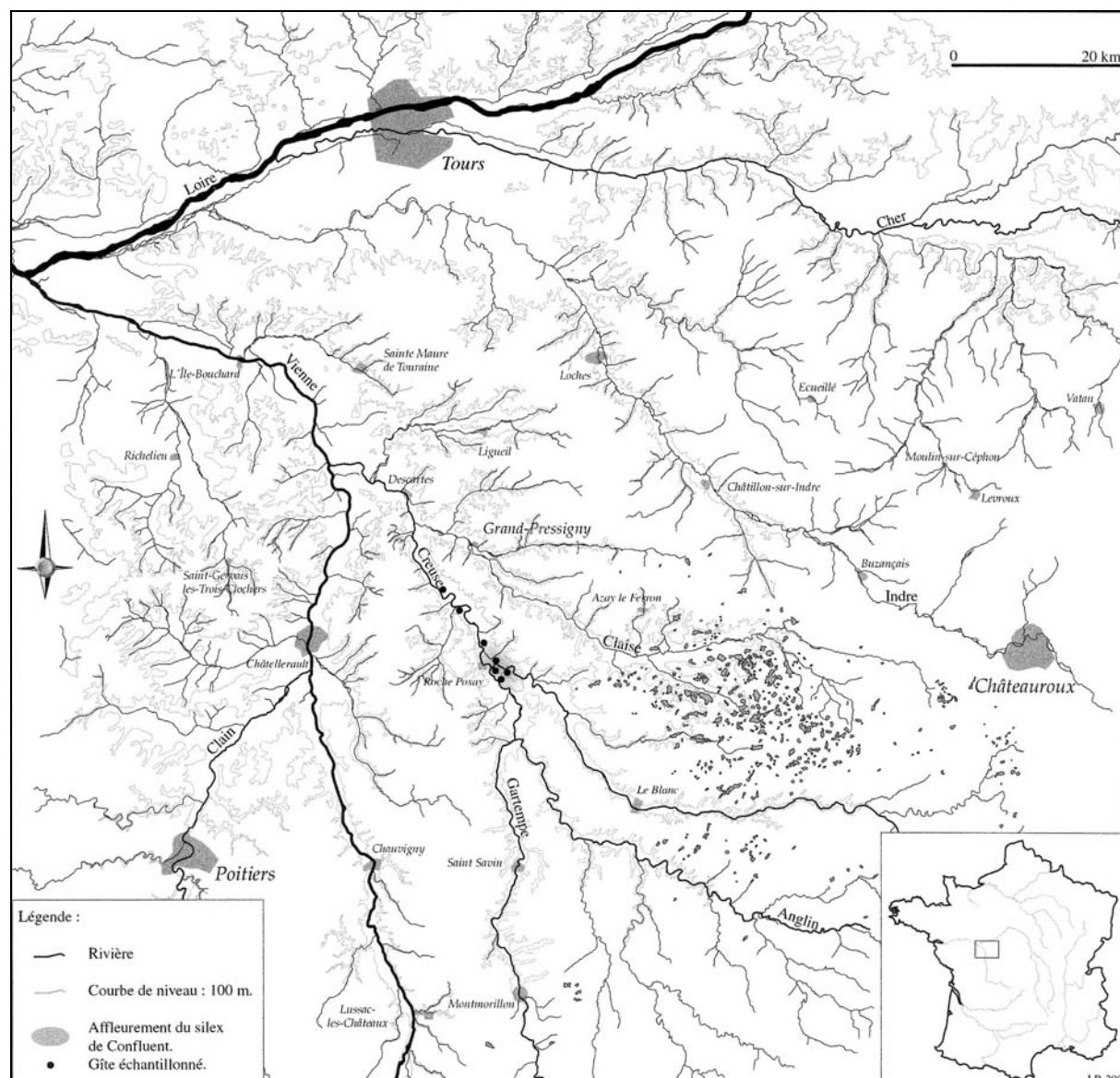


Figure n°20 : Aire d'affleurement du silex de Confluent.

1-2-2-3 : Les principales autres ressources lithiques régionales :

Je présente maintenant les principaux autres silex disponibles en Touraine et Poitou. Cette documentation fait largement appel aux déterminations et cartographies antérieures auxquelles je renvoie le plus souvent (Aubry, 1991 ; Fouéré, 1994), mais aussi à mes propres prospections. Ainsi, j'ai précisé la répartition géographique de certains silex comme le silex gris ponctué du Bajocien ou certains silex tertiaires. Dans le même temps, j'ai documenté la variabilité de matières jusqu'alors ignorées, comme le silex de Civaux ou celui des Cottés.

Pourtant, il n'a pas toujours été possible, en partie du fait de l'imprécision inhérente à tout écrit et toute cartographie à grande échelle, de lier mes observations à celles effectuées par ces auteurs. Mais j'ai tenté, autant que possible, de rendre à ces auteurs les descriptions qui leur reviennent.

Comme pour les silex du Turonien supérieur, les autres ressources lithiques régionales peuvent être regroupées en deux ensembles : les silex de vaste répartition géographique et les silex bien localisés dans le paysage. Je les présente donc ici selon cet ordre en respectant toutefois les attributions géologiques qu'ont proposées les différents auteurs.

1-2-2-3-1 : Les silex de Touraine et Poitou à vaste répartition géographique :

. Les silex jaspéroïdes du Lias : (type "L1/2" d'Aubry ; type "jaspéroïde" de Fouéré).

Ce groupe de silex jaspéroïdes "*correspond aux silicifications épigénétiques de l'Hettangien associées aux remontées minéralisantes de la bordure du Massif Central.*" (Aubry, 1991, p.97). Formé au-delà de la région étudiée, j'ai tout de même pris en compte ce type de matériau car, d'une part, il est présent dans bon nombre des séries étudiées et, d'autre part, on le trouve ponctuellement dans les terrasses alluviales de la Vienne et de la Creuse.

Ces silex se rencontre sous des formes assez variables, depuis le bloc sans cortex de près de 50 centimètres au petit nodule à cortex épais, en passant par le bloc à néo-cortex

Les silex jaspéroïdes, toujours opaques, « *ont alors un aspect uni, parfois parcourus de petits filons blancs de quartz ou de barytine. Le grain est très fin à grossier, tout type de rugosité pouvant se trouver dans le même échantillon.* » (Fouéré, 1994, p. 82). Les teintes sont variées, « *allant du jaune au brun « chocolat » en passant par toutes les nuances de beige ou de rouge. Des mouchetures noires de manganèse pouvant évoluer vers des dendrites sont fréquentes.* » (Fouéré, 1994, p. 84) (fig. 21).



Figure n°21 : silex jaspéroïde à dendrite, probablement du Lias. La Borde, Goux (Vienne). Récolté dans les alluvions de la Vienne. Lithothèque J. Airvaux.

Ces silicifications sont originaires de diverses formations du Jurassique ancien de la bordure ouest du Massif Central et se retrouvent, généralement sous forme de petits volumes, dans les alluvions de la Creuse, de l'Anglin, de la Gartempe et de la Vienne.

. *Le silex gris ponctué du Bajocien : (type "J1-1" d'Aubry ; type "Bajocien inférieur ponctué" de Fouéré).*

Ce type de matière "correspond au silex en nodule terrier des calcaires dolomitiques du passage Aalénien / Bajocien. C'est un silex opaque à grain grossier présent sous deux faciès, l'un est de teinte jaune olive (N87) l'autre est de teinte gris (P73) à gris très foncé (T73). En lame mince il est riche en spicules de spongiaires et résidus carbonatés. Le cortex peut être absent, le rapprochant de la définition de la chaille (...)" (Aubry, 1991, p. 99).

Les bioclastes sont fréquents dans ce silex, notamment de la famille des *Micrhystridium* (Valensi, 1953, p. 74).

Ce silex connaît une très vaste répartition géographique et peut être observé en place dans certaines falaises bordant les vallées de la Creuse, de l'Anglin, de la Gartempe, de la Vienne et du Clain. Particulièrement difficile à tailler lorsqu'il est prélevé en gîte autochtone, probablement en raison de résidus carbonatés, il acquiert une meilleure aptitude à la taille après un séjour dans les argiles de décarbonatation. C'est le cas, par exemple, dans la vallée de la Gartempe, au sud de Saint-Savin (Vienne) et, surtout, dans la vallée de la Vienne entre Lussac-les-Châteaux et Civaux (Vienne) où il constitue, dans certaines séries moustériennes,

la matière première principalement exploitée. C'est aussi le cas dans la vallée du Clain, au nord de Poitiers, où ce silex gris ponctué constitue pratiquement la seule ressource lithique du secteur (fig. 22, 22 bis et 22 ter).



*Figures n°22, n°22 bis et n°22 ter : silex gris ponctué du Bajocien.
A gauche : Le Breuil, Ciron (Indre), vallée de la Creuse.
Au centre : Le Taillis des Coteaux, Antigny (Vienne), vallée de la Gartempe.
A droite : La Coilerie, Migné-Auxance (Vienne), vallée du Clain.*

. Les silex oolithiques lités du Bathonien : (types "J2-1" et "J2-2" d'Aubry).

Les types "J2-1" et "J2-2" regroupent en fait les mêmes silicifications, les secondes comportant "un cortex roulé ou une patine jaunâtre due au transport dans les alluvions de la Creuse." (Aubry, 1991, p. 101). Je n'ai pas distingué ces "deux" silex car, en l'absence de surface naturelle, il est impossible de réellement les discriminer. On outre, ce serait prendre le risque, en fonction des schémas opératoires représentés dans les séries étudiées, d'artificiallement sur-représenter un type par rapport à l'autre.

Ces silex finement lités, documentés par T. Aubry, "se présentent dans les argiles de décalcification du Bathonien sous forme de petits nodules irréguliers." (Aubry, 1991, p. 101). Ils sont "généralement opaques à cassure très lisse, dont le cortex est de type oolithique. La structure de type wackestone ou mudstone est généralement soulignée par le contraste entre le ciment translucide et pellets, oolithes ou bioclastes opaques de teinte jaune (L85) à rouge (R39)." (Aubry, 1991, p. 101).

De mon côté, j'ai observé, dans la vallée du Salleron notamment, des échantillons finement lités, de teintes plutôt claires, oolithiques et translucides qui pourraient appartenir à cet ensemble de silex (fig. 23).

Les silex oolithiques lités du Bathonien se rencontrent sur une assez vaste région : dans les vallées de la Creuse et de Bouzanne, mais aussi dans la vallée de l'Anglin et de ses affluents, la Bénaize et le Salleron (Aubry, 1991, figure n°23, p. 100). J'en ai aussi récolté dans la vallée de la Gartempe, à quelques kilomètres au sud de Saint-Savin (Vienne), sous forme de petits blocs.

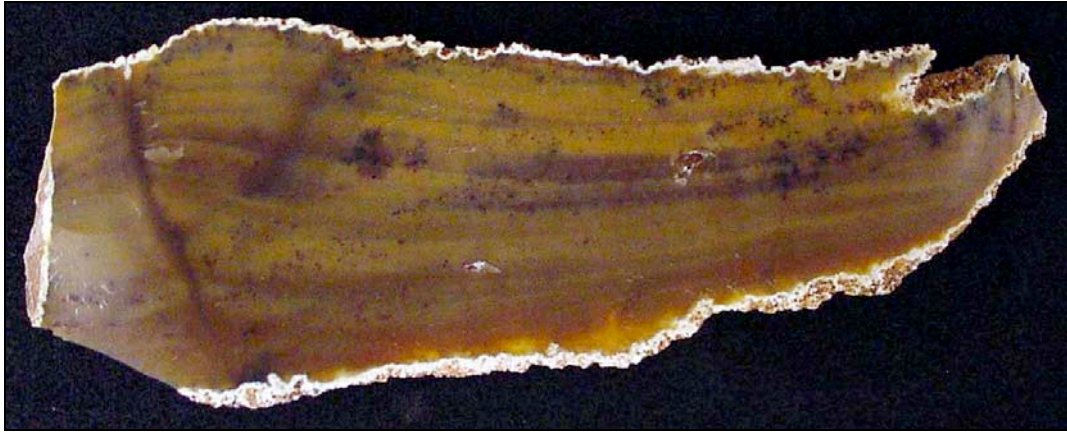


Figure n°23 : silex lité oolithique du Bathonien.
Doussac, Béthines, (Vienne).

. *Les silex bruns bioclastiques du Bajocien / Bathonien : (type "silex du Dogger" de Fouéré).*

D'une façon générale, et à l'instar de P. Fouéré (1994, p. 90), l'attribution au Bathonien ou au Bathonien n'étant que très rarement liée à une observation du silex dans sa matrice, en concordance avec le fait qu'on les rencontre dans des argiles de décalcification qui recouvrent indistinctement le Bajocien et le Bathonien, je parle donc plus volontiers de silex bajociens / bathoniens.

Ces silex bruns plus ou moins foncés, souvent riches en bioclastes, présente une assez grande diversité. On les rencontre dans les altérites du Bajocien / Bathonien dans la sud de la Vienne, notamment dans la région de Goux et Lussac-les-Châteaux (Vienne) (fig. 24 et 24 bis).

Ces silex "*sont généralement de forme régulière, parfois tourmentées, dépassant rarement une trentaine de centimètres dans les plus grandes dimensions. (...) Le cortex est généralement finement grenu, d'épaisseur variable, de teinte ocre jaune pouvant être plus foncé dans les argiles de décalcification.*" (Fouéré, 1994, p. 92).

Les teintes sont assez variables, allant du brun vif au marron foncé en passant par quelques bruns gris. Il peut exister un granoclassement en fonction des zonations, les zones au cœur du rognon étant plus grenues et opaques. Parfois, pour les rognons à cortex épais notamment, la trame est unie et ponctuée.



Figures n°24 et n°24 bis : silex bioclastiques du Bajocien / Bathonien.
A gauche et à droite : Les Bordes, Goux (Vienne).

Le grain, de texture *mudstone* à *packstone* et même parfois *wackestone*, est plutôt grossier et riche en bioclastes. Ces derniers sont, entre autres, des entroques de crinoïdes, des gros spicules, quelques foraminifères et de fréquents débris végétaux. En outre, « *les quartz détritiques sont absents de tous ces faciès.* » (Fouéré, 1994, p. 93).

La répartition de ces silex bruns bioclastiques du Bajocien / Bathonien est assez vaste, dans tout le détroit du Poitou. Les gîtes les plus significatifs sont situés dans la vallée de la Vienne, au sud de Lussac-les-Châteaux où d'assez gros volumes à cortex épais sont disponibles. On les rencontre volontiers dans les alluvions de la Vienne, mais l'absence d'altération significative de leur cortex semble indiquer la proximité du gîte autochtone.

. *Les silex fins du Turonien inférieur* : ("type 07" de Masson ; types "C3a-1", "C3a-2", "C3a-3" et "C3a-4" d'Aubry).

Même s'ils sont un peu excentrés par rapport à la région étudiée, je signalerai ces très importants silex des vallées de l'Indre et du Cher, décrits par A. Masson puis T. Aubry, car ils sont presque systématiquement présents dans les industries paléolithiques de Touraine et du Poitou. Ils sont aussi connus sous le nom de "silex blond" ou "silex de Meusnes", exploité au moins depuis le 18^{ème} siècle pour la fabrication de pierres à fusil.

D'abord attribués à un "*Sénonien vraisemblable*" (Masson, 1981, p. 83), ces silex sont en fait issus des craies marneuses du Turonien inférieur (Aubry, 1991, p. 106). Il s'agit de silex de grain fin à très fin, le plus souvent translucides, "*avec un cortex pulvérulent de teinte blanche ou brune jaune*" (Aubry, 1991, p. 106) lorsqu'ils sont prélevés en gîte autochtone ou sub-autochtone. Dans les formations alluviales, le cortex est souvent absent.

La trame du type "C3a-1", généralement uniforme, de teinte brune légère à grise, verdâtre à jaunâtre clair, et parfois même noire, comporte souvent "*des inclusions sous forme de taches blanches opaques, de ponctuations grises*" (Aubry, 1991, p. 106).

Ce silex se rencontre principalement dans la vallée du Cher, à l'affleurement en amont de Selles-sur-Cher et de Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Il est aussi très présent dans les formations alluviales du Cher, jusque dans la Loire. Il est aussi présent, plus discrètement semble-t-il, dans les vallées de l'Indre et de l'Indrois, au nord de Loches (Indre-et-Loire).



Figure n°25 : silex fin à dendrites du Turonien inférieur.
Alluvions du Cher, Saint-Aignan (Loir-et-Cher).
Don J. Pelegrin.

Le type "C3a-2" est "un faciès à inclusions dendritiques, ponctuations, remplissage de serpules de teinte noire ou brune rouge (...)." (Aubry, 1991, p. 106). Cette variété de silex est localisée dans la vallée du Nahon, affluent sud du Cher (fig. 25).

Le type "C3a-3" est "de teinte grise foncée, translucide, avec une couche sous corticale opaque blanche (...)." (Aubry, 1991, p. 106). Ce silex est localisé dans la vallée du Renon, au sud de Sembleçay (Indre). Nous en avons rencontré un type très similaire, en petits blocs, dans la vallée de l'Indrois, au nord de Loches (Indre-et-Loire), dans des argiles colluvionnées.

Les type "C3a-4" est "opaque zoné de teinte très vives ; jaune rouge (P59), rouge sombre (S15), rose (M13) et jaune (M60). La couche sous corticale opaque de teinte jaune est riche en opale." (Aubry, 1991, p. 106).

A l'échelle de cette étude, je regroupe ces silex dans un même type à vaste répartition géographique puisque, le plus souvent, j'ai affaire à la variété grise translucide à taches opaques.

. *Les meulières du Tertiaire : (types "E7b-G1-1" et "E7b-G1-2" d'Aubry ; type "meulière caverneuse" de Fouéré).*

Ces silex connaissent une assez grande variabilité morphologique, souvent en plaques ou blocs peu épais, il est aussi possible de récolter de grandes dalles généralement irrégulières. *"Ces silicifications lacustres rencontrées dans des régions très diverses ont été attribuées généralement au passage Ludien supérieur / Stampien inférieur."* (Aubry, 1991, p. 110).

"Le cortex est assez caractéristique, très irrégulier et « carié ». Les lacunes sont fréquentes (...)." (Fouéré, 1994, p. 107). La matrice, elle aussi souvent lacunaire, est généralement translucide à grain moyen à grossier, parfois très fin. La trame est uniforme, parfois tachetée, avec de nombreuses inclusions blanches opaques. Les teintes sont généralement grises à brunes, avec des variantes rosées (fig. 26).



*Figure n°26 : meulière tertiaire translucide.
La Bouffonnerie, Archigny (Vienne).*

Malgré la grande variabilité de ces meulières et à de rares exceptions près, il reste très difficile dans l'état actuel de la documentation de localiser avec précision certains types. On trouve en effet indistinctement des meulières grises ou brunes, fines ou grenues...dans les mêmes gîtes et parfois dans la même dalle.

Pour autant, j'ai assez largement prospecté l'interfluve Vienne / Creuse et certaines caractéristiques semblent plutôt localisées dans le paysage. J'ai noté, par exemple, que les meulières du plateau de la rive gauche de la Gartempe, à hauteur de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne), sont particulièrement riches en éléments tubulaires fins, agglomérés et généralement creux (terrier, radicelles ?). Les teintes varient du brun au rouge. Ce silex

translucide correspond probablement au type "E7b-G1-2" d'Aubry qui, dans sa classification, n'est pas localisé avec précision.

C'est aussi le cas du "silex marron marbré des Cottés" qui, même si je n'ai pas été en mesure d'identifier précisément le gîte, paraît particulièrement localisé. Je reviendrai sur cette matière plus loin.

Mais, dans l'ensemble, nous rencontrons ce silex de façon plus ou moins continue sur les plateaux depuis Châtellerauld jusqu'à Lussac-les-Châteaux (Vienne), notamment dans la vallée de l'Ozon.

1-2-2-3-2 : Les silex localisés de la Touraine et du Poitou :

J'expose dans cette partie, sur la base des cartographies antérieures (Aubry, 1991 ; Fouéré, 1994) et de mes propres prospections, certains silex constituant, à l'échelle régionale avant tout, de bons marqueurs de déplacement. Comme pour le précédent ensemble, j'ai respecté les attributions géologiques proposées par les auteurs.

. Le silex gris zoné de Civaux :

Ce silex très particulier a été découvert par Jean Airvaux dans les formations alluviales de la rive gauche de la Vienne, au nord de Civaux (Vienne). Sa structure permet de penser qu'il est originaire des formations bajociennes sous jacentes.

Il se présente en rognons ovoïdes réguliers pouvant atteindre une quarantaine de centimètres au maximum. Son cortex est très reconnaissable : fin (moins de 1 mm.), lisse, résistant et régulier.

La matrice est toujours opaque, à grains grossiers. La trame, litée, alterne des niveaux gris plus ou moins foncés et des niveaux gris clair. Certains petits rognons sont parfaitement noirs. De nombreuses taches noires ou blanches constellent la surface. Il s'agit de plages mal silicifiées et de bioclastes (spicules, entroques de crinoïdes et divers débris coquilliers).

Ce silex, très probablement issu des calcaires bajociens du Poitou, présente une structure proche du type « gris ponctué du Bajocien », le litage et l'homogénéité en plus. En outre, son cortex lisse et fin est tout à fait caractéristique (fig. 27). Son séjour dans les alluvions de la Vienne est probablement à l'origine de la pénétration d'oxydes.

Dans l'état actuel de mes prospections, ce silex n'est disponible que dans les formations alluviales de la rive gauche de la Vienne à hauteur de Civaux. Ponctuellement, près de la grotte de la Marche (Lussac-les-Châteaux) par exemple, j'ai récolté des échantillons s'approchant de ce type, sans jamais atteindre la même homogénéité et avec un cortex grenu et épais.



Figure n°27 : silex de Civaux.
Carrière de la Centrale EDF, Civaux (Vienne).

. Le silex à grosses oolithiques de l'Anglin : (type "J1-2" d'Aubry).

Ce silex, très reconnaissable, "est caractéristique des calcaires oolithiques de la transition du Bajocien et du Bathonien. La silicification peut affecter des blocs dépassant la demi tonne. La silicification est plus intense dans la zone sous corticale. La partie extérieure est généralement translucide, passant progressivement à un calcaire oolithique silicifié vers l'intérieur des blocs." (Aubry, 1991, p. 99) (fig. 28).

Ce silex à grosses oolithes présente des teintes variant du gris bleuté au rose, rouge ou jaune. Diverses inclusions (dendrites et ponctuations noires ou rouges) sont fréquentes.

Ce silex est principalement localisé dans la vallée de l'Anglin et dans la vallée de la Bénaize (Aubry, 1991, figure n°23, p. 100). Nous avons récolté quelques échantillons particulièrement homogènes compatibles avec ce type de silex dans la vallée de la Gartempe, au sud de Saint-Savin (Vienne), ainsi que dans la vallée de la Creuse à Ciron (Indre).



Figure n°28 : silex à grosses oolithes de l'Anglin.
Fontigon, Saint-Hilaire-sur-Bénaize (Indre).

. Le silex fin du Bathonien de l'Anglin : (type "J2-3" d'Aubry).

Ce silex "est d'excellente qualité, à grain très fin, translucide. Des inclusions sous forme de ponctuations ou de dendrites noires ou brun rouge sont courantes." (Aubry, 1991, p. 101). Il est généralement de teinte grise plus ou moins foncée.

Il est localisé dans la vallée de l'Anglin (Aubry, 1991, figure n°23, p. 100) et nous l'avons ponctuellement aussi récolté dans les formations alluviales jusqu'à la confluence avec la Gartempe. Dans ces conditions, le cortex est altéré et une zone sous corticale brune et translucide existe (fig. 29).

Ce silex, malgré sa localisation réduite peut être confondu, dans certains cas, avec les silex fins du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher et avec certaines meulière grises particulièrement homogènes. Ce problème a d'ailleurs fait l'objet de recherches particulières (mesure de la densité, absorption d'ondes lumineuses) par T. Aubry (1991, p. 78).

Sa détermination demande donc une certaine prudence, d'autant plus si la pièce étudiée est patinée.

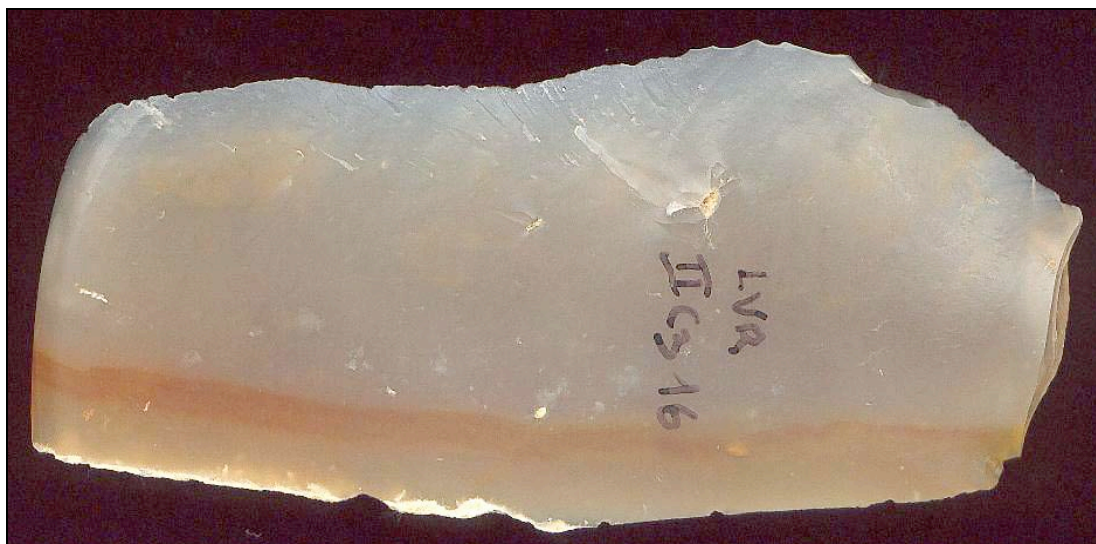


Figure n°29 : Silex fin du Bathonien de l'Anglin.
Couche 3, Le Lavier, Chaumussay (Indre-et-Loire).

. Le silex oolithique translucide de la Bénéaize : (type "J2-4" d'Aubry).

Ce silex "se présente sous la forme de grandes dalles dans la vallée de la Bénéaize. Ce type translucide de teinte rouge faible (S20) à rouge (P20) possède une texture très homogène." (Aubry, 1991, p. 101).

Il est localisé dans la vallée de la Bénéaize (Aubry, 1991, figure n°23, p. 100). J'ai rencontré un type très comparable, en petits volumes exploitables et généralement assez rouge, dans la vallée de la Gartempe, entre Montmorillon et Saint-Savin (Vienne) (fig. 30).



Figure n°30 : silex oolithique translucide de la Bénéaize.
Issé, Jouhet (Vienne).

. *Le silex zoné du Cénomaniens : (type "C2b" d'Aubry).*

Ce silex est issu des "craies glocauniennes du Cénomaniens supérieur. Le cortex est peu épais, à surface irrégulière. Le silex est opaque ou légèrement translucide en fonction du litage ou d'une zonation parallèle au cortex. Les teintes représentées sont le gris très foncé (T73), le gris clair (M73), le jaune brun (N77) et le brun rouge (P49)." (Aubry, 1991, p. 104).

Souvent fin et homogène, ce silex est ponctuellement disponible dans la vallée de la Creuse (Aubry, 1991, figure n°25, p. 103). J'ai récolté quelques plaquettes particulièrement homogènes, brun très foncé à cœur et brun rouge sous le cortex, à Pré-Picault au nord de Preuilley-la-Ville (Indre) (fig. 31).



*Figure n°31 : silex zoné du Cénomaniens.
Pré-Picault, Preuilley-la-Ville (Indre).*

. *Le jaspé de Fontmaure : (décrit par L. Pradel, 1982 ; type "E7b-3" d'Aubry).*

Les jaspés de Fontmaure "constituent une variante des silicifications épigénétiques à partir des silicifications du Cénomaniens et du Turonien." (Aubry, 1991, p. 111).

Ce matériau jaspéroïde comporte une cassure grasse et luisante. Il peut être uni et, dans ce cas, généralement jaune, ou taché de teintes vives, variant du rouge au violet et du gris vert au brun. Les éléments figurés sont très rares (fig. 32).

Il n'affleure, dans l'état actuel des recherches, que dans un petit vallon sec à l'ouest de Vellêches (Vienne). Sa détermination est généralement aisée, d'autant que, dans les séries où je l'ai toujours rencontré en quantité anecdotique, il n'était jamais patiné.



Figure n°32 : Jaspe de Fontmaure.
Fontmaure, Vellèches (Vienne).

. Le silex marron marbré des Cottés :

Ce silex très particulier, très probablement rencontré par d'autres chercheurs en Touraine et Poitou, était encore inédit. Ceci s'explique d'autant mieux que son gîte reste, malgré mes prospections, inconnu. D'après sa répartition quantitative dans les séries paléolithiques étudiées, ce silex peut se trouver sur le plateau de la rive gauche de la Gartempe, probablement au nord de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

La morphologie des silicifications n'est pas clairement définie : il peut s'agir, d'après l'étude des séries aurignaciennes de la Grotte des Cottés où cette matière est bien représentée, de plaquettes plus ou moins épaisses. Le cortex est blanc, pulvérulent et assez épais (5 mm.).

La matrice est marbrée de zones blanches opaques se détachant nettement sur le fond généralement marron foncé. Les marbrures peuvent être très discrètes dans certains volumes particulièrement homogènes. Le grain est fin et la cassure grasse. Les éléments figurés sont rares : il s'agit de fragments coquilliers et d'éléments allongés non identifiés. Dans l'ensemble, cette matière évoque une origine probablement tertiaire (fig. 33).

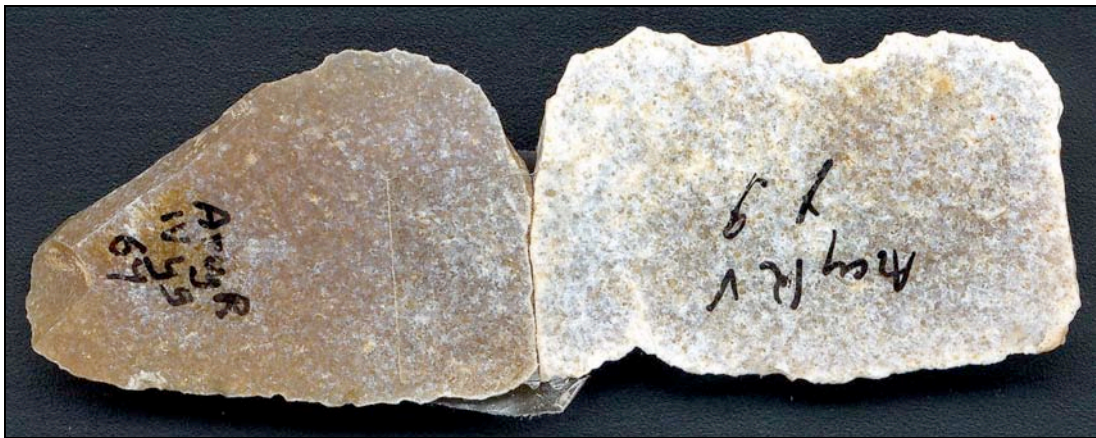
Faute de mieux, je rapporterai ce silex, très présent dans certains sites étudiés, à de probables gîtes tertiaires de la rive gauche de la Gartempe, secteur actuellement très boisé.



*Figure n°33 : silex marron marbré des Cottés.
Couche aurignacienne, grotte des Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé, (Vienne).
Collection J. Pradel.*

2^{ème} PARTIE :

**EXPLOITATION ET CIRCULATION
DES SILEX DE LA RÉGION DU GRAND-PRESSIGNY
AU PALÉOLITHIQUE**



*Lame en silex brun du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.
Couches 4 et 5, Grotte du Renne, Arcy-sur-Cure (Yonne).*

2-1 : INTRODUCTION A L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE :

Nous cherchons d'une part à étudier les modes d'acquisition et d'exploitation des silex de la région du Grand-Pressigny durant les différents moments du Paléolithique et, d'autre part, à étudier la dispersion de certains de ces silex.

2-1-1 : Méthodologie :

2-1-1-1 : La notion de chaîne opératoire : intérêts pour l'étude de l'origine des silex.

Les comportements d'acquisition et d'exploitation des ressources des différents groupes paléolithiques apparaissent relativement diversifiés et correspondent certainement à une grande variété d'organisation sociale, économique et territoriale de ces groupes. Il en résulte une riche diversité des assemblages lithiques et osseux, témoins des choix culturels des sociétés qui les ont produits.

L'outil privilégié des préhistoriens pour rendre compte de cette diversité des comportements techniques et économiques des groupes paléolithiques est la chaîne opératoire (Leroi-Gourhan, 1964). Par la reconstitution des différentes étapes menant à l'obtention de tel ou tel outil lithique, osseux ou autre, la chaîne opératoire restituée, dans les meilleures conditions, la dynamique de production de ces objets dans le temps et l'espace. Elle est généralement résumée en quatre étapes que sont l'acquisition de la matière première, la production des outils, la consommation de ces outils puis leur abandon (Karlin, Bodu, Pelegrin, 1991).

L'utilisation de ce mode de classement des objets lithiques paraît, dans le cadre de cette étude, particulièrement appropriée. En outre, face à la diversité des industries étudiées, il s'est rapidement avéré illusoire d'utiliser des phasages technologiques pré-établis qui, s'ils ont l'avantage de permettre une synthèse aisée, ont surtout l'inconvénient d'abolir les reliefs et les nuances de certaines chaînes opératoires.

Le travail au cas par cas me permet d'une part de disposer d'informations relatives à la collecte et à l'utilisation de chacun des silex prélevés et, d'autre part, de comparer dans le temps les comportements des groupes paléolithiques.

2-1-1-2 : Méthode d'étude des séries lithiques :

En pratique, afin d'être en mesure de rapprocher chacun des objets étudiés de l'une ou plusieurs des étapes opératoires représentées sur le site, j'ai observé les informations suivantes (Inizan *et al.*, 1995), regroupées dans une base de données informatisées dans le but d'en faciliter le traitement :

- *Informations générales* : elles sont relatives au site étudié (site, couche, numéro de l'objet).
- *Etat de surface* : les états de surface sont d'autant plus importants à caractériser dans notre cas qu'ils apportent d'une part des informations importantes sur la possibilité de porter un diagnostic correct sur les matières premières (une série trop fortement patinée posera nécessairement plus de problèmes), et d'autre part, de connaître l'état de conservation de la série. Je retiens donc les deux informations suivantes :

- *Fraîcheur* : la fraîcheur d'un objet lithique taillé s'apprécie à l'état de ses surfaces et nervures. L'état de fraîcheur « frais » correspond à un objet aux nervures intactes, « mousse » un objet présentant une légère altération, « roulé » correspond à un objet érodé et « cryo. » à un objet présentant des stries de cryoturbation.
- *Patine* : quatre états de patine sont retenus : « absent », « léger » correspond à une légère voile souvent non uniforme, « graphique » (Simonnet, 1999, p. 80) est une patine qui fait ressortir certains grains et « fort » est réservé à un voile blanc uniforme, pénétrant souvent la surface du silex, masquant la structure de la matière première.
- *Technologie* : dans cette rubrique sont regroupées des informations relativement générales concernant la nature de l'objet étudié et permettant, le cas échéant, de le rapprocher d'une chaîne opératoire.
 - *Désignation typo-technologique* : il s'agit de désigner l'objet en fonction de ses caractères techniques généraux : « éclat », « lame », « lamelle », « grattoir », « burin »...
 - *Support* : lors de l'étude d'un objet retouché, il s'agit de désigner le support : « éclat », « lame », « lamelle »...
 - *Volume* : L x l x h en millimètre.
 - *Masse* : en gramme.
 - *Talon* : l'aspect du talon, lorsqu'il est présent, permet de documenter le procédé de préparation au détachement et, ainsi, d'avoir une idée de la technique de percussion : « lisse », « facetté », « éperon »...
 - *Cortex* : l'observation du cortex porte d'une part sur sa présence ou non et, d'autre part, sur son état de surface. Dans ce dernier cas, il permet de connaître le type de gîte dans lequel le silex a été prélevé : « frais » (position primaire), « lavé » (position sub-autochtone proche), « roulé » (position sub-autochtone plus éloignée, terrasse fluviatile par exemple) ou « néocortex » (position en paléoterrasse ou plage fluviatile).
 - *Fracture* : le type de fracture des pièces étudiées est important à diagnostiquer car il est un argument fort pour le rapprochement à certaines phases opératoires : « fractures de débitage », « fractures d'utilisation » ou « autres fractures » ?
 - *Phase opératoire* : il s'agit de rapprocher l'objet étudié, lorsque cela est possible, des phases opératoires définies plus haut.
- *Matière première* : type de silex en référence à ma classification.
- *Observations* : diverses observations, notamment sur d'éventuelles particularités de la matière première.

2-1-1-3 : Présentation des résultats :

Les résultats de l'analyse litho-technologique de chaque site sont notamment résumés dans un tableau présentant en abscisse les différents types de matières premières identifiés (en effectif et en masse) et, en ordonnée, les types d'objets reconnus. L'objectif est de rendre compte de l'exploitation des différentes matières premières. Un graphique en histogramme reprend ces données en discriminant les matières premières locales des matières exogènes.

Ce mode de présentation graphique a l'avantage de permettre un certain nombre de parallèles avec des études déjà publiées sous cette forme (Masson, 1981 ; Demars, 1982 ; Geneste, 1985 ; Turq, 2000...).

Les séries les plus triées, ne pouvant être présentées de la sorte sans risquer la sous-représentation ou, au contraire, la sur-représentation d'un type d'objet ou d'un type de matière première, sont présentées de façon moins rigoureuse. En outre, elles ne sont utilisées dans l'analyse qu'à titre indicatif.

2-2 : Choix des sites étudiés :

Le cadre chronologique de cette étude étant particulièrement vaste, la Touraine et le Poitou étant riches en sites du Paléolithique, un important travail préliminaire de sélection des sites à étudier s'est imposé.

Dans un premier temps, essentiellement sur la base d'un inventaire bibliographique relatif au Paléolithique de Touraine et du Poitou, mais aussi avec l'aide des cartes archéologiques régionales mises à notre disposition par les Services Régionaux de l'Archéologie du Centre et du Poitou-Charentes, j'ai procédé à un recensement des découvertes signalées régionalement. Dans le même temps, mes contacts avec un certain nombre de « collectionneurs privés » m'ont permis d'inclure des séries lithiques particulièrement importantes, pour certaines jusqu'alors inédites (la riche collection Savigny à Archigny, la série châtelperronienne des Cottés de la collection de J. Pradel, la collection Coiffard issue des premières fouilles des Vachons...).

Je disposais donc au terme de ce premier travail, sans compter les découvertes d'objets plus ou moins isolés, d'un inventaire de 138 sites en Indre-et-Loire, Vienne et Indre.

Dans un second temps, face à cet effectif impressionnant, j'ai sélectionné un certain nombre de séries qui, dans le cadre de ma problématique, avaient des chances de se révéler informatives. Dans le même temps, mais sans abandonner un point de vue diachronique, j'ai restreint le cadre chronologique d'étude au Paléolithique ancien et moyen jusqu'à la première moitié du Paléolithique supérieur (Gravettien), faisant ainsi le lien, chronologique du moins, avec les travaux antérieurs concernant le Solutréen et le Badegoulien du bassin versant de la Creuse (Aubry, 1991).

Ainsi, j'ai, autant que possible, retenu les sites comportant des séries lithiques riches, si possible multistratifiés et fouillés récemment. En outre, j'ai privilégié les séries relativement fraîches et faiblement ou pas patinées. Enfin, un certain nombre de séries, actuellement disparues ou, plus simplement, non disponibles à l'étude, ont évidemment été retirées de cet inventaire.

Dans un troisième et dernier temps, dans le souci de documenter la dispersion des silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, j'ai sélectionné quelques sites plus ou moins distants des gîtes tourangeaux et poitevins. Comme pour les séries régionales, j'ai préféré les sites riches et multistratifiés me permettant une étude diachronique, mais cela n'a pas toujours été possible.

Le corpus de ce travail regroupe donc, sur un ensemble initial de 138 sites, 28 sites, représentant 32 niveaux archéologiques : 3 acheuléens, 9 moustériens, 3 châtelperroniens, 9 aurignaciens et 8 gravettiens. A cela, il faut ajouter quelques petites séries, souvent récoltées en surface, étudiées à titre indicatif pour compléter une documentation faisant localement défaut (pour l'Acheuléen par exemple, et même les Moustériens à pièces bifaciales, un nombre important de découvertes isolées révèlent quelques déplacements d'objets, sans être strictement associées à un site).

2-2 : LE PALEOLITHIQUE ANCIEN :

2-2-1 : L'Acheuléen et les Moustériens anciens en Touraine et Poitou :

Les premières occupations par l'Homme du Sud-Ouest du Bassin Parisien et du Seuil du Poitou sont très mal documentées (voir notamment les synthèses : Joussaume, Pautreau, 1990 ; Marquet, 1999). Certes, de nombreuses découvertes isolées de bifaces dans les alluvions anciennes des différents cours d'eau signalent la présence humaine dans cette région dès le Riss, mais aucun site fouillé ne vient renseigner cette vaste période. En outre, les silex, toujours roulés, avec parfois des stries de cryoturbation, sont en position souvent fortement remaniée. Ils proviennent des différents creusements de surface et du démantèlement de terrasses plus anciennes. Pour autant, des séries importantes d'objets taillés manifestement anciens ont été constituées dans certaines carrières alluviales depuis plus d'un siècle.

Ainsi, et à titre d'exemple, les ballastières d'Yzeures-sur-Creuse (Indre-et-Loire) ont réduit en graviers de très nombreux bifaces jusqu'en 1964. Quelques pièces furent notamment « sauvées » par l'abbé Debreuil (Joussaume, Pautreau, 1990, p. 65). Parfois pourtant, on dispose de notes et de relevés sommaires de coupes permettant de regrouper des pièces. Dans les carrières du Ribault et des Termelles à Abilly (Indre-et-Loire), Paul Fitte préleva en coupe, dans les années 1960, une petite série de bifaces dont certains, conservés au Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny, sont marqués.

D'autre part, j'ai eu l'occasion de découvrir au début des années 1990, dans une coupe fraîche de la rive droite de la Creuse, à hauteur d'Abilly, un niveau à éclats roulés accompagnés de deux volumineux nucléus. En outre, deux bifaces ont été récoltés en pied de coupe, très probablement tombés de celle-ci.

La répartition géographique des industries du Paléolithique ancien dans le Sud-Ouest du Bassin Parisien et du Poitou est impressionnante de densité : rares sont les secteurs où quelques bifaces n'ont pas été récoltés plus ou moins anciennement. Il est du reste impossible de dresser une carte exhaustive de ces récoltes, le plus souvent faites par des particuliers dont les collections, restées dans l'ombre, ont maintenant été dispersées. Disons que, comme dans beaucoup d'autres régions, les industries acheuléennes sont récoltées dans les formations alluviales des différents cours d'eau. En Touraine et Poitou, certaines exploitations des sables des terrasses alluviales de la Claise et, surtout, de la Creuse et de la Vienne, ont livré des documents précieux concernant les premières occupations par l'Homme de ce secteur.

Je présente maintenant les quelques observations relevées sur certains sites des vallées de la Claise et de la Creuse.

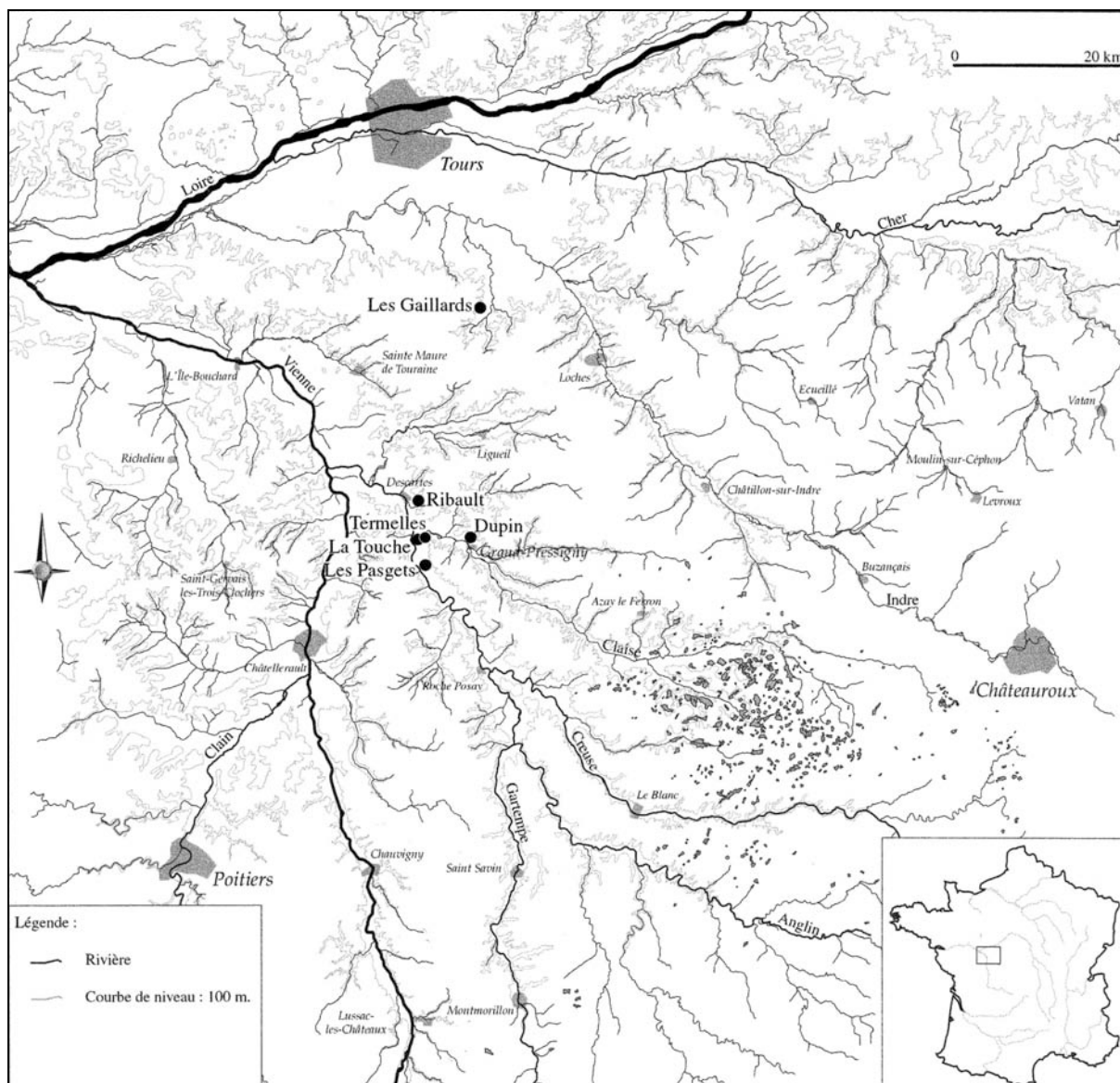


Figure n°34 : Localisation des sites acheuléens présentés dans le texte.

2-2-2 : La carrière du Vivier, Abilly (Indre-et-Loire) :

La sablière du Vivier (ou des Termelles) exploitait dès le milieu du 19^{ème} siècle les alluvions anciennes (Fw) de la rive gauche de la Claise à Abilly (fig. 34). L'extraction du sédiment se faisait « à la pelle et au tamis pour séparer le sable des galets. Cette méthode très « douce » d'exploitation a permis la collecte d'un très grand nombre de documents » (Marquet, 1999, p. 38). Bien peu d'entre eux sont actuellement déposés au Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny. Certains bifaces ont été publiés par Gérard Cordier et Fernand Berthouin (Berthouin, Cordier, 1957).

Durant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, Gérard de Mortillet a découvert dans cette sablière du Vivier, à 85 centimètres de la surface du sol, « une couche intacte (...), deux silex (...), dont une belle hache de forme d'Abbeville. » (Mortillet (de), 1864). Par la suite, de nombreux bifaces furent exhumés des alluvions.

Paul Fitte, lors de travaux dans les années 1950, a relevé la coupe ouest de la sablière. L'excavation dégagant de nouvelles pièces, il nota cinq niveaux à industries, numérotés depuis le fond de la carrière de I à V. Malheureusement, ce matériel, dont peu silex sont marqués, n'a pas été publié. Quelques dessins de Pierre Laurent ont été déposés dans les archives du Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny.

Récemment, une étude détaillée de 950 éclats et nucléus de la collection de Paul Fitte a été menée par Aurélien Bruchet (Bruchet, 1999), notamment sur les niveaux les plus riches I et II. A cette occasion, j'ai pu examiner les différentes variétés de silex utilisés de cette série hétérogène (Paléolithique ancien et moyen mélangés) ainsi que certains bifaces des collections Fitte et Berthouin, exclus de l'étude d'Aurélien Bruchet.

2-2-2-1 : Les indices de circulation :

De la collection Fitte, j'ai examiné une vingtaine de bifaces, tous roulés et dont seuls quelques-uns portaient une indication stratigraphique.

Ces bifaces sont très essentiellement façonnés sur le silex brun du Turonien supérieur (n = 16), immédiatement disponible dans les altérites qui recouvrent les pentes au-dessus du site. Les cortex, souvent présents et tous roulés, sont difficiles à documenter. En effet, du fait de l'usure de l'ensemble des surfaces des pièces, nous ne pouvons pas savoir si le cortex était déjà roulé avant les opérations de façonnage. En d'autres termes, les silex sur lesquels sont façonnés ces bifaces ont-ils été prélevés dans les formations alluviales ou en altérites ?

Dans le même temps, certains bifaces peuvent provenir de gîtes de silex bruns situés à plusieurs kilomètres en amont, c'est-à-dire vers l'Est de la carrière des Termelles, sans qu'il soit actuellement possible de le démontrer par l'analyse pétrographique.

Deux bifaces sont en silex gris foncé du Turonien supérieur compatibles avec la variabilité du silex de Larcy. Ce dernier se rencontre à l'affleurement à environ de deux kilomètres en amont, vers le Sud-Est. L'aspect roulé de ces deux bifaces pourrait indiquer leur transport par les alluvions du Brignon puis de la Claise depuis une aire de façonnage effectivement située en amont. Cela paraît assez peu probable, le Brignon charriant peu de gros éléments. Ces bifaces résultent plus certainement de l'abandon par les Hommes sur une plage fluviale de la Claise. Ces bifaces auraient alors été érodés par la suite.

Enfin, deux bifaces en silex versicolore du Turonien supérieur pourraient indiquer un transport depuis la vallée voisine de la Creuse. L'un, façonné sur un silex particulièrement grenu à zonations grises bleutées à cœur, viendrait plus volontiers des affleurements tout proches de Bessé, pratiquement en face, sur l'autre rive de la Claise. L'autre, plus homogène, provient probablement des gîtes de silex de la région de Barrou et de La Guerche, à moins de trois kilomètres à l'Ouest.

Cette documentation, aussi réduite soit-elle, est importante car elle permet de révéler une exploitation préférentielle des ressources lithiques immédiatement disponibles. Pour autant, et même si cela ne constitue en rien une surprise, l'exploitation de ressources situées à plusieurs kilomètres est très probable.

Ces indications sont compatibles avec au moins deux cas de figure. D'une part, elles pourraient indiquer des déplacements péri résidentiels de quelques kilomètres autour du site principal, ou, d'autre part, des séries de petits déplacements successifs, sans nécessairement

revenir sur le site des Termelles, au sein d'un territoire de quelques kilomètres avec un éventuel tropisme pour les axes fluviaux.

2-2-3 : La carrière de Ribault, Abilly (Indre-et-Loire) :

La carrière de Ribault est creusée dans les alluvions anciennes (Fx) de la rive droite de la Creuse, un peu au sud de Descartes (Indre-et-Loire) (fig. 34). Des publications, maintenant anciennes, indiquent la présence de silex roulés dans des petites carrières de ce secteur de la vallée de la Creuse (Chaput, 1925 ; Patte, 1941), sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit effectivement de la sablière du Ribault.

L'exploitation de cette sablière, encore intense dans les années 1950, a dégagé un riche matériel lithique roulé constitué de bifaces, d'éclats et de quelques nucléus à éclats. Paul Fitte, lors de travaux durant ces mêmes années, a relevé deux coupes perpendiculaires de la carrière (fig. 35) et localisé la provenance stratigraphique de quelques objets taillés, actuellement déposés au Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny. Il distingue alors deux niveaux archéologiques épais de plusieurs dizaines de centimètres chacun : le niveau I et le niveau II, plus ancien. Un peu moins de 200 silex taillés ont été récoltés dont nous avons pu étudier, à titre indicatif, les matières premières.



*Figure n°35 : vue de la coupe C de la carrière Ribault, Abilly (Indre-et-Loire).
Fond documentaire du Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny.*
2-2-3-1 : Les indices de circulation :

La situation de la carrière, dans les formations fluviales de la rive droite de la Creuse en aval de la plupart des gîtes de silex du Turonien supérieur, pose un problème pour l'étude de la provenance des matières premières lithiques. En effet, elle est située un peu au nord de la confluence de la Claise et de la Creuse et, à ce titre, collecte des matériaux provenant des deux vallées. Ainsi, les matériaux identifiés, étant donné l'aspect roulé des quelques bifaces étudiés, peuvent aussi bien avoir été transportés par les Hommes que par des phénomènes naturels.

J'ai donc examiné 6 bifaces (dessins par P. Laurent, in Marquet, 1999, p. 36), provenant principalement de la couche I de Paul Fitte, la couche II ne renfermant qu'un seul petit biface (dessin P. Laurent, in Marquet, 1999, p. 37).

A l'exception d'un biface de la couche I en silex du Turonien supérieur comportant une zonation bordeaux foncé et, à ce titre, pouvant provenir de gîtes de silex situés à moins de quatre kilomètres en amont dans la vallée de la Creuse, l'ensemble des bifaces étudiés sont façonnés sur le silex brun de la région du Grand-Pressigny. Ces derniers sont disponibles localement tant dans les terrasses fluviales que dans les pentes du coteau de la Creuse.

Ce témoignage d'une exploitation préférentielle des ressources lithiques immédiatement disponibles vient compléter l'image, certes très floue, des comportements économiques des populations acheuléennes qui ont fréquenté ce secteur de la Touraine.

2-2-4 : Les Pasgets, Abilly (Indre-et-Loire) :

Ce site est une découverte personnelle faite au début des années 1990 dans une coupe de la rive droite de la Creuse, entre Lésigny (Vienne) et Abilly.

Aux Pasgets, la Creuse incise puissamment les alluvions anciennes, sur plus d'une dizaine de mètres de hauteur. En bas de coupe, nous avons découvert, dans un niveau d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur et qui constituait probablement une ancienne plage fluviale, plusieurs nucléus à éclats, quelques éclats et deux bifaces. Le tout comporte un état de surface très altéré, recouvert parfois d'une patine rouge orangée et de stries de cryoturbation. L'ensemble, au regard d'autres découvertes faites dans le même secteur (notamment un nucléus « livre-de-beurre », de la fin du Néolithique, très roulé lui aussi...), regroupe certainement plusieurs productions distinctes.

2-2-4-1 : Les indices de circulation :

Les deux nucléus récoltés dans la coupe des Pasgets sont volumineux (le plus gros pèse plus 7 kilogrammes) et relativement altérés. Ils sont débités à partir de deux gros rognons de silex brun du Turonien supérieur depuis un plan de frappe unique. Les éclats ont manifestement été retirés au percuteur dur dans un seul axe.

Une trentaine d'éclats et de fragments d'éclats a aussi été récoltée. Tous roulés, ils présentent un talon lisse avec un puissant point de percussion. Les négatifs d'enlèvements antérieurs, peu nombreux et très souvent envahissants, sont de même direction ou sub-perpendiculaires à l'axe du support. Ces éclats sont principalement taillés sur le silex brun de la région du Grand-Pressigny (n = 18), immédiatement disponible dans les formations alluviales de la Creuse, mais aussi sur les pentes des coteaux de la Creuse, à plusieurs

centaines de mètres du site. D'autres éclats, moins nombreux (n = 13), sont débités dans divers silex versicolores, eux aussi disponibles localement.

Les deux bifaces récoltés en pied de coupe sont façonnés dans un silex brun du Turonien supérieur. Ces deux outils sont particulièrement épais et l'un, comportant du cortex sur les deux faces, mesure 152 mm. Les enlèvements de façonnage sont assez larges et peu envahissants et peuvent avoir été obtenus par percussion directe dure.

J'ai aussi trouvé, à quelques dizaines de mètres du « site » des Pasgets, un biface cordiforme particulièrement régulier et nettement moins roulé. Il a pu être façonné à partir d'un éclat, mais aucun indice véritable n'en subsiste à l'exception peut être d'une certaine courbure en vue de profil et d'un renflement (bulbe du support initial ?) sur l'une des faces. Cet objet, isolé, appartient manifestement à un autre contexte, probablement moustérien.

Etant donné le contexte de récolte, il est difficile de parler d'occupation, d'autant que le ramassage d'outils lithiques erratiques roulés est fréquent dans ce secteur de la vallée de la Creuse. Quoi qu'il en soit, cet ensemble rassemble une série d'éclats techniquement compatibles avec les deux nucléus découverts. Les matières premières exploitées, même si elles reflètent visiblement une certaine diversité, ont été prélevées localement. Dans le même temps, aucun silex ne témoigne d'un prélèvement au-delà de quelques centaines de mètres des Pasgets. Cet ensemble évoque, avec toutes les réserves qui s'imposent, une occupation résidentielle.

2-2-5 : D'autres indices d'occupations « anciennes » :

Un nombre très important de petites carrières creusées dans les alluvions de la Claise et surtout de la Creuse, entre la Roche-Posay et sa confluence avec la Vienne, livrent des silex taillés manifestement anciens. Ces découvertes isolées, très souvent restées confidentielles, et dont les séries sont dispersées, restent très difficiles à exploiter dans le cadre de notre problématique. Nous signalons pourtant quelques séries dont l'étude des matières premières fournit des indices sur la circulation des silex durant le Paléolithique ancien :

- *La Touche, Abilly (Indre-et-Loire)* : F. Berthouin, au milieu des années 1950, a récolté une petite cinquantaine de bifaces en surface de la basse terrasse de la rive droite de la Creuse, assez près de sa confluence avec la Claise, à hauteur d'Abilly (Berthouin, 1957). Ces bifaces, pour partie déposés au Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny, sont généralement assez roulés. Ils témoignent d'un façonnage de pièces techniquement très diverses probablement d'âge différent. Ils sont presque tous façonnés sur des matières disponibles dans l'environnement immédiat de la zone de récolte, soit dans les alluvions de la Creuse, soit directement sur les gîtes sub-autochtones à quelques centaines de mètres. L'un des petits bifaces, façonné aux dépens d'un éclat épais, est en silex noir de Larcy dont le gîte est distant de moins de cinq kilomètres à l'ouest. Le déplacement de cette matière ne peut être imputé qu'à l'Homme puisque les alluvions de la Creuse ne prennent à aucun moment en charge des matériaux susceptibles de contenir ce type de silex noir.
- *La sablière Dupin, Grand-Pressigny (Indre-et-Loire)* : creusée dans la basse terrasse de la rive droite de la Claise, cette sablière a livré quelques 200 silex taillés, dont des bifaces, actuellement déposés au Musée départemental de Préhistoire du Grand-

Pressigny. La particularité de ce site est de se trouver à proximité d'un important gîte de silex jaune d'or du Turonien moyen, matériau de deux petits bifaces. Les autres silex témoignent de l'utilisation de silex eux aussi localement disponibles.

- *Le Gaillard, Le Louroux (Indre-et-Loire)* : avec l'aimable autorisation de P. Cloupeau, inventeur du site, nous avons eu l'occasion d'examiner rapidement, en compagnie de Sylvain Soriano, quelques bifaces issus des sondages ouverts en 1976 sur la commune du Louroux, à vingt kilomètres au Nord du Grand-Pressigny. Le site, manifestement assez perturbé, comporte une industrie à bifaces et un débitage d'éclats non encore caractérisé avec précision. L'industrie récoltée lors des sondages comporte moins d'une quarantaine de pièces. Les ramassages de surface en ont fourni plusieurs centaines.

Cette série est actuellement en dépôt pour inventaire au Musée de l'Hôtel Gouin à Tours, ce qui va certainement être l'occasion d'un premier classement typo-technologique. Lors de notre visite, nous avons identifié quelques bifaces en silex du Turonien supérieur dont les premiers affleurements actuellement connus sont distants de 5 kilomètres vers le Sud. La plupart des autres pièces bifaciales sont façonnées aux dépens de la meulière tertiaire locale.

Ce site offre une image assez différente des précédents, marqué notamment par une circulation sur des relativement plus longues distances. Les matières locales ne manquent pas, aussi le déplacement de silex, en l'occurrence du Turonien supérieur, depuis des secteurs situés à au moins 5 kilomètres pourrait révéler une acquisition, et donc des déplacements à partir du site, comme des déplacements successifs au sein d'un territoire globalement orienté vers le Sud.

2-2-6 : Quelques points à retenir sur le Paléolithique ancien :

Avant de revenir sur certains points dans notre synthèse finale, je retiendrai de ces indices acheuléens ou moustériens anciens les informations suivantes :

- d'abord, sur un plan contextuel, la fréquence et la richesse des gisements en contexte de terrasse fluviale, implantés à proximité immédiate de l'eau et de diverses roches charriées ;
- Ensuite, sur un plan technologique, la coexistence de débitages d'éclats et de pièces bifaciales ;
- Parmi les pièces bifaciales, on rencontre des pièces volumineuses, à façonnage épais, d'autres plus fines, cordiformes plus ou moins allongées et, plus rarement, quelques pièces sub-triangulaires, témoins d'âge différent ;
- Enfin, il existe des indices de transport de matière, sous une forme difficile à estimer étant donné la nature des gisements, sur quelques kilomètres. Ces témoignages ne varient pas avec les types de bifaces et donc, probablement, ne varient pas dans le temps.

Cela pourrait indiquer une mobilité réduite, elle même révélatrice d'un comportement résidentiel ou péri-résidentiel au sein d'un territoire de quelques kilomètres ou alors des déplacements courts, de 4 à 5 kilomètres, au sein d'un territoire plus vaste, les matières étant transportées d'un site au suivant.

2-3 : LE PALEOLITHIQUE MOYEN :

2-3-1 : Le Paléolithique moyen en Touraine et Poitou :

La densité de gisements attribués au Paléolithique moyen en Touraine et en Poitou est aussi importante que pour le Paléolithique ancien, mais on note, bien qu'il s'agisse souvent des mêmes sites, une diversification des contextes d'implantation. Les terrasses fluviales ne sont plus les seules à livrer du matériel lithique. Les versants de coteau, les plateaux, les abris-sous-roche et les grottes témoignent d'occupations parfois répétées. Ainsi, entre la vallée de la Loire et le Seuil du Poitou, sont référencés plus d'une cinquantaine de gisements d'affinités moustériennes, sans compter les nombreuses découvertes d'objets isolés (voir les synthèses régionales récentes : Joussaume, Pautreau, 1990 ; Marquet, 1999). Ces sites, presque tous fouillés anciennement ou écrémés par des ramassages de surface, ont souvent livré plusieurs centaines de silex taillés et, pour les sites en grotte, des restes de faune.

Ces nombreux sites dans une région somme toute réduite illustrent nécessairement des industries lithiques relativement diversifiées sur un plan typologique. Cette diversité se marque tant au sein d'un même site qu'à l'échelle régionale. Ainsi, en référence aux typologies de François Bordes (Bordes, 1984), sont signalés différents faciès moustériens (fig. 36). Le plus fréquent, plutôt connu en contexte de terrasse fluviale, est le « Moustérien de Tradition Acheuléenne », identifié dès lors que quelques pièces bifaciales (parfois même une seule...) sont récoltées en compagnie d'un débitage d'éclats à talon facetté, évoquant le débitage Levallois. Le site moustérien à pièces bifaciales le plus connu en Poitou est Fontmaure à Vellèches (Vienne), fouillé par Louis Pradel (Pradel, 1970). Mais d'autres gisements, souvent restés à un stade préliminaire de publication, témoignent de la coexistence d'une production d'éclats et du façonnage de pièces bifaciales : Naulac à la Roche-Posay (Vienne) (Chambord, 1967), le site de la Pyramide à Céré-la-Ronde (Indre-et-Loire) (Cleyet-Merle, 1985), etc. Le « Moustérien Charentien » est fréquemment signalé, notamment dans les cavités du Poitou et beaucoup plus rarement en plein air. Il est qualifié de « Moustérien Charentien de type Ferrassie » lorsque le débitage d'éclats est majoritairement Levallois, ou du moins lorsqu'une part importante des talons d'éclats sont facettés et que les racloirs dominent numériquement sur les pointes, et « Moustérien Charentien de type Quina » dans le cas contraire. Dans les deux faciès, les pièces bifaciales sont absentes. Le « Moustérien classique » n'est décrit que dans l'Abri Reignoux à Abilly (Indre-et-Loire). Enfin, le « Moustérien à denticulés » n'est pas connu.

Pour schématiser, il existe en Touraine et en Poitou des ensembles moustériens à pièces bifaciales et des ensembles moustériens sans pièces bifaciales. Cette simplification pourrait choquer si ces industries ne se rencontraient pas dans des contextes différents : les industries moustériennes à pièces bifaciales ne sont pratiquement connues, en Touraine comme en Poitou, qu'en plein air³, alors que les industries sans pièces bifaciales, et comportant divers types de grands racloirs, sont presque exclusivement connues en grotte ou abri. Cette répartition reste inédite en France et, à ma connaissance, ne semble pas uniquement liée à un état des connaissances.

³ : Pour être tout à fait juste, seule la grotte de la Roche-Cotard à Langeais (Indre-et-Loire), dans la vallée de la Loire, a livré de nombreuses pièces bifaciales (Marquet, 1997). De même, la grotte de Vallières, près d'Amboise, vidée à la fin du 19^{ème} siècle, comportait une industrie à bifaces. Enfin, un biface est signalé en position remaniée en avant de l'Abri des Roches à Abilly (Marquet, 1980).

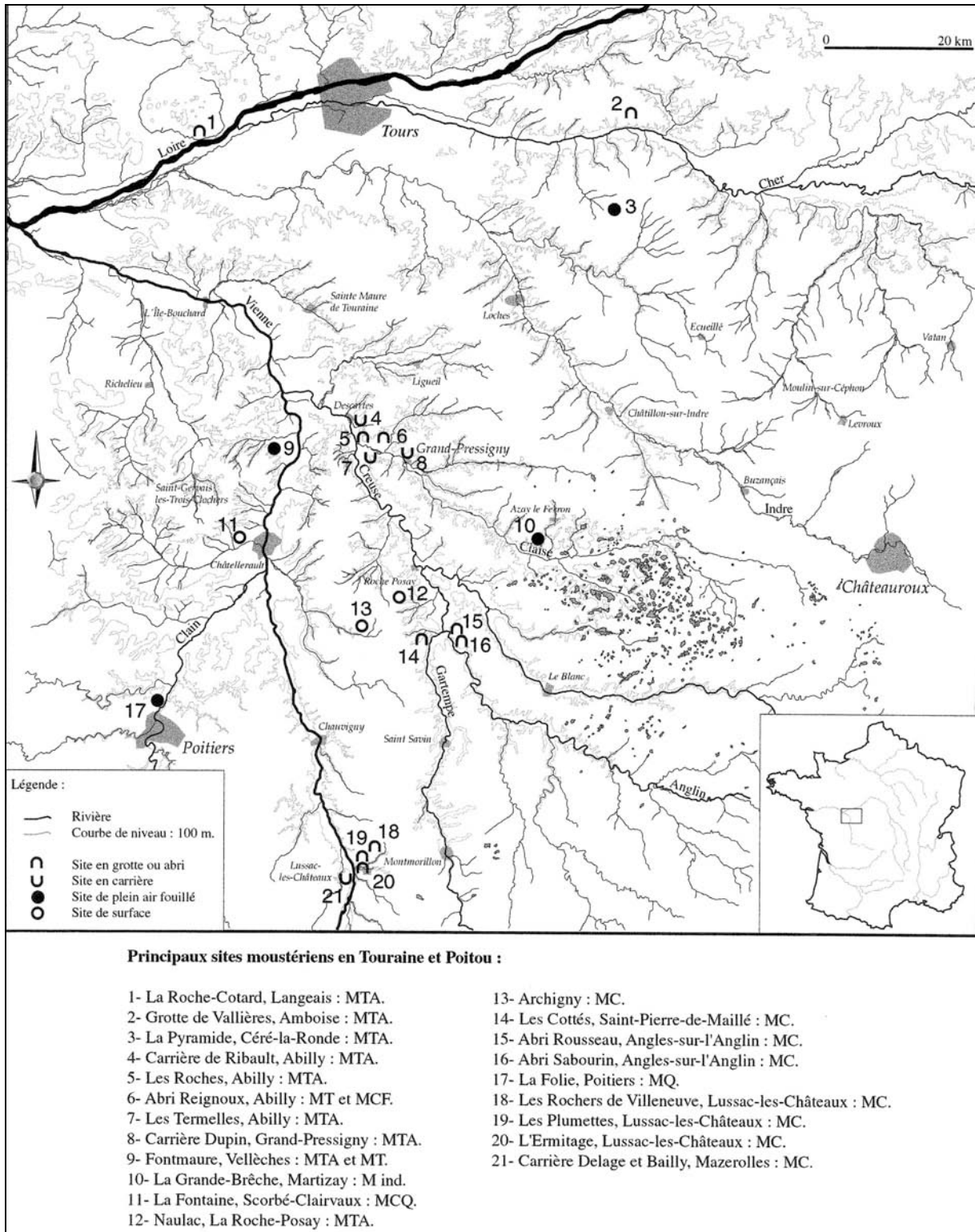


Figure n°36 : Les principaux sites moustériens connus en Touraine et Poitou.

Aussi, de façon tout à fait préliminaire face au nombre de sites à traiter, j'ai choisi de plutôt travailler dans le cadre de ma problématique sur les ensembles moustériens sans bifaces. D'abord parce qu'ils sont majoritairement issus de fouilles ou de sondages, certes pour la plupart déjà anciens, et que, récoltés en grotte, ils sont mieux conservés (frais, plus rarement patinés qu'en plein air). Ensuite, ils sont souvent accompagnés de faune, malheureusement bien trop rarement étudiée mais sur laquelle quelques datations C14 ont été tentées. Elles rapporteraient ces industries, avec toutes les réserves d'usage qui s'imposent, à un moment très avancé du Würm ancien⁴. Enfin, la plupart de ces séries lithiques est accessible à l'étude.

Je présente donc ci-dessous mes observations typo-technologiques et lithologiques faites lors de l'étude de certaines de ces séries moustériennes sans pièces bifaciales.

2-3-2 : Les sites moustériens situés à proximité des gîtes de silex du Turonien supérieur :

2-3-2-1 : L'Abri Reignoux, Abilly (Indre-et-Loire) et la collection François Reignoux :

L'Abri Reignoux, depuis sa découverte en 1953 par Fernand Berthouin et Gérard Cordier, fait figure de site de référence pour le Moustérien de la Touraine (Gruet, 1976 ; Joussaume, Pautreau, 1990 ; Marquet, 1999). Pourtant, sa publication est toujours restée préliminaire (Berthouin, Cordier, 1954 ; 1956) et, encore aujourd'hui, nous disposons de bien peu d'informations sur la riche industrie lithique et la grande faune récoltées alors. D'autant moins qu'une grande partie de la série, conservée au domicile de l'un des fouilleurs (selon J.-C. Marquet, 1999, p. 90), reste toujours indisponible pour l'étude.

Les sondages de 1953, creusés en pied de coteau au lieu-dit *les Champs Penais*, dans la vallée du Brignon (fig. 36), avaient pour objectif de retrouver l'abri d'où étaient censés provenir plusieurs milliers d'outils moustériens récoltés à la fin du 19^{ème} siècle par François Reignoux. Ce collectionneur de silex taillés au Grand-Pressigny est en effet décédé en 1938 sans jamais révéler l'exacte provenance de son impressionnante trouvaille. Tout juste savait-on, par un courrier du 12 mai 1896 adressé à Gabriel de Mortillet (Berthouin, Cordier, 1956, p. 97), que l'ensemble provenait bien d'un seul et même gisement, une grotte effondrée proche du Grand-Pressigny.

Pratiquement certains d'avoir retrouvé le site de François Reignoux, ayant mis au jour sous un abri calcaire effondré de la rive droite du Brignon trois riches couches moustériennes à grande faune (fig. 37), Fernand Berthouin et Gérard Cordier décidèrent de nommer le gisement l'Abri Reignoux... Ainsi, depuis plus d'une cinquantaine d'années, la collection Reignoux et l'Abri Reignoux sont étroitement associés (Gruet, 1976 ; Joussaume, Pautreau, 1990 ; Marquet, 1999) sans qu'aucune étude, ni d'une série ni de l'autre, ne vienne réellement accréditer cette parenté.

⁴ : Les résultats des datations C14 sont les suivants : entre 32300 +/- 400 BP et 37600 +/- 700 BP (GNR 4334 et GNR 4421) pour la couche 6 des Cottés (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne) et >32100 BP (GIF 4383) pour la couche 7 de la Roche-Cotard II (Langeais, Indre-et-Loire). D'autres tentatives de datations, infructueuses, ont été menées sur des ossements des abris Rousseau et Sabourin (Angles-sur-l'Anglin, Vienne).

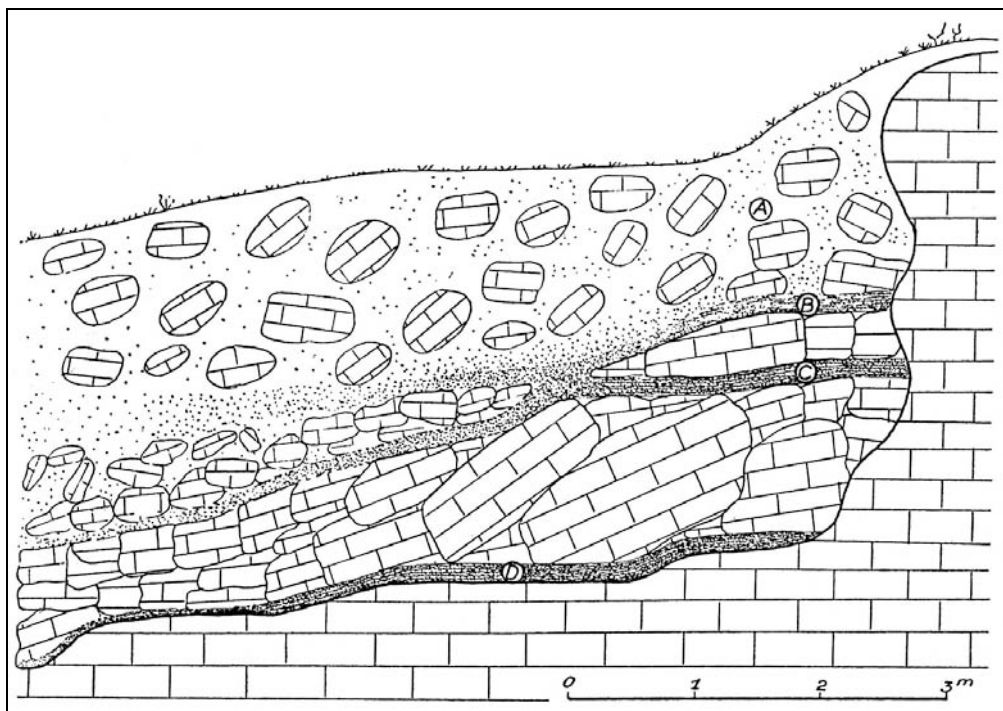


Figure n°37 : Coupe sagittale schématique de l'Abri Reignoux, sondages Berthouin – Cordier de 1953 (extrait de Berthouin, Cordier, 1956).

Un point sur la stratigraphie de l'Abri Reignoux :

Les informations dont nous disposons sur la stratigraphie de l'Abri Reignoux sont, comme pour beaucoup de fouilles anciennes, fort succinctes. Trois niveaux à industries moustériennes et grandes faunes sont décrits au sein d'effondrements successifs d'un abri calcaire aujourd'hui complètement disparu :

- le niveau D (« couche inférieure » de la collection Pradel) repose directement sur le rocher turonien. D'une épaisseur de 10 à 20 cm, cette couche est « *péturie de débris osseux et de silex.* » (Berthouin, Cordier, *ibid.*, p. 99). Un important éboulis d'environ un mètre d'épaisseur la recouvre.

- le niveau C (« couche moyenne » de la collection Pradel) repose directement sur l'éboulis et est d'autant plus diffus que l'on s'éloigne de l'aplomb rocheux : « *Il est difficile, par endroits, de le séparer d'une troisième couche archéologique (B)...* » (Berthouin, Cordier, *ibid.*, p. 99).

- le niveau B (« couche supérieure » de la collection Pradel) est très altéré et est surmonté d'une importante épaisseur de sédiments remaniés.

L'industrie lithique récoltée dans les trois niveaux « *se caractérise par son homogénéité : l'industrie de toutes les couches s'apparente au Moustérien typique. (...) Il est possible, d'ores et déjà, de soupçonner à travers les différents niveaux une évolution industrielle sensible...* » (Berthouin, Cordier, *ibid.*, p. 100).

La faune comprend surtout du Renne, du Cheval, du « bœuf » et de rares restes de carnassiers.

A l'heure actuelle, comme signalé plus haut, l'industrie lithique issue des sondages de 1953 n'est que très partiellement disponible. A ma grande surprise, j'ai en effet retrouvé, dans les réserves du Centre Régional d'Archéologie de Poitiers⁵, 179 pièces données anciennement par les inventeurs du site au Dr Louis Pradel dont la collection est désormais publique.

D'autre part, la collection de François Reignoux, si elle a largement été dispersée à sa mort⁶, est déposée pour partie au Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny⁷ (près d'un millier de pièces moustériennes) et au Musée de l'Hôtel Gouin à Tours (27 pièces en vitrine).

Pour les raisons évoquées plus haut, je resterai prudent sur la collection Reignoux. Aussi, je présenterai en premier lieu les quelques observations menées sur les 179 pièces issues des sondages de 1953 puis, à part, les données de la collection Reignoux qui, bien que nombreuses et parfois plus parlantes sur un plan typo-technologique, souffrent d'une provenance incertaine et d'un important biais de sélection. En outre, les deux séries sont très différentes tant par les modes d'exploitation des silex que par l'outillage effectivement produit.

2-3-2-1-1 : Présentation des séries lithiques des sondages de 1953 :

Les 179 objets lithiques (accompagnés d'une douzaine de petits fragments d'ossements de faune) se répartissent en deux ensembles : 126 pièces proviennent de la couche B (couche supérieure) et 53 de la couche C (couche moyenne). Aucun objet n'appartient explicitement à la couche D (couche inférieure), réputée être la plus riche, scellée par un effondrement calcaire de plus d'un mètre d'épaisseur.

D'après les fouilleurs, les couches B et C ne sont clairement individualisées que sur une faible surface, au près du talus calcaire (fig. 37). Il faut donc envisager un possible, sinon probable, mélange d'industries.

De même, nous n'avons aucune idée précise de la représentativité qualitative et surtout quantitative de l'échantillon étudié par rapport à ce qui a effectivement été récolté en 1953 dans ces deux couches. Les chiffres indiqués dans l'étude typo-technologique ci-après n'ont donc qu'une valeur très relative.

Pour autant, l'ensemble est d'une fraîcheur exceptionnelle (des esquillements sont conservés, comme des contre-esquilles bulbaires), la patine est absente et la plupart des pièces, très sommairement lavées lors de leur découverte, conservent un encroûtement calcaire pulvérulent. Ces deux séries, bien que sélectionnées, paraissent homogènes et très semblables sur un plan technologique. Certes, les esquilles et les plus petits éléments (moins de 30 mm) n'ont pas été ramassés, mais tous les stades de production des outils sur les silex locaux sont représentés par au moins une pièce. En outre, des objets fragmentés ou comportant des accidents de débitage ont été dénombrés. J'ai tenté de faire des raccords, sans succès, même si quelques éclats peuvent indéniablement être rapprochés.

⁵ : Je tiens à cette occasion à remercier Jean-François Baratin, Conservateur régional de l'Archéologie, de m'avoir autorisé à étudier la collection du Dr L. Pradel.

⁶ : Une vingtaine de "belles pièces" sont actuellement conservées dans les collections de l'Université de Poitiers sous le nom de "collection C. Quin".

⁷ : La collection François Reignoux fait partie des collections de l'association des Amis du Musée du Grand-Pressigny dont je tiens ici à remercier le président, Michel Geslin.

Ainsi, il reste possible, en gardant à l'esprit un certain nombre de limites évoquées plus haut, de proposer une analyse de la gestion des ressources lithiques et des différents stades de production des outils.

2-3-2-1-1-1 : La série lithique de la couche B :

La série lithique de la couche B comporte donc 126 pièces. Il s'agit essentiellement d'éclats Levallois, de 3 nucléus Levallois, de grands éclats largement corticaux et de 43 racloirs sur éclat. Ces derniers sont des racloirs simples généralement convexes (n = 32) et des racloirs transversaux (n = 11). L'absence d'autres types d'outils (racloirs convergents, racloirs à dos ou même denticulés) pourrait venir renforcer le caractère sélectionné de l'outillage.

La retouche des racloirs est très généralement plate et courte, parfois écailleuse. Elle témoigne en tout cas de peu de réaffûtage des tranchants. Pour les racloirs transversaux, elle est même plutôt marginale. Seuls 5 racloirs en silex exogènes comportent une retouche écailleuse, scalariforme pour l'un d'entre eux, mais restant peu envahissante. Dans tous les cas, cette retouche est faite par percussion directe tendre.

Le débitage est nettement Levallois de modalité récurrent centripète, même si quelques éclats centraux pourraient être qualifiés de préférentiels. Les talons sont soigneusement facettés, certains comportant une abrasion marquée de la corniche en direction inverse, renforçant ainsi leur délinéation convexe. Les talons lisses sont fréquents, toujours à corniche abrasée en direction inverse comme directe. La présence de grands éclats corticaux à talon cortical ou lisse, plus rarement facetté, renseigne sur un débitage non Levallois. Enfin, un débitage de modalité Kombewa existe de façon très anecdotique, probablement en relation avec le débitage Levallois.

L'approvisionnement en silex :

L'approvisionnement en silex s'est fait très principalement dans l'environnement proche du site (fig. 38). Les matières prélevées sont les silex noirs de type Larcy (n = 57) et les silex bruns (n = 63) du Turonien supérieur. Ces derniers affleurent notamment sous forme de dalles et de rognons réguliers dans les argiles de décalcification nappant le coteau autour de l'Abri Reignoux. Les silex noirs sont pratiquement absents du coteau de l'abri, mais disponibles à moins d'un kilomètre en amont dans la vallée du Brignon. Certains volumes à cortex roulé ont même pu être récoltés sur les berges du ruisseau coulant à quelques dizaines de mètres en contre-bas.

Un racloir taillé sur une meulière éocène brun-gris de bonne qualité et à cortex fin et pulvérulent indique la fréquentation probable de l'interfluve Vienne - Creuse, à moins d'une dizaine de kilomètres vers l'Ouest. De même, un éclat à cortex frais en silex du Turonien supérieur de type Coussay, disponible à 20 kilomètres vers le Sud-Ouest, confirme la connaissance des importants gîtes de la rive gauche de la Creuse.

Enfin, des gîtes éloignés de 30 à 60 kilomètres ont été fréquentés : 4 racloirs sont taillés sur les silex à grains fins du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher. Deux de teinte noire, dont le cortex bien que roulé reste relativement épais, indiquent un prélèvement assez proche des gîtes primaires, actuellement documentés dans la vallée du Cher (Aubry, 1991, p. 106). Les deux autres, brun-gris et non corticaux, peuvent provenir des mêmes gîtes plutôt que de ceux connus dans la vallée de l'Indre, plus proches, mais livrant plus volontiers des silex moins homogènes, gris sombre à taches blanches opaques.

Avec toutes les réserves qu'imposent un tel ensemble, le territoire d'approvisionnement en matières premières lithiques de la couche B de l'Abri Reignoux est donc tourné vers l'exploitation préférentielle des silex immédiatement disponibles qui supportent d'ailleurs l'essentiel de l'outillage. Pour autant, la présence de matériaux provenant de gîtes distants de 10 à 20 kilomètres et de 30 à 60 kilomètres pourrait définir un territoire exploité par ces groupes.

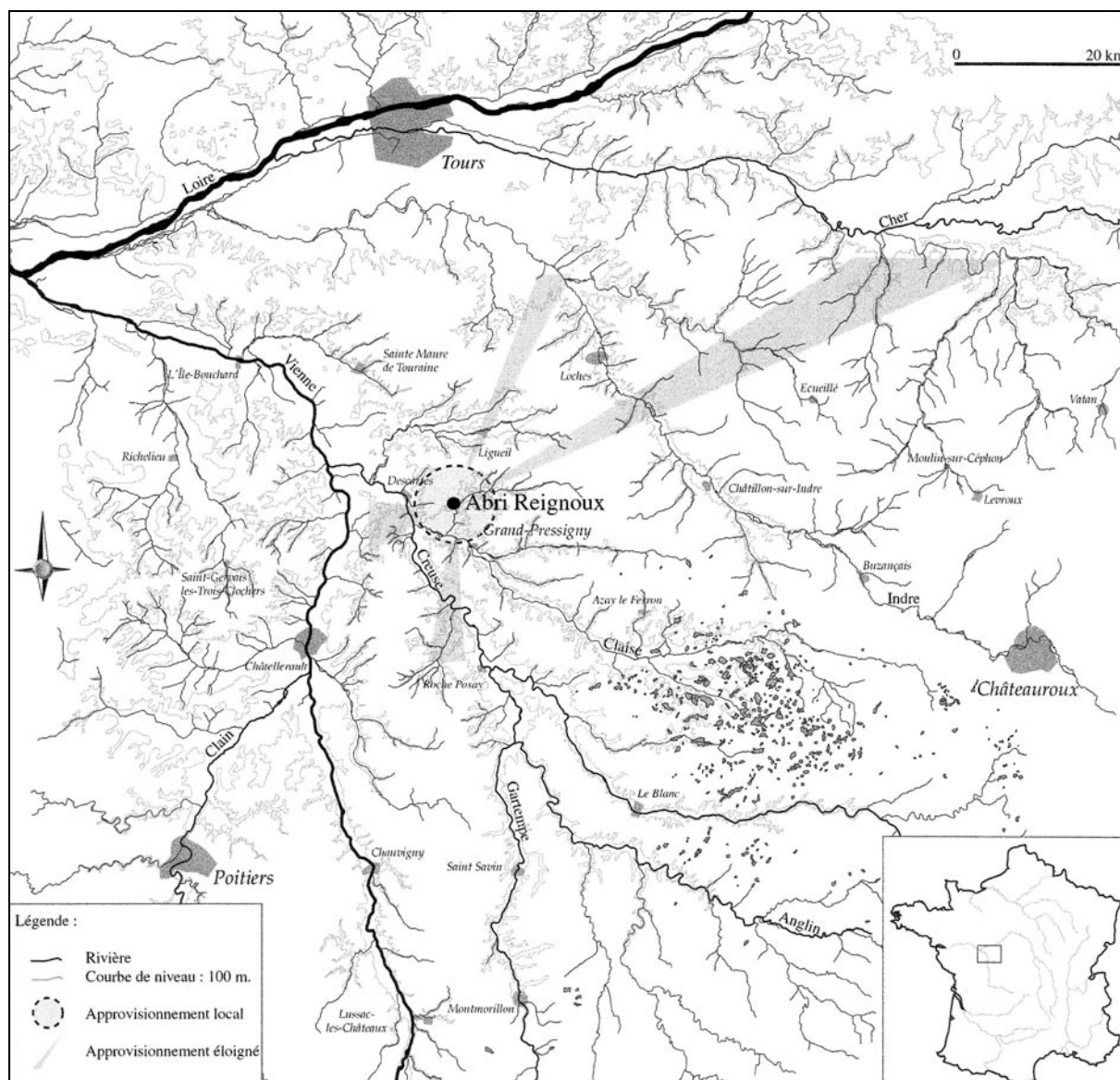


Figure n°38 : Territoire d'approvisionnement en silex, Couche B, Abri Reignoux, Abilly (Indre-et-Loire), Sondages F. Berthouin et G. Cordier, 1953 ; collection L. Pradel.

La production des supports :

Les objectifs du débitage, au regard des supports sélectionnés pour être retouchés, sont de quatre ordres :

- des grands éclats largement corticaux, au moins aussi longs que larges ou allongés, toujours épais, forment les supports des deux tiers des racloirs simples latéraux convexes (fig. 39).

Ces grands éclats corticaux ont un talon généralement lisse ou cortical et sont obtenus par percussion directe dure à l'aide d'un percuteur particulièrement dur et massif (un galet de quartzite ou un nodule de silex par exemple) vu le point de percussion très marqué.

Leurs dimensions sont souvent exceptionnelles : ils mesurent en moyenne 100 mm de long pour 70 mm de large. L'épaisseur maximale est plus variable, toujours située au niveau du bulbe, court mais bien saillant, et est comprise entre 18 et 40 mm. Les éclats corticaux les plus grands (entre 120 et 155 mm de longueur morphologique) ou nettement plus larges que longs ne sont pas retouchés.

Les rares négatifs d'enlèvements antérieurs (2 ou 3) sont souvent de même direction ou de direction sub-perpendiculaire à l'axe de débitage du support. Parfois, un négatif de direction opposée est visible en partie distale, confortant l'idée d'un décorticage le plus envahissant possible en un minimum d'enlèvements.

- des éclats peu ou pas corticaux, allongés et plus minces, sont utilisés pour la fabrication d'un tiers des racloirs simples latéraux convexes ou droits (fig. 40).

Ces éclats, dont les dimensions varient entre 70 et 100 mm de long pour ceux retouchés et 50 et 100 mm pour ceux restés bruts, ont un talon facetté assez large, parfois lisse. Dans les deux cas, la corniche est abrasée soit en direction inverse soit, beaucoup plus rarement, en direction directe. La percussion est dure.

Les négatifs d'enlèvements antérieurs indiquent un débitage de mode centripète.

- quelques supports non corticaux plus larges que longs pour la fabrication des racloirs transversaux (fig. 39).

Ces éclats courts, mesurant généralement moins de 80 mm de long pour 100 mm de large, ont des talons facettés à corniche abrasée très comparables à ceux des éclats allongés.

Les négatifs antérieurs indiquent un débitage de mode centripète. L'étude des nucléus permet de penser qu'ils s'intègrent dans la même chaîne opératoire que les éclats précédents.

- Il doit aussi exister quelques petits éclats de mode Kombewa, débités sur la face inférieure d'un gros éclat cortical. Je n'en ai pas directement observé dans la série de la couche B, mais un nucléus témoigne de l'existence de ce mode de débitage (fig. 39). Les éclats ainsi obtenus doivent être minces, à profil légèrement courbe, et ne pas dépasser les 60 à 80 mm de long et les 40 à 50 mm de large. Le talon est facetté.

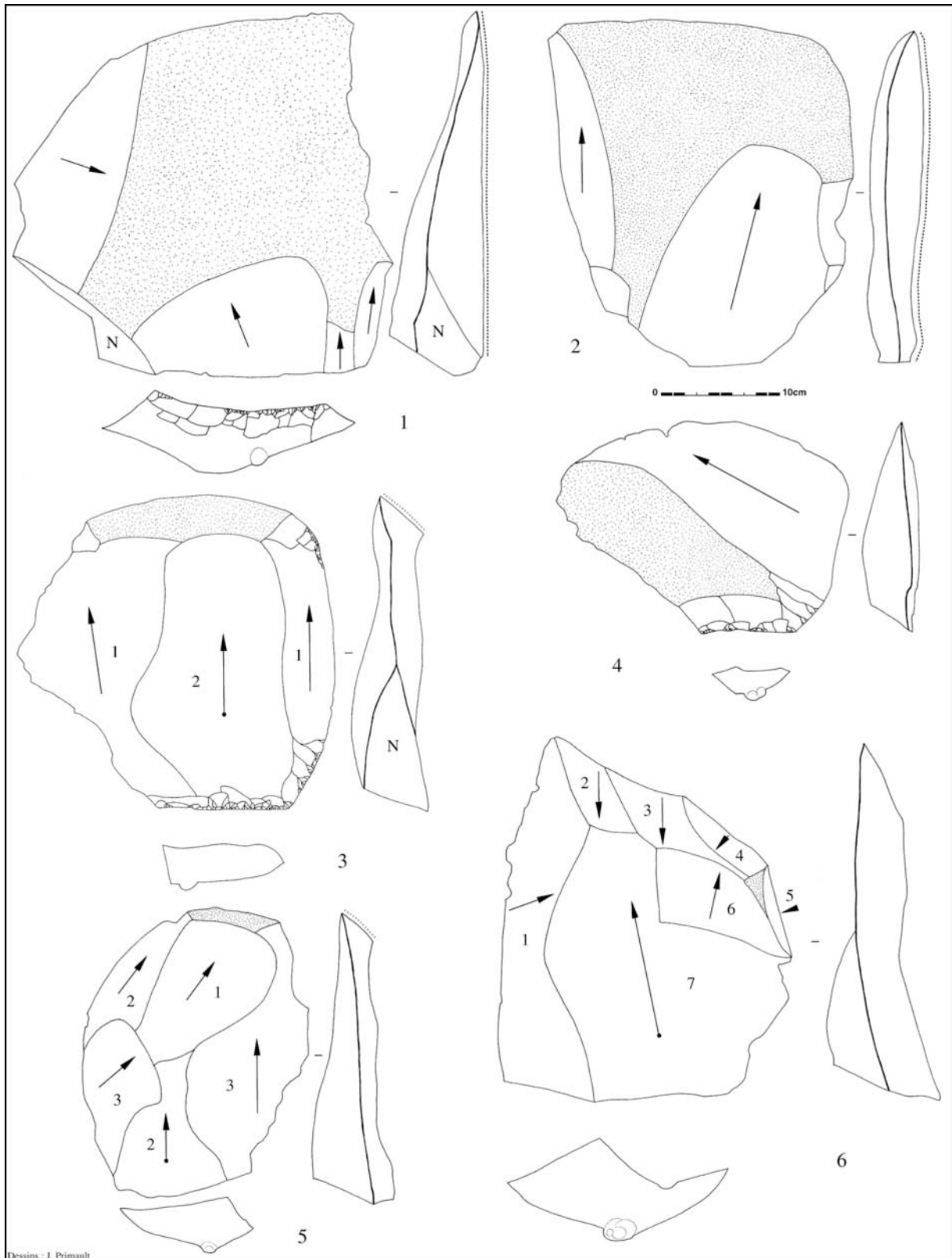


Figure n°39 : Abri Reignoux, couche B,
schémas diacritiques de grands éclats issus du débitage « plan-tournant ».

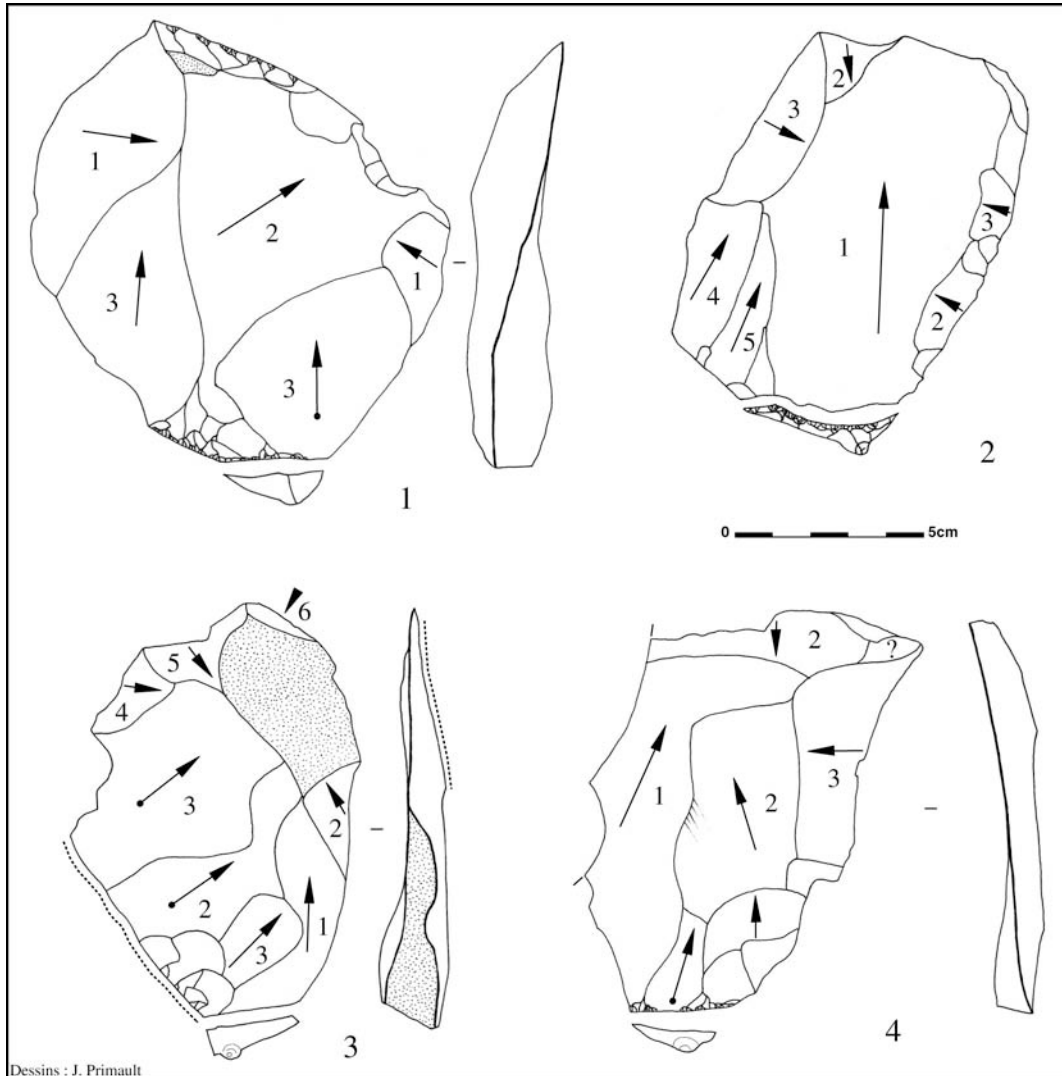


Figure n°40 : Abri Reignoux, couche B,
Schémas diacritiques d'éclats allongés à négatifs convergents.

Dans l'ensemble, les supports recherchés sont peu variés, tant dans leurs dimensions que dans leurs caractères morpho-techniques. L'essentiel semble d'obtenir des éclats quelque peu allongés, à base plus ou moins massive, présentant au moins un tranchant latéral susceptible d'être utilisé brut (les plus grands éclats allongés et, peut-être, les éclats Kombewa) ou retouché (les éclats initiaux et quelques produits allongés plus modestes). En parallèle, quelques éclats courts et larges semblent recherchés pour l'opposition d'une base massive et d'un tranchant convexe.

A côté de ces différents supports, quatre nucléus viennent confirmer le débitage de modalité centripète. Le plus volumineux (fig. 41, n° 1), mesurant 160 par 130 mm, a livré des produits allongés (de 80 à 100 mm de long) et des produits courts (de 60 à 70 mm de long). Il est débité à partir d'un rognon ou d'une dalle de silex noir du Turonien supérieur. Ces volumes, et c'est le cas de celui-ci, sont souvent d'excellente qualité en partie sous-corticale et plus grenus, voire franchement calcédonieux, à cœur. Le débitage de ce gros nucléus s'est justement arrêté sur un important réfléchissement dans un silex devenant très grenu à cœur.

Les trois autres nucléus (fig. 41), plus modestes en dimensions (entre 80 et 100 mm de longueur maximum), témoignent de la même organisation des derniers enlèvements. L'un, à en juger par son profil légèrement courbe, peut être débité à partir de la face inférieure d'un gros éclat cortical.

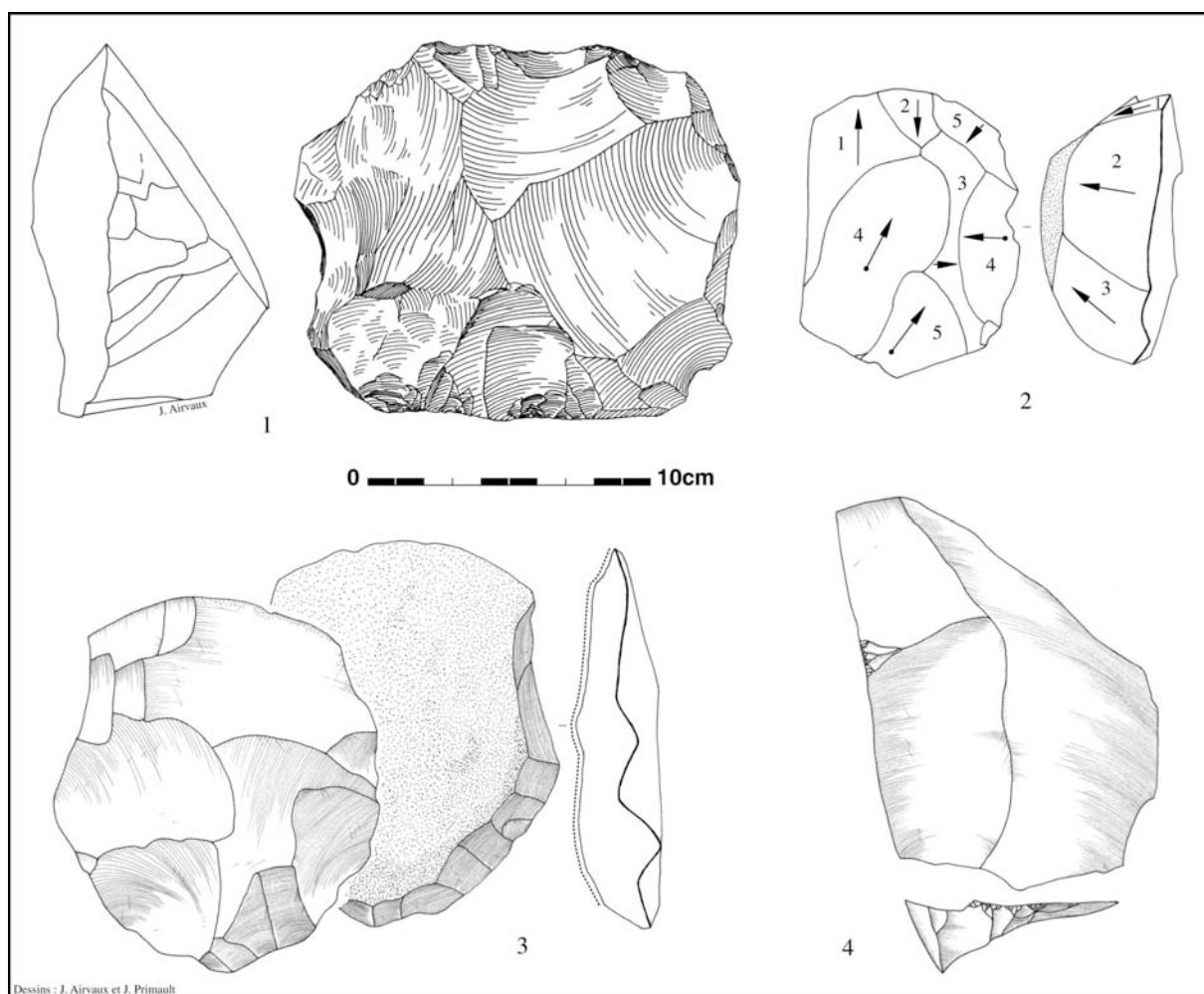


Figure n°41 : Abri Reignoux, couche B,
Nucléus Levallois et nucléus sur face inférieure d'éclat (type Kombewa).

En l'absence de remontage effectif, il est difficile d'estimer les relations qu'entretiennent les débitages de ces différents types de supports, notamment les grands éclats corticaux et les éclats non corticaux. Ces grands supports corticaux, dont je rappelle qu'ils supportent les deux tiers de l'outillage, sont-ils obtenus par un débitage indépendant ou bien correspondent-ils à la mise en forme des dalles de silex en vue d'un débitage de modalité centripète ? Un fait paraît acquis : certains nucléus sont débités à partir de la face inférieure de certains éclats dont le bulbe est particulièrement volumineux. De même, deux grands éclats peu corticaux (fig. 40), à talon lisse non abrasé, comportent des négatifs d'enlèvements antérieurs de direction centripète et pourraient correspondre à la phase intermédiaire entre l'entame proprement dite et le débitage de modalité centripète.

L'ensemble des éclats produits dans la couche B de l'Abri Reignoux semble donc provenir d'une même chaîne opératoire (fig. 42). L'initialisation se fait par le retrait d'éclats envahissant et tournant sur des dalles régulières et se poursuit par une organisation centripète jusqu'à l'abandon des nucléus, lorsque ceux-ci ne livrent plus les produits susceptibles d'être retouchés en outils.

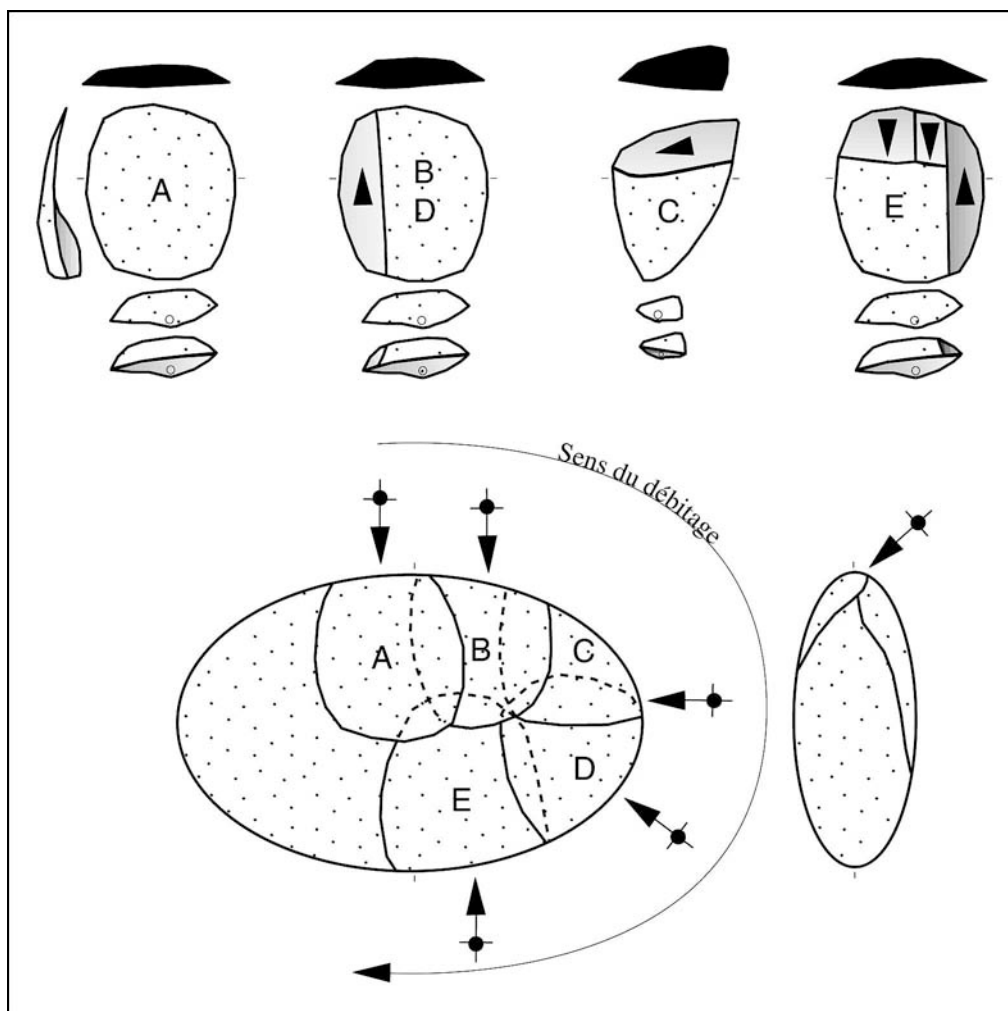


Figure n°42 : représentation schématique du débitage "plan-tournant" de l'Abri Reignoux.

L'outillage :

L'outillage, très peu diversifié sur un plan typologique, comprend 43 racloirs : 32 racloirs simples latéraux et 11 racloirs transversaux (fig. 43).

Les racloirs simples sont préférentiellement taillés sur des éclats largement corticaux obtenus lors de la phase initiale de débitage de dalles de silex du Turonien supérieur. Quelques-uns sont sur supports non corticaux à talon facetté. La retouche est généralement courte à moyenne, écailleuse et de délimitation droite ou convexe. Elle est plus longue lorsque le tranchant retouché est entièrement cortical. Pour autant, le nombre de réaffûtages semble réduit indiquant un abandon assez rapide de ces outils.

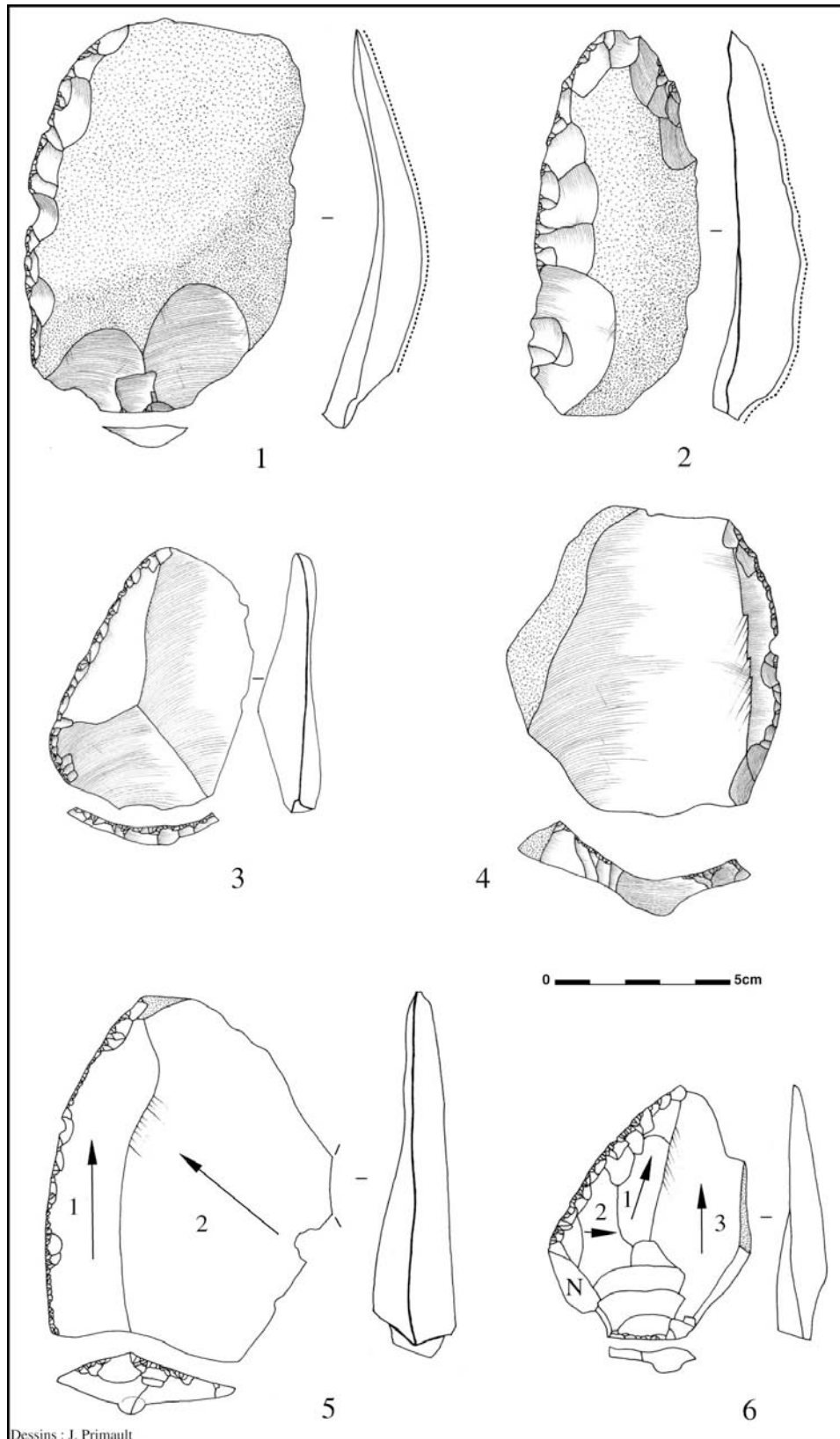


Figure n°43 : Abri Reignoux, couche B,
Racloirs simples sur supports corticaux et sur supports allongés.

Les racloirs transversaux sont d'assez petites dimensions (60 à 90 mm de longueur morphologique) et sont taillés sur des éclats plus larges que longs, très probablement issus de l'aménagement des convexités latérales et distales du plan de débitage de nucléus. La retouche est courte, voir marginale dans certains cas.

L'image qui se dégage d'un tel outillage, avec toutes les réserves qu'impose cette série lithique, est celle d'une utilisation ponctuelle sur une durée réduite à partir des ressources lithiques immédiatement disponibles.

2-3-2-1-1-2 : L'industrie lithique de la couche C :

L'industrie lithique de la couche C est très semblable à celle de la couche B bien qu'un peu plus diversifiée tant à propos des matières premières sélectionnées que sur un plan typologique. Rappelons tout de même que, d'après les inventeurs de l'Abri Reignoux, les deux couches sont par endroits en contact et difficiles à distinguer l'une de l'autre.

Cette série de la couche C comporte 53 pièces. Il s'agit essentiellement d'éclats allongés, d'un nucléus de modalité centripète et de grands éclats corticaux. Il faut ajouter un éclat Kombewa et un gros denticulé sur éclat épais.

L'outillage, plus souvent fragmentaire que dans la couche B (12 fragments sur 33 outils), comprend : 25 racloirs simples latéraux, 4 racloirs transversaux distaux, 2 racloirs simples asymétriques, 1 racloir double et 1 racloir simple sur cupule thermique.

La retouche, comme dans la couche B, est plane, courte et écaillée et témoigne de l'abandon rapide des outils, sans réaffûtages nombreux.

L'approvisionnement en silex :

Comme dans la couche B, les silex les plus utilisés proviennent des environs immédiats ou proches de l'abri (fig. 44). Les pièces en silex noir de type Larcy sont majoritaires (n = 29) par rapport aux pièces en silex brun cire du Turonien supérieur (n = 14), bien que ce dernier est plus fréquent sur les pentes du coteau des *Champs Penais*. De même, une seule pièce en silex jaune du Turonien moyen est présente alors que cette matière n'est pas rare dans cette partie de la vallée du Brignon. Notons au passage que ce silex n'est pas employé dans la couche B.

Les silex disponibles dans un environnement d'une dizaine à une vingtaine de kilomètres sont représentés par 3 pièces en silex du Turonien supérieur de type Coussay et une pièce en silex Bajocien et/ou Bathonien des vallées de la Creuse et de la Gartempe.

Les silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher, dont les gîtes sont distants d'au moins 30 kilomètres vers le Nord-Est, ne sont représentés que par une pièce à cortex nettement roulé.

Enfin, un beau racloir est taillé dans un silex noir à grain fin de provenance inconnue⁸.

L'approche du territoire d'approvisionnement en silex de la couche C requiert la même prudence que pour la couche sus-jacente. Les matières premières immédiatement disponibles

⁸ : Ce silex noir translucide à grain fin n'est pas incompatible avec un silex bajocien et/ou bathonien de la vallée de la Gartempe notamment connu entre Saint-Savin et Montmorillon (Vienne). Pour autant, ce dernier comporte généralement des petits fragments épars de fossiles blancs et opaques, absents de la pièce de l'Abri Reignoux.

sont préférentiellement débitées, même si des secteurs éloignés d'une dizaine à une trentaine de kilomètres sont connus et visités plus ou moins régulièrement.

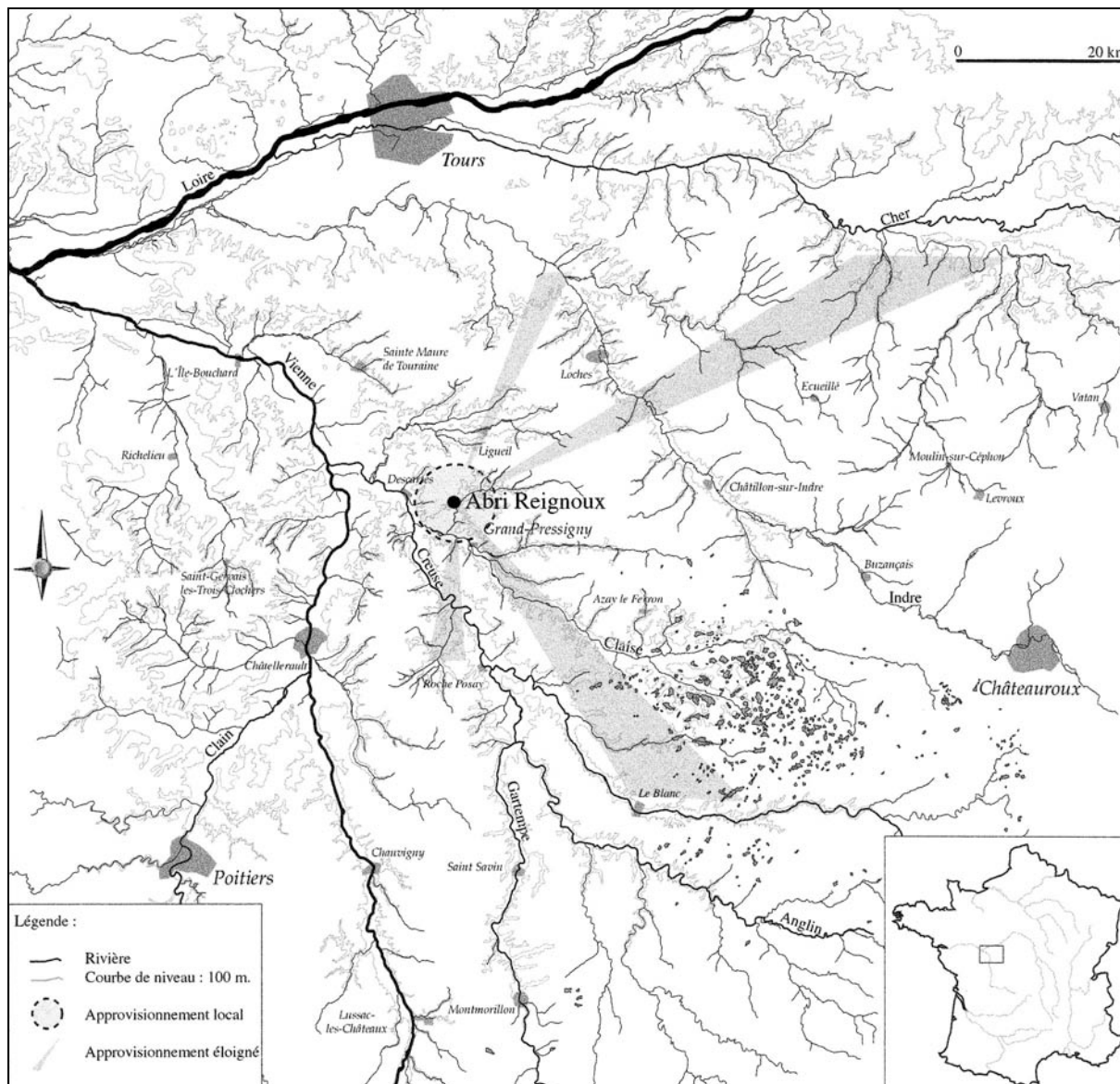


Figure n°44 : Territoire d'approvisionnement en silex, Couche C, Abri Reignoux, Abilly (Indre-et-Loire), Sondages F. Berthouin et G. Cordier, 1953 ; collection L. Pradel.

La production des supports :

Au regard des 33 supports retouchés, les objectifs du débitage de la couche C sont assez similaires à ceux de la couche B (fig. 45 et 46). Sont essentiellement recherchés de grands éclats largement corticaux, à talon lisse ou cortical, qui supportent 18 outils. Les éclats plus ou moins allongés supportent 12 outils. Cette fois encore, les plus grands supports sont laissés

bruts. Les dimensions moyennes des produits sont les mêmes que dans la couche B, comprises entre 50 et 110 mm. Le débitage Kombewa a fourni au moins un support retouché. Enfin, une cupule thermique de section plano-convexe, proche de celle des éclats corticaux, est retouchée.

Si une différence existe entre ces deux couches, elle réside probablement dans la relative diversité de l'outillage de la couche C et dans le plus grand nombre d'outils brisés (12 sur 53 pièces).

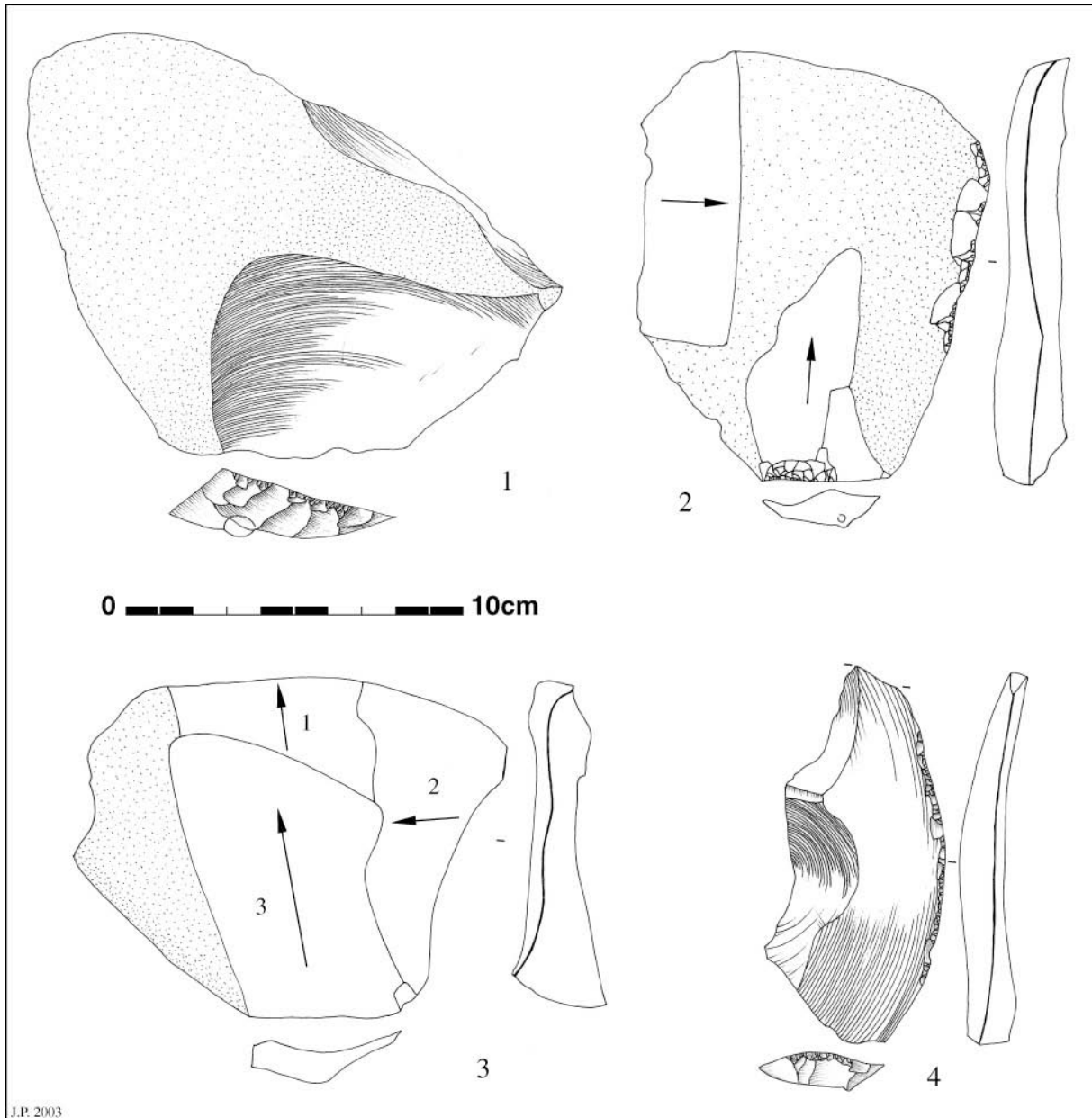


Figure n°45 : Grands éclats corticaux bruts avec négatifs d'enlèvements antérieurs de direction perpendiculaire (n°2 et 3) ou opposée (n°1) ; éclat Kombewa à retouche courte (n°4).
Abri Reignoux, couche C (Dessins : J. Primault).

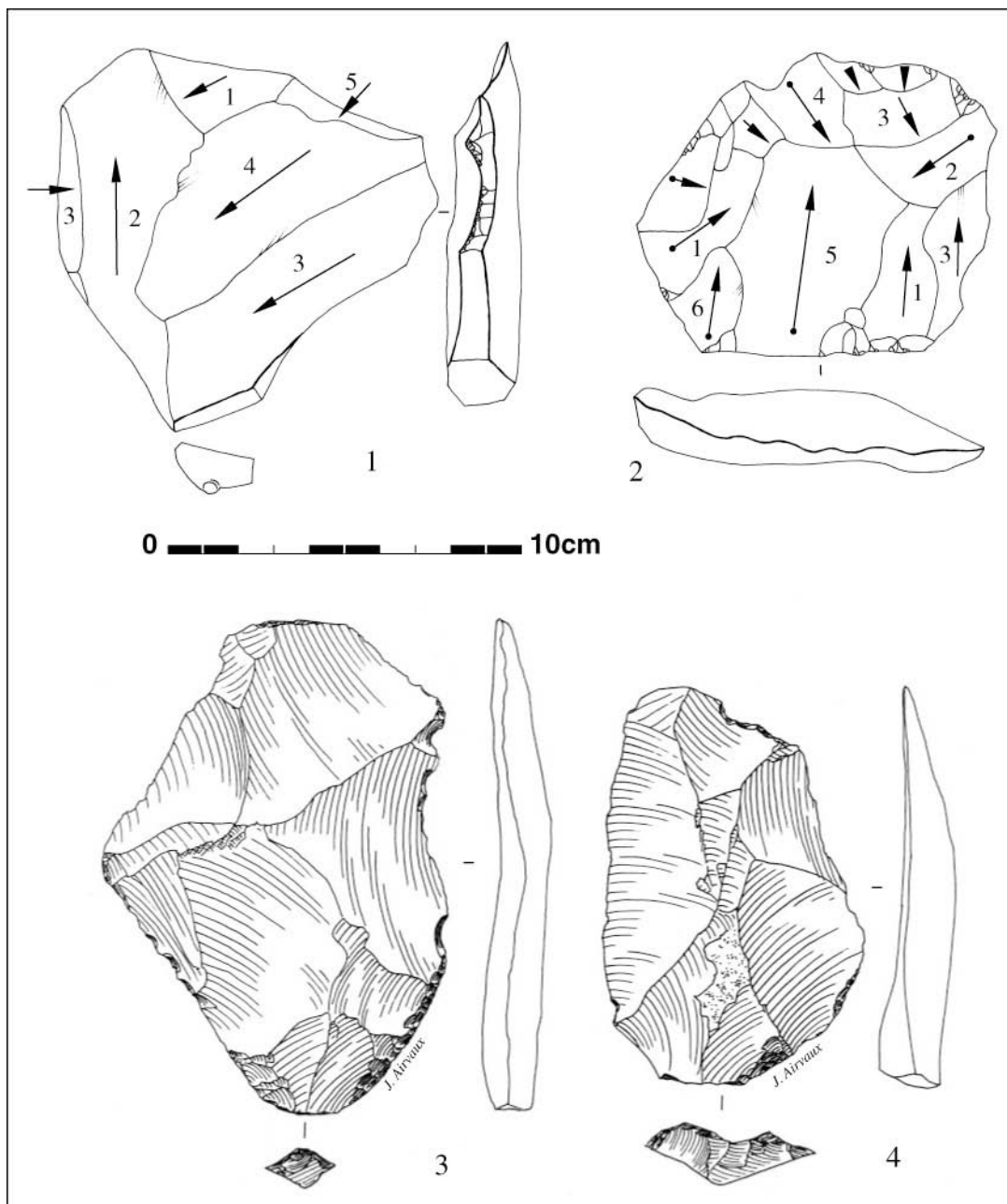


Figure n°46 : Éclats Levallois et nucléus Levallois.
Abri Reignoux, couche C (Dessins : J. Primault et J. Airvaux).

L'outillage :

L'outillage est donc composé de 33 pièces : 24 racloirs simples latéraux, 4 racloirs transversaux distaux, 2 racloirs simples asymétriques, 1 racloir double, 1 racloir simple sur cupule thermique et 1 denticulé.

Les racloirs simples latéraux dominent l'outillage (n = 24), comme dans la couche B. Ils sont essentiellement aménagés sur des éclats à talon lisse ou cortical en silex du Turonien supérieur. La retouche est généralement assez courte, écaillée et n'occupe qu'une partie du tranchant. La délinéation est convexe et modifie peu le tranchant original. Un seul racloir, en

silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher, comporte une retouche plus franche à tendance scalariforme. Parmi les racloirs simples, j'ai aussi isolé deux racloirs asymétriques sur éclats corticaux.

Le seul racloir double, en silex brun du Turonien supérieur, comporte une retouche courte. Comme très souvent, un tranchant est plus retouché que l'autre, en l'occurrence le tranchant gauche.

Les racloirs transversaux (n = 4) sont aménagés sur des éclats largement corticaux de dimensions relativement modestes par rapport à ceux restés bruts (75 mm de longueur morphologique en moyenne contre 110 mm pour les éclats bruts). La retouche est courte, à l'exception d'un exemplaire en silex du Bajocien et/ou Bathonien des vallées de la Creuse et de la Gartempe, à retouche nettement envahissante.

Enfin, un gros denticulé sur fragment d'éclat cortical particulièrement épais est dénombré.

2-3-2-1-1-3 : Quelques réflexions à propos de l'organisation du débitage et de la gestion des ressources lithiques de l'Abri Reignoux :

Je rappellerai tout d'abord le caractère sélectionné des séries étudiées, sélection qui doit tempérer les conclusions proposées ici. Ces dernières devront nécessairement faire l'objet d'une réévaluation lorsque la série lithique complète issue des sondages de 1953 sera enfin disponible.

L'approvisionnement en silex de ces deux couches, essentiellement tourné vers les ressources immédiatement disponibles, implique des comportements d'acquisition périrésidentiels. Pour autant, quelques silex témoignent d'une fréquentation de gîtes distants d'une dizaine à au moins une trentaine de kilomètres de l'abri Reignoux. Leur présence signale probablement les limites d'un territoire fréquenté, jalonné de gîtes de silex au près des quels les Moustériens s'établissent ponctuellement, comme c'est le cas possible à l'Abri Reignoux.

L'outillage de ces séries, presque exclusivement composé de racloirs simples et de rares racloirs transversaux, semble nettement amputé : pas de racloirs convergents, pas de pièces à dos ni même de pièces à extrémité tronquée et amincie, alors que les inventeurs du site signalent que "*les pointes et les racloirs sont représentés par des pièces de belle facture.*" (Cordier, Berthouin, 1956, p. 100). Aussi, il est difficile de se faire une image complète de l'outillage effectivement produit à l'Abri Reignoux, les plus "belles pièces" étant manifestement conservées dans la partie non étudiée de la série. Quoi qu'il en soit, les outils des couches B et C sont très rarement réaffûtés, ce qui trahit probablement une utilisation de courte durée. En revanche, les quelques pièces retouchées en silex provenant de gîtes éloignés sont plus intensément retouchées, parfois sur les deux tranchants, impliquant une utilisation répétée de plus longue durée. En outre, elles sont abandonnées à l'Abri Reignoux lorsqu'elles sont fragmentées ou lorsque leurs dimensions deviennent trop réduites pour continuer à les utiliser. Ce mode d'utilisation de silex éloignés implique non seulement un transport de matière sous forme de supports d'outils ou d'outils, mais aussi l'idée d'une utilisation différée de certains outils, conçus sur un site (le gîte de silex par exemple) et utilisés sur un autre.

L'étude du débitage a montré la coexistence ou la succession de deux modes de production des éclats : un débitage "plan-tournant" produisant des éclats généralement grands largement corticaux et un débitage le plus souvent de modalité centripète, produisant une gamme d'éclats non corticaux généralement assez fins. Les grands éclats corticaux sont

exclusivement produits à partir de dalles de silex du Turonien supérieur local alors que quelques supports allongés, introduits bruts ou déjà retouchés sur le site, sont taillés dans des silex provenant de gîtes assez éloignés. Ainsi, au regard des séries lithiques des couches B et C, je serai tenté de penser que seuls les supports allongés peu ou pas corticaux sont destinés à être transportés pour un usage différé, les supports corticaux étant produits sur le site pour un usage immédiat. Dans cet ordre d'idée, quelques-uns des supports allongés produits à l'Abri Reignoux à partir des silex du Turonien supérieur ont probablement été emportés pour un usage différé vers d'autres sites.

L'état de la série n'a pas permis de réellement estimer le degré d'implication des deux principaux modes de débitage. Certes, la mise en œuvre d'un débitage Levallois à partir notamment de grandes dalles de silex implique une première phase de décortiquage dont doivent provenir certains, sinon tous, les grands éclats corticaux. Cela dit, aucun remontage ne permet d'accréditer cette idée et ces grands supports peuvent tout aussi bien avoir été produits de façon autonome, sans empêcher toutefois la réutilisation des volumes restants pour un débitage de modalité Levallois. A côté de cela, le redébitage, disons "opportuniste" (au sens de Geneste, 1988, p.63), des bulbes de certains gros éclats corticaux permet de compléter la gamme de supports disponibles par des éclats fins de section biconvexe et de dimensions plus modestes, supports éventuellement destinés à être transportés.

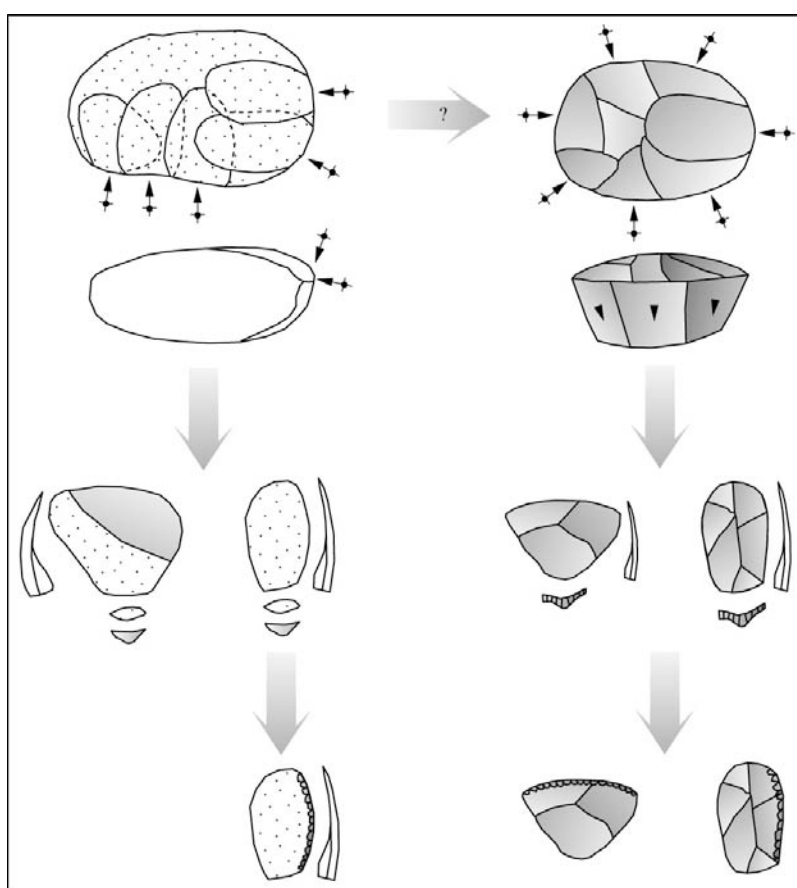


Figure n°47 : modes de production des outils à l'Abri Reignoux et interaction.
A gauche : production des grands éclats corticaux "plan - tournant",
à droite : production des éclats centripètes.

L'image qui se dégage de ces deux petites séries lithiques reste bien floue eû égard à ce que les inventeurs du site disent avoir récolté dans les sondages de 1953, notamment dans la couche inférieure (couche D qui n'a pu être étudiée ici) "*qui se traduit par une couche archéologique de 0,10 m à 0,20 m d'épaisseur, brune, pétrie de débris osseux et de silex.*" (Cordier, Berthouin, 1956, p. 99). En l'état, elle est celle d'une série d'occupations ponctuelles de l'Abri Reignoux par un groupe relativement restreint (faible diversité de l'outillage, pratiquement pas de réaffûtage des outils). Ce groupe est arrivé sur le site avec quelques outils potentiellement utilisables de suite et en a produit d'autres à partir des ressources immédiatement disponibles pour répondre à des besoins locaux (traitement de carcasses...) sur une durée relativement courte. L'étude archéozoologique des restes de faune retrouvés avec ces industries lithiques moustériennes permettrait très certainement d'avancer sur cette question de la nature des occupations de l'Abri Reignoux.

2-3-2-1-2 : La collection François Reignoux :

François Reignoux, serrurier au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), arpentait à la fin du 19^{ème} siècle les petites vallées du Sud de la Touraine. Il constitua ainsi une importante collection de silex taillés aujourd'hui conservée pour partie au Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny, au Musée de l'Hôtel Gouin à Tours et dispersée dans quelques collections privées.

Au sein de la collection déposée au Musée du Grand-Pressigny s'isole un bon millier de pièces très fraîches et non patinées, essentiellement des racloirs. François Reignoux indique, dans un courrier du 12 mai 1896 destiné à Gabriel de Mortillet, qu'il a « *mis à découvert plus de deux mille instruments en silex, d'une fine retouche, mêlés à des ossements d'animaux* » (Berthouin, Cordier, 1956, p. 97). Gabriel de Mortillet, alors âgé de 75 ans, n'a pu se rendre au Grand-Pressigny et François Reignoux mourut en 1938 sans jamais révéler l'emplacement de sa découverte. Ainsi, les spectaculaires outils moustériens de la collection Reignoux n'ont pas de provenance certaine, et n'en auront pas tant que les sondages creusés par François Reignoux à la fin du 19^{ème} siècle n'auront pas été formellement retrouvés.

La fraîcheur de la plupart des pièces et l'encroûtement calcaire de certaines d'entre elles indiquent très certainement leur conservation en abri ou en grotte. Les matières premières les plus utilisées proviennent sans conteste de la vallée du Brignon, d'un secteur assez proche de l'Abri Reignoux sondé par Gérard Cordier et Fernand Berthouin en 1953. Pour autant, les deux ensembles lithiques sont, d'un point de vue technique, très différents : la collection Reignoux comprend très essentiellement des grands racloirs transversaux à retouche écailleuse à scalariforme sur d'épais supports corticaux alors que les séries de l'Abri Reignoux sont plus modestes, riches en supports Levallois, et comportent un outillage essentiellement composé de racloirs simples à retouche courte. En outre, la coupe publiée par G. Cordier et F. Berthouin (1954 ; 1956) ne fait aucunement état du recoupement des sondages de François Reignoux.

S'il paraît acquis, au regard des silex exploités, que les deux ensembles proviennent bien d'un même secteur, et pourquoi pas d'une même ligne d'abris aujourd'hui recouverte dans la vallée du Brignon, les différences qui les distinguent sont telles qu'elles interdisent de penser qu'il s'agit bien d'un même ensemble archéologique.

2-3-2-1-2-1 : Présentation de la série moustérienne de la collection Reignoux :

Dans l'ensemble, le caractère nettement sélectionné de la série Reignoux ressort si l'on examine la répartition typologique des objets : alors même que nous sommes censés nous trouver à proximité immédiate des gîtes de silex les plus usités, les déchets de taille et les nucléus sont pratiquement absents. De même, les objets de petites dimensions (moins de 50 mm) sont très rares et, lorsqu'ils ont été ramassés, sont toujours retouchés. L'intérêt de cette série est donc davantage qualitatif (reconstitution des chaînes opératoires de production des supports et des outils) que quantitatif et les chiffres fournis par la suite ne le sont qu'à titre indicatif. De même, il y a fort à parier que ces outils proviennent de différents niveaux archéologiques, distincts ou non lors de la découverte, mais aucun d'entre n'est marqué.

Ce qui frappe au premier abord, outre la diversité des silex utilisés sur laquelle nous reviendrons, ce sont les dimensions relativement exceptionnelles de certains racloirs (le plus grand mesure 180 mm de long, 220 mm de large pour une masse de près de 1 kg). En effet, si un bon pourcentage de racloirs mesure moins de 80 mm, la plupart de ceux produits sur les silex turoniens locaux excèdent les 100 à 120 mm. En outre, les supports utilisés, très souvent corticaux (73 %), sont issus d'une production au percuteur dur occasionnant des talons, parfois facettés, de 40 à 50 mm d'épaisseur et envahissant souvent toute la base de la pièce.

La série de grands racloirs examinée se compose de 1010 pièces (983 au Musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny et 27 en vitrine au Musée de l'Hôtel Gouin de Tours). Elles ont été anciennement isolées de l'ensemble de la collection Reignoux par leur état de surface très frais, l'absence de patine et l'encroûtement parfois important de certaines d'entre elles (Marquet, 1999, p. 88). En outre, d'un point de vue typologique, ces objets semblent effectivement provenir d'un ensemble homogène.

Lors de sa découverte, François Reignoux a surtout ramassé les objets retouchés (n = 999) et entiers (seulement 17 objets fragmentés), délaissant les éclats bruts (n = 5) et les nucléus (n = 2). Les racloirs, tous types confondus, sont très nombreux (n = 997), aux détriments des autres outils retouchés (3 denticulés et une « limace »). L'ensemble est obtenu aux dépens d'éclats plus ou moins volumineux présentant souvent un talon lisse (n = 325) ou cortical (n = 182), parfois un talon facetté (n = 314). Les points d'impact sont très marqués et trahissent l'utilisation de percuteurs de pierre particulièrement durs (gros galets de quartz par exemple). Enfin, j'ai isolé 11 supports assez élancés et fins dont la préparation des talons signale l'utilisation probable de la percussion directe tendre.

L'approvisionnement en silex :

La diversité des teintes et des textures des matières premières de la série Reignoux a parfois laissé penser qu'elle puisse être le reflet d'une diversité d'approvisionnement (Lorblanchet, 1999, p. 97). S'il est vrai qu'une centaine de pièces traduit bien des déplacements de 20 à 60 kilomètres, les silex les plus employés sont tous disponibles dans l'environnement immédiat du site (fig. 48).

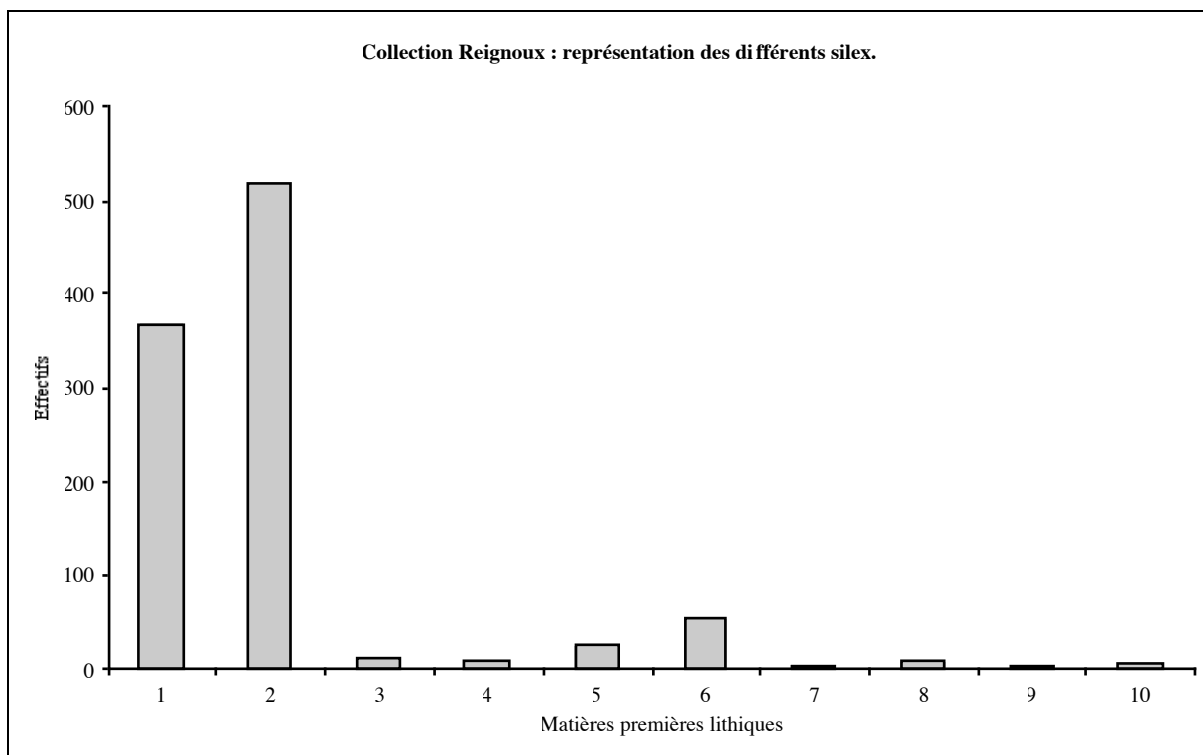


Figure n°48 : Représentation des différents silex locaux (n°1 à 4) et exogènes (n°5 à 10) dans la collection Reignoux.

Légende : 1 : Silex classique du Grand-Pressigny ; 2 : Silex noir de Larcy ;
 3 : Silex versicolore du Turonien supérieur ; 4 : Silex jaune du Turonien moyen ;
 5 : Silex de Coussay ; 6 : Silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher ;
 7 : Silex tertiaires ; 8 : Silex Bajocien et/ou Bathonien des vallées de la Creuse et de la Gartempe ; 9 : Silex bajocien de Civaux ; 10 : indéterminés.

Ainsi, les silex bruns et noirs issus des craies bioclastiques du Turonien supérieur, dont certains sont présents à l’affleurement dans l’environnement immédiat du secteur d’où est réputée provenir la série Reignoux, dominent très largement : 88 % (n = 886). Il s’agit surtout du silex noir de Larcy (n = 517 ; 51 %) et des silex bruns de la région du Grand-Pressigny (n = 369 ; 36,5 %). Les silex versicolores du Turonien supérieur sont étonnement rares (n = 13 ; 1,2 %) alors que les premiers gîtes relativement importants sont présents à quelques kilomètres dans la vallée voisine de la Creuse. Au contraire, le silex de Coussay, dont les gîtes sont moins riches et affleurent à plus de 20 kilomètres en rive gauche de cette même vallée de la Creuse, est mieux représenté (n = 25 ; 2,4 %). Il faut aussi noter l’absence des silex à cortex noir vernissé de Confluent généralement utilisés dans les autres séries moustériennes occupant les grottes et abris de Touraine et du Poitou.

Parmi les matières premières présentes dans un environnement relativement proche, quelques objets en silex jaune du Turonien moyen, présent dans ce secteur de la vallée du Brignon, ont été dénombrés (n = 9 ; 1 %). On pourra s’étonner de la rareté des objets en silex tertiaires (n = 3 ; 0,3 %) pourtant localement présents en bonne quantité, notamment dans l’interfluve Creuse / Vienne, à moins d’une dizaine de kilomètres vers l’Ouest.

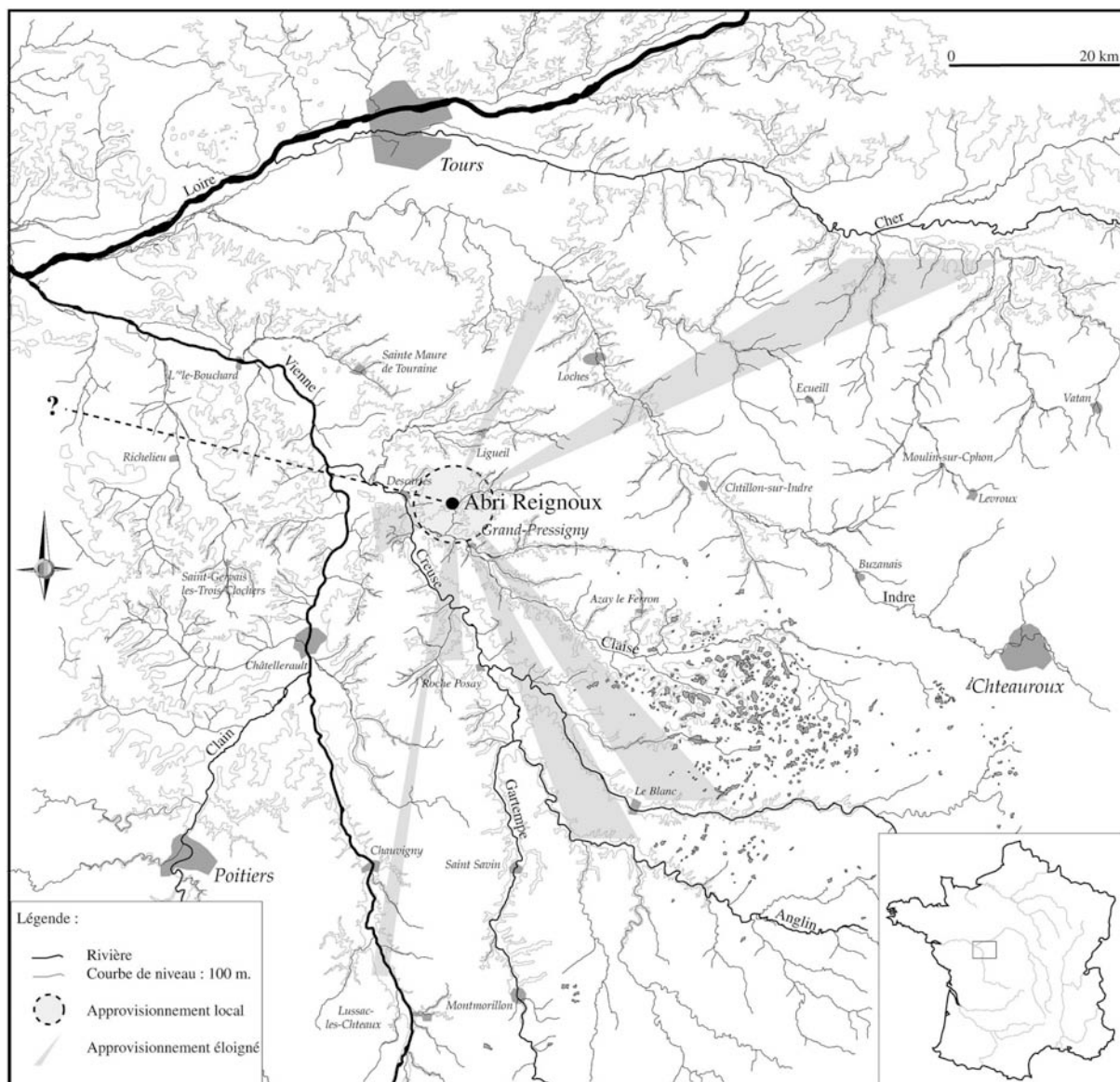


Figure n°49 : Territoire d’approvisionnement en silex de la collection Reignoux.

Les autres silex sont modestement représentés mais indiquent, pour ceux provenant des gîtes les plus éloignés, des circulations sur plus de 60 kilomètres aussi bien depuis les vallées de l’Indre et du Cher, au Nord-Est, que de la moyenne vallée de la Vienne, au Sud-Ouest. De même, certains secteurs de la vallée de la Creuse situés à plus de 50 kilomètres pourraient avoir été fréquentés.

Les silex du Turonien inférieur des vallées de l’Indre et du Cher sont bien représentés pour des matières provenant d’au moins une trentaine de kilomètres vers le Nord-Est (n = 55 ; 5,4 %). Deux types ont été isolés, prélevés éventuellement dans les mêmes gîtes : une variété noire, avec parfois quelques ponctuations blanches opaques, et une variété gris à brun pâle.

Certains silex jurassiques du Berry et du Poitou sont présents (n = 13 ; 1,3 %). Ils proviennent surtout des affleurements bajociens et/ou bathoniens des vallées de la Creuse, de l’Anglin et de la Gartempe, soit au plus près à une trentaine de kilomètres vers le Sud. Quatre exemplaires proviennent d’un affleurement allochtone très reconnaissable de la vallée de la Vienne au Nord de Lussac-les-Châteaux, actuellement connu à plus de 60 kilomètres vers le

Sud-Ouest. Un autre provient des affleurements bathoniens de Chasseneuil⁹ (Indre), dans la vallée de la Creuse, à une soixantaine de kilomètres vers le Sud-Est (voir le racloir en haut à droite in Lorblanchet, 1999, p. 83).

Enfin, cinq silex sont indéterminés, soit, pour trois d'entre eux, en raison de leur importante altération par le feu, soit, pour deux très beaux silex noirs, parce qu'ils restent de provenance inconnue. L'un pourrait provenir des gîtes de silex noirs aaléniens, encore très mal documentés, situés dans le nord du département de la Vienne à la limite avec les formations du Massif Armoricain. L'autre, d'un noir parfait avec une veine opaque blanche à inclusions brunes, m'est inconnu en Touraine comme en Poitou et en Berry.

Avec toutes les réserves qu'impose la collection Reignoux, on peut retenir de cet inventaire des différentes matières premières taillées qu'il témoigne d'une intense exploitation des silex immédiatement disponibles, prélevés essentiellement sous forme de gros rognons réguliers et de dalles dans les argiles d'altération du Turonien supérieur nappant le coteau autour du "site". Certains ont pu être extraits du lit du Brignon, qui coule au pied de l'abri, ou de la Claise toute proche, comme le montrent les 92 pièces à cortex roulé.

En revanche, d'autres silex, provenant de gîtes distants de 30 à plus de 60 kilomètres, impliquent des déplacements résidentiels au sein d'un territoire globalement circonscrit par le Cher au Nord, la Vienne à l'Ouest et au Sud-Ouest et les moyennes vallées de la Creuse et de l'Anglin au Sud.

Aperçu typo-technologique de la collection Reignoux :

Avant d'entrer dans les détails de l'étude typo-technologique de la collection Reignoux, rappelons l'important biais de collecte et de conservation qui l'affecte. Malgré un effectif important, 1010 pièces dont seulement 9 n'ont pas de retouche (5 éclats bruts, 2 nucléus Levallois et 2 éclats de retouche), cet ensemble est susceptible de compiler plusieurs niveaux stratigraphiques, probablement assez comparables entre eux à l'origine, au moins sur un plan qualitatif.

Quoi qu'il en soit, la « monotonie » qui se dégage de son étude ne peut simplement être imputée à la collecte sélective de l'inventeur du site. Il est manifeste que, même en l'absence des produits bruts et des nucléus, la gamme d'outils produite est relativement restreinte et affecte une gamme encore plus réduite de supports, toutes matières confondues. L'ensemble me paraît pourtant cohérent et, surtout, reste pertinent dans le cadre de ma problématique.

Sur un plan typologique, la série Reignoux évoque un faciès Moustérien de type Charentien. Elle est très largement dominée par les racloirs (n = 1010, plus de 98 % de l'outillage). Parmi eux, les racloirs transversaux sont en écrasante majorité (n = 413). Les racloirs simples (n = 165) ou doubles (n = 77), parfois à retouche bifaciale (n = 5), sont eux aussi bien représentés, de même que les racloirs convergents, toujours nettement déjetés (n = 87). Les racloirs à dos cortical sont plus rares (n = 17). Trois denticulés et un racloir circulaire viennent compléter cet inventaire. Enfin, de très nombreux éclats, avec ou sans dos cortical, comportent une courte retouche plus ou moins localisée (n = 255), le plus souvent sur une petite portion d'un seul tranchant. Nous les avons regroupés en divers ensembles d'éclats retouchés.

⁹ : Détermination T. Aubry pour le Musée du Grand-Pressigny.

Au regard de cet outillage, les objectifs du débitage de la collection Reignoux paraissent assez peu diversifiés. Les supports les plus recherchés sont de grands éclats largement corticaux à épais talon lisse ou cortical. Ces derniers, issus de l'entame envahissante de dalles de silex du Turonien supérieur, supportent l'essentiel des racloirs transversaux et des racloirs simples ou doubles. En parallèle, ou au court d'une même chaîne opératoire de production, de grands éclats peu ou pas corticaux parfois allongés supportent essentiellement des racloirs simples et doubles et des racloirs convergents. Les talons sont généralement lisses, parfois largement facettés avec une nette abrasion de la corniche. Enfin, quelques supports assez réguliers, et pouvant être assez grands, proviennent d'un débitage évoquant le Levallois, souvent de modalité centripète. De façon assez anecdotique, des éclats sont débités sur la face inférieure de gros éclats et sont ensuite retouchés.

L'outillage :

L'outillage de la collection Reignoux est particulièrement spectaculaire par le gigantisme de certains racloirs transversaux dont le tranchant de délinéation nettement convexe est souvent très régulièrement retouché. D'ailleurs, la "qualité" de la retouche est la règle sur les outils de la collection Reignoux, quelque soit le type d'outils, mais c'est peut-être l'effet d'un tri de l'inventeur.

Les racloirs transversaux de la série Reignoux sont très nombreux (n = 413) et ont longtemps suffi à caractériser l'industrie moustérienne de l'Abri Reignoux (Marquet, 1999). Ils connaissent, sur un plan technique, une faible variabilité. En effet, à l'exception de leurs dimensions, ces racloirs opposent toujours un tranchant nettement convexe à une base épaisse constituée par le talon du support, cortical ou non.

Les racloirs transversaux sont taillés sur tous les silex introduits dans le "site", à l'exception du silex jaune du Turonien moyen pourtant présent en gros volumes réguliers dans ce secteur de la vallée du Brignon. Les racloirs transversaux taillés sur les silex exogènes sont généralement moins corticaux que ceux taillés sur les silex locaux (fig. 49 et 50). En effet, aucune entame en silex exogène n'a été observée, ni même d'éclat comportant plus de 50 % de cortex. Cela va de pair avec un facettage proportionnellement plus présent que sur les supports locaux. Les dimensions restent comparables.

Ce type de retouche transversale, moyenne à envahissante, écailleuse à scalariforme et de délinéation convexe affecte plusieurs types de supports :

- préférentiellement de larges éclats corticaux à talon lisse ou cortical (n = 260), parfois à large facettage. Les points de percussion trahissent l'utilisation de percuteurs de pierre particulièrement durs. Ces supports sont obtenus par débitage "plan-tournant" de dalles de silex régulières et sont caractérisés par le faible nombre de négatifs d'enlèvements antérieurs, toujours envahissants, souvent de même direction ou de direction perpendiculaire, plus rarement de direction opposée. Leur profil est nettement marqué dans le tiers proximal par la proéminence du bulbe.
- quelques entames (n = 25), rarement de grandes dimensions d'ailleurs, caractérisées par un talon cortical continu avec la face supérieure.
- de grands éclats non corticaux à talon lisse ou largement facetté (n = 70). Ils sont caractérisés par un nombre d'enlèvements antérieurs assez réduits (toujours moins de 5) de même direction, de direction perpendiculaire et parfois opposée.

Ces éclats sont obtenus par un débitage "plan-envahissant" de dalles de silex et s'inscrivent très certainement dans la suite du débitage des grands éclats corticaux.

- des supports Levallois plus larges que longs, à net talon facetté (n = 55). Peu nombreux, ils sont très peu corticaux et comportent souvent un talon débordant à dos limité (Meignen, 1992). Généralement assez épais, parfois légèrement déjetés, ils ont des dimensions souvent plus modestes que les grands éclats non corticaux précédents.
- de façon anecdotique, on notera l'utilisation de cupules thermiques (n = 3) qui, de par leur morphologie et celle de leur retouche, ont été classées parmi les "racloirs transversaux".

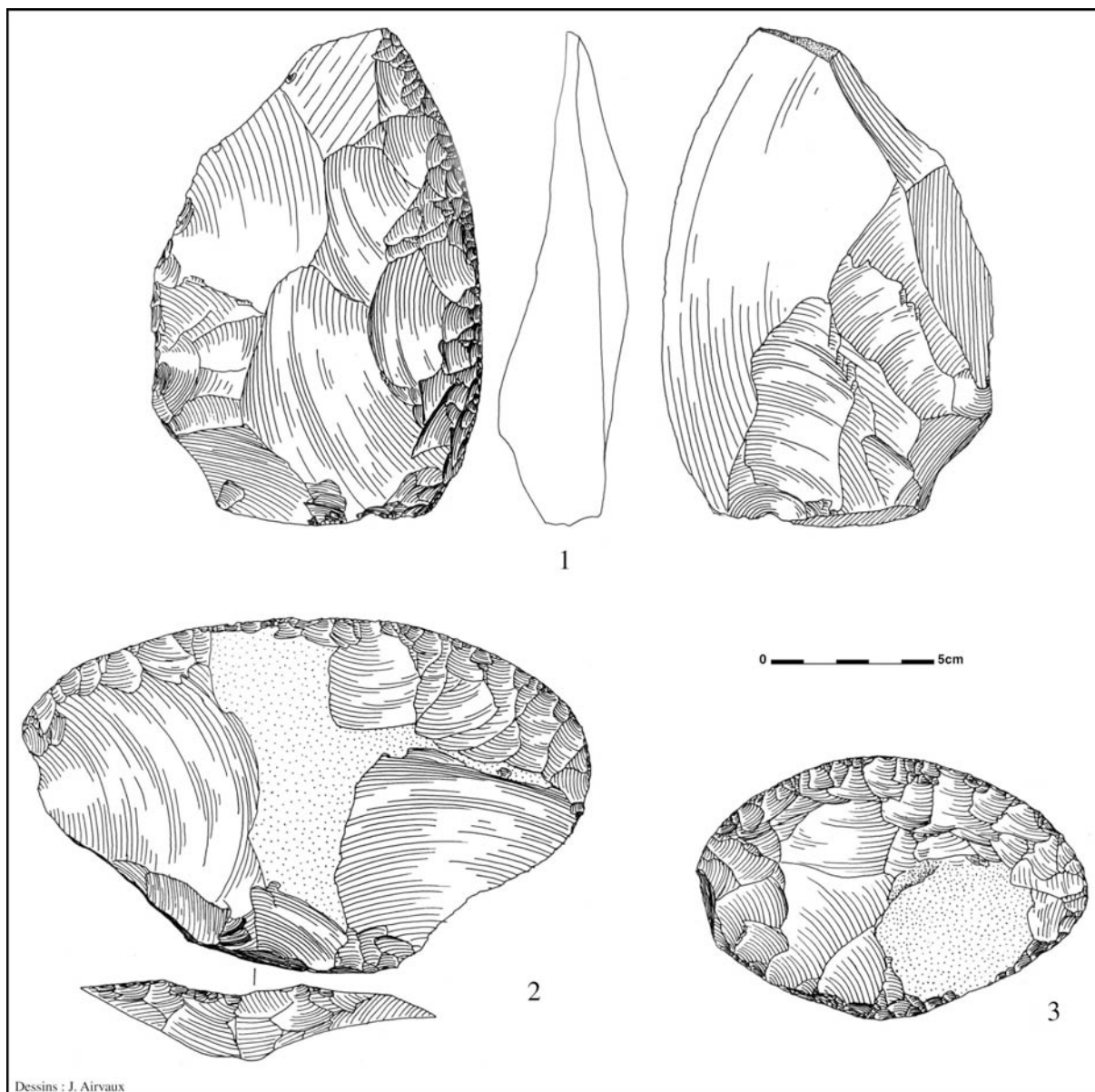


Figure n°50 : racloirs transversaux en silex du Turonien supérieur, collection Reignoux (Dessins : J. Airvaux).

Quelques racloirs transversaux ont des particularités techniques liées à l'amincissement du talon (n = 27). Certains racloirs transversaux présentent effectivement en partie proximale des enlèvements parfois assez envahissants, généralement sur la face bulbaire (fig. 50, n°1). Ces enlèvements sont détachés au percuteur dur soit à partir du talon du support, soit à partir d'une troncature aménagée par le retrait de quelques éclats abrupts. L'un des effets de ce procédé d'aménagement est l'amincissement du support par le retrait de son bulbe. De même, les éclats produits sur la face inférieure, à la façon du débitage Kombewa, ont à leur tour occasionnellement été utilisés comme supports d'outils. Ainsi, dans l'état actuel des observations sur cette collection, ce mode d'aménagement du support, dont il est généralement difficile de dire à quel moment il est intervenu (avant ou après la retouche en racloir ?), peut aussi bien correspondre à une volonté d'amincissement de la partie proximale de certains gros supports qu'à un mode de débitage. Dans les deux cas, il reste très occasionnellement utilisé.

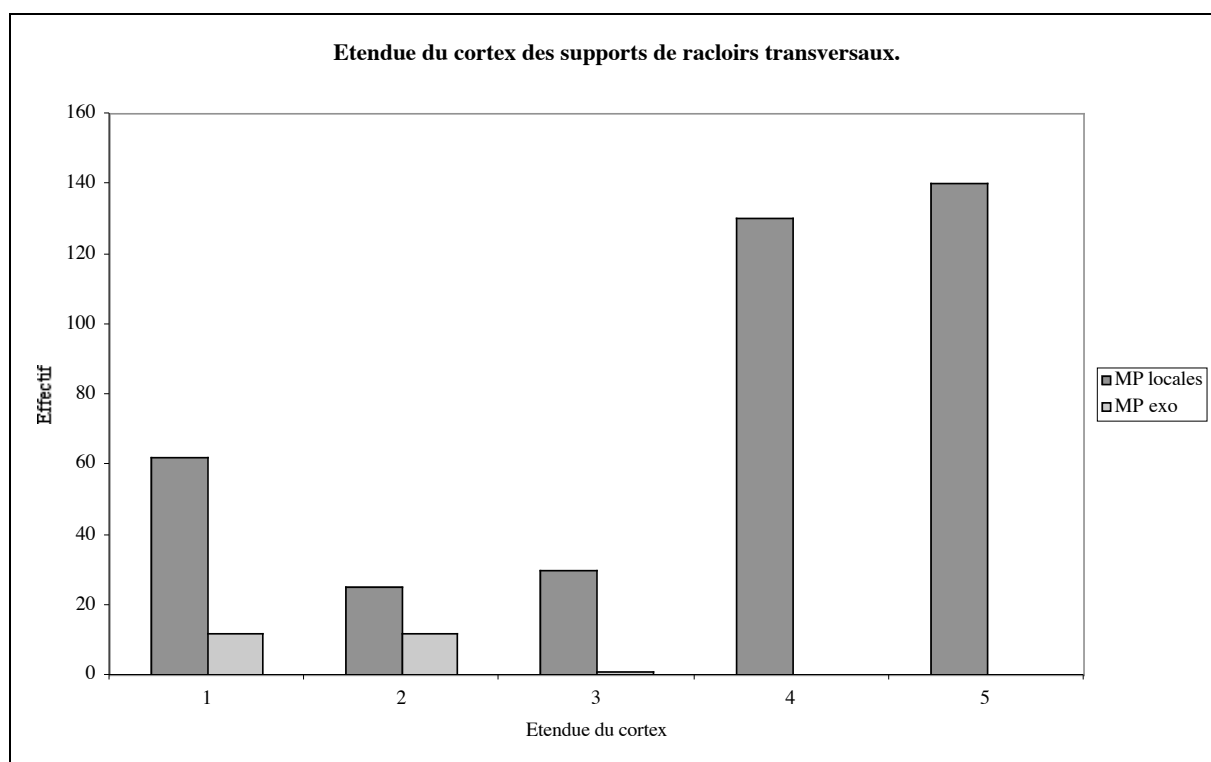


Figure n°51 : Comparaison de l'étendue des plages corticales des supports de racloirs transversaux en silex locaux et en silex exogènes, collection Reignoux.

Légende : 1 : 0 % ; 2 : 5 à 25 % ; 3 : 25 à 50 % ; 4 : 50 à 75 % ; 5 : 75 à 100 %.

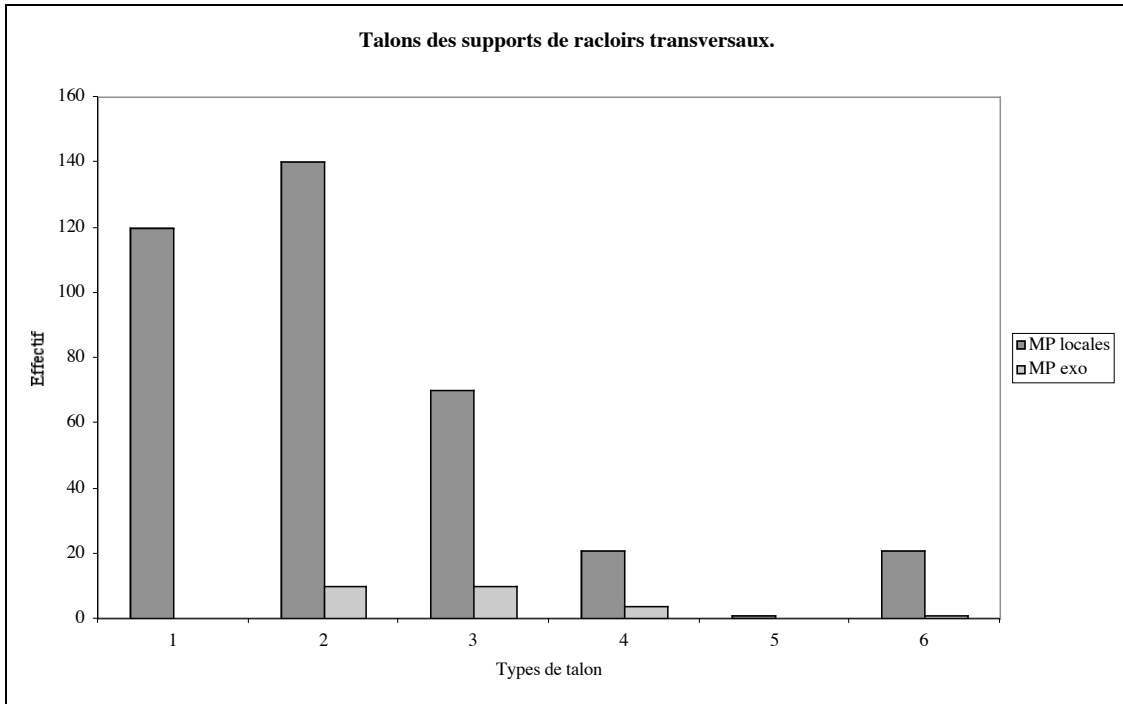


Figure n°51 bis : Comparaison des talons des supports de racloirs transversaux en silex locaux et en silex exogènes, collection Reignoux.

Légende : 1 : talon cortical ; 2 : talon lisse ; 3 : talon facetté ; 4 : talon aminci ; 5 : talon « tendre » ; 6 : autre talon (brisé, absent).

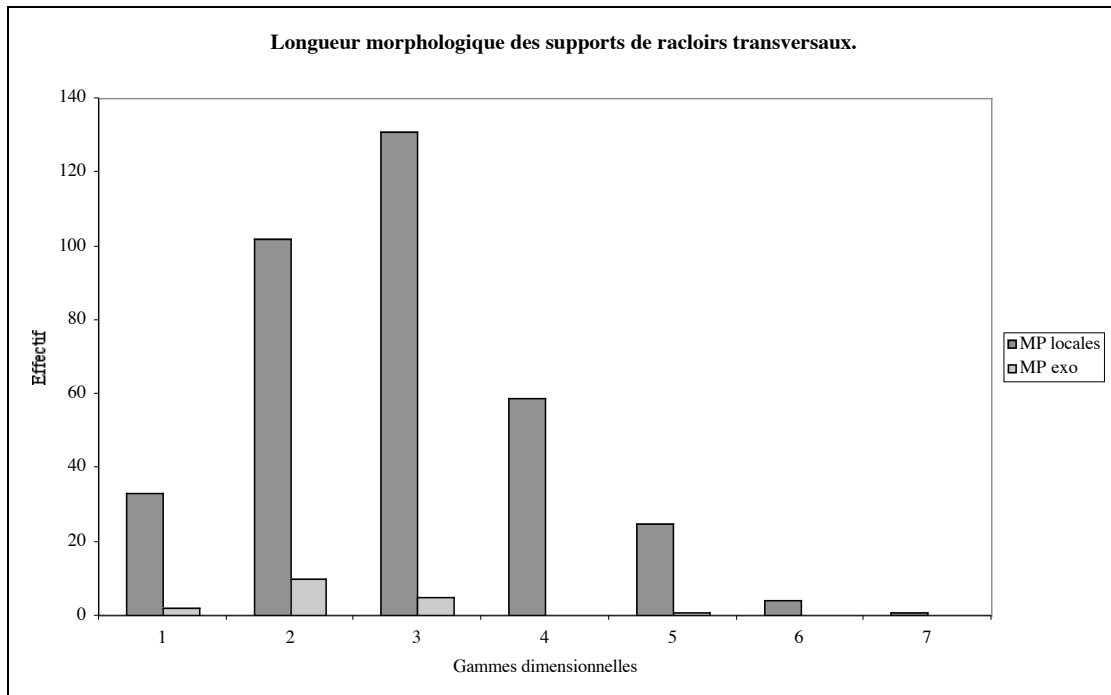


Figure n°52 : Comparaison des longueurs morphologiques des supports de racloirs transversaux en silex locaux et en silex exogènes, collection Reignoux.

Légende : 1 : de 50 à 70 mm ; 2 : de 71 à 90 mm ; 3 : de 91 à 110 mm ; 4 : de 111 à 130 mm ; 5 : de 131 à 150 mm ; 6 : de 151 à 170 mm ; 7 : de 171 à 190 mm.

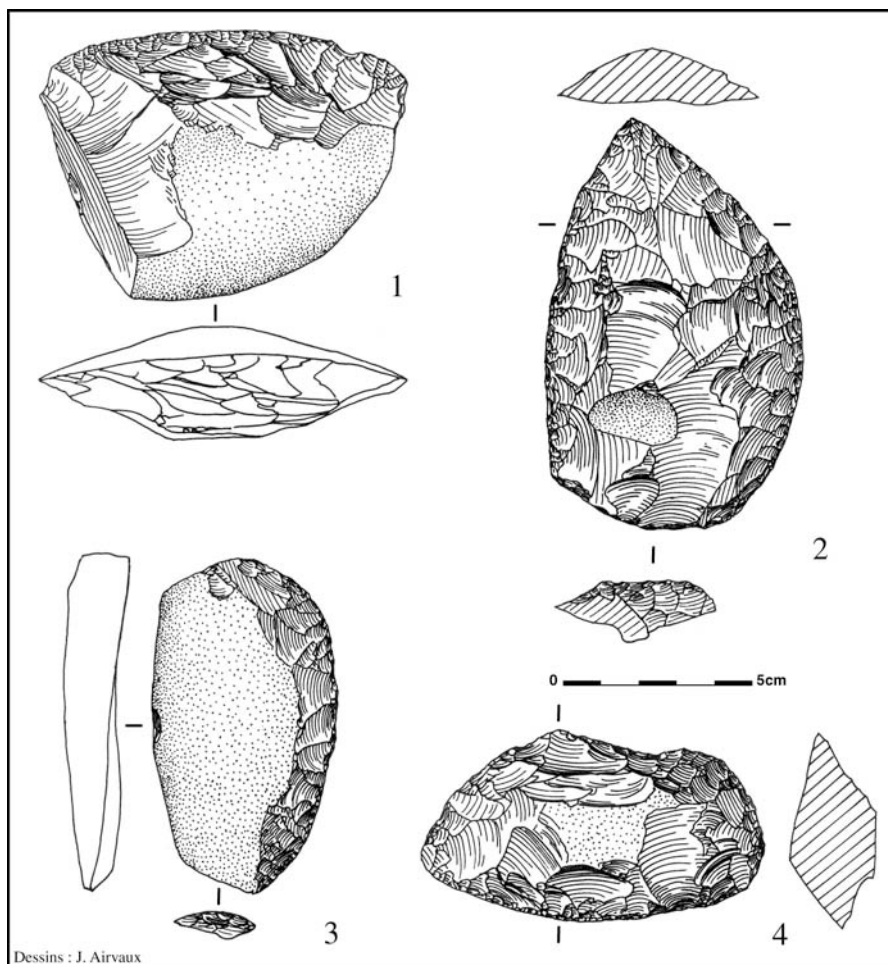


Figure n°53 : Divers racloirs en silex du Turonien supérieur de la collection Reignoux. Racloir transversal sur éclat cortical (n°1) ; racloir convergent (n°2) ; racloir latéral sur éclat cortical à dos enveloppant (n°3) et limace (n°4). (Dessins : J. Airvaux).

Les racloirs simples latéraux sont plus diversifiés que les racloirs transversaux alors même qu'ils sont nettement moins nombreux (n = 165) (fig. 53 et 54). Leurs dimensions sont assez comparables (de 50 à 170 mm de longueur morphologique), mais leur variété tient surtout à la relative diversité des supports sélectionnés plutôt qu'à la retouche qui reste très comparable à celle des racloirs transversaux (retouche moyenne à envahissante, écailleuse à scalariforme et très généralement de délinéation assez convexe).

Les racloirs simples sont taillés sur tous les silex introduits sur le "site" et, comme pour les racloirs transversaux, très essentiellement sur les silex locaux du Turonien supérieur.

Les supports sélectionnés ne sont pas exactement les mêmes que pour les racloirs transversaux, les pièces allongées, corticales ou non, étant plus recherchées :

- Sont essentiellement utilisés de grands éclats corticaux plus ou moins allongés (n = 116) dont les caractéristiques principales sont d'avoir peu ou pas de négatifs d'enlèvements antérieurs, ces derniers étant généralement de même direction, de direction perpendiculaire ou plus rarement opposée, un talon épais lisse ou cortical, plus rarement facetté et un bulbe nettement proéminent. Ces grands supports

proviennent d'une première série d'enlèvements centripètes sur de grandes dalles de silex.

- Parmi ces grands éclats corticaux allongés, nous avons distingué des supports à dos cortical enveloppant ou abrupt (n = 19). Ces éclats, dont certains sont des entames, opposent donc au tranchant retouché un dos épais, les rapprochant ainsi, d'un point de vue morpho-fonctionnel, de certains ra cloirs transversaux.
- Les grands éclats peu ou pas corticaux allongés sont aussi recherchés (n = 50). Ils sont assez comparables aux grands éclats corticaux, mais comportent plus de négatifs d'enlèvements antérieurs (rarement plus de 5 toutefois). Ces derniers sont généralement de même direction ou de direction perpendiculaire, plus rarement de direction opposée.
- Quelques éclats Levallois peu ou pas corticaux (n = 41) ont manifestement été produits selon un mode centripète. Ces éclats sont parfois nettement allongés, à bords parallèles et à talon facetté, plus rarement lisse. Certains comportent un dos débordant limité (n = 9) (Meignen, 1992) et d'autres, plus rares, sont entièrement débordants (n = 3).

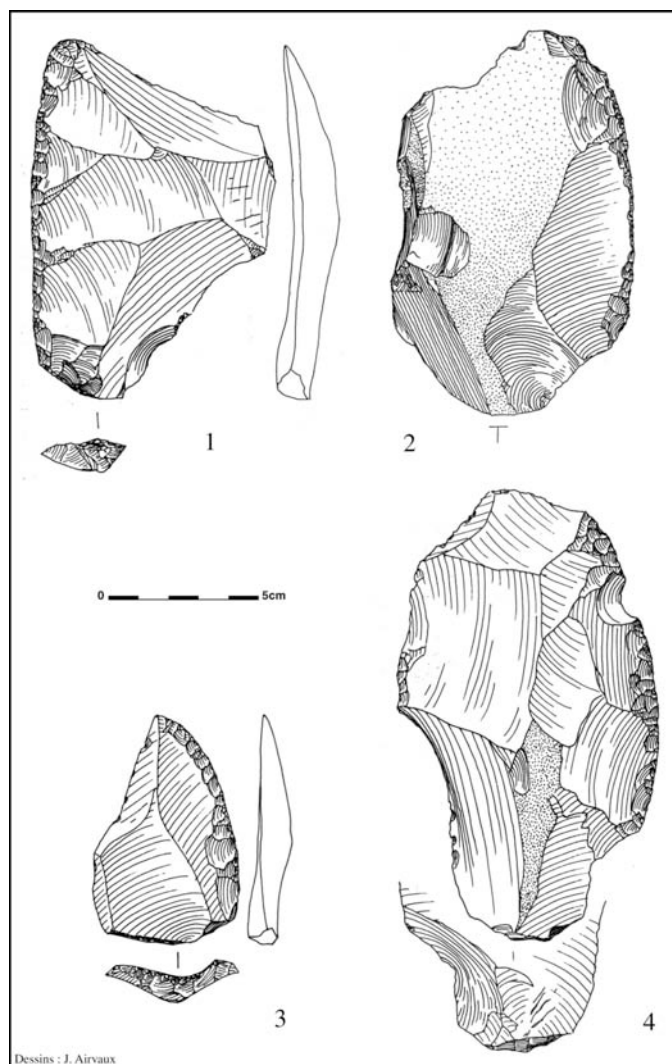


Figure n°54 : Quelques ra cloirs simples latéraux, collection Reignoux.

- Enfin, de façon très anecdotique, quelques supports particuliers sont utilisés pour être retouchés en racloirs simples : un éclat débité sur la face inférieure d'un gros éclat (à la façon d'un éclat Kombewa) et un grand fragment de cupule thermique. De même, deux éclats fins et allongés comportent un talon lisse à corniche abrasée, un bulbe court et peu proéminent et une nette lèvre traduisant l'utilisation de la percussion tendre. Ces éclats, à profil assez plan, sont très probablement issus du façonnage de la face plane de certains racloirs à retouche bifaciale.

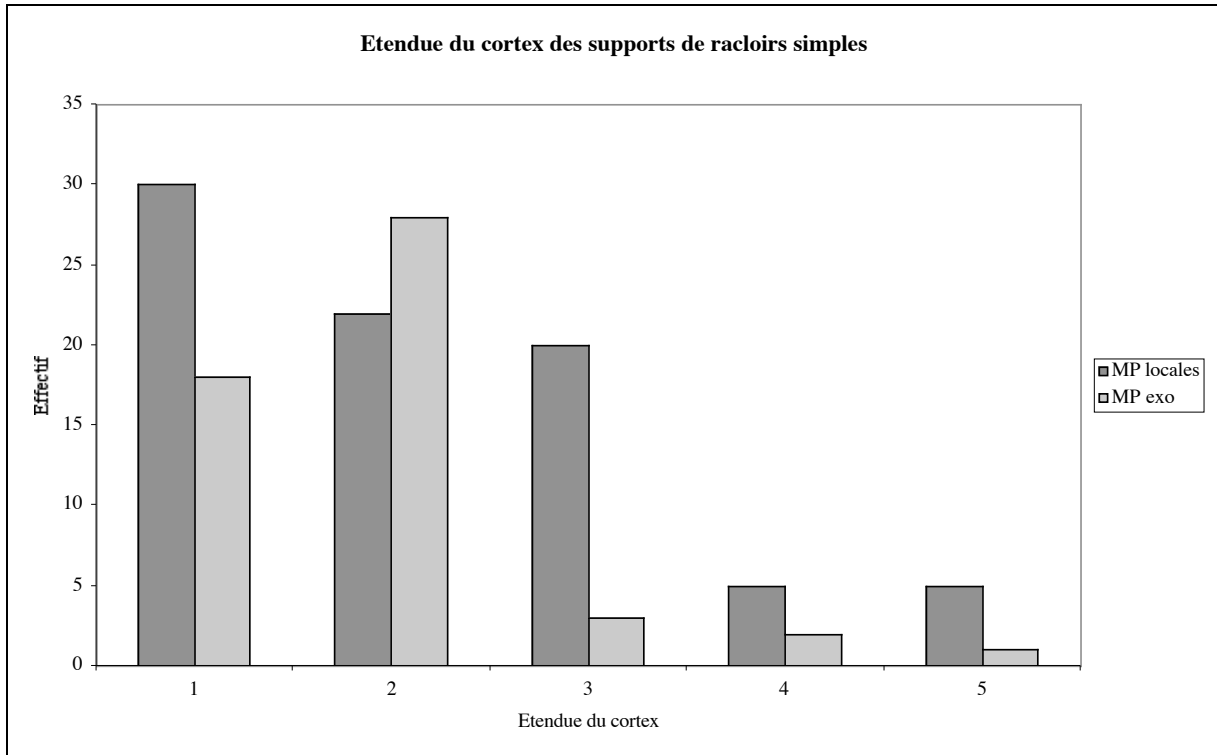


Figure n°55 : Comparaison de l'étendue des plages corticales des supports de racloirs simples en silex locaux et en silex exogènes, collection Reignoux.

Légende : 1 : 0 % ; 2 : 5 à 25 % ; 3 : 25 à 50 % ; 4 : 50 à 75 % ; 5 : 75 à 100 %.

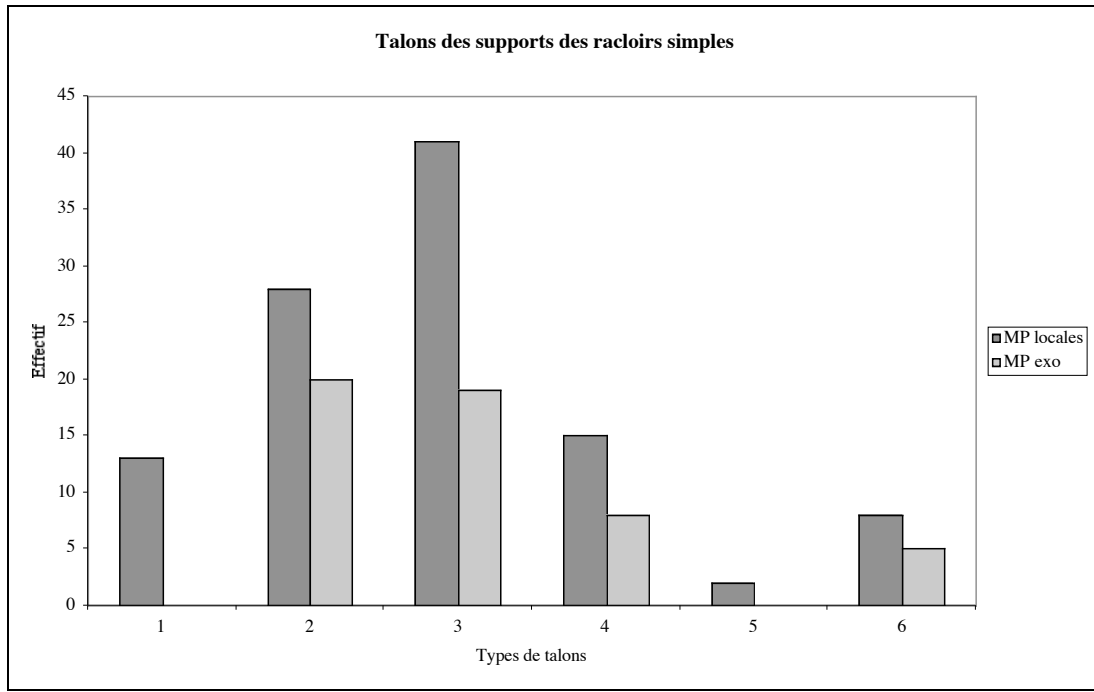


Figure n°56 : Comparaison des talons des supports de racloirs simples en silex locaux et en silex exogènes, collection Reignoux.
 Légende : 1 : talon cortical ; 2 : talon lisse ; 3 : talon facetté ; 4 : talon aminci ; 5 : talon « tendre » ; 6 : autre talon (brisé, absent).

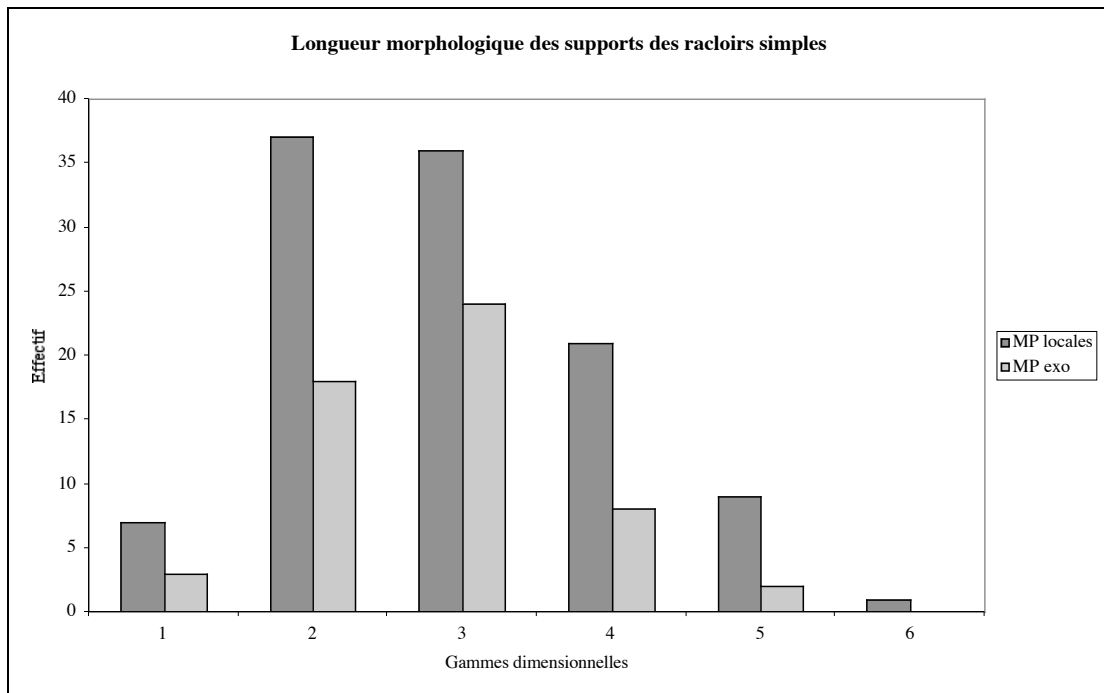


Figure n°57 : Comparaison des longueurs morphologiques des supports de racloirs simples en silex locaux et en silex exogènes, collection Reignoux.
 Légende : 1 : de 50 à 70 mm ; 2 : de 71 à 90 mm ; 3 : de 91 à 110 mm ; 4 : de 111 à 130 mm ; 5 : de 131 à 150 mm ; 6 : de 151 à 170 mm.

Parmi les racloirs simples, un certain nombre se distinguent par des particularités liées à la retouche. On note la présence de 5 racloirs à retouche bifaciale, d'un racloir à dos aminci et surtout de 27 racloirs à amincissement proximal et/ou distal.

Ces derniers sont généralement amincis en partie proximale ($n = 24$) et presque jamais aux deux extrémités à la fois ($n = 2$) ou seulement en partie distale ($n = 1$). L'amincissement est mis en place par le retrait de quelques éclats sur la face supérieure à partir d'une troncature inverse ou plus occasionnellement d'une cassure.

Le racloir à dos aminci connaît un aménagement assez similaire : une troncature abrupte est aménagée en direction inverse sur le tranchant gauche, à partir duquel sont retirés quelques petits éclats moyens ou envahissants sur la face supérieure du racloir.

Les racloirs à retouche bifaciale sont rares. La face inférieure du support est aménagée par le retrait de quelques enlèvements envahissants, l'autre face étant ensuite retouchée.

Les racloirs doubles ($n = 77$) sont très comparables aux racloirs simples. Ils sont taillés à partir des mêmes supports et comportent toujours un tranchant plus retouché que l'autre (fig. 58). Notons la présence relativement affirmée de pièces à amincissement proximal et/ou distal ($n = 21$). En outre, ils sont très principalement taillés sur les silex locaux ($n = 74$), les deux seuls exemplaires en matières exogènes étant en silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher.

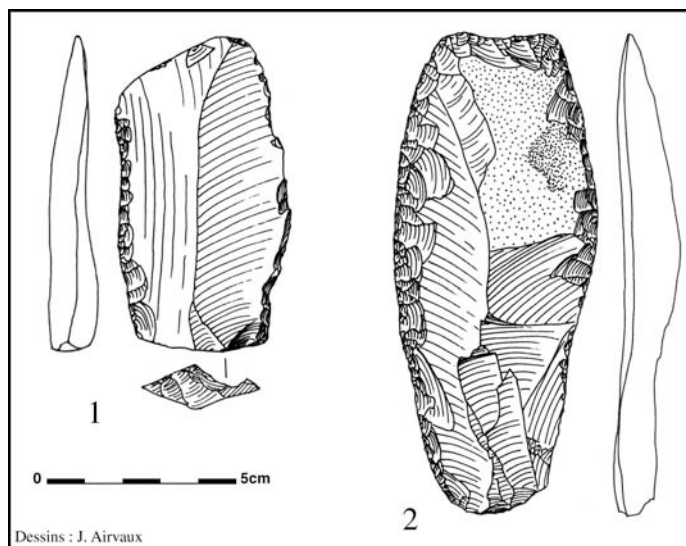


Figure n°58 : Racloirs doubles, collection Reignoux.
(Dessins : J. Airvaux)

Les racloirs doubles convergents de la collection Reignoux sont très souvent déjetés ($n = 85$) (fig. 59). Ils connaissent une certaine variabilité morphologique, essentiellement liée à leurs dimensions (de 50 à 150 mm de longueur morphologique) et à la sélection des supports. Ils sont taillés sur pratiquement toutes les matières premières lithiques introduites sur le "site", les silex tertiaires et les silex Bajocien de Civaux faisant défaut.

La retouche, généralement écailleuse à scalariforme, modifie la plupart du temps de façon importante la délimitation brute des tranchants du support, sauf dans les cas où la pointe est axiale (n = 8), un support aux bords bruts convergents étant sélectionné.

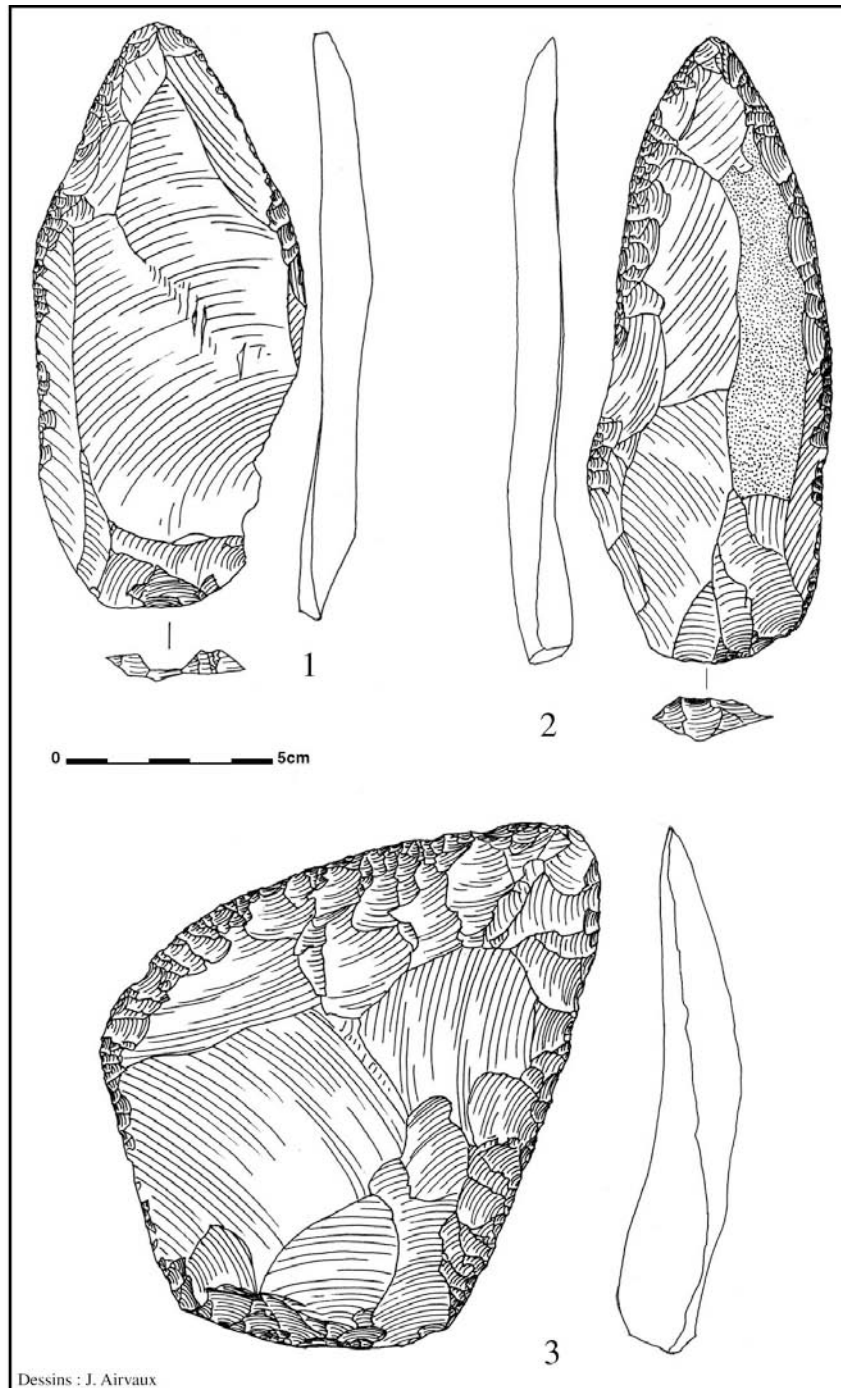


Figure n°59 : Racloirs convergents et racloir convergent déjeté, collection Reignoux.
(Dessins : J. Airvaux).

Les éclats sélectionnés pour supporter une retouche convergente sont les mêmes que pour les racloirs simples et doubles :

- des éclats peu ou pas corticaux, à talon lisse ou cortical, parfois nettement allongés, issus d'un débitage "plan-tournant" (n = 40) ;
- des éclats corticaux plus ou moins allongés (38) ;
- quelques éclats Levallois peu ou pas corticaux (n = 6), rarement débordant à dos limité (n = 1) ;
- un éclat de modalité Kombewa, débité dans l'axe perpendiculaire du bulbe de l'éclat-support.

Un racloir convergent déjeté comporte un amincissement de la partie proximale.

Il existe dans la collection Reignoux un grand nombre d'éclats comportant une retouche courte, souvent irrégulière, très localisée sur une partie d'un ou plusieurs tranchants (n = 255) et correspondant très probablement à une utilisation ponctuelle du support pendant un court moment. Du point de vue de la sélection des supports, tous les éclats habituellement sélectionnés pour supporter les autres catégories d'outils sont utilisés, l'essentiel semblant être de disposer d'une portion de tranchant assez effilée. Mais le fait marquant de cet important ensemble de pièces retouchées est que, à l'exception d'un éclat en silex de Coussay, aucun silex exogène n'a été dénombré. Ceci vient renforcer le statut particulier des pièces importées, utilisées comme des outils à usage "long" et que l'on abandonne pas après quelques minutes d'utilisation.

Les outils autres que des racloirs sont excessivement rares dans la collection Reignoux, renforçant ainsi l'idée d'une série nettement sélectionnée. Il s'agit de trois denticulés et d'un racloir circulaire (fig. 60) en silex du Turonien supérieur local. Les denticulés sont taillés à partir de petits éclats corticaux épais. Le racloir circulaire est assez particulier : façonné sur les deux faces par de larges enlèvements plans et envahissants, il est ensuite retouché de façon relativement régulière, toujours sur les deux faces. Ce type d'outil très particulier évoque les "disques moustériens" régionalement connus.

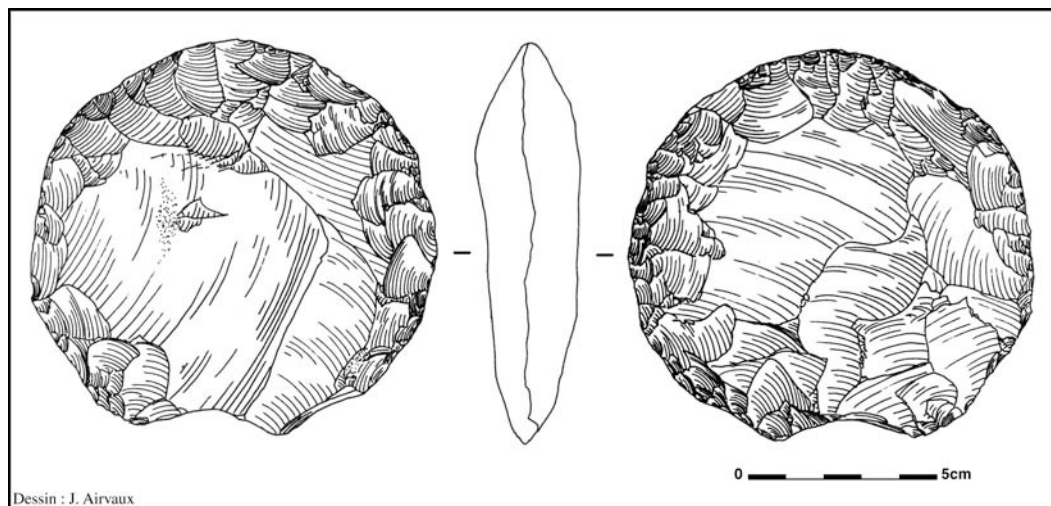


Figure n°60 : Racloir circulaire bifacial, collection Reignoux.
(Dessins : J. Airvaux).

2-3-2--2-2 : Remarques sur la collection Reignoux :

Il est vrai que les conditions de récolte des pièces moustériennes de la collection Reignoux ne sont pas idéales, pour ne pas dire réhabilitaires, dans notre perspective. Il subsiste en effet autour de ce millier de pièces beaucoup d'incertitudes, la plus fâcheuse restant l'impossibilité de localiser avec précision le (ou les) lieu de collecte. Les conclusions abordées ici tiennent donc plus lieu de remarques. Pour autant, on imagine que les effets du tri n'ont pas porté sur le critère "matériau".

Ces outils constituent des témoins exceptionnels de la variété des industries lithiques moustériennes que l'on rencontre dans les grottes et abris de la Touraine et du Poitou. En outre, cet ensemble est bien différent de ceux découverts dans les sondages de 1953 à l'Abri Reignoux, sensé se trouver à proximité, et vient ainsi enrichir l'image que nous avons des industries moustériennes implantées directement sur les gîtes de silex du Grand-Pressigny : les silex locaux, s'ils sont utilisés en priorité, ne sont pas les seuls exploités. La diversité de matières taillées reflète celle des territoires fréquentés quotidiennement (un rayon de moins d'une dizaine de kilomètres) ou plus occasionnellement (soixante kilomètres au moins).

L'outillage moustérien de la collection Reignoux est, comme je l'ai déjà signalé, exceptionnel, d'abord par le gigantisme de certains racloirs, ensuite par le caractère original de cet assemblage pour le Sud-Ouest du Bassin Parisien et le Seuil du Poitou, caractère probablement dû à la sélection de récolte et au mélange de plusieurs niveaux distincts ou non lors de leur découverte. Certains racloirs, qu'ils soient ou non issus d'une même couche d'un même site, n'en restent pas moins remarquables de par leur mode de production, somme toute assez rudimentaire : le débitage envahissant "plan-tournant" de grandes dalles de silex du Turonien supérieur.

2-3-2-2 : L'Abri Rousseau, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

2-3-2-2-1 : Présentation du site et historique des recherches :

L'Abri Rousseau, découvert à la fin du 19^{ème} siècle par Lucien Rousseau, est aujourd'hui effondré. Il s'ouvrait sur la rive droite de l'Anglin, à hauteur du village de Dousse, au nord d'Angles-sur-l'Anglin (Vienne). Situé à quelques dizaines de mètres au-dessus de l'Abri Sabourin, il fut le théâtre d'un certain nombre de sondages clandestins avant son exploitation scientifique, à la fin des années 1950 durant la même campagne que l'Abri Sabourin, par Louis Pradel (Pradel, 1965a).

Deux couches moustériennes furent individualisées (fig. 61), chacune comportant une riche industrie lithique accompagnée de restes fauniques. L'ensemble des vestiges issus du sondage « Pradel » est déposé au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers.

La stratigraphie sagittale, publiée en 1965, comporte cinq niveaux. Les deux niveaux moustériens, les couches 2 et 3, sont superposés, localement séparés par une couche sableuse stérile lenticulaire et des blocs issus de la desquamation de l'aplomb calcaire. L'épaisseur des couches archéologiques est variable : alors que la couche 2 (couche inférieure) a une épaisseur relativement constante de 20 centimètres, la couche 3 (couche supérieure) varie de 20 à 50 centimètres. Cette dernière est d'autant plus épaisse que l'on s'approche de la paroi

rocheuse. L'ensemble est recouvert par une cinquantaine de centimètres de sédiment stérile et d'imposants blocs.

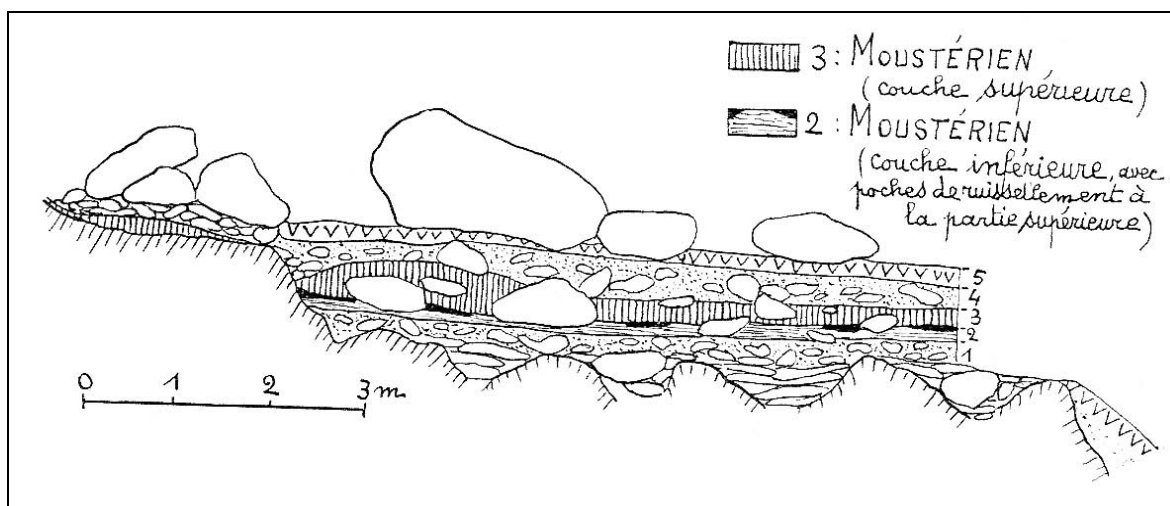


Figure n°61 : coupe sagittale de l'Abri Rousseau, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).
Extrait de Pradel (1965).

L'étude sédimentologique et granulométrique de cette stratigraphie, réalisée par M. R. Facon, indique que les niveaux sont clairement distincts et « *qu'il semble que (...) l'habitat ait cessé avec des crues fluviales importantes.* » (Pradel, 1965a, p. 995).

L'industrie lithique récoltée lors de ces sondages est publiée avec de nombreux dessins (8 planches), mais je n'ai retrouvé que bien peu des pièces effectivement figurées. Ainsi, le caractère sélectionné de la série paraît relativement important, notamment en ce qui concerne l'outillage : les éclats bruts, les objets cassés et quelques fragments brûlés sont bien présents, mais il manque quelques grands racloirs¹⁰ de 180 à 250 mm (Pradel, 1965a, p. 974, fig. 2, n°1 et 2 par exemple) et la plupart des racloirs convergents ou appointés (Pradel, 1965a, p. 975, fig. 3, n°3).

Malgré ce biais, au regard des nombreux restes de débitage, les séries lithiques issues du sondage « Pradel » de l'Abri Rousseau nous semble utilisables dans le cadre de notre problématique, du moins d'un point de vue qualitatif. Il reste en effet possible de se faire une idée générale du mode d'exploitation des différents silex régionaux.

¹⁰ : Les longueurs, exprimées en mètres, des outils dessinés par L. Pradel (1965a) sont fausses et pourraient laisser penser que ces objets n'excèdent pas les 50 mm. Il ne semble falloir tenir compte que de l'échelle de 5 cm.

2-3-2-2-2 : L'industrie lithique de la couche 2 :

L'industrie lithique de la couche 2 comporte 624 pièces¹¹ fraîches, aux bords souvent émoussés, et faiblement patinées. Composée à 90 % d'éclats et de fragments d'éclats (n = 566), cette industrie frappe notamment par la très nette domination de supports Levallois, retouchés ou non (près de 65 %).

Ne revenons pas sur le fait que les plus grandes pièces, dessinées dans la publication du Dr Pradel (Pradel, 1965a, fig. 5, n°1 et 2, p. 978 par exemple), n'ont pas été retrouvées parmi celles conservées au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers.

L'outillage retouché, désormais relativement modeste par rapport à l'ensemble de l'industrie (17,5 %), est très essentiellement composé d'éclats à retouche localisée (n = 9), de racloirs simples latéraux (n = 7), dont certains à dos cortical (n = 4), de racloirs doubles (n = 3), de rares racloirs convergents (n = 3) et de quelques denticulés (n = 4). Il faut noter l'absence, ou la rareté (Pradel, 1965a, p. 974, fig. 2, n°3), des racloirs transversaux. L'ensemble devait être, lors de la découverte, plus riche en racloirs convergents.

Des petits nucléus Levallois (n = 13) viennent confirmer la présence de ce mode de débitage. Pour autant, un grand nombre d'éclats plus ou moins corticaux à talon lisse ou cortical correspondent manifestement à un autre mode d'exploitation des silex.

L'approvisionnement en silex :

L'étude de l'approvisionnement en silex d'un site comme celui de l'Abri Rousseau est particulièrement intéressante du fait de la quasi-absence de silex exploitables dans l'environnement proche du site. En effet, à l'exception de quelques silex tertiaires présents à moins de 5 kilomètres vers l'Ouest, sur le plateau de la rive gauche de la Gartempe, et de quelques blocs de silex jurassique que l'on peut sporadiquement rencontrer dans les terrasses alluviales de l'Anglin, au pied de l'abri, les gîtes importants les plus proches sont à plusieurs kilomètres, et souvent même à plus de 10 kilomètres. On notera donc au passage que le silex n'a certainement pas joué un rôle décisif dans l'implantation des moustériens à l'Abri Rousseau.

Le silex le plus exploité provient des différents affleurements du Turonien supérieur (n = 284), dont certains types sont présents à une dizaine de kilomètres vers le Nord (fig. 62 et 63). C'est le cas du silex à cortex noir de Confluent (n = 74), qui reste un peu moins présent que le silex de Coussay (n = 79), présent à une douzaine de kilomètres vers le Nord-Ouest. Le silex brun « classique » du Grand-Pressigny est bien présent (n = 59) ainsi que les silex versicolores des vallées de la Creuse et de la Claise (n = 39). Il faut noter la présence de 7 pièces en silex noir de Larcy, venant très probablement de la vallée du Brignon, à 25 kilomètres au Nord de l'Abri Rousseau. Signalons enfin que 26 silex du Turonien supérieur n'ont pas été déterminés avec précision du fait de la patine qui les affecte.

Les différents silex jurassiques des vallées de la Creuse, de l'Anglin et de la Gartempe sont presque autant utilisés (n = 213) que les silex du Turonien supérieur. Ils proviennent surtout des importants affleurements à silex oolithiques du Bajocien et/ou du Bathonien des vallons du Saleron et de la Bénaize (n = 103), au plus près à une quinzaine de kilomètres en

¹¹ : Louis Pradel en signale seulement 314 (1965a, tableau n°14, p. 996) car les éclats bruts n'ont pas été pris en compte dans son étude.

amont dans la vallée de l'Anglin. Les autres silex plus ou moins fins et translucides proviennent de différents affleurements des vallées de la Creuse et de la Gartempe (n = 100). Une dizaine sont restés indéterminés en raison de la patine qui les affecte.

Les silex tertiaires présents à quelques kilomètres à l'Ouest du site ne sont pas ignorés (n = 102), notamment le silex brun marbré du secteur proche de la grotte des Cottés (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne) dont le gîte précis reste aujourd'hui encore inconnu (n = 48).

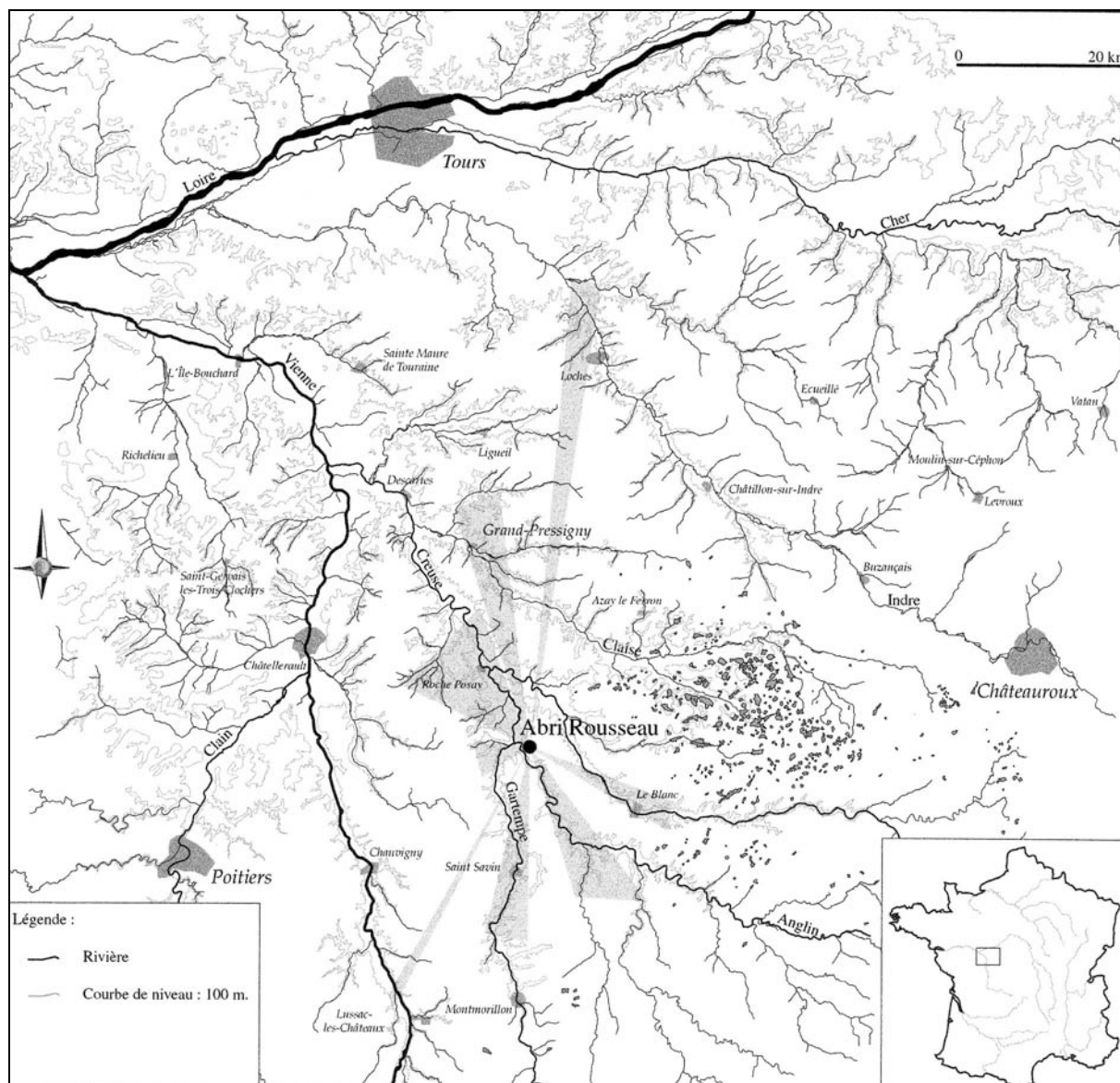


Figure n°62 : Territoire d'approvisionnement en silex, couche 2, Abri Rousseau, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

Les autres matières identifiées proviennent de gîtes assez éloignés de l'Abri Rousseau. Il s'agit surtout du silex gris de Civaux (n = 15), que l'on rencontre dans une terrasse de la rive gauche de la Vienne, à une trentaine de kilomètres vers le Sud-Est. Le silex jaune d'or du Turonien moyen de la vallée de la Claise est représenté par 2 pièces, ainsi que le silex gris fin du Turonien moyen des vallées de l'Indre et du Cher, présent à plus de 50 kilomètres vers le Nord-Est.

L'aire de collecte des silex de la couche 2 de l'Abri Sabourin est donc essentiellement tournée vers le Nord du site, en direction des importants affleurements du Turonien supérieur présents à une dizaine de kilomètres, mais aussi vers le Sud, en direction des gîtes jurassiques plus en amont de l'abri. Le silex tertiaire présent à l'Ouest du site n'est pas ignoré mais, malgré sa proximité, n'est pas utilisé en priorité. Enfin, des contacts avec des secteurs situés à plusieurs dizaines de kilomètres, tant vers le Nord que vers le Sud, sont attestés par la présence de silex de Civaux et de silex des vallées de l'Indre et du Cher.

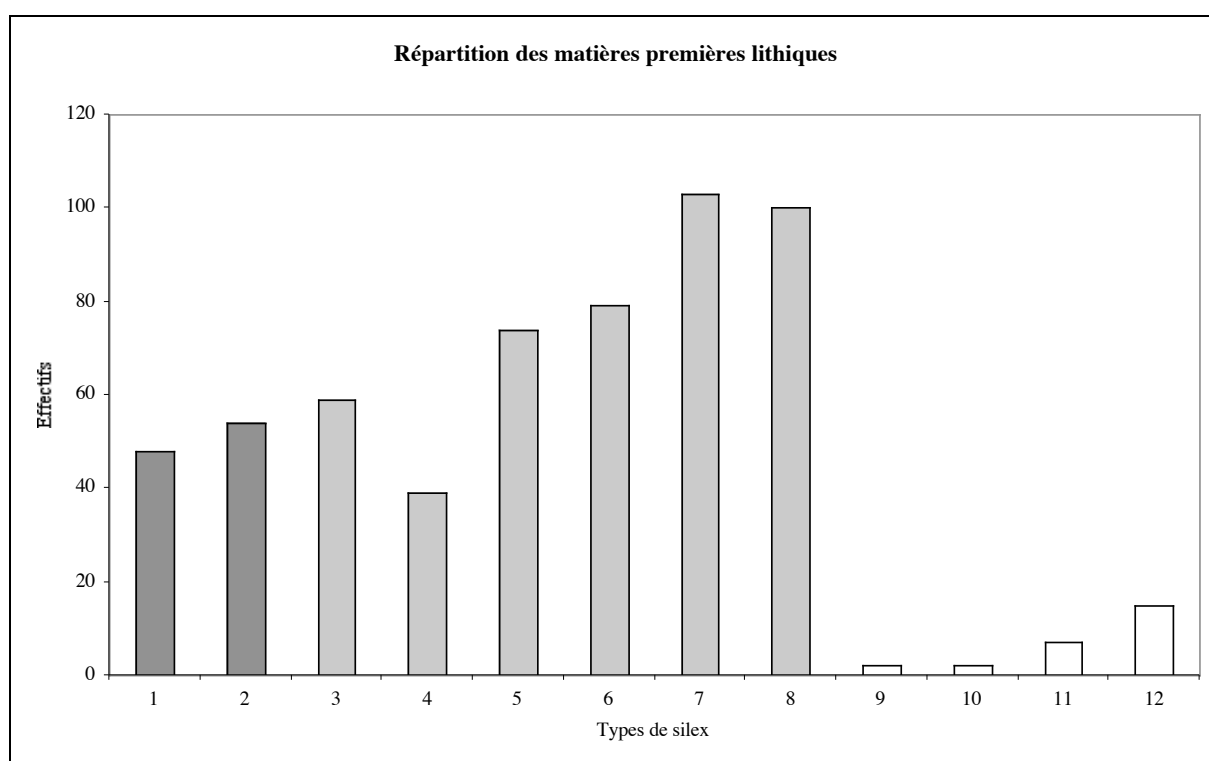


Figure n°63 : Abri Rousseau, couche 2, répartition des matières premières lithiques.
Légende : 1 : silex des Cottés ; 2 : silex tertiaire ; 3 : silex classique du Grand-Pressigny ;
4 : silex versicolore du Turonien supérieur ; 5 : silex de Confluent ; 6 : silex de Coussay ;
7 : silex oolithique de la Bénaize ; 8 : silex bajocien et/ou bathonien de la Creuse et de la Gartempe ; 9 : silex du Turonien moyen ; 10 : silex du Turonien inférieur ; 11 : silex de Larcy et 12 : silex bajocien de Civaux.

L'outillage :

Pour les raisons signalées plus haut, les pièces retouchées sont relativement peu nombreuses (n = 35) par rapport au nombre d'éclats bruts effectivement retrouvés dans le sondage de L. Pradel.

- Utilisation des silex :

Le fait le plus marquant est la relative désaffection des silex tertiaires disponibles dans un voisinage de quatre à cinq kilomètres autour de l'abri : seuls 8 outils sont taillés sur ces matériaux dont certains gîtes livrent pourtant d'importants et d'abondants volumes. Les moustériens ont préféré les silex du Turonien supérieur affleurant à une dizaine de kilomètres vers le Nord (10 outils) et les silex du Jurassique, disponibles à douze kilomètres en amont (8 outils).

Sur ce faible corpus de 35 outils, il ne se dégage pas d'utilisation préférentielle d'une matière pour la fabrication d'un type outil. Tout juste peut on noter que l'utilisation ponctuelle d'un éclat, marquée par une retouche souvent courte et très localisée (catégorie des éclats retouchés), est absente sur les silex provenant des gîtes les plus éloignés (silex du Turonien inférieur, silex de Civaux). Ces matériaux sont manifestement utilisés jusqu'à exhaustion. Au contraire, les matériaux venant des gîtes voisins sont volontiers utilisés à des tâches ponctuelles ou n'exigeant pas de réaffûtage (5 éclats retouchés).

- Sélection des supports :

L'utilisation préférentielle de produits Levallois comme supports d'outil paraît nette (fig. 64) : sur les 35 pièces retouchées, 26 le sont sur des éclats peu ou pas corticaux à talon facetté issus d'un débitage de modalité Levallois centripète. En fait, les seuls éclats corticaux sélectionnés sont ceux comportant un dos (n = 4). Le reste est composé de fragments d'outils dont les supports ne sont pas clairement identifiés (fragments...).

Les racloirs simples (n = 7) sont produits sur des supports Levallois quelque peu allongés et à bords généralement parallèles ou convergents. La retouche est moyenne, écailleuse et de délinéation convexe comme droite (nous n'avons pas retrouvé le racloir à retouche simple concave n°8 de la figure 2, p. 974 de Pradel, 1965a). Ils mesurent en moyenne 100 mm de longueur morphologique.

Certains racloirs simples ont une extrémité aménagée, proximale dans 3 cas sur 4, amincie à la façon d'un Nahr-Ibrahim (Primault, 2000). Il s'agit dans tous les cas de supports Levallois dont le talon comporte une troncature inverse et semi-abrupte. Quelques petits enlèvements sont retirés à partir de cette troncature sur la face supérieure de l'outil. Ce type d'aménagement n'est pas numériquement très fréquent mais systématiquement présent dans les sites moustériens en grotte de Poitou et de Touraine.

Les racloirs simples à dos (n = 4), toujours corticaux, sont produits aux dépens d'éclats corticaux à talon lisse. Le dos est généralement enveloppant, correspondant aux premiers enlèvements sur des nodules de silex ovoïdes, et dans un cas abrupt (débitage débordant d'une plaquette de silex tertiaire). La retouche est plus longue, écailleuse à scalariforme, de délinéation convexe conférant à ces outils un aspect "Quina".

Les racloirs doubles sont étonnamment peu nombreux ($n = 3$) et de petites dimensions par rapport aux racloirs simples (fig. 64, n°7 et 8). A l'exception d'un exemplaire en silex de Coussay, ils sont taillés sur des supports Levallois en silex exogènes. La retouche, écaillanteuse et envahissante, témoigne de quelques réaffûtages très probablement liés à l'utilisation multiple de l'outil.

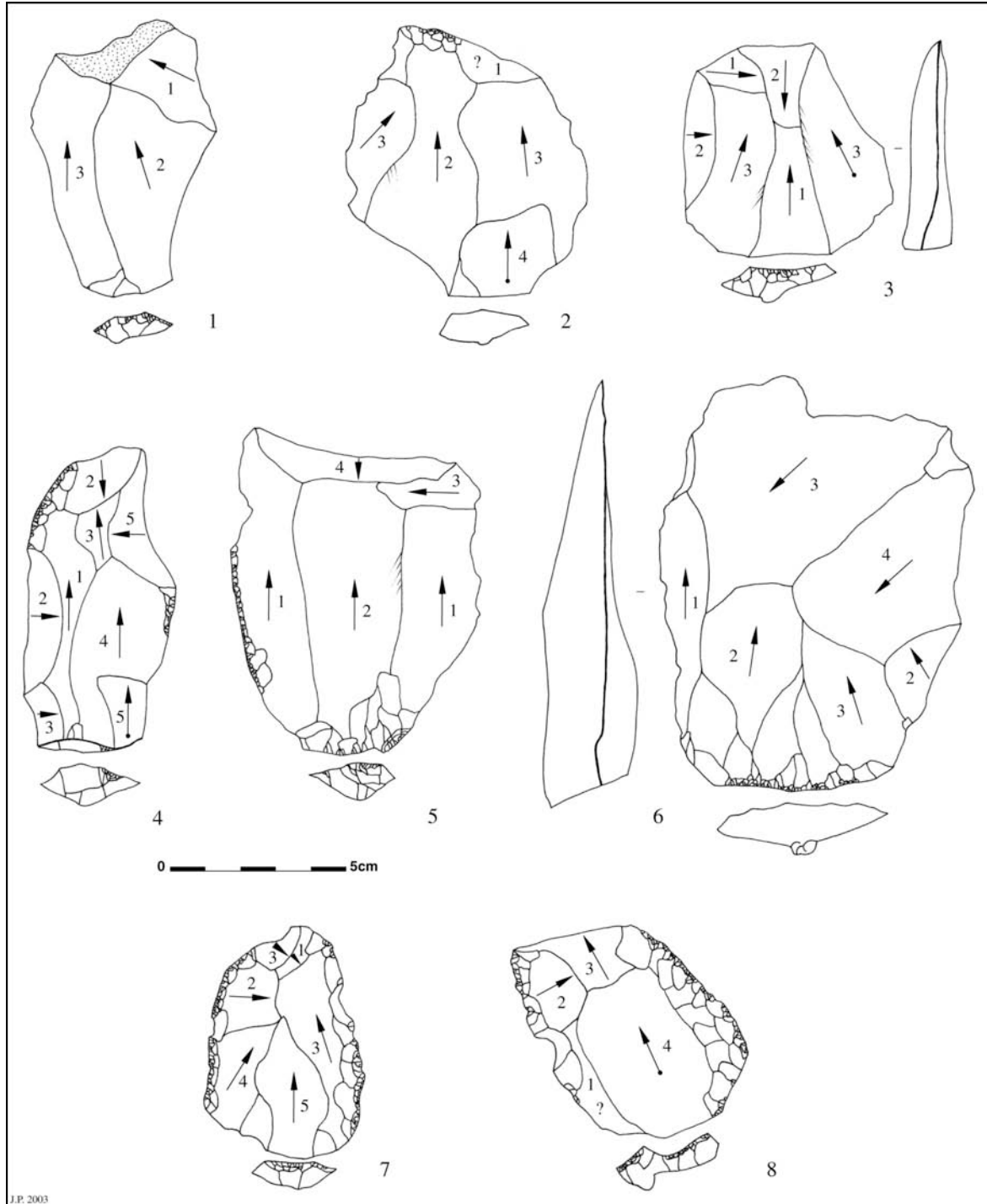


Figure n°64 : couche 2, Abri Rousseau, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).
Schémas diacritiques d'éclats bruts et retouchés.

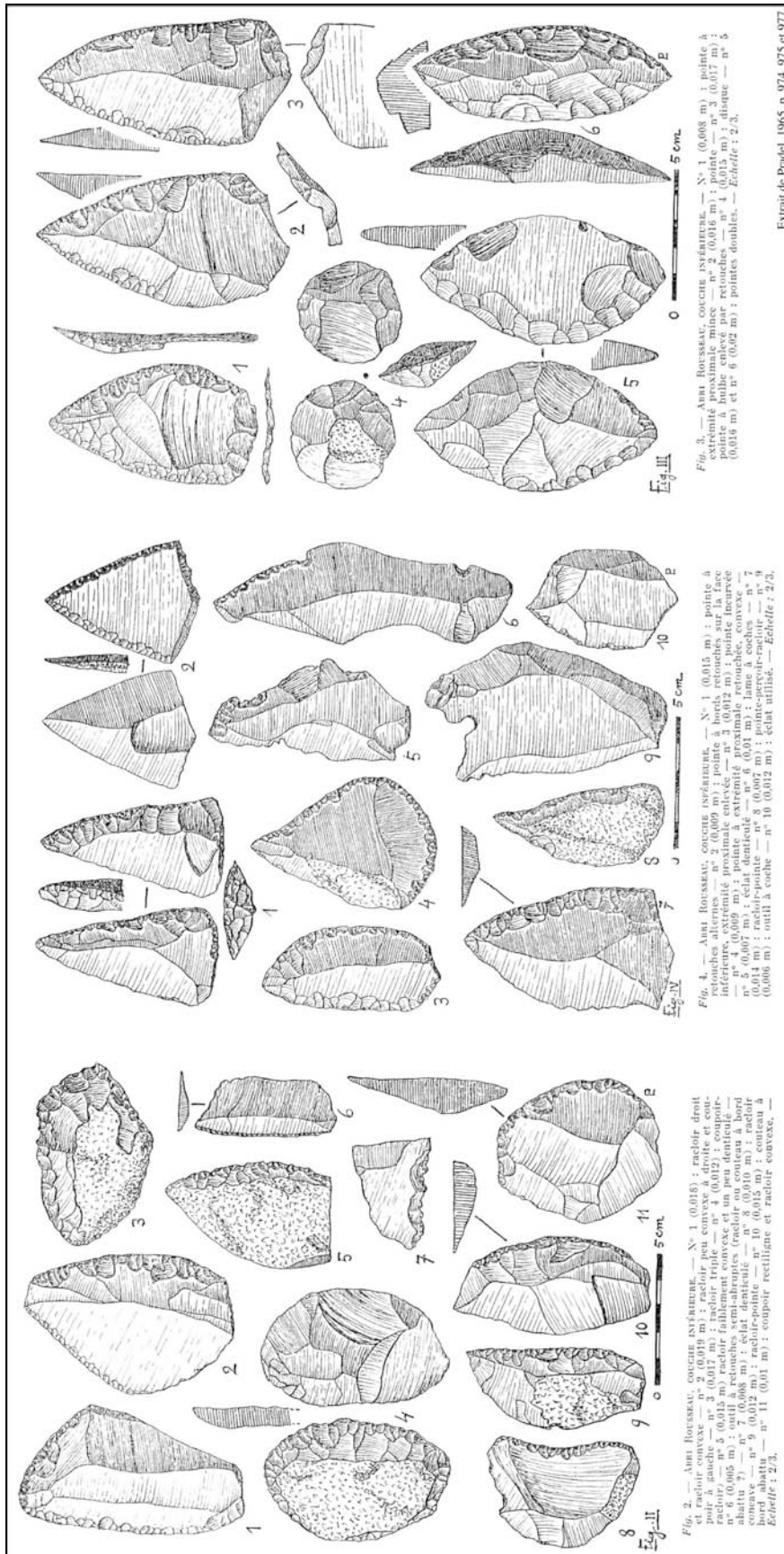


Figure n°65 : couche 2, Abri Rousseau, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).
Outillage lithique, d'après Pradel (1965a).

Les racloirs convergents sont, eux aussi, très peu nombreux ($n = 3$), mais devaient être bien présents lors de la fouille du site. Les exemplaires observés sont taillés sur les silex locaux ou voisins à partir d'éclats Levallois à bords plus ou moins convergents. La pointe est toujours déjetée. La retouche, toujours plus intense sur un tranchant que l'autre, reste assez courte. Les racloirs convergents dessinés par L. Pradel (fig. 3, n°1, 2 et 3, p. 975) semblent différents de ceux que j'ai observés : nettement plus grands (160 et 170 mm !), leur pointe paraît axiale.

Enfin, un racloir circulaire, assez comparable à celui décrit dans la collection Reignoux bien que nettement plus petit, a été observé. Il est taillé à partir d'un support indéterminé, probablement un éclat assez épais en silex des Cottés.

Les quatre denticulés sont tous fabriqués à partir de silex du Turonien supérieur voisins. Ils réutilisent des racloirs simples fragmentés et, dans un cas, un fragment indéterminé.

Le débitage :

Au regard des supports d'outils sélectionnés, le débitage Levallois est le mode de production d'éclats privilégié (13 nucléus Levallois).

Les nucléus Levallois de la couche 2 de l'Abri Rousseau sont débités à partir des silex locaux ($n = 3$) et voisins du Turonien supérieur ($n = 5$) comme du Jurassique ($n = 4$). De dimensions assez modestes par rapport aux dimensions moyennes des éclats Levallois, ils correspondent à un stade avancé du débitage. Deux peuvent avoir été produits sur des faces inférieures de gros éclats corticaux. Dans tous les cas, les derniers enlèvements témoignent d'un débitage centripète.

Un petit nucléus Levallois est en silex bajocien de Civaux dont il n'a pas été possible de déterminer formellement le support. Dans tous les cas, cela indique que cette matière d'origine éloignée (30 km vers le Sud-Est) a été sporadiquement débitée sur le site. Ceci ne semble pas être le cas pour les silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher.

Un petit nucléus très globuleux en silex des Cottés correspond à un autre mode de débitage, plus opportuniste, détachant à partir de plans de frappe lisses des éclats courts trapus, probablement corticaux, le long des nervures laissés par les enlèvements antérieurs.

Les très nombreux éclats bruts retrouvés dans la couche 2 ($n = 568$) sont souvent fragmentés (près de 42 %). Ceci s'explique en partie par la finesse générale des supports qui, dans le remplissage assez chaotique de l'entrée de l'Abri Rousseau, ont dû être soumis à des chocs et pressions, mais aussi aux méthodes de prélèvements qui ont manifestement provoqué bon nombre de fractures.

Dans l'ensemble, les éclats en silex locaux et voisins sont peu corticaux (49 % de produits corticaux dont 74 % comportent moins d'un quart de surface corticale) et quelque peu allongés. Les talons facettés dominent (46 %) par rapport aux talons lisses (31 %). Les talons corticaux sont anecdotiques (moins de 1 %). Les accidents de débitage sont assez nombreux, s'agissant surtout de réfléchissement et de quelques cassures en Siret et indiquent que le débitage de ces matériaux a très probablement eu lieu sur le site, fournissant ainsi la majeure partie des supports d'outils.

Les éclats en silex exogènes sont de même nature, presque toujours fragmentés, ils sont très peu corticaux. Ils n'ont manifestement pas été débités sur place, à l'exception du silex bajocien de Civaux, le mieux représenté d'ailleurs ($n = 15$).

Le façonnage ?

La question du façonnage se pose souvent à propos des séries moustériennes des grottes et abri du Sud-Ouest du Bassin Parisien. En effet, si l'absence de biface est bien une de leurs caractéristiques, la présence systématique de quelques éclats de façonnage ne l'est pas moins.

Ainsi, nous avons isolé dans la couche 2 de l'Abri Rousseau 9 éclats (dont 7 fragments) présentant un petit talon lisse à corniche abrasée, à angle de chasse nettement fermé (de l'ordre de 60 à 75°) et à lèvre plus ou moins marquée. D'une longueur moyenne de 75 mm (longueur estimée), ces éclats sont obtenus à partir des silex locaux et voisins, mais aussi à partir du silex jaune du Turonien moyen, par ailleurs très rare dans cette série.

D'autre part, il existe dans ce niveau au moins un racloir à retouche bifaciale (fig. 2, n°4, p. 974, Pradel, 1965a) susceptible de produire de tels éclats fins et élancés. Je n'ai malheureusement pas été en mesure d'observer cette pièce. La question reste donc entière même si dans tous les cas le façonnage ne représente pas une activité dominante au sein de la production lithique.

2-3-2-2-3 : Synthèse :

A mes yeux, l'intérêt majeur de l'Abri Rousseau, et de l'Abri Sabourin voisin de quelques dizaines de mètres, est d'être implanté dans un secteur du Poitou où les gîtes de silex font défaut à plusieurs kilomètres aux environs. Les Hommes qui se sont installés ici avaient donc trouvé d'autres intérêts à ce lieu : exposition de la falaise au soleil du Sud, proximité de la rivière, passages de troupeaux dans cette portion particulièrement étroite de l'Anglin... aux détriments d'un approvisionnement immédiat et aisé en silex.

L'apport de matériaux depuis des gîtes distants de trois à douze kilomètres, représentant 95 % des silex taillés dans la couche 2, s'est principalement fait sous la forme de nucléus Levallois déjà préformés (rareté des entames et des produits corticaux) ensuite débités dans l'abri, de grands supports d'outils, Levallois ou non, débités en dehors du site (sur les gîtes de silex par exemple) et d'outils déjà plus ou moins retouchés. Ce mode d'exploitation du silex, nécessitant des apports réguliers de matériaux en relativement grandes quantités, reste assez "classique" pour les sites moustériens en grotte du Poitou et de la Touraine, même si dans le cas de la couche 2 il est particulièrement net (production Levallois dominante).

2-3-2-2-3 : L'industrie lithique de la couche 3 :

La couche 3 se trouve immédiatement au-dessus de la couche 2, localement séparée d'elle par quelques blocs. Son épaisseur varie entre 20 et 50 centimètres, impliquant un probable palimpseste de plusieurs occupations distinctes à l'origine.

Malgré cela, l'industrie lithique de la couche 3, très semblable à celle de la couche 2, est relativement pauvre : 219 pièces¹² fraîches et faiblement patinées. Composée pour plus de la moitié d'éclats (n = 125, soient 57 %), cette série est, relativement à son plus faible effectif, riche en outils retouchés (n = 86, soient 39 %) et comporte quelques nucléus Levallois (n = 8, soient 4%).

¹² : Le Dr Louis Pradel en dénombre 232 (1965a, tableau n°14, p. 996). Ce chiffre est quelque peu biaisé par sa méthode de décompte : « *Lorsqu'une pièce est composée, par exemple, de deux racloirs convexes et d'un racloir droit, nous comptons trois racloirs.* » (Pradel, 1965a, p. 996). En outre, les éclats bruts ne sont pas inclus à son inventaire.

Les outils retouchés sont, à l'exception de quatre éclats denticulés, des racloirs. D'un point de vue typologique, il s'agit de racloirs latéraux simples ou doubles à délinéation plus ou moins convexe (n = 52), de racloirs à dos (n = 12) et de racloirs convergents (n = 11). Certains présentent un amincissement de la partie proximale (n = 7).

Comme pour la couche 2, l'outillage de la couche 3 semble partiellement décapitée car certaines grandes pièces retouchées (entre 150 et 180 mm.)¹³, figurées dans la publication du site (Pradel, 1965a, fig. 6 et 7, p. 980 et 981), n'ont pas été retrouvées dans les collections de L. Pradel. C'est aussi le cas des 38 pointes décomptées lors de la première étude (Pradel, 1965a, tableau 14, p. 996) : seules 11 ont pu être étudiées.

L'approvisionnement en silex :

Rappelons que l'Abri Rousseau est situé dans un secteur pratiquement vide de silex immédiatement disponibles. En effet, si quelques petits blocs de silex jurassiques peuvent ponctuellement être collectés dans les terrasses alluviales de l'Anglin, au pied de l'abri, les gîtes importants les plus proches se trouvent à environ cinq kilomètres vers l'Ouest, sur le plateau de la rive gauche de la Gartempe. Les gîtes plus riches encore sont situés vers le Nord comme vers le Sud à une douzaine de kilomètres.

Les silex les plus utilisés proviennent des gîtes du Turonien supérieur (n = 87), présents au plus près à une douzaine de kilomètres au Nord et Nord-Ouest (fig. 66 et 67). Il s'agit du silex de Coussay (n = 26) et du silex brun « classique » de la région du Grand-Pressigny (n = 23). Les silex versicolores des vallées de la Creuse et de la Claise (n = 16) et le silex à cortex noir de Confluent (n = 13) sont plus modestement représentés alors même que les gîtes actuellement connus sont plus proches de l'Abri Rousseau que les précédents. Enfin, 9 pièces en silex du Turonien supérieur n'ont pu être déterminées en raison de l'importante patine qui les affecte.

Les silex jurassiques des vallées de l'Anglin et de la Gartempe sont bien représentés (n = 53). Ils proviennent principalement des gîtes de silex oolithiques des vallons du Saleron et de la Bénéaize (n = 45), à une quinzaine de kilomètres en amont. D'autres, plus fins et translucides, proviennent de gîtes globalement compris dans le même secteur et qui s'étendent jusque dans la vallée de la Gartempe (n = 23). Quelques pièces en silex jurassiques sont restées indéterminées en raison de leur état de patine. Je n'ai pas dénombré de silex provenant explicitement de la vallée de la Creuse.

Les silex tertiaires, alors même que les gîtes les plus proches sont à quelques kilomètres vers l'Ouest, restent, comme dans la couche 2, plus modestement exploités (n = 53). Le silex brun marbré des Cottés est très nettement majoritaire (n = 47).

Les silex provenant de gîtes éloignés sont moins représentés que dans la couche 2 : le silex gris de Civaux, dont un gîte allochtone est situé dans la vallée de la Vienne à une trentaine de kilomètres vers le Sud-Est, reste présent (n = 6) ainsi que le silex jaune d'or du Turonien moyen de la vallée de la Claise (n = 1). Enfin, signalons l'absence des silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher et du silex noir de Larcy.

¹³ : Nous rappelons que les longueurs, exprimées en mètres, des outils dessinés par L. Pradel (1965a) sont fausses. Il ne faut tenir compte que de l'échelle de 5 cm.

Le territoire d’approvisionnement en silex de la couche 3 de l’Abri Rousseau, s’il est un peu moins diversifié que celui de la couche 2, est aussi plus restreint : les gîtes de silex du Turonien supérieur présents à une dizaine de kilomètres vers le Nord sont les plus exploités, ainsi que les gîtes de silex jurassiques situés en amont de l’abri. Les silex tertiaires sont utilisés en troisième position alors même que les gîtes ne sont qu’à quelques kilomètres vers l’Ouest. Parmi ces derniers, l’utilisation majoritaire du silex brun marbré des Cottés est, à l’exception de le niveau 6 de la grotte des Cottés située tout près des affleurements, une particularité de la couche 3. Enfin, la présence de silex de Civaux et l’absence des silex provenant des gîtes lointains du Nord (silex de Larcy à une trentaine de kilomètres et le silex du Turonien inférieur à plus de 50 kilomètres) dessine un espace d’une quarantaine de kilomètres d’ampleur, plutôt tourné vers le Sud.

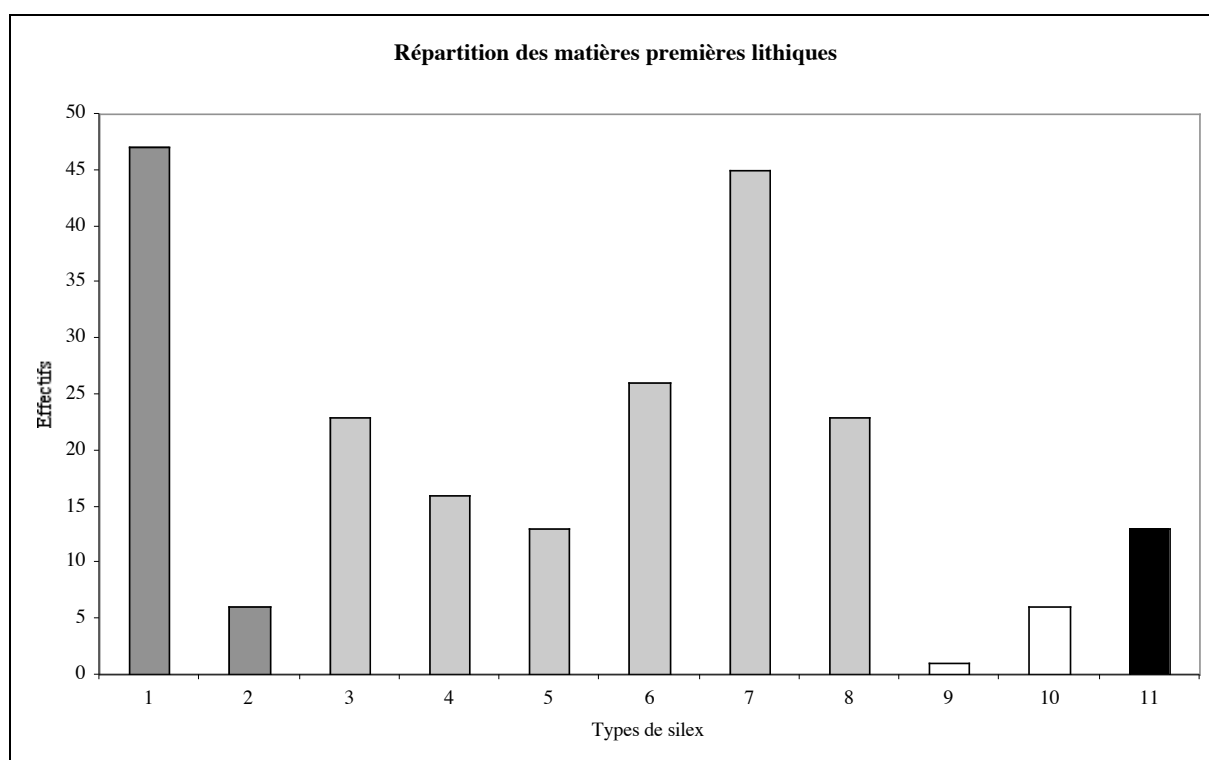


Figure n°66 : Répartition des différentes matières premières lithiques, couche 3, Abri Rousseau (Angles-sur-l'Anglin, Vienne).

Légende : 1 : Silex des Cottés ; 2 : silex tertiaire ; 3 : Silex du Grand-Pressigny ; 4 : Silex versicolore du Turonien supérieur ; 5 : Silex de Confluent ; 6 : Silex de Coussay ; 7 : silex oolithique ; 8 : silex fins du Jurassique ; 9 : Silex du Turonien moyen ; 10 : Silex de Civaux ; 11 : indifférenciés et indéterminés.

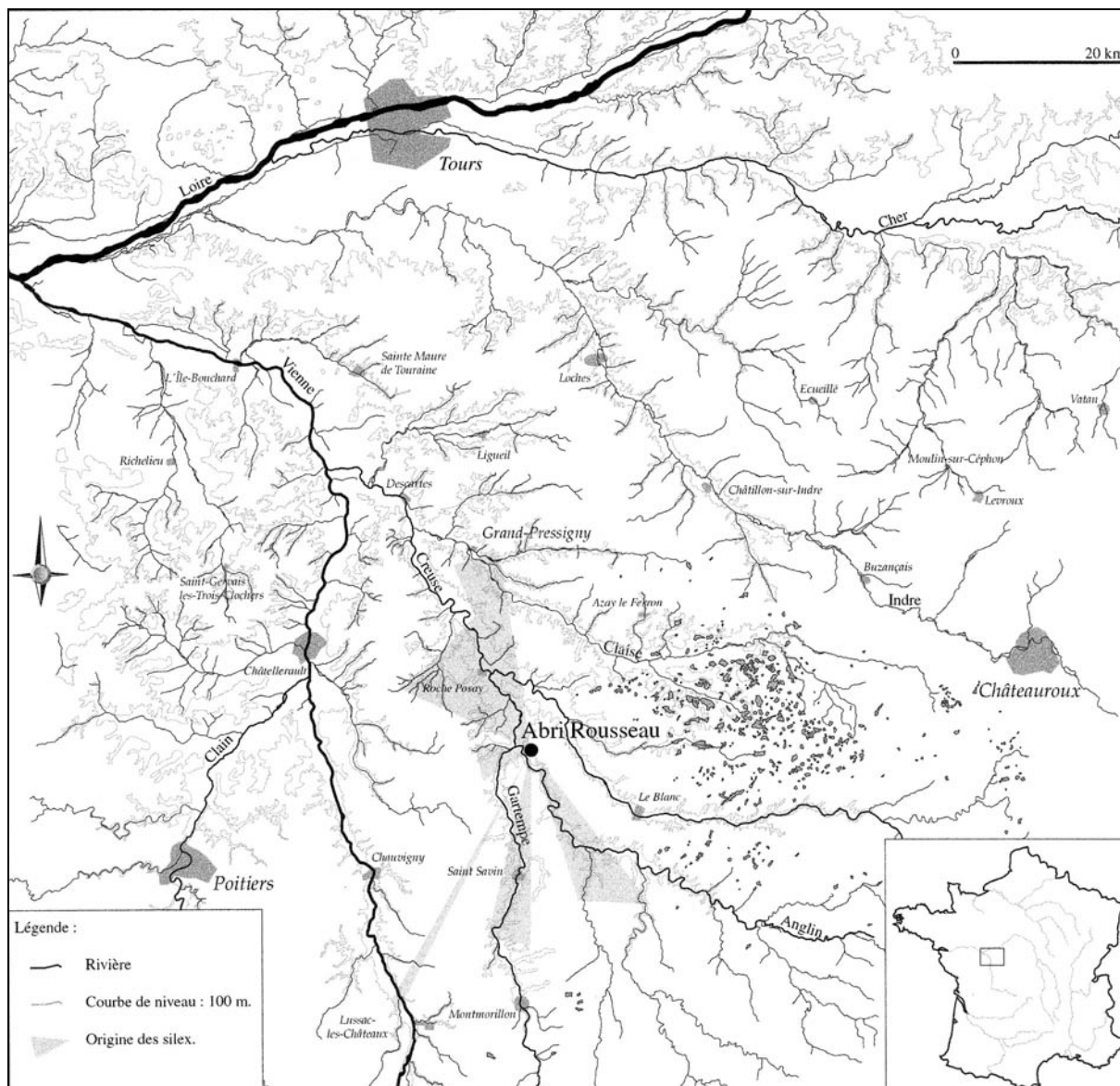


Figure n°67 : Territoire d'approvisionnement en silex. couche 3, Abri Rousseau (Angles-sur-l'Anglin, Vienne).

L'outillage :

L'outillage de la couche 3 souffre lui aussi de l'absence d'un nombre indéterminé de pièces (peut-être une vingtaine en tout ?), dont des outils de grandes dimensions. Ainsi, il est très essentiellement composé d'éclats à retouche plus ou moins localisée, de racloirs simples dont de rares exemplaires à dos, de racloirs convergents déjetés et de quelques denticulés. L'ensemble est préférentiellement supporté par des éclats issus du débitage Levallois.

- *Utilisation des silex :*

Si une différence existe entre les deux couches de l'Abri Rousseau, elle réside certainement dans l'utilisation majoritaire, au sein du groupe des silex tertiaires, du silex marron marbré des Cottés dans la couche 3. En effet, ce dernier, rare dans la couche 2, domine ici largement (88 % des silex tertiaires). Il est utilisé pour la fabrication de 23 outils (près de 30 % de l'outillage) et semble avoir été débité sur le site même (2 nucléus Levallois et 16 éclats Levallois).

Pourtant, les Moustériens de la couche 3 ont préféré les gîtes de silex du Turonien supérieur (35 %) et du Jurassique (31 %), plus lointains mais plus riches. Ces silex, présents à l'affleurement en assez gros volumes, supportent les 2/3 de l'outillage. Ils ont été apportés sur le site sous diverses formes assez abouties (nucléus, produits bruts et produits retouchés) et assez peu corticales. Comme dans la couche 2, on notera la présence affirmée d'éclats Levallois ou non présentant une retouche courte et localisée, résultant d'une utilisation ponctuelle et de courte durée du support. Ce type de retouche est absent sur les silex d'origines éloignées, plutôt réaffûtées jusqu'à exhaustion ou cassure.

- *La sélection des supports :*

L'utilisation préférentielle de produits issus du débitage Levallois pour supporter l'outillage est encore plus nette que dans la couche 2, probablement en raison du plus grand effectif (85 supports retouchés). En effet, les éclats retouchés sont peu corticaux (moins de 10 %), à talon généralement facetté, moins souvent lisse, parfois légèrement débordant, et d'assez grandes dimensions (90 mm de longueur morphologique). Les bords sont parallèles, parfois légèrement convergents.

Les pièces à dos cortical sont de même nature que dans la couche 2 (dos enveloppant) et correspondent à une phase d'entame de dalle ou de rognon régulier.

Enfin, quelques supports opportunistes, dont les caractéristiques techniques sont proches de celles de certains éclats Levallois, ont été retouchés (3 cupules thermiques).

Les éclats à retouche courte et localisée sont nettement majoritaires (n = 35), tous sur des silex d'origine voisine. C'est aussi la catégorie qui compte la plus grande diversité de supports. Le plus souvent, des éclats Levallois d'assez grandes dimensions (n = 18) comportent une retouche localisée sur une partie d'un seul tranchant, parfois deux. Quelques éclats corticaux à talon lisse sont aussi ponctuellement utilisés (n = 12), notamment lorsqu'ils comportent au moins un tranchant latéral plus ou moins rectiligne et non cortical. En outre, la majorité d'entre eux ont un dos cortical (n = 10). Enfin, deux fragments de cupules thermiques sont ainsi retouchés.

Les racloirs simples latéraux (n = 12) et doubles (n = 13) sont aménagés sur les mêmes types de supports, à l'exception des cupules thermiques. Les éclats réguliers, à bords parallèles sont préférés. Quelques racloirs simples comportent un dos (n = 3). Dans tous les cas, il s'agit d'éclats débordants (2 corticaux abrupts et un éclat Levallois nettement débordant). Il s'agit aussi des seuls outils dont il existe des exemplaires sur des matières d'origines éloignées (n = 3).

De même, 7 racloirs simples comportent un aménagement en Nahr-Ibrahim, tous en partie proximale. D'après L. Pradel, ce type d'amincissement est plus fréquent dans la couche 3 et, au regard de certains de ses dessins, les enlèvements dorsaux semblent même beaucoup plus envahissants et réguliers que dans la couche 2 (par exemple : fig. 6, n°3, Pradel, 1965a).

Les racloirs convergents sont bien représentés ($n = 11$) et d'assez grandes dimensions (85 mm de longueur morphologique moyenne). Les exemplaires observés sont presque tous déjetés ($n = 9$) et comportent toujours un tranchant nettement plus retouché que l'autre. Les supports sélectionnés sont des éclats Levallois à bords dont la convergence est accentuée par la retouche. Ils sont issus d'un débitage centripète. Deux racloirs convergents sont aménagés sur des petits éclats corticaux à talon lisse, probablement eux aussi utilisés en raison de la convergence de leurs tranchants. Les dessins de L. Pradel suggèrent que certains racloirs convergents ont une base amincie (fig. 8, n°2, Pradel, 1965a) et dont les dimensions sont bien au dessus de celles des objets que j'ai pu étudier (entre 150 et 180 mm).

Enfin, 4 denticulés sont aménagés à partir d'anciens racloirs et, dans un cas, d'un fragment de cupule thermique.

La retouche de certains outils a certainement eu lieu sur le site, au cours de leur utilisation. Aucun éclat de retouche n'a été décompté, mais la présence de quelques retouchoirs en os semble l'indiquer (fig. 69).

Le débitage :

Le débitage Levallois est très présent. Il est représenté par 77 éclats et 8 nucléus. Pour autant, la présence d'assez nombreux éclats plus ou moins corticaux à large talon lisse évoque un autre mode d'organisation du débitage.

Les nucléus Levallois de la couche 3 sont débités à partir de pratiquement tous les silex d'origine voisine, les silex versicolores du Turonien supérieur et les silex de Coussay faisant exception. Ils sont, encore plus que dans la couche 2, de dimensions assez inférieures à celles des éclats Levallois moyens. Ceci renforce l'idée que les plus petits éclats, Levallois ou non, n'ont très probablement pas été récoltés à la fouille. Un seul est formellement débité sur une face inférieure de gros éclat cortical en silex brun du Turonien supérieur. Les derniers enlèvements envahissants témoignent d'un débitage de modalité centripète.

Les éclats bruts récoltés dans la couche 3 ($n = 126$), souvent fragmentés (38 %), sont essentiellement issus du débitage Levallois ($n = 77$), venant ainsi confirmer la prédominance de ce mode de débitage dans la fabrication de supports. Les éclats plus ou moins corticaux, très généralement avec moins de 50 % de surface corticale, sont bien présents ($n = 45$) et correspondent au décorticage envahissant de dalles et de rognons de silex assez réguliers. Certains comportent des dos ($n = 10$). Il est intéressant de noter l'absence d'éclats corticaux en silex exogènes.

Le débitage, au regard des quelques éclats à cassure en Siret ou nettement réfléchis, paraît avoir partiellement réalisé sur place. Les silex voisins ont été apportés sous des formes assez diverses, toujours assez élaborées (nucléus mis en forme, supports bruts et retouchés, Levallois ou non), impliquant dans tous les cas une première préparation plus ou moins aboutie absente de la couche 3 (pas d'entame, déficit relatif de produits corticaux). En revanche, les matières d'origines éloignées n'ont été introduites que sous forme de supports bruts (4 éclats Levallois) ou retouchés.

Le façonnage ?

Comme dans la couche 2, nous avons isolé 4 éclats (dont 3 fragments) dont le talon traduit très probablement l'utilisation d'une percussion directe tendre. Ces éclats fins et assez élancés sont en silex des Cottés, un seul est en silex brun du Grand-Pressigny.

Aucun biface n'a été signalé dans la couche 3, ni même de racloir à retouche bifaciale. Pour autant, ces éclats pourraient résulter de la retouche d'un de ces derniers, le plus grand d'entre eux (celui en silex du Grand-Pressigny) présentant en effet en partie distale une petite portion de la face inférieure de l'éclat-support.

Ces éclats viennent d'une part confirmer que la retouche de certains outils s'est bien opérée sur le site et que, d'autre part, la gamme d'outils observée était à l'origine plus diversifiée.

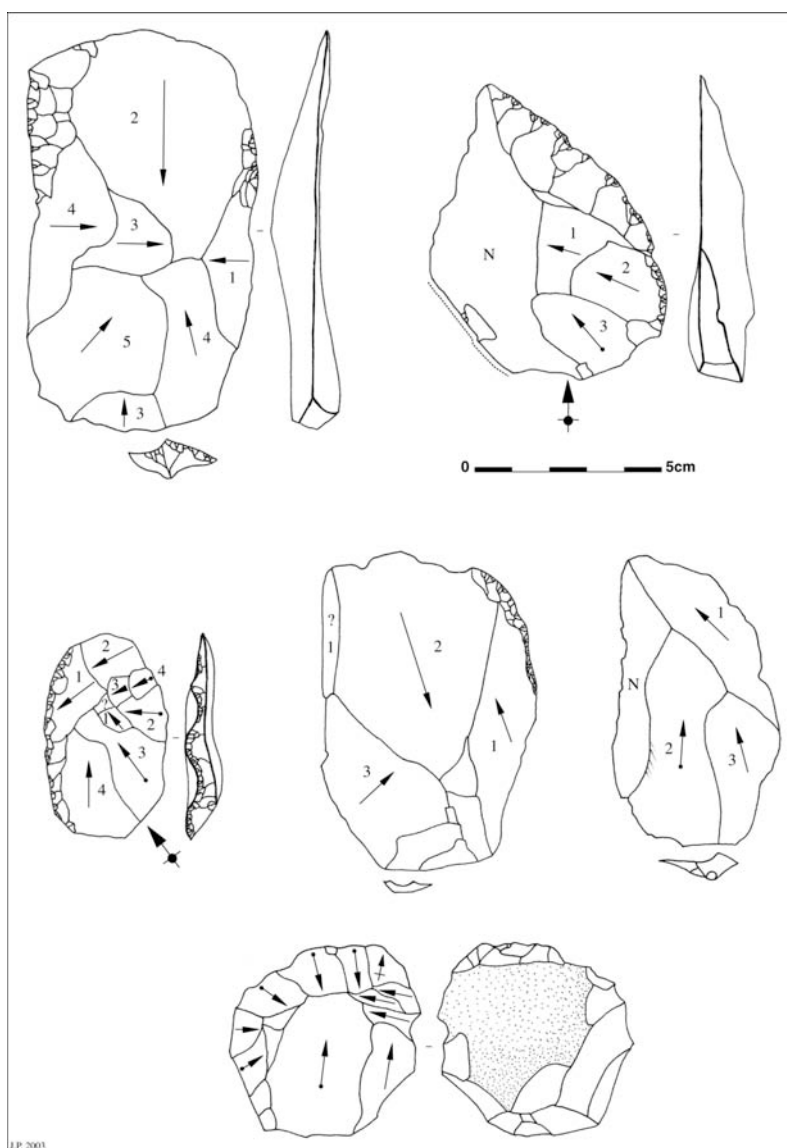


Figure n°68 : Schémas diacritiques d'outils et de nucléus de la couche 3, Abri Rousseau (Angles-sur-l'Anglin, Vienne).

2-3-2-2-4 : Synthèse :

L'industrie lithique de la couche 3, bien que moins riche que celle de la couche 2, témoigne de comportements assez similaires, tant du point de vue de l'approvisionnement en silex que de leur exploitation dans le temps et l'espace, même s'il faut garder à l'esprit la sélection peut-être importante qui affecte ces deux ensembles.

Les silex disponibles à cinq kilomètres vers l'Ouest sont exploités, mais on leur préfère les matières du Turonien supérieur et du Jurassique, pourtant accessibles à plus d'une dizaine de kilomètres. Dans ces conditions, le transport de silex vers l'Abri Rousseau a nécessité un tri sur les gîtes (pas de "mauvais" silex, diversité de teintes reflétant le panel complet de certains gîtes) et une première mise en forme des dalles et rognons. A cette occasion, une partie des supports, notamment corticaux, est produite et les plus adaptés sont transportés bruts ou retouchés. La suite du travail (mise en forme des nucléus Levallois et débitage de la majorité des supports d'outils) est plutôt effectuée dans l'abri.

Les silex d'origine éloignée, peu fréquents, ne sont apportés que sous forme de supports bruts ou déjà retouchés.

L'outillage, peu diversifié mais assez riche, est principalement destiné à un usage sur le site (retouchoirs en os), même si on ne peut (doit) exclure la production de supports destinés à être emporté vers d'autres lieux d'utilisation.

2-3-6 : L'Abri Sabourin, Angles-sur-l'Anglin (Vienne) :

L'abri du Dr Pierre Sabourin, ou Abri Sabourin, est situé à une dizaine de mètres en contre bas de l'Abri Rousseau. Il est lui aussi effondré, mais pouvait mesurer de l'ordre de huit mètres de large et sept de profondeur. Il s'ouvrait donc au pied du coteau calcaire de Dousse, à quelques centaines de mètres au nord du village d'Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

Cet abri a fait l'objet de sondages, juste après sa découverte, en 1886 par le Dr Pierre Sabourin, assisté de l'Abbé Didace Pingault. Le Dr Louis Pradel, ayant eu l'occasion de voir les vestiges issus de ces premiers travaux, ouvrit une tranchée sagittale durant la même campagne que l'Abri Rousseau (Pradel, 1965a), à la fin des années 1950. Une importante couche moustérienne fut alors décrite.

La stratigraphie, dont une coupe schématique est fournie dans la publication de 1965 (fig. 70), comporte trois niveaux (de bas en haut ; A, B et C). L'unique couche moustérienne (le niveau B) mesure une trentaine de centimètres d'épaisseur et repose sur une couche sableuse (le niveau A). Elle est scellée par une fine couche de sable (niveau C) et d'imposants blocs issus de l'effondrement de la falaise dominant l'abri. Certains de ces blocs mesurent plus de deux mètres.

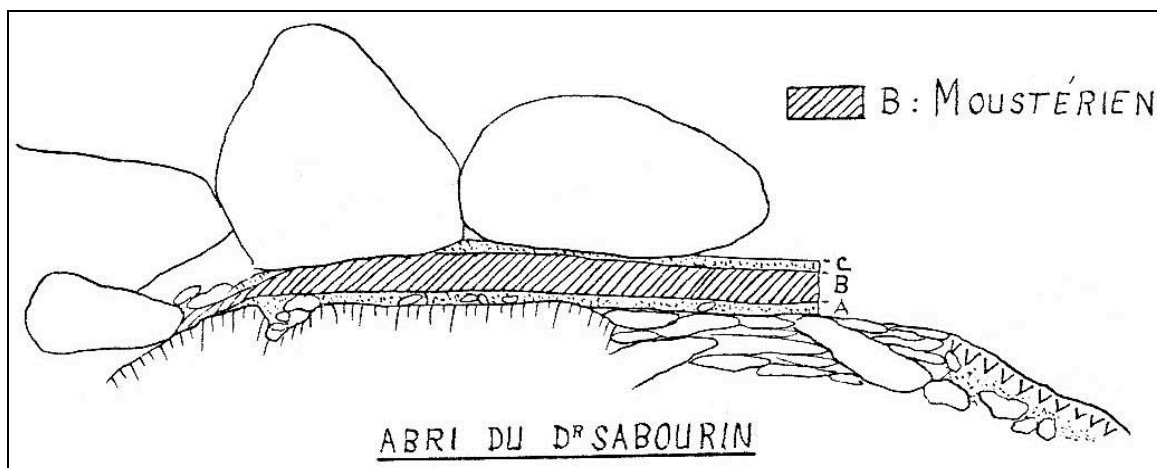


Figure n°70 : Coupe schématique de l'Abri Sabourin.
Extrait de Pradel L. (1965a), p. 972.

L'industrie lithique découverte dans le niveau B, associée à de très rares ossements de grands mammifères : Renne et Cheval notamment (Bouchud, in Pradel, 1965a), est « *souvent de grandes dimensions, sa technique de fabrication témoigne d'une adresse particulière* » (Pradel, 1965a, p. 985).

Comme à l'Abri Rousseau, j'ai reconnu certaines pièces parmi les dessins de la publication de 1965. Il existe une grande différence entre l'inventaire du Dr Pradel (Pradel, 1965a, tableau n°14, p. 996), qui comptabilise 384 pièces, et le mien qui en compte 962. Cet écart s'explique notamment par la présence de plus de 700 éclats bruts, non pris en compte dans le premier inventaire.

La méthode de fouille a été la même qu'à l'Abri Rousseau : une partie des éclats et notamment les plus petits (moins de 25 / 30 mm) n'ont été qu'exceptionnellement récoltés. Quoiqu'il en soit, et même si je n'ai pas été en mesure de pratiquer des remontages formels, la série lithique de la couche B de l'Abri Sabourin me semble exploitable dans le cadre de ma problématique, au moins sur un plan qualitatif. En outre, elle vient confirmer la consistance de l'occupation par les moustériens de ce secteur pratiquement exempt de silex.

2-3-2-3-1 : L'industrie lithique du niveau B :

L'industrie lithique du niveau B de l'Abri Sabourin est riche : 962 pièces assez fraîches et parfois bien patinées. Il s'agit très essentiellement d'éclats bruts, dont des éclats Levallois, (n = 401), d'éclats corticaux à talon lisse ou cortical (n = 216) et d'éclats non corticaux à talon généralement lisse (n = 91). Les nucléus Levallois sont relativement nombreux (n = 15) mais de petites dimensions par rapport aux éclats. Une série de petits nucléus peu ou pas corticaux (n = 14) témoigne d'un débitage de modalités différentes.

Les outils sont assez nombreux (n = 217) mais peu diversifiés sur un plan typologique : surtout des racloirs (n = 207) et de quelques denticulés (n = 9). Deux percuteurs en quartz ont été dénombrés.

L. Pradel avait noté les dimensions importantes de certaines pièces retouchées de la couche B. En effet, si, en moyenne, cette industrie lithique reste dans ce qui est connu par

ailleurs, certains racloirs ont des dimensions particulièrement notables : environ 10% des racloirs mesurent plus de 10 centimètres jusqu'à atteindre 25 centimètres (Pradel, 1965a, fig. 11, n°7, p. 987 ; fig. 10, n°1, p. 986)¹⁴ ! Malheureusement, ces pièces n'ont pas été retrouvées dans la partie de la collection de L. Pradel déposée au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers. Il est certain que la fabrication de telles pièces requiert des dalles de silex de dimensions honorables que bien peu de gîtes sont en mesure de fournir en Poitou comme en Touraine.

L'approvisionnement en silex :

Situé à quelques dizaines de mètres en contre bas de l'Abri Rousseau, l'Abri Sabourin présente les mêmes contraintes relatives à l'approvisionnement en silex : à l'exception des terrasses alluviales de l'Anglin qui livrent sporadiquement des petits volumes de silex jurassiques et du plateau immédiatement au-dessus de l'abri offrant quelques mauvais silex tertiaires, les formations à silex les plus proches sont situées à au moins 5 kilomètres vers l'Ouest. Il n'en reste pas moins que ces derniers n'ont pas été privilégiés et que les moustériens leur ont largement préféré les silex du Turonien supérieur et du Jurassique pourtant accessibles qu'à une dizaine de kilomètres tant vers le Nord que plus en amont dans la vallée de l'Anglin.

Ainsi, plus de la moitié des silex exploités dans la couche B de l'Abri Sabourin proviennent des affleurements du Turonien supérieur situés au Nord du site (n = 539 ; 56,2 %) ¹⁵ (fig. 71). Parmi eux, les préférés sont les silex à cœur noir de Coussay (n = 205 ; 21 % de l'ensemble), actuellement accessibles en rive gauche de la vallée de la Creuse au nord de la Roche-Posay (Vienne). Les silex bruns de type Grand-Pressigny restent très souvent difficiles à localiser avec précision (n = 153 ; 16 %). Les gîtes les plus proches sont à une dizaine de kilomètres vers le Nord et le Nord-Est... mais les plus éloignés sont à une trentaine de kilomètres. De même, les silex versicolores du Turonien supérieur (n = 131), même s'ils connaissent une répartition géographique moins vaste, sont parfois ubiquistes d'une vallée à l'autre. La plupart provient de la vallée de la Creuse, de 12 à 20 kilomètres au Nord de l'Abri Rousseau, et de la petite vallée du Ris, affluent de la Gartempe, à dix kilomètres vers le Nord-Ouest. Enfin, le silex de Confluent, malgré sa relative proximité (une dizaine de kilomètres), reste peu exploité (n = 50). Il est vrai que cette variété de silex, altéré à l'Eocène, reste de qualité assez variable au sein d'un gîte de quelques kilomètres carrés.

Les silex jurassiques affleurant notamment à une douzaine de kilomètres en amont de l'abri sont connus et exploités (n = 164 ; 17,1 %) ¹⁶. Les silex oolithiques des vallées de la Bénaize et du Salleron, qui offrent les gîtes les plus importants, sont privilégiés (n = 106 ; 11 %). Les autres silex fins et translucides du Bajocien et/ou du Bathonien se rencontrent dans les mêmes vallées, jusque dans la vallée de la Gartempe. Ils sont nettement moins utilisés (n =

¹⁴ : Attention : les longueurs, exprimés en mètres, des outils dessinés par L. Pradel (1965a) sont fausses. Il semble en effet peu probable que des racloirs de moins de 20 mm aient été récoltés dans la couche B et encore moins un racloir de 518 mm ! Il ne faut tenir compte que de l'échelle de 5 cm reportée en bas des planches de dessins.

¹⁵ : Ce chiffre est sous-estimé car 83 pièces en silex du Turonien supérieur n'ont pu être déterminées avec plus de précision en raison de l'importante patine qui les affecte.

¹⁶ : Ce chiffre est lui aussi quelque peu sous-estimé car 20 pièces en silex fins du Jurassique sont restées indéterminées en raison de la patine qui les affecte.

58 ; 6 %), peut être parce qu'ils ne fournissent qu'exceptionnellement des volumes de plus d'une quinzaine de centimètres.

Les silex affleurant au plus près de l'Abri Sabourin ne sont exploités qu'en quantités relativement réduites (n = 127 ; 13,2 %). En effet, d'importants gîtes de silex tertiaires translucides et caveux sont connus en rive gauche de la Gartempe, à 5 kilomètres à l'Ouest de l'Abri Sabourin. Pour autant, seules 25 pièces ont été dénombrées (2,6 %). Les moustériens ont préféré le silex marron marbré des Cottés (n = 102 ; 10,6 %), parfois d'excellente qualité mais en petits volumes, et dont le gîte reste aujourd'hui inconnu mais probablement peu éloigné de la grotte des Cottés à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

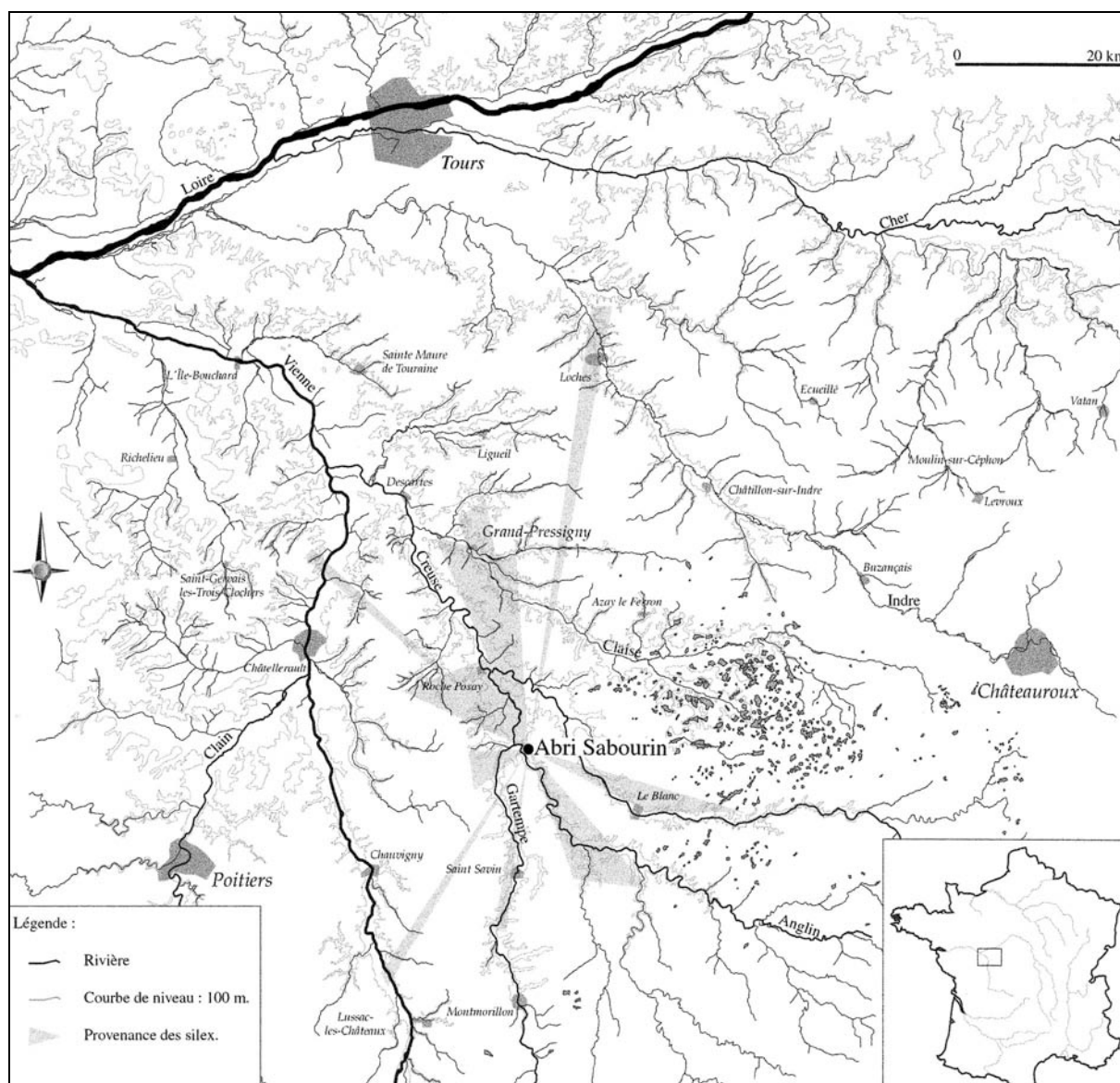


Figure n°71 : Territoire d'approvisionnement en silex, Couche B, Abri Sabourin, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

Enfin, il faut souligner la présence de certaines matières premières d'origines éloignées qui traduisent des circulations au sein d'un vaste secteur de plus de 120 kilomètres d'envergure. L. Pradel avait d'ailleurs noté la présence d'un éclat en jaspe de Fontmaure (Vienne) qu'il connaissait très bien pour fouiller le site moustérien du même nom. J'ai retrouvé ce petit éclat qui semble effectivement provenir du célèbre gîte de Vellèches (Vienne), à 35 kilomètres vers le Nord-Ouest. De même, 5 pièces en silex jaune d'or du Turonien moyen de la vallée de la Claise, présent notamment à une trentaine de kilomètres vers le Nord, ont été dénombrées, ainsi que 4 pièces en silex de Larcy qui proviennent d'un secteur assez proche du précédent. En revanche, 4 pièces sont en silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher. Ces matières, dont la répartition géographique reste à préciser, sont présentes au plus près à 50 kilomètres du site.

Les seuls témoignages d'une fréquentation de gîtes situés bien au Sud de l'Abri Sabourin sont 9 pièces en silex gris zoné de Civaux, connu dans la vallée de la Vienne, à une trentaine de kilomètres au Sud-Ouest.

Le territoire d'approvisionnement en silex de la couche B de l'Abri Sabourin marque encore plus nettement que les industries lithiques des deux couches de l'Abri Rousseau la nette préférence des silex du Turonien supérieur et la relative désaffection des silex tertiaires pourtant disponibles à moindre distance et en quantités comparables. L'approvisionnement est donc nettement tourné vers le Nord du site, notamment vers la vallée de la Creuse et, dans une moindre mesure, de la Claise. Les silex jurassiques présents plus au Sud sont connus et, au regard de la relative fraîcheur des cortex, prélevés sur les gîtes sub-autochtones. Enfin, les silex tertiaires de la rive gauche de la Gartempe sont exploités en dernier recours.

Les silex exogènes proviennent de gîtes distants d'une trentaine à plus d'une soixantaine de kilomètres. A l'exception du silex de Civaux, elles proviennent très essentiellement de gîtes du Nord et délimite un territoire fréquenté de 120 kilomètres d'ampleur.

L'outillage :

La couche B de l'Abri Sabourin renferme un riche outillage lithique (n = 217), un peu plus diversifié que celui des couches 2 et 3 de l'Abri Sabourin. Comme à l'accoutumé dans ces sites moustériens des grottes et abris du Poitou, les éclats à retouche courte et localisée sont nettement dominants (n = 59 ; 27,1 % de l'outillage), ainsi que les racloirs simples latéraux (n = 35 ; 16,1 %) dont certains ont un dos cortical (n = 15 ; 6,9 %) ou une extrémité amincie (n = 16 ; 7,3 %). Les racloirs convergents (n = 29 ; 13,3 %) et les racloirs doubles (n = 27 ; 12,4 %) sont aussi bien représentés. En revanche, les racloirs transversaux, habituellement rares, sont ici relativement nombreux (n = 25 ; 11,5 %). Les autres types d'outils sont quantitativement anecdotiques : 9 denticulés (4,1 %), 1 racloir circulaire et 1 racloir à retouche bifaciale.

Comme signalé plus haut, cet ensemble est partiellement amputé de ses plus grands outils dont la plupart, dessinés par L. Pradel (Pradel, 1965a), n'a pas été retrouvée. Il peut manquer de l'ordre d'une trentaine de pièces.

- L'utilisation des silex :

La relative désaffection des silex tertiaires de la rive gauche de la vallée de la Gartempe est bien marquée dans l'outillage (fig. 72) : seulement 21 outils, essentiellement des éclats à retouche courte et localisée (n = 6) et des racloirs simples (n = 5) et doubles (n = 5). Mais le

plus marquant reste la rareté des silex caverneux (6 outils) pourtant présents en grande quantité à 5 kilomètres vers l'Ouest.

La moitié des outils est donc produite à partir des différents silex du Turonien supérieur (109 outils ; 50,1 % de l'outillage), disponibles pour l'essentiel dès une dizaine de kilomètres vers le Nord. Le silex de Coussay, alors qu'il est le plus fréquent sur l'ensemble de la série (21,3 % de la série ; 30 % des silex voisins), supporte finalement assez peu d'outils (n = 23 ; 10,6 % de l'outillage). Le silex brun du Grand-Pressigny est plus utilisé sous cette forme (n = 42 ; 19,2 % de l'outillage) alors qu'il représente moins de 16 % des silex taillés de la couche B. C'est aussi le cas des silex versicolores des vallées de la Creuse et de la Claise (13,6 % des silex), bien présents sous forme d'outils (36 outils ; 16,6 %). Enfin, le silex de Confluent, relativement peu présent (5,2 %), reste ponctuellement transformé en outils (n = 13 ; 6 %).

Comme pour les silex du Turonien supérieur, les silex du Jurassique ne sont pas transformés en outils proportionnellement à leur représentation quantitative dans la couche B : les silex oolithiques des vallées de la Bénéaize et du Salleron, représentant 11 % des silex taillés, sont utilisés pour 18 outils (8,3 % des outils), alors que les silex fins du Bajocien et/ou Bathonien (6,5 % des silex) comptent 25 outils (11,5 %).

Le reste de l'outillage (12 outils) est supportés par des silex d'origine éloignée, surtout le silex bajocien de Civaux (7 outils). Signalons que le jaspe de Fontmaure et le silex noir de Larcy ne sont pas représentés par des outils.

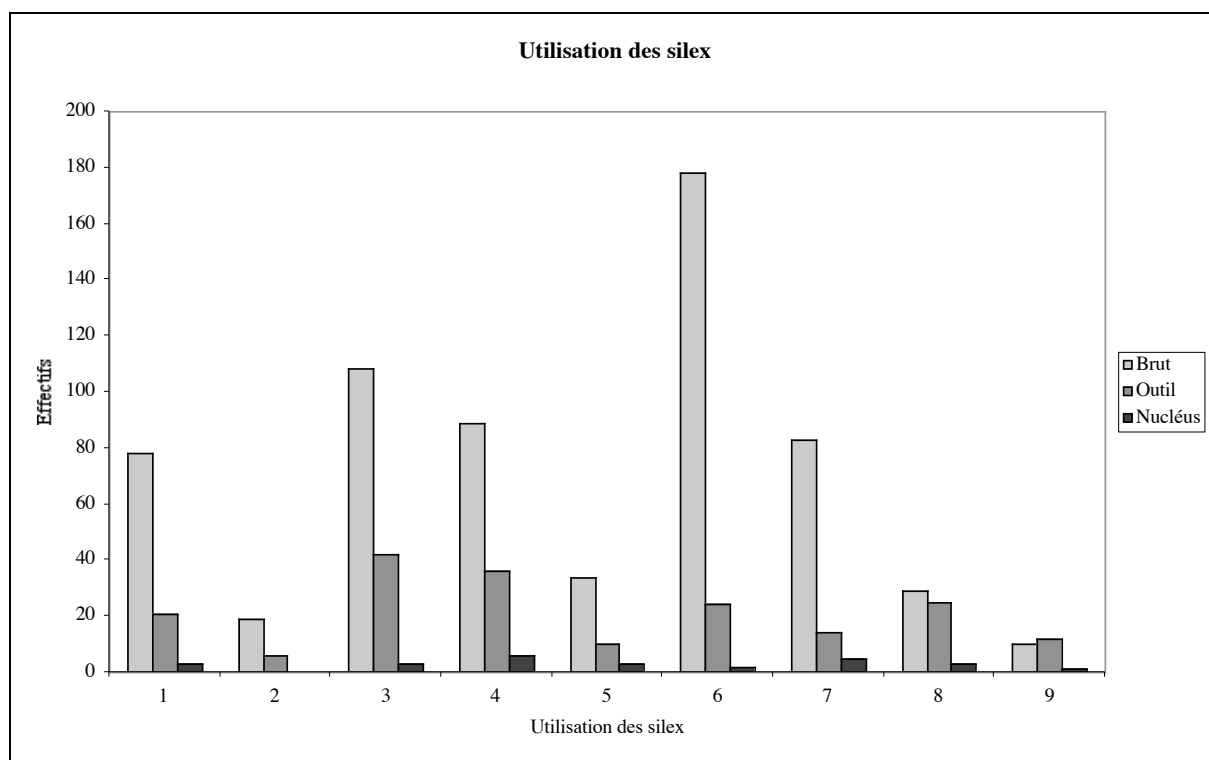


Figure n°72 : Utilisation des silex de la couche B, Abri Sabourin (Angles-sur-l'Anglin, Vienne).

Légende : 1 : silex des Cottés ; 2 : silex tertiaires ; 3 : silex du Grand-Pressigny ; 4 : silex versicolores du Turonien supérieur ; 5 : silex de Confluent ; 6 : silex de Coussay ; 7 : silex oolithique ; 8 : silex fins du Bajocien et/ou Bathonien ; 9 : silex exogènes.

- La sélection des supports :

Le débitage Levallois étant privilégié pour la fabrication d'éclats dans la couche B, les supports d'outils les plus utilisés sont des éclats peu ou pas corticaux à talon plus ou moins facetté issus de ce mode de débitage. Pour autant, l'utilisation de certains éclats largement corticaux, souvent à dos et de dimensions variables, et d'éclats peu ou pas corticaux à talon lisse témoignent d'une autre gestion du silex, envahissante, assez abrupte et plus opportuniste. Enfin, la retouche de supports naturels, comme des cupules thermiques, aux caractères morpho-techniques proches de ceux de certains supports débités, démontre que la souplesse admise dans le choix des supports est compensée par un plus grand investissement de la retouche.

Globalement, la sélection des supports dans les différents types d'outils est quantitativement proportionnelle à leur représentation dans le débitage.

Les éclats à retouche courte et localisée sur une petite portion d'un tranchant, parfois deux, sont nettement majoritaires (n = 59), mais ne concernent que des supports sur silex d'origines voisines. Les supports recherchés, souvent des éclats Levallois quelque peu allongés (n = 31), possèdent au moins un tranchant latéral rectiligne et rarement du cortex. La majorité des éclats largement corticaux utilisés ont un dos (n = 11) et ne semblent pas obéir aux modalités du débitage Levallois. Certains éclats non corticaux à talon lisse sont aussi retouchés (n = 8). Dans tous les cas, la retouche est localisée sur la partie du tranchant au contact avec une nervure plus ou moins perpendiculaire, rectifiant ainsi la délinéation du bord du support.

Les racloirs simples latéraux sont présents sur toutes les matières introduites dans le site depuis des gîtes voisins (n = 28) et sur certains silex exogènes (n = 5). Ils sont préférentiellement réalisés sur des éclats peu ou pas corticaux, dont une majorité à talon facetté est issue du débitage Levallois. En outre, tous les racloirs simples latéraux en silex exogènes sont taillés sur des supports Levallois.

Parmi les racloirs simples latéraux, certains ont un aménagement plus ou moins envahissant sur une extrémité (n = 10) ou des deux (n = 2), à la façon d'un Nahr-Ibrahim (Primault, 2000). Ils sont généralement taillés sur des éclats peu ou pas corticaux en silex voisins.

Les racloirs à dos sont assez peu nombreux (n = 15), toujours taillés sur des silex voisins. Les supports sélectionnés sont de deux types : à dos enveloppant, correspondant à la première phase d'entame de dalles et de rognons de silex du Turonien supérieur et du Jurassique (n = 8), ou à dos débordant abrupt dans le cas de l'utilisation de plaquettes de silex tertiaires (n = 2).

Les racloirs doubles sont nombreux (n = 27) et intéressent la même gamme de supports, privilégiant toutefois les éclats allongés. Ces derniers, toujours à talon facetté pour les exemplaires observables (n = 18), sont obtenus sur tous les silex d'origines voisines. Dans un cas, un éclat largement cortical et épais est utilisé, probablement en raison de son net allongement. Je n'ai pas observé de racloirs doubles à aménagement en Nahr-Ibrahim, mais les dessins de L. Pradel laissent penser que l'assemblage original en renfermait quelques-uns (Pradel, 1965a, fig. 12, n°3 par exemple ; notre figure n°74).

Les racloirs convergents sont relativement diversifiés et nombreux (n = 29). Ils privilégient les silex d'origines voisines (n = 24). Les supports sélectionnés sont souvent fins

et réguliers, à bords plus ou moins convergents, issus du débitage Levallois de modalité centripète (fig. 73, n°4 et 5). Une dizaine d'entre eux, toujours déjetés, sont sur des éclats Levallois à dos débordant limité (Meignen, 1992). En outre, seuls deux exemplaires observés ont une pointe axiale, mais ils devaient être plus nombreux à l'origine (Pradel, 1965a, fig. 12, n°2 par exemple). De même que pour les racloirs doubles, je n'ai pas observé de racloir convergent à amincissement proximal.

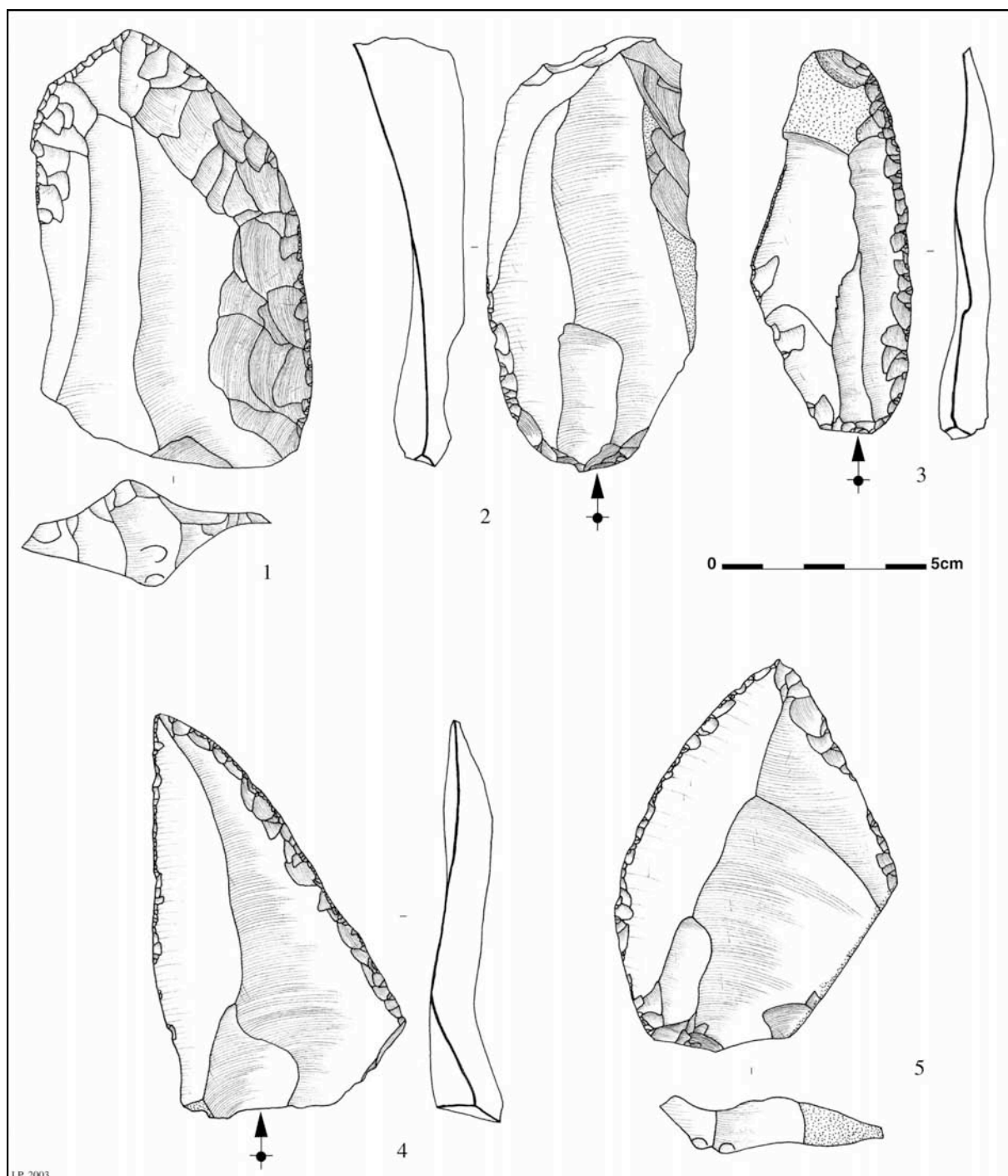


Figure n°73 : Outillage de la couche B, Abri Sabourin (Angles-sur-l'Anglin, Vienne).

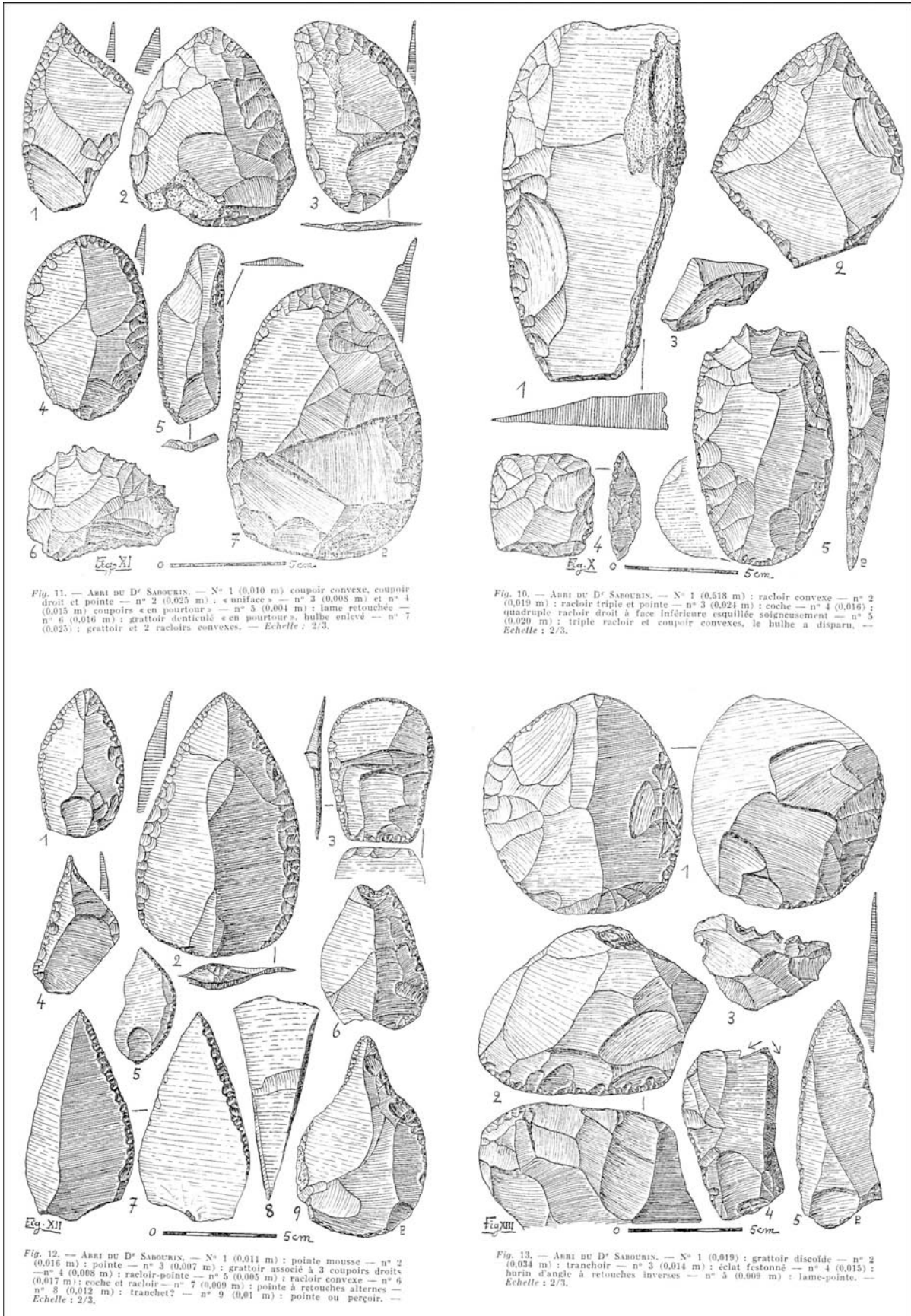


Figure n°74 : Outillage de la couche B, Abri Sabourin (Angles-sur-l'Anglin, Vienne).
Extrait de Pradel, 1965a.

Les racloirs transversaux sont nombreux ($n = 25$) et préférentiellement obtenus à partir des silex voisins. Un seul petit exemplaire, fragmentaire, est en silex de Civaux. D'un point de vue typologique, ces racloirs ont une retouche courte à moyenne, jamais scalariforme pour les pièces observées et de délimitation plus ou moins convexe. Les supports sélectionnés sont de dimensions variables et souvent corticaux à talon lisse. Dans 5 cas seulement des supports Levallois courts ont été utilisés (dont le racloir transversal en silex de Civaux).

Je n'ai observé qu'un fragment de racloir à retouche bifaciale. De petites dimensions (probablement moins de 80 mm à l'origine), il est fortement patiné si bien que le silex, assurément turonien supérieur, n'a pu être déterminé avec plus de précision. Le support est probablement Levallois. Au moins deux autres exemplaires existaient dans la série originale (Pradel, 1965a, fig. 13, n°1 et 2 ; notre figure n°74).

Un racloir circulaire à retouche directe et écailleuse a été produit à partir d'une cupule thermique de silex oolithique.

Enfin, 9 denticulés complètent cette série. Seuls 2 sont taillés à partir des silex fins du Bajocien et/ou Bathonien. Les autres, utilisant des supports épais dont 2 sont assurément d'anciens racloirs, sont en silex du Turonien supérieur. Dans un cas, le support est une cupule thermique.

Le débitage :

Les restes de débitage sont relativement nombreux dans la couche B de l'Abri Sabourin. Ils se rapportent assez largement au débitage Levallois, comme en témoignent les 15 nucléus Levallois et les 401 éclats Levallois dénombrés. Pour autant, une importante série d'éclats corticaux ($n = 216$) et non corticaux ($n = 91$) à talon lisse et 14 nucléus évoquent un autre mode de gestion de la matière, sans préparation des talons.

Les nucléus Levallois sont généralement d'assez petites dimensions (moins de 80 mm). Ils sont débités sur tous les silex d'origines voisines, à l'exception des silex tertiaires translucides. Ils présentent souvent du cortex sur la surface de préparation des plans de frappe, certains d'entre eux ($n = 4$) exploitant la surface inférieure d'un gros éclat cortical, toujours en silex du Turonien supérieur. Les derniers enlèvements, de petites dimensions, sont plutôt centripètes.

Les éclats Levallois de la couche B sont particulièrement nombreux par rapport à l'ensemble des restes de débitage (56,6 %) et viennent ainsi confirmer la prédominance de ce mode de débitage pour la production des supports. De dimensions très variables (entre 50 et 145 mm), ces éclats sont parfois assez allongés, à bords parallèles ou légèrement convergents. Ils sont rarement débordants et ne comportent qu'exceptionnellement du cortex, souvent localisé sur le talon.

Une série d'éclats plus ou moins corticaux sans préparation des talons, ou avec un facettage large et sommaire, correspondent à un autre mode de gestion de la matière. Présent sur toutes les matériaux introduits sur le site, à l'exception des silex du Turonien inférieur, ces éclats sont de dimensions assez variables. Ils correspondent à l'entame de dalles et de rognons réguliers.

Quelques nucléus, toujours de petites dimensions et sans grande surface corticale, ont permis d'obtenir des petits éclats courts, à talon épais et probablement lisse.

La série lithique de la couche B de l'Abri Sabourin, bien que nettement plus riche que celles des couches 2 et 3 de l'Abri Rousseau, traduit des comportements assez similaires : le débitage paraît avoir été partiellement réalisé sur place. Les silex voisins ont été apportés sous des formes assez diverses, mais toujours assez élaborées (nucléus mis en forme, supports bruts et retouchés, Levallois ou non), impliquant dans tous les cas une première préparation plus ou moins aboutie absente de la couche B (pas d'entame, déficit relatif de produits corticaux). A l'inverse, les matières d'origines éloignées n'ont été introduites que sous forme de supports bruts ou retouchés.

2-3-2-3-2 : Synthèse :

L'industrie lithique du niveau B de l'Abri Sabourin, bien que relativement riche, souffre d'un important biais de sélection qui se marque notamment par l'absence d'une grande partie des pièces retouchées dessinées par L. Pradel en 1965. En outre, dès la fouille, les plus petits éléments n'avaient pas été ramassés. Pour autant, l'occupation par les moustériens de cette partie de la basse vallée de l'Anglin, très pauvre en silex, n'est pas sans poser la question des choix qui ont motivé cette implantation répétée, choix sur lesquels je reviendrai plus en détail dans la synthèse finale.

De même, l'utilisation massive de silex provenant de gîtes crétacés situés à une dizaine de kilomètres vers le Nord alors même que d'importants affleurements de silex tertiaires sont présents à moins de 5 kilomètres vers l'Ouest renvoie au même questionnement : ce choix correspond-il à une préférence technique, à une fréquentation assidue d'une partie mieux connue d'un territoire plutôt tourné vers le Nord de l'Abri Sabourin... Les gîtes de silex tertiaires étaient-ils accessibles au moment du passage des moustériens ?

La production des supports d'outils en silex locaux et voisins, à partir essentiellement d'un débitage de modalités Levallois, s'est en grande partie faite sur le site, les nucléus ayant été apportés déjà préformés. De même, des supports bruts de grandes dimensions, dont certains peuvent correspondre à la phase de décorticage de dalles et de rognons réguliers, et des supports déjà retouchés ont été introduits sur le site. Les outils ont été retouchés et, probablement, utilisés sur place.

Les silex d'origines éloignés, obtenus selon les mêmes modalités techniques, ne sont en revanche apportés que sous forme de supports bruts et de quelques supports retouchés.

Les difficultés d'approvisionnement en silex posées par le relatif éloignement des gîtes importants a été dépassé ici par un apport massif de matériaux depuis des secteurs voisins sous forme de nucléus et de supports.

2-3-2-4 : Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) :

La célèbre grotte des Cottés s'ouvre en rive gauche de la Gartempe, à un kilomètre au nord du village de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). Découverte à la fin du 19^{ème} siècle, elle fit l'objet de nombreuses excavations durant tout le 20^{ème} siècle.

La grotte des « Prés-Rouïs » aurait été découverte en 1878 par A. Jamin (1878), mais les premières tranchées d'exploration furent ouvertes en 1880 et 1881 par R. de Rochebrune, sous la tutelle de R. du Fontenieux, propriétaire du terrain, qui individualisa alors deux couches archéologiques (Breuil, 1906) : une moustérienne et une aurignacienne. Dans le même temps, et peut-être en raison de son inimitié avec A. Jamin, il rebaptisa la cavité « grotte des Cottés » (Perpère, 1973). Par la suite, et jusqu'en 1910, le site fut exploré par O. de Rochebrune, fils de R. de Rochebrune. La grotte était complètement vidée dès 1914 .

Elle fut classée Monument Historique en 1931 et les recherches cessèrent jusqu'en 1951, date où Louis Pradel fit un sondage à gauche de l'entrée de la grotte. En 1968, il ouvrit une nouvelle tranchée reliant son premier sondage et l'entrée de la grotte. Il individualisa un niveau gravettien au-dessus de l'Aurignacien, ainsi qu'un niveau châtelperronien entre l'Aurignacien et le Moustérien (Pradel, 1967). Cette stratigraphie fut confirmée en 1982 par une reprise et une étude de la coupe menée par F. Lévêque (1997).

La stratigraphie relevée à gauche de l'entrée de la grotte des Cottés par Louis Pradel à la fin des années 1960 mesure un peu plus de 3 mètres de hauteur (Pradel, 1961 ; 1967). Six couches sont individualisées, numérotées de 1 à 6 à partir de la surface du sol. Elles renferment toute une faune importante, ce qui a permis une série de datations C14.

La couche 6, la plus profonde, renferme une industrie moustérienne (entre 32300 +/- 400 BP et 37600 +/- 700 BP ; GNR4334 et GNR4421) accompagnée d'une grande faune relativement bien préservée. Au-dessus, la couche 5 comporte une industrie châtelperronienne alors attribuée au « Périgordien II » (entre 31900 +/- 430 BP et 33300 +/- 500 BP ; GNR 4510 et GNR 4333). Les couches 3 et 4 correspondent à un « Aurignacien I évolué » (niveau inférieur daté entre 31000 +/- 410 BP et 31000 +/- 320 BP ; GNR4509 et GNR 4296 ; niveau supérieur daté à 30800 +/- 50 BP ; GNR 4258). La couche 2, située à une cinquantaine de centimètres sous la surface, renferme une industrie du « Périgordien IVa » (23420 +/- 710 BP ; LY2752). Ces différentes mesures pourraient être plus ou moins rajeunies au vue des données récentes en Aquitaine (Bon, 2002 ; Bordes, 2002).

Les très riches collections constituées au cours de ces différents sondages sont aujourd'hui très dispersées. Certaines ont même disparu. Concernant le moustérien, j'ai pu examiner la série constituée par Louis Pradel et déposée au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers.

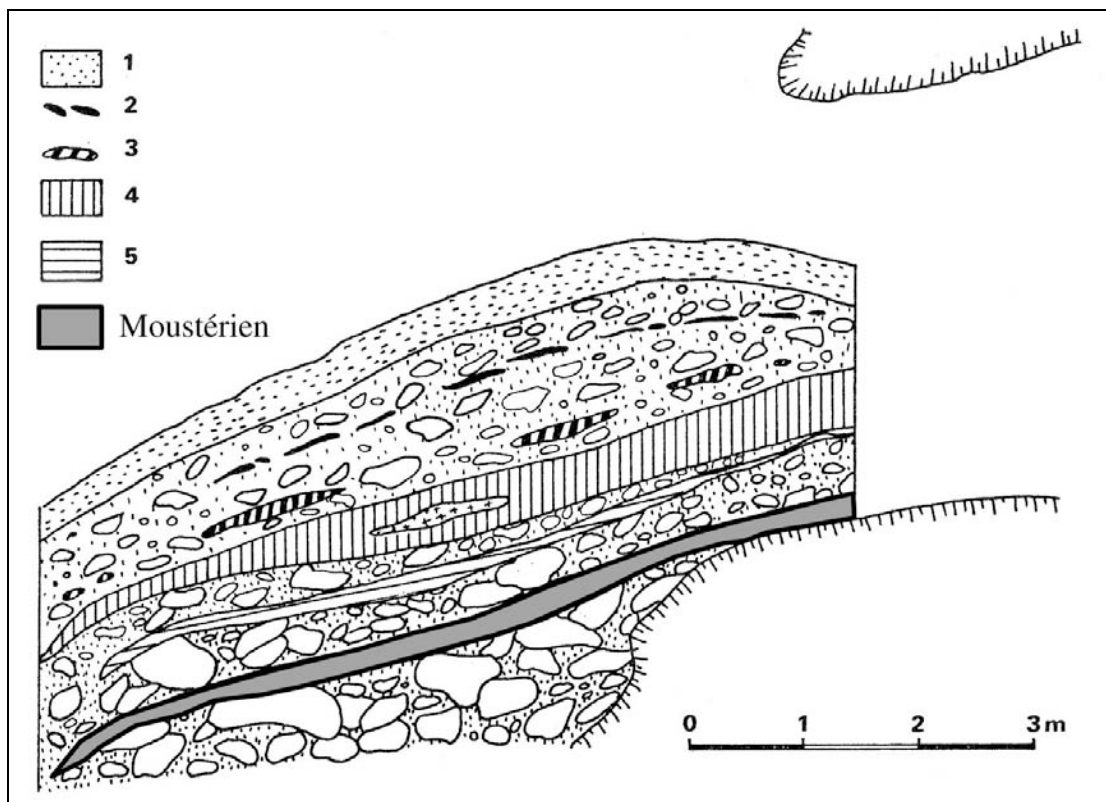


Figure n°75 : Position stratigraphique du Moustérien, Coupe sud de la grotte des Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). D'après L. Pradel (1967).

2-3-2-4-1 : L'industrie lithique de la couche 6 :

La couche 6 repose sur un important lit de blocs, probablement issus de la desquamation de la paroi rocheuse, et est surmontée d'un niveau archéologiquement stérile lui aussi riche en blocs (fig. 75). Elle mesure une vingtaine à une trentaine de centimètres d'épaisseur et renferme une industrie lithique moustérienne relativement fraîche et parfois quelque peu patinée accompagnée d'une grande faune bien préservée encore inédite.

L'industrie lithique a été récoltée sur une bande d'environ cinq mètres de long et de moins d'un mètre de large. Aussi l'assemblage de L. Pradel a-t-il, d'un point de vue technico-économique, une représentativité toute relative.

L'industrie lithique étudiée comporte 822 pièces dont 75 % sont des éclats bruts. Quelques nucléus Levallois (n = 14) ont été dénombrés. L'outillage, plus diversifié que dans les sites voisins des Abris Rousseau et Sabourin (Angles-sur-l'Anglin, Vienne), comporte essentiellement des racloirs simples latéraux (n = 63) et doubles (n = 10), quelques racloirs amincis (n = 18), des racloirs à dos naturel ou débordant (n = 16), de rares racloirs convergents (n = 9) et des petits racloirs transversaux (n = 7). Les denticulés sont nombreux (n = 24) et relativement diversifiés.

L'approvisionnement en silex :

L'environnement immédiat de la Grotte des Cottés est relativement pauvre en silex : le calcaire jurassique dans lequel la cavité est creusée ne comporte aucun silex et les alluvions de la Gartempe, à quelques dizaines de mètres de l'entrée de la grotte, renferment de petits volumes souvent assez altérés par leur transport depuis les affleurements bajociens et/ou bathoniens situés une vingtaine de kilomètres en amont.

Les gîtes locaux les plus importants se situent sur le plateau, nettement au-dessus de la grotte. Ils renferment un silex tertiaire (Ludien et/ou Stampien) brun à gris, toujours translucide, de qualité moyenne car souvent vacuolé, mais qui livre ponctuellement de très gros volumes (plus d'un mètre).

Pour autant, le silex le plus utilisé dans l'industrie de la couche 6 (à plus de 60 %) est d'origine précise inconnue : le silex marron marbré des Cottés (fig. 76). Sa structure trahit une provenance tertiaire probable, mais malgré nos intensives prospections sur un large secteur autour de la Grotte des Cottés, nous ne sommes parvenu qu'à prélever des échantillons approchants mais n'atteignant pas la qualité de ceux de la couche 6. En outre, ce silex est totalement absent des alluvions de la Gartempe. Nous pensons, au regard de l'intense couvert forestier de la rive gauche de la Gartempe, que ce silex provient très probablement de moins de cinq kilomètres vers l'Ouest. Je le considère donc provisoirement comme un silex d'origine locale.

Il doit se présenter plutôt en plaques régulières dont les plus volumineuses ne doivent pas excéder les 20 à 22 centimètres de long pour moins de 8 à 10 centimètres d'épaisseur. D'autre part, les nombreux éclats corticaux débités dans ce silex confirment que l'approvisionnement s'est fait sur un gîte sub-autochtone.

Dans le même temps, une dizaine d'objets en quartzite ont été dénombrés. Il s'agit essentiellement de percuteurs plus ou moins volumineux. Cette matière a probablement été récoltée dans les terrasses de la Gartempe, en contre bas de la grotte.

Parmi les matériaux présents dans un rayon de 10 à 20 kilomètres, les silex du Turonien supérieur de la vallée de la Creuse sont bien représentés (n = 212 ; soient 25,8 %). Ils proviennent essentiellement des gîtes de silex versicolores des vallées de la Creuse et de la Claise (n = 91) et des gîtes de silex brun « classique » de la région du Grand-Pressigny (n = 68), dont les affleurements les plus proches sont à une dizaine de kilomètres vers le Nord. Le silex de Coussay, présent à une distance comparable, est moins utilisé (n = 24). Le silex de Confluent, pourtant présent à moins d'une dizaine de kilomètres, reste comme à son habitude modestement utilisé (n = 13). De même quelques éléments en silex jaune d'or du Turonien moyen (n = 10), présent à une quinzaine de kilomètres dans la vallée de la Claise, sont dénombrés.

Plus en amont, les silex jurassiques sont assez peu utilisés (n = 39 ; moins de 5 %). Ils proviennent essentiellement des affleurements oolithiques bajociens et/ou bathoniens de la vallée de la Gartempe et de l'Anglin. De même, un silex pratiquement jamais utilisé par les moustériens de Touraine et du Poitou a été reconnu : le silex cénomanien de Pré-Picault dont l'un des gîtes possibles affleure sur une aire très réduite de la vallée de la Creuse, à un peu plus de 20 kilomètres de la Grotte des Cottés.

Quelques matières d'origines relativement éloignées ont été apportées dans la couche 6 : il s'agit de 13 pièces en silex de Larcy, affleurant à trente kilomètres vers le Nord-Est, de 9 pièces en silex bajocien de Civaux, présent dans la vallée de la Vienne à trente kilomètres au

Sud et d'un éclat en jaspe de Fontmaure dont le célèbre gîte se trouve à une trentaine de kilomètres vers le Nord-Ouest, en rive gauche de la vallée de la Vienne.

Le territoire d'approvisionnement en silex de la couche 6 est principalement tourné vers l'exploitation des silex tertiaires disponibles dans l'environnement proche de la grotte (fig. 76 et 77). Pour autant, les silex du Turonien supérieur de la vallée de la Creuse gardent un poids important dans l'économie de cet ensemble, et ce malgré le fait qu'ils ne sont disponibles qu'à une dizaine de kilomètres et plus. Les silex jurassiques, en revanche, s'ils ne sont pas ignorés, restent nettement moins utilisés. Enfin, quelques silex provenant de gîtes assez distants témoignent de la fréquentation ponctuelle de secteurs situés dans un espace d'une soixantaine de kilomètres d'ampleur autour de la grotte.

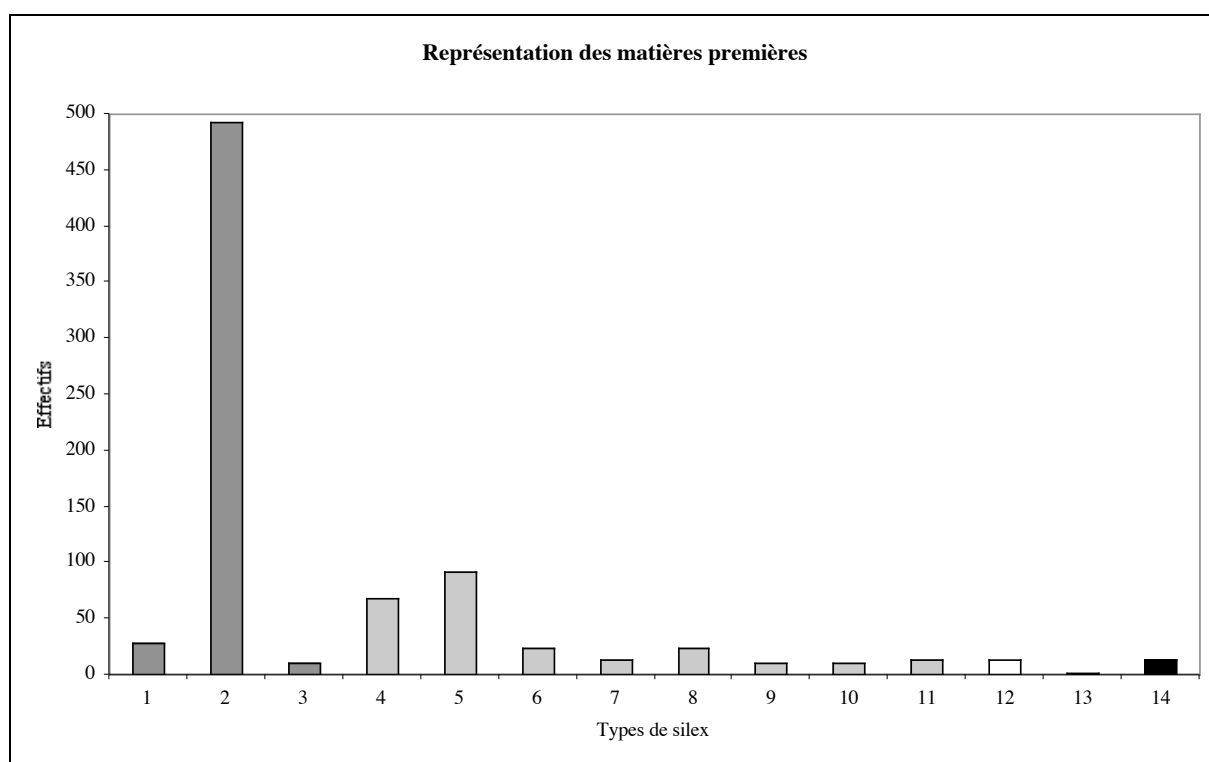


Figure n°76 : Représentation des matières premières, couche 6, Grotte des Cottés (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne).

Légende : 1 : Silex tertiaire ; 2 : Silex des Cottés ; 3 : Quartzite ; 4 : Silex du Grand-Pressigny ; 5 : Silex versicolore du Turonien supérieur ; 6 : Silex de Coussay ; 7 : Silex de Confluent ; 8 : Silex oolithique ; 9 : Silex bajocien et/ou bathonien fin de la Gartempe et de l'Anglin ; 10 : Silex du Turonien moyen ; 11 : Silex cénomanien de Pré-Picault ; 12 : Silex de Larcy ; 13 : Jaspe de Fontmaure ; 14 : Indéterminés.

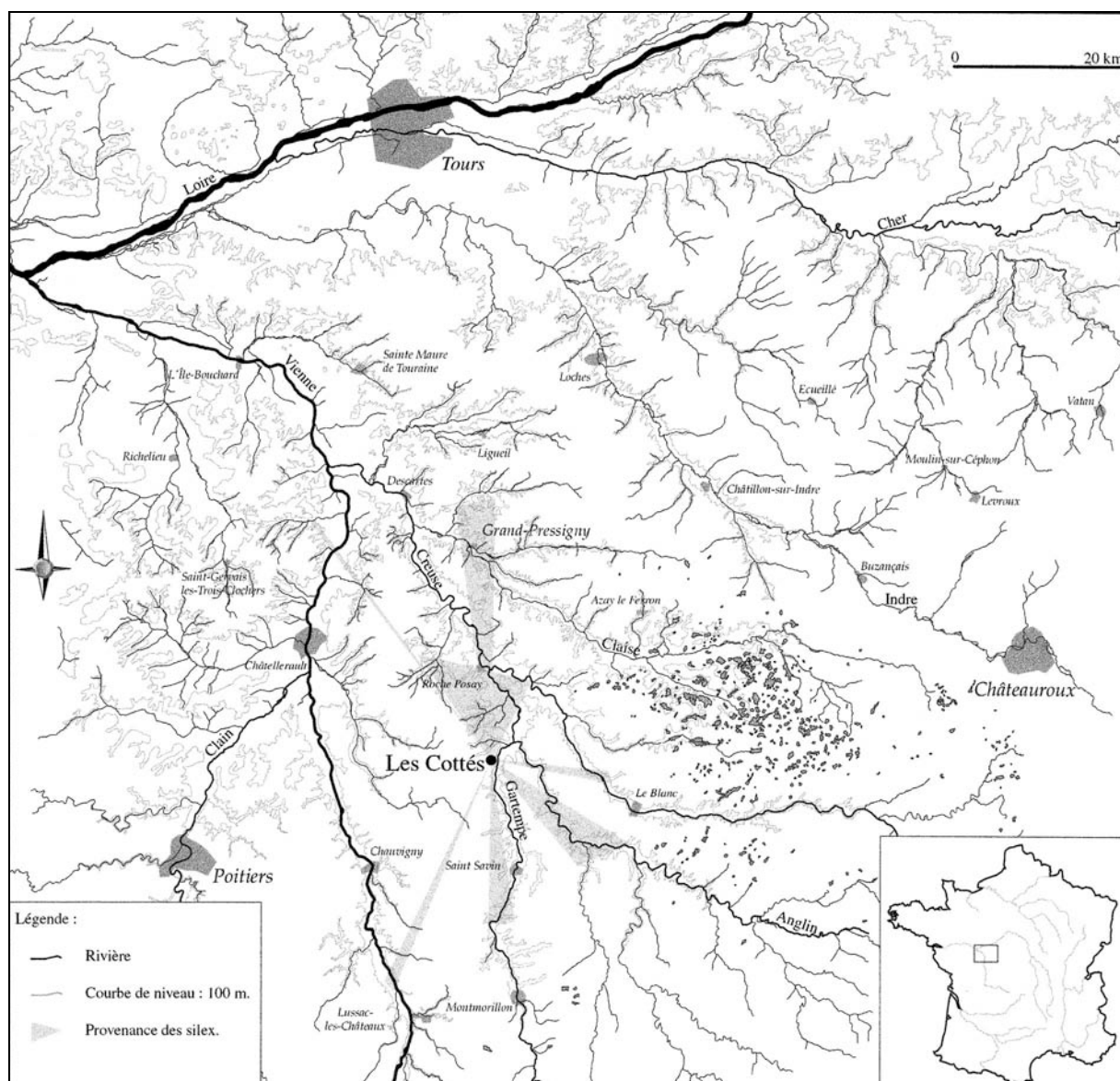


Figure n°77 : Territoire de provenance des silex, Couche 6, les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

L'outillage :

L'outillage de la couche 6 de la Grotte des Cottés est relativement riche au regard de la surface fouillée par L. Pradel : 163 produits retouchés sur 5 m². D'un point de vue typologique, l'ensemble est très semblable à ce qui est connu dans les autres sites moustériens de Touraine et du Poitou : les racloirs sont très nettement dominants, essentiellement des racloirs simples latéraux, et les autres types d'outils sont pratiquement absents, hormis les denticulés.

Pour autant, cette série lithique se différencie quelque peu par la qualité de la retouche, souvent courte et irrégulière, et par les dimensions plus réduites de l'outillage. Cela peut en partie s'expliquer par l'utilisation préférentielle du silex tertiaire des Cottés qui présente souvent des diaclases ou des lacunes rendant le débitage de grand éclats plus difficile.

- *L'utilisation des silex :*

Près de la moitié des outils sont supportés par le silex marron des Cottés et les silex tertiaires disponibles à proximité de la grotte (n = 81 ; 49,6 % de l'outillage) (fig. 78). Parmi eux, les racloirs simples latéraux (n = 40) et les denticulés dominant (n = 17). En outre, tous les types d'outils isolés dans la couche 6 sont représentés sur ces silex.

Les différents silex du Turonien supérieur, affleurant à une dizaine de kilomètres au Nord de la grotte, supportent l'essentiel du reste de l'outillage (n = 62 ; 38 %), avec une préférence pour les silex bruns (n = 27 ; 16,5 %). Tous les types d'outils sont représentés, les denticulés restant rares (n = 5) en comparaison de ceux taillés sur le silex des Cottés.

Les silex jurassiques des vallées de l'Anglin et de la Gartempe sont assez peu transformés en outils (n = 8 ; 4,9 % de l'outillage) alors même que les premiers gîtes affleurent à une quinzaine de kilomètres en amont de la grotte.

Notons que le silex cénomanien de Pré-Picault, de toute façon très peu exploité dans cette série, n'est pas retouché. C'est aussi le cas du jaspe de Fontmaure, représenté comme très souvent par un unique petit éclat.

Les silex d'origines éloignées sont, en revanche, transformés en outils proportionnellement à leur représentation dans la couche 6 : le silex de Larcy supporte 7 outils et le silex bajocien de Civaux en supporte 4.

Le point essentiel de cette série est l'exploitation préférentielle du silex des Cottés, utilisé pour supporter toute la gamme de l'outillage. Il est secondé par les différents silex du Turonien supérieur. Les autres matières sont exploitées de façon très occasionnelle.

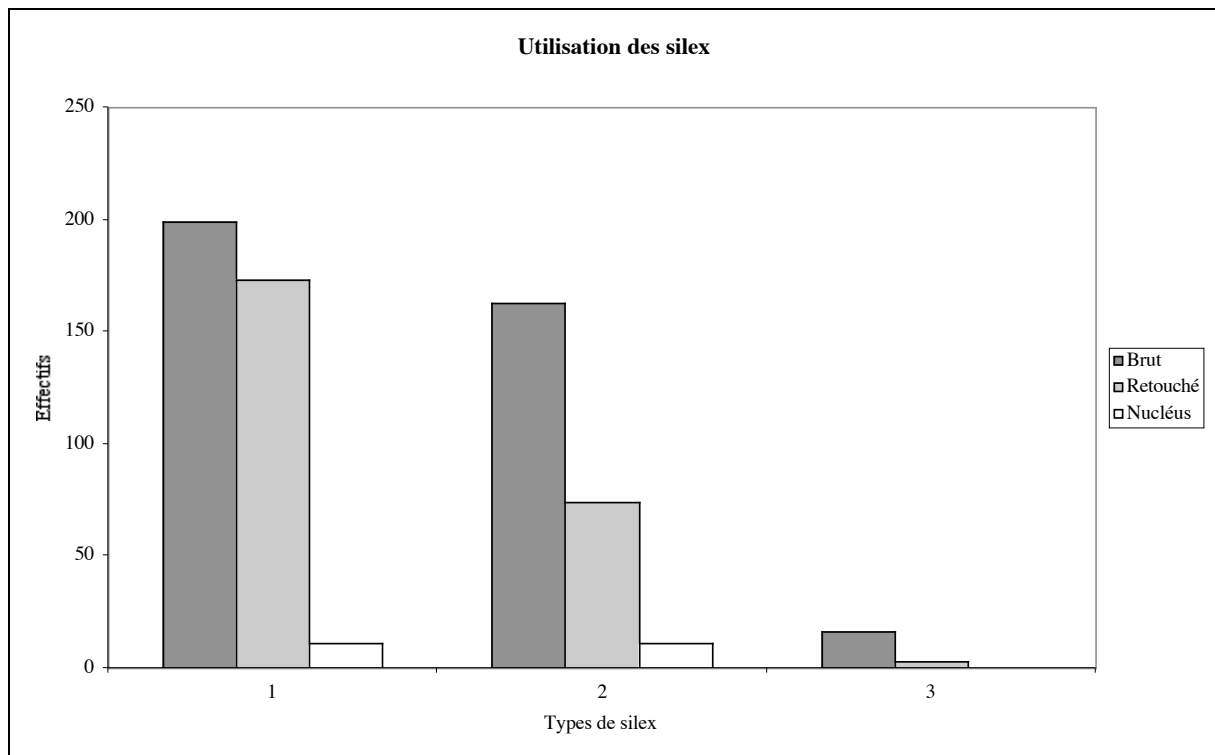


Figure n°78 : Utilisation des silex, couche 6, les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
 Légende : 1 : silex locaux ; 2 : silex voisins ; 3 : silex exogènes.

- *La sélection des supports :*

La gamme de supports de la couche 6 est relativement réduite : le débitage Levallois de modalité centripète, peut-être aussi uni-bipolaire, est majoritairement utilisé pour la production des supports en silex locaux et voisins. Pour autant, la part d'éclats corticaux à talon lisse reste importante, voire dominante dans certaines catégories de l'outillage. Parmi eux, les éclats présentant un dos abrupt ou enveloppant sont modestement représentés. Enfin, les outils en matériaux exogènes sont très essentiellement réalisés sur des supports issus du débitage Levallois.

Les racloirs simples latéraux en silex locaux et voisins sont de loin les outils les plus représentés (n = 60). Ils sont volontiers supportés par des éclats Levallois quelque peu allongés (n = 26), dont la longueur morphologique excède rarement les 100 mm. Ils sont d'un peu plus grandes dimensions sur les silex du Turonien supérieur (115 mm pour le plus grand). Quelques-uns comportent un dos débordant (fig. 79, n°4). L'utilisation d'éclats corticaux à talon lisse est importante (n = 21), surtout sur les silex du Turonien supérieur et du Jurassique. Généralement, les parties corticales sont localisées à de faibles surfaces et les éclats comportant plus de 50 % de cortex sont rares (n = 7). Parmi les éclats corticaux, quelques-uns comportent un dos (n = 7), le plus souvent abrupt et dans un cas enveloppant (fig. 79, n° 9).

Certains racloirs simples latéraux présentent en partie distale ou proximale, jamais les deux, un aménagement à la façon des Nahr-Ibrahim (n = 15). Ils sont exclusivement réalisés sur les silex tertiaires locaux et sur les silex voisins du Turonien supérieur. Les supports sélectionnés sont, en des proportions moindres, les mêmes que pour les racloirs simples (fig. 79, n°8).

Un assez grand nombre d'éclats présente une retouche plus ou moins localisée (n = 20), toujours courte, impliquant très probablement leur utilisation ponctuelle dans une tâche de relativement courte durée (fig. 79, n°7). Les supports ainsi utilisés proviennent indistinctement du débitage Levallois et du décorticage de dalles et de rognons, essentiellement en silex du Turonien supérieur. Seulement deux d'entre eux comportent un dos cortical.

Les racloirs doubles sont plus rares (n = 10) mais plus volontiers taillés sur des supports réguliers, à bords parallèles ou légèrement convergents, et presque jamais corticaux. Comme très souvent, un tranchant est toujours plus intensément retouché que l'autre (fig. n°79, n°1 et 5). Certains comportent un aménagement en Nahr-Ibrahim (n = 3, dont 2 sur des supports Levallois en silex des Cottés).

Les racloirs convergents sont peu nombreux (n = 9), présentant presque toujours une pointe mousse. Les supports sélectionnés sont les mêmes que pour les autres types d'outils, les tranchants sont alors rendus convergents par la retouche d'au moins un bord, l'autre étant toujours quelque peu régularisé. Ces pointes ne sont jamais axiales.

Les racloirs transversaux sont rares (n = 7), toujours de petites dimensions et dans un cas seulement taillés sur un éclat cortical. Les autres sont aménagés sur des éclats courts à talon lisse ou facetté épais (fig. 79, n°10) pouvant provenir du réaménagement des convexités de la surface de débitage de nucléus Levallois.

Les denticulés sont relativement fréquents dans la couche 6 (n = 24, dont 17 en silex des Cottés). Dans la moitié des cas, le denticulé est aménagé sur un ancien racloir, épais ou non et généralement pas cortical. Le reste du temps, des supports plus ou moins épais à talon lisse sont recherchés (fig. 79, n° 11).

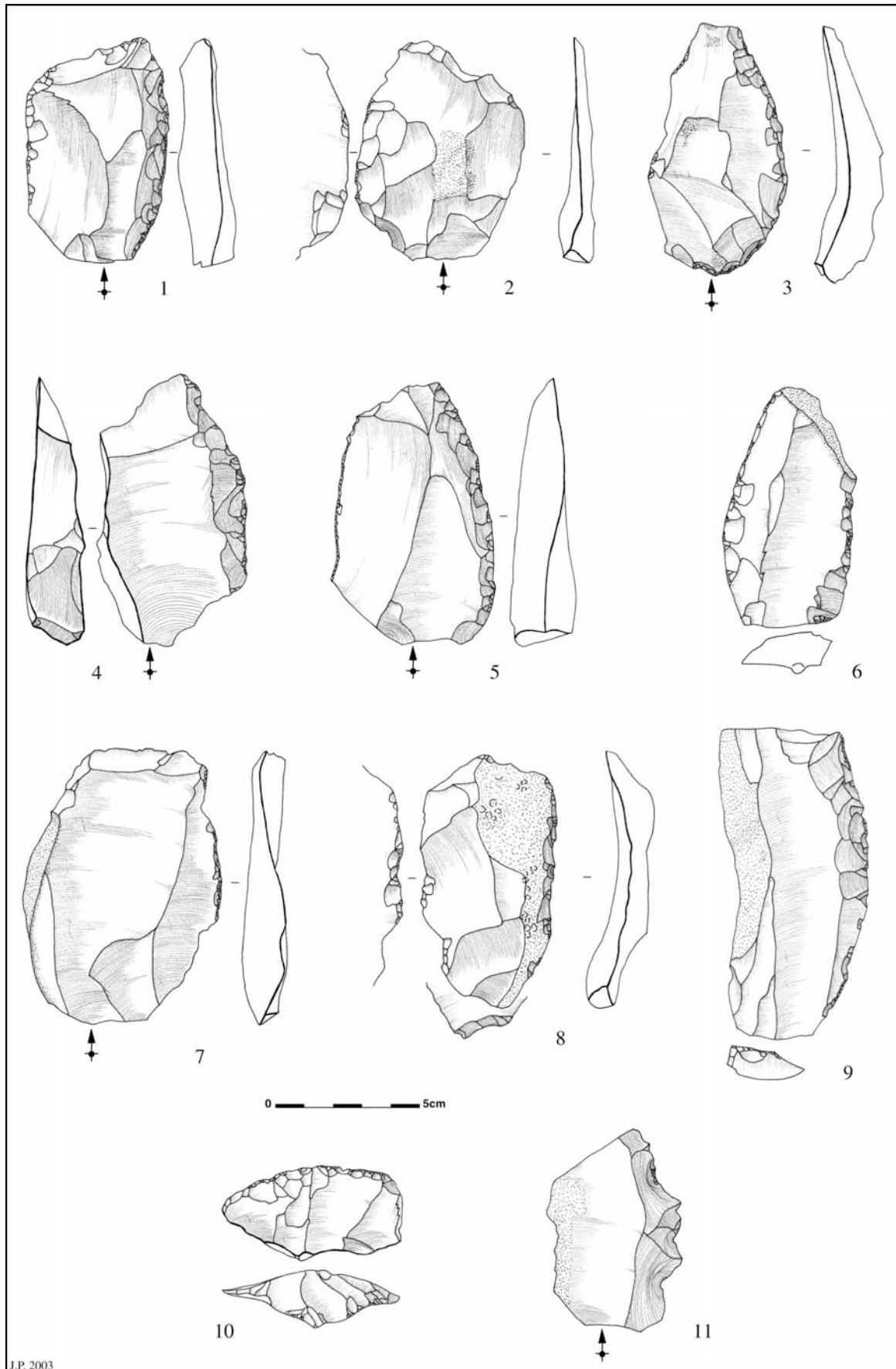


Figure n°79 : Outillage de la couche 6, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Le débitage :

L'essentiel de la série lithique de la couche 6 est composé d'éclats. Il s'agit surtout d'éclats non corticaux à talon lisse (n = 281), d'éclats Levallois (n = 190) et d'éclats plus ou moins corticaux à talon lisse (n = 118) dont certains comportent un dos (n = 31). Ces différents types d'éclats sont présents sur pratiquement tous les matériaux introduits dans le site, très essentiellement sur les silex tertiaires et les silex du Turonien supérieur. Les nucléus retrouvés ne témoignent que d'une faible partie des éclats effectivement présents dans la couche 6, impliquant l'existence d'un ou plusieurs lieux de production extérieurs à la zone fouillée par L. Pradel.

Le débitage Levallois est notamment représentés par 14 nucléus, toujours de petites dimensions et témoignant, pour les derniers enlèvements, d'une modalité centripète. Ces nucléus, presque exclusivement débités sur des plaquettes de silex des Cottés, comportent souvent une face corticale ou une surface naturelle. Un seul est taillé sur du silex du Turonien supérieur (probablement sur la face inférieure d'un gros éclat cortical). Les autres matériaux ne sont pas représentés par des nucléus Levallois.

Un autre mode de débitage, représenté par 5 petits nucléus épais, présente des modalités plus opportunistes : retrait le long d'une nervure adéquate d'éclats courts et épais. Surtout taillé sur le silex tertiaire calcédonieux, ce débitage n'a certainement fourni que peu d'éclats, dont certains ont pu être occasionnellement utilisés notamment pour les denticulés.

Avec toutes les réserves qu'imposent cette série, le débitage ne semble que très partiellement avoir été réalisé sur place, l'essentiel des outils ayant été introduit bruts ou déjà retouchés. L'apport de plaquettes de silex des Cottés dans la couche 6, ensuite débitées sur place, est probable même si cette pratique semble rester réduite. En revanche, l'absence de nucléus en silex du Turonien supérieur, la rareté relative des éclats corticaux et la présence toujours majoritaire d'éclats non corticaux à talon lisse et d'éclats Levallois laisse penser que ces matériaux voisins n'ont pas été débités sur le site, même si quelques accidents de taille ont été observés. C'est aussi le cas des silex d'origines éloignées.

Ainsi, au contraire de ce qui a été reconnu à l'Abri Rousseau et à l'Abri Sabourin, les silex voisins sont traités de la même façon que des silex éloignés. Cela est aussi partiellement le cas pour les silex locaux, disponibles à un ou deux kilomètres de la grotte, rarement débités sur place.

2-3-2-4-2 : Synthèse :

La série lithique de la couche 6 de la grotte des Cottés, même si elle ne provient que d'une surface très réduite (5 m²) de l'avant de la cavité, témoigne donc d'une situation économique assez inédite dans cet environnement pauvre en silex immédiatement disponibles. Les moustériens ont dû, comme à l'Abri Rousseau et à l'Abri Sabourin, apporter l'ensemble des matériaux lithiques sur le site.

L'utilisation préférentielle d'un silex tertiaire dont l'origine précise est aujourd'hui encore inconnue, mais qui pourrait affleurer à moins de un ou deux kilomètres sur le plateau voisin, ne facilite pas les choses. Pour autant, malgré cette supposée proximité, ce silex a principalement été apporté sous des formes assez abouties (support d'outils et outils). Les seuls nucléus retrouvés, essentiellement Levallois, tous aménagés sur des plaquettes peu épaisses, ne témoignent que d'une partie du débitage sur ce silex. En effet, les outils en silex

des Cottés sont supportés par des éclats Levallois et non Levallois de dimensions nettement supérieures à ceux qu'ont permis d'obtenir les nucléus de la couche 6.

Les silex voisins sont traités de la même façon que les silex d'origines lointaines : ils ne sont importés que sous la forme d'outils et de supports d'outils.

Cet assemblage est inédit pour les sites moustériens en grotte de Touraine et du Poitou. Il peut partiellement s'expliquer par la rareté des silex immédiatement disponibles, obligeant à importer l'ensemble des matériaux lithiques, mais aussi par l'utilisation préférentielle d'un silex assez particulier se présentant en volumes relativement modestes. Pour autant, la rareté du débitage sur le site implique que l'essentiel des opérations de production des supports s'est déroulé hors de la zone fouillée, peut-être directement sur les gîtes ?

Cette rareté du débitage sur le site va de paire avec la relative rareté des éclats à retouche localisée.

2-3-3 : Exemples de diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny vers la vallée de la Loire :

2-3-3-1 : La Roche-Cotard II, Langeais (Indre-et-Loire) :

La petite cavité de la Roche-Cotard est connue depuis le début du XIX^{ème} siècle. Découverte en 1912 par le propriétaire du terrain, Jean-François d'Achon, la grotte s'ouvre en rive droite de la Loire.

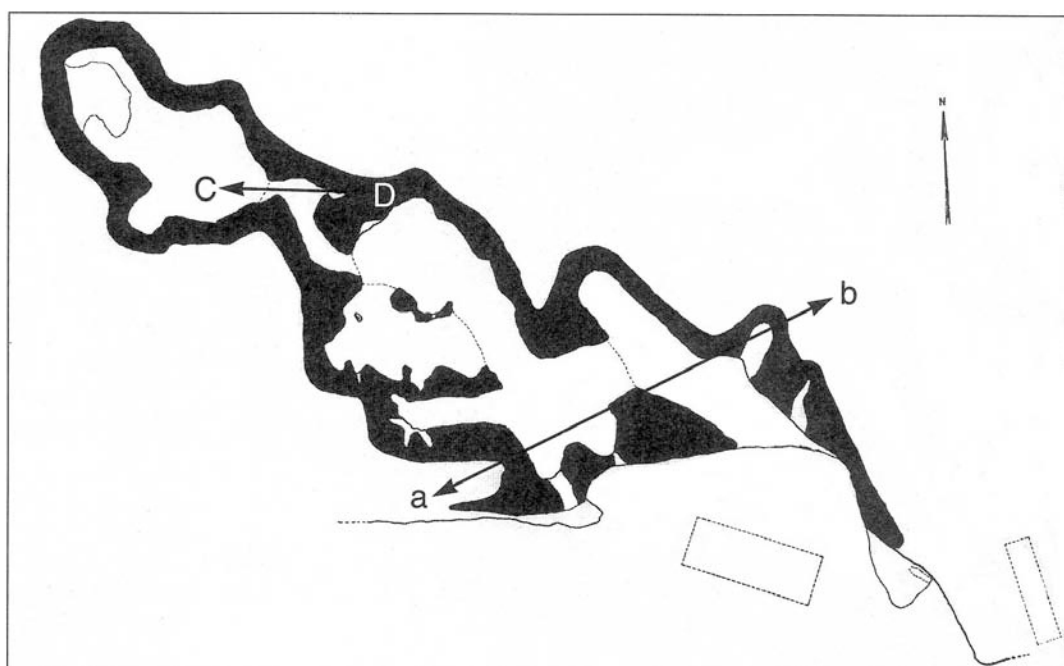


Figure n°80 : plan de la grotte de la Roche-Cotard, Langeais (Indre-et-Loire).
Relevé d'après Marquet J.C. (1997).

D'importants travaux d'extraction de sédiment ont eu lieu en avant de la cavité, notamment en 1846 lors de l'endiguement de la Loire et de la construction du chemin de fer Tours – Nantes (Marquet, 1999). La grotte, dont l'entrée était alors masquée par d'importants éboulis, n'avait pas été atteinte. Peu après sa découverte, la cavité fut vidée de son contenu par Jean-François d'Achon en quelques mois (Dubreuil-Chambardel, 1912). De très nombreux restes osseux et une centaine de silex taillés moustériens ont alors été récoltés sans localisation précise. Ils sont actuellement déposés au Musée de l'Hôtel Guin à Tours.

La grotte de la Roche-Cotard, d'une quarantaine de mètres de profondeur, est creusée dans les assises calcaires du Turonien supérieur. Elle comporte plusieurs locus (Marquet, 1997) (fig. 80).

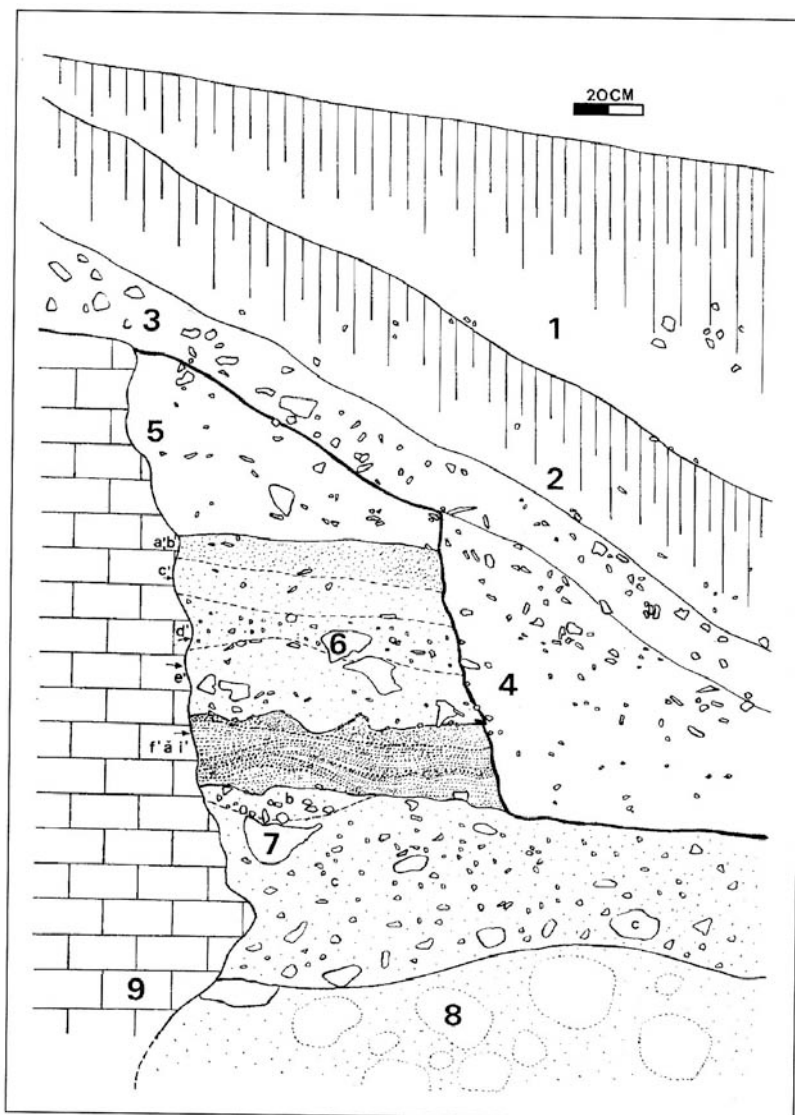


Figure n°81 : coupe du sondage de la Roche-Cotard II, Langeais (Indre-et-Loire).
D'après Marquet J.-C. (1997).

Au début des années 1970, le riche matériel osseux issu des fouilles de 1913 a été étudié en détail par Jean-Claude Marquet. Parallèlement, des sondages de moins de 6 m² ont été effectués dans la terrasse alluviale en avant de la grotte (la Roche-Cotard II) et à une dizaine de mètres à l'est de l'entrée (la Roche-Cotard III).

Le sondage de la Roche-Cotard II, d'une profondeur de quatre mètres, a livré une couche moustérienne (la couche 7) (fig. 81). Le sondage de la Roche-Cotard III, installé en avant d'un petit boyau menant manifestement dans la grotte, a révélé l'existence d'un petit abri adjacent. Un petit niveau à industrie, probablement moustérienne, a été découvert. Il n'a pas été établi de relations entre cette occupation et le repère d'hyène de la grotte.

L'ensemble de l'industrie lithique des sondages de la Roche-Cotard II et III a été étudié par Th. Aubry (Aubry, *in* Marquet, 1997). Même si nous avons eu l'occasion d'examiner la petite série lithique de la couche 7 de la Roche-Cotard II, nous nous baserons principalement sur cette première analyse.

L'industrie lithique de la couche 7 :

La petite série lithique de la couche 7 comprend 74 pièces dans des états de fraîcheur divers. L'ensemble est plutôt frais et non patiné, mais quelques pièces comportent une usure alluviale assez nette, allant d'un très léger émoussé (le grand racloir par exemple, qui présente même une double patine) à une usure mate franche (les fragments de bifaces...). Pour autant, à l'exception du biface, cette industrie paraît relever d'une unité homogène.

L'outillage comporte une dizaine de racloirs latéraux et bilatéraux sur éclats Levallois et un biface fragmentaire.

L'exploitation des silex :

Les matières premières lithiques identifiées par Thierry Aubry (*in* Marquet, 1997) sont :

- le silex du Turonien inférieur (n = 23), manifestement prélevé dans les alluvions de la Loire et/ou du Cher, en amont de la grotte. Ce silex est utilisé pour une production d'éclats Levallois assez allongés selon un schéma récurrent unipolaire et /ou bipolaire. Ces éclats, dont un seul est retouché sur l'un de ses tranchants, mesurent de 70 à 80 mm.
- Le silex du Turonien supérieur (n = 5) provient des affleurements des vallées de la Claise et de la Creuse. De notre côté, nous avons récolté dans les alluvions de la Vienne, à hauteur de Cravant (Indre-et-Loire), soit à une vingtaine de kilomètres de la Roche-Cotard, quelques petits volumes de silex versicolores du Turonien supérieur manifestement transportés depuis les affleurements de la vallée de la Creuse. Ainsi, si le grand racloir en silex brun « classique » de la région du Grand-Pressigny (fig. 83, n°10) est trop volumineux pour provenir d'un rognon de silex homogène récolté dans les alluvions de la Vienne, cela pourrait être le cas pour les éclats plus petits en silex versicolores. En l'absence de plage corticale, il paraît pourtant difficile de trancher, mais la prudence s'impose.

Le grand racloir (150 mm.) en silex brun de la région du Grand-Pressigny comporte une retouche latérale convexe. Il est taillé sur un éclat à talon facetté dont les

négatifs d'enlèvements antérieurs indiquent un débitage récurrent Levallois de modalité centripète ou préférentielle.

- Le silex du Turonien moyen (n = 13) affleure à proximité de la grotte. Un petit biface, façonné sur ce silex, a été trouvé dans la couche 7. Pour autant, à en juger par l'aspect roulé de certaines de ses facettes et au contraire la fraîcheur des négatifs d'enlèvements retirés sur sa base, je pense qu'il n'a pas été façonné par les moustériens de la couche 7. Ces derniers ont plutôt récolté un ancien biface, peut-être dans les alluvions de la Loire, et l'ont redébité au percuteur dur pour obtenir quelques éclats. Certains éclats, à face supérieure roulée, résultant de cette opération sont d'ailleurs présents.

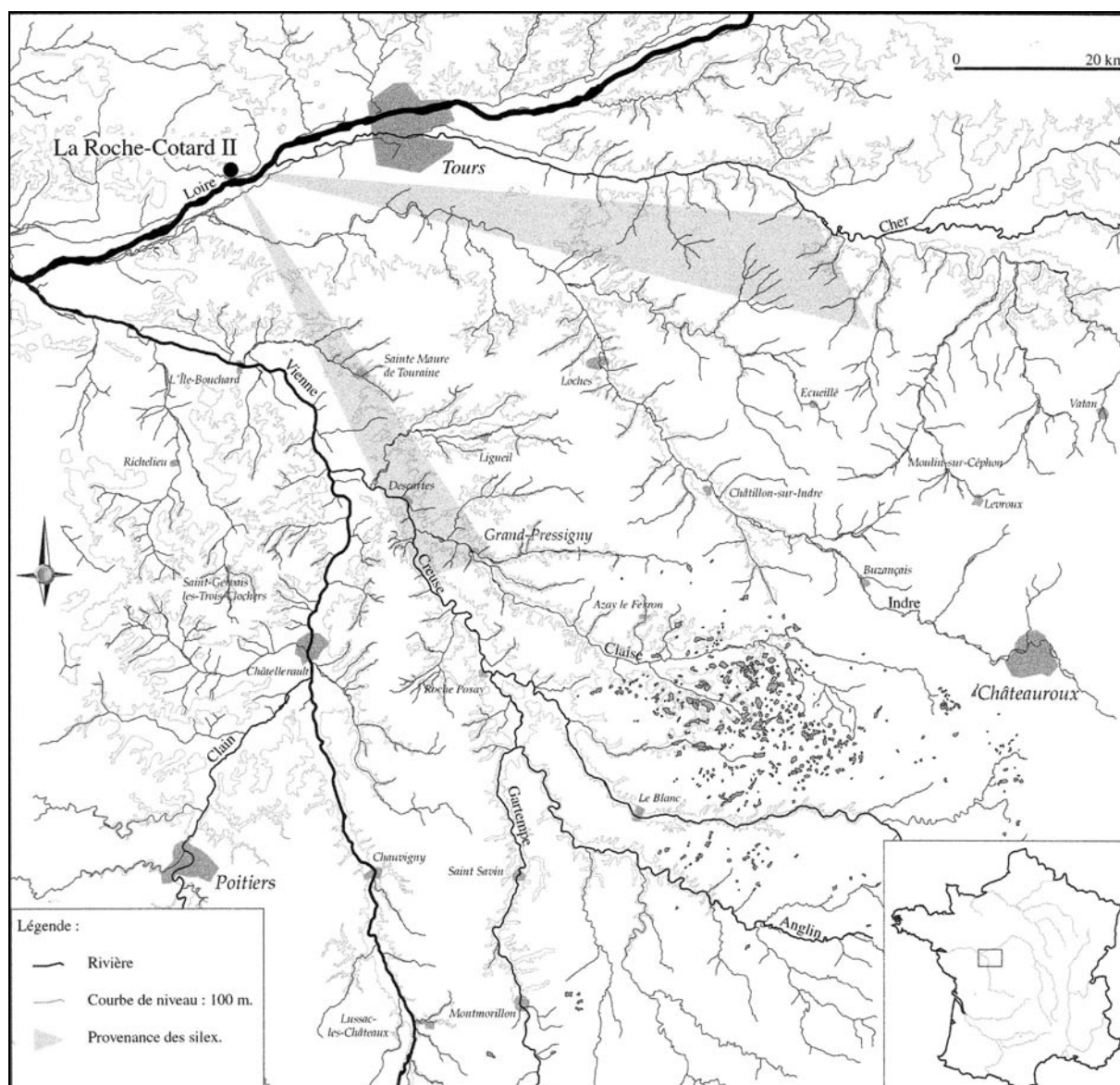


Figure n°82 : Territoire d'approvisionnement en silex de la couche 7, La Roche-Cotard II, Langeais (Indre-et-Loire).
D'après T. Aubry, in Marquet (1997).

- Le silex sénonien (n = 30) pourrait provenir « de la craie de Blois qui affleure au Sud de la Loire » (Aubry, in Marquet, 1997, p. 88). Une série d'éclats a été produite sur ce silex.
- Les meulière du Ludien supérieur / Stampien inférieur (n = 2) affleurent « sur les plateaux entre les vallées du Cher et de l'Indre à 10 kilomètres environ au sud-est du gisement » (Aubry, in Marquet, 1997, p. 88). Deux outils ont été apportés dans la couche 7.

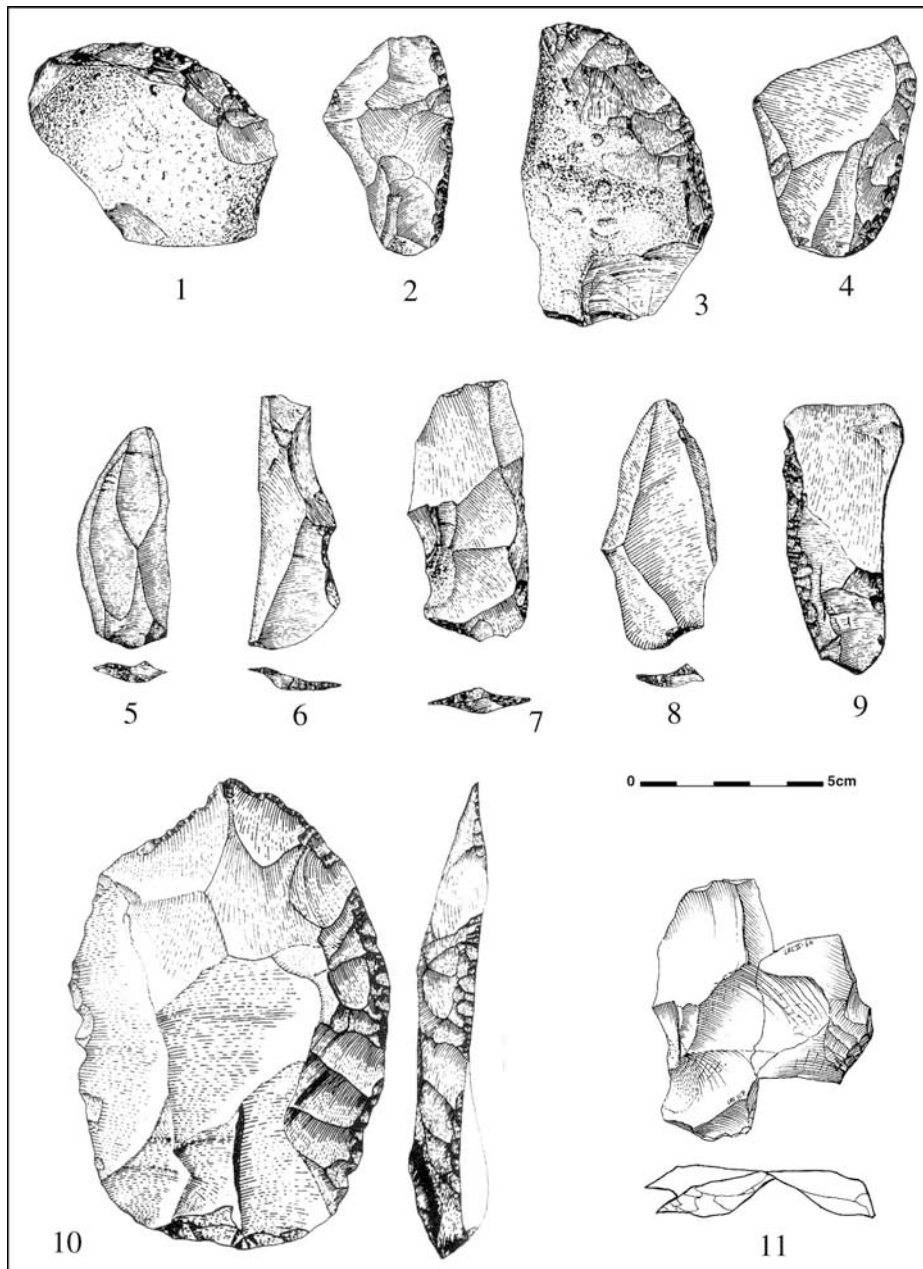


Figure n°83 : Industrie lithique de la couche 7, la Roche-Cotard II, Langeais (Indre-et-Loire). Extrait de Marquet (1997).

2-3-3-1-2 : Synthèse :

L'industrie lithique de la couche 7 est principalement orientée vers la production de supports Levallois plus ou moins allongés selon un mode récurrent unipolaire et/ou bipolaire. Un débitage préférentiel n'est pas à exclure, notamment à l'examen du grand racloir en silex brun « classique » de la région du Grand-Pressigny (fig. 83, n°10).

Les matières premières sélectionnées sont relativement variées principalement en raison d'une exploitation importante des gîtes alluviaux situés en amont de la cavité, ainsi que de ceux des vallées voisines. « *Les représentations technologiques des différentes matières premières montrent un fort indice d'utilisation (fréquence des outils / fréquence des produits de débitage) qui correspond probablement à un déplacement de support déjà débités ou d'outils* » (Aubry, in Marquet, 1997, p. 89). Pourtant, le débitage des matières d'origines locales a partiellement eu lieu sur place, comme en témoigne un raccord (fig. 83, n°11).

Le territoire d'approvisionnement en silex est donc relativement vaste et, même s'il est tourné vers la collecte de silex immédiatement disponibles, inclus au moins deux secteurs situés à plus d'une cinquantaine de kilomètres de la grotte : les gîtes de silex du Turonien inférieur de la vallée du Cher et ceux du Turonien supérieur des vallées de la Creuse et de la Claise.

2-3-4 : Exemple de diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny vers le Seuil du Poitou :

2-3-4-1 : Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne) :

Une série de petits abris s'ouvrent dans un vallon sec de la rive droite de la Vienne, au nord de Lussac-les-Châteaux (Vienne). Découvert au début des années 1980, l'abri des Plumettes est creusé dans le substrat dolomitique tertiaire et était, au moment de sa découverte, comblé de sédiment. Il fut fouillé de 1982 à 1986 par Jean Airvaux (Airvaux, 1986).

La petite cavité (fig. 84, secteur G1) a révélé une stratigraphie relativement perturbée par l'action des fouisseurs. En avant de cette cavité (secteur A), une importante accumulation d'ossements, due aux activités de prédation de carnassiers (Beauval, 1997), fut découverte (la couche IV). Les restes de faune étudiés témoignent d'un « *milieu ouvert, à cachet plutôt sec et relativement froid, dominé par les Grands Ongulés (Bison et Cheval) où les carnivores, en particulier l'Hyène des cavernes, sont très bien représentés.* » (Beauval, 1997, p. 113). Comme assez généralement dans les repères d'Hyènes, la présence d'artefacts lithiques moustériens ainsi que de traces de découpe sur certains ossements témoignent du passage de l'Homme (fig. 85 et 86).

Par place pourtant, la couche IV était bien préservée et s'individualisait des autres niveaux sus jacents. Une couche châtelperronienne, la couche II, surmonte cet important ensemble et est nettement séparée de la couche IV par une couche III stérile. Le secteur B, distant d'une douzaine de mètres du secteur A, a livré, quant à lui, deux niveaux gravettiens dont l'organisation spatiale paraît particulièrement bien préservée.

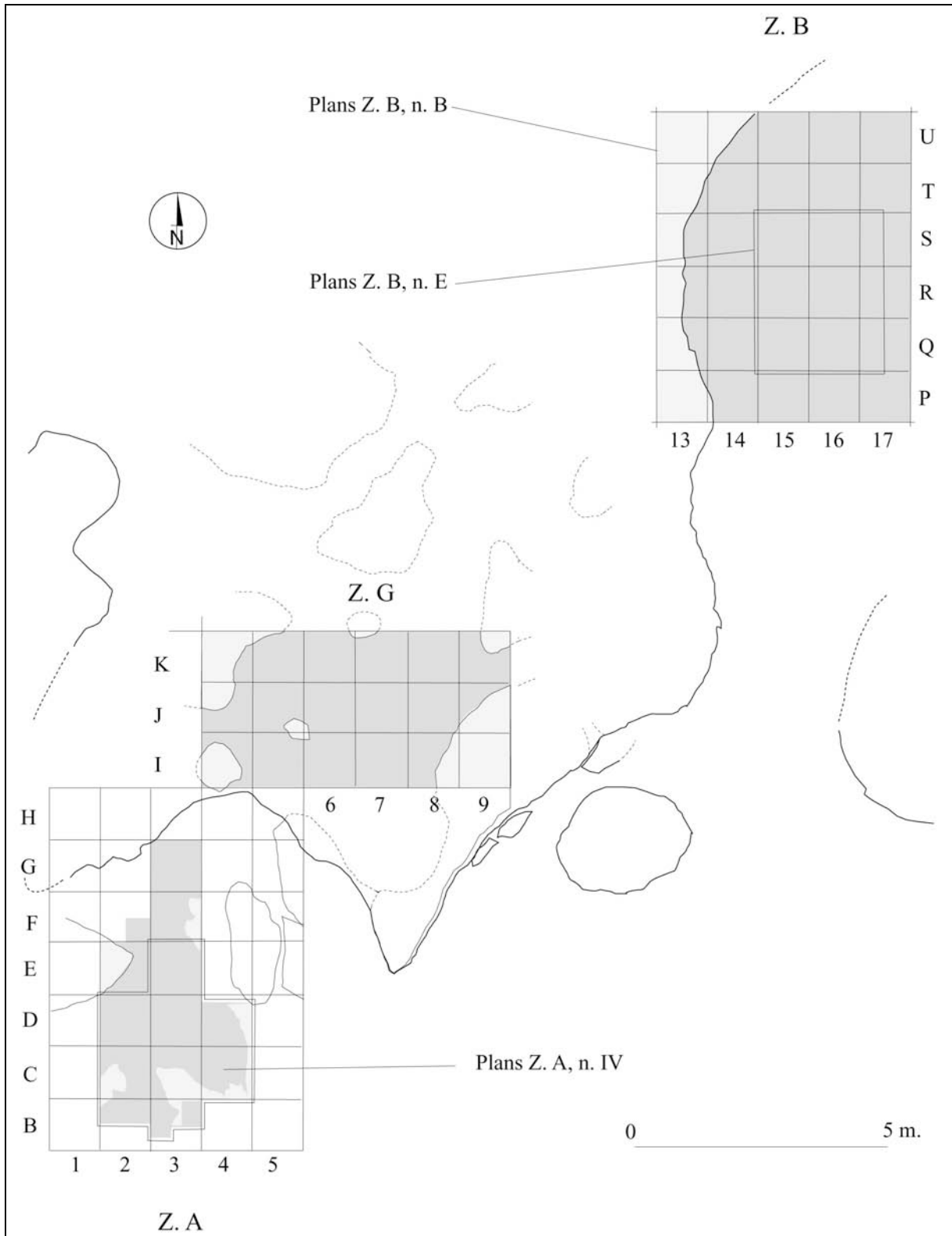


Figure n°84 : les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
D'après J. Airvaux (1986), plan inédit.



Figure n°85 : décapage de la couche IV, Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne)
Photographie : J. Airvaux.

2-3-4-1-1 : L'industrie lithique de la couche IV :

La série lithique moustérienne de la couche IV est très pauvre ($n = 27$) et se trouvait mêlée aux très nombreux ossements accumulés. Elle comprend essentiellement des outils et quelques éclats bruts. L'ensemble est dans un bon état de fraîcheur mais fortement affecté par une patine blanche relativement uniforme. Pour autant, les matières premières ont pu faire l'objet d'une étude.

Les conditions de fouille permettent de nous assurer que l'ensemble des vestiges lithiques a été récolté. Ainsi, une petite dizaine d'esquilles (moins de 10 mm) ont été dénombrées, parmi lesquelles deux éclats de retouche d'outils ont été individualisés.

Quelques éclats bruts, souvent fragmentés, ont été récoltés ($n = 8$), dont cinq ont un talon facetté. Deux comportent de petites surfaces corticales. Un petit fragment de nucléus Levallois, fracturé par le gel, a aussi été retrouvé.

Les outils, relativement nombreux au regard du faible effectif ($n = 10$), sont typologiquement diversifiés. Il s'agit surtout de racloirs latéraux ($n = 6$) et convergents ($n = 2$) et d'un racloir transversal. Enfin, un denticulé sur cupule thermique a été observé.

Cette industrie, bien que pauvre, est remarquable par les dimensions de certains des outils (entre 120 et 130 mm), dont un est en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny. Elle se rapproche à cet égard à l'industrie de la collection Reignoux.



Figure n°86 : Plan général de la couche IV, zone A,
Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
dessin : J. Airvaux.

L'exploitation des silex :

Comme signalé plus haut, la patine importante nous a limité dans la précision de certaines déterminations de silex. Pour autant, les différentes matières sélectionnées par les moustériens de la couche IV comportent des textures très distinctes qui, même patinées, restent aisées à discriminer. En outre, nous disposons pour le secteur de Lussac-les-Châteaux d'une importante lithothèque de pièces patinées en référence. Enfin, le faible effectif de la série nous a permis de passer plus de temps sur chaque pièce. Six pièces sont pourtant restées indéterminées.

Le silex le plus fréquemment utilisé est disponible à très peu de distance de l'abri (n = 13). Il s'agit du silex gris ou brun ponctué du Bajocien, que l'on retrouve ponctuellement depuis la vallée de la Creuse jusque dans la vallée du Clain, en passant par les vallées de la Gartempe et, bien entendu, de la Vienne. Ce silex, souvent de qualité moyenne, a potentiellement été récolté dans la pente, en contre bas de l'abri des Plumettes.

Ce silex supporte 5 racloirs, dont un grand racloir convergent sur éclat Levallois récurent centripète (fig. 89, n°2). La représentation technologique de ce silex (quelques éclats, un fragment de petit nucléus Levallois et deux éclats de retouche) indique qu'il n'a probablement pas été taillé sur le site, plutôt introduit sous forme de quelques supports bruts ou déjà retouchés.

Le silex de Civaux, si particulier, ne se patine jamais complètement. Il reste donc assez aisé à identifier, même en l'absence de son cortex. Il est relativement bien représenté (n = 6) et est présent à quatre kilomètres à l'Ouest, dans la vallée de la Vienne. Il est utilisé pour la fabrication de trois racloirs simples latéraux de dimensions modestes (moins de 70 mm de longueur morphologique) sur des éclats corticaux à talon lisse. La présence de deux petits éclats Levallois de modalités centripètes et d'un petit fragment de nucléus Levallois débité sur une cupule de gelifraction semble indiquer que ce silex a été exploité de la même façon que le silex bajocien local.

Un seul éclat en silex tertiaire a été trouvé. Il provient très probablement du plateau au-dessus de l'abri où sont sporadiquement disponibles quelques volumes. Il n'y a aucune évidence d'un débitage sur place.

Les silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny sont représentés par un grand racloir latéral convexe sur éclat largement cortical. Le cortex est altéré par un séjour en alluvion. La patine gêne le rapprochement à un type particulier, mais il s'agit probablement du silex brun « classique » (à en juger par les nombreux quartz détritiques). Au plus près, il peut avoir été prélevé plus en aval dans la vallée de la Vienne, mais son homogénéité laisse plutôt présager une récolte dans les alluvions de la Claise ou de la Creuse. En outre, l'altération de son cortex dénote un transport dans les alluvions d'un cours d'eau qui, nécessairement, l'éloigne de l'Abri des Plumettes. Ainsi, ce silex provient d'au moins une cinquantaine de kilomètres depuis le Nord ou le Nord-Est.

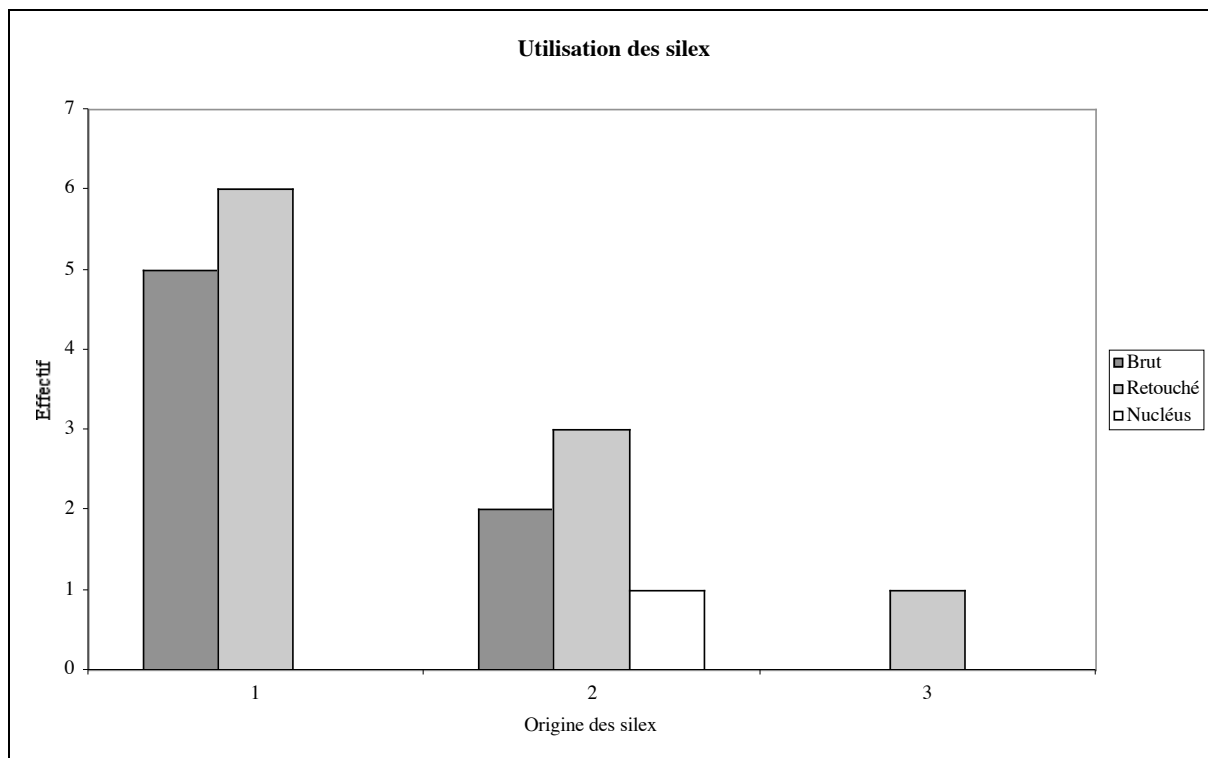


Figure n°87 : Utilisation des silex de la couche IV, les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
 Légende : 1 : silex locaux ; 2 : silex voisins ; 3 : silex exogènes.

Le territoire d’approvisionnement en silex de la couche IV de l’Abri des Plumettes est principalement tourné vers les silex immédiatement disponibles, pourtant de qualité moyenne. La vallée de la Vienne est visitée ainsi que le plateau au-dessus de l’abri.

L’apport d’un grand outil depuis les affleurements du Turonien supérieur dénote des relations avec un secteur situé à plus d’une cinquantaine de kilomètres vers le Nord.

Seuls les silex d’origines locales ont été débités sur le site, mais ont été apportés sous des formes déjà assez élaborées (nucléus mis en forme, supports bruts ou déjà retouchés) indiquant que l’occupation des Plumettes par les Moustériens n’a été que ponctuelle. En outre, ils disposaient aussi d’outils provenant de gîtes relativement éloignés. Enfin, quels que soient les silex considérés, les produits retouchés sont plus nombreux que les éléments bruts. Ceci confirme que nous sommes sur un site de consommation des outils, et non de production, les moustériens ayant peut-être trouvé dans ce repère d’hyènes un complément pour leur approvisionnement en ressources carnées.

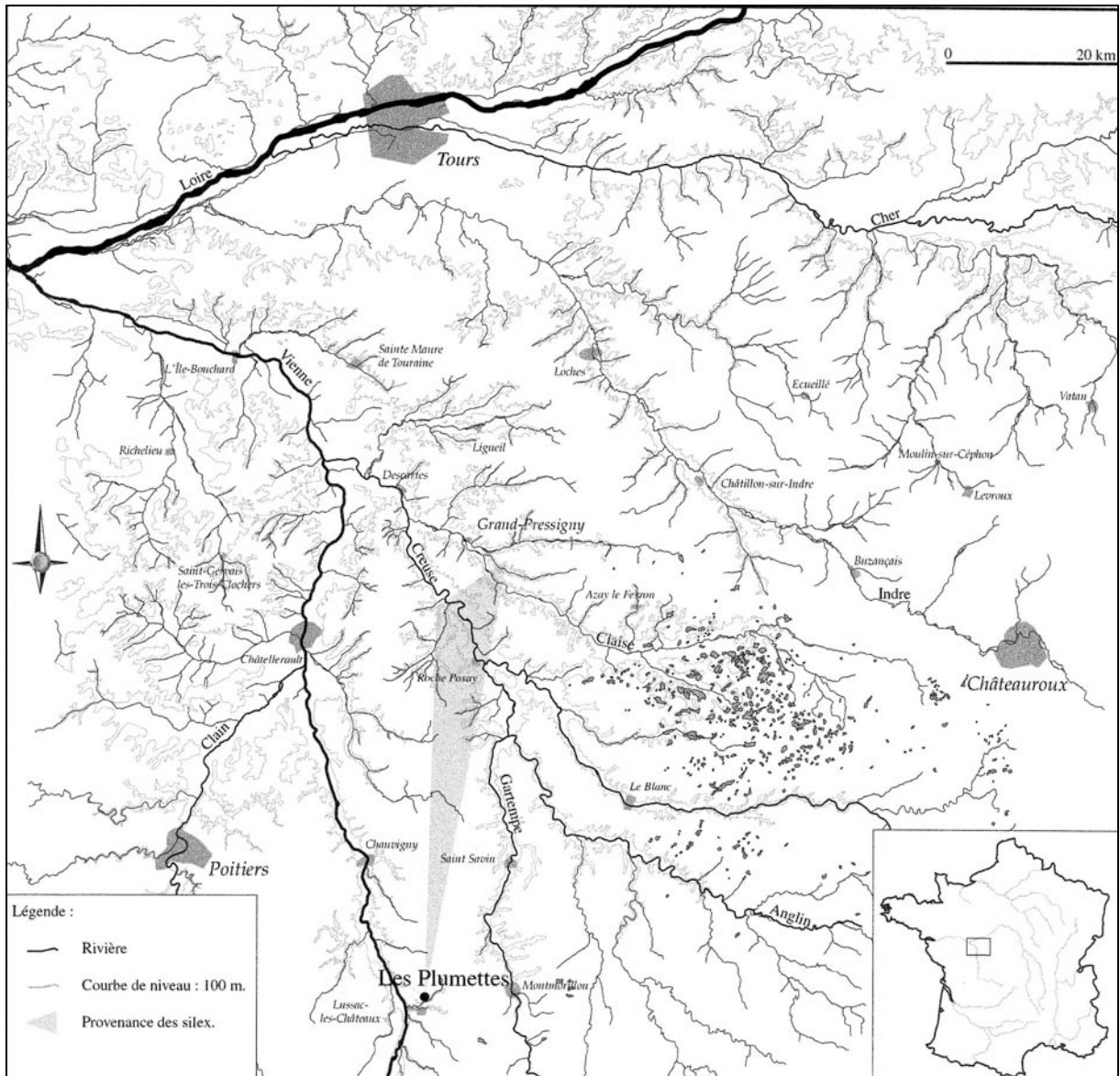


Figure n°88 : Territoire de provenance des silex, couche IV, les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

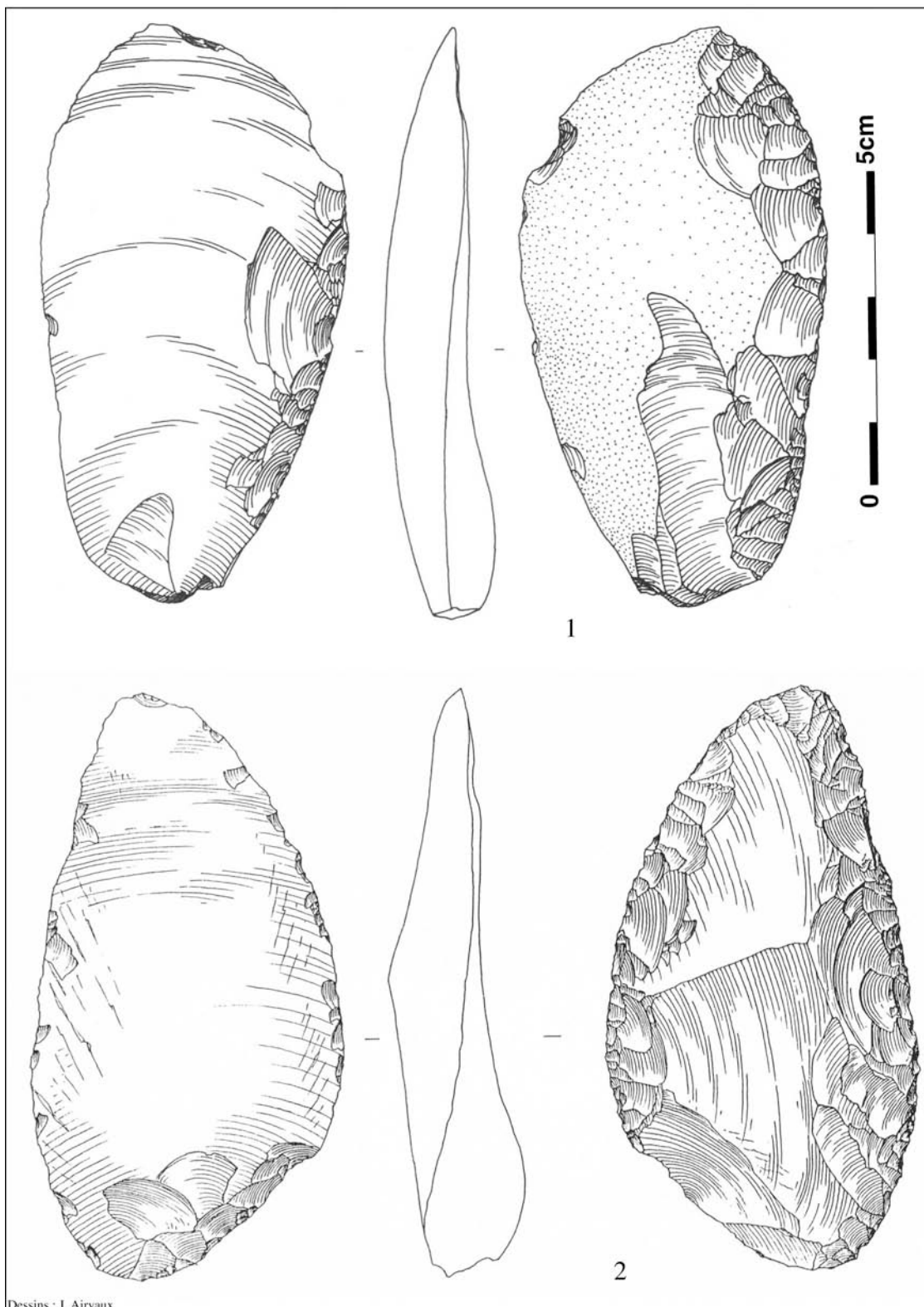


Figure n°89 : Deux grands racloirs de la couche IV,
Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

2-3-4-2 : Les Rochers de Villeneuve, Lussac-les-Châteaux (Vienne) :

La petite grotte des Rochers de Villeneuve s'ouvre au sommet du coteau bajocien, en rive droite du ruisseau des Grands Moulins, affluent de la Vienne. Découverte dans les années 1960, non loin du site des Plumettes, l'entrée de la cavité fut sondée par Pierre Boutin et André Chollet. L'unique couche à ossements accompagnés de quelques outils moustériens fut interprétée comme les restes d'un repaire d'Hyènes des cavernes, occasionnellement visité par l'Homme.

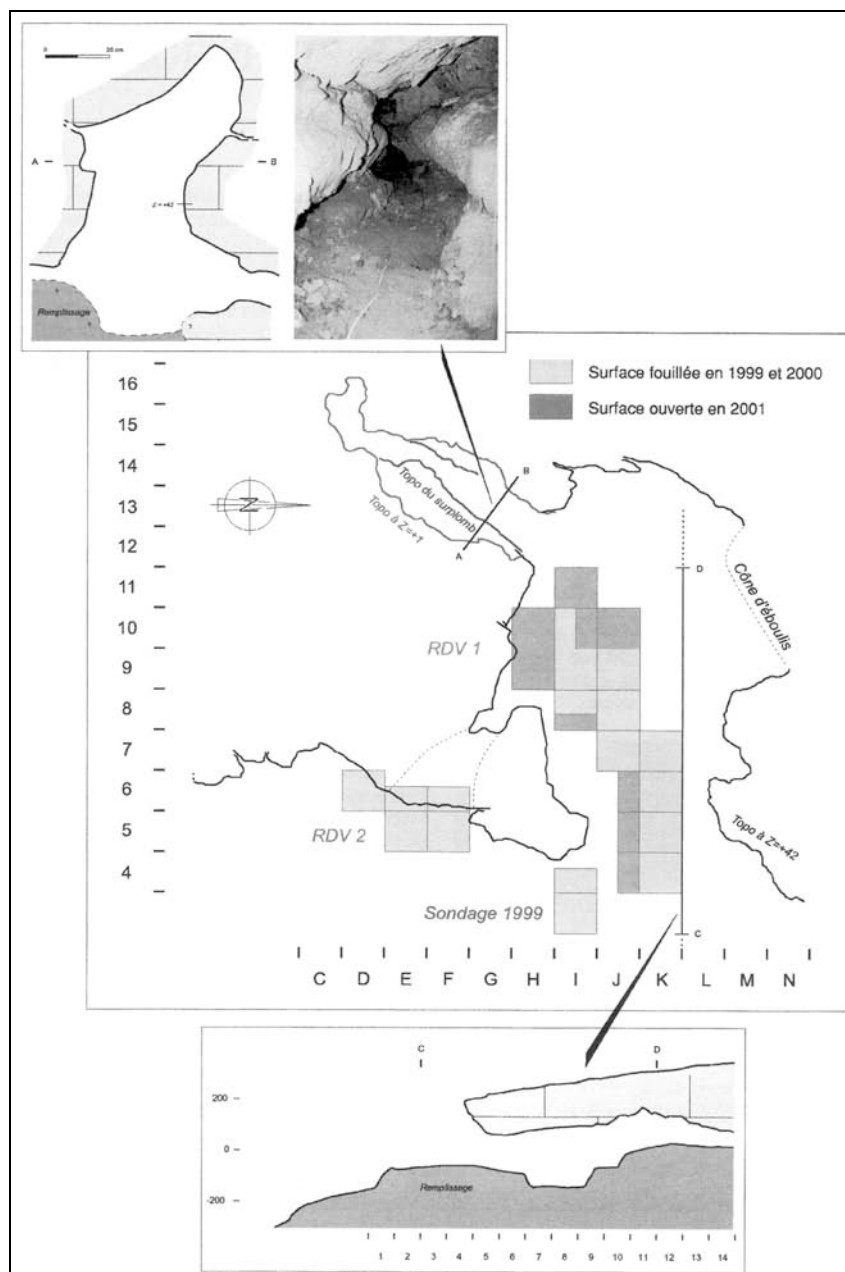


Figure n°90 : Plan de la fouille des Rochers de Villeneuve, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
D'après Beauval C., rapport de fouilles 2001.

Une fouille systématique de la grotte, toujours en cours, a débuté en 1999 sous la direction de Cédric Beauval (fig. 90). La fonction de repaire d'hyènes de la cavité semble se confirmer, mais avec une présence humaine non négligeable. Le rapport entre ces deux protagonistes reste encore difficile à cerner même s'il semble de plus en plus admissible qu'une occupation humaine, peut-être importante, préexistait à l'installation des hyènes (Beauval et *al.*, rapport de fouilles 2002). Ainsi, le matériel lithique étudié provient de la couche J, couche unique où se trouvent désormais associés les ossements liés à l'activité des hyènes et les artefacts.

L'étude technologique détaillée de la couche J est en cours, placée sous la responsabilité de J.G. Bordes. De même, une première étude des matières premières a été proposée par M. Déchary (*in* Beauval, rapport de fouilles 2000).

2-3-4-2-1 : L'industrie lithique de la couche J :

L'ensemble du matériel lithique est affecté d'une patine parfois très forte et pénétrante, gênant dans certains cas la détermination des silex. De même, les tranchants présentent souvent un émoussé irrégulier.

La série lithique de la couche J (et J ext)¹⁷ des Rochers-de-Villeeneuve comporte, dans l'état actuel de la fouille, 221 pièces, dont 145 esquilles récoltées lors du tamisage. Il s'agit essentiellement d'éclats bruts (n = 68), souvent fragmentés (n = 24). Certains comportent un talon facetté (n = 21). Un nucléus Levallois, dont les derniers enlèvements sont récurrents unipolaires, a été récolté à l'entrée de la grotte.

L'outillage est pauvre (n = 5) et peu diversifié. Il comporte, outre deux racloirs assez spectaculaires (plus de 130 mm), deux pièces esquillées sur éclat. Notons que certains éclats bruts présentent un esquillage des tranchants supposant leur utilisation effective, mais l'émoussé général qui affecte ces pièces recouvre souvent cette retouche marginale. Cette émoussé est en partie attribué à la circulation des Hyènes et à des phénomènes péri-glaciaires.

L'exploitation des silex :

Une première approche des matières premières lithiques sélectionnées par les Moustériens de la couche J des Rochers de Villeneuve a déjà été proposée par M. Déchary et F. Dupont (*in* Beauval et *al.*, rapport de fouilles 2000). Nous avons prolongé ce travail en déterminant quelques silex restés alors inconnus et en proposant un certain nombre de précisions, notamment relatives à la localisation géographique de gîtes plus ou moins distants.

Les matières premières déterminées par M. Déchary et F. Dupont sont les silex « J1 », immédiatement disponibles, et les « silex Tertiaires », connus sur le plateau au-dessus de la grotte. De notre côté, nous avons individualisé, en plus de ces deux matériaux, le silex brun bioclastique de Goux – Mazerolles, le silex gris zoné de Civaux, quelques exemplaires de silex bruns "classiques" du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny ainsi que de rares silex jaspéroïdes du Lias. En outre, durant la campagne de fouilles 2002, un grand éclat Levallois retouché en silex oolithique translucide, provenant probablement de la vallée de l'Anglin ou de la Gartempe, a été récolté.

¹⁷ : La fouille concerne la grotte et son entrée. La couche unique à ossements et restes lithiques se retrouve dans ces deux secteurs sous l'appellation de "couche J" dans la grotte et "J ext" dans l'entrée. Les indices de corrélation entre J et J ext étant de plus en plus nombreux, j'ai traité l'industrie lithique qui en provient en un seul ensemble.

Le matériau le plus utilisé est le silex gris ponctué du Bajocien (matière « J1 » de la classification Déchary, Dupont, rapport de fouilles 2000), présent autour de la grotte, soit en bancs, directement dans le rocher, soit en blocs plus ou moins volumineux dans les pentes en contre bas de la grotte (n = 50 + 65 esquilles). En place, il est nettement carbonaté et ressemble plus à de la chaille qu'à du silex. Sa cassure est irrégulière le rendant difficile à tailler. Sa décarbonatation dans les argiles de pente le rend plus propice à la taille. Manifestement, les Moustériens de la couche J ont préféré ce dernier gîte.

Pour autant, ce type de silex gris ponctué du Bajocien connaît une vaste répartition géographique sans véritable variation macroscopique. En effet, il est décrit depuis la moyenne vallée de la Creuse (Aubry, 1991) et jusqu'au Clain, en passant par l'Anglin, la Gartempe et la Vienne (Fouéré, 1994). Aussi, certaines pièces peuvent provenir d'assez loin sans que nous puissions, en l'état de l'étude, l'attester.

Ce silex connaît une représentation technologique assez habituelle pour une matière d'origine locale : des restes bruts de débitage, essentiellement des petits éclats peu ou pas corticaux à talon lisse ou cortical (n = 29 dont 11 fragments), quelques éclats Levallois (n = 10) de dimensions modestes (moins de 65 mm de longueur morphologique) et deux petits nucléus Levallois de modalité centripète. Un petit éclat épais a été utilisé comme pièce esquillée et un grand éclat Levallois est retouché en racloir convergent. Sa base est amincie sur la face inférieure. Enfin, la présence de 5 éclats de retouche d'outil indique un aménagement et, probablement, une utilisation des outils sur place.

Le petit débitage a été réalisé sur place, permettant d'obtenir plus de 50 % des supports bruts et des éclats Levallois de la couche J, mais les quelques grands supports (au-delà de 100 mm) ont plutôt été apportés bruts ou déjà retouchés. Cela implique l'existence d'une aire de production, peut-être en contre bas de la grotte à proximité des zones d'affleurement du silex.

Le silex brun bioclastique du Gouex – Mazerolles est bien représenté (n = 21). Présent dans la vallée de la Vienne, à moins de 5 kilomètres vers le Sud-Ouest, ce silex assez grenu est généralement d'excellente qualité.

Il connaît la même représentation technologique que le silex gris ponctué du Bajocien, à l'exception des nucléus ici absents. L'apport sur le site des quelques éclats Levallois ne fait guère de doute. Le seul outil sur ce silex est une pièce esquillée sur un petit éclat épais, mais la présence de deux éclats de retouche indique l'aménagement et l'utilisation d'outils (probablement des racloirs) sur le site.

Le silex gris zoné de Civaux, pourtant présent à moins de 5 kilomètres vers l'Ouest, reste relativement peu exploité (n = 3). Représenté notamment par un éclat Levallois et un éclat de retouche, il a pu compléter à un moment donné l'outillage en silex locaux. En revanche, il ne paraît pas avoir été débité dans la grotte.

C'est aussi le cas du silex éocène (n = 5) dont on trouve pourtant de gros volumes à quelques centaines de mètres au-dessus de la grotte. Il a ponctuellement été débité dans la grotte comme en témoignent quelques petits éclats et un petit nucléus globuleux de gestion assez opportuniste. Aucun outil n'a été identifié sur ce silex.

Parmi les silex provenant de gîtes éloignés, signalons la présence de trois éclats en silex du Turonien supérieur. Deux d'entre eux, en silex brun « classique », proviennent probablement de la région proche du Grand-Pressigny, à une cinquantaine de kilomètres vers le Nord-Est. Le troisième est en silex de Coussay, dont le gîte est distant de 30 kilomètres dans la même direction.

Un petit fragment d'éclat est en silex jaspéroïde du Lias, dont les gîtes primaires les plus proches sont signalés à 40 kilomètres en amont de la vallée de la Vienne (Fouéré, 1994). Pour autant, j'ai eu l'occasion d'en récolter quelques petits blocs altérés dans les alluvions de la Vienne jusqu'à Gouex, à moins d'une dizaine de kilomètres vers le Sud-Ouest.

Enfin, un magnifique racloir est taillé sur un silex oolithique translucide et homogène. Ce type de silex, si on ne peut exclure une provenance locale actuellement non documentée, est plutôt connu, au plus près, dans la vallée de la Gartempe, à une quinzaine de kilomètres vers l'Est.

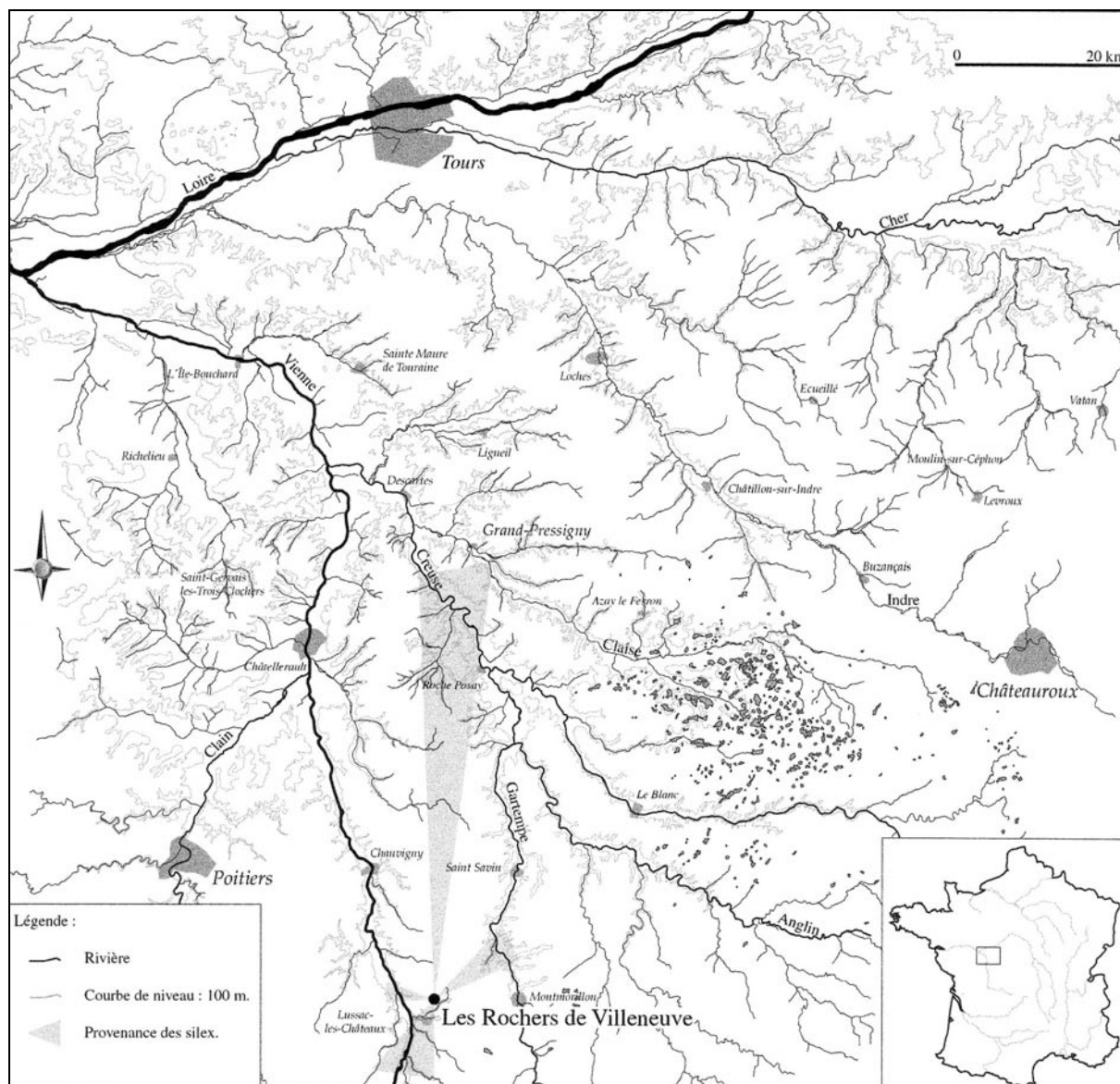


Figure n°91 : Territoire d'origine des silex de la couche J, Les Rochers de Villeneuve Lussac-les-Châteaux, (Vienne).

Enfin, signalons que, du fait de l'importante patine qui affecte cette industrie, 106 pièces (dont 96 esquilles) sont restées indéterminées.

Le territoire d'approvisionnement en silex des Moustériens de la couche J est principalement tourné vers l'exploitation des ressources immédiatement disponibles, privilégiant le silex gris ponctué du Bajocien aux silex tertiaires du plateau. La vallée de la Vienne, toute proche, est fréquentée et les différents gîtes alluviaux sont connus et exploités afin de compléter la gamme de supports.

La vallée voisine de la Gartempe est probablement visitée ponctuellement ainsi que des secteurs situés plus au Nord, proches des gîtes de silex de la région du Grand-Pressigny et de la vallée de la Creuse.

L'espace ainsi délimité est orienté vers le Nord et le Nord-Est et comprend les vallées de la Vienne, de la Gartempe et de la Creuse. Son amplitude est d'une quarantaine de kilomètres au moins. Toutefois, au regard de l'importance de la patine sur certaines pièces et le nombre élevé de pièces indéterminées, on ne peut exclure une fréquentation de gîtes situés plus au Sud.

2-3-4-2-2 : Synthèse :

L'exploitation des ressources lithiques de la couche J est principalement tournée vers les silex immédiatement disponibles, préférant le silex bajocien affleurant au pied de la grotte à celui du plateau.

La fabrication sur le site d'une série d'éclats Levallois récurrent unipolaire et centripète est attestée par la présence de deux petits nucléus Levallois. Mais, les plus grands supports ont tous été produits à l'extérieur du site et introduits sous forme brute et/ou retouchée, même les matières provenant de quelques kilomètres.

L'utilisation intensive de la matière immédiatement accessible est une constante pour le Moustérien, mais il est moins fréquent de constater que des matières issues de moins d'une dizaine de kilomètres sont traitées comme des ressources éloignées (introduction uniquement sous forme de support d'outils et d'outils). Ce biais est éventuellement dû à la faiblesse du corpus étudié (un peu moins de 500 pièces, dont plus de la moitié sont des esquilles) et aux états de patine qui ont tendance à homogénéiser les déterminations des matières.

Pour autant, ce type de comportement, vis-à-vis des matières premières, est proche de ce que j'ai constaté dans d'autres sites moustériens régionaux comme les abris Rousseaux et Sabourin à Angles-sur-l'Anglin ou le site, plus proche, des Plumettes à Lussac-les-Châteaux.

2-4 : LE CHÂTELPERRONIEN :

Le Châtelperronien est actuellement documenté par une trentaine de sites essentiellement répartis dans le Sud-Ouest de la France et le Nord de l'Espagne (Pelegrin, 1995).

Située aux marges Nord-Ouest de son aire de répartition, la Touraine n'en comporte actuellement aucun témoignage. En revanche, un petit groupe de sites châtelperroniens sont connus dans quelques grottes du Seuil du Poitou (fig. 92) et dont les deux plus célèbres sont la grotte des Cottés à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne), fouillée notamment par L. Pradel, et la Grande-Roche à Quinçay (Vienne) fouillée par F. Lévêque. Récemment, la fouille du petit abri des Plumettes à Lussac-le-Châteaux (Vienne) par J. Airvaux est venue compléter la documentation régionale (Airvaux, 1986). Au Sud, les sites châtelperroniens les plus proches de notre région d'étude sont connus dans la vallée de la Charente.

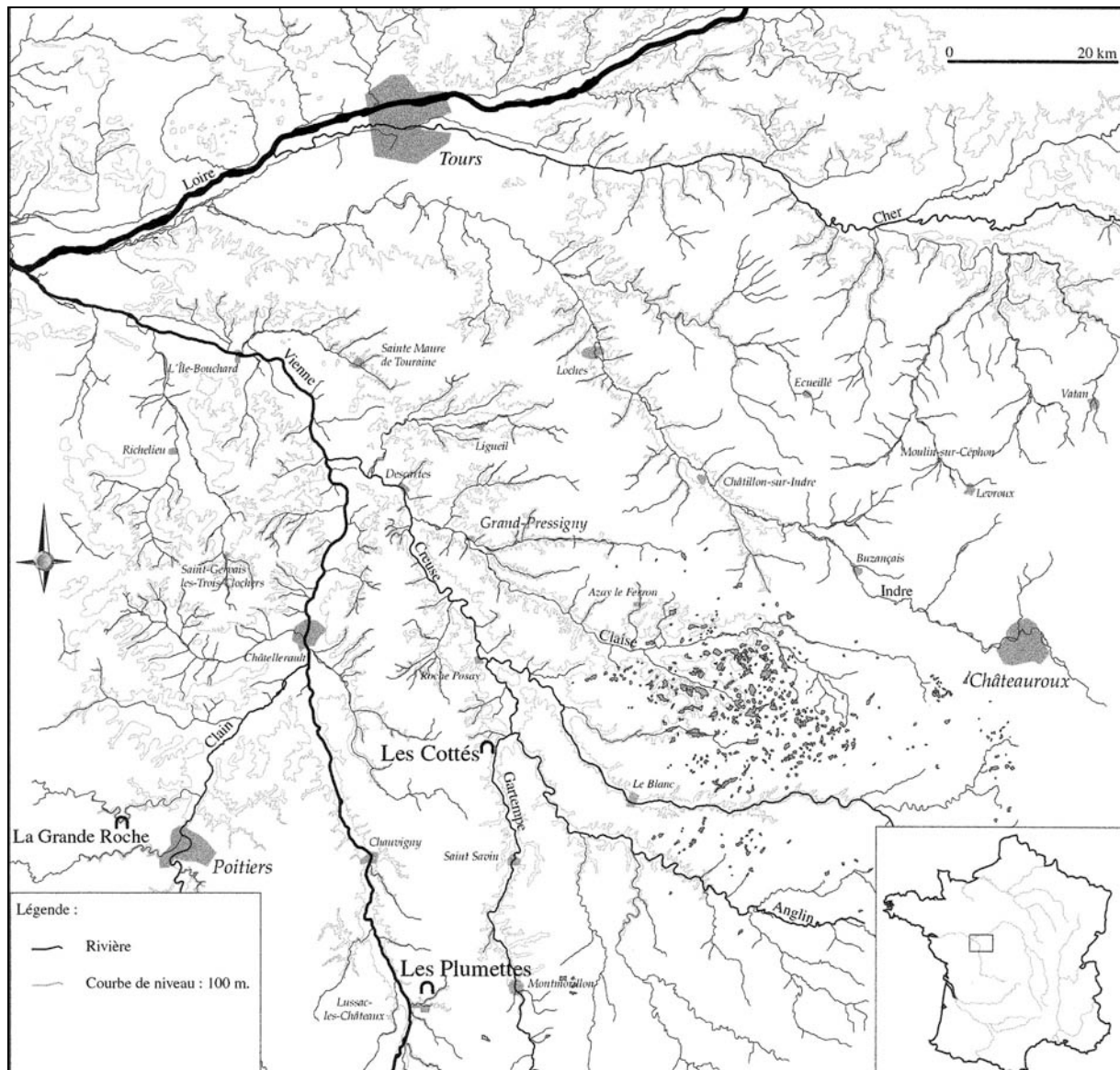


Figure n°92 : Répartition des sites châtelperroniens en Poitou.

Dans le cadre de cette thèse, j'ai pu étudier la couche G des Cottés et la petite série de la couche II des Plumettes. Le site de la Grande Roche à Quinçay, en cours d'étude sous la responsabilité de F. Lévêque, n'a pu être pris en compte en détail. En outre, les deux derniers sites ne paraissent pas contenir de silex de la région du Grand-Pressigny.

2-4-1 : Les Cottés à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) :

J'ai déjà eu l'occasion de présenter l'historique des recherches sur la grotte des Cottés depuis sa découverte en 1878 et de déplorer la dispersion et même la disparition de pratiquement toutes les séries moustériennes récoltées lors des multiples campagnes d'exploration du site. Le Châtelperronien a connu le même sort puisque actuellement seule une partie de la collection Pradel est étudiable.

Je rappellerai que la coupe de référence, dressée dans la partie gauche de l'entrée de la grotte, est due à L. Pradel en 1959 (fig. 93), révisée par lui en 1967 puis par F. Lévêque en 1976. Le Châtelperronien occupe la couche G (couche 3 de 1967). Épais d'environ 25 centimètres, ce niveau est séparé du Moustérien sous-jacent (couche I ou couche 6) par une couche à blocs calcaires (couche H) et de l'Aurignacien sus-jacent (couche E) par le niveau F stérile. Riche en restes de faune, la couche G a fait l'objet de deux datations C14 : 33300 +/- 500 BP (GRN 4333 ; datation sur dent) et 31900 +/- 430 BP (GRN 4510 ; datation sur os).

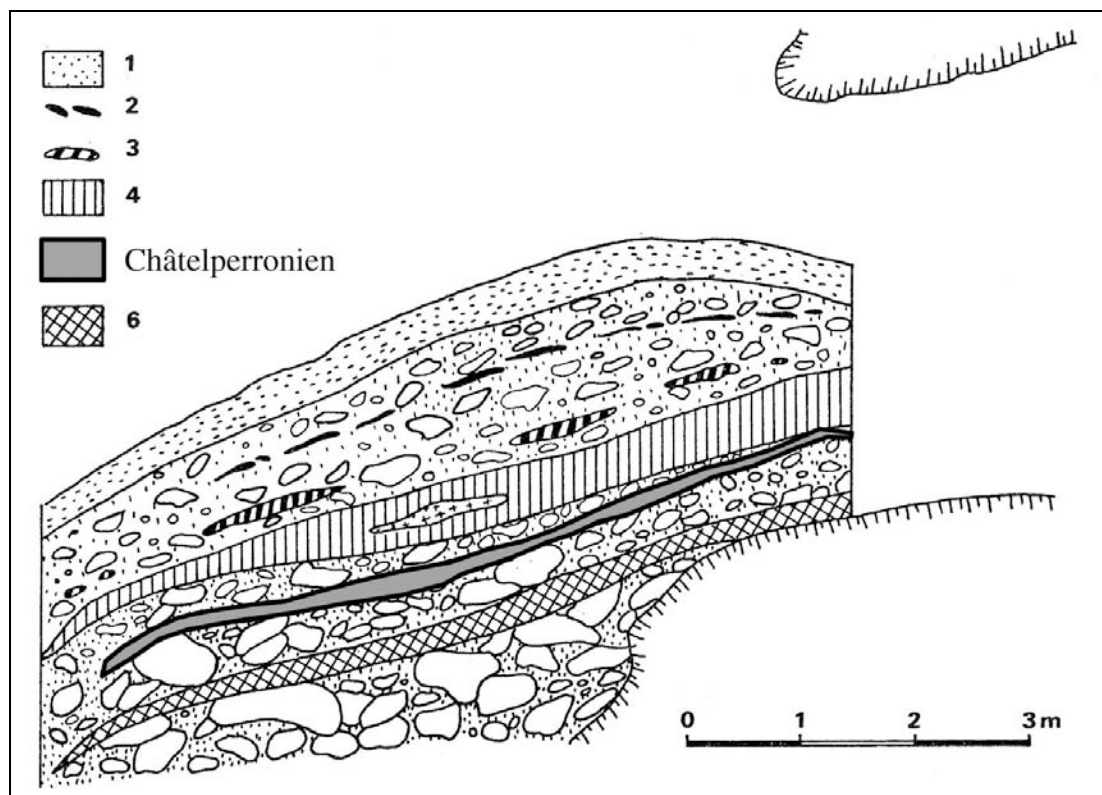


Figure n°93 : Position stratigraphique du Châtelperronien,
Coupe schématique sud, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne),
D'après Pradel, 1967.

2-4-1-1 : L'industrie lithique de la couche G :

La série lithique de la couche G est composée de deux ensembles à l'origine issus du même sondage : un premier ensemble d'environ 250 pièces, déposé par L. Pradel au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers, et un second ensemble, très essentiellement composé d'outils entiers, conservé au domicile de J. Pradel¹⁸. Enfin, une vingtaine de pièces actuellement disparues avaient été moulées par J. Airvaux. La qualité des moulages rend possible une étude technologique.

La série lithique de la couche G comprend donc en tout 347 pièces, très essentiellement des éclats et diverses lames. Les nucléus sont relativement nombreux et témoignent d'un débitage laminaire. Les outils sont, pour l'immense majorité, des pointes à dos abrupt ou marginal. On compte aussi quelques grattoirs sur lame et des burins.

L'ensemble comporte des tranchants généralement émoussés, rarement patiné et sans stries de cryoturbation. De rares pièces sont fragmentées. Des raccords ont été tentés, sans succès, même si d'indéniables rapprochements renforcent l'idée de l'homogénéité de la série.

L'approvisionnement en silex :

La grotte des Cottés s'ouvre dans un secteur de la vallée de la Gartempe relativement pauvre en silex immédiatement disponibles : le coteau ne livre (actuellement...) aucun silex et seules les terrasses alluviales de la Gartempe, à quelques dizaines de mètres en contre bas de la grotte, renferment quelques petits volumes erratiques. Les gîtes importants les plus proches sont situés à quelques centaines de mètres sur le plateau, mais le silex le plus utilisé reste de provenance précise inconnue, probablement à proximité de la grotte.

Le silex le plus utilisé est donc le silex marron des Cottés (fig. 94 et 95) qui, d'après les pièces corticales les plus volumineuses, se présente notamment en plaquettes de 6 à 8 centimètres d'épaisseur. De qualité assez moyenne, il s'avère parfois excellent, notamment lorsqu'il prend des teintes foncées. En outre, la fraîcheur des surfaces diaclasiques et corticales indique un prélèvement exclusif sur un ou des gîtes en position sub-primaires.

Les différents silex du Turonien supérieur, disponibles au plus près à une dizaine de kilomètres vers le Nord, sont bien utilisés. Il s'agit très essentiellement des silex versicolores de la vallée de la Creuse et de différentes qualités de silex bruns probablement prélevés sur les mêmes gîtes. Il faut noter la rareté du silex de Coussay, pourtant disponible à une dizaine de kilomètres vers le Nord. De même, le silex de Confluent, généralement peu utilisé dans les industries préhistoriques régionales, est là encore bien modestement exploité. Certains silex bruns particulièrement riches en microquartz détritiques peuvent indiquer un prélèvement dans la région proche du Grand-Pressigny, c'est à dire en rive droite de la Creuse.

Les silex jurassiques des vallées de la Gartempe et de l'Anglin, disponibles à plus d'une quinzaine de kilomètres en amont, sont très peu utilisés, mais les quelques pièces corticales permettent d'exclure un approvisionnement dans les alluvions au pied de la grotte des Cottés.

Les silex témoignant des plus grands déplacements sont rares et proviennent de gîtes situés à l'Est de la grotte, dans la vallée de la Creuse : les affleurements bathoniens de la

¹⁸ : Je tiens à remercier très chaleureusement Jean Pradel pour m'avoir laissé toute latitude dans l'étude du matériel lithique de la collection de Louis Pradel.

région de Chasseneuil (Indre), documentés par T. Aubry (1991) à une cinquantaine de kilomètres. A l'opposé, soit à une trentaine de kilomètres vers le Nord-Ouest, un petit fragment de lame pourrait être en jaspe jaune de Fontmaure (Vienne). Ces derniers silex témoignent plus, à mon sens, de déplacements ponctuels au sein d'un territoire, que d'une véritable recherche de matériaux.

Enfin, 17 pièces sont indéterminées, certaines en raison de l'importante patine qui les affecte et d'autres parce que je n'ai pu observer que leur moulage en plâtre.

Le territoire d'approvisionnement en silex des Châtelperroniens de la couche G est très nettement tourné vers l'exploitation des ressources disponibles dans un rayon de un à deux kilomètres autour de la grotte. Pourtant, il est notable que les silex gris et bruns calcédonieux tertiaires sont pratiquement ignorés, alors même que d'importants gîtes existent dans le vallon de Jutreau à moins d'un kilomètre vers l'aval de la Gartempe. Le silex marron marbré des Cottés est très nettement préféré, peut-être en raison de la morphologie (des plaquettes) des silicifications assez propices au débitage de lames courtes.

Les silex voisins sont connus, mais les silex du Turonien supérieur restent privilégiés, essentiellement ceux de la vallée de la Creuse. En revanche, les silex oolithiques disponibles un peu en amont et dans la vallée voisine de l'Anglin sont très peu exploités.

Enfin, les rares silex d'origines éloignés témoignent de déplacements assez restreints, de l'ordre d'une cinquantaine de kilomètres, dans la vallée de la Creuse. De même, il est notable que, à l'exception (?) des gîtes de Fontmaure, la vallée de la Vienne ne semble pas fréquentée.

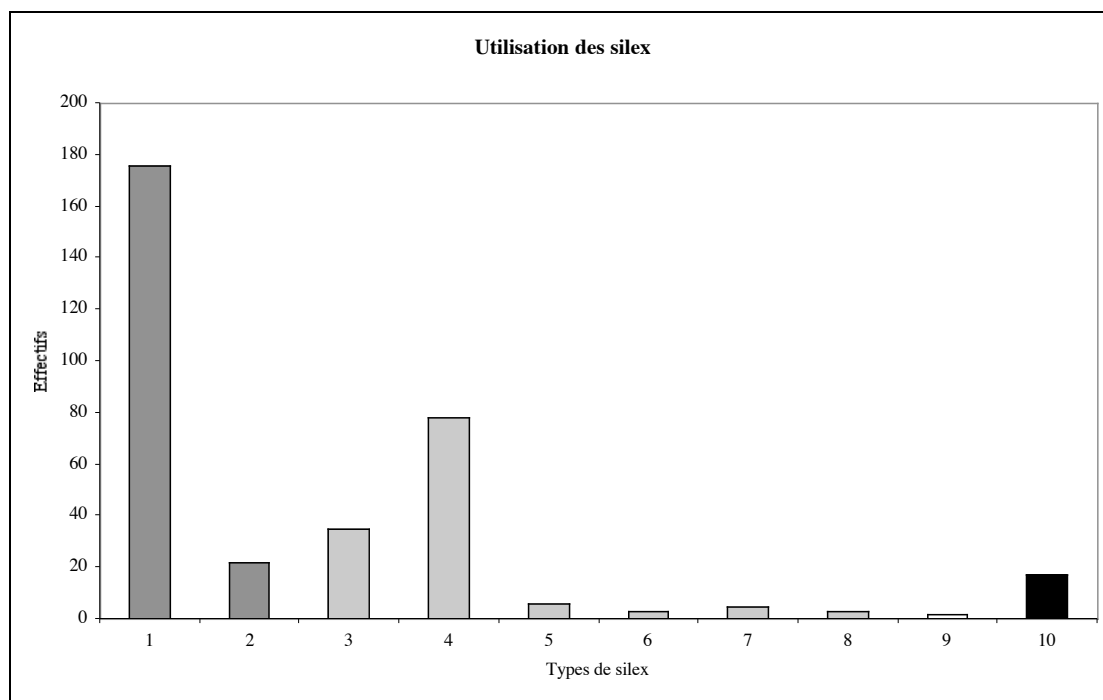


Figure n°94 : Utilisation des silex, couche G, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Légende : 1 : silex des Cottés ; 2 : silex tertiaires ; 3 : silex brun du Grand-Pressigny ; 4 : silex versicolore du Turonien supérieur ; 5 : silex de Coussay ; 6 : silex de Confluent ; 7 : silex Bajocien et/ou Bathonien des vallées de la Creuse et de la Gartempe ; 8 : silex oolithique de la Bénéaize ; 9 : silex bathonien de Chasseneuil ; 10 : silex indéterminés.

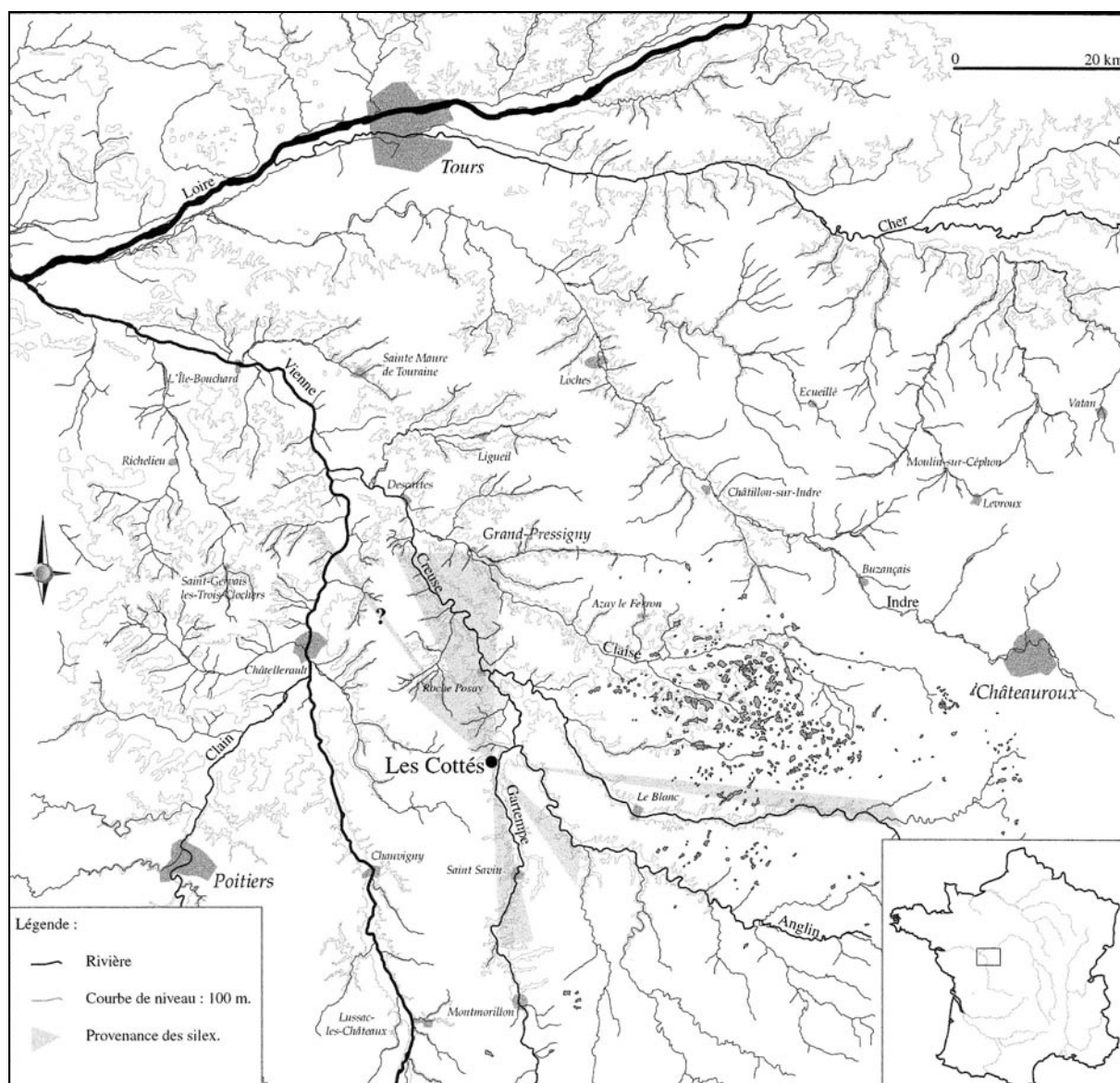


Figure n°95 : Territoire de provenance des silex, couche G, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

L'outillage :

L'outillage est donc très essentiellement composé de pointes de Châtelperron (n = 67 ; 76 % de l'outillage) de morphologie assez variable, dont il est assez difficile de savoir si la sur-représentation est un trait réel de la couche G ou s'il s'agit d'un biais de sélection. Les autres outils sont des grattoirs larges sur lames, d'épais burins et des racloirs d'aspect moustériens.

- L'utilisation des silex :

L'utilisation des matières premières pour la fabrication des pointes de Châtelperron est assez particulière puisque les silex d'origine voisine sont légèrement plus employés que les silex locaux. Ainsi, 46,2 % (n = 31) des pointes sont en silex du Turonien supérieur alors que 40,2 % (n = 27) sont en silex marron des Cottés. Cette différence, certes minime sur un plan quantitatif, se traduit aussi dans la morphométrie des pointes : les plus grandes à dos abrupt, aussi appelées pointes des Cottés (Pradel, 1963 ; fig. 96 et 97), sont surtout en silex du Turonien supérieur. Celles en matières locales sont généralement plus courtes, à retouche marginale semi-abrupte continue ou non.

Une seule pointe à retouche marginale est en silex oolithique de la vallée de la Bénéaize. Fragmentaire, il est difficile de se faire une idée de ses dimensions initiales.

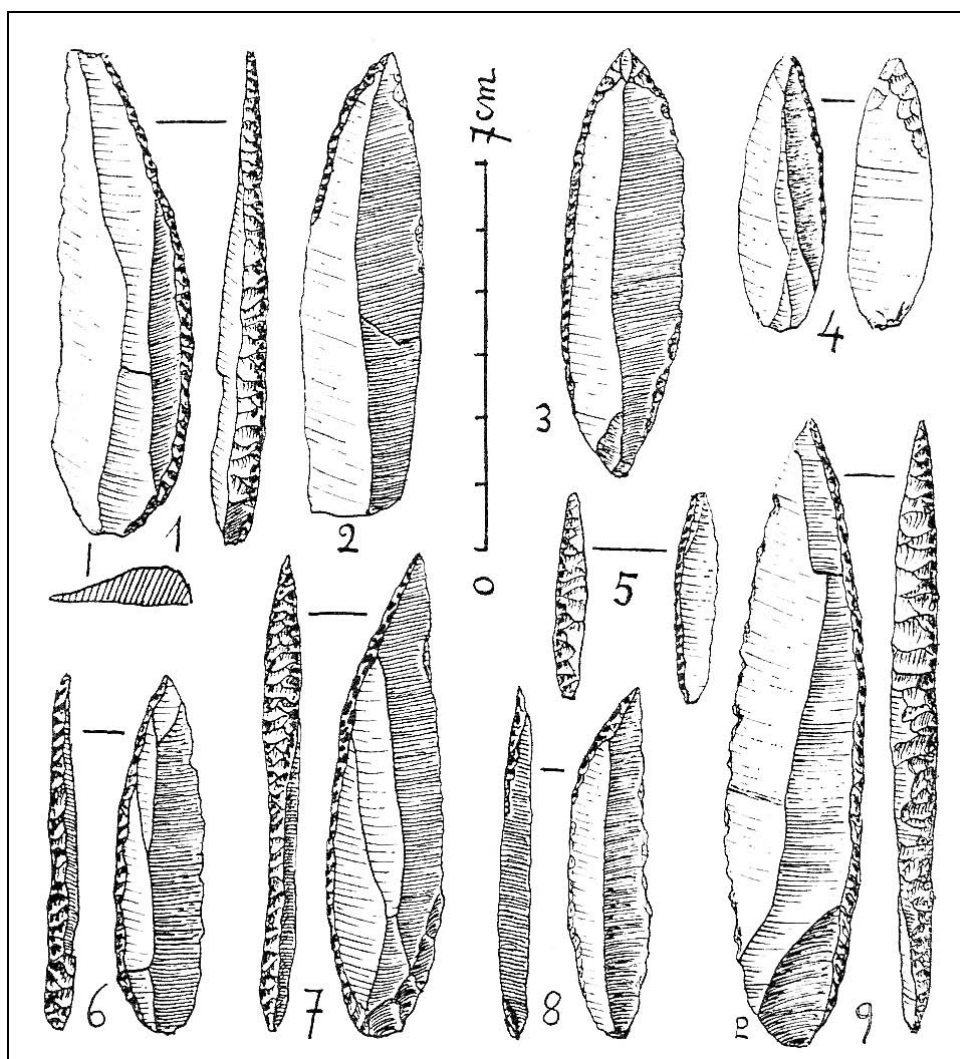


Figure n°96 : Pointes de Châtelperron, couche G,
Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
Extrait de Pradel, 1963, p. 583.

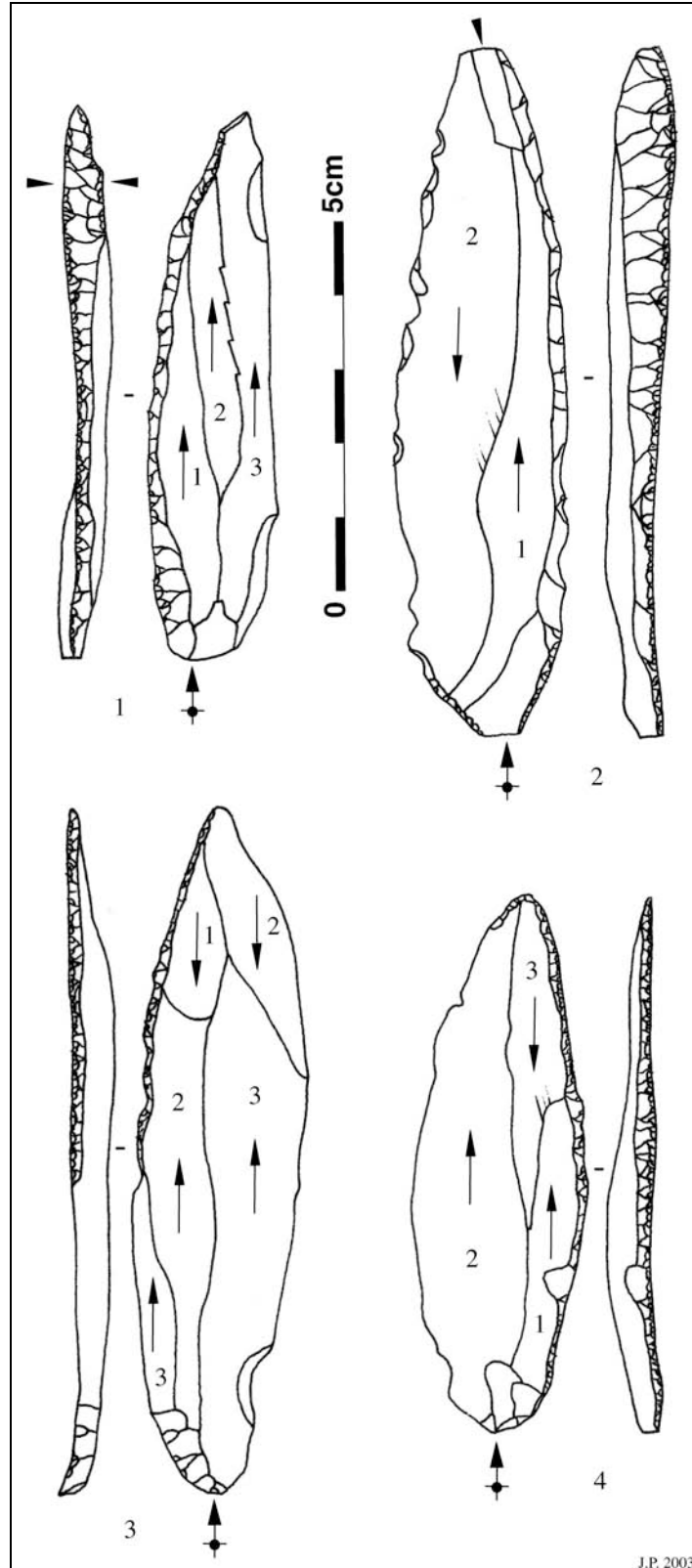


Figure n°97 : schémas diacritiques de pointes de Châtelperron, couche G, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Les trois grattoirs sur lame sont à front large, à retouche nettement convexe et assez régulière. Malheureusement, deux d'entre eux n'ont été observés que sous forme de moulage en plâtre. Les originaux n'ayant pas été retrouvés, les matières premières sélectionnées restent inconnues. À titre tout à fait indicatif, et face à la qualité et la finesse des moulages, j'ai noté sur l'un d'entre eux comportait quelques lacunes dans la matrice siliceuse. Ces dernières sont plutôt caractéristiques des silex tertiaires que des silex du Turonien supérieur. Le seul exemplaire observé est à front étroit et aménagé sur une lame à pan cortical en silex marron des Cottés.

Comme pour les grattoirs, sur les cinq burins observés deux sont des moulages en plâtre dont les originaux n'ont pas été retrouvés. Il s'agit de burins latéraux épais, souvent sur de forts fragments de lames dont une seule est corticale. Deux sont en silex marron des Cottés et un en silex versicolore du Turonien supérieur. Trois longues chutes de burins à retouche-guide en silex marron des Cottés ont aussi été dénombrées.

Quelques fragments de lames comportent une retouche marginale ou courte et plus ou moins localisée. De petites dimensions, l'une pourrait être un fragment de pointe à retouche marginale. Trois sont en silex des Cottés, une en silex brun du Turonien supérieur et une en silex oolithique de la vallée de l'Anglin.

Enfin, quatre outils sont d'allure moustérienne : trois racloirs, tous à l'état de fragment, et un denticulé. Deux racloirs sont en silex tertiaire, par ailleurs rares dans le reste de l'industrie, et un en silex bajocien et/ou bathonien de la vallée de la Creuse. Ces outils à retouche moyenne ou courte sont supportés par des éclats débités par percussion directe dure à partir d'un talon facetté. Le denticulé, en silex des Cottés, est aménagé à partir d'une tablette de ravivage de nucléus à lames.

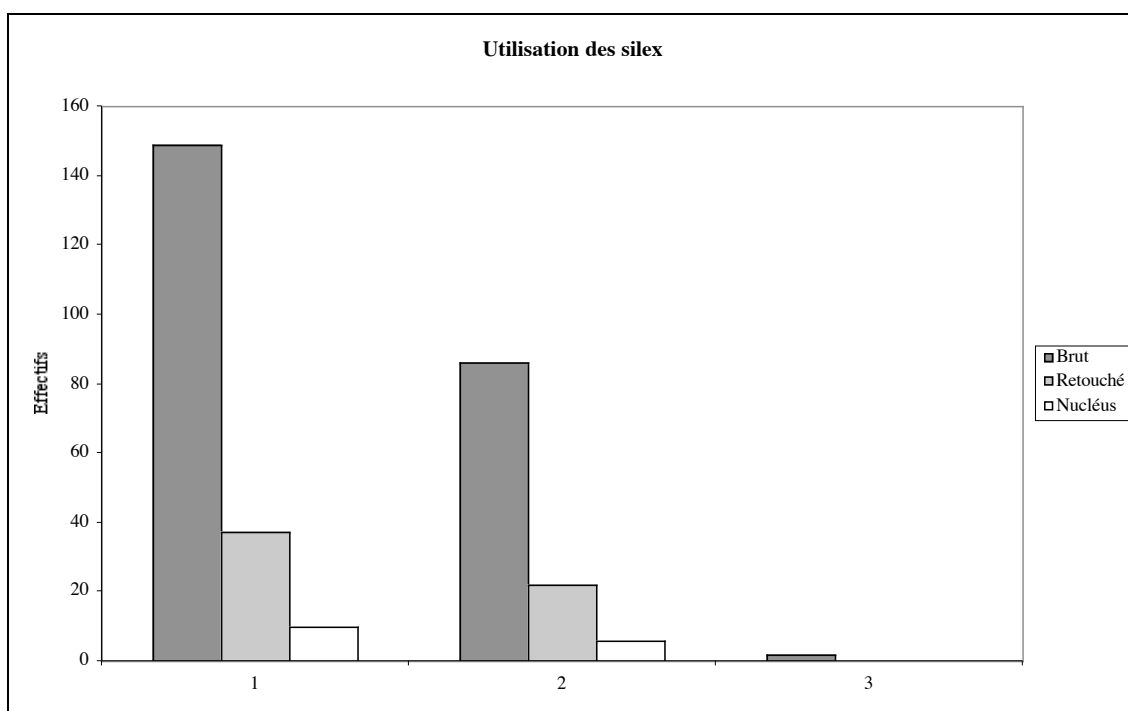


Figure n°98 : Utilisation des silex, couche G, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
Légende : 1 : silex locaux ; 2 : silex voisins ; 3 : silex exogènes.

L'outillage de la couche G des Cottés est remarquable par sa richesse en pointes de Châtelperron qui représentent 76 % de l'outillage lithique. Ces pointes, assez diversifiées sur un plan morphologique et dimensionnel, sont souvent à l'état de fragment (29 entières ou presque entières sur 67 exemplaires). Il est notable que les pointes les plus grandes sont préférentiellement en silex du Turonien supérieur.

Les autres outils sont tous assez modestement représentés et sont volontiers aménagés sur le silex marron des Cottés local. L'absence de lamelle retouchée (la lamelle n°5 de la figure n°96 n'a pas été retrouvée), alors que quelques exemplaires bruts ont été décomptés, me semble imputable au fait qu'elles n'ont notamment pas été récoltées.

- La sélection des supports :

L'outillage de la couche G des Cottés est très principalement réalisé à partir de lames, souvent assez trapues sauf pour les pointes de Châtelperron, et de quelques éclats pour l'aménagement de certains burins.

Les lames sélectionnées pour la fabrication des pointes de Châtelperron ont pour caractère commun un profil nettement rectiligne et ce quelque soit leur longueur. Très rarement corticales (n = 3), ces lames mesurent entre 100 mm et 45 mm (longueur estimée à partir des 29 pointes entières), 30 mm à 15 mm de large (largeur estimée) et une épaisseur maximale assez constante de 7 à 9 mm.

Les talons observés (n = 41) sont toujours abrasés, lisses ou légèrement facettés. Ils traduisent l'utilisation de la percussion directe tendre, même si l'utilisation de la pierre tendre pour certains exemplaires ne serait pas à exclure.

L'organisation des négatifs d'enlèvements laminaires antérieurs (rarement plus de trois ou quatre) indique un débitage de modalité très souvent bipolaire opposée. Ces négatifs recouvrent généralement moins du tiers distal de la lame, quelques fois d'avantage.

Les pointes de Châtelperron de la couche G des Cottés sont donc exclusivement réalisées à partir de supports de plein débitage.

Les lames utilisées pour les autres types d'outils sont plus diversifiées. Si quelques lames régulières de plein débitage sont notamment sélectionnées pour supporter une retouche courte plus ou moins continue, les burins ou les grattoirs sont plus volontiers aménagés sur des lames épaisses et corticales ou sur des lames trapues particulièrement larges. Une lame d'angle (à partir de la convergence propice de deux surfaces naturelles) comporte une retouche courte latérale.

Le reste de l'outillage est supporté par des éclats assez divers dont le caractère commun semble être une certaine massivité. Souvent corticaux, ils sont surtout utilisés pour la fabrication d'épais burins plans multiples. En revanche, les racloirs d'aspect moustérien sont supportés par des éclats à talon lisse abrasé ou à talon facetté, sans cortex et comportant des négatifs d'enlèvements antérieurs de direction perpendiculaire ou opposée. Ces éclats évoquent un débitage de modalité Levallois centripète, sans qu'aucun nucléus n'en témoigne. Peut-être sont-ils intrusifs.

Enfin, et comme déjà signalé plus haut, un denticulé est aménagé sur le tranchant distal d'une tablette d'avivage de nucléus à lames.

Le débitage :

Les nucléus récoltés dans la couche G des Cottés sont relativement peu nombreux (n = 17). Il s'agit surtout de nucléus à lames (n = 14), presque tous à un stade important d'exhaustion et assez souvent repris par percussion directe dure pour le retrait de quelques éclats courts et presque toujours réfléchis, et de 3 nucléus à lamelles.

Les lames brutes sont nombreuses (n = 200), très souvent fragmentées, et assez diverses sur un plan morphométrique. On compte quelques lames à crête, le plus souvent à un seul versant préparé. Les éclats bruts sont étonnement peu nombreux (n = 29) et comprennent, entre autres, 8 tablettes d'avivage de nucléus à lames.

J'ai tenté sans succès d'effectuer des raccords. Pour autant, les modalités du débitage laminaire semblent assez "classiques" par rapport à ce qui est documenté par ailleurs (Pelegrin, 1995).

- Les nucléus à lames et/ou à lamelles :

Les nucléus à lames de la couche G sont relativement peu nombreux au regard de l'important effectif de lames brutes et retouchées récoltées (fig. 99). Ils sont plutôt débités dans le silex marron des Cottés et le silex tertiaire local (n = 8) que dans les silex voisins du Turonien supérieur (n = 6). En l'état, leurs dimensions sont toujours modestes (70 x 55 x 35 mm pour le plus volumineux). Enfin, ils ont très fréquemment été redébités, à la suite du débitage laminaire proprement dit, ce qui n'est pas pour faciliter l'étude de ce dernier. Dans le même temps, certains nucléus sont de dimensions très réduites et correspondent plus probablement à un débitage de lamelles, malgré la relative rareté apparente des lamelles dans la couche G. En outre, le mode de gestion du débitage lamellaire semble le même que celui du débitage laminaire.

Les volumes de départ sont assez variables et reflètent la variété des silicifications locales et voisines. Généralement, sont utilisés des petits rognons corticaux présentant souvent une surface naturelle (diacase, cassure liée au gel) en silex du Turonien supérieur et des plaquettes corticales en silex marron des Cottés. Des éclats peuvent avoir aussi été sélectionnés, mais les petites dimensions des nucléus observés rendent souvent hasardeuse la reconnaissance du volume initial. Dans tous les cas, au regard des plus grands produits corticaux, ces volumes ne semblent pas excéder les 100 mm de long.

La plupart des nucléus porte des négatifs d'éclats d'aménagement d'une crête antéro-latérale, le plus souvent sur un seul flanc, l'autre restant naturel ou cortical. La mise en forme des nucléus paraît relativement réduite et exploite au maximum les caractères morpho-techniques du volume de silex sélectionné. Ainsi, sont préférés les blocs présentant une convergence propice entre deux surfaces, limitant ainsi la phase d'aménagement du nucléus à une simple régularisation.

Presque tous les nucléus de la couche G ont deux plans de frappe opposés, les plus petits (moins de 45 mm) faisant exception. Ces plans de frappe présentent toujours les négatifs d'enlèvements de plusieurs tablettes partielles. Certaines, nettement réfléchies, peuvent avoir comme fonction l'aménagement d'un facettage ou même, dans certains cas, un petit éperon. Le plan de frappe est souvent assez abrupt (de l'ordre de 80°).

La surface de débitage comporte toujours de nombreux négatifs laminaires (une douzaine à une quinzaine) et témoigne d'une exploitation successive des deux plans de frappe. Les derniers enlèvements laminaires sont toujours nettement réfléchis et justifient très probablement l'abandon du nucléus.

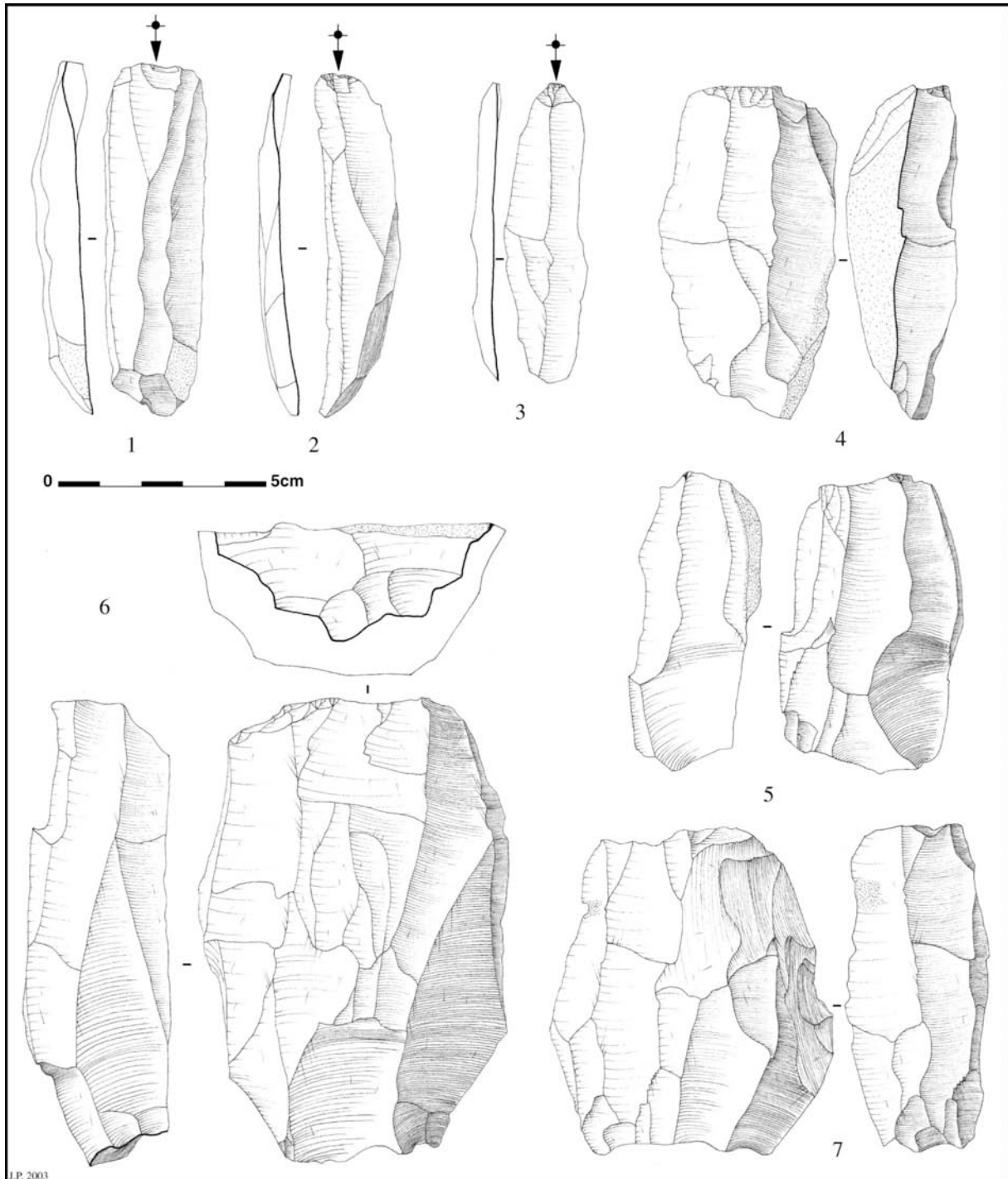


Figure n°99 : Lames brutes et nucléus à lames, couche G, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

- Les lames :

Les lames de la couche G sont relativement nombreuses (n = 200) et rarement fragmentaires (38 fragments, 19 % des lames brutes), ce qui souligne le caractère sélectionné de la série (fig. 99). Elles sont assez variables tant sur un plan morphologique (lame large, lame étroite...) que dimensionnel (de 45 à 90 mm) et l'un de leur trait technique est leur profil assez nettement rectiligne, sauf les lames d'initialisation (à crête ou non) toujours plus courbes.

Les lames d'entame du débitage (n = 25) sont de trois ordres :

- Les lames à surfaces sécantes naturelles (corticales ou non) (n = 5) qui exploitent les convexités naturelles déterminées par la jonction de deux surfaces du volume de silex initial (une plaquette, une cupule thermique...). Dans un cas, la crête naturelle a été quelque peu régularisée par une retouche marginale sur un seul versant. Une lame d'angle comporte une retouche marginale sur ses deux pans.
- Les lames à crête à un versant préparé à partir d'une surface lisse très généralement naturelle (n = 16). Dans ce cas, la jonction des deux surfaces du volume de silex initial est régularisée par le retrait de quelques éclats, au percuteur tendre, depuis la face lisse. Aucune n'est retouchée.
- Les lames à crête à deux versants préparés (n = 4) sont rares et aucune n'a été utilisée comme support d'outil.

Ces lames d'entame viennent confirmer les observations menées sur les nucléus, à savoir : la rareté d'une préparation des deux flans du nucléus, l'utilisation préférentielle de volumes de silex présentant naturellement une surface lisse, la recherche de deux surfaces sécantes dont les caractères morphologiques sont propices au débitage, si possible sans préparation préalable.

Enfin, les talons de ces lames sont lisses, parfois même naturels, et la percussion directe dure est systématiquement utilisée. En outre, les talons lisses semblent indiquer que la première opération menée sur un volume de silex destiné à donner des lames est l'ouverture du plan de frappe.

Dans le même temps, un fragment de lame à néo-crête partielle distale indique que l'entretien des convexités distales du volume à débiter ne se fait pas uniquement par l'ouverture d'un plan de frappe opposé. Pour autant, cette option semble rare.

Le reste des lames (n = 157) et fragments de lames (n = 18) comprend essentiellement des lames trapues (n = 83), des lames étroites (n = 38) et des lames régulières (n = 25). J'ai aussi isolé 2 lames réfléchies (seulement !), correspondant à un accident de débitage, ainsi que 2 lames outrepassées (seulement !).

- Les lames trapues sont donc les plus nombreuses. Il s'agit de lames dont les proportions leur confèrent un aspect relativement massif et parfois irrégulier. Elles sont généralement assez courtes (entre 45 et 75 mm de long), mais certaines dépassent les 100 mm, relativement larges (entre 30 et 40 mm) et épaisses (entre 10 et 20 mm d'épaisseur maximale). Leur profil est faiblement courbe à plan. Dans plus de la moitié des cas (55,4 %), elles présentent une surface corticale ou naturelle. Le talon est très souvent lisse ou naturel, parfois légèrement facetté à corniche sommairement abrasée. La percussion est dure. Enfin, les négatifs d'enlèvements laminaires antérieurs sont souvent de même direction (21 lames trapues comportent 1 à 3 négatifs laminaires opposés). Rappelons que certaines de ces lames ont été utilisées pour supporter des burins.

- Les lames étroites connaissent des longueurs comparables à celles des lames trapues. Elles sont plus régulières, plus fines (de 4 à 8 mm d'épaisseur maximale) et surtout plus étroite (de 11 à 17 mm). Leur profil est faiblement courbe à plan. En outre, elles sont moins souvent corticales (n = 10). Les talons sont très généralement lisses, parfois à corniche abrasée. Enfin, elles comportent rarement un négatif laminaire opposé. Ces lames, parfois régulières, n'ont pas été sélectionnées pour supporter l'outillage, notamment les pointes de Châtelperron, probablement en raison de leur finesse.
- Les lames régulières sont les moins nombreuses et correspondent aux supports sélectionnés pour les pointes de Châtelperron. Leur profil est très faiblement courbe à nettement plan et leurs dimensions assez peu variables, à l'exception de leur longueur (entre 40 et 70 mm). Aucune de ces lames est corticale. Le talon est toujours lisse et parfois soigneusement abrasé et traduit volontiers l'utilisation de la percussion directe tendre. Enfin, les plus longues comportent presque toujours au moins un négatif laminaire opposé.

En résumé, les lames brutes de la couche G viennent compléter les observations faites sur les nucléus en documentant notamment les premiers moments du débitage. Les quelques lames d'entame (naturelle ou à crête) confirment que la mise en forme des nucléus est relativement sommaire, les Châtelperroniens utilisant au mieux les caractères morpho-techniques de volumes de silex soigneusement sélectionnés. Les nombreuses lames trapues ne sont probablement pas recherchées pour elles mêmes (même si certaines sont utilisées pour supporter des burins ou des grattoirs) mais plutôt débitées dans le but d'entretenir la surface de débitage (retrait d'un léger outrepassage, cintrage de la surface de débitage...). Certaines des lames étroites, très peu utilisées dans l'outillage, correspondent probablement à des lames de plein débitage "ratées", trop fines et trop étroites pour supporter un dos ou même une retouche marginale.

L'objectif du débitage laminaire de la couche G est donc entièrement destiné à la production de lames régulières, non corticale et à profil plan, destinées à supporter des pointes de Châtelperron. Pour autant, quelques produits de second choix sont utilisés dans le reste de l'outillage.

Je dois signaler au passage la similarité de ces intentions et modalités du débitage avec celles relevées par J. Pelegrin sur des séries d'Aquitaine (Pelegrin, 1995).

- Les lamelles :

La présence de 5 lamelles brutes dans la couche G, en plus des 3 petits nucléus n'ayant pu fournir que des lamelles, pose la question de l'existence de cet objectif au sein de la production châtelperronienne. Le fait qu'aucune lamelle retouchée n'a été dénombrée, sauf celles figurées par J. Pradel, n'est pas pour abonder dans ce sens, même si on tient compte du caractère sélectionné de la série.

Les lamelles observées sont toutes entières. Elles mesurent entre 38 et 47 mm de long, 9 et 10 mm de large pour 3 à 4 mm d'épaisseur. Leur profil est assez plan, une seule est torse. Le talon est toujours lisse, petit et soigneusement abrasé. La percussion est tendre. Aucune ne comporte de négatif lamellaire opposé.

J'ai isolé ces lamelles du fait de leur régularité qui, à elle seule, ne suffit pas à en faire un objectif du débitage, d'autant qu'elles pourraient provenir (notamment la lamelle torse) des couches aurignaciennes sus-jacentes.

- Les éclats :

Les éclats bruts sont étonnement peu nombreux dans la couche G (n = 37) et même si la mise en forme des nucléus à lames reste sommaire, nous devrions en observer bien davantage au vu des 14 nucléus. Cette rareté relative confirme, avec le fait qu'un seul est fragmentaire, le caractère sélectionné de la série.

Une seule tablette totale d'avivage de nucléus à lame a été dénombrée, en plus de celle retouchée en denticulé. Elle comporte une petite plage corticale sur un bord et une surface naturelle sur l'autre bord, venant ainsi confirmer l'emploi d'épais éclats naturels de silex.

Les éclats les plus fréquents proviennent de la mise en forme des nucléus à lames (n = 20), dont une entame. Il s'agit d'éclats plus ou moins corticaux (généralement plus de 50 % de cortex) à talon lisse ou naturel, débités par percussion directe dure. Ils sont fréquemment plus larges que longs et quelque peu épais. Ils comportent peu de négatifs d'enlèvements antérieurs, exceptionnellement de direction opposée (3 cas). Deux peuvent correspondre à l'aménagement d'une néo-crête, mais les talons brisés ne permettent pas de formellement l'attester.

Il faut noter qu'aucun de ces éclats ne correspond aux éclats utilisés pour la fabrication des racloirs d'aspect moustériens, dont je rappelle qu'ils ne sont pas corticaux et qu'ils comportent un net talon facetté. Il faut donc envisager pour ces derniers soit une production indépendante du débitage laminaire, mais qui n'est pas documentée dans la série étudiée, soit un réemploi d'outils véritablement moustériens par les Châtelperroniens de la couche G, soit enfin un mélange entre des outils provenant effectivement de la couche moustérienne sous-jacente.

Enfin, il faut noter l'absence des plus petits éclats (esquilles et petits débris) qui, selon toute probabilité et si le débitage laminaire a bien été mené à l'endroit du sondage, devraient être très nombreux.

Conclusion sur le débitage de la couche G :

L'objectif principal du débitage de la couche G est la production de lames régulières, non corticales et à profil plan pour supporter des pointes de Châtelperron (76 % de l'outillage, 82,7 % de l'outillage sur lame). Les autres outils (grattoirs sur lames et burins notamment) sont supportés par des supports de second choix.

Les modalités de ce débitage laminaire sont résumées dans le schéma suivant (fig. 100 en trois parties) :

- Les volumes de silex sélectionnés présentent volontiers une surface lisse diaclasique sécante à une surface corticale. Des rognons ovoïdes, uniquement en silex du Turonien supérieur, peuvent être aussi utilisés. Dans tous les cas, la mise en place du futur plan de frappe laminaire intervient en premier.
- La mise en forme des nucléus est généralement réduite à l'aménagement d'une crête, le plus souvent sur un seul versant du volume de silex sélectionné, à partir d'une surface lisse ou corticale préexistante. Dans certains cas, une première lame d'entame est détachée directement, sans régularisation par une crête. Cette première

opération aboutit à l'abandon de quelques éclats plus ou moins corticaux, à talon lisse et souvent plus larges que longs et à des lames premières (à crête ou non).

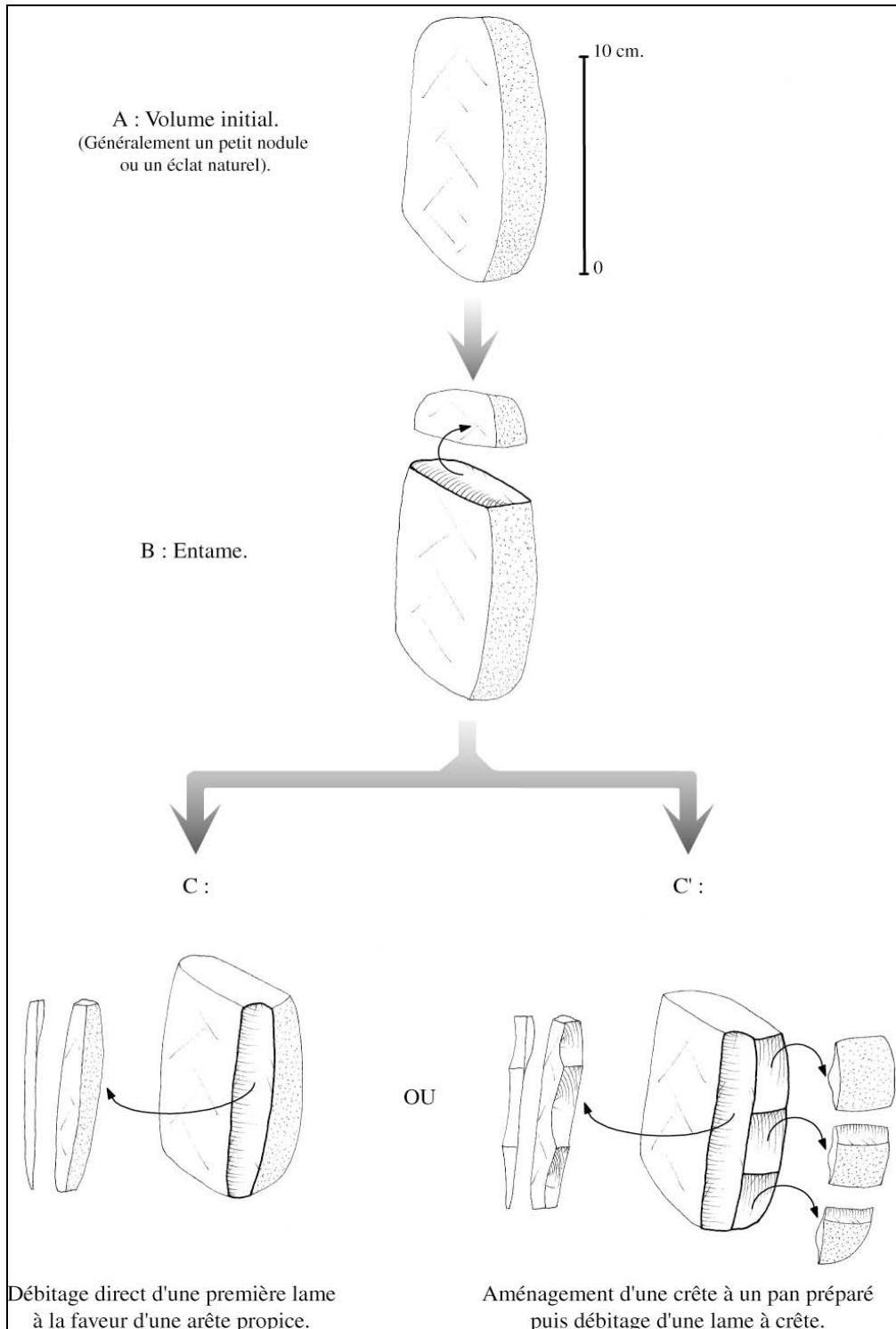


Figure n°100 : Schéma du débitage laminaire,
couche 6, les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
1^{ère} partie.

- Le débitage laminaire proprement dit se poursuit généralement sur la face large du volume de silex sélectionné. Le cintrage de la surface de débitage est assuré par le retrait de lames trapues et épaisses détachées vers la tranche par percussion directe dure. L'entretien des convexités distales du plan de débitage est principalement assuré par l'ouverture d'un plan de frappe opposé et le retrait de lames courtes et trapues. Plus rarement, une néo-crête partielle distale est aménagée. Dans certains cas, le plan de frappe opposé est manifestement utilisé pour une exploitation laminaire.
- Les plans de frappe sont entretenus par le retrait de tablettes partielles d'avivage et, dans le cas où l'opération ne va pas trop diminuer la longueur des futures lames, de tablettes totales.
L'arrêt du débitage intervient toujours sur un important réfléchissement.

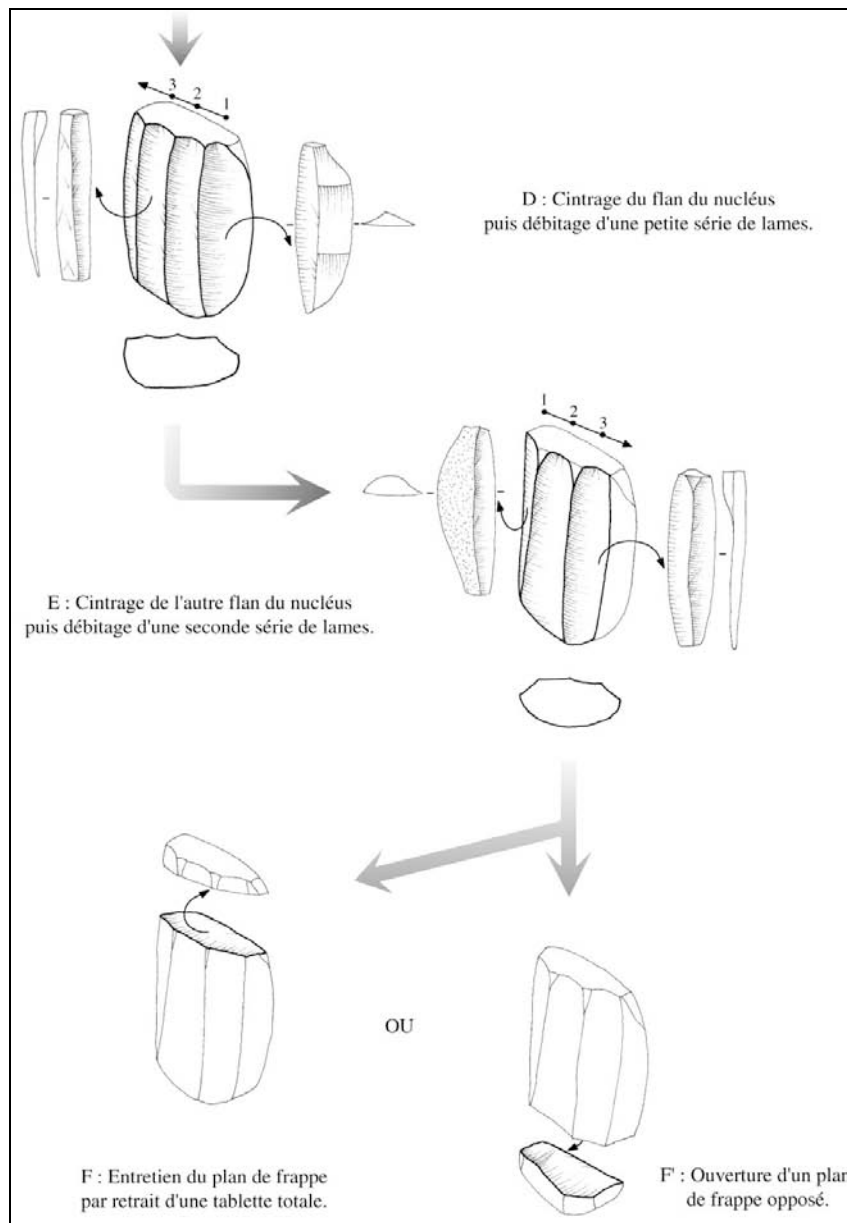


Figure n°100 : 2^{ème} partie.

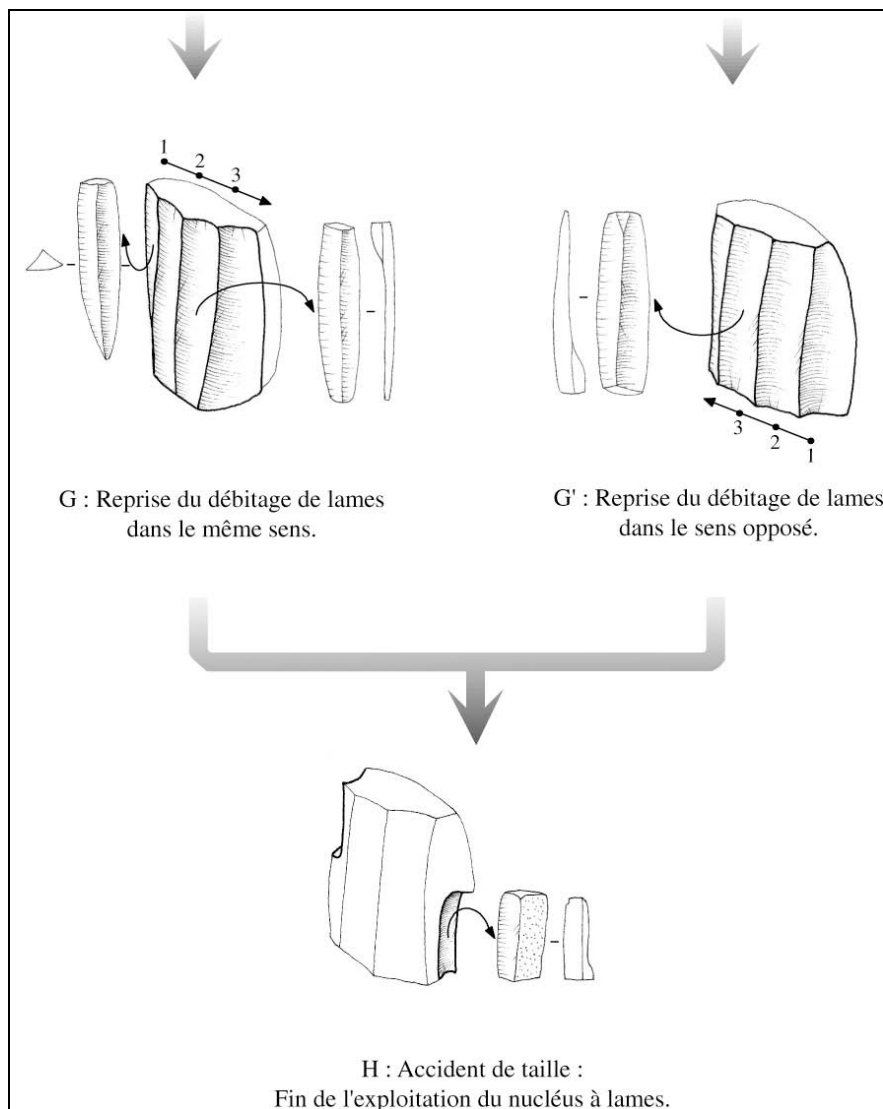


Figure n°100 : 3^{ème} partie.

2-4-1-2 : Conclusion sur la couche G des Cottés :

La petite série lithique de la couche G des Cottés, malheureusement décapitée d'une partie de ses outils (dont certains ne sont plus connus que par des moulages en plâtre) et probablement sélectionnée lors de la fouille (rareté des pièces cassées et des esquilles, déficit d'éclats...), se pose tout de même comme une référence incontournable pour l'étude de l'exploitation des ressources lithiques par les Châtelperroniens du Sud-Ouest du Bassin Parisien. Cette référence reste d'autant plus importante que rares sont les autres sites contemporains de cette région pouvant apporter le même niveau de documentation.

L'exploitation des ressources lithiques par les Châtelperroniens de la couche G est assez "classique" (Geneste, 1988 ; 1991 ; Pelegrin, 1995 ; Demars, 1990 ; 1998 ; Connet, à par.) car l'objectif du débitage laminaire est très nettement orienté vers l'obtention de supports de

pointes de Châtelperon et ce malgré la pauvreté en silex taillables de l'environnement immédiat de la grotte des Cottés.

Afin de pallier cette absence de ressources lithiques autour de la grotte, les Châtelperoniens de la couche G ont apporté sur leur lieu de résidence l'ensemble des matières taillées retrouvées à la fouille. Les gîtes de silex tertiaires¹⁹ affleurant à quelques centaines de mètres sur le plateau au-dessus de la cavité ont largement répondu à leurs besoins. Ils ont manifestement trouvé là des silicifications en quantité, facilement accessibles et dont la morphologie (en plaquettes corticales essentiellement) permettait de limiter la mise en forme des nucléus à lames. Cela semble d'autant plus probant que les silex calcédonieux locaux (proches de la meulière) ont été pratiquement ignorés, non pas à cause de leur rareté mais surtout parce que les volumes qui affleurent dans le vallon de Jutreau par exemple, à un peu plus d'un kilomètre au Nord, sont souvent très gros et difficiles à tailler (lacunes nombreuses, diaclases...). Les tailleurs ont donc rapporté sur le site quelques petits volumes de silex, probablement testés (par l'ouverture d'un futur plan de frappe par exemple ?), où ils ont intégralement réalisé le débitage de lames. Mais, étant donné l'état de la série, on ne peut exclure la possibilité d'un débitage aussi réalisé hors du site et dont seulement certains produits (des lames trapues et des lames régulières) auraient été rapportés.

En parallèle, les gîtes du Turonien supérieur sont aussi bien exploités, ce malgré leur éloignement relatif (plus de 10 kilomètres au Nord du site), et probablement en raison de la qualité des silex, bien souvent supérieure à celle des ressources locales. Là aussi, les Châtelperoniens ont préféré des volumes de silex modestes (moins de 120 ou 130 mm) présentant une surface naturelle lisse (cupule thermique, petit bloc diaclaté).

Parmi les gîtes de silex du Turonien supérieur les plus visités, on compte ceux de la vallée de la Creuse (silex versicolores principalement) qui ne sont pas nécessairement les plus proches du site. Là encore, les tailleurs paraissent avoir apporté sur le site des volumes de silex pratiquement complets, des éclats épais, ensuite débités dans la couche G.

En revanche, certains silex du Turonien supérieur (ceux de Coussay ou de Confluent) ne sont pas représentés par des outils, mais uniquement par un nucléus à lames et une poignée de lames brutes plutôt régulières. Étant donné l'état de la série, il est difficile d'interpréter cette observation. Elles pourraient avoir été apportées telles quelles, depuis une aire de débitage située hors de la zone fouillée (le gîte de silex lui-même ?), et ainsi constituer une réserve de supports disponibles pour la confection de pointes de Châtelperon, lors d'une halte pour la restauration des armatures de chasse par exemple ?

Le cas paraît assez similaire pour les différents silex du Jurassique, prélevés pour certains à plusieurs dizaines de kilomètres de la grotte vers le Sud et l'Est. Ainsi, le silex bathonien de Chasseneuil est représenté par deux lames régulières.

L'image qui se dégage de cette petite série lithique est bien floue. Le territoire d'approvisionnement en silex des Châtelperoniens de la couche G est assez réduit (une dizaine à une douzaine de kilomètres autour du site), les plus longs déplacements de matériaux étant moins importants que ceux de la plupart des sites moustériens régionaux. Faut-il y voir une réduction importante des territoires réellement parcourus ou, plutôt, une forme d'approvisionnement techniquement peu exigeante du fait des dimensions réduites des supports recherchés ? Dans ce second cas, les territoires révélés par la circulation des matériaux lithiques pourraient bien être beaucoup plus réduits que les territoires effectivement parcourus.

¹⁹ : Je rappellerai que la ressource lithique principale de la couche G, le silex marron des Cottés, est d'origine géographique encore inconnue, mais très probablement locale.

2-5 : L'AURIGNACIEN :

Des sites aurignaciens sont connus, avec des spécificités régionales, au sein d'une très vaste aire géographique, depuis la façade ouest de l'Europe jusqu'à l'Europe centrale en passant par la zone méditerranéenne, et durant plusieurs millénaires, globalement entre 38 000 et 28 000 BP.

Les sites de la façade ouest européenne sont nombreux, essentiellement répartis dans le grand sud-ouest de la France et le Nord de la péninsule ibérique, et servent encore de référence pour la subdivision de l'Aurignacien.

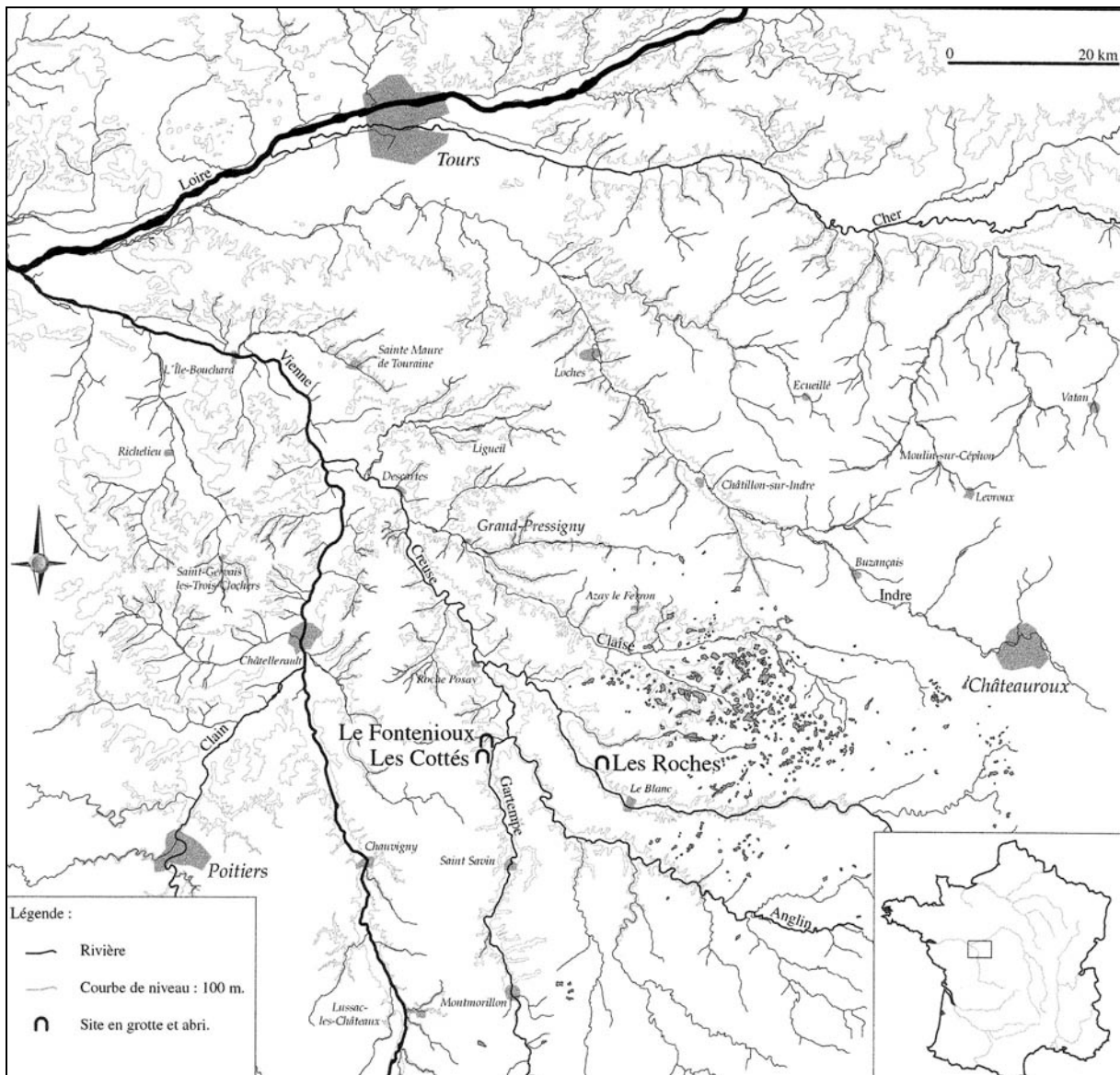


Figure n°101 : Répartition des sites aurignaciens en Poitou et Berry.

Les occupations aurignaciennes sont assez rares en Poitou comme en Berry. Elles sont totalement absentes, dans l'état actuel des recherches, en Touraine (fig. 101). En outre, elles sont uniquement connues en grotte, concentrées dans un petit secteur des vallées de la Creuse et de la Gartempe : La grotte des Cottés (couches *E inférieure* et *E supérieure*) et l'Abri du Fontenieux (couche B) à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) et l'Abri des Roches (couches 5 et 7 de la stratigraphie Pradel, 1965b) à Pouligny-Saint-Pierre (Indre). Ces sites, dont les datations C14 ont été réalisées au milieu des années 1960, semblent plutôt se rapprocher des phases anciennes de l'Aurignacien, à l'exception peut-être de la couche B du Fontenieux décrite un temps comme un Aurignacien V (Pradel, 1952a), plus récemment comme un Aurignacien II (Perpère, 1973).

Malheureusement, les sites aurignaciens du Poitou et du Berry sont tous anciennement fouillés. Les collections, dont certaines étaient manifestement riches à l'origine, sont désormais très dispersées et sélectionnées, voire partiellement perdues (les collections provenant du Fontenieux par exemple). J'aborderai donc ici la question de l'approvisionnement et de la gestion des matières premières lithiques plus souvent sous un angle qualitatif que quantitatif. Par la suite, je présenterai l'étude de quelques sites aurignaciens de la vallée de la Charente ayant utilisé des silex en provenance de Touraine et du Poitou.

2-5-1 : Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) :

La célèbre grotte des Cottés livra dès les premières fouilles, entre 1878 et 1881, d'abondants restes lithiques et osseux qui *a posteriori* furent attribués à l'Aurignacien. De ces fouilles, il reste quelques belles pièces isolées dans diverses collections privées et dans les collections de l'Université de Poitiers.

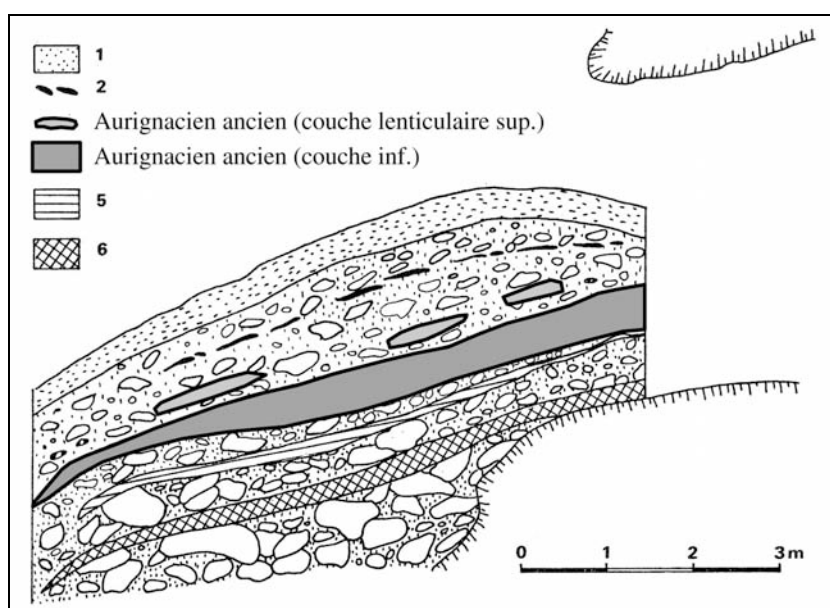


Figure n°102 : Position stratigraphique des niveaux aurignaciens anciens, Coupe schématique Sud, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). D'après Pradel, 1967.

La grotte des Cottés, classée monument historique en 1931, était vidée de son contenu dès 1914. L. Pradel ouvrit alors en 1968 un important sondage de 7 mètres de longueur en avant de l'entrée de la cavité (fig. 102) et découvrit, entre autres, deux niveaux d'un Aurignacien ancien datés à 31200 +/- 410 BP (GRN 4509, datation sur os) et 31000 +/- 410 BP (GRN 4296, sur os) pour le niveau *E inférieure* et 30800 +/- 500 BP (GRN 4258, sur dent) pour le niveau *E supérieure* (Pradel, 1967). Les riches collections alors réunies sont actuellement déposées au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers. La collection Rochebrune, conservée au Musée de Poitiers, a aussi été consultée mais, du fait de l'important biais de sélection qui l'affecte, ne sera retenue ici qu'à titre indicatif.

Enfin, les industries lithiques récoltées dans les deux niveaux aurignaciens isolés par L. Pradel sont quantitativement très différentes : 1426 objets dans la couche inférieure et 220 dans la couche supérieure.

2-5-1-1 : L'industrie lithique de la couche *E inférieure* :

La couche *E inférieure* des Cottés est de loin la plus riche du site. Elle a livré 1426 restes lithiques (1369 étudiés par M. Perpère, 1973, p. 701), sans compter ceux qui n'ont pas été prélevés lors de la fouille (certains éclats et les esquilles notamment) et dont il est difficile de se faire une idée de l'effectif original.

D'un point de vue typologique, l'industrie lithique de la couche *E inférieure* est particulière. Elle comporte un très grand nombre de nucléus à lames, souvent repris par percussion directe dure pour le détachement d'éclats, et des nucléus à lames courtes (dont certains sont classés comme des "rabots", Perpère, 1973). De même, mais cela reste difficile à documenter sur cette série, certains grattoirs carénés ont probablement un rôle de nucléus à lamelles. Dans tous les cas, les nucléus à lames représentent à eux seuls près de 30 % de l'industrie. Ils sont même plus nombreux que les lames brutes et fragments, probablement écartées lors de la fouille.

L'outillage est essentiellement sur lames et comprend des grattoirs distaux et/ou proximaux sur lame retouchée (n = 140), des grattoirs à museau (n = 39) et de nombreux fragments de lames à retouche latérale courte (n = 62). Les lames étranglées, généralement sur un seul côté, sont fréquentes (n = 88). Les burins sur lame sont relativement moins nombreux (n = 66). Il s'agit surtout de burins dièdres (n = 47) et de burins plans sur cassure ou, plus rarement, sur troncature (n = 11). Les grattoirs / burins sont exceptionnels (n = 5).

L'outillage sur éclat est généralement assez massif. Il s'agit très essentiellement de grattoirs épais, parfois carénés (n = 131), et d'éclats à retouche courte et abrupte localisée (n = 25).

La découverte de trois sagaies en os à base fendue a permis d'attribuer cet épais niveau à un Aurignacien ancien (I) (Pradel, 1967 ; Perpère, 1973).

Enfin, l'ensemble est comporte souvent un aspect ébréché peut être lié aux conditions de conservation, et très rarement patiné. L'industrie lithique de ce niveau est massive (nombreux nucléus et "rabots") et donc peu fragmentée. Pour autant, la grande majorité des lames et des outils sur lames sont brisés.

L'approvisionnement en silex :

La série lithique de la couche *E inférieure* des Cottés recèle, peut-être en raison de son important effectif, une grande diversité de silex (fig. 103 et 104). Cette diversité peut aussi être liée à la relative pauvreté en matériaux taillables autour de la grotte. En effet, à l'exception des alluvions de la Gartempe, au pied de la grotte, qui livrent ponctuellement quelques petits volumes altérés de silex jurassiques provenant d'une quinzaine de kilomètres en amont, l'environnement immédiat de la grotte des Cottés est dépourvu de silex.

Ainsi, les Aurignaciens ont récolté des silex sur pratiquement tous les affleurements actuellement connus dans un rayon d'une trentaine à une quarantaine de kilomètres, même les plus discrets.

Pour autant, le silex sur lesquels est fondé l'essentiel de la production d'outils (52,9 % de l'ensemble de la série) est d'origine précise inconnue, peut-être accessible à quelques centaines de mètres, ou un kilomètre, sur le plateau au-dessus de la grotte. Il s'agit du silex marron des Cottés (49,5 %). En outre, il est notable, mais c'est une généralité dans toutes les couches de la grotte des Cottés, que les silex tertiaires présents à moins d'un kilomètre du site sont très peu utilisés (3,43 %) et ce malgré une disponibilité sous des formes parfois très imposantes. Les Aurignaciens ont pu être gêné par les nombreuses vacuoles et diaclases qui constellent généralement ces silex.

Les silex du Turonien supérieur, pourtant distant d'au moins une dizaine de kilomètres vers le Nord, sont très utilisés (38,4 %), probablement en raison de leur qualité et de la richesse des gîtes exploités. Les plus utilisés (16,5 %), les silex versicolores, proviennent plutôt des gîtes de la vallée de la Creuse, mais aussi, pour certains pauvres en microquartz détritiques et aux teintes moins variées, de la vallée de la Claise. Ces silex sont disponibles à une dizaine de kilomètres vers le Nord et jusqu'à une vingtaine de kilomètres vers le Nord et le Nord-Est.

Les silex bruns "classiques" sont exploités dans des mêmes proportions assez comparables (13,5 %) et proviennent en grande partie des mêmes gîtes. Certains peuvent avoir été prélevés sur les gîtes de l'interfluve Claise / Creuse, près du Grand-Pressigny, soit à une vingtaine de kilomètres vers le Nord-Est.

Le silex de Coussay, dont les gîtes sont généralement appréciés des Aurignaciens régionaux, sont connus et quelque peu exploités (5,7 %). Il en va de même pour le silex à cortex noir de Confluent (2,2 %) et le silex fin de Saint-Sauveur qui, malgré sa grande qualité mais probablement en raison de sa relative rareté, n'est utilisé que de façon anecdotique (0,5%).

Les silex jurassiques les plus proches de la grotte des Cottés affleurent à une quinzaine de kilomètres en amont de la vallée de la Gartempe et dans la vallée voisine de l'Anglin. Il s'agit des silex oolithiques, aux teintes et textures très variables, du Bajocien et/ou Bathonien. Ces différents silex restent peu utilisés (3,6 %).

Les autres silex sont tous utilisés de façon anecdotique, mais témoignent de déplacements dans pratiquement toutes les directions, aussi bien vers la vallée de la Vienne à l'Ouest et au Sud-Ouest que vers la vallée du Cher et peut-être de la Loire au Nord, sur des distances d'au moins trente kilomètres.

Parmi ces silex exogènes, j'ai identifié quelques pièces en silex noir du Turonien supérieur de Larcy (0,4 %) dont les affleurements sont actuellement connus dans la vallée du Brignon, à trente kilomètres vers le Nord. Quelques excellents silex bathoniens de

Chasseneuil, disponibles au nord d'Argenton-sur-Creuse (Indre), à cinquante kilomètres vers l'Est dans la vallée de la Creuse, ont été apportés (0,9 %). Plus au sud, à trente-cinq kilomètres, le silex zoné de Civaux est connu (0,3 %).

Les autres silex sont représentés par une seule pièce. Il s'agit d'un éclat en silex jaune du Turonien moyen de la vallée de la Claise, d'un petit éclat en jaspe de Fontmaure et d'un petit fragment de lame corticale probablement en silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher. Ce dernier élément témoignerait de circulations sur 60 à 80 kilomètres.

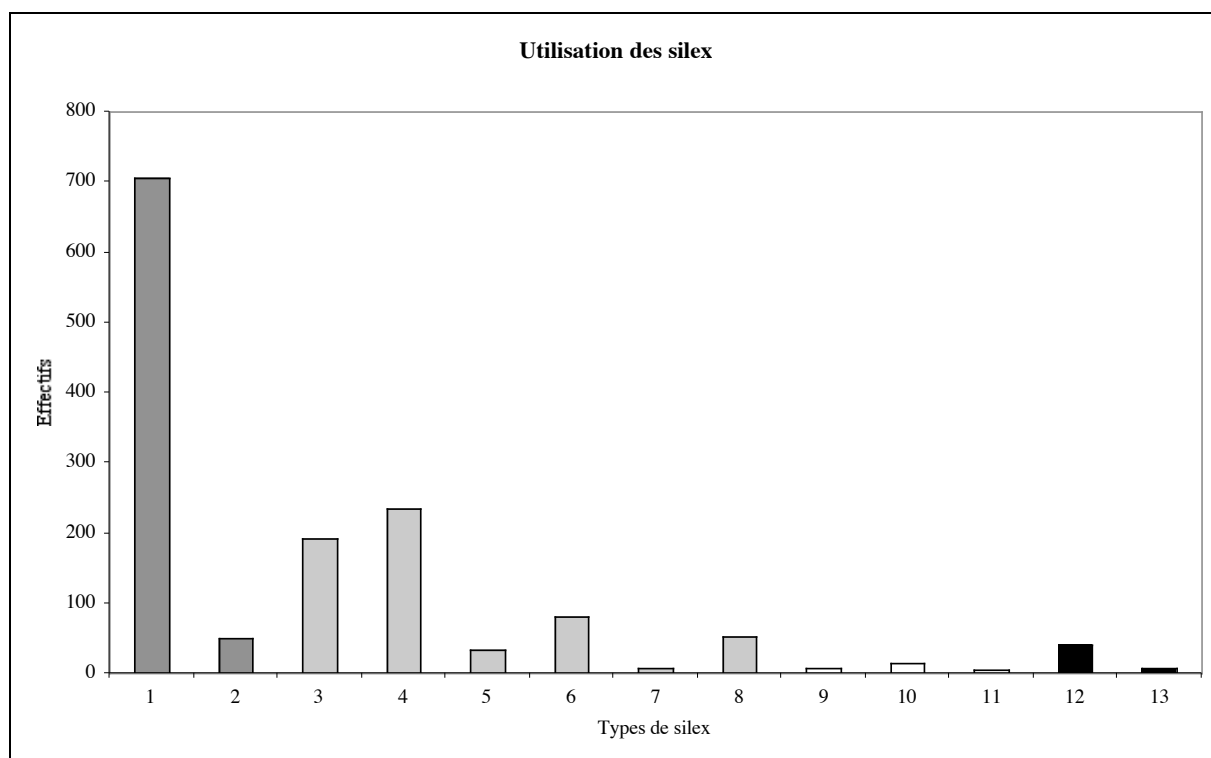


Figure n°103 : Utilisation des silex, couche E inférieure,
Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Légende : 1 : Silex des Cottés ; 2 : silex tertiaire ; 3 : silex brun du Turonien supérieur ;
4 : silex versicolore du Turonien supérieur ; 5 : silex de Confluent ; 6 : silex de Coussay ;
7 : silex de Saint Sauveur ; 8 : silex jurassiques de l'Anglin et de la Gartempe ;
9 : silex de Larcy ; 10 : silex de Chasseneuil ; 11 : silex de Civaux ; 12 : autres exogènes ;
13 : indéterminés.

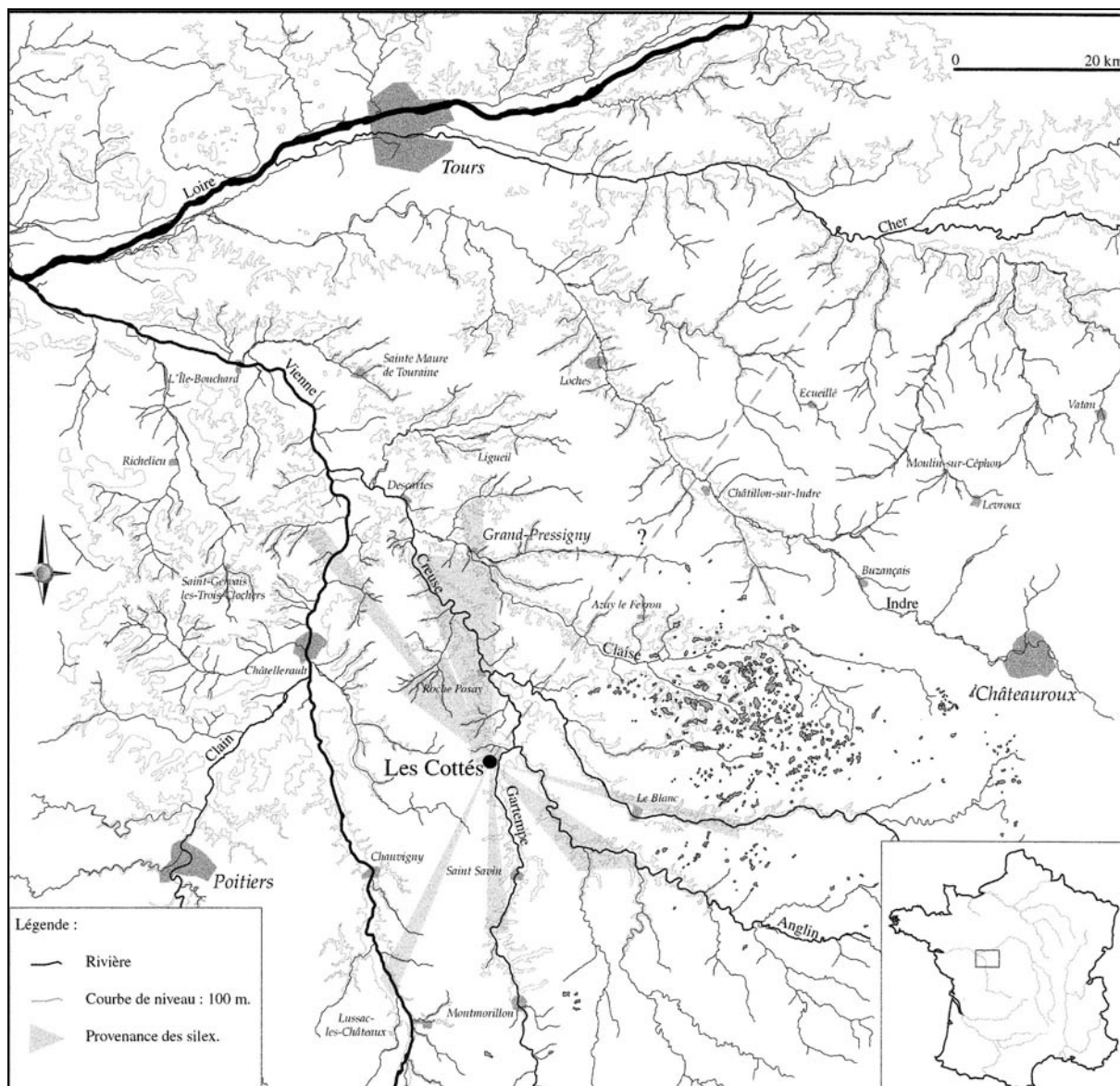


Figure n°104 : Aire de provenance des silex, Aurignacien ancien, Couche E inférieure, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Le territoire d'approvisionnement en silex des Aurignaciens de la couche *E inférieure* est tourné vers l'exploitation des ressources disponibles dans un environnement d'une dizaine de kilomètres autour de la grotte. Ce premier cercle d'approvisionnement est plutôt orienté vers le Nord, le Sud de la grotte étant nettement dépourvu de silex exploitables.

Mais les aurignaciens n'ont trouvé là qu'un peu plus de la moitié des matériaux nécessaires à leur outillage en silex. Ils ont aussi fréquenté des gîtes un peu plus éloignés comme ceux situés plus en amont dans la vallée de la Gartempe ou la vallée de l'Anglin. Dans tous les cas, ces gîtes restent accessibles depuis les Cottés en moins d'une journée de marche.

Les matières premières témoignant des déplacements les plus longs sont rares mais ont été prélevées tant vers le Nord que vers le Sud et l'Est du site. En outre, elles renseignent sur la fréquentation ou des contacts, directs ou indirects, avec des régions situées à plus de cinquante kilomètres.

Enfin, j'ai observé chez les Aurignaciens de la couche *E inférieure* un attrait pour certains silex qui ne semblent pas liée à la production de l'outillage, mais plutôt parce qu'ils se détachent du lot par leur grande qualité à la taille ou leurs couleurs vives (l'éclat de jaspe de Fontmaure par exemple). Ce comportement de "curiosité" n'est pas propre à l'Aurignacien, mais il me semble particulièrement marqué ici, même parmi les silex locaux ou voisins. Ceci est, me semble-t-il à prendre en compte dans l'analyse technologique.

L'outillage :

Comme déjà évoqué plus haut, l'étude de la série lithique de la couche *E inférieure* a posé une importante difficulté à cause de l'évidente sélection de la collection. Cette sélection se marque par la probable absence des lamelles, et notamment des plus petites d'entre elles, qui auraient éventuellement pu nous renseigner sur la vocation technique de certains grattoirs carénés, burins carénés et petits rabots (les plus grands étant accompagnés de petites lames parfois retouchées ne font guère problème) (fig. 105).

En d'autres termes, il est légitime de se demander (Lucas, 1997 ; Bon, 2002 ; Bordes, Lenoble, 2002) si ces "outils", qui représentent près de 75 % des "pièces retouchées", n'auraient pas pour certains, voir pour la plupart, la fonction de nucléus à lamelles ? Dans l'affirmative, eût égard à leur très grand nombre, l'image de l'outillage de la couche *E inférieure* s'en trouverait très nettement changée... ainsi que les raisons des fréquentations du site par les Aurignaciens qui, dans tous les cas, resteraient difficile à documenter.

En ce qui me concerne, d'un point de vue technologique et même si les lamelles retouchées sont très rares (une seule grande lamelle à dos), un certain nombre d'indices semblent indiquer l'existence d'une production lamellaire, indépendante des autres modes de débitages (lames et lames courtes), aboutissant à l'abandon de petits nucléus d'aspect caréné sur éclats ou petits blocs. Ces indices sont, en l'absence de remontage, l'existence d'une vingtaine de petites tablettes d'avivage, souvent réfléchies, dont on retrouve des négatifs compatibles sur quelques grattoirs carénés et burins carénés. De même, j'ai retrouvé quelques petits "éclats fronto-latéraux" (Tixier, Inizan, 1981 ; Lucas, *op. cit.*) détachés dans l'intention probable de restructurer le plan de débitage lamellaire. Enfin, et je n'ai malheureusement pas retrouvé ces pièces, M. Perpère (1973, p. 704) signale la présence de 8 lamelles Dufour dans une "lentille corrézienne" (Pradel, 1965b) incluse dans la couche *E inférieure*. Seule une grande lamelle à retouche latérale courte abrupte et inverse, pouvant faire penser à une très grande lamelle Dufour, a été retrouvée.

Ainsi, dans l'objectif de documenter au mieux l'utilisation des différents silex par les Aurignaciens de la couche *E inférieure*, je pense pouvoir considérer certains éléments carénés (grattoirs et burins) comme des nucléus à lamelles, les retirant ainsi, au cas par cas, de l'outillage. D'autres resteront ubiquistes, certains grattoirs carénés en bout de lame par exemple.

De fait, l'outillage de la couche *E inférieure* comprend 421 outils, dont 275 sur lame, souvent de grandes dimensions (plus de 100 mm à parfois 180 mm), et 145 outils sur éclats.

L'outillage comprend des grattoirs distaux et/ou proximaux sur lame souvent retouché (n = 140), des grattoirs à museau (n = 39) et de nombreux fragments de lames à retouche latérale courte (n = 62). Les lames étranglées, généralement sur un seul côté, sont fréquentes (n = 86). Les burins sur lame sont relativement moins nombreux (n = 66). Les grattoirs / burins sont exceptionnels (n = 5).

L'outillage sur éclat est généralement assez massif. Il s'agit très essentiellement de grattoirs épais et larges, parfois carénés (n = 131), et d'éclats à retouche courte et abrupte localisée (n = 25).

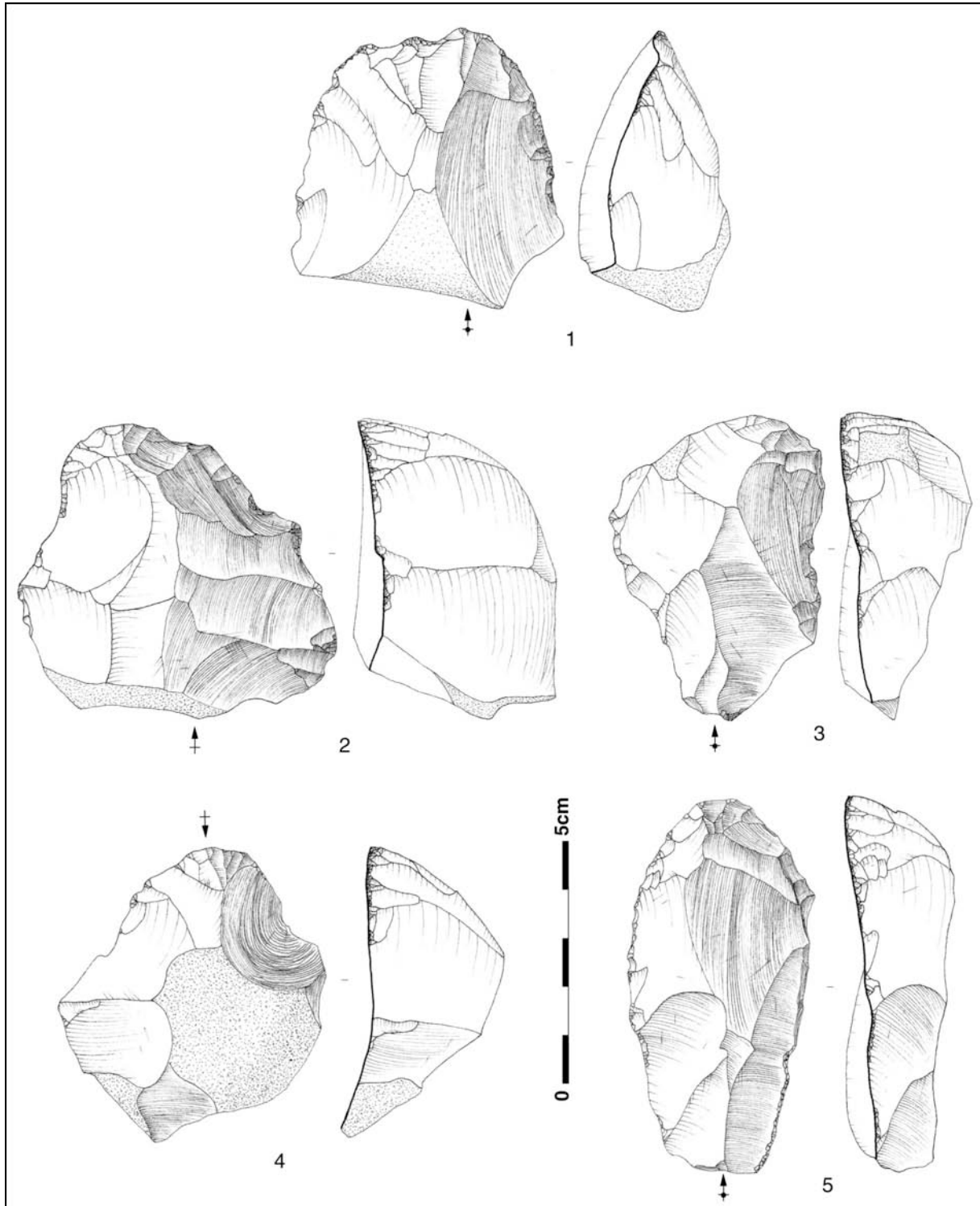


Figure n°105 : Grattoirs carénés et/ou nucléés à lamelles, Couche E inférieure, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

L'utilisation des matériaux et la sélection des supports :

L'outillage de la couche *E inférieure* est réalisé sur pratiquement toutes les matières premières introduites sur le site. En revanche, certains silex exogènes sont uniquement présents sous forme de petits éléments bruts (fig. 106).

Les supports sélectionnés sont majoritairement des lames de grandes dimensions souvent corticales, quelques lames courtes et des éclats épais débités au percuteur dur. Une grande lamelle à retouche latérale inverse (61 mm) représente le seul exemple de lamelle retouchée.

Les grattoirs sont donc les outils les plus fréquents ($n = 310$; 73,3 % de l'outillage) et sont relativement diversifiés. Dans ce groupe, les grattoirs distaux et/ou proximaux sur lame (retouchée ou non) sont les plus nombreux ($n = 140$; 33,1 %). Ils sont plus souvent réalisés sur des lames corticales en silex du Turonien supérieur que sur les silex locaux. Cette observation est d'ailleurs valable pour l'ensemble de l'outillage sur lame, plus fréquemment supporté par les différents silex du Turonien supérieur que par le silex des Cottés.

Les grattoirs à museau sont relativement bien représentés ($n = 39$; 9,2 %). Exclusivement réalisés sur lames, ces outils sont pratiquement tous en silex du Turonien supérieur ($n = 35$), les autres étant sur silex des Cottés. Le cas est similaire pour les grattoirs doubles, moins nombreux ($n = 20$) et tous sur lames (17 en silex du Turonien supérieur).

Les grattoirs sur éclats ($n = 131$) sont très généralement massifs et corticaux. Il s'agit surtout de grattoirs carénés à front nettement abrupt, plus souvent réalisés sur le silex des Cottés ($n = 89$), quelques fois sur les silex tertiaires locaux ($n = 13$), que sur les silex du Turonien supérieur ($n = 31$) et du Jurassique ($n = 9$).

Les lames étranglées sont nombreuses, toujours massives et fragmentaires ($n = 88$) et généralement retouchées sur un seul côté ($n = 86$). Elles sont préférentiellement réalisées sur les silex du Turonien supérieur ($n = 64 + 2$ en silex exogène de Larcy), peu sur les silex locaux ($n = 12$ en silex des Cottés) et très rarement en silex oolithique des vallées de la Gartempe et de l'Anglin ($n = 3$) que l'on rencontre pourtant ponctuellement en gros volumes.

Les lames retouchées sont nombreuses ($n = 62$), toujours à l'état de fragment. La retouche est généralement continue (autant que des fragments permettent de l'estimer) et concerne presque toujours les deux bords de la lame. La domination des silex du Turonien supérieur ($n = 37$) par rapport aux silex locaux ($n = 18$) est un peu moins nette que pour les lames étranglées, peut-être en raison de la sélection de quelques lames courtes dont la production est moins exigeante en termes de qualité de silex.

Les burins sont relativement moins fréquents ($n = 66$) que les grattoirs, moins souvent sur lame aussi. Ils sont un peu plus souvent fabriqués sur les silex locaux ($n = 36$) que sur les silex du Turonien supérieur ($n = 26$).

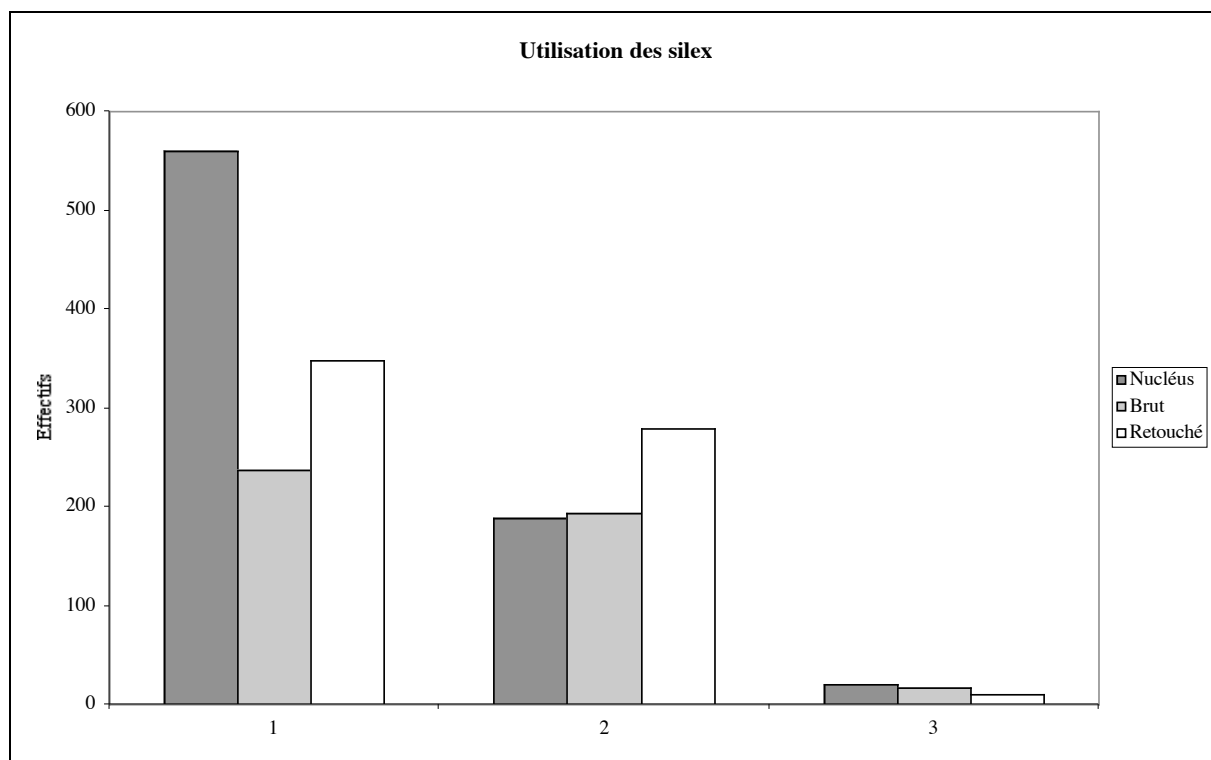
Les plus fréquents sont les burins d'angle sur cassure ($n = 51$). Ils sont volontiers en silex du Turonien supérieur ($n = 21$), probablement en raison de l'utilisation fréquente de fragments de lames comme support. Un est en silex bathonien de Chasseneuil (Indre).

Le reste ($n = 15$) est représenté par quelques burins plus ou moins massifs, souvent multiples, sur des éclats corticaux. Ils sont plutôt en silex des Cottés ($n = 11$).

Les outils composites sont rares ($n = 5$). Il s'agit de grattoirs-burins sur lames (nombre qui peut être très sous-estimé en raison du taux de fragmentation important de l'outillage sur lame). Trois sont en silex du Turonien supérieur et deux en silex des Cottés.

J'ai aussi dénombré quatre denticulés sur éclats en silex des Cottés, un en silex versicolore du Turonien supérieur, une petite pièce esquillée dans ce même type de silex et un possible briquet (grattoir avec une nette usure polie et piquetée), toujours en silex versicolore.

Enfin, une seule grande lamelle à dos droit, marginal et inverse a été retrouvée (61 x 13 x 5 mm). Pratiquement entière (il manque 5 à 7 mm de l'extrémité distale), elle est en silex des Cottés. La lamelle-support comporte deux négatifs lamellaires principaux de même direction. Le talon est lisse à corniche abrasée.



*Figure n°106 : Utilisation des silex, couche E inférieure,
Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
Légende : 1 : silex locaux ; 2 : silex voisins ; 3 : silex exogènes.*

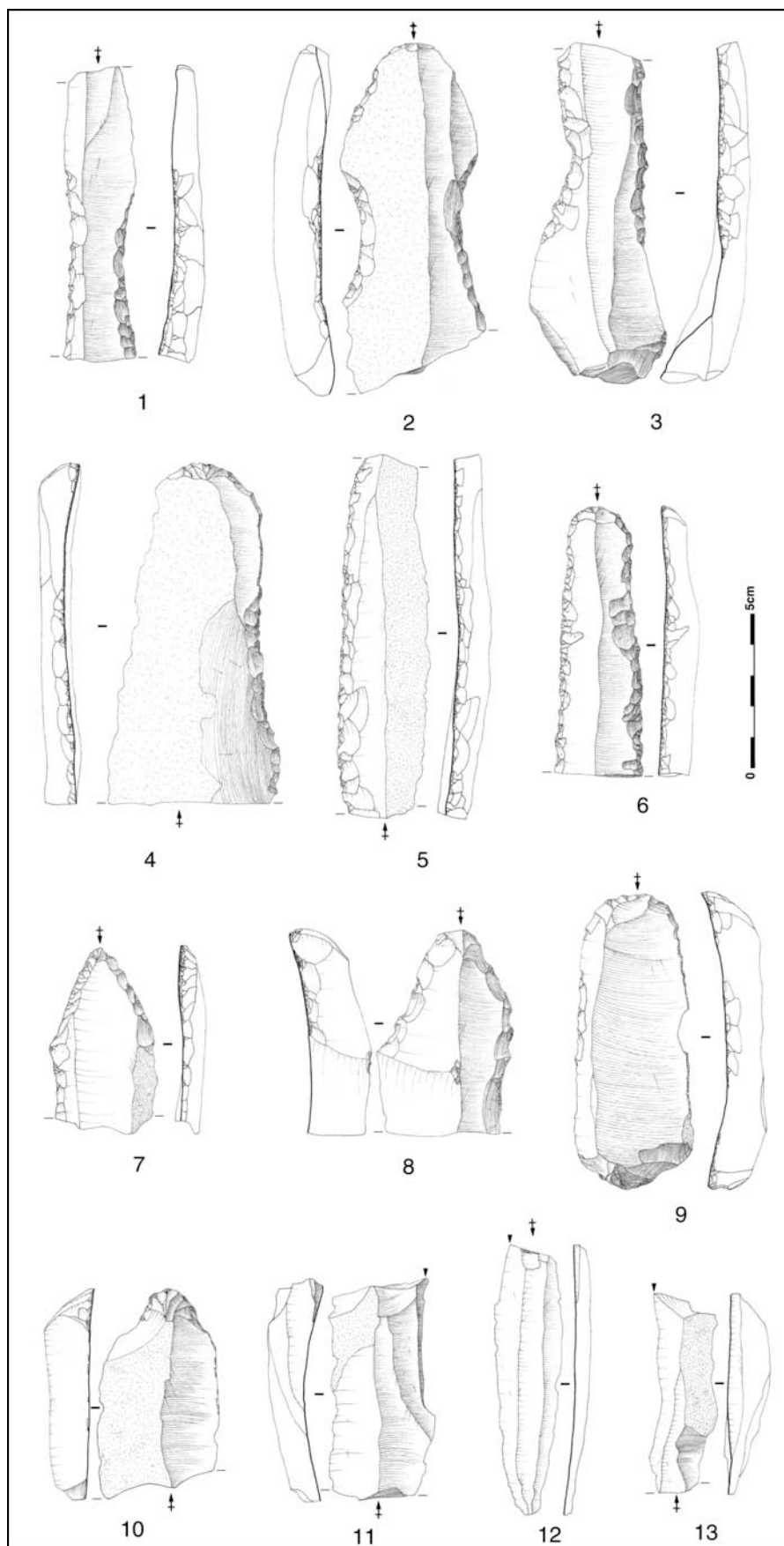


Figure n°107 : Outillage sur lames, couche E inférieure,
Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

D'une façon générale, l'outillage est très essentiellement réalisé à partir des silex disponibles localement (silex des Cottés surtout) et des silex voisins (fig. 106). Parmi ces derniers, les silex du Turonien supérieur, accessibles dès une dizaine de kilomètres vers le Nord, sont nettement privilégiés, aux détriments des silex du Jurassique affleurant pourtant à des distances comparables vers le Sud. Les outils en silex exogènes, importés depuis des gîtes parfois distants de plus de 50 kilomètres, sont rares et plutôt sur éclats que sur lames.

Il faut noter l'utilisation majoritaire des silex du Turonien supérieur pour supporter l'outillage sur lames, mais cette sélection correspond plus à une contrainte qu'à un véritable choix technique. En effet, le silex des Cottés, dont je rappelle que les gîtes sont actuellement inconnus, semble plutôt se présenter en plaquettes de moins de 120 mm de longueur et de 50 à 80 mm d'épaisseur. En outre, il est souvent diaclasé et comporte quelques lacunes. Face à cela, les silex du Turonien supérieur sont plus souvent de bonne qualité et, surtout, se présentent notamment en grandes dalles régulières facilement accessibles et propices à la fabrication de lames (dont certaines ont pu atteindre les 200 mm).

Ceci est moins vrai pour l'outillage sur lames courtes (et sur lamelles ?), beaucoup moins fréquent cependant, dont le débitage s'est contenté des silex localement disponibles.

Ainsi, les besoins en outillage souvent massifs sur lames de grandes dimensions a nécessité l'exploitation probablement assidue de gîtes éloignés d'au moins une dizaine de kilomètres, les silex localement disponibles ne pouvant répondre à cet objectif. En s'installant dans la grotte des Cottés, les Aurignaciens avaient donc une autre préoccupation que l'accès immédiat aux gîtes de silex.

Le débitage :

Les objectifs du débitage de la couche E inférieure sont, au regard des produits retouchés, de trois ordres : des grandes lames, des lames courtes et des éclats épais. Il faut y ajouter une production lamellaire. Ces productions, autant que l'on puisse en juger en l'absence de remontage, semblent assez indépendantes.

Les nucléus retrouvés dans cette couche sont exceptionnellement nombreux (n = 543), mais ne correspondent pas à tous les supports présents sur le site. Ainsi, nous n'avons pas de nucléus à grandes lames, les nucléus à lames récoltés (n = 237) étant toujours de petites dimensions (moins de 80 mm). Les nucléus à lamelles sont globalement aussi fréquents (n = 298). Enfin, on compte quelques petits nucléus à éclats (n = 6).

Les produits bruts sont évidemment trop peu nombreux (n = 446) par rapport au nombre important de nucléus. Il s'agit surtout d'éclats d'aménagement et d'entretien des nucléus (n = 238, dont 21 tablettes), de fragments de grandes lames souvent corticales (n = 77, dont 10 lames à crête), de lames courtes (n = 100, dont 10 lames courtes à crête). Enfin, on compte 54 lamelles (dont deux lamelles à crête).

Les nucléus à lames courtes :

Ils représentent, avec les nucléus à lamelles, l'essentiel des nucléus observés, soient 237 pièces issues du groupe "rabots" (Perpère, 1973). Ils ont pour caractères communs (fig. 108, n°7 à 9) :

- d'être préférentiellement aménagés sur un éclat, quelques fois sur une plaquette ou un gélifract. L'éclat sélectionné est épais, présente un large talon lisse et toujours un pan abrupt naturel ou cortical.

- Présence d'un seul plan de frappe toujours matérialisé par le retrait d'au moins une tablette très souvent réfléchi.
- La corniche est soigneusement abrasée.
- Le plan de débitage est situé dans la tranche du support, très souvent en position transversale oblique, et débord rarement sur la surface inférieure. Ils impliquent, au niveau de la mise en forme du nucléus, le recours ponctuel à une crête à un seul versant préparé.
- Le front de débitage est étroit et finalement assez plan.
- Les négatifs d'enlèvements perpendiculaires à l'axe du débitage laminaire, antérieurs aux négatifs de lames, sont rares et toujours sur la face inférieure.
- Les restructurations des convexités distales du plan de débitage sont exceptionnelles et se font par l'ouverture d'un plan de frappe opposé et le retrait de courts éclats.
- Les nucléus sont très souvent abandonnés sur d'importants réfléchissements ou lorsque le dernier négatif de lames n'excède pas les 60 mm.

Au regard des derniers négatifs laminaires, ces nucléus ont livré des lames assez courtes (de 60 à 85 mm), de largeur variable (de 9 à 20 mm) et dont le profil est légèrement courbe.

Les nucléus à lamelles :

Les nucléus à lamelles sont assez comparables, sur un plan technique, aux nucléus à lames courtes, mais ne semblent pas résulter dans l'immense majorité des cas de la réduction de ces derniers. Leurs caractères techniques sont (fig. 108, n° 1 à 6) :

- d'être débités aux dépens d'un éclat épais, parfois cortical, ou d'un petit bloc.
- Le plan de frappe est toujours unique, exploitant très souvent une surface lisse du support (un pan naturel ou un large négatif). La présence d'une tablette est rare.
- La corniche est généralement abrasée.
- Le plan de débitage est situé dans l'épaisseur du support.
- Le front de débitage est généralement assez large et convexe.
- Les négatifs perpendiculaires, révélant une mise en forme d'une crête, sont exceptionnels.
- La restructuration des convexités distales du plan de débitage est inexistante, certainement en raison du risque de réduction de la longueur de ce plan.
- Le débitage est généralement abandonné sur un ou plusieurs réfléchissements ou lorsque les derniers produits lamellaires n'excèdent pas les 35 mm.

Ces nucléus à lamelles, d'aspect caréné, ont livré des produits n'excédant pas les 45 à 50 mm de longueur pour 6 à 10 mm de largeur. Les derniers négatifs lamellaires observés ont un profil généralement plan à peu courbe.

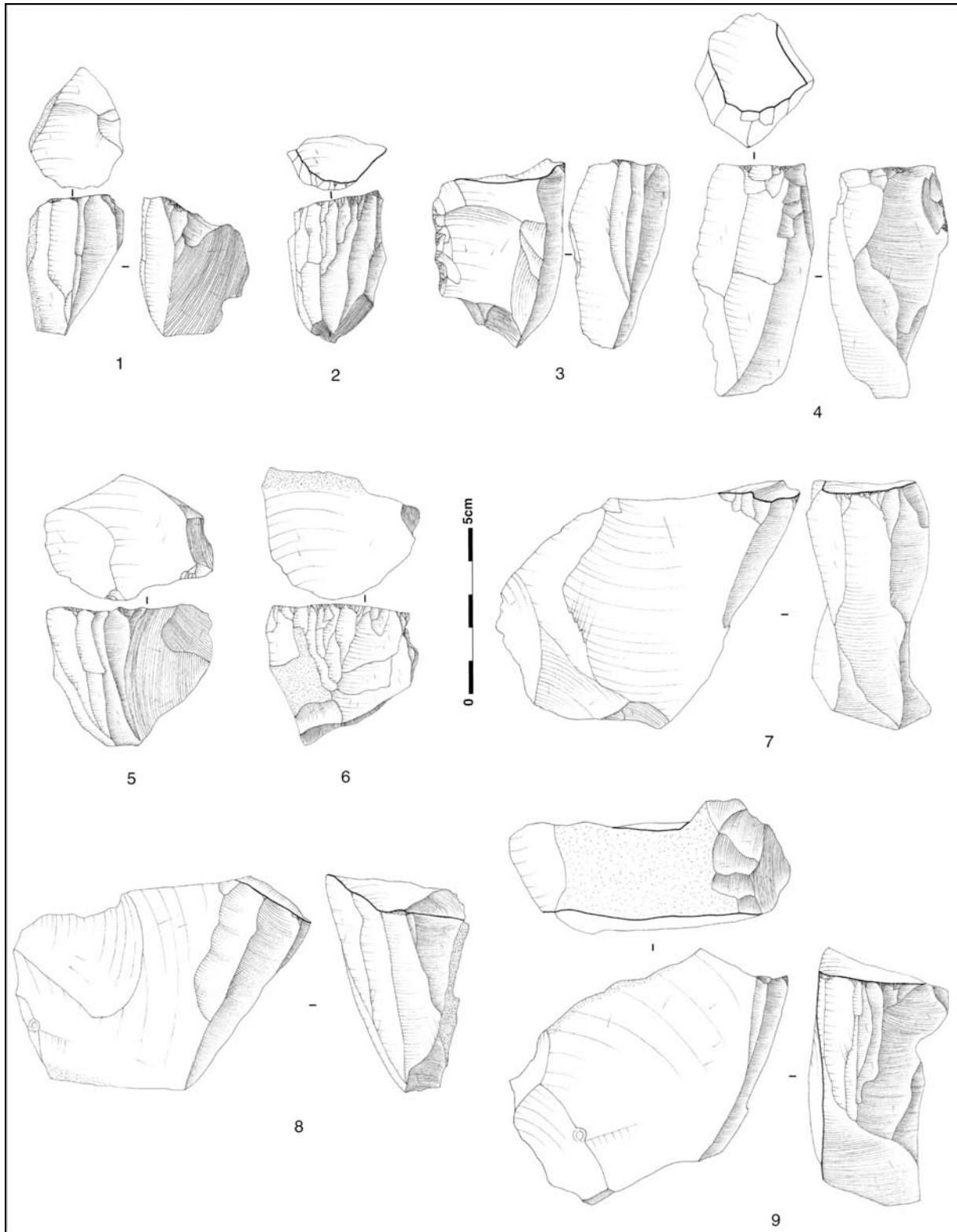


Figure n°108 : nucléus à lamelles (n°1 à 6) et à lames courtes (n° 7 à 9),
Couche E inférieure, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Les nucléus à éclats :

Ces nucléus sont très peu nombreux ($n = 6$) et de petites dimensions (moins de 65 mm). Ils sont généralement supportés par un ancien nucléus à lames courtes ou, dans deux cas, sur un support indéterminé.

L'organisation des enlèvements, détachés au percuteur dur, est assez opportuniste (le long de nervures propices). En outre, ces négatifs sont très souvent nettement réfléchis.

Les produits ainsi obtenus sont donc de petites dimensions (moins de 50 mm), souvent assez courts et larges, réfléchis et rarement corticaux. Les talons sont lisses et n'ont pas de préparation particulière.

Le débitage de petits éclats au percuteur dur repris sur d'anciens nucléus à lames est fréquent dans les industries paléolithiques, mais reste ambigu quant à ses objectifs réels, d'autant que je n'ai pas observé ici de tels supports parmi les pièces retouchées.

Pour autant, la question de l'existence d'un débitage "plus organisé" d'éclats est légitime car la majorité des nucléus à lames courtes et à lamelles sont justement installés sur des éclats épais et peu corticaux.

Les lames :

Comme déjà signalé plus haut, j'ai isolé deux principaux types de lames manifestement issues de modes de débitage différents. Il existe, d'une part, des grandes lames parfois très larges et, d'autre part, des lames courtes à trapues. Les premières, toujours à l'état de fragment, sont un peu moins nombreuses ($n = 79$) que les secondes ($n = 98$) (les proportions s'inversent nettement si l'on compte les supports d'outils : 379 grandes lames et 181 lames courtes).

Les grandes lames sont donc toujours à l'état de fragment, mais quelques grands fragments retouchés indiquent que ces supports pouvaient atteindre jusqu'à 20 cm de longueur. J'en ai distingué trois types (fig. 107, n° 1 à 11) :

- Les lames à crête sont peu nombreuses ($n = 20$) et toujours très fragmentées. Elles sont presque toujours aménagées sur les deux versants et conservent peu de cortex. Trois exemplaires sont aménagés sur un seul versant à partir d'une surface naturelle lisse. Je n'ai pas observé de talon pour ces lames à crête.
- Les grandes lames corticales sont les plus nombreuses ($n = 51$; 252 avec les outils) et pratiquement toujours retouchées. Elles présentent donc une large plage corticale envahissant au moins une moitié de la surface supérieure. La partie non corticale comprend généralement des négatifs de lames de même direction ou, plus rarement, des négatifs d'éclats de direction perpendiculaire indiquant une mise en forme du nucléus par le biais d'une crête. Ces lames sont généralement régulières mais ont des largeurs assez variables (de 18 à 55 mm). Les quelques talons observés sont lisses à corniche abrasée et, dans un cas, un éperon a été dégagé. La percussion directe tendre est systématique. Enfin, et autant que certains fragments permettent de l'estimer, ces grandes lames ont un profil quelque peu courbe.
- Les grandes lames non corticales sont, du point de vue des dimensions, comparables aux lames corticales. Un peu moins larges, même si certaines dépassent les 40 mm, et parfois aussi épaisses (entre 8 et 13 mm), leurs longueurs sont plus difficiles à estimer en raison de leur important taux de fragmentation. Certaines pouvaient probablement mesurer 170 ou 180 mm de long. Les talons observés sont souvent lisses à corniche abrasée, plus rarement en éperon. Les négatifs d'enlèvements

antérieurs sont généralement laminaires et de même direction, parfois perpendiculaires (vestiges de crête) et rarement de direction opposée (entretien des convexités distales).

Enfin, je rappellerai que ces grandes lames sont très majoritairement obtenues dans des silex du Turonien supérieur, les exemplaires en silex des Cottés étant peu corticaux et toujours plus étroits. De même, je retiendrai que ces lames présentent rarement un réfléchissement distal (n = 12).

Les lames courtes sont plus volontiers complètes (n = 51 entières et presque entières sur 98) et, à l'exception de leurs dimensions, sont techniquement assez variables. L'une de leurs caractéristiques communes est d'être exceptionnellement corticales, le cortex occupant dans tous les cas une surface réduite. J'en ai isolé quatre types :

- Les lames courtes à crête sont rares et toujours fragmentaires. Les exemplaires observés (deux courts fragments méiaux) sont aménagés sur un seul versant à partir d'une surface lisse déterminée par un négatif d'enlèvement appartenant au support. L'aménagement est court.
- Les lames courtes à "pan revers" (différentes de celles décrites dans Le Mignot, 2000 et dans Klaric et *al.*, 2002) sont elles aussi relativement peu nombreuses (n = 19) mais confirment leur débitage aux dépens d'un éclat dont la surface inférieure est justement visible sur le pan revers distal. En outre, leur profil est assez torse dans leur tiers distal. Les sept talons observés sont lisses à corniche abrasée.
- Les lames courtes régulières sont les plus nombreuses (n = 46). Peu ou pas torsées, elles comportent généralement une seule nervure centrale régulière, plus rarement deux. Les négatifs laminaires déterminant cette nervure centrale sont très généralement de même direction (deux cas de direction opposée). Les talons sont toujours lisses à corniche abrasée.
- Les lames courtes irrégulières sont relativement fréquentes (n = 23). Leur irrégularité tient surtout à leur largeur (large en partie distale et étroite en partie distale) leur donnant un aspect trapu. Ces lames, presque toujours cassées, sont aussi plus courtes. Sur un plan technique, elles sont semblables aux lames régulières.
- Enfin, signalons la présence de 10 fragments de lames courtes comportant un net réfléchissement distal.

Rappelons que ces lames courtes sont fréquemment obtenues à partir du silex local des Cottés. Certaines lames courtes régulières sont retouchées (fig. 107, n°12).

Les éclats :

Les éclats bruts de la couche E inférieure sont finalement peu nombreux (n = 217) au regard du nombre important de nucléus. De même, leurs dimensions sont plutôt modestes par rapport à ce qu'on pourrait attendre, en termes de déchets de taille, d'une production de grandes lames. Parmi ces éclats bruts, j'ai isolé quelques pièces techniquement intéressantes :

- Les tablettes d'avivage sont relativement peu nombreuses (n = 21). De petites dimensions et rarement corticales (n = 4), elles comportent des négatifs de lames (rarement plus de 3 ou 4) uniquement sur la partie proximale donnant ainsi au talon un aspect facetté. Au moins un des bords latéraux est abrupt et lisse. Dans plus de la moitié des cas (n = 12), ces tablettes sont nettement réfléchies. Ces caractères

- techniques, associés au fait qu'elles sont majoritairement en silex des Cottés, les rendent compatibles avec l'entretien des plans de frappe des nucléus à lames courtes.
- Les éclats largement corticaux (n = 59) de dimensions assez variables. D'une façon générale, il s'agit d'éclats plutôt fins, à profil assez courbe et dont les parties corticales envahissent souvent plus de 50 % de la surface supérieure (souvent en position latérale ou distale). Les négatifs d'enlèvements antérieurs sont de même direction. Les talons sont toujours lisses, parfois soigneusement abrasés. Ces éclats correspondent volontiers à la mise en forme et de décorticage, probablement de nucléus à grandes lames.
 - Les éclats peu ou pas corticaux à un ou deux flans abrupts (n = 34) sont toujours d'assez grandes dimensions (95 mm maximum) et épais (de 25 à 55 mm). Le cortex est rare et toujours localisé sur le flan abrupt. Le talon est toujours épais, avec un angle de chasse assez fermé (de l'ordre de 60 / 70°) et lisse avec un net point de percussion dénotant l'utilisation d'un percuteur dur. La surface supérieure comporte peu de négatifs d'enlèvements antérieurs, souvent de même direction ou de direction sub-perpendiculaire. Ces éclats, souvent en silex marron des Cottés, correspondent aux supports sélectionnés par les Aurignaciens pour le débitage de lames courtes et de certaines lamelles.
 - Les éclats fronto-latéraux sont peu nombreux (n = 9) et de petites dimensions (moins de 25 mm de longueur morphologique). De forme générale triangulaire, ils ne sont jamais corticaux et comportent sur la face supérieure des négatifs lamellaires sub-parallèles. Le talon est lisse et épais. La percussion est dure. Ces éclats assez caractéristiques, même si on sait qu'ils ne sont pas exclusifs à l'Aurignacien (Le Brun-Ricalens, Brou, 2003), proviennent de fronts de "grattoirs carénés" et ont pour effet de créer, en vue sommitale, un épaulement de ce front. D'un point de vue technique, dans l'hypothèse où ces "grattoirs carénés" ont effectivement pour fonction d'obtenir des lamelles, ces éclats participent à l'entretien du ceintrage du plan de débitage des nucléus à lamelles.
 - Le reste des éclats (n = 115) est constitué de fragments plus ou moins importants et, dans tous les cas, difficiles à rapprocher d'une production particulière.

Du point de vue de ma problématique, je retiendrai de la présence de ces différents éclats la possibilité qu'une partie du débitage des lames courtes (et peut-être des lamelles) se soit déroulée sur le site.

De même, la présence d'éclats à flan abrupt, supports privilégiés du débitage de lames courtes, ne résultant pas *a priori* (des remontages seraient nécessaires) des autres modes de débitage (grandes lames notamment), légitime l'hypothèse de l'existence d'un débitage d'éclats spécifiquement destinés à ce mode de production.

Les modalités du débitage :

Les différents restes lithiques de la couche E inférieure documentent la coexistence de quatre modes de production de supports différents : des grandes lames, des lames courtes, des lamelles et des éclats à flan. Ces productions n'ont pas les mêmes contraintes techniques, notamment en termes de sélection des matières premières, et n'ont probablement pas toutes eu lieu sur les sites.

Le débitage de grandes lames :

Le débitage de grandes lames n'est représenté dans la couche E inférieure pratiquement que par des lames accompagnées quelques éclats plus ou moins corticaux correspondant à l'aménagement des nucléus à lames. Les lames sont très souvent retouchées. Les modalités précises du débitage sont donc assez difficiles à restituer.

Étant données les dimensions importantes de certaines lames (150 à 200 mm de longueur) et la nature et la morphologie des parties corticales, on imagine assez aisément les volumes de départ : des dalles et de gros rognons ovoïdes réguliers de 25 à 30 cm très essentiellement prélevés sur les gîtes sub-autochtones de silex du Turonien supérieur de la vallée de la Creuse.

La première mise en forme, aboutissant à la production de larges éclats corticaux, n'est documentée dans la couche E que par quelques éclats. Cette mise en forme paraît assez sommaire et se limiter à l'ouverture d'un plan de frappe et l'aménagement d'une seule crête préparée sur les deux versants. L'opération est partiellement réalisée au percuteur tendre.

Le débitage laminaire est initié par le retrait d'une lame à crête, élément rare dans la couche E inférieure. Le débitage se poursuit par le retrait de lames sous-crête puis de lames centrales généralement régulières et étroites. Le plan de débitage a une nette tendance à envahir les flancs du nucléus, produisant ainsi bon nombre de lames à un versant cortical. De même, le retrait de ces lames participe à l'entretien du cintrage du plan de débitage.

Le plan de frappe, généralement lisse, fait parfois l'objet d'un aménagement en éperon. La corniche est toujours soigneusement abrasée. Des tablettes d'avivage total du plan de frappe doivent être retirées à un moment donné, mais il n'en existe aucun témoignage dans la couche E inférieure.

L'entretien des convexités distales du plan de frappe se fait par l'ouverture d'un plan de frappe opposé ou, dans un cas, par l'aménagement d'une néo-crête partielle distale. Ces modalités d'entretien ne sont pas clairement documentées dans la couche E inférieure.

Les nucléus sont probablement abandonnés sur un accident de taille ou lorsque les dernières lames produites paraissent trop courtes (de l'ordre d'une dizaine de centimètres), mais aucun nucléus n'a été retrouvé dans la couche *E inférieure* permettant de valider cette idée.

Au regard de sa représentation technologique (presque exclusivement des produits de plein débitage et des supports retouchés), ce débitage de grandes lames n'a manifestement pas eu lieu dans la couche E inférieure, du moins pas à l'endroit du sondage de L. Pradel.

En outre, les affleurements locaux de silex ne fournissent pas de rognons aptes à une telle production, en tout cas bien trop rarement pour asseoir une production qui, *in fine*, supportera l'essentiel de l'outillage. Ce type de silicifications se rencontre effectivement au plus près sur les gîtes de silex du Turonien supérieur, à au moins une dizaine de kilomètres au Nord de la grotte des Cottés. Ceci explique en partie la nette préférence pour ces silex de bonne qualité et facilement accessibles pour produire des grandes lames.

Mais si seuls les produits finis sont introduits sur le site, accompagnés de quelques éclats plus ou moins corticaux destinés à éventuellement être retouchés, il faut envisager l'existence d'un lieu de débitage extérieur à la zone sondée par L. Pradel. Ces aires de taille, peut-être situées directement sur les gîtes de silex exploités et que l'on imagine assez similaires à ce qui est connu dans le Bassin Aquitain notamment à proximité d'importants gîtes de silex du Bergeracois (Boëda et *al.*, 1996 ; Airvaux et *al.*, 2003...), sont actuellement inconnues dans le Sud-Ouest du Bassin Parisien.

Le débitage de lames courtes et des éclats à flanc :

Le débitage de lames courtes est moins exigeant sur un plan technique et s'est bien accommodé des silex localement disponibles, principalement du silex marron des Cottés.

A l'exception de la production des éclats à flanc abrupt, supports privilégiés de ce débitage laminaire, les lames courtes ont principalement été débitées sur le site.

Les supports sélectionnés sont donc très principalement des éclats épais présentant un flanc abrupt généralement lisse, rarement cortical.

La mise en forme du nucléus est sommaire, le flanc lisse de l'éclat-support faisant, dans un premier temps, office de plan de frappe. Le futur plan de débitage est très souvent installé de façon transversale, sur le bord distal du support. Ce bord est parfois régularisé par une retouche courte, souvent directe, à la façon d'une forte chute de burin. Dans certains cas, manifestement rares, l'aménagement est plus poussé et envahit la surface inférieure de l'éclat-support²⁰.

Le retrait de cette première lame d'initialisation ouvre le débitage de lames proprement dit. Une courte série de lames à profil assez plan est produite dans l'épaisseur distale du support, débordant parfois sur la face inférieure de ce dernier et occasionnant quelques lames à pan revers, parfois assez torsés.

Le plan de frappe unique est souvent entretenu par le retrait d'une courte tablette d'avivage souvent réfléchi.

L'entretien des convexités distales est rare et se fait par l'ouverture d'un plan de frappe opposé et le retrait de courts éclats. Bien souvent, le tailleur ne se donne pas cette peine, risquant de trop réduire la longueur des lames suivantes. Le nucléus est alors abandonné.

L'objectif principal de ce débitage est d'obtenir des lames courtes et régulières dont certaines sont retouchées par un dos court abrupt et inverse (un seul exemplaire observé dans la "lentille corrézienne" incluse dans la couche *E inférieure*) ou utilisées comme supports de grattoirs à front étroit ou, lorsqu'elles sont cassées, comme burins.

La représentation technologique de ce débitage, malgré la sélection importante dont souffre cette série, permet de penser qu'il a principalement été exécuté sur le site à partir d'éclats en silex locaux. En effet, la présence de quelques petites tablettes d'avivage (dont on voit assez mal pourquoi elles auraient été apportées dans le site, d'autant qu'aucune n'est retouchée), de lames réfléchies et de nucléus semble l'indiquer. Restent les éclats-supports, épais à flanc lisse ou cortical, dont la production n'est pas clairement attestée dans la couche E inférieure mais qui, au regard des silex principalement sélectionnés, ont des chances d'avoir été débités dans les environs proches de la grotte.

Le débitage de lamelles :

Le débitage de lamelles dans la couche *E inférieure* est assez délicat à documenter, d'autant qu'aucune lamelle n'a été observée. Pour autant, 8 lamelles Dufour ont anciennement été répertoriées dans la "lentille corrézienne" incluse dans la couche E inférieure indiquant que certains supports lamellaires ont effectivement été transformés en outils. Malheureusement, je n'ai pas retrouvé ces outils dans la collection de L. Pradel.

²⁰ : Je ne suis pas en mesure de généraliser l'observation, mais un éclat résultant de cette mise en forme semble indiquer que cette option est utilisée lorsque que l'éclat-support sélectionné comporte un puissant réfléchissement formant un abrupt distal. L'exploitation laminaire d'un tel volume est en effet délicate et prendrait le risque de rapidement réfléchir sans une préparation préalable.

Les très nombreux éléments carénés, dont certains avaient d'ailleurs été classés comme "grattoirs nucléiformes" par M. Perpère (1973), indiquent que cette production s'est déroulée sur le site, du moins dans sa dernière phase.

Les volumes sélectionnés sont des éclats épais, parfois des gélifracts épais ou en galette ou des petits blocs diaclasiques.

Quelques nucléus portent les vestiges de négatifs d'éclats de mise en forme du nucléus, perpendiculaires à l'axe du plan de débitage. Le recours à des crêtes pour initier de débitage lamellaire constitue donc une option. Il est aussi très possible que les supports aient été sélectionnés en fonction de l'existence de nervures propices au débitage sans mise en forme préalable.

Le plan de frappe, très souvent unique, est parfois entretenu par le retrait de minces tablettes d'avivage. Un second, voir un troisième plan de frappe peut être ouvert à la suite de l'abandon du précédent plan, à la faveur d'une nervure propice.

L'entretien du cintrage de certains plans de débitage se fait par le retrait au percuteur dur "d'éclats de recintringe fronto-latéraux" à partir du plan de frappe lamellaire. Cette opération intervient aussi pour tenter de réparer un accident de débitage.

L'abandon du nucléus intervient majoritairement sur plusieurs accidents de taille successifs.

Le grand nombre de nucléus retrouvé dans cette couche laisse penser, d'une part, que le débitage a eu lieu sur le site et, d'autre part, présager de l'importance relative de la production de lamelles au sein de cet ensemble lithique de l'Aurignacien ancien.

2-5-1-2 : L'industrie lithique de la couche *E supérieure* :

La série lithique de la couche *E supérieure* est beaucoup moins riche que celle de la couche *E inférieure* et comprend seulement 220 pièces (dont 175 étudiées par M. Perpère, 1973). Cette relative pauvreté s'explique peut-être par le caractère lenticulaire du niveau *E supérieur*, principalement formé de "*foyers noirs disséminés*" (Pradel, 1961, p. 256).

Cette dernière information n'est pas confirmée par l'étude des états de surface : un seul silex brûlé a été dénombré. Par ailleurs, les pièces sont globalement émoussés. Quelques objets portent une légère patine.

D'un point de vue typo-technologique, la série de la couche *E supérieure* est très comparable à celle de la couche *E inférieure*, en moins riche. L'outillage est toujours essentiellement supporté par des lames et comprend des lames étranglées, des lames à retouche latérale, des grattoirs en bout de lames, de rares grattoirs à museau, quelques burins et un seul outil composite (un grattoir-burin). Les outils sur éclats sont peu nombreux : surtout des éclats à retouche courte plus ou moins localisée. Enfin, la présence de nombreux éléments carénés et de "rabots" confirme l'importance du débitage laminaire et lamellaire dans cet Aurignacien ancien.

La spécificité de cette série, dont il est difficile d'assurer la représentativité, est d'utiliser principalement des silex du Turonien supérieur (64,1%), pourtant distants d'au moins une dizaine de kilomètres au Nord de la grotte des Cottés, aux détriments des silex locaux (25,9%).

L'approvisionnement en silex :

Les silex sélectionnés dans la couche *E supérieure* sont dans l'ensemble les mêmes que dans la couche *E inférieure*. Ainsi, on notera ici aussi la très faible utilisation des silex meulières (0,9 %) disponibles à moins d'un kilomètre de la grotte des Cottés au profit du silex marron des Cottés (25 %) qui, il est vrai, est souvent de meilleure qualité.

Les silex du Turonien supérieur sont les plus utilisés. Les affleurements de la vallée de la Creuse sont manifestement privilégiés avec, et c'est une spécificité de ce niveau, une relative importance accordée au silex de Coussay (19,1 %) qui, bien que systématiquement utilisé par les Aurignaciens du Poitou, reste habituellement plus discret. Les gîtes les plus proches sont situés au nord de la Roche-Posay, à une dizaine de kilomètres.

Le silex brun-cire classique du Turonien supérieur est aussi bien utilisé (14,5 %). Il provient probablement en grande partie des mêmes gîtes que les silex versicolores (28,6 %), même si certaines pièces particulièrement homogènes pourraient provenir des affleurements proches du Grand-Pressigny, à 25 kilomètres des Cottés.

Le silex de Confluent, comme à son habitude, reste très peu utilisé (1,8 %) malgré la relative proximité des gîtes allochtones d'Yzeures-sur-Creuse.

Enfin, il faut noter l'absence du silex à grain fin de Saint-Sauveur, utilisé dans la couche *E inférieure*.

Les silex jurassiques les plus proches, à une quinzaine de kilomètres en amont dans la vallée de la Gartempe, sont très peu exploités (1,4 %) alors que certains affleurements libèrent de très gros volumes de matière (silex oolithique de la Bénaize par exemple).

Les silex exogènes introduits dans la couche *E supérieure* proviennent au maximum d'une cinquantaine de kilomètres. Il s'agit du très beau silex zonné de Chasseneuil (1,8 %), du silex noir de Larcy (2,7 %) et du silex gris zonné de Civaux (1,8 %) pour le mieux représentés. On dénombre aussi une pièce en silex jaune du Turonien moyen de la vallée de la Claise.

Enfin, un très beau fragment de grattoir sur lame est taillé sur un silex gris uniforme homogène dont l'origine m'est inconnue²¹.

Il reste difficile de se faire une idée précise du territoire d'approvisionnement en silex de cette série numériquement faible et probablement assez peu représentative.

On notera cependant la moindre utilisation des silex locaux aux dépens des silex voisins, presque exclusivement récoltés sur les gîtes du Turonien supérieur, à au moins une dizaine de kilomètres vers le Nord. La fréquentation de la vallée de la Creuse et notamment des petits vallons de la rive gauche au nord de la Roche-Posay paraît importante. Dans le même temps, la vallée de la Claise est ponctuellement visitée, au moins jusqu'à 25 kilomètres des Cottés.

A cinquante kilomètres à l'Est, les affleurements de Chasseneuil sont fréquentés (directement ou indirectement ?). Il est d'ailleurs étonnant de ne pas trouver quelques pièces en silex bajociens et/ou bathoniens de l'est du Blanc, pourtant situé sur le même "axe de circulation".

Plus au sud-est, à une trentaine de kilomètres, les gîtes bajociens allochtones de la vallée de la Vienne, à Civaux, sont connus.

²¹ : Ce silex gris homogène a une structure évoquant une origine très probablement crétacée (très petits fragments de spicules, rares bryozoaires et débris coquillés). La présence de quelques quartz détritiques le rend compatible avec les silex du Turonien supérieur voisins mais dans une teinte très inhabituelle.

Le territoire ainsi déterminé a une ampleur maximum d'une trentaine de kilomètres, principalement orienté vers le Nord du site, avec une extension à cinquante kilomètres vers l'Est.

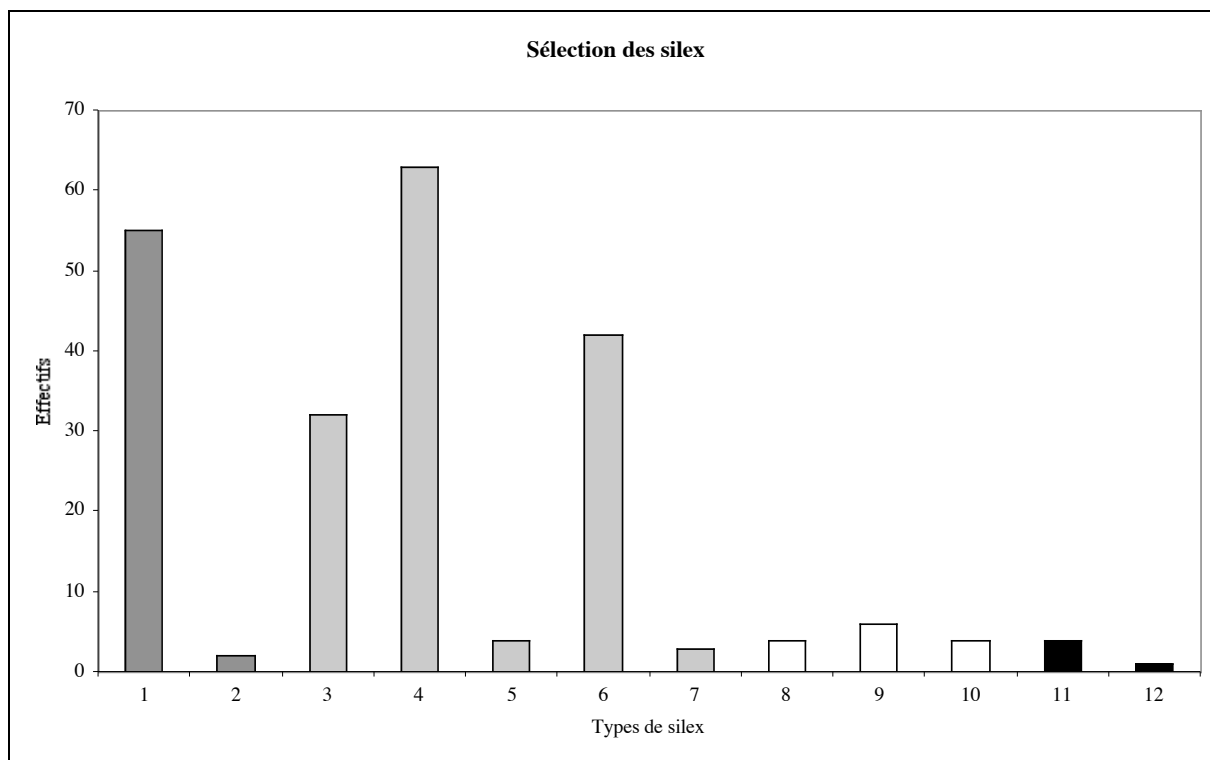


Figure n°109 : Sélection des silex, couche E supérieure,
Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Légende : 1 : silex des Cottés ; 2 : silex tertiaires ; 3 : silex brun-cire du Turonien supérieur ;
4 : silex versicolores du Turonien supérieur ; 5 : silex de Confluent ; 6 : silex de Coussay ;
7 : silex bajociens et/ou bathoniens de la Gartempe et de l'Anglin ; 8 : silex de Chasseneuil ;
9 : silex de Larcy ; 10 : silex bajocien de Civaux ; 11 : autres silex exogènes ;
12 : indéterminés.

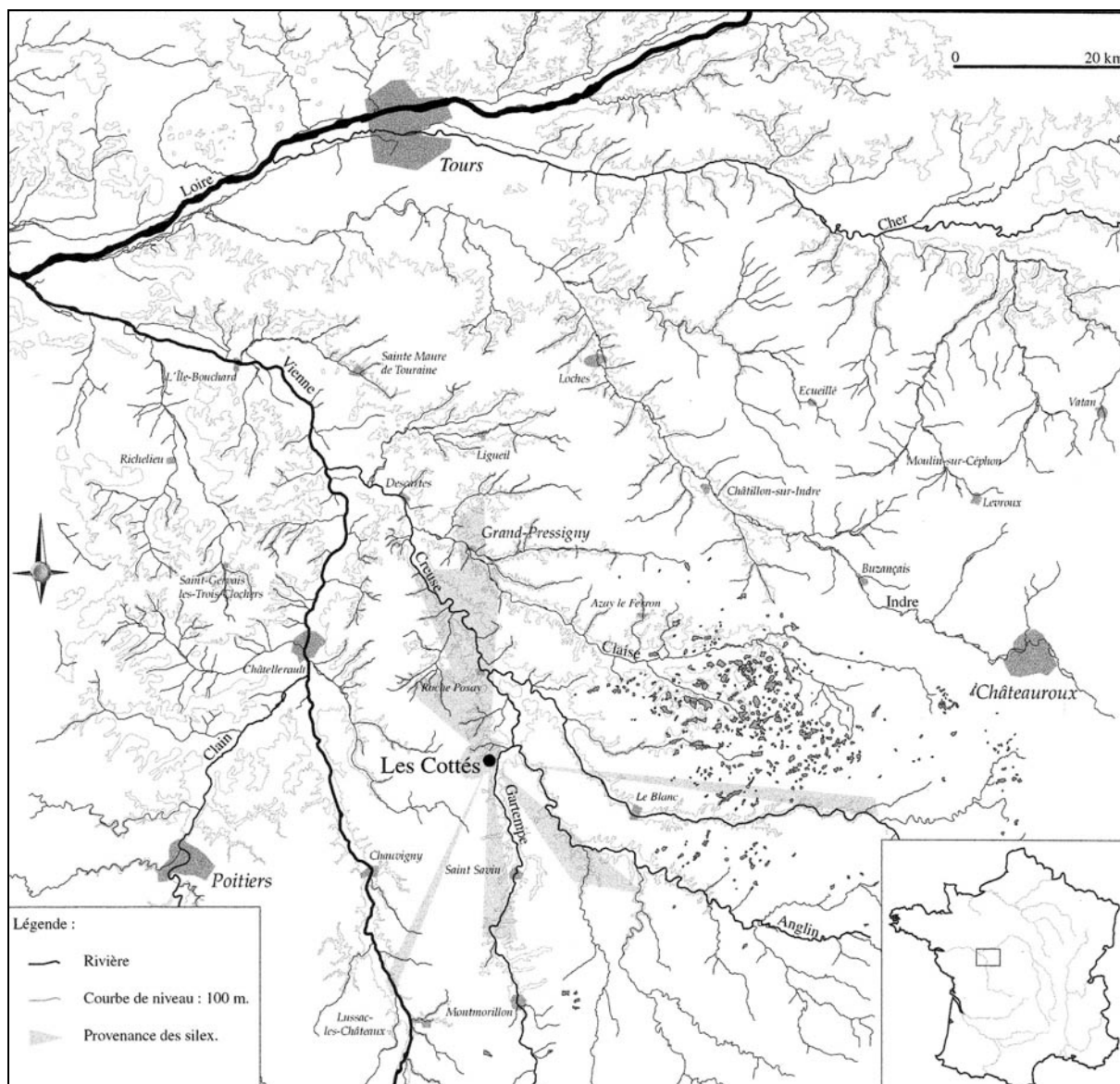


Figure n°110 : Territoire d'approvisionnement en silex, couche E supérieure, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

L'outillage :

L'outillage de la couche *E supérieure* est numériquement important (n = 96), eut égard au petit effectif de la série, et comprend essentiellement des outils sur lames. Les plus fréquents, toujours fragmentés, sont les grattoirs distaux ou proximaux (n = 54 dont 30 grattoirs sur lame retouchée, 19 grattoirs carénés et 5 grattoirs à museau). On dénombre aussi relativement beaucoup de fragments de lames retouchées (n = 17 dont 1 appointée en partie proximale : fig. n°112, n°4). Les lames étranglées sont peu nombreuses (n = 5), mais parfois de très grandes dimensions. Les burins sont relativement moins nombreux (n = 8). Enfin, les outils doubles sur lames sont, comme dans la couche sous-jacente, exceptionnels (1 grattoir / burin).

L'outillage sur éclats reste modestement représenté ($n = 7$) et comprend quelques éclats à retouche courte plus ou moins localisée. Signalons tout de suite que, comme dans la couche E inférieure, certains éclats sont plutôt réservés à la production de lames courtes et de lamelles.

Utilisation des matériaux et sélection des supports :

L'outillage de la couche E supérieur présente une sélection des silex quelque peu particulière dont je ne peux malheureusement, étant donné la nature de la série lithique, assurer la représentativité : d'un point de vue quantitatif, les silex voisins (surtout du Turonien supérieur) sont nettement plus utilisés pour supporter l'outillage que les silex locaux (fig. 111). Ceci peut notamment s'expliquer par le fait que l'outillage est très majoritairement sur lames, supports de grandes dimensions que les silex locaux ne permettent qu'exceptionnellement d'obtenir.

Les grattoirs sur lames sont donc les outils les plus représentés ($n = 54$; 56,2 % de l'outillage). Parmi ceux-ci, les grattoirs distaux ou proximaux sur lames retouchées sont les plus fréquents ($n = 30$). Ces grattoirs ont un front plus ou moins large, souvent convexe et régulier et sont très essentiellement supportés par des grandes lames en silex du Turonien supérieur ou, pour quelques exemplaires, en silex exogènes (3 en silex de Chasseneuil et 1 en silex de Civaux). Il est d'ailleurs notable qu'aucun n'est en silex local des Cottés. Les lames retouchées en grattoirs sont peu corticales, souvent de grandes dimensions (longueur estimée variant de 150 à 180 mm, parfois plus de 200 ?) et présentent un profil parfois assez courbe dans le dernier quart distal. Les négatifs de lames antérieures sont toujours de même direction.

Les grattoirs carénés sur lames sont, eux aussi, très souvent sur grandes lames en silex du Turonien supérieur. Le front est généralement large, nettement convexe et épais. Un seul exemplaire est réalisé sur une lame relativement étroite en silex des Cottés. Les lames supports sont toujours assez épaisses et plus souvent corticales. Les grattoirs à museau sont aménagés sur les mêmes types de supports, toujours corticaux.

Les lames retouchées, toujours fragmentaires et dont certaines pouvaient aussi être retouchées en grattoir aux extrémités, confirment l'utilisation de grands supports parfois corticaux en silex du Turonien supérieur. Les trois exemplaires en silex des Cottés sont plus étroits et probablement de plus petites dimensions (fig. 112, n°4).

Les lames étranglées sont relativement peu nombreuses mais toujours volumineuses, parfois même très volumineuses (fig. 112, n°1). À l'exception d'un petit fragment de lame à un pan naturel en silex des Cottés, elles sont toutes en silex du Turonien supérieur.

Les burins de la couche E supérieure sont peu nombreux ($n = 8$) en silex du Turonien supérieur, à l'exception d'un fragment en silex du Turonien moyen de la vallée de la Claise. Les lames sélectionnées sont de deux types : des grands fragments de lames comparables à celles utilisées pour supporter l'essentiel de l'outillage et des lames courtes et étroites. Le burin est aménagé à partir d'une cassure droite ou, dans trois cas sur lames courtes, à partir d'une troncature abrupte.

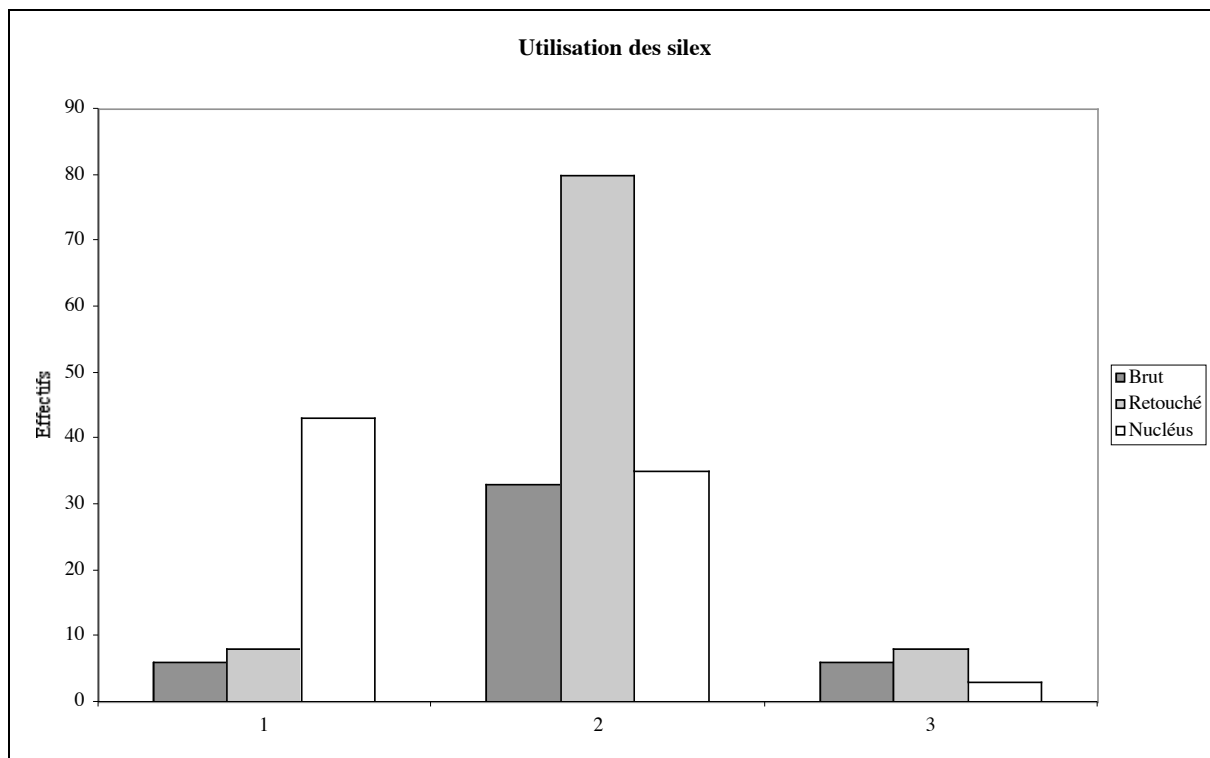


Figure n°111 : Utilisation des silex, couche E supérieure, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
 Légende : 1 : silex locaux ; 2 : silex voisins ; 3 : silex exogènes.

L'outillage sur éclat est relativement pauvre (n = 7) : 3 petits éclats non corticaux, dont un plus large que long, en silex des Cottés ont une retouche courte localisée sur un bord et 4 sont en silex du Turonien supérieur (dont un cortical).

Il faut enfin noter qu'aucune lamelle retouchée n'a été observée dans ce niveau E supérieur

L'outillage de la couche E supérieure est donc très comparable à celui de la couche E inférieure, tant sur un plan typologique que sur le plan de la sélection des matériaux et des supports. Des grandes lames sont prioritairement recherchées pour supporter l'outillage. Cet objectif a nécessité l'exploitation privilégiée de gîtes de silex du Turonien supérieur, situés à au moins une dizaine de kilomètres vers le Nord de la grotte des Cottés, le silex local ne permettant manifestement pas d'en produire suffisamment.

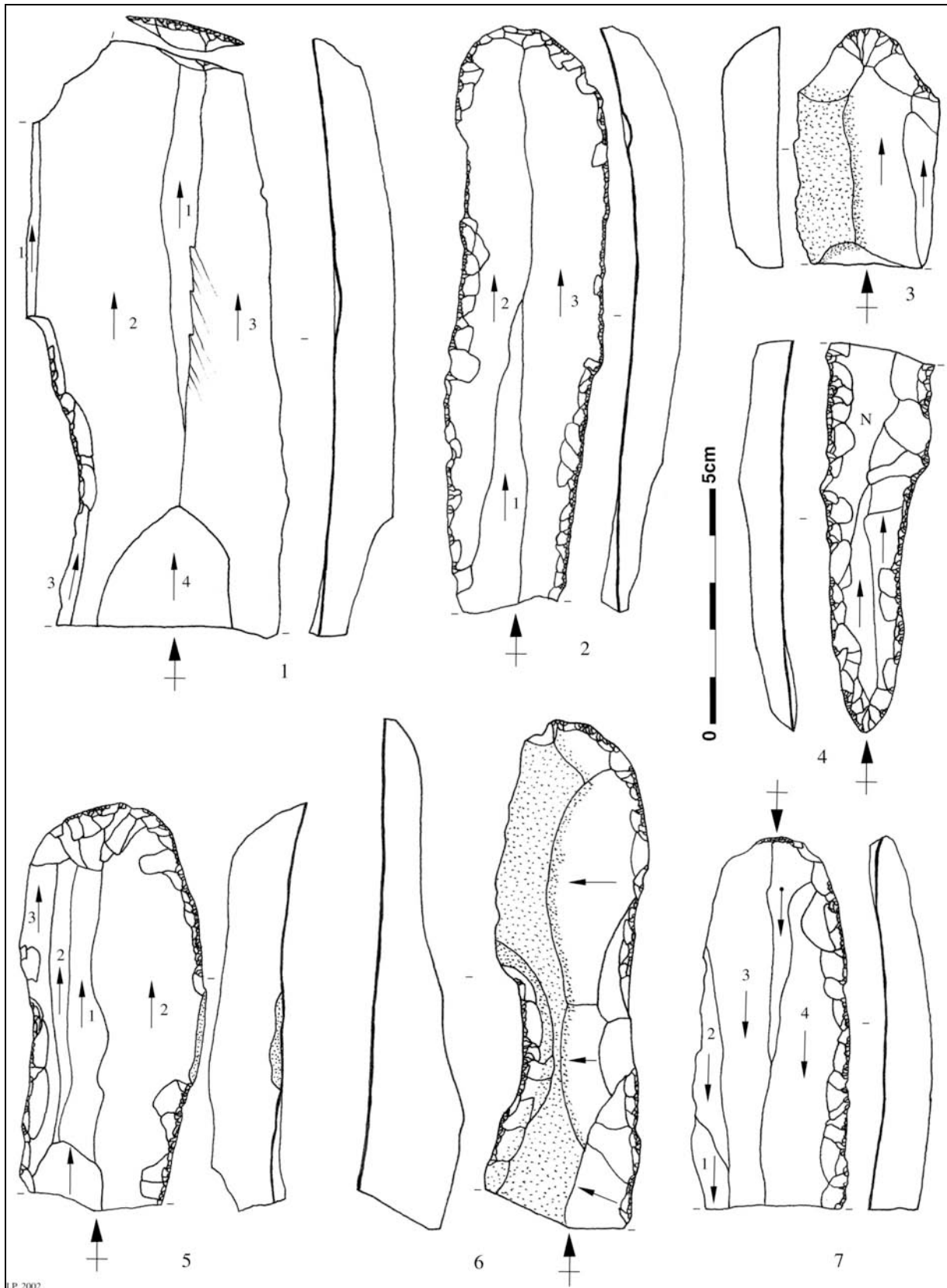


Figure n°112 : Outillage sur lames, couche E supérieure, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Le débitage :

Les restes de débitage de la couche *E supérieure* sont peu nombreux (n = 126) et, comme dans la couche *E inférieure*, essentiellement représentés par des nucléus à lames courtes (n = 61), quelques nucléus à éclats (n = 4) et des probables nucléus à lamelles (n = 15). Cette sur-représentation des nucléus et la rareté relative des lames et éclats bruts (n = 45) confirment le caractère sélectionné de cette série.

Les objectifs du débitage sont manifestement orientés vers la production de grandes lames, bien qu'aucun nucléus correspondant n'a été retrouvé. La production de lames courtes est en revanche mieux documentée par différents éléments de la chaîne opératoire. Enfin, une production lamellaire, comparable à celle de la couche *E inférieure*, peut avoir existé dans ce niveau, mais n'est représentée que par des nucléus.

Les nucléus à lames courtes :

Ils sont nombreux (n = 61) et ont les mêmes caractéristiques techniques que ceux de la couche *E inférieure*. Je ne présente donc ici que les (rares) spécificités de ces nucléus

Classés dans les précédentes études comme "rabots" (Perpère, 1973), ces pièces sont supportées par d'épais éclats peu ou pas corticaux en silex des Cottés et présentant généralement au moins un pan lisse abrupt, rarement cortical, utilisé ensuite comme plan de frappe. Parfois un petit bloc anguleux ou un gélifract épais sont utilisés comme support. Dans un cas, une épaisse tablette d'avivage de nucléus à grandes lames en silex du Turonien supérieur a été sélectionnée (fig. 113, n°3). Le débitage de lames courtes a été mené transversalement à l'axe de débitage du support (axe burin), dans son épaisseur, depuis un négatif laminaire. On notera aussi pour quelques-uns un débitage envahissant la face inférieure du support (fig. 113, n°2).

On pourra noter à propos de ces nucléus à lames courtes la très nette préférence pour le silex local des Cottés (n = 36 ; 59 %) au détriment des silex voisins du Turonien supérieur (n = 20 ; 32,8 %) et des silex exogènes (n = 3 ; 4,9 %), qui ne sont cependant pas ignorés.

Les nucléus à lamelles :

Les nucléus à lamelles de la couche *E supérieure* (n = 15) sont assez délicats à documenter en l'absence de lamelles brutes et même de lamelles retouchées. Pourtant, d'un point de vue technique, nous avons retrouvé les modalités de production décrites pour les nucléus à lamelles de la couche *E inférieure*. De même, une petite tablette d'avivage compatible avec certains négatifs observés sur 6 des nucléus à lamelles incitent à penser que nous sommes bien en présence d'un débitage lamellaire plus que d'un aménagement d'outils carénés. Enfin, de même que pour les nucléus à lamelles de la couche *E inférieure*, ils ne semblent pas résulter de la réduction de nucléus à lames courtes. Il s'agit donc d'un débitage indépendant.

Les lamelles ainsi obtenues n'excédaient pas les 40 à 45 mm de longueur pour 6 à 8 mm de largeur.

La spécificité des nucléus à lamelles de la couche E supérieure est d'être plus volontiers débités dans des silex du Turonien supérieur (n = 10) que dans le silex local des Cottés (n = 5).

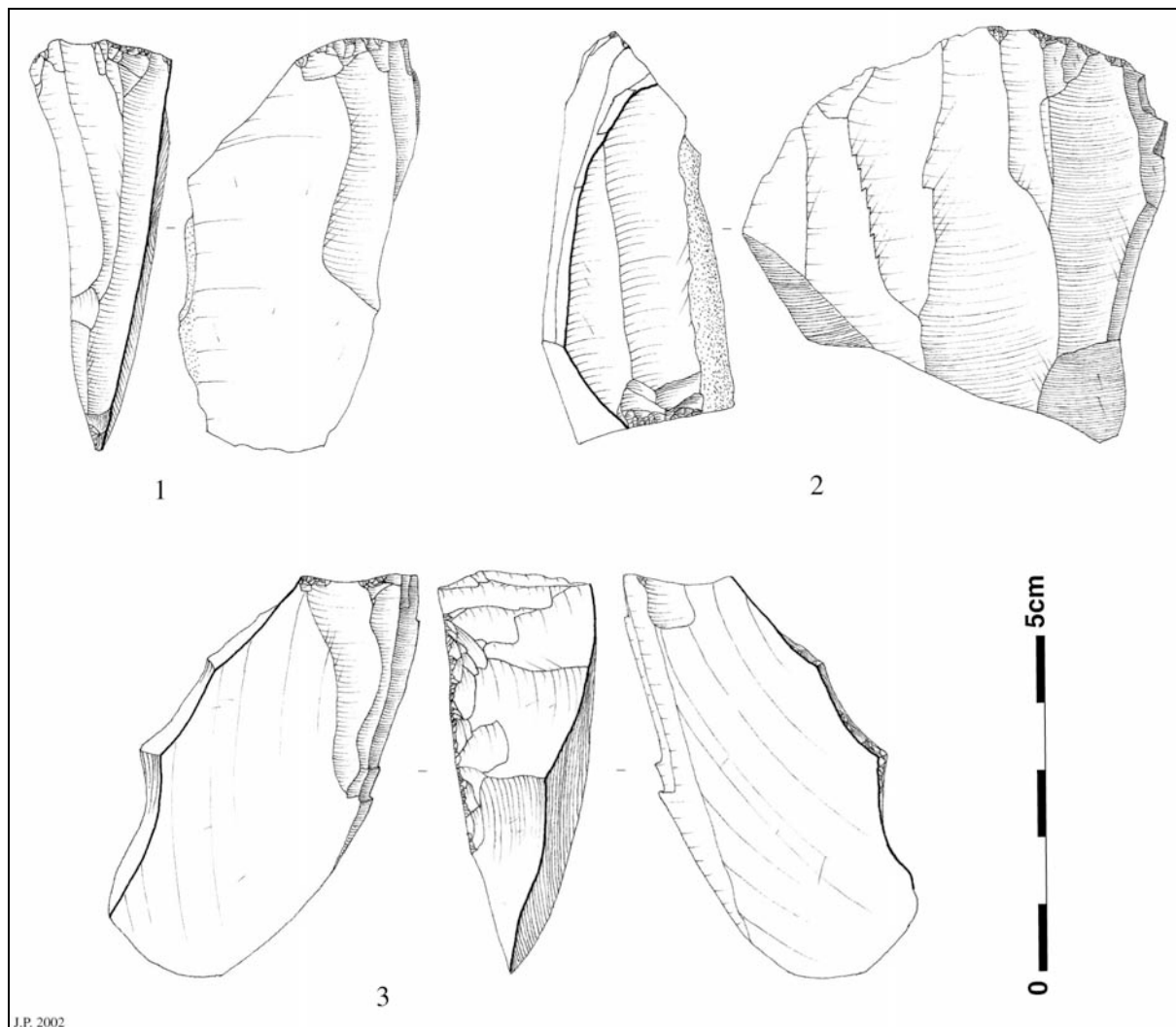


Figure n°113 : Nucléus à lames courtes, couche E supérieure, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Les nucléus à éclats :

Les 4 nucléus à éclats de la couche E supérieure sont, dans deux cas, repris à partir de nucléus à lames courtes en silex de Coussay. Les éclats obtenus au percuteur dur sont courts, petits et réfléchis.

Les deux autres nucléus, toujours en silex voisins du Turonien supérieur, ont manifestement livré le même genre d'éclats, mais les supports originaux, fortement modifiés, ne sont plus reconnaissables. Il peut tout aussi bien s'agir d'un petit bloc, d'un épais éclat ou d'un ancien nucléus à lames courtes.

Les éclats obtenus ne correspondent pas aux éclats retouchés qui, même s'ils restent modestes en dimensions, sont plus grands.

Les lames :

Les deux types de lames isolés dans la couche *E inférieure* se retrouvent ici : les grandes lames restant toujours les plus nombreuses (n = 13) par rapport aux lames courtes (n = 5).

Les grandes lames sont toutes fragmentées, mais certaines pouvaient atteindre les 180 mm, peut-être 200 (fig. 112).

Seulement deux fragments mésiaux de lames à crête ont été dénombrés. Préparée sur les deux versants, l'une d'entre elles en silex de Coussay conserve une petite surface corticale.

Les lames corticales (n = 6) sont toutes en silex du Turonien supérieur. Plus larges que les lames non corticales, parfois aussi plus épaisses, elles conservent du cortex sur plus de la moitié de la surface supérieure, l'autre moitié comportant un ou deux négatifs de lames antérieures de même direction. Un seul exemplaire retouché a les vestiges distaux de trois négatifs perpendiculaires, probablement en relation avec l'aménagement d'une crête (fig. 112, n°6). Les talons observés sont lisses à corniche soigneusement abrasée et assez épais (4 à 6 mm).

Les grandes lames non corticales brutes (n = 5) sont, du point de vue des matières premières, plus diversifiées : essentiellement en silex du Turonien supérieur voisins, l'une est en silex de Larcy et une seconde en silex oolithique de la vallée de la Bénéaize. Enfin, un exemplaire relativement étroit est en silex marron des Cottés. D'un point de vue technique, elles sont semblables à celles de la couche E inférieure et ne témoignent que d'un débitage unipolaire.

Les lames courtes sont peu nombreuses (n = 5) et obtenues dans les mêmes matières premières que dans la couche *E inférieure* (exploitation de silex exogènes notamment). Les cinq fragments observés sont réguliers, à nervures relativement parallèles et n'ont pas de cortex. Ces lames courtes peuvent mesurer de 45 à 70 mm (et jusqu'à 90 mm d'après certains négatifs sur des nucléus).

Les éclats :

Les éclats bruts de la couche *E supérieure* sont étonnement peu nombreux (n = 23 + 3 tablettes), en tout cas pas en rapport avec le nombre important de nucléus. Ceci renforce le caractère sélectionné de cette série.

Seules trois petites tablettes, dont une provenant probablement d'un petit nucléus à lamelles, ont été dénombrées. Les deux autres, restant peu épaisses, correspondent plutôt à des entretiens de plans de frappe de nucléus à lames courtes. Une, en silex des Cottés, présente d'ailleurs un petit flan abrupt lisse naturel confirmant ainsi la sélection de supports diaclasiques pour le débitage de lames courtes.

Les éclats corticaux sont de petites dimensions (moins de 55 mm de longueur morphologique), débités au percuteur dur, et comportent des négatifs de même direction ou de direction sub-perpendiculaire. Il reste difficile de les rapprocher d'une production plutôt que d'une autre. Il faut enfin noter l'absence apparente d'éclats fronto-latéraux.

Les modalités du débitage :

Le faible effectif de la série lithique de la couche *E supérieure* rend assez difficile la restitution des modalités du débitage des différentes matières premières, difficulté d'autant plus grande que toutes n'ont probablement pas été taillées sur le site.

C'est notamment le cas de la production de grandes lames qui, à l'exception des produits retouchés et de quelques lames brutes, n'est pas représentée dans cette série. Autant que l'on puisse en juger, les modalités de production de ces lames sont similaires à celles reconnues dans le niveau *E inférieur*.

Les volumes de départ sont surtout des rognons de silex réguliers d'une vingtaine à une trentaine de centimètres de long et d'une dizaine de largeur, essentiellement prélevés sur les gîtes voisins du Turonien supérieur, mais probablement aussi quelques blocs diaclasés récoltés sur certains gîtes jurassiques situés plus au Sud.

La mise en forme du nucléus se fait par l'aménagement d'une crête à deux versants. Le retrait de lames à crête permet d'initier le débitage de lames proprement dit. Le plan de frappe est déterminé dès le départ et l'ouverture d'un plan de frappe opposé n'est pas documentée dans ce niveau. De fait, les modalités d'entretien des convexités du plan de débitage ne sont pas clairement établies (pas de lame à néo-crête). En revanche, le cintrage du plan de débitage est manifestement obtenu par le retrait de lames corticales sur les flans du nucléus, lames par la suite fréquemment utilisées dans l'outillage. De même, l'entretien du plan de frappe se fait par le retrait d'une épaisse tablette d'avivage au percuteur dur (l'une d'entre elles a été utilisée comme support pour le débitage de quelques lames courtes, fig. 113, n°3).

L'abandon du débitage laminaire, en l'absence des nucléus, n'est pas connu, mais intervient probablement sur un accident de taille ou lorsque les dernières lames deviennent trop courtes (de l'ordre de 80 mm).

La représentation technologique de ce débitage de grandes lames n'est pas en accord avec l'image d'un débitage réalisé sur le site et, comme dans la couche *E inférieure*, l'apport de lames brutes ou déjà retouchées depuis une aire de débitage située hors du site ne fait guère de doute.

Le débitage de lames courtes est, comme dans le niveau *E inférieur*, mieux documenté, à la fois par des nucléus, quelques fragments de lames et des tablettes d'avivage. En outre, il a principalement été mis en œuvre sur le silex marron des Cottés.

Les volumes de départ sont des éclats peu ou pas corticaux, épais et présentant au moins un flan abrupt lisse, souvent naturel, plus rarement cortical. A défaut, des éclats épais ou même quelques gélifracts à cassure droite transversale (intentionnelle ?) ont été sélectionnés.

La mise en forme de ces nucléus est sommaire et consiste au mieux à régulariser par une retouche courte toujours unidirectionnelle le bord distal de l'éclat-support. Une première lame à crête est retirée à partir du flan abrupt, suivie d'une courte série de lames. Le débitage est maintenu dans l'épaisseur du support et n'envahit que rarement ses surfaces. Dans ces conditions, les lames sont vite amenées à réfléchir, d'autant que l'entretien des convexités distales du plan de débitage est exceptionnel.

Le cintrage du plan de débitage se fait par le retrait de lames à pan revers. L'entretien du plan de frappe intervient dans plus de la moitié des cas et se fait par le retrait de fines tablettes d'avivage.

Dans certain cas, un second plan de frappe est ouvert, très souvent dans un plan différent de la première surface de débitage (fig. 113, n°2).

Le débitage de lames courtes a partiellement été réalisé sur le site, à l'exception de la production des éclats-supports qui, pour la plupart, ne semblent pas provenir des autres chaînes opératoires (grandes lames notamment).

En l'absence de toute lamelle brut comme retouchée, il est difficile de réellement affirmer que ce support ait pu constituer un objectif du débitage. Pourtant, l'organisation des enlèvements de certains "grattoirs carénés" ou "grattoirs nucléiformes" de la couche E supérieur évoque plus les modalités d'un débitage que celle d'une retouche d'outils (retrait de tablettes d'avivage et d'éclats fronto-latéraux).

Je me bornerai à observer que, dans l'affirmative, les lamelles obtenues mesurent moins de 25 mm de long pour moins de 5 mm de large. De même, comme dans la couche E inférieure, le nombre relativement important de nucléus récolté ici laisse présager de l'importance du débitage de lamelles dans cet Aurignacien ancien.

2-5-2 : L'Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre) :

Le coteau des Roches à Pouligny-Saint-Pierre domine la rive droite de la vallée de la Creuse, un peu au Nord de Fontgombault. Percé de quelques petits abris, il est surtout connu pour la fouille de l'Abri Fritsch (Trotignon, Poulain, Leroi-Gourhan, 1984).

L'Abri des Roches, parfois aussi appelé l'Abri Charbonnier (Septier, 1905), est situé à moins d'une centaine de mètres au Nord de l'Abri Fritsch. Connu dès la fin du 19^{ème} siècle, il a fait l'objet de différents sondages anonymes vers 1880.

L'abri fut ensuite fouillé de 1903 à 1905 par O. Charbonnier et P. Septier, qui dressèrent une première coupe en 1905. Les recherches cessèrent jusqu'en 1937, date à laquelle l'Abbé Billot reprit quelques travaux, publiés en 1962 par O. Charbonnier (1962). L. Pradel réalisa quelques années plus tard une nouvelle coupe (Pradel, 1965b). Enfin, M. Perpère proposa une étude typologique des différentes collections lithiques constituées (Perpère, 1973) ainsi qu'une étude comparée des différentes stratigraphies publiées (fig. 114).

D'une façon générale, les stratigraphies dressées au cours des différents sondages l'ont été dans le même axe du talus de l'abri, ce qui explique probablement la "*grande similitude entre les observations des différents auteurs.*" (Perpère, 1973, p. 684). En outre, ces chercheurs s'accordent sur la présence de trois niveaux archéologiques :

- Un niveau gravettien (supérieur ?) : (*couche 3* pour les trois auteurs) situé à 70 ou 80 cm sous la surface du sol.
- Un niveau aurignacien (II ?) : (*couche 5* pour les trois auteurs) à 70 cm sous le niveau gravettien.
- Un niveau aurignacien (I ?) : (*couche 7* pour Septier et Pradel, *couche IX* pour Charbonnier) reposant directement sur le rocher.

J'utiliserai ici, pour désigner les différents niveaux archéologiques, la numérotation de L. Pradel (1965b). Ce choix est justifié par le fait que les séries lithiques étudiées proviennent essentiellement de ses sondages.

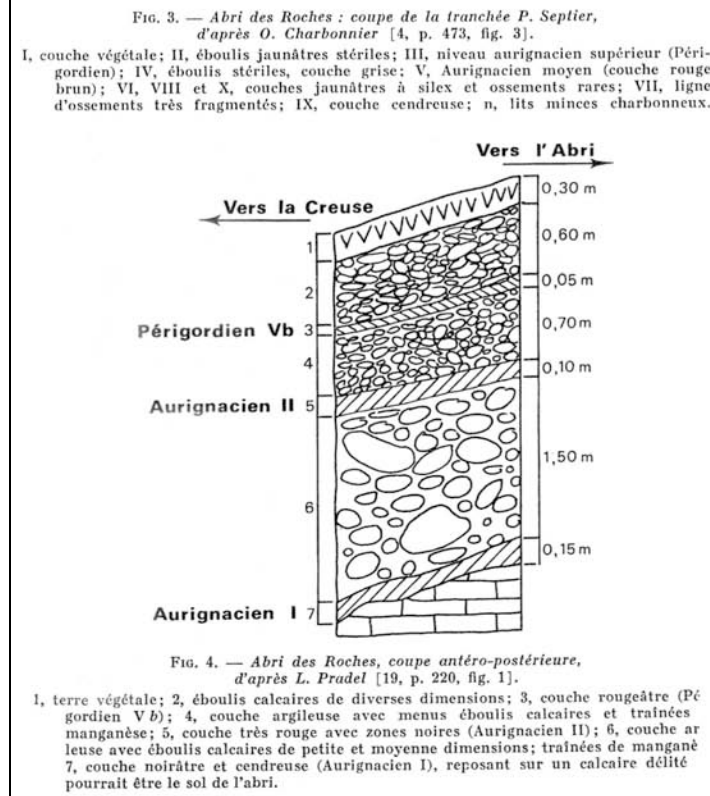
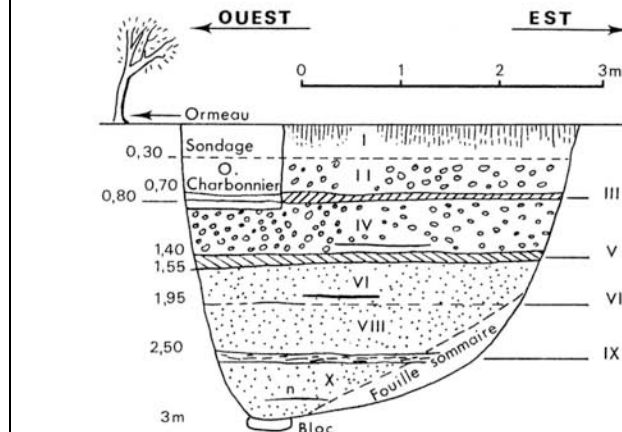
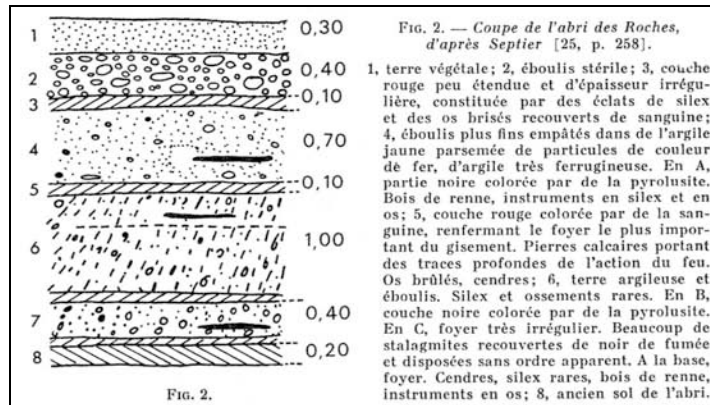


Figure n°114 : Les différentes coupes publiées de l'Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre), commentées par M. Perpère (1973). En haut : coupe Septier, 1905 ; au centre : coupe Charbonnier, 1962 ; en bas : coupe Pradel, 1965b.

Les collections lithiques constituées au cours de ces différents sondages sont aujourd'hui très dispersées, pour celles qui n'ont pas tout bonnement disparues. Ainsi, d'après M. Perpère, "*la collection Septier appartient au Dr Pradel qui l'a jointe au produit de ses propres fouilles.*" (Perpère, 1973, p. 687). Pour ma part, j'ai effectivement étudié la collection Pradel, actuellement déposée au Centre d'Archéologie Régional de Poitiers, mais je n'ai pas retrouvé de façon formelle la collection Septier, les pièces n'étant pas marquées.

De même, ayant observé dans la collection Pradel des matières premières particulières, j'ai tenté d'étudier la collection Charbonnier, déposée pour inventaire par le Musée de Châteauroux au Musée d'Argentomagus, et la collection Billot, déposée au musée de Bourges. Ces séries lithiques sont malheureusement très mélangées et ne pourront être utilisées que ponctuellement, à titre indicatif.

2-5-2-1 : L'industrie lithique de la couche 7, collection Pradel :

La petite série lithique récoltée par L. Pradel dans la couche 7 comprend seulement 57 pièces (dont 47 étudiées par M. Perpère, 1973), essentiellement des fragments de lames dont deux sont retouchées. Les grattoirs décrits par M. Perpère, faisant probablement partie de la collection Septier, n'ont pas été retrouvés, décapitant ainsi cette série de la plupart de ses outils (fig. 115). L'ensemble est frais et très faiblement patiné.

Je me bornerai donc à présenter rapidement les matières premières lithiques utilisées dans ce niveau que L. Pradel (1965b) et M. Perpère (1973) décrivent comme typologiquement semblable à l'Aurignacien ancien des Cottés.

L'environnement immédiat de l'Abri des Roches est particulièrement pauvre en silex. Le coteau dans lequel est creusé l'abri étant exempt de matière taillable, la source principale la plus proche reste les alluvions de la Creuse. On y rencontre ponctuellement quelques volumes altérés de silex bajociens et/ou bathoniens provenant d'une dizaine de kilomètres en amont.

Dans un rayon de un à deux kilomètres, un très beau silex tertiaire est connu à Pré-Picault (Aubry, 1991, p. 100), mais il affleure en des quantités trop faibles pour une production laminaire aurignacienne.

Les gîtes les plus importants sont donc les affleurements du Turonien supérieur, situés à au moins une douzaine de kilomètres vers le Nord, et ceux du Bajocien et/ou Bathonien de la vallée de la Creuse. La vallée de l'Anglin livre aussi quelques très bons silex, à une vingtaine de kilomètres de l'Abri des Roches. Il est d'ailleurs notable que L. Pradel avait déjà dessiné les contours du territoire d'approvisionnement en silex des aurignaciens anciens de l'Abri des Roches, même si il avait alors attribué les silex bajociens et/ou bathonien à l'Oxfordien (Pradel, 1965b, p. 221).

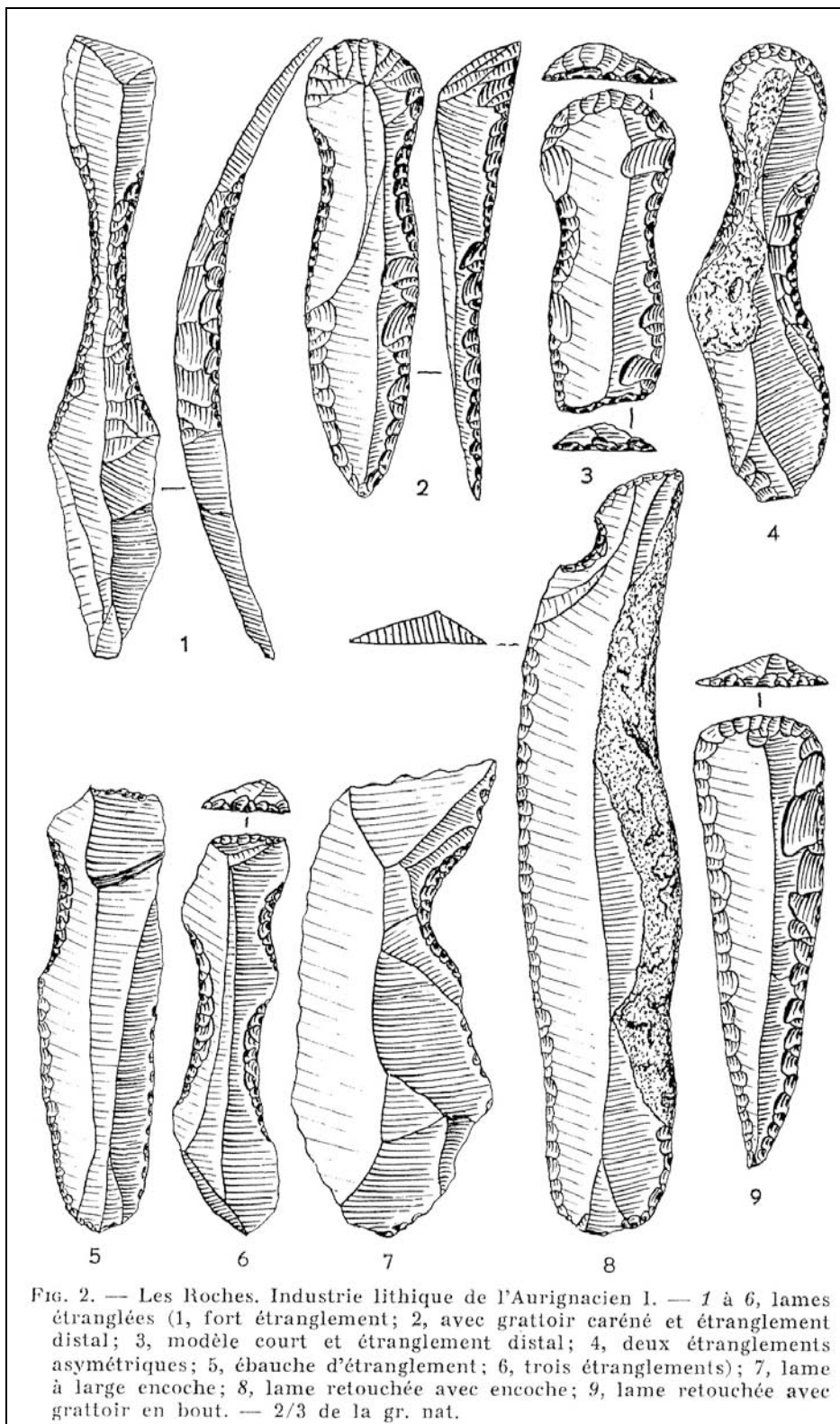


Figure n°115 : Outillage non retrouvé, couche 7, Aurignacien ancien, Les Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre). Extrait de Pradel (1965b), fig. 2, p. 222.

Les silex identifiés sont, par ordre d'importance :

- Les silex du Turonien supérieur (n = 23), représenté par quelques fragments de lames, dont une retouchée (fig. 116 et 117, n°3), un fragment de lame à crête et une tablette d'avivage de nucléus à lames. Il s'agit principalement du silex brun-cire "classique" et de silex à zonations bordeaux de la vallée de la Creuse. Une lame courte est en silex à cortex noir de Confluent. Trois fragments de lames en silex noir de Larcy ont aussi été décomptés. Ce silex est actuellement connu à plus de 25 kilomètres vers le Nord, dans la vallée du Brignon.
- Le silex marron des Cottés (n = 10) dont le gîte est inconnu, mais probablement à proximité de la grotte des Cottés. Dans le meilleur des cas, ce silex pouvant être excellent se rencontre à une dizaine de kilomètres vers l'Ouest. Il n'est présent que sous forme d'éclats et de lames courtes.
- Les silex du Bajocien et/ou Bathonien de la vallée de la Creuse et de l'Anglin (n = 10) sont représentés par quelques fragments de lames courtes dont une lame à crête.
- Les autres silex sont représentés par une ou deux pièces. Il s'agit d'un éclat en silex tertiaire de Pré-Picault, d'un fragment de lame en meulière grise et d'un fragment mésial de lame en silex à grains fins, gris et translucide, qui pourrait provenir des gîtes du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher, situés à plus de 50 kilomètres vers le Nord.

Cette petite série révèle les contours d'un territoire d'approvisionnement en silex d'une vingtaine de kilomètres d'ampleur, essentiellement orienté sur la vallée de la Creuse, et qui s'étend ponctuellement vers les vallées de la Gartempe et de l'Anglin et peut-être plus au Nord, vers les vallées de l'Indre et du Cher.



Figure n° 116 : Lames, couche 7, Aurignacien ancien, Abri des Roches, Poulligny-Saint-Pierre (Indre).

L'intérêt de cette petite série est que, à l'exception d'un fragment de lame en meulière tertiaire et d'un second fragment en possible silex du Turonien inférieur, les 25 lames de la *couche 7* sont en silex du Turonien supérieur. Ceci vient conforter l'observation faite dans les couches *E inférieure* et *E supérieure* (Aurignacien ancien) de la grotte des Cottés : la très nette préférence des aurignaciens anciens du Poitou pour les silex du Turonien supérieur, destinés à la production de grandes lames.

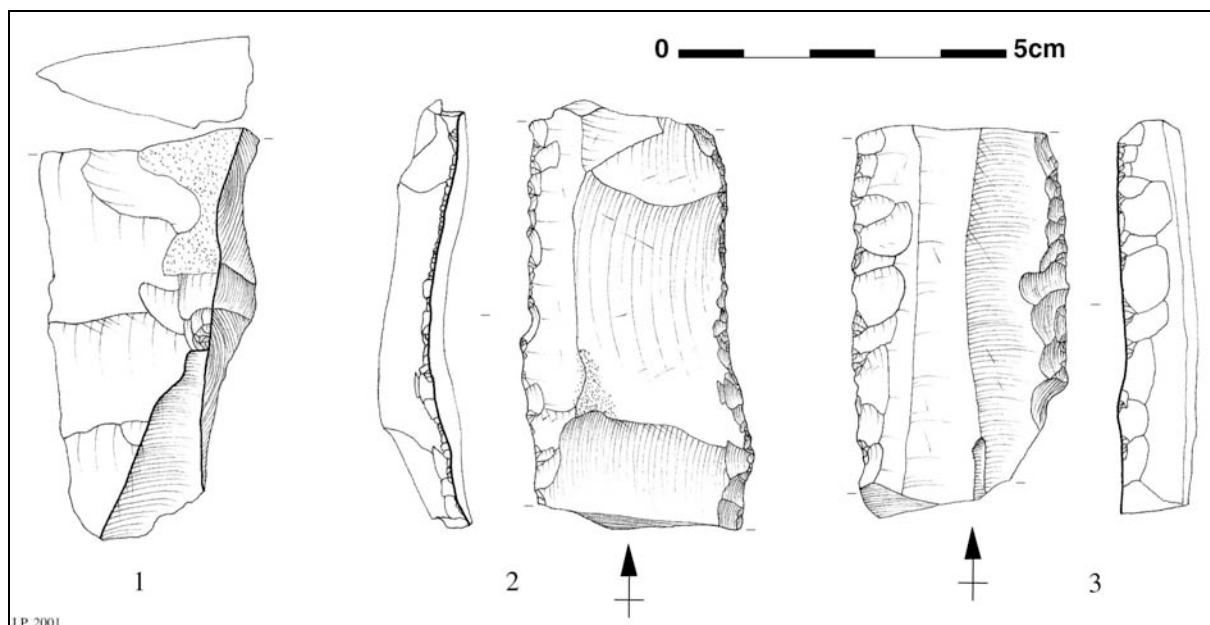


Figure n°117 : Lame à crête, sous-crête et lames retouchées, couche 7, Aurignacien ancien, Abri des Roches, Poulligny-Saint-Pierre (Indre).

2-5-2-2 : L'industrie lithique de la couche 5, collection Pradel :

L'industrie lithique de la couche 5 est un peu plus riche et comprend 218 pièces (dont 174 étudiées par M. Perpère, 1973). Mais, comme pour la couche 7, je n'ai pas été en mesure de retrouver certains outils (quelques grattoirs carénés et tous les burins) appartenant probablement à la collection Septier (fig. 118). Pour autant, cette série aurignacienne livre des informations inédites quant à la circulation de certains matériaux d'origine très lointaine, ce qui justifie dans le cadre de ma problématique sa présentation quelque peu détaillée.

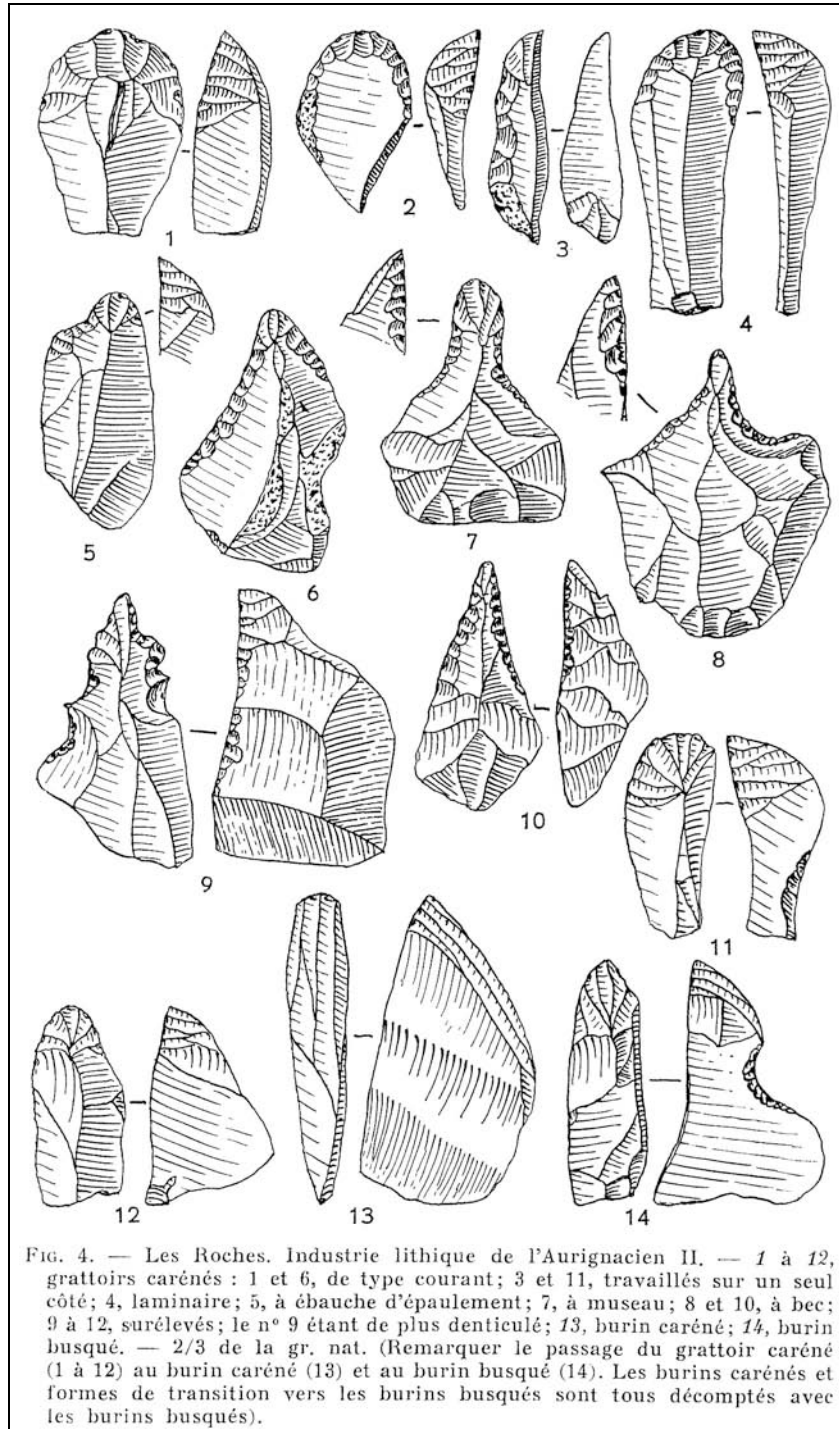


Figure n°118 : Matériel non retrouvé, couche 5, Aurignacien II, Abri des Roches, Poulligny-Saint-Pierre (Indre).
Extrait de Pradel (1965b), fig. 4, p. 224.

D'un point de vue général, la série lithique de la couche 5 comporte essentiellement des fragments de lames brutes (n = 142 dont 6 lames à crête), dont certaines de grandes dimensions, et d'éclats (n = 60 dont 4 tablettes d'avivage). Les nucléus sont pratiquement absents (1 fragment de nucléus à lames courtes). L'outillage comprend des fragments de lames retouchées (n = 9), deux grattoirs sur lames, un grattoir caréné à museau sur lame et une pièce

esquillée. Il faut notamment ajouter, d'après le matériel étudié par M. Perpère (1973, tableau III, p. 692), 19 burins busqués, 7 burins carénés et quelques burins dièdres.

Cet ensemble est assez frais, certains tranchants étant parfois quelque peu émoussés, et non patiné. Il a été rapproché, par la découverte d'une sagaie losangique aplatie en os (Septier, 1905), d'un Aurignacien II (Pradel, 1965b ; Perpère, 1973).

L'approvisionnement en silex :

L'état de conservation et de sélection de la série lithique de la couche 5 interdit toute étude quantitative de l'exploitation des silex. Pour autant, il apparaît que l'exploitation des silex du Turonien supérieur semble moins soutenue que dans les niveaux aurignaciens plus anciens, en faveur des silex jurassiques des vallées de la Creuse, de l'Anglin et de la Gartempe. De même, d'un point de vue qualitatif, les aurignaciens de la couche 5 paraissent exploiter une gamme plus vaste de matériaux.

Je rappellerai que l'environnement immédiat de l'Abri des Roches est pauvre en silex et que les premiers gîtes significatifs sont disponibles à plusieurs kilomètres tant en amont qu'en aval de la vallée de la Creuse. Ceci explique en partie l'utilisation préférentielle de silex affleurant à plus de dix kilomètres de l'abri.

Les silex les plus utilisés proviennent donc des gîtes voisins du Turonien supérieur (n = 103), disponibles pour certains à au moins une dizaine de kilomètres vers le Nord. Il s'agit très essentiellement du silex brun-cire (n = 83) dont certaines pièces, particulièrement homogènes et riches en microquartz détritiques, peuvent cependant avoir été récoltées près du Grand-Pressigny. D'autres, à grains moyens à fins et cortex relativement épais, ressemblent au silex de Saint-Sauveur (Vienne). Mais la plupart proviennent plus probablement des gîtes de la vallée de la Creuse dont la fréquentation est attestée par la présence de silex de Coussay, de silex versicolores zonés et de quelques silex à cortex noir vernissé de Confluent. Tous ces matériaux sont accessibles à moins d'une douzaine de kilomètres vers le Nord de l'Abri des Roches.

Plus au Sud et à l'Est, les silex jurassiques sont utilisés dans les mêmes proportions (n = 78). La plupart provient des gîtes à silex oolithiques lités du bajocien et/ou bathonien des vallées de la Creuse et de l'Anglin, accessibles à une douzaine de kilomètres. Quelques-uns ont été prélevés en gîtes alluviaux, peut-être même directement au pied du coteau des Roches. Enfin, la présence de silex rosés à crinoïdes confirme la fréquentation des affluents de la rive Sud de l'Anglin.

Je noterai ici l'absence du silex marron des Cottés, habituellement bien utilisé dans les autres niveaux aurignaciens étudiés.

Parmi les silex d'origine plus éloignées, on compte 3 pièces en silex noir de Larcy, disponibles à 25 kilomètres vers le Nord, et 4 en silex bajocien gris zoné de la vallée de la Vienne, dont l'un des gîtes est actuellement connu au Nord de Lussac-les-Châteaux (Vienne), à plus de 30 kilomètres vers le Sud-Ouest. J'ai aussi dénombré 3 pièces en silex bathonien de Chasseneuil (Indre), affleurant à une quarantaine de kilomètres en amont.

Enfin, un silex gris translucide à grains très fins, représenté par quelques pièces, est compatible avec les silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher.

Mais le fait le plus marquant de cette petite série lithique est la présence d'un fragment proximal de lame en silex renfermant un Foraminifère du genre *Orbitoides media* (fig. 119).

Ces matériaux brun uniforme ressemblent à première vue au silex brun-cire du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny. Pourtant, un examen attentif permet de distinguer une texture *packstone*, à grains moyens relativement homométriques, se traduisant notamment par une sub-opacité à faible épaisseur. Quelques microquartz peuvent être observés (moins de 5 %) parmi des grains globalement plus fins que ceux des silex tourangeaux. En outre, les éléments allongés ont tendance à être orientés. Enfin, les quelques débris de fossiles identifiables sont des spicules, des restes de lamellibranches et un *Orbitoides media*.

Ce dernier élément n'est pas décrit, dans l'état actuel des recherches, dans le Bassin Parisien mais plutôt dans les silex maestrichtiens, dits aussi "silex du Bergeracois", du Nord du Bassin Aquitain (Séronie-Vivien, 1987, p. 81). Leur répartition géographique est vaste, globalement comprise entre le Nord de l'estuaire de la Gironde et la vallée de la Charente jusqu'au Sud-Ouest de Brive (entre les départements de la Dordogne et de la Corrèze).

Le silex dans lequel cette lame a été débitée provient donc de gîtes situés entre 180 et 220 kilomètres au sud de l'Abri des Roches.



Figure n°119 : Silex brun du Maestrichtien à *Orbitoides media* (flèche noire), couche 5, Aurignacien II, Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre).

Le territoire d'approvisionnement en silex de la *couche 5* est relativement moins tourné vers le silex du Turonien supérieur, comparé à celui de la *couche 7* sous-jacente ou même des couches *E inférieure* et *E supérieure* de la grotte des Cottés, même si ceux-ci conservent leur prédominance (fig. 121). Les silex jurassiques des vallées de la Creuse et de l'Anglin sont aussi très nettement exploités. Cette situation est peut-être due, entre autres, à la localisation de l'Abri des Roches relativement aux gîtes de silex jurassiques.

De fait, ce territoire, d'une vingtaine de kilomètres d'ampleur, est nettement orienté sur la vallée de la Creuse qui est visitée tant en amont, jusqu'au Nord d'Argenton-sur-Creuse (Indre), qu'en aval, jusqu'à Barrou (Indre-et-Loire) certainement.

Vers le Sud-Ouest, la vallée de la Vienne, et probablement de la Gartempe, est visitée. Plus au Nord, les vallées de l'Indre et du Cher probablement aussi, attestant de déplacements ponctuels sur plus de 50 kilomètres.

Enfin, l'apport d'un silex d'origine très éloignée n'est pas sans ouvrir quelques réflexions sur lesquelles je reviendrai dans ma synthèse finale.

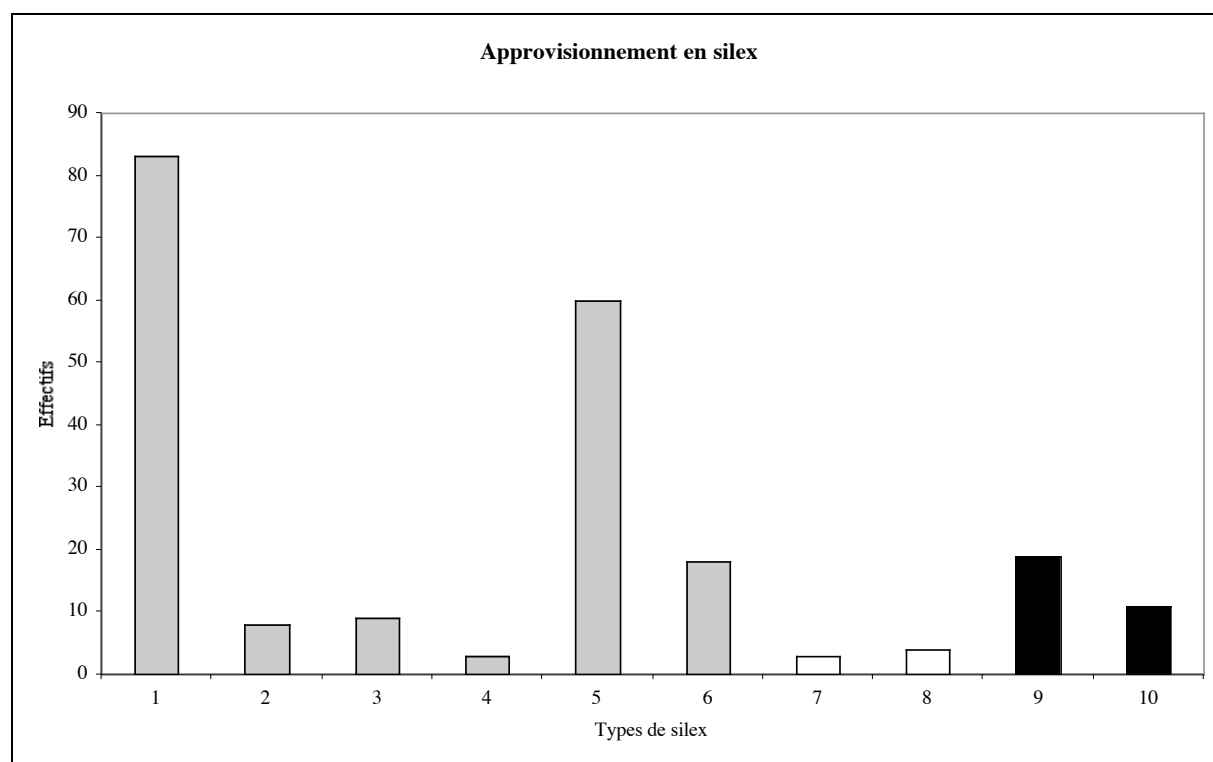


Figure n°120 : Représentation des différents silex, couche 5, Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre).

Légende : 1 : silex brun-cire du Turonien supérieur ; 2 : silex versicolore du Turonien supérieur ; 3 : Silex de Coussay ; 4 : silex de Confluent ; 5 : silex du Bajocien et/ou Bathonien de la vallée de l'Anglin ; 6 : silex du Bajocien et/ou Bathonien de la vallée de la Creuse ; 7 : silex de Larcy ; 8 : silex de Civaux ; 9 : autres silex ; 10 : indéterminés.

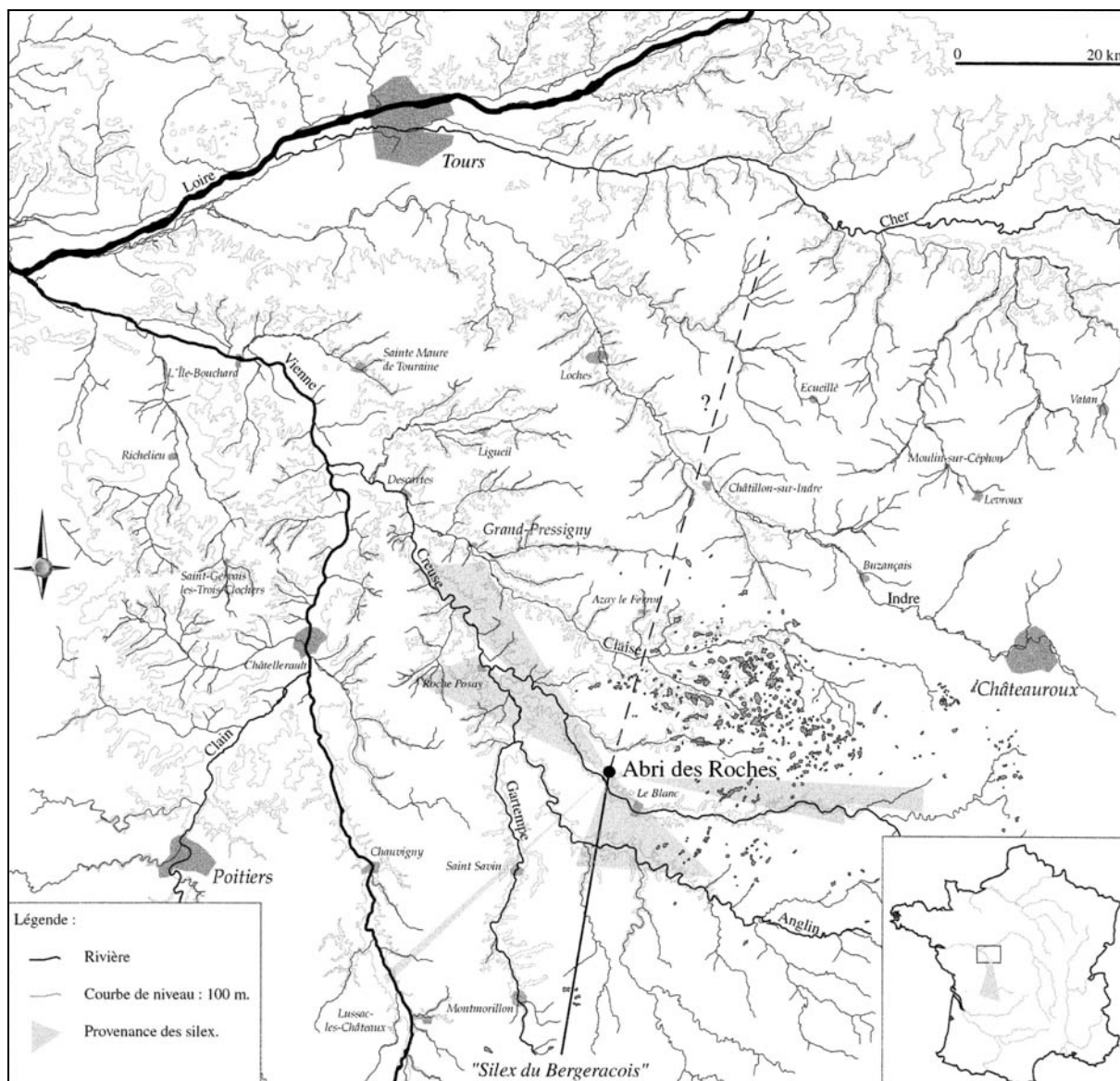


Figure n°121 : Territoire d'approvisionnement en silex, couche 5, Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre).

L'outillage :

L'outillage de la couche 5 est, comme déjà signalé plus haut, grandement décapité de ses burins et d'une grande partie des éléments carénés, si bien que je n'ai retrouvé que 15 outils des 174 précédemment étudiés par M. Perpère (1973). Les outils retrouvés sont tous sur lame (fig. 122), à l'exception d'une pièce esquillée sur éclat.

Sur cette base, il est risqué de mettre en évidence une utilisation particulière des matières premières lithiques. Simplement, je me bornerai à constater que l'outillage sur lames étudié ici est exclusivement en silex du Turonien supérieur, le plus utilisé restant le silex brun-cire (n = 10). De plus, tous ces outils sont fragmentaires. Il s'agit de quelques grattoirs en bout de lame dont un grattoir à museau et, surtout, de lames retouchées. Parmi ces dernières, on peut distinguer les lames à retouche continue plus ou moins régulière, souvent sur les deux

tranchants, et les lames à retouche courte localisée. Il est notable que, sans qu'il soit réellement possible de l'expliquer sur un plan technique, plus le support est grand moins il est retouché.

Les lames sélectionnées sont de plusieurs ordres, mais ont pour caractère commun d'être de relativement grandes dimensions (certainement plus de 150 mm de longueur pour certaines et entre 25 et 45 mm de largeur). Les lames à large surface corticale sont peu fréquentes (fig. 122, n°5), ainsi que les lames irrégulières (lames à crête, lame sous-crête) (fig. 122, n°3). Les lames de plein débitage sont privilégiées (fig. 122, n°1,2,4 et 6). Les négatifs d'enlèvements antérieurs sont toujours de même direction. Enfin, les quelques talons observés sont généralement lisses à corniche soigneusement abrasée et, parfois, un net éperon peut être dégagé (fig. 122, n°2).

Enfin, les quelques lames en silex exogènes, et notamment celle en silex du Bergeracois, sont restées brutes. Mais peut-être existait-il dans la partie non étudiée de la série de tels supports retouchés cette fois ?

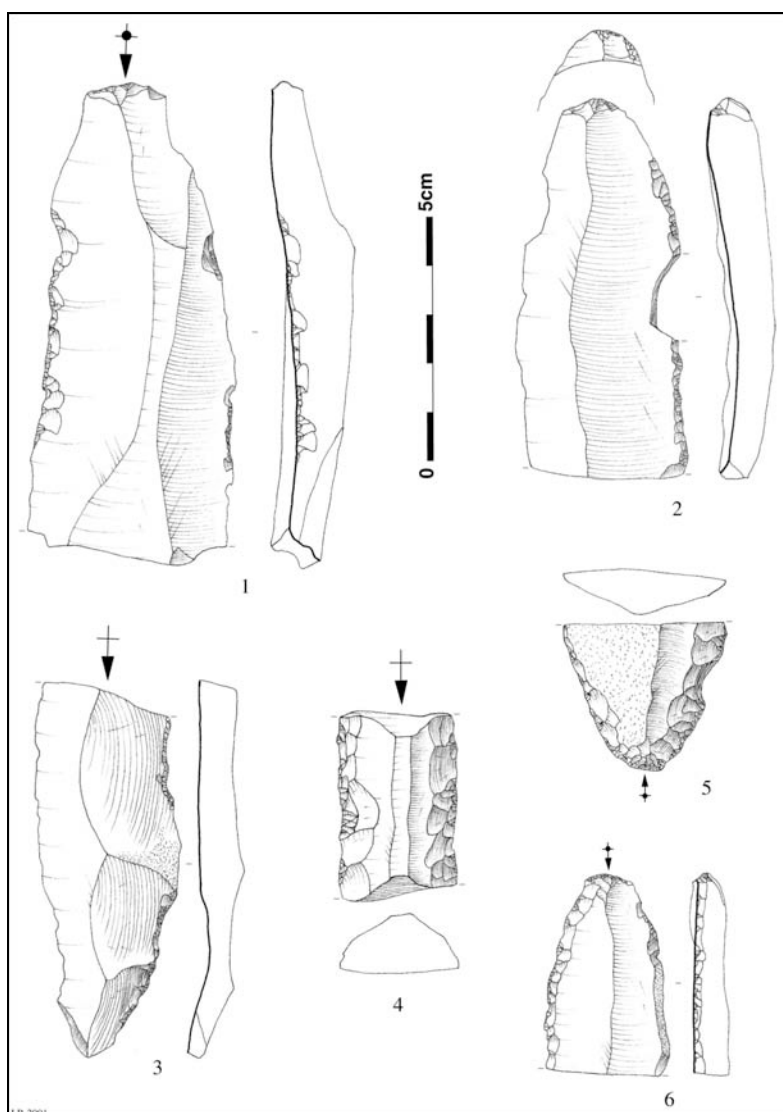


Figure n°122 : Outillage sur lames, couche 5, Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre).

Le seul outil sur éclat retrouvé dans la collection Pradel est une pièce esquillée assez typique, les deux extrémités du support étant particulièrement "écrasées". Le support justement est un éclat épais (21 mm), non cortical, dont l'origine technique reste difficile à déterminer.

Cette série ne permet pas de se faire une image fiable de l'utilisation des matériaux et de la sélection des supports pour l'outillage par les aurignaciens de la couche 5. Tout au plus peut-on remarquer l'importance des dimensions de la plupart des lames retouchées, nécessitant l'exploitation de gîtes du Turonien supérieur livrant de gros volumes de silex (des rognons d'au moins une vingtaine de centimètres) en grande quantité. Cet impératif technique, déjà remarqué dans les deux couches d'Aurignacien des Cottés, semble ici nuancé par l'utilisation "concurrente" de silex jurassiques des vallées de la Creuse et de l'Anglin.

Le débitage :

Les restes de débitage sont un peu plus nombreux dans cette couche 5, mais ils souffrent du même biais de sélection que l'outillage. Les plus petits éléments, entre autres, n'ont pas été récoltés (ou conservés ?).

La sélection de l'outillage a notamment pour effet de rendre difficilement identifiables les objectifs réels des différents débitages mis en œuvre. Si la lame est un support indéniablement recherché, et probablement privilégié, pour la fabrication des outils, la valeur des éclats et des lamelles est ici plus ambiguë.

Dans l'ensemble, nous disposons d'un fragment de nucléus à lames courtes, de 142 lames (dont 6 lames à crête et 12 lames courtes) et de 60 éclats (dont 4 tablettes d'avivage et 1 éclat fronto-latéral). En l'absence de lamelles, seules deux chaînes opératoires semblent partiellement représentées : un débitage de grandes lames et un débitage de lames courtes.

Le nucléus :

Il s'agit d'un petit fragment de nucléus à lames courtes en silex brun-cire du Turonien supérieur. Brisé le long d'une diaclase, il est supporté par un éclat non cortical. Le plan de frappe est étroit et lisse, installé dans l'épaisseur de l'éclat-support (axe burin transversal oblique). Il a livré quelques lames probablement assez courtes et de moins de 12 mm de larges.

Les lames :

Les lames brutes sont relativement nombreuses (n = 142) et s'individualisent en deux grands groupes techniquement distincts : les grandes lames (n = 130) et les lames courtes (n = 12). Elles sont toutes fragmentaires.

Les grandes lames brutes en silex du Turonien supérieur sont un peu moins nombreuses (n = 52) que celles en silex jurassiques des vallées de la Creuse et de l'Anglin (n = 56). Quelques-unes sont en silex exogènes, mais dans tous les cas, elles sont débitées dans des silex relativement grenus et nettement homogènes (le silex de Civaux par exemple).

Quelques fragments de lames à crête ont été isolés (n = 6). Elles sont toutes aménagées sur les deux versants, conservant pour une seule un peu de cortex. Ces lames, à bords irréguliers et parfois nettement épaisses, pouvaient atteindre au moins 150 mm de long. Le seul talon observé est lisse à corniche abrasée. La percussion est directe et tendre.

Les lames à versant cortical sont relativement peu nombreuses (n = 31) et sont surtout en silex du Turonien supérieur (n = 20). De grandes dimensions à l'origine, elles conservent donc une large plage corticale occupant généralement toute une moitié de la surface supérieure, l'autre moitié comportant au moins un négatif d'enlèvement laminaire antérieur (fig. 122, n°6), toujours de même direction, ou dans deux cas, des parties distales de négatifs d'enlèvements de direction perpendiculaire (vestiges de l'aménagement d'une crête). Les quelques talons observés sont lisses à corniche soigneusement abrasée. Un grand fragment distal outrepassé de lame corticale confirme l'absence de plan de frappe opposé.

Les lames non corticales (n = 77) comportent généralement moins de trois négatifs d'enlèvements laminaires antérieurs, toujours de même direction. Quelques lames sous-crête ont été décomptées (fig. 122, n°3). Les talons sont très généralement lisses à corniche abrasée et parfois un net éperon est dégagé.

Les lames courtes sont peu nombreuses (n = 12), généralement débitées dans les silex à grains moyens ou fins (silex oolithiques lités du jurassique des vallées de la Creuse et de l'Anglin, silex translucide à entroques de crinoïdes ou silex de Chasseneuil). Ces lames ne sont jamais corticales. Elles ont une section triangulaire ou trapézoïdale et un profil parfois courbe dans le tiers distal. L'une d'entre elles comporte les vestiges d'une crête aménagée par une retouche courte unidirectionnelle en partie distale. Cette même lame courte porte la face positive de l'éclat-support (vestige d'un pan-revers). Les talons sont lisses à corniche abrasée.

Les éclats :

Les éclats de la couche 5 sont relativement peu nombreux (n = 60), du moins pas assez nombreux pour ce qu'on pourrait attendre d'un débitage de grandes lames. Ils sont surtout en silex du Turonien supérieur (n = 28), représentés notamment par des éclats corticaux de mise en forme de nucléus à grandes lames et quelques petites tablettes d'avivage, et en silex jurassiques des vallées de la Creuse et de l'Anglin (n = 16).

Quatre tablettes d'avivage ont été isolées dont 3 en silex jurassiques des vallées de la Creuse et de l'Anglin. De petites dimensions (moins de 35 mm de long pour 20 mm de large), elles sont quelque peu allongées, avec un front de débitage étroit faisant office de talon. Ces petites tablettes pourraient correspondre à l'entretien du plan de frappe de nucléus à lames courtes, même si le seul fragment observé comporte un plan lisse.

Ces tablettes viennent confirmer l'idée d'une utilisation privilégiée des silex à grains moyens à fins pour le débitage de lames courtes.

Les éclats largement corticaux (n = 21) sont généralement d'assez grandes dimensions (50 mm de long), parfois plus larges que longs. Ils sont essentiellement en silex du Turonien supérieur. Les négatifs d'enlèvements antérieurs visibles sur la surface supérieure sont toujours peu nombreux (3 maximum), de même direction ou de direction sub-perpendiculaire. Leur talon est lisse, parfois à corniche abrasée. La percussion est tendre. Certains de ces éclats peuvent correspondre à la mise en forme de nucléus à lames.

Les éclats non corticaux (n = 26) sont généralement un peu plus petits, souvent en silex du Turonien supérieur. Les négatifs d'enlèvements antérieurs sont presque toujours de même direction. Un éclat porte deux négatifs d'enlèvements laminaires perpendiculaires, traduisant une reprise latérale au percuteur dur des convexités distales d'une surface de débitage de nucléus à lames.

Enfin, un petit éclat (32 mm de long) de morphologie triangulaire déjetée, à plan de frappe lisse et portant plusieurs négatifs lamellaires parallèles évoque un éclat "fronto-latéral". En silex translucide du Bajocien et/ou Bathonien des vallées de la Creuse et de l'Anglin, il témoigne de l'entretien probable de surfaces de débitage de nucléus à lamelles.

Les modalités du débitage :

Les modalités des différents débitages restent difficiles à aborder en détail à partir d'une telle série lithique. Je me bornerai à synthétiser les observations faites sur le matériel.

La production de lames de grandes dimensions est indéniablement un des objectifs privilégiés de l'industrie lithique de la couche 5 et a conduit les aurignaciens à un approvisionnement important sur les gîtes de silex du Turonien supérieur situés à au moins 10 kilomètres vers le Nord de l'abri. Au regard de la représentation technologique de cette production de grandes lames, et même en gardant à l'esprit le caractère sélectionné de la série, il paraît admis que ce débitage n'a pas eu lieu sur le site. Seules des lames brutes ou déjà retouchées ont été apportées, accompagnées de quelques éclats.

Le débitage a donc eu lieu hors de la zone sondée par L. Pradel, peut-être même directement sur les gîtes sub-autochtones. Quoi qu'il en soit, les volumes de départ sélectionnés pour produire de telles lames sont nécessairement d'assez grandes dimensions. Les quelques pièces corticales permettent d'envisager l'emploi de rognons réguliers de silex de 180 à au moins 220 mm de longueur pour 120 à 150 mm d'épaisseur.

La mise en forme de ces rognons se fait par l'aménagement d'au moins une crête préparée sur les deux versants. A ce moment, ou un peu avant, le plan de frappe est installé. Dans tous les cas, le plan de frappe est unique.

Le retrait d'une lame à crête initie le débitage laminaire proprement dit qui se poursuit jusque sur les flancs du nucléus. Ce débordement du débitage sur les flancs du nucléus permet, outre la production de lames souvent larges, de maintenir le cintrage du plan de débitage. L'entretien du carénage de ce même plan est assez mal documenté. Il s'est ponctuellement fait par le retrait de quelques éclats en direction transversale à partir d'un des flancs du nucléus, dans la partie distale du plan de débitage.

De façon très générale, le plan de frappe est lisse à corniche soigneusement abrasée, mais la présence de quelques éperons indique que des petites tablettes partielles, probablement très fines, ont été retirées dans ce but.

Enfin, je n'ai pas d'information sur les circonstances d'abandon des nucléus à lames.

Le débitage de lames courtes n'est pas mieux documenté car un seul fragment de nucléus et une poignée de lames ont pu être étudiés. Pour autant, la présence de quelques petites tablettes d'avivage vient renforcer l'image d'un débitage partiellement réalisé sur le site.

Les volumes de départ sont, autant que l'on puisse en juger, des éclats non corticaux relativement épais d'une petite dizaine de centimètres de longueur. Les tailleurs semblent préférer les silex à grains fins ou moyens.

Le débitage est installé en position transversale oblique (axe burin) par rapport à l'axe de débitage du support, l'initialisation du débitage se faisant parfois par une régularisation du bord exploité. Le débitage se poursuit dans l'épaisseur du support et ne semble pas réellement envahir ses surfaces.

Ce débitage est assez peu productif et, après une courte série de lames (peut-être une dizaine au maximum ?), il est abandonné.

Le débitage de lamelles, quant à lui, reste assez hypothétique en l'absence de lamelles brutes ou retouchées. Certaines pièces dessinées par L. Pradel (1965b, fig. 3 et 4, p. 223 et 224) évoquent effectivement ce qui est connu par ailleurs et dont les objectifs paraissent plus affirmés (Lucas, 1997 ; Bordes, Lenoble, 2002). Tout au plus, peut-on soupçonner, au regard du relatif grand nombre des pièces carénées, que le débitage de lamelles pouvait occuper une part importante dans les activités de taille des aurignaciens de la couche 5.

2-5-3 : Exemple de diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny vers le nord du Bassin Aquitain :

L'introduction de silex du Bassin Aquitain dans un site aurignacien de la vallée de la Creuse m'a amené à étudier quelques séries lithiques du Sud-Ouest (fig. 123), notamment celles situées au plus près de la région du Grand-Pressigny. Ainsi, deux séries de la Charente se sont révélées avoir introduit des silex en provenance de Touraine et du Poitou : Les Vachons à Voulgézac et Fontaury à Châteauneuf-sur-Charente. Le site de Chez-Pineau II à Jonzac, récemment fouillé par J. Airvaux (et *al.*, 2003), n'a en revanche livré aucun silex tourangeau.

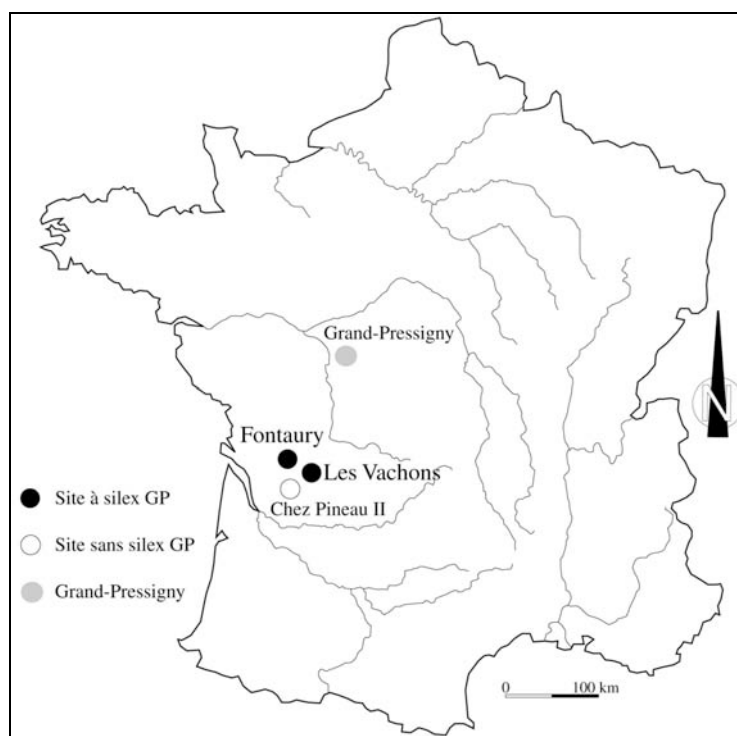


Figure n° 123 : Localisation des sites aurignaciens étudiés du nord du Bassin Aquitain.

2-5-3-1 : Les ressources en silex du nord du Bassin Aquitain : aperçu et problème de faciès convergents ?

Avant de présenter les grandes lignes des séries lithiques des Vachons, il me semble opportun de faire ici une petite digression relative aux ressources en silex du Nord du Bassin Aquitain. Il convient en effet d'assurer le lecteur de la possibilité d'identifier, sans recours à des méthodes destructrices, des silex en provenance de Touraine et du Poitou parmi les matériaux usuellement exploités dans les sites aurignaciens de la Charente.

Je baserai essentiellement cette présentation sur les importantes données bibliographiques qui documentent ce secteur, mais aussi sur quelques observations personnelles consécutives à des prélèvements sur le terrain.

D'une façon très générale, les sites pris en compte dans ce travail sont localisés dans le bassin versant de la Charente, à quelques kilomètres au Sud d'Angoulême. Les silex exploités dans les différents niveaux aurignaciens sont relativement variés, mais se rapportent essentiellement à la fin du Crétacé qui livre dans cette région deux grands groupes de silex (Demars, 1982 ; Seronie-Vivien, 1987 ; Fouéré, 1994...) :

- *Le silex du Turonien supérieur (Angoumien) de la région d'Angoulême* : ce silex, dont P. Fouéré propose de distinguer deux faciès (Fouéré, 1994, p. 100), a déjà fait l'objet d'une recherche comparée au silex du Turonien supérieur du Grand-Pressigny dans le cadre de l'étude de la circulation de poignards à la fin du Néolithique (Giot, Mallet, Millet, 1986 ; Mallet, 1992).

Le silex du Turonien supérieur de la région d'Angoulême se présente dans les altérites argileuses en rognons et dalles de grandes dimensions. Caractérisé par une teinte brune orangée à gris verdâtre, un grain moyen à grossier et une sub-translucidité à faible épaisseur (fig. 124), il se distingue aisément du silex brun-cire de la région du Grand-Pressigny par l'absence de quartz détritiques et l'orientation de certains éléments allongés (spicules et lamellibranches) (Giot, Mallet, Millet, 1986, fig. 9c et 9d, p. 33). En outre, une fois patinés, ces silex se distinguent encore assez facilement, le silex de la région d'Angoulême conservant son litage parallèle.



Figure n°124 : Comparaison entre deux échantillons : silex brun-cire du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny (à gauche) et le silex du Turonien supérieur de la région d'Angoulême (à droite).

- *Les silex du Sénonien* : beaucoup plus diversifiés, ils se rapportent pour ce secteur de la vallée de la Charente au Coniacien, qui livre peu de silex, et surtout au Santonien. Les affleurements à silex du Campagnien et du Maestrichtien sont documentés plus au Sud (Séronie-Vivien, *op. cit.*).

Les silex coniaciens sont, à mon sens, les plus délicats à aborder dans le cadre de ma problématique car, d'une part, ils sont encore assez mal connus, notamment dans la Forêt de la Lande (Charente-Maritime) et, d'autre part, certains présentent bon nombre de points de convergences avec le silex brun-cire de la région du Grand-Pressigny (présence de microquartz détritiques, bioclastes...). Pourtant, un examen attentif permet de rapidement les discriminer : en autres, la densité et la dimension moyenne des bioclastes (surtout des fragments de Bryozoaires) n'est jamais égalée dans les silex du Grand-Pressigny (fig. 125). En outre, une fois légèrement patiné, la texture *packstone* du silex coniacien est nettement mise en relief, lui valant parfois l'appellation de "*grain de mil*" (Simonnet, 1999, p. 82).

Les silex santoniens ne posent pas de problèmes particuliers et ce malgré leur grande diversité. Ils présentent généralement un grain fin à moyens et les faciès à texture *wackestone* renferment quelques bioclastes roulés (Séronie-Vivien, *op. cit.* ; Fouéré, *op. cit.*).



Figure n°125 : Comparaison d'échantillons de silex.
Silex du Coniacien de la région de Jonzac (à gauche) et
Silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny (à droite).

Enfin, j'ai systématiquement rencontré dans les séries aurignaciennes de Charente une petite quantité d'une variété de silex macroscopiquement assez proche de certains silex versicolores du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny. Probablement exogènes

à la région angoumoisine, ces matériaux sont compatibles avec les silex du Maestrichtien parfois riches en *Orbitoides media*, aussi dénommés silex du Bergeracois (Demars, 1982) (fig. 126).

A certains moments, notamment lorsque les pièces sont fortement patinées, la discrimination n'est pas aisée. Cependant, les silex du Maestrichtien, outre qu'ils comportent de temps à autre des zones riches en *Orbitoides media* inconnus dans le silex de la région du Grand-Pressigny, sont généralement plus opaques et à grains moyens plus homométriques. Enfin les teintes sont souvent plus soutenues et plus variées que dans les silex versicolores de la région du Grand-Pressigny.



*Figure n°126 : Comparaison d'échantillons de silex.
Silex du Maestrichtien de la région de Bergerac (à gauche)
et du Turonien supérieur de la vallée de la Creuse (à droite).*

Cette rapide digression à propos de certains silex de la Charente me permet de montrer que si les possibilités de confusion entre les silex du nord du Bassin Aquitain avec les silex du Sud-Ouest du Bassin Parisien sont possibles, elles ne sont généralement pas insurmontables. Les convergences macroscopiques de faciès entre ces deux régions sont limitées et, dans la plupart des cas, ne nécessitent pas le recours à des méthodes destructrices d'analyse.

Cela dit, l'examen macroscopique doit être extrêmement attentif et fondé sur une bonne connaissance de la variété effective de chacun de types de silex confrontés. Pour ma part, j'ai isolé dans les séries aurignaciennes des Vachons quelques pièces douteuses, pour lesquelles je réserve mon diagnostic à plus ample informé. Je n'ai ainsi retenu que les objets dont les matières présentaient le maximum de compatibilités avec les matériaux du Turonien supérieur présentés dans le premier chapitre de cette thèse.

2-5-3-2 : Les Vachons, Voulgézac (Charente) :

Le coteaux des Vachons à Voulgézac (Charente) est percé d'une série de petites grottes et d'abris connus et exploités depuis la fin du 19^{ème} siècle à diverses reprises. D'abord connu pour son Solutréen (Trémeau de Rochebrune, 1867), plusieurs niveaux aurignaciens et gravettiens ont été isolés en divers points du coteau, notamment dans les abris n°1 et n°2. (Bouyssonie, 1948 ; Bouyssonie, de Sonnevill-Bordes, 1957).

L'historique des recherches est, du fait du nombre d'intervenants et de la nature du site, assez complexe. Je renvoie donc à ce sujet aux travaux de M. Perpère (1977) et de A. Fontaine (1998) pour ne présenter ici que les quelques informations nécessaires afin de replacer la collection étudiée ici (une partie de la collection J. Coiffard du dépôt de fouille de la Rochefoucault) dans l'ensemble des recherches sur ce site.

La collection étudiée est composée de 5 séries lithiques numériquement importantes (plusieurs centaines de pièces par série) et se rapporte aux premières recherches de J. Coiffard dans l'abri n°2 des Vachons, soit entre 1914 et 1922 (Coiffard, 1914 ; 1922). Cette collection, actuellement conservée au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers, est issue d'une sélection d'un ensemble plus important conservé au dépôt de fouille de La Rochefoucault. Elle a été déposée par L. Duport voici quelques années, accompagnée des photocopies d'une centaine de pages de notes manuscrites de J. Coiffard.

Les 5 séries lithiques se rapportent à 5 niveaux archéologiques (2 niveaux aurignaciens et 3 gravettiens) individualisés dans l'abri n°2 (fig. 127). Les pièces issues de ces différents niveaux ont été marquées, dès la fouille, par un ingénieux système de points de couleur faits à la peinture indélébile (curieusement, on ne retrouve pas référence à ce système de marquage dans la littérature sur le site). Ainsi, tous les objets de la couche 1 (Aurignacien ancien) sont marqués d'un point rouge, ceux de la couche 2 (Aurignacien récent) d'un point vert, ceux de la couche 3 (Gravettien à pointes de la Font-Robert) d'un point bleu, ceux de la couche 4 (Gravettien à pointes des Vachons) d'un point jaune et, enfin, ceux de la couche 5 (Gravettien récent) d'un point noir.

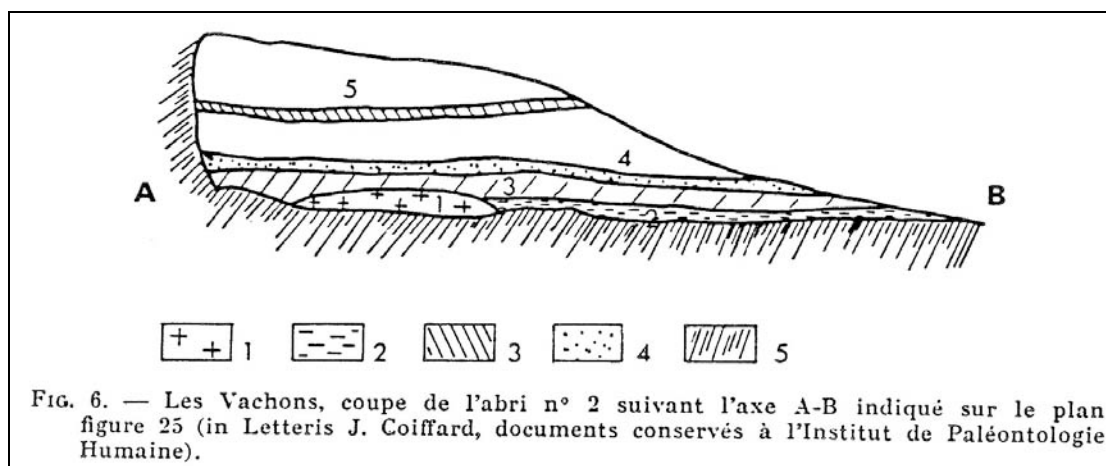


Figure n°127 : Coupe schématique de l'abri n°2 des Vachons, Voulgezac (Charente).
Extrait de Perpère (1977, fig. 6, p. 383), d'après J. Coiffard.

J'ai choisi de présenter cette collection, malgré l'ancienneté des fouilles et l'important biais de sélection qui l'affecte, d'abord parce qu'il s'agit d'une partie inédite de la collection Coiffard et qui était considérée comme perdue (Fontaine, 1998). Ensuite, numériquement importante et renfermant quelques objets typologiquement bien marqués, cette collection est susceptible de livrer quelques informations techno-économiques et chronologiques. Enfin, les stratigraphies des abris n°1 et n°2, réputées être très similaires (Perpère, 1977, p. 382) ont

récemment fait l'objet d'une révision partielle par J. Airvaux (en 1995, inédit). A cette occasion des dates C14 ont été effectuées mais n'ont livré que des résultats décevants.

Il n'en reste pas moins que ces séries anciennement constituées et qui ont maintes fois changé de mains sont à considérer avec la plus grande prudence. Pour autant, les cas d'introduction dans le Sud-Ouest de silex en provenance de Touraine et du Poitou sont suffisamment rares dans la littérature (Bordes et *al.*, sous presse) pour être systématiquement signalés.

2-5-3-2-1 : L'industrie lithique de la couche 1 :

L'industrie lithique de la couche 1 de l'abri n°2 des Vachons est relativement massive et comprend des pièces particulièrement patinées, bien que restées fraîches ou faiblement émoussées. Cette importante patine est d'ailleurs partagée par toutes les couches de l'abri n°2.

Attribuée à un "Aurignacien typique inférieur (Aurignacien I)" (Bouyssonie, Sonnevill-Bordes, 1957), la série que j'ai eu l'occasion de voir conserve environ 250 pièces, mais est partiellement décapitée de ses outils. Il s'agit surtout de lames, dont certaines sont d'assez grandes dimensions (120 mm au moins). Souvent corticales, elles sont pratiquement toutes fragmentaires. Les éclats sont peu nombreux, souvent épais et corticaux.

L'outillage observé comprend très essentiellement des lames retouchées, des grattoirs en bout de lames et des pièces carénées sur éclat (fig. 128). M. Perpère signale dans la partie de la collection Coiffard conservée par G. Henri-Martin et marquée *V c 1* des burins des Vachons (Perpère, 1977, p. 389) que je n'ai pas observés de mon côté. Quelques nucléus à lames, très souvent repris au percuteur dur, sont présents.

Quelques éléments d'industrie osseuse ont aussi été retrouvés dans cette couche : un fragment de sagaie à base fendue, quelques sagaies losangiques et des dents percées (voir Bouyssonie, Sonnevill-Bordes, *op. cit.*, fig. 4, p. 279).



Figure n°128 : Outillage et matières premières (patinées), couche 1, abri n°2, les Vachons, Voulgezac (Charente), collection Coiffard.
Photographie : J. Airvaux.

Exploitation des silex :

Je n'ai pas procédé sur cette série à une étude détaillée des matières premières sélectionnées car d'une part, en raison du caractère très trié de la série, le risque d'aboutir à des conclusions erronées était trop important, ensuite parce que je ne cherchais ici qu'à documenter la possible introduction de silex tourangeaux dans le niveau aurignacien.

D'une façon générale, les matériaux les plus employés sont le silex du Turonien de la région d'Angoulême et le silex du Santonien de la vallée de la Charente, tous deux probablement disponibles dans l'environnement proche du vallon des Vachons. Les cortex témoignent de prélèvements sur des gîtes sub-autochtones, plus rarement en alluvions.

Les silex turoniens ont un aspect uniforme ou à zonations parallèles, de teinte gris bleuté, parfois blanc, dû à l'altération. Quelques pièces à cassure fraîche montre des matières de couleur brune ou grise assez foncée. Le cortex est généralement d'épaisseur moyenne (moins de 10 mm), grenu et résistant. Une zone foncée sous-corticale non patinée est souvent remarquée.

Les silex santoniens, généralement plus fins, sont plutôt tachetés, toujours dans les teintes gris bleuté. Le cortex est fin, régulier, résistant et comporte ponctuellement quelques gros bioclastes (8 à 10 mm).

Ces matériaux, probablement en grande partie débités sur le site, sont représentés par tous les types d'outils, des lames et des éclats. La présence de quelques fragments de nucléus à lames et de tablettes renforce cette idée.

Parmi les silex introduits de plus ou moins loin dans la couche 1, j'ai remarqué quelques pièces en silex du Bergeracois, uniquement sous forme de lames brutes ou retouchées et de quelques pièces carénées. Les pièces identifiées sont généralement zonées de teintes vives (brun orangé, violet et gris bleuté) un peu éteintes par la patine. Ces silex peuvent provenir de la région assez proche de Bergerac, soit à plus de 60 ou 70 kilomètres au Sud-Est.

Le silex de type "grain de mil", présent sous les mêmes formes, paraît un peu plus fréquent. Son aspect ponctué compact, renforcé parfois par la patine, se détache bien du fond commun des matières taillées dans la couche 1. Un ensemble de gîtes remarquables se trouve à une cinquantaine de kilomètres au Sud-Ouest.

Enfin, deux pièces sont taillées dans un matériau tranchant nettement avec les silex usuellement exploités dans la couche 1 et compatible avec les silex versicolores du Turonien supérieur de la vallée de la Creuse dont les gîtes sont situés à 150 kilomètres au Nord des Vachons :

- *Fragment proximal de lame corticale retouchée* : (fig. 129, à gauche) ce fragment de lame (68 x 52 x 21 mm), qui devait être particulièrement imposante à l'origine, conserve une petite plage corticale ainsi que deux négatifs d'enlèvements antérieurs de même direction. Le dernier est court et réfléchi. Un négatif d'enlèvement de direction perpendiculaire, venant de la gauche, traduit l'existence d'une possible crête.

La retouche occupe de façon continue l'ensemble des deux tranchants ainsi que le talon, où elle est bifaciale. Sur les bords, elle est courte à moyenne sur le bord gauche, semi-abrupte à écailleuse et de délimitation légèrement convexe.

Le matériau est nettement patiné, mais cette altération fait ressortir certains éléments, habituellement moins visibles, et ne gêne donc pas fondamentalement l'observation. D'une façon générale, ce silex est grenu et zoné sans

granoclassement. Sa texture *wachestone* plutôt homogène est d'ailleurs bien révélée par l'altération. Le cortex, grenu et résistant, a un contact net mais irrégulier avec la matrice. Une zone sous-corticale brune et translucide d'environ 1 mm d'épaisseur est bien visible car non patinée. Elle est suivie d'une zone plus épaisse plutôt brune à rouge à très nombreux points rouges opaques répartis de façon aléatoire. Enfin, une troisième zone, d'aspect gris bleuté à points noirs, comporte une petite inclusion claire correspondant à un point moins silicifié de la matrice.

Les éléments figurés sont nombreux et variés, globalement arrondis ou quelconques, bien que quelques-uns sont allongés. Dans l'ensemble, les éléments arrondis sont des bioclastes (gastéropodes, petits débris coquillés, foraminifère dont plusieurs miliolidées...) sur un fond pelloïdique et les éléments allongés surtout des spicules et des lamellibranches. Quelques plus gros débris (toujours inférieurs à 5 mm) sont des bryozoaires. J'ai enfin observé de rares microquartz détritiques.

Ce silex est indéniablement issu d'une craie bioclastique marine assez grossière mais homogène, comportant quelques microquartz détritiques.

- *Grattoir distal sur lame retouchée* : (fig. 129, à droite) ce fragment de lame (55 x 27 x 12 mm) est débité dans un matériau très proche du précédent, à grain grossier riche en petites ponctuations rouges à contours nets, inclusions noires et bioclastes. La patine, un peu plus puissante, masque quelque peu la zone la plus sombre.



Figure n°129 : Outils en silex compatibles avec les silex versicolores du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny. Couche 1, abri n°2, Les Vachons, Vougezac (Charente), collection Coiffard. Photographie : J. Airvaux.

Ces deux outils de la couche 1 des Vachons sont donc taillés dans une variété de silex macroscopiquement très compatible avec les silex versicolores du Turonien supérieur du Poitou. Ils montrent en effet une texture, tant de la matrice que du cortex, et une succession des zonations en tout point comparable avec des échantillons récoltés sur certains gîtes d'altérites de la rive gauche de la vallée de la Creuse, entre La Roche-Posay (Vienne) et Barrou (Indre-et-Loire). En outre, ces gîtes, distants de 150 kilomètres des Vachons, sont systématiquement exploités par les aurignaciens anciens du Poitou (couches *E inférieure* et *E supérieure* des Cottés, couche 7 de l'Abri des Roches), notamment pour la production de grandes lames.

D'un point de vue qualitatif, ces outils sont aménagés sur des supports laminaires de plein débitage qui, en l'absence de tout autre indice, n'ont probablement pas été débités sur le site des Vachons. Leur introduction sous forme brute ou peut-être déjà retouchée est envisageable. D'autre part, ils ne semblent pas, sur un plan technique, particulièrement investis. Ces outils sont très similaires à ceux réalisés sur les autres matériaux introduits dans le site, notamment les silex d'origines locales ou voisines.

D'un point de vue quantitatif, il reste assez difficile de se faire une idée de la place de ce matériau dans la production de la couche 1. Dans tous les cas, même si l'on décuple la quantité identifiée proportionnellement à l'ensemble de la série réunie par J. Coiffard, cela ne porterait l'effectif qu'à une poignée de pièces (quelques centaines de grammes tout au plus).

Ce silex utilisé pour la fabrication de ces outils n'a pas un poids déterminant dans l'économie des matières premières de la couche 1. En d'autres termes, sans ce matériau, l'outillage des aurignaciens anciens des Vachons ne serait pas fondamentalement modifié.

Des déplacements d'objets sur plus de 150 kilomètres sont exceptionnels pour l'Aurignacien ancien (Demars, 1982 ; Féblot-Augustins, 1997), même concernant les coquillages (Taborin, 1993) qui, pour la couche 1 des Vachons par exemple, proviennent du littoral atlantique, soit une centaine de kilomètres au moins.

Ces deux silex pourraient à la fois témoigner de contacts entre des populations aurignaciennes exploitant pour l'une le sud-ouest du Bassin Parisien et, pour l'autre, le nord de l'Aquitaine et la Charente. Mais ils pourraient tout aussi bien résulter de l'abandon des derniers outils d'une trousse de voyage, constituée notamment en Touraine et abandonnés au fur et à mesure des déplacements d'un même groupe.

2-6 : LE GRAVETTIEN :

Le Gravettien est bien représenté en Poitou comme en Touraine par sept occupations essentiellement localisées dans les grottes et abris de la vallée de la Gartempe (Les Cottés, Le Fontenioux), dont une très récemment découverte (Le Taillis des Coteaux ; Primault, 2003b), mais aussi dans la vallée de la Vienne (l'Abri Laroux, Les Plumettes) et de la Creuse (Les Roches). Enfin, un site de plein air est actuellement en cours de fouille dans la vallée de la Claise (La Picardie ; Klaric et *al.*, 2002) (fig. 130).

Ces occupations semblent correspondre, selon le modèle chrono-stratigraphique proposé pour le sud-ouest de la France (Djindjian, Bosselin, 1994), à différents moments du Gravettien, ancien et moyen notamment. Les datations C14 dont nous disposons actuellement, exclusivement réalisées sur des sites poitevins, semblent pourtant un peu plus récentes (fig. 131).

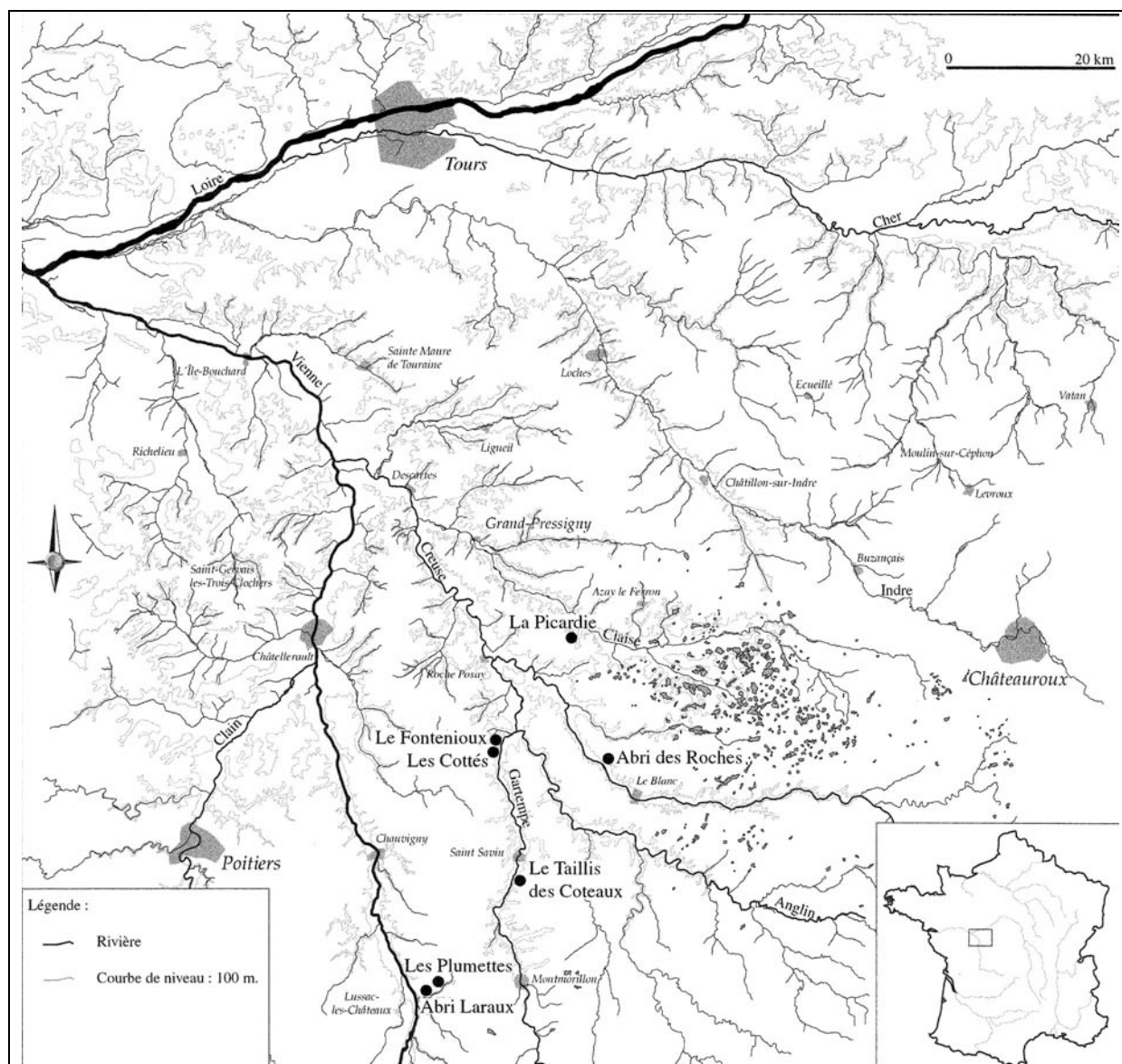


Figure n°130 : Répartition des sites gravettiens en Touraine et en Poitou.

Dans le cadre de ce travail, j'ai pu étudier l'essentiel des séries gravettiennes régionales, diversement conservées car souvent anciennement fouillées : la couche 2 de la grotte des Cottés à Saint-Pierre-de-Maillé (collection Pradel), la couche 3 de l'Abri des Roches à Pouligny-Saint-Pierre (sondage Pradel, 1965b), les couches 3 et 5 de l'Abri Laroux à Lussac-les-Châteaux (fouilles Pradel) et les 5 couches de l'ensemble VI de la grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (fouilles de l'auteur). Seul le niveau B de la grotte du Fontenioux à Saint-Pierre-de-Maillé n'a pu être retrouvé.

Par la suite, je présenterai plusieurs niveaux de deux sites extérieurs à la région étudiée où des silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny ont été reconnus : Les Vachons à Voulgezac (Charente) et La grotte du Renne à Arcy-sur-Cure (Yonne).

Lussac-les-Châteaux	Abri Laroux	Couche 3	21950 +/- 350 BP	Ly-2101
Lussac-les-Châteaux	Abri Laroux	Couche 3	21530 +/- 910 BP	Ly-1739
Lussac-les-Châteaux	Abri Laroux	Couche 5	23510 +/- 640 BP	Ly-1740
Saint-Pierre-de-Maillé	Les Cottés	Couche 2	23420 +/- 710 BP	Ly-2752
Saint-Pierre-de-Maillé	Le Fontenioux	Niveau B	25400 +/- 450 BP	Ly-2784

Figure n°131 : Dates C14 des occupations gravettiennes en Poitou.

2-6-1 : Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) :

Le Gravettien de la grotte des Cottés a été identifié dans un niveau lenticulaire d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, en sommet de la stratigraphie de L. Pradel (1967) (fig. 132). Ce niveau à pointes de la Gravette et burins de Noaille est daté à 23420 +/- 710 BP (Ly-2752) et pourrait résulter d'un mélange de plusieurs ensembles originellement distincts.

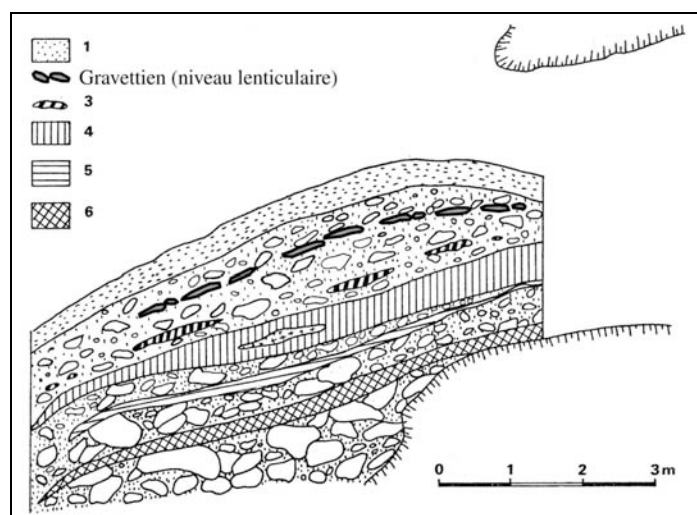


Figure n°132 : Position stratigraphique du Gravettien, couche 2, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
D'après Pradel, 1967.

2-6-1-1 : L'industrie lithique de la couche 2 :

La série lithique de la couche 2 est quantitativement peu importante (n = 156) bien que techniquement assez variée (éclats, lames, nucléus, outillage). A l'instar des autres sites gravettiens du Poitou, elle est affectée d'une patine faible gênant peu la détermination des silex. L'ensemble est relativement frais même si les tranchants sont souvent quelque peu émoussés. De très nombreuses pièces sont fragmentées.

D'un point de vue typo-technologique, la série lithique de la couche 2 est essentiellement composée d'outils, les éléments bruts (surtout des lames longues et étroites à profil rectiligne) et les nucléus ne représentant que 32 % de l'ensemble. L'outillage est caractérisé par la présence de nombreuses pointes de la Gravette (n = 33), de lames à dos marginal (n = 2) et de burins de Noailles (n = 2). Les burins sont nombreux (n = 26), généralement sur cassure ou sur troncature, les grattoirs sur lame (n = 20) ainsi que diverses lames retouchées (n = 18). Enfin, deux denticulés et un percuteur en quartzite viennent compléter cet ensemble.

Approvisionnement en silex :

Comme déjà évoqué lors de la présentation des industries aurignaciennes, l'environnement immédiat de la grotte des Cottés est relativement pauvre en silex, les alluvions constituant la source la plus proche. Les petits volumes de silex jurassiques que l'on peut y récolter actuellement sont très souvent altérés au point d'être intaillables.

A quelques centaines de mètres sur le plateau au-dessus de la cavité affleurent probablement le silex des Cottés dont les gîtes ne sont pas connus avec précision. De même, les silex tertiaires (meulière) sont en revanche bien présents, notamment dans le vallon de Jutreau à moins de un kilomètre en aval.

Les gravettiens de la couche 2 ont peu utilisé ces matériaux (n = 43 ; 27,5 %), préférant manifestement les silex du Turonien supérieur (n = 93 ; 59,6 %) disponibles au Nord à au moins une dizaine de kilomètres de la grotte. Parmi ceux-ci, les silex brun-cire (n = 39) et les silex versicolores (n = 46) sont très nettement utilisés, les silex de Coussay et de Confluent nettement moins (respectivement n = 7 et n = 1).

A une quinzaine de kilomètres en aval se trouvent quelques affleurements de silex jurassiques. Ils ont été très peu utilisés ici (n = 5 ; 3,2 %), les silex oolithiques des vallées de la Gartempe et de l'Anglin dominant.

Les silex d'origine plus éloignée proviennent tant du Nord que du Sud de la grotte des Cottés. Il s'agit, pour le Nord, du silex de Larcy, disponible dans la vallée du Brignon à 25 kilomètres, et, pour le Sud, du silex de Civaux présent dans les alluvions de la Vienne à 30 kilomètres. Deux petites pièces patinées sont en probable silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher.

Enfin, trois pièces sont indéterminées, soit en raison de la patine qui les affecte, soit, pour un fragment de burin sur troncature, parce que la matière m'est inconnue²².

La gamme de silex utilisée dans la couche 2 des Cottés est relativement restreinte, peut-être en raison de la faiblesse numérique de l'échantillon (fig. 133). Elle témoigne de prélèvements locaux, probablement sur le plateau au-dessus du site, et voisins à une dizaine de kilomètres vers le Nord, notamment dans la vallée de la Creuse (fig. 134).

L'aval de la vallée de la Gartempe et la vallée de la Vienne un peu au Nord de Lussac-les-Châteaux sont connus. A l'opposé, la vallée du Brignon et, probablement, la vallée du Cher sont visités. Ces secteurs, distants d'une centaine de kilomètres, constituent les points extrêmes d'un territoire fréquenté, directement ou indirectement depuis la grotte des Cottés, et globalement orienté Nord-Sud.

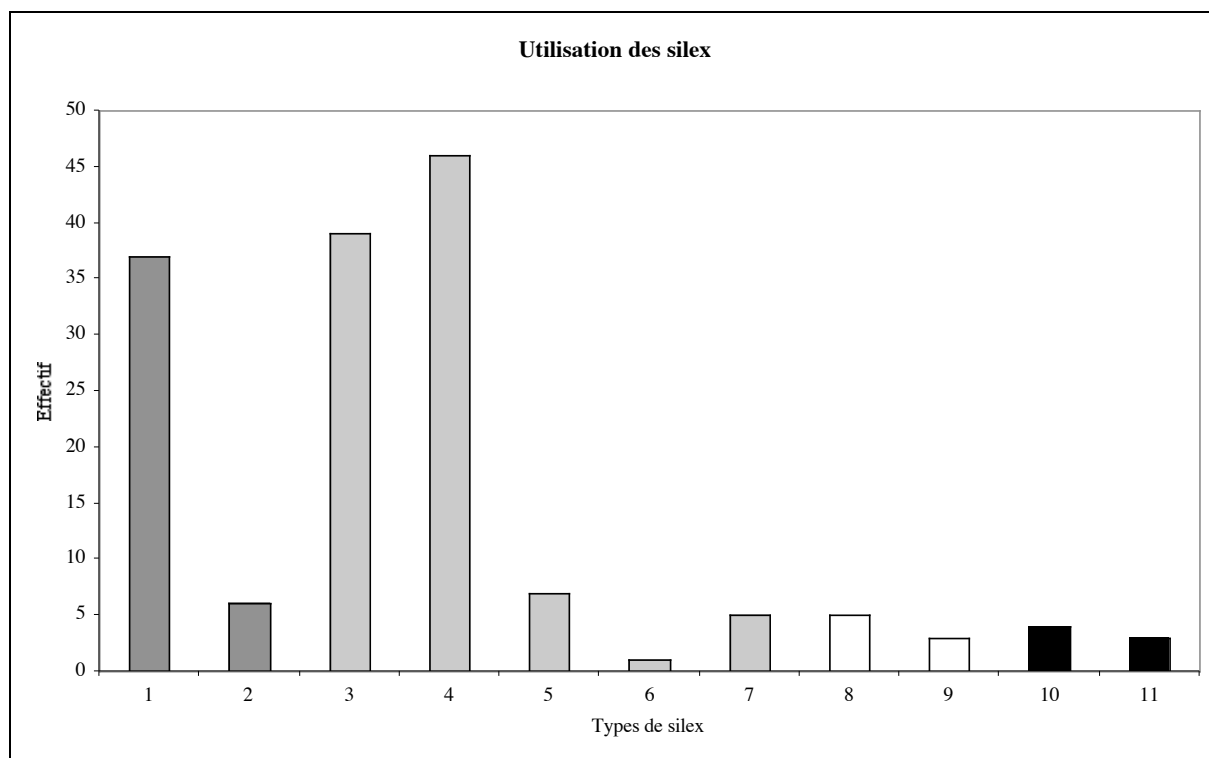


Figure n°133 : Utilisation des silex, couche 2, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

Légende : 1 : silex des Cottés ; 2 : silex tertiaire ; 3 : silex brun-cire du Turonien supérieur du Grand-Pressigny ; 4 : silex versicolore du Turonien supérieur ; 5 : silex de Coussay ; 6 : silex de Confluent ; 7 : silex jurassiques des vallées de la Creuse et de la Gartempe ; 8 : silex de Larcy ; 9 : silex de Civaux ; 10 : autres silex exogènes ; 11 : indéterminés.

²² : Ce burin sur troncature est aménagé aux dépens d'une lame débitée dans un silex à grain moyen, gris moucheté et zoné de bordeaux et de brun. Ce matériau, bien que proche des silex versicolores du Turonien supérieur de la vallée de la Creuse, ne me semble pas compatible avec ces derniers notamment en raison de sa faible translucidité, de la compacité de son grain moyen et de l'orientation des certains des éléments figurés allongés. Sans vouloir conclure de façon trop rapide et dans l'attente d'un complément d'information, cette matière évoque pour moi certains silex du Bergeracois.

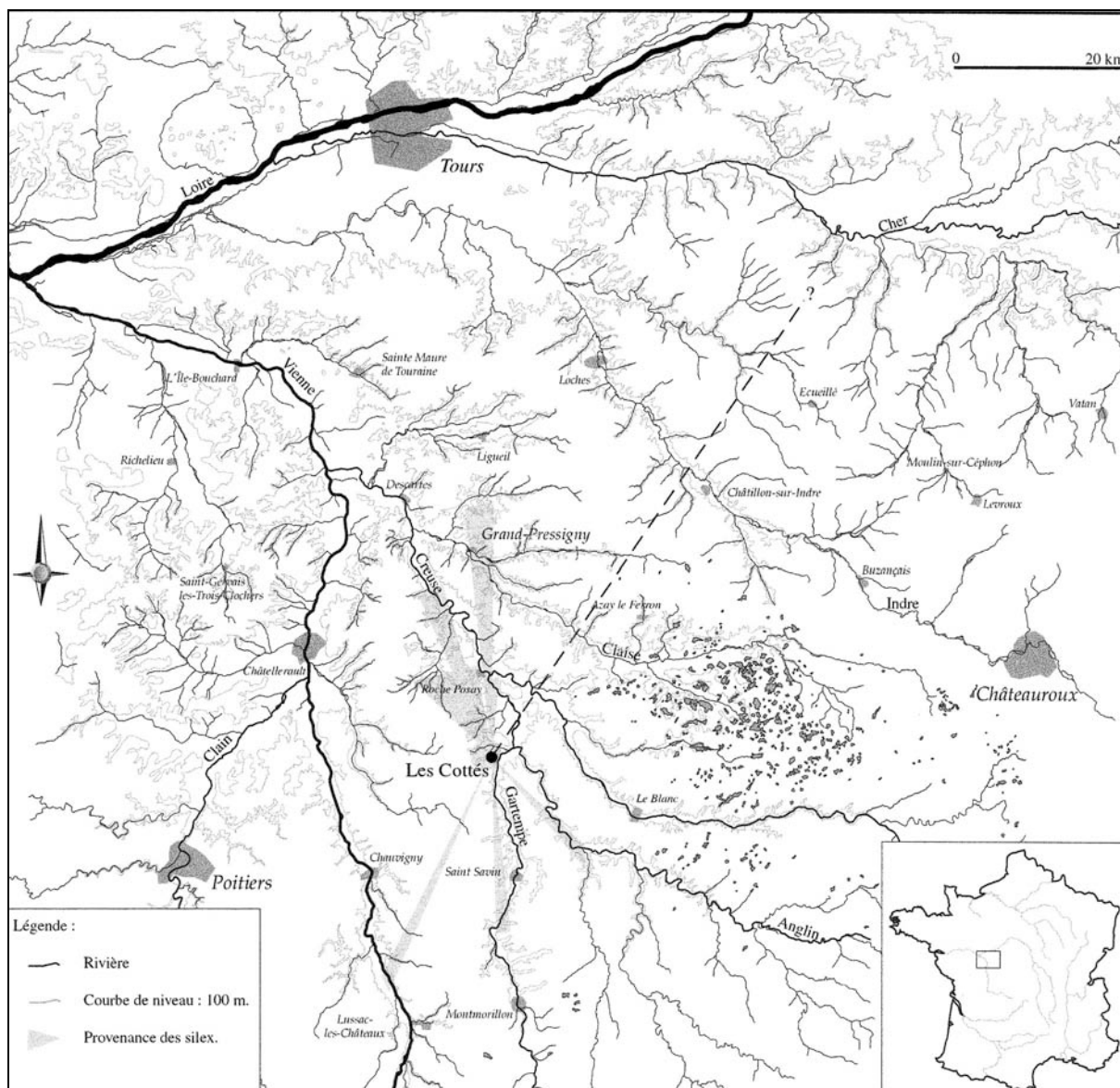


Figure n°134 : Territoire d'approvisionnement en silex, couche 2, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).

L'outillage :

Le caractère marquant de l'outillage de la couche 2 est la présence affirmée de pointes de la Gravette (n = 33). Les burins, souvent sur lames tronquées ou cassées, sont aussi nombreux (n = 28) et comprennent notamment deux burins de Noailles. Les grattoirs sur lames sont souvent étroits (n = 20). Le reste de l'outillage est constitué de fragments de lames à retouche latérale plus ou moins abrupte (n = 18), de lames tronquées et de quelques éclats retouchés (n = 4).

L'utilisation des matériaux et la sélection des supports :

L'outillage de la couche 2 est réalisé à partir de tous les silex apportés sur le site (fig. 135), à l'exception du silex de Confluent représenté par un petit éclat cortical brut.

Les supports sélectionnés sont majoritairement des lames dont les caractères communs sont la relative étroitesse, la rareté des parties corticales et le profil rectiligne.

Les pointes de la Gravette représentent l'outil le plus fréquent de la couche 2 (n = 33 ; 31,4 %) ²³. Pratiquement toujours fragmentées, ces pointes sont de dimensions assez variables (de 53 à 90 mm pour les 5 exemplaires entiers et presque entiers). Elles sont majoritairement supportées par des lames rectilignes en silex brun-cire du Turonien supérieur (n = 11) ou en silex versicolores (n = 9), le silex local des Cottés restant un peu moins utilisé (n = 8). Les silex jurassiques des vallées de la Gartempe et de l'Anglin sont très peu utilisés puisqu'une seule pointe à dos est dénombrée (en silex oolithique).

Les dos sont abrupts et de délimitation nettement rectilignes, parfois très légèrement courbes. La retouche est généralement directe et, dans un cas, croisée. Ces dos réduisent la largeur de la lame support d'au moins un tiers. La partie proximale est, pour les exemplaires observés, toujours aménagée par une retouche directe, courte et semi-abrupte.

Les lames sélectionnées sont régulières avec au moins une nervure centrale assez rectiligne. Les négatifs laminaires antérieurs sont peu nombreux (3 maximum) et la présence d'un négatif de direction opposée est fréquente. Leur profil est plan. Aucun talon n'a été observé. Les dimensions de ces supports restent difficiles à estimer au regard de leur état de fragmentation : de l'ordre de 80 à 100 mm pour les lames les plus longues, 10 à 18 mm de large et moins de 8 mm d'épaisseur. Aucune ne présente de cortex, en revanche, deux exemplaires en silex des Cottés comportent sur un pan complet les vestiges d'une surface diaclasique.

Les burins sont nombreux (n = 28) et relativement variés. Il s'agit de burins plans simples et multiples, tous aménagés aux dépens de lames, à partir d'une cassure (n = 4) ou, plus fréquemment, d'une troncature oblique (n = 17). Les burins doubles sont rares (n = 1). Les chutes sont longues, étroites et très souvent réfléchies. Elles sont rarement plus de trois successives. Dans deux cas, un aménagement du bord guidait leur détachement.

Les burins en silex du Turonien supérieur sont les plus nombreux (n = 12) et généralement sur des fragments de lames plus longs que ceux en silex des Cottés (n = 6). Il est notable qu'aucun burin en silex jurassiques des vallées de la Gartempe et de la Creuse n'a été dénombré alors qu'il en existe en silex de Civaux et en silex de Larcy.

Les lames sélectionnées sont plus diversifiées que celles utilisées pour la production de pointes de la Gravette : on retrouve quelques lames étroites et régulières, mais l'essentiel des supports de burins est composé de lames plus larges (jusqu'à 22 mm) et parfois à profil plus courbe. Le cortex reste rare et localisé sur une faible surface du support. Les talons observés sont généralement petits, lisses à corniche abrasée. L'angle de chasse est assez fermé (de l'ordre de 70 à 80°). Deux fragments de lames à crête aménagées sur les deux versants ont aussi été utilisés. Enfin, une lame large (29 mm) supporte un burin dièdre axial.

Deux burins de Noailles ont été isolés. L'un, en silex versicolore du Turonien supérieur, est aménagé sur une portion de petite lame étroite et fine (57 x 14 x 4 mm). Le second, en silex oolithique lité des vallées de la Gartempe et de l'Anglin, est sur un support de même nature (43 x 13 x 4 mm).

²³ : Deux exemplaires relativement "trapus", à dos courbe et tronquant la partie distale du support, évoquent plutôt des pointes de Châtelperron. Elles pourraient résulter de mélanges, par ailleurs fréquents dans la collection de L. Pradel.

Les grattoirs sont aussi relativement nombreux (n = 20), parfois doubles (n = 2). Comme pour les burins, ils sont presque exclusivement supportés par des lames, à l'exception d'un petit grattoir sur éclat. L'utilisation des silex brun-cire et versicolores du Turonien supérieur se confirme (n = 15) aux détriments du silex local des Cottés (n = 4). Comme pour les burins, aucun silex jurassique des vallées de la Creuse et de la Gartempe est utilisé.

Les lames sélectionnées sont plus diversifiées que pour les burins. On notera quelques fragments de lames régulières et étroites, mais la présence de lames relativement larges et corticales est plus affirmée ici (n = 6), aboutissant à des grattoirs à front large et convexe. De même, on note l'utilisation de lames à crête aménagée sur les deux versants (n = 2) et de lames à néo-crête (n = 2). Les négatifs laminaires sont généralement peu nombreux, réguliers et la présence d'au moins un négatif de direction opposée n'est pas rare.

Quelques lames présentent une retouche courte latérale (n = 13), parfois marginale et assez abrupte, concernant l'ensemble du bord. Elles sont essentiellement débitées dans les silex brun-cire et versicolores du Turonien supérieur (n = 6) et dans le silex local des Cottés (n = 5). Deux sont en probable silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher. Les supports sélectionnés sont assez étroits et rectilignes. Leur longueur varie entre 60 et 82 mm.

De même, cinq lames à troncature abrupte distale oblique ont été dénombrées, toutes en silex du Turonien supérieur. Toutes fragmentaires, les lames sélectionnées sont régulières et étroites et rectilignes.

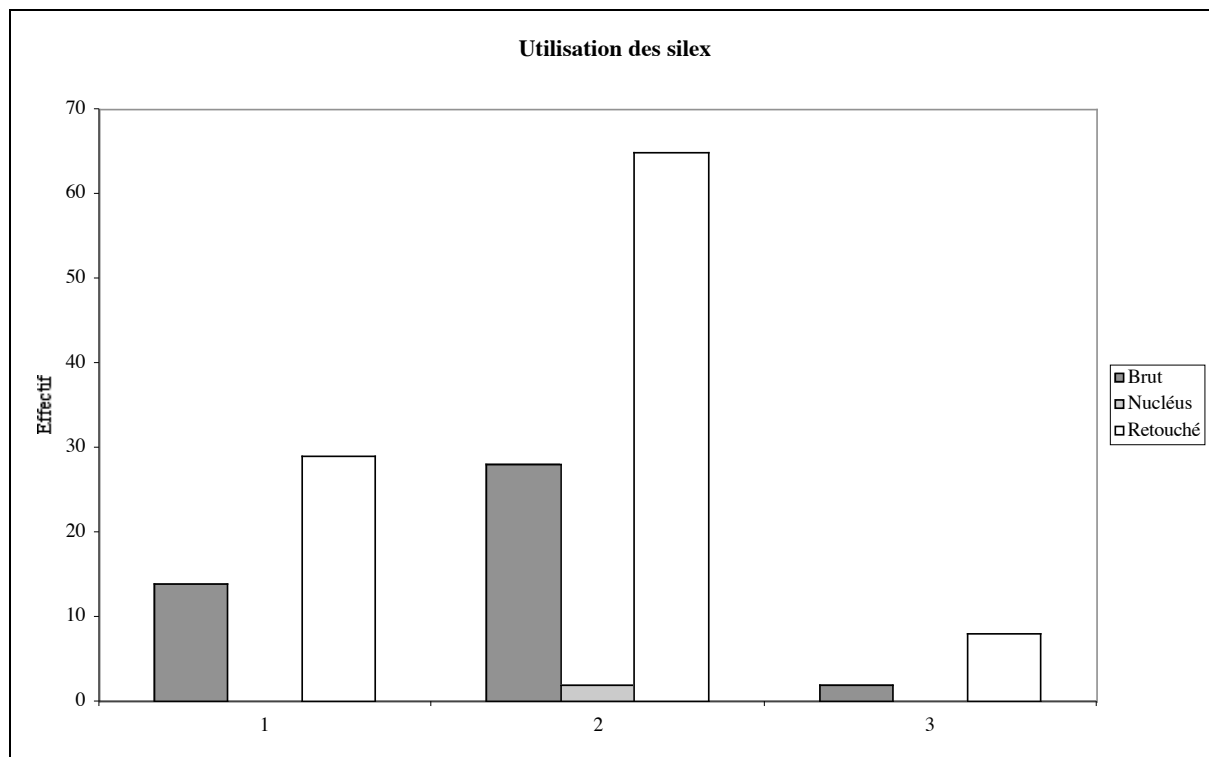


Figure n°135 : Utilisation des silex, couche 2, Les Cottés, Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne).
 Légende : 1 : silex locaux ; 2 : silex voisins ; 3 : silex exogènes.

Le reste de l'outillage est supporté par des éclats ($n = 5$). Il s'agit d'un petit racloir sur un éclat épais cortical en silex oolithique de la vallée de la Bénéaize (évoque plutôt le Moustérien : intrusion ?) et de deux éclats à retouche latérale courte et irrégulière. L'un, en silex brun-cire du Turonien supérieur, présente un aménagement de la partie proximale à la façon d'un Narh-Ibrahim. L'autre, en silex local des Cottés, est fragmentaire. Ces deux éclats n'ont pas de cortex.

Enfin, deux denticulés sur petits éclats à talon lisse non préparé ont été dénombrés. L'un, en silex oolithique lité, est aménagé par deux coches adjacentes. L'autre, en silex versicolore du Turonien supérieur en comporte quatre irrégulières.

L'outillage de la couche 2 des Cottés est marqué par la sélection préférentielle de lames relativement étroites, régulières et rectilignes, essentiellement destinées à la production de pointes de la Gravette. Les silex brun-cire et versicolores du Turonien supérieur ont été préférés plutôt que le silex local, parfois excellent, mais probablement disponible en plus petits volumes. Quelques outils témoignent de prélèvements à au moins une trentaine de kilomètres tant vers le Nord des Cottés que vers le Sud.

Le débitage :

Les objectifs du débitage de la couche 2 sont, au regard des produits retouchés, très essentiellement tournés vers la production de lames. Cet objectif est confirmé par la présence de deux nucléus à lames, de lames et de quelques éclats de mise en forme et d'entretien des nucléus.

Les nucléus :

Les deux nucléus retrouvés, fragmentaires, étaient destinés à la production de lames. Ils sont en silex du Turonien supérieur, l'un dans le type brun-cire et le second en silex de Coussay.

Autant que les derniers enlèvements permettent d'en rendre compte, leur gestion semble comparable. Tous les deux aménagés sur de gros éclats corticaux, ils ont livré en fin de débitage laminaire des produits courts (entre 50 et 65 mm) et étroits. Le plan de frappe, unique, est lisse, entretenu sur l'un d'entre eux par le retrait d'une petite tablette d'avivage. Aucun négatif d'éclats de préparation n'est visible.

Les lames :

Les lames constituent l'essentiel des produits bruts issus de la couche 2 ($n = 46$). Elles sont généralement fragmentaires. Les lames en silex du Turonien supérieur sont les plus nombreuses ($n = 24$), uniquement en silex brun-cire ($n = 10$) et versicolores ($n = 14$), par rapport aux lames en silex local des Cottés ($n = 12$). Plusieurs types ont été distingués :

- Les lames régulières et étroites rectiligne : peu nombreuses ($n = 7$), ce sont les produits bruts les plus longs (entre 85 et 115 mm). Essentiellement en silex du Turonien supérieur, l'exemplaire en silex des Cottés est particulièrement régulier. Ces lames ne sont jamais corticales et présentent dans tous les cas au moins un

négatif laminaire de direction opposée. Ce dernier occupe moins du tiers distal. Les talons observés sont lisses à corniche abrasée.

- Les lames larges et irrégulières constituent l'essentiel des lames brutes (n = 20). Plus souvent corticales, elles sont aussi plus courtes (80 mm au maximum). Essentiellement en silex du Turonien supérieur, trois exemplaires sont en silex locaux (un en silex meulière et deux en silex des Cottés). Fréquemment réfléchies, leur largeur maximale se situe dans le derniers tiers distal. Quelques-unes comportent des négatifs d'éclats perpendiculaires à l'axe de débitage, témoignant de la mise en place d'une crête. Ces lames irrégulières correspondent à des produits de second choix du même débitage.
- Les lames courtes sont relativement nombreuses (n = 16). Peu corticales, elles sont plus volontiers en silex du Turonien supérieur (n = 9) qu'en silex des Cottés (n = 4). D'une longueur inférieure à 60 mm, ces lames n'ont presque jamais un négatif laminaire distal de direction opposée. Elles correspondent pour l'essentiel à des lames ratées.
- Les lames à crête sont relativement rares (n = 3), uniquement en silex du Turonien supérieur (n = 2) et en silex des Cottés (n = 1). Toutes fragmentaires, elles sont aménagées sur les deux versants et ne conservent que pour celle en silex des Cottés qu'une petite surface diaclasique. Aucun talon n'a été observé.

Les éclats :

Très peu nombreux (n = 4), il s'agit dans un cas d'une grande tablette d'avivage (75 mm de long) de nucléus à lames en silex de Coussay. Elle est relativement étroite et réfléchie.

Les trois autres éclats sont fragmentaires et ne comportent pas de cortex. Ils peuvent correspondre à la mise en forme de certains nucléus à lames. Ils sont débités par percussion tendre.

Les modalités du débitage :

Les modalités du débitage sont ici essentiellement accessibles par l'étude des lames qui en constituent, autant qu'il est possible d'en juger, l'unique objectif. L'élément marquant est, de mon point de vue, la préférence assez marquée pour les silex du Turonien supérieur disponibles à au moins une dizaine de kilomètres du site aux détriments des silex locaux.

La longueur moyenne des lames observées dans la couche 2 est de l'ordre de 85 mm, les plus grandes pouvant atteindre 120 mm et les plus courtes, souvent irrégulières, 60 mm. Les parties corticales conservées étant rares, on imagine assez difficilement les volumes de départ. Pour les silex du Turonien supérieur, il s'agit en partie de rognons réguliers d'une quinzaine à peut-être une vingtaine de centimètres de longueur pour une largeur de 8 ou 10. Pour le silex des Cottés, il s'agit plus volontiers de volumes diaclasiques probablement assez minces (des plaquettes de moins de 7 ou 8 centimètres d'épaisseur) et d'une longueur ne devant certainement pas excéder les 12 ou 13 centimètres.

La mise en forme des nucléus se fait manifestement par la mise en place d'au moins une crête aménagée sur les deux versants. Le cortex est entièrement retiré. Pour le silex des Cottés, il semble que l'utilisation d'une surface diaclasique comme versant de crête puisse être une option. L'opération est réalisée au percuteur tendre.

Le débitage laminaire est initié par le retrait d'une lame à crête à partir d'un plan de frappe unique et lisse. Il se poursuit par le retrait de lames sous-crête puis de lames centrales. Il semble que très tôt dans le débitage, au regard du nombre important de lames comportant au moins un négatif laminaire opposé, un plan de frappe opposé est ouvert. Pour autant, ces plans fonctionnent successivement, parfois dans le but manifeste de produire une lame régulière et étroite, parfois seulement pour entretenir la convexité distale du plan de débitage (certaines lames courtes à négatif laminaire opposé).

L'entretien des plans de frappe se fait par le retrait d'une tablette d'entame totale, peut-être plusieurs, laissant un plan lisse. Aucun talon facetté n'a d'ailleurs été observé. La corniche est généralement bien abrasée.

La présence d'une lame à néo-crête signale la possibilité d'un réaménagement partiel ou complet de la surface de débitage.

L'abandon des nucléus intervient éventuellement plus souvent sur un accident (présence de nombreuses lames réfléchies ou élargies en partie distale) qu'en raison de la trop faible longueur des dernières lames débitées. En outre, ce mode de production de lames rectiligne nécessite une surface de débitage elle aussi plane, morphologie d'autant plus propice aux réfléchissements que les lames recherchées sont longues et minces.

La représentation technologique de ce débitage de lames (rareté des nucléus et des lames corticales, pratiquement pas d'éclats) pourrait laisser penser qu'il ne s'est pas déroulé sur place, même concernant le silex local des Cottés. Il faut donc envisager que les gravettiens de la couche 2 sont arrivés aux Cottés avec quelques produits bruts, quelques outils et notamment des pointes de la Gravette, dont la plupart devaient être emmanchés. Cela dit, la présence de lames ratées relativement nombreuses, de lames courtes d'entretien et d'une tablette d'avivage, dont on voit assez mal pour quelle raison elle aurait été apportée dans la couche 2, peut aussi évoquer une situation plus nuancée : l'apport de nucléus déjà préparés, le débitage effectif de lames régulières sur place, occasionnant au passage quelques ratées, puis le départ avec ces mêmes nucléus pouvant encore livrer des lames régulières lors de la prochaine halte.

En effet, l'un des objectifs de l'occupation semble avoir été la fabrication de pointes de la Gravette, peut-être pour préparer une chasse ou pour réparer les armatures cassées, à partir de lames régulières apportées brutes. Les nombreux burins et grattoirs sur lames pouvaient avoir un rôle dans ces opérations, aménagées sur des lames généralement moins régulières ou cassées lors de leur transport ou de leur précédente utilisation.

Ces comportements évoquent pour cette couche 2, avec toute la prudence qu'impose une telle série lithique issue d'une fouille représentant certainement moins d'un dixième de la surface globale du site, un rôle de halte de courte durée (et même certainement plusieurs) par une population de chasseurs fréquentant un territoire d'au moins une soixantaine de kilomètres, orienté Nord-Sud et principalement axé sur les vallées de la Gartempe et de la Creuse.

2-6-2 : L'abri des Roches, Pouigny-Saint-Pierre (Indre) :

L'abri des Roches, depuis sa découverte vers 1880, a fait l'objet d'au moins trois sondages importants entre 1903 et le milieu des années 1960, sondages d'abord menés par O. Charbonnier et P. Septier entre 1903 et 1905, puis par l'Abbé Billot en 1937 et, enfin, par L. Pradel au milieu des années 1960.

Le gravettien, repéré dès les premiers sondages mais attribué au Magdalénien (Septier, 1905), occupe un fin niveau rougeâtre situé à 70 ou 80 centimètres sous la surface du sol actuel : la couche 3 (fig. 136).

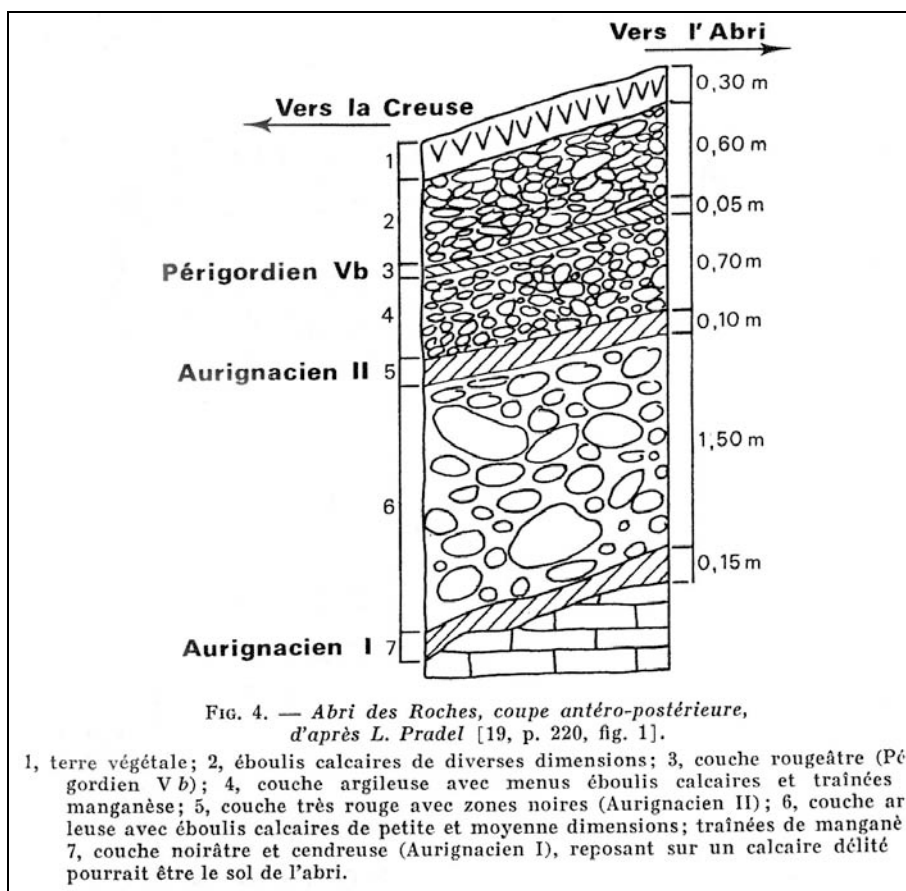


Figure n°136 : Coupe sagittale schématique de l'Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre).
D'après Pradel, 1965 ; commentée par Perpère, 1977.

Les collections issues de ces différentes recherches sont actuellement très dispersées, pour celles qui n'ont pas disparues. J'ai pu étudier la collection Charbonnier et Septier conservée au Musée de Bourges²⁴ ainsi que la collection Billot du Musée de Châteauroux²⁵, mais face à leur médiocre état de conservation (mélange, marquage effacé...), j'ai dû principalement concentrer mes efforts sur la collection Pradel, enrichie d'une partie de la collection Septier que L. Pradel avait récupérée, conservée au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers.

²⁴ : Je tiens à remercier M. Bailly, responsable au Musée de Bourges, de m'avoir autorisé à étudier la collection Charbonnier et Septier.

²⁵ : Mes remerciements à Fabienne De Stall, attachée de conservation du Musée de Châteauroux, de m'avoir facilité l'accès à la collection Billot, déposée pour inventaire au Musée d'Argentomagus. Par la même, je remercie P. Paillet, responsable du Musée d'Argentomagus, de m'avoir ouvert les réserves du musée. Enfin, je remercie R. Simmonet qui, lors de l'étude de cette collection, m'a aidé de ses précieux conseils.

2-6-2-1 : L'industrie lithique de la couche 3, collection Pradel :

La série lithique de la couche 3 conservée à Poitiers est relativement importante (417 pièces), bien que décapitée d'une partie de ses outils, notamment les lames à dos et les pièces tronquées que L. Pradel avait dessinées (fig. 137). Pour autant, d'un point de vue qualitatif, le reste de la série permet de donner une idée de la gestion des ressources lithiques.

La série de la couche 3 est donc désormais essentiellement composée de restes de débitage (éclats, lames, lamelles...) et de quelques outils. Il s'agit de fragments de lames retouchées, de grattoirs sur lame et de burins. Une lamelle à dos marginal partiel a été isolée. Le nombre de chutes de burins (n = 63) confirme que les burins étaient très nombreux dans l'ensemble d'origine.

L'ensemble est globalement frais, même si certaines pièces comportent des tranchants émoussés. La patine est fréquente, parfois forte.

Cette industrie lithique était accompagnée de quelques éléments osseux (deux dents perforées) et de restes de faune où le Renne domine. Aucune date C14 n'a été tentée.

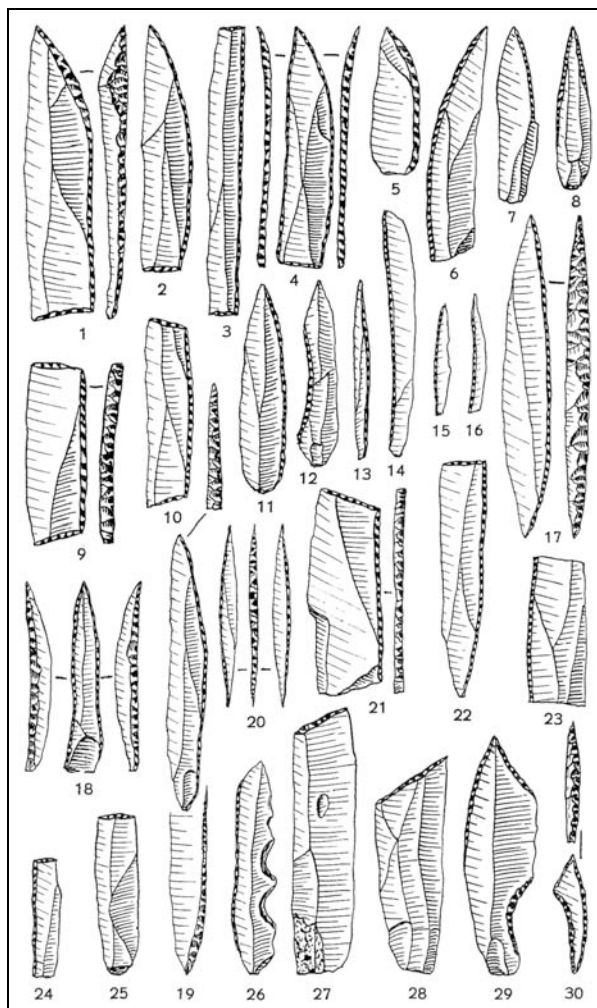


Figure n°137 : Matériel lithique non retrouvé de la couche 3, Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre). Collection Pradel. Extrait de Pradel, 1965b, fig. 7, p. 229.

L'approvisionnement en silex :

Comme déjà signalé, l'environnement immédiat de l'Abri des Roches est pauvre en silex taillables, les alluvions de la Creuse constituant la source la plus proche. Mais, cette source est loin d'avoir été préférée (moins de 1 % des apports), de même que les autres ressources disponibles dans un rayon d'un kilomètre (rareté des meulières et du silex cénomaniens de Pré-Picault).

Les silex les plus utilisés proviennent des gîtes du Turonien supérieur (n = 207 ; 49,6 % de l'ensemble) situés à au moins une dizaine de kilomètres au nord-ouest de l'abri. Parmi eux, le silex brun-cire est le plus employé (n = 157). Les silex versicolores de la Creuse et de la Claise sont moins fréquents (n = 22), de même que le silex de Coussay (n = 12). Le silex de Confluent est, comme à son habitude, présent mais rare (n = 2).

Les silex jurassiques disponibles en amont dans la vallée de la Creuse sont bien utilisés (n = 161 ; 38,6 % de l'ensemble). Sont préférées les variétés oolithiques à grain fin ou moyen, litées ou non, accessibles à une dizaine de kilomètres. La vallée voisine de l'Anglin, et probablement de la Gartempe, est aussi parcourue, notamment au niveau des vallons de la Bénaize et du Salleron où de gros volumes de silex oolithiques affleurent en grandes quantités. Certains de ces silex jurassiques sont aussi bien disponibles dans la vallée de la Creuse que dans celle de la Gartempe. Certains ont donc pu être prélevés à une vingtaine de kilomètres vers le Sud-Ouest sans qu'il soit possible, dans l'état actuel des recherches, de le déterminer.

La présence de quelques pièces en silex du Turonien moyen, notamment une variété connue à proximité d'Azay-le-Ferron (type *C3b* de T. Aubry, 1991, p.108), indique la fréquentation de la vallée de la Claise, à moins d'une douzaine de kilomètres vers le Nord. Ce silex est rarement utilisé dans les industries du Paléolithique régional.

Les autres silex sont tous représentés par quelques pièces et certaines proviennent de gîtes assez divers actuellement connus à plusieurs dizaines de kilomètres. Ainsi, les gîtes de silex noir du Turonien supérieur de la vallée du Brignon, à 25 kilomètres vers le Nord, sont connus (n = 14). C'est vraisemblablement dans ce même secteur que certains silex brun-cire ont d'ailleurs pu aussi être prélevés.

Plus au nord, à plus de 50 kilomètres, le Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher livre diverses variétés d'un silex gris à noir à grain particulièrement fin (n = 14).

Vers l'est, à 25 kilomètres en amont dans la vallée de la Creuse, ont été prélevés quelques silex jaunes lités dans les altérites du bathonien de la région de Chasseneuil (n = 5).

Enfin, certains silex des vallées de la Gartempe et de la Vienne, habituellement présents dans les industries paléolithiques régionales, font ici notablement défaut : le silex marbré des Cottés et le silex gris zoné de Civaux, indiquant peut-être que ces secteurs situés à l'Ouest de l'Abri des Roches n'étaient pas fréquentés par les gravettiens de la couche 3.

Mais le fait le plus remarquable de cette industrie est la présence d'un petit fragment proximal de lame en silex homogène comportant au moins cinq *Orbitoides media* (fig. 138). Ce matériau gris très foncé et sub-opaque comporte une texture *packstone* à grain moyen relativement homométrique. Certains éléments figurés blancs et opaques ressortent sur le fond foncé. Il s'agit notamment de bioclastes dont les plus allongés sont nettement orientés.

Ce matériau, actuellement inconnu dans le sud-ouest du Bassin parisien et le Seuil du Poitou, évoque les silex du Maestrichtien à *Orbitoides media* affleurant dans tout le Nord du

Bassin Aquitain (Séronie-Vivien, 1987, p. 81), dont certains, plus typés, sont nommés "silex du Bergeracois".

Ce silex a été prélevé à au moins 180 kilomètres et jusqu'à 220 kilomètres au sud-ouest de l'Abri des Roches.

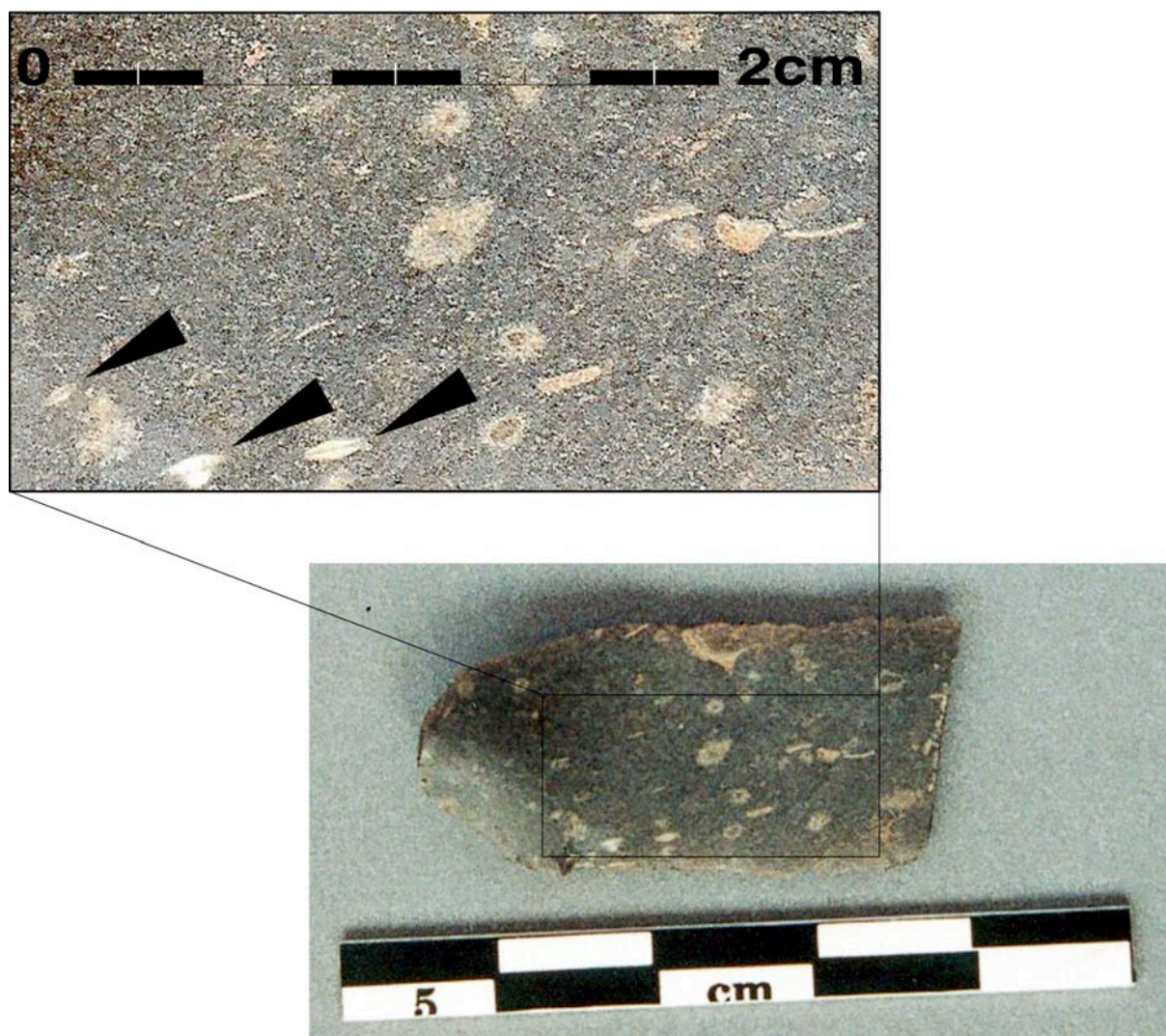


Figure n°138 : Silex noir homogène à *Orbitoïdes media* (Maestrichtien du Bassin Aquitain).
Couche 3, Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre).

Les gravettiens de la couche 3 se sont donc préférentiellement approvisionnés sur les gîtes de silex du Turonien supérieur disponibles à au moins une dizaine de kilomètres en aval de l'Abri des Roches (fig. 139 et 140), délaissant au passage les quelques ressources alluviales locales. Dans des proportions relativement comparables, les gîtes jurassiques situés à une quinzaine de kilomètres en amont ont été exploités dans leur diversité. Ce premier cercle de collecte mesure ainsi une trentaine de kilomètres de diamètre et est assez nettement orienté sur la vallée de la Creuse.

Pour autant, des secteurs situés plus au Nord sont aussi fréquentés, directement ou indirectement depuis le site : la vallée du Brignon et, plus au Nord encore, les vallées de l'Indre et du Cher. Le territoire s'étire ainsi vers le Nord à plus d'une cinquantaine de kilomètres. Il est remarquable qu'aucun silex de la couche 3 ne témoigne formellement d'une fréquentation de la vallée de la Vienne, constituant peut-être la limite Ouest d'un territoire parcouru.

Enfin, la présence d'une lame en silex maestrichtien témoigne de contact avec des régions situées à plus de 180 kilomètres vers le sud-ouest... ou avec des groupes fréquentant ces régions.

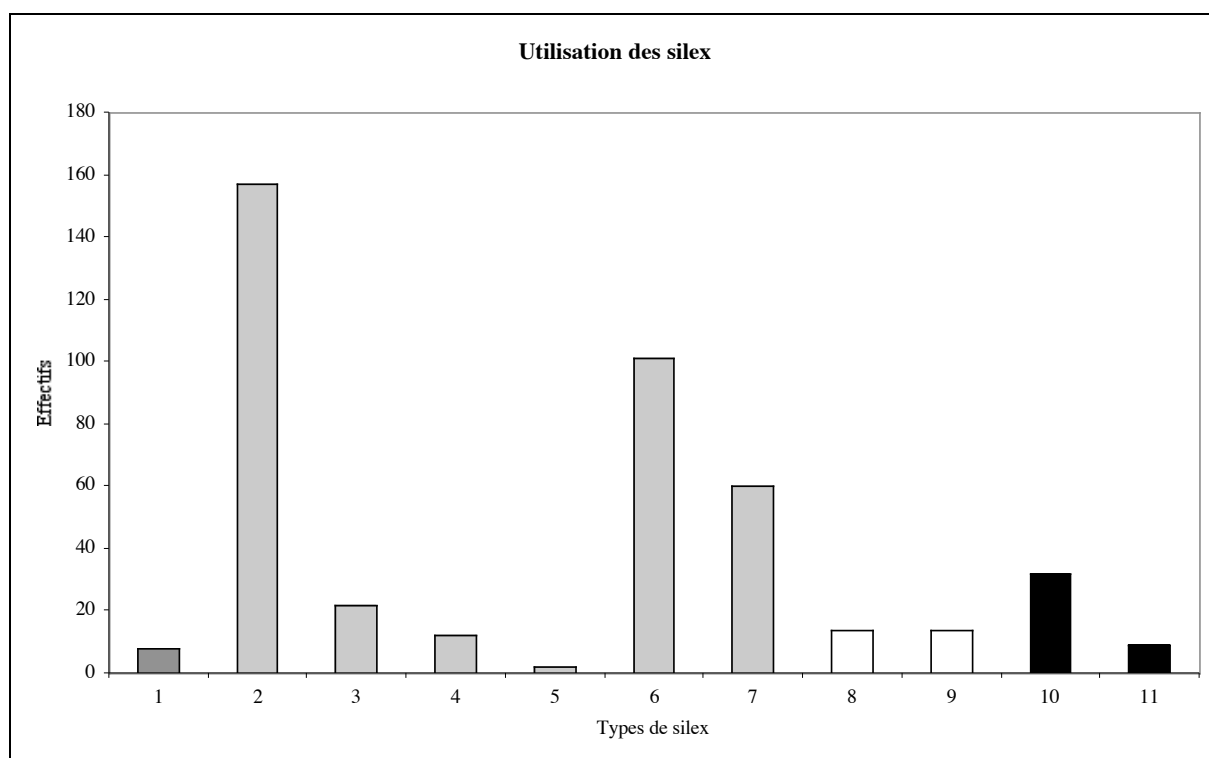


Figure n°139 : Utilisation des silex, couche 3, Abri des Roches, Poulligny-Saint-Pierre (Indre).

Légende : 1 : silex éocène ; 2 : silex brun-cire du Turonien supérieur ; 3 : silex versicolore du Turonien supérieur ; 4 : silex de Coussay ; 5 : silex de Confluent ; 6 : silex oolithique lité ; 7 : silex jurassique de la Creuse ; 8 : silex de Larcy ; 9 : silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher ; 10 : autres silex exogènes ; 11 : indéterminés.

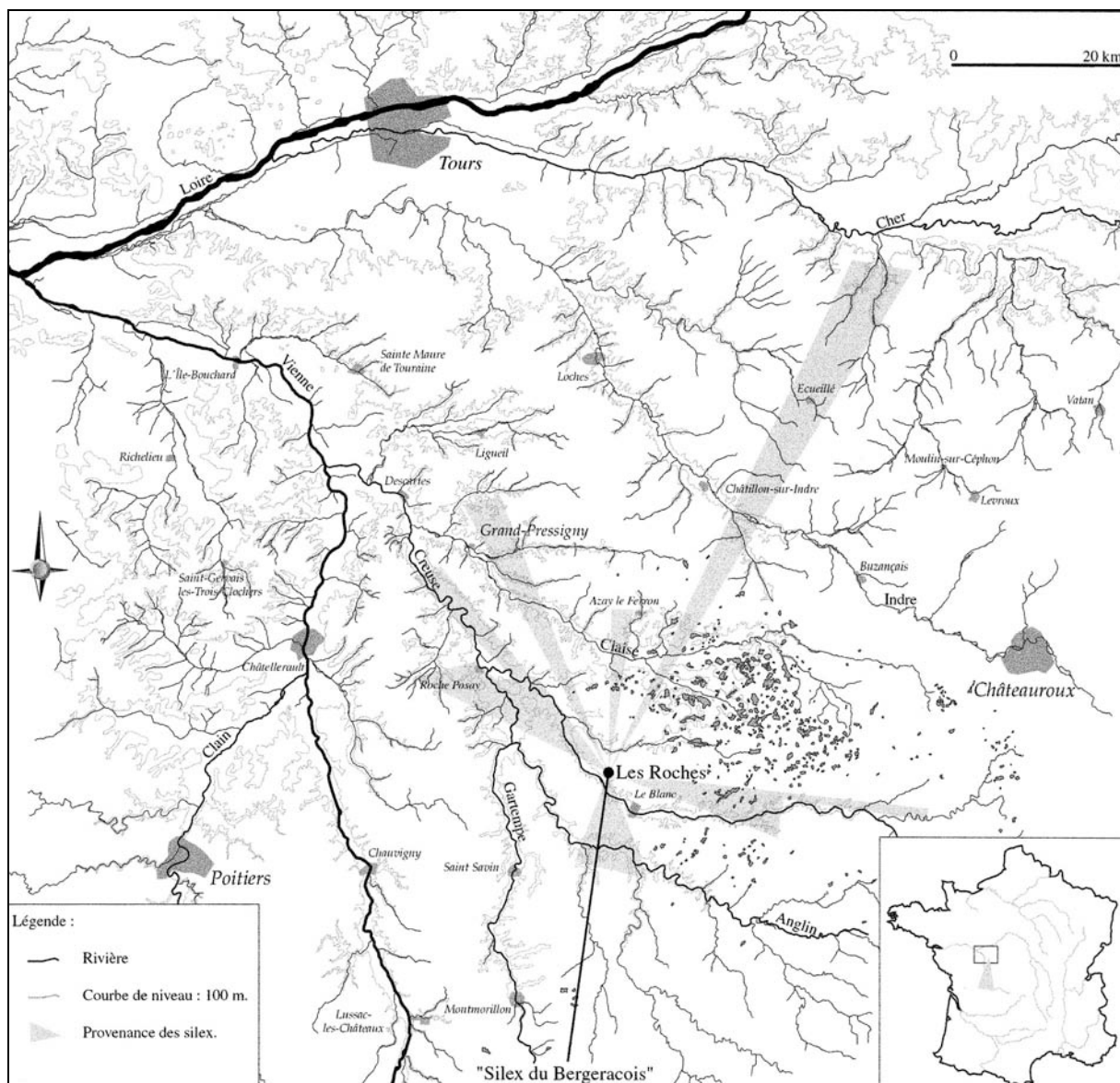


Figure n°140 : Territoire d'approvisionnement en silex, couche 3, Abri des Roches, Poulligny-Saint-Pierre (Indre).

L'outillage :

L'outillage de la couche 3 souffre d'un important biais de sélection qui, d'après l'étude de D. de Sonneville-Bordes (*in* Pradel, 1965b, p. 236), se matérialise par le manque d'au moins 255 outils. Ces outils, probablement isolés par L. Pradel pour être dessinés, n'auront finalement pas été remplacés avec le reste de la série déposée à Poitiers.

De fait, la série lithique de la couche 3 est sévèrement décapitée puisque je n'ai retrouvé que 14 outils. Pour autant, le relatif grand nombre de produits bruts et la présence de ces quelques outils permettent encore d'étudier les grandes lignes des objectifs du débitage et de l'utilisation des différents silex.

Les outils disparus de la collection Pradel sont très majoritairement supportés par des lames. Il s'agit pour l'essentiel de burins sur troncature ou sur cassure et de burins dièdres axiaux ou déjetés (voir Pradel, 1965b, fig. 8 et 9, p. 231 et 232).

Les grattoirs ne sont pas décrits dans l'étude de L. Pradel, mais les quelques exemplaires dessinés sont étroits ou larges et associés à un burin dièdre.

Le plus remarquable semble être la présence affirmée de pièces à dos et de lames tronquées qui "*sont dans l'ensemble étroites, minces et très adroitement traitées.*" (Pradel, op. cit, p. 228). Les pointes de la Gravette paraissent effectivement d'assez grandes dimensions, à dos nettement rectiligne et partiellement bipolaire (fig. 137, n°17 : environ 85 mm), mais quelques-unes très fines et petites évoquent plus des micro-gravettes (fig. 137, n°20). De même, aucune pointe des Vachons n'a été reconnue.

Les lames tronquées sont particulièrement fines et rectiligne. Enfin, quelques lamelles à bord abattu et retouche marginale sur le tranchant opposé ont été décomptées (fig. 137, n°8).

De mon côté, j'ai observé 7 lames retouchées, dont 2 à retouche courte et localisée d'allure plutôt aurignacienne et pouvant résulter d'un mélange (fig. 137, n° 1 et 8). Les autres lames sont étroites rectilignes et supportent une retouche courte et localisée sur un seul bord. Les trois burins, dont un double, sont sur lame. Un petit grattoir étroit sur lame, deux lamelles à bord abattu, dont une fragmentaire, et un éclat retouché ont enfin été décomptés.

Utilisation des matériaux et sélection des supports :

A l'exception d'un éclat retouché, tous les outils que j'ai eu l'occasion d'observer dans la couche 3 sont supportés par des lames ou des lamelles. Ces dernières constituent l'un des objectifs, si ce n'est l'objectif unique, du débitage. De même, ces outils sont tous, à l'exception d'un burin sur lame et d'un fragment de lame retouchée en silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher, en silex du Turonien supérieur et en silex jurassiques de la vallée de la Creuse.

Les lames retouchées (n = 7), toutes fragmentaires, sont généralement assez étroites, fines et rectiligne, mais deux larges exemplaires ont aussi été décomptés. La retouche est courte, localisée sur une partie d'un seul tranchant et souvent irrégulière. Ces lames sont préférentiellement obtenues dans les silex brun-cire et versicolores du Turonien supérieur (n = 4) plutôt que dans les silex jurassiques des vallées de la Creuse et de l'Anglin (n = 2). Une lame retouchée est en silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher.

Les supports sélectionnés ne conservent pas de cortex, ou sur une partie très réduite. D'une longueur estimée de l'ordre de 100 à 120 mm, ces lames comportent d'assez nombreux négatifs laminaires antérieurs (7 ou 8 maximum) dont très souvent au moins un est de direction opposée. Dans un cas, la mise en place d'une néo-crête distale est encore visible. Les talons sont très généralement petits, lisses à corniche soigneusement abrasée et forment un angle de chasse relativement fermé (de 65 à 75°). J'ai noté un petit éperon.

Les 3 burins observés sont aménagés sur des fragments de lames. Deux sont en silex brun-cire du Turonien supérieur et un en silex blond du Turonien inférieur. Il s'agit de deux burins sur cassure (fig. 141, n°6) et d'un burin double (fig. 141, n°5). Les lames sélectionnées ne sont pas corticales, régulières et l'une est particulièrement mince, légèrement torse en partie proximale.

Les 63 chutes de burins rappellent l'importance quantitative des burins dans la série de la couche 3. La détermination de leur matériau est, dans ce cas, particulièrement importante,

car en l'absence des burins eux-mêmes elle permet de se faire une idée des silex des burins fabriqués ou entretenus sur le site.

Trois types de chutes, en corrélation avec les burins observés ou dessinés, ont été individualisées (sauf 5 indéterminées) :

- Les chutes courtes (moins de 20 mm) rectiligne, généralement fines et à section triangulaire ou quadrangulaire (n = 38). Souvent réfléchies, elles correspondent pour l'essentiel aux burins plans sur cassure ou sur troncature. Elles comportent très rarement une retouche. L'essentiel est en silex brun-cire du Turonien supérieur.
- Les chutes longues (25 à 45 mm), légèrement courbes et retouchées (n = 9). Leur section est toujours triangulaire et elles comportent les vestiges d'une retouche directe de régularisation du bord du support. Ces chutes correspondent au premier enlèvement de certains longs burins (burins dièdres notamment). Elles sont préférentiellement en silex brun-cire du Turonien supérieur.
- Les chutes longues (20 à 40 mm), peu courbes et sans retouche (n = 11). De section quadrangulaire, elles comportent toujours au moins un négatif de chute antérieure. Elles peuvent correspondre à certains burins dièdres comme à certains burins plans et sont préférentiellement en silex brun-cire du Turonien supérieur.

Il semble que, d'après les dessins de L. Pradel, certains burins dièdres sont aménagés sur des supports plus robustes et partiellement corticaux (Pradel, 1965, fig. 9, p.232), mais dans l'ensemble l'utilisation de lames assez régulières paraît privilégiée. Il est aussi notable que les chutes de burins sont plus souvent en silex brun-cire du Turonien supérieur (n = 49 ; 77,7 % des chutes) que dans les autres silex. Ceci pourrait indiquer que, parmi les burins dessinés par L. Pradel, une majorité était aménagée dans ce silex, venant ainsi renforcer l'intérêt des gravettiens de la couche 3 pour ces matériaux homogènes.

Un seul petit grattoir sur lame étroite a été décompté. En silex oolithique lité de la vallée de l'Anglin, il est aménagé sur la partie distale d'une lame rectiligne. Le support comporte deux négatifs laminaires de même direction. Le talon est brisé.

Deux lamelles à bord abattu, dont un très petit fragment, sont en silex oolithique lité de la vallée de l'Anglin (fig. 141, n°7). Pour l'exemplaire complet, le bord droit est entièrement régularisé par une retouche courte et abrupte de délimitation rectiligne. Cet aménagement réduit peu la largeur initiale de la lamelle (12 mm actuellement, 13 ou 14 mm à l'origine). Une retouche marginale très discrète occupe la moitié distale du tranchant droit, déterminant ainsi une pointe avec le bord gauche. La lamelle support, qui devait mesurer 30 mm de long (27 mm actuellement), comporte trois négatifs lamellaires de même direction. Son profil est assez plan. Le talon est petit, lisse et la corniche est légèrement abrasée vers le plan de frappe.

Des exemplaires de ces lamelles à bord abattu et retouche marginale étaient manifestement présents dans l'échantillon de L. Pradel (fig. 141, n°8).

Le seul éclat retouché est en silex oolithique des vallées de la Creuse et de l'Anglin. Non cortical, il est brisé au niveau du talon. La retouche est courte et localisée sur une partie du tranchant gauche.

Il reste assez difficile sur un tel échantillon de discuter de l'existence d'éventuels choix en termes de matières premières lithiques. Il est tout de même notable que les lames d'une dizaine de centimètres de long, étroites, régulières, rectilignes et sans cortex semblent recherchées pour supporter l'essentiel de l'outillage. Elles sont surtout obtenues dans les silex du Turonien supérieur et les silex jurassiques des vallées de la Creuse et de l'Anglin. Les lamelles semblent aussi constituer un objectif important de cette industrie. J'en ai

malheureusement observé trop peu pour conclure. Je rappellerai simplement que les deux exemplaires de la série sont en silex oolithique lité particulièrement fin et homogène.

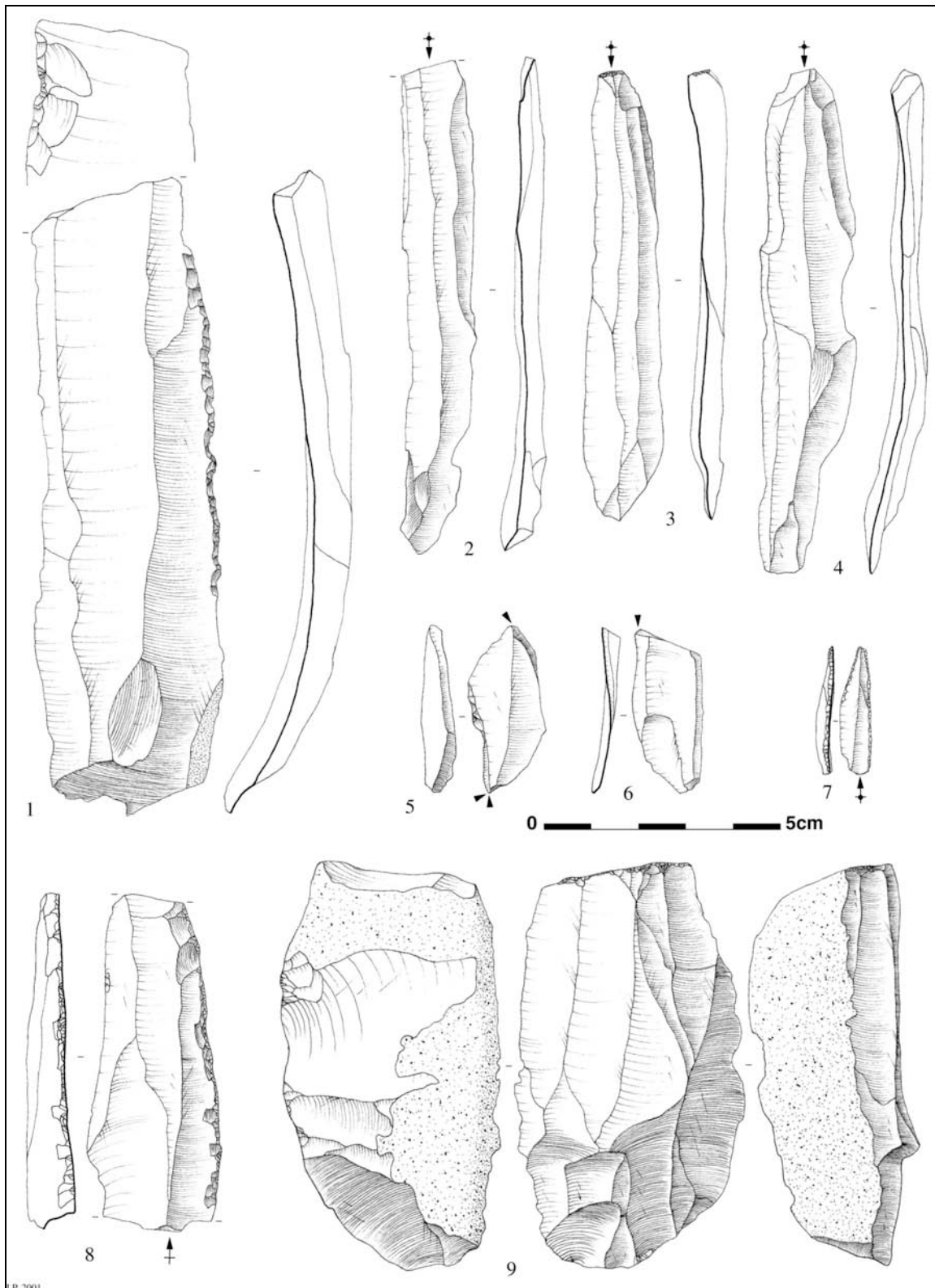


Figure n°141 : Pièces lithiques de la couche 3, Abri des Roches, Pouigny-Saint-Pierre (Indre).

Le débitage :

Les restes bruts de la couche 3 sont relativement nombreux (n = 330). Souvent fragmentaire, il s'agit pour l'essentiel de lames (n = 185), de lamelles (n = 77) et d'éclats (n = 77 dont 4 tablettes d'avivage). Un nucléus à lames complète cet ensemble.

Les objectifs du débitage sont, au regard des produits effectivement retouchés, d'au moins deux ordres : les lames relativement fines, étroites et rectilignes et des lamelles.

Le nucléus à lames :

Malgré le nombre relativement élevé de lames retrouvées dans la couche 3, un seul nucléus à lames en silex translucide du jurassique de la vallée de la Creuse a été décompté (fig. 141, n°9).

Réalisé à partir d'un petit rognon régulier (maximum 120 x 70 x 50 mm) de silex très homogène, son cortex relativement frais dénote un prélèvement à proximité du gîte primaire.

La surface de débitage est plane et comporte une petite dizaine de négatifs laminaires issus de deux plans de frappe opposés. Les derniers enlèvements ont fortement réfléchi, justifiant probablement l'abandon du nucléus.

Les plans de frappe sont très comparables : aménagés par le retrait d'éclats larges dans toute l'épaisseur du nucléus, ils laissent une surface lisse formant un angle de 80 à 85° avec la surface de débitage. La corniche est soigneusement abrasée avant le retrait d'une lame.

La face inférieure du nucléus comporte trois négatifs d'enlèvements assez envahissants perpendiculaires à l'axe du débitage. Ils correspondent à l'aménagement d'une crête latérale à partir de laquelle le débitage laminaire a probablement débuté.

Les quelques dernières lames produites devaient mesurer 75 ou 80 mm de longueur pour une largeur n'excédant pas 13 ou 14 mm. Régulières à profil nettement plan, elles correspondent à certaines de lames sélectionnées pour supporter une partie de l'outillage, notamment les pointes de la Gravette. Pour autant, ce nucléus a livré au moins deux lames latérales, débordant légèrement et emportant un peu de cortex.

Les lames :

Les lames de la couches 3 sont nombreuses (n = 185) et relativement diversifiées. Très souvent fragmentaires, elles ont été regroupées en plusieurs types :

- Les lames régulières rectilignes (n = 88) sont fréquentes. Elles sont caractérisées par l'absence de cortex, la présence de 5 à 8 négatifs d'enlèvements laminaires dont au moins un est de direction opposée (fig. 141, n°2, 3 et 4). On note aussi parfois les vestiges d'enlèvements transversaux correspondant à l'aménagement d'une crête ou d'une néo-crête. Les plus longues atteignent 110 mm pour moins de 20 mm de large et 8 mm d'épaisseur ce qui leur donne un aspect élancé et fin. Elles comportent souvent en partie distale, sur la face inférieure, des ondulations bien marquées. Les talons sont très généralement lisses à corniche abrasée, mais trois petits éperons ont été observés (fig. 141, n°4).

Ces lames régulières sont autant débitées dans les silex du Turonien supérieur (n = 38) que dans les silex du Jurassique des vallées de la Creuse et de l'Anglin (n = 36), les plus longues (plus de 100 mm) étant systématiquement en silex du Turonien

supérieur. Deux sont en silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher et une en silex du Maestrichtien du Bassin Aquitain (fig. 138).

- Les grandes lames larges²⁶ sont plutôt rares (n = 11). Toujours fragmentaires, elles ont un profil généralement assez courbe (fig. 141, n°1 et 8). Elles pouvaient dépasser les 150 mm de longueur et mesurent entre 30 et 43 mm de largeur. Ces grandes lames, rarement corticales, comportent des négatifs d'enlèvements laminaires généralement assez larges, parfois de direction opposée. Les talons observés (n = 2) sont lisses à corniche abrasée.

Les grandes lames larges sont préférentiellement en silex du Turonien supérieur. Une seule, moins large et probablement moins longue, est en silex oolithique lité de la vallée de l'Anglin. Ce choix est peut-être contraint par les dimensions des lames effectivement recherchées qui nécessitent des volumes initiaux de silex d'au moins une vingtaine de centimètres et que peu de gîtes jurassiques poitevins sont en mesure de fournir.

- Les lames à crête et néo-crête (respectivement n = 8 et 2) sont toutes fragmentaires. Toujours préparées sur les deux versants, elles conservent peu de cortex. Elles sont plutôt étroites, parfois régulières et à profil légèrement courbe. Ces lames sont relativement plus souvent en silex jurassiques des vallées de la Creuse et de l'Anglin (n = 5) qu'en silex du Turonien supérieur (n = 3). Deux fragments réguliers sont en silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher.
- Les lames courtes sont nombreuses (n = 76). Elles ont les mêmes caractères techniques que les lames régulières mais sont plus courtes et s'élargissent parfois en partie distale. Souvent réfléchies, ces lames rectiligne correspondent pour partie à des lames ratées, trop courtes pour être ensuite utilisées dans l'outillage. Cette idée est confortée par la rareté du cortex, la préparation parfois poussée des talons et la régularité des nervures laissées par les enlèvements laminaires antérieurs. En outre, elles sont pratiquement autant débitées dans les silex jurassiques des vallées de la Creuse et de l'Anglin (n = 31) que dans les silex du Turonien supérieur (n = 27).

L'essentiel du débitage laminaire est orienté vers la production de lames régulières, étroites rectilignes et mesurant entre 80 et 120 mm de long. Pour ce faire, le choix des gravettiens de la couche 3 s'est essentiellement porté sur les gîtes du Turonien supérieur et, dans une moindre mesure, sur ceux du jurassiques plus en amont dans la vallée de la Creuse.

Quelques grandes lames complètent la production sans que je puisse attester leur débitage effectif par les Gravettiens de la couche 3.

Les lamelles :

Les lamelles de la couche 3 sont assez nombreuses (n = 77) et particulièrement intéressantes car, d'une part, elles sont rarement présentes dans les industries gravettiennes anciennement fouillées du Poitou et, d'autre part, reflètent une certaine sélection des matériaux : sur 77 lamelles observées, 11 seulement sont en silex du Turonien supérieur voisin. Les autres sont essentiellement en silex jurassiques des vallées de la Creuse et de

²⁶ : J'avais dans un premier temps interprété la présence de ces grandes lames comme des mélanges avec l'industrie des couches aurignaciennes sous-jacentes. Pourtant, la présence de négatifs laminaires de direction opposée, parfois assez envahissants, ne s'accorde pas avec ce qui a été observé dans les deux couches aurignaciennes. Ces lames peuvent donc faire partie de la production gravettienne de la couche 3, même si peu d'indices l'attestent, ou avoir été récupérées sur les restes laissés par les Aurignaciens.

l'Anglin, deux sont en silex éocène, par ailleurs rare dans cette série, et 6 en silex exogène de Larcy. Le choix a nettement porté sur la finesse du grain.

Ces lamelles, très souvent fragmentaires, sont caractérisées d'abord par leurs petites dimensions (en moyenne 27 x 6 x 3 mm). Elles sont généralement régulières, à profil assez plan et ne comportent qu'exceptionnellement du cortex. Les négatifs d'enlèvements lamellaires antérieurs sont de même direction. Le talon est petit, lisse et à corniche abrasée.

Une partie de ces lamelles ont probablement été utilisées pour supporter les petites pièces à dos, comme les micro-gravettes par exemple, (fig. 137, n°15, 16, 20, 24...). Ceci incite à penser qu'une grande partie de ces petites pièces à dos dessinées par L. Pradel étaient en silex du jurassique des vallées de la Creuse et de l'Anglin.

Les éclats :

Les éclats de la couche 3 sont relativement nombreux (n = 73). Généralement de petites dimensions (moins de 50 mm de long), ils sont assez peu corticaux. Quelques gros éclats épais et corticaux ont aussi été décomptés (n = 12). De même, parmi ces restes correspondant essentiellement à la mise en forme et d'entretien de nucléus à lames, 4 tablettes d'avivage sont présentes. Curieusement, ces tablettes sont, à l'exception d'une petite en silex jurassique des vallées de la Creuse et de l'Anglin, en matériaux exogènes (2 en silex du Turonien inférieur et 1 en silex du Turonien moyen).

Les modalités du débitage :

Les objectifs du débitage sont essentiellement tournés vers la production de pièces à dos à partir de lames régulières rectiligne et, dans une moindre mesure semble-t-il, vers la production de lamelles. En parallèle, certaines lames un peu plus massives supportent des burins et quelques grattoirs.

Le débitage laminaire a profité des approvisionnements sur différents gîtes du Turonien supérieur et du Jurassique dans un rayon d'une quinzaine à une vingtaine de kilomètres autour du site, le long de la vallée de la Creuse principalement. Les tailleurs ont sélectionné des rognons corticaux réguliers d'une douzaine à une quinzaine de centimètres. Ils en ont aussi sélectionné sur certains gîtes du Turonien inférieur, à une cinquantaine de kilomètres vers le Nord, ainsi que sur des gîtes bathoniens à trente kilomètres en amont dans la vallée de la Creuse.

La mise en forme des nucléus n'est pas clairement documentée dans la couche 3, les éclats retrouvés étant assez peu corticaux. En outre, aucune entame n'a été rencontrée. En revanche, la présence de quelques fragments de lames à crête préparées sur les deux versants indique que le débitage laminaire a probablement, et en partie seulement, été effectué sur le site.

Le débitage laminaire proprement dit se poursuit selon un agencement plutôt frontal sur une surface relativement plane. Un plan de frappe opposé semble installé très tôt dans le débitage même si les deux plans sont exploités successivement.

L'idée d'un débitage laminaire effectué sur place est renforcée par la présence de nombreuses lames ratées et d'un nucléus en silex jurassique. En outre, des tablettes d'avivage indiquent que des silex exogènes ont aussi été taillés sur le site, même si les nucléus n'ont pas été retrouvés.

Il ne semble pas exister de traitement différentiel des silex pour ce débitage laminaire, les lames en silex du Turonien supérieur étant pourtant un peu plus longues que celles obtenues à partir des autres matériaux. La qualité relative de ces silex et surtout les dimensions des volumes initiaux peuvent expliquer cette légère différence.

Le débitage lamellaire est plus confus car il est très essentiellement représenté par les lamelles brutes et quelques lamelles à bord abattu et je n'ai encore qu'une idée imprécise des modalités qui régissent leur production.

On notera surtout la très nette préférence pour les silex jurassiques à grain fin, exploités à plus de 75 % pour ce débitage. Cette préférence peut en partie s'expliquer par la proximité des gîtes, dans les alluvions de la Creuse par exemple, même si les rares lamelles corticales indiquent plutôt des prélèvements à proximité des affleurements primaires. Les volumes initiaux ne sont pas connus, en l'absence de nucléus avérés.

Cette représentation technologique pourrait indiquer que le débitage de lamelles n'a pas été réalisé sur le site et que seules des lamelles et des outils sur lamelles auraient été introduits dans l'Abri des Roches.

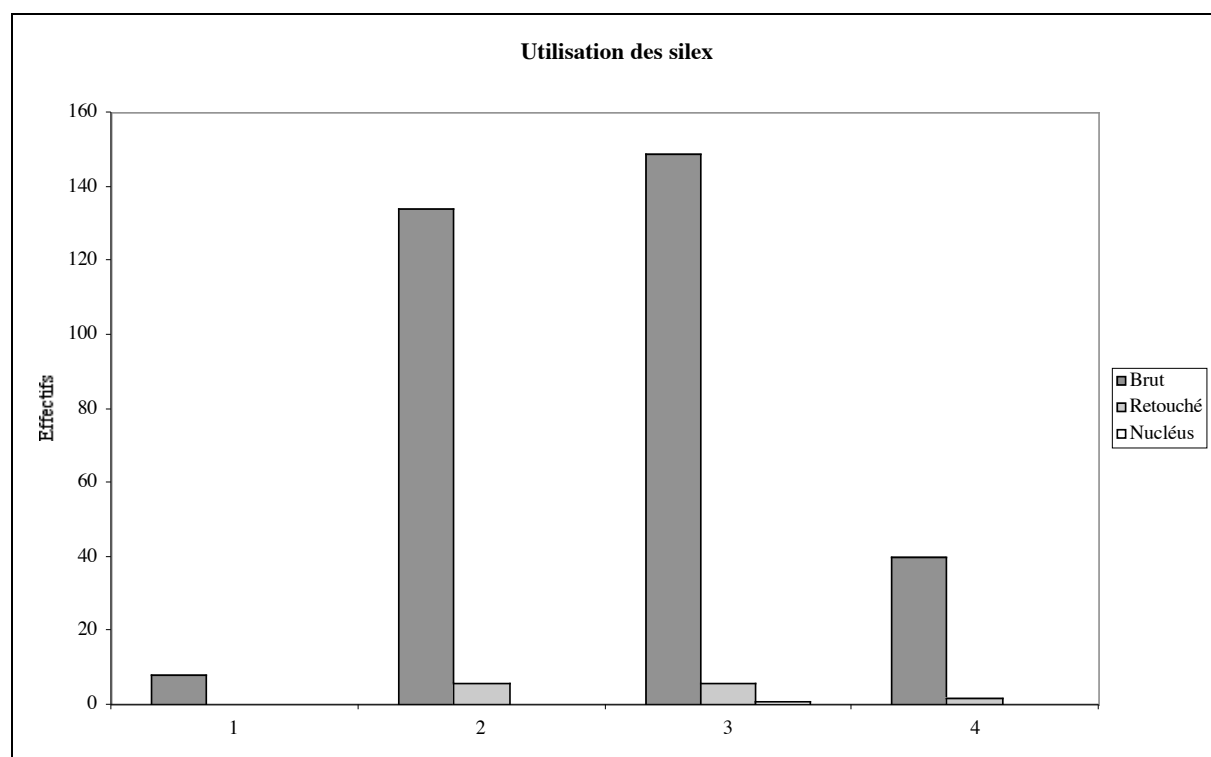


Figure n°142 : Utilisation des silex, couche 3, Abri des Roches, Pouligny-Saint-Pierre (Indre).
Remarque : il manque une grande partie des outils.
Légende : 1 : silex locaux ; 2 : silex voisins du Turonien supérieur ;
3 : silex voisins du Jurassique ; 4 : silex exogènes.

La situation de la couche 3 est donc assez complexe, non pas par les objectifs du débitage qui, malgré la disparition d'une grande partie des outils, restent assez clairement définis, mais plutôt en raison de la représentation technologique des différents silex.

Pour résumer, les gravettiens de la couche 3 ont essentiellement cherché à obtenir des pièces à dos, dont des pointes de la Gravette, à partir de lames régulières, fines et rectilignes. Pour ce faire, ils ont exploité dans des proportions comparables les différents gîtes du Turonien supérieur présents à au moins une dizaine de kilomètres en aval et les gîtes du Jurassique affleurant à des distances comparables en amont. En parallèle (ou à la suite des lames ?), ils ont produit des lamelles destinées à fabriquer des petites pièces à dos, dont des micro-gravettes. Dans ce cas, ils ont nettement préféré les silex jurassiques, probablement pour la finesse du grain de certains.

Cette spécialisation apparente de l'outillage pourrait refléter la spécialisation de l'occupation elle-même. Les gravettiens se seraient installés à l'Abri des Roches dans l'optique de fabriquer quelques pointes à dos pour préparer une chasse ou pour restaurer l'outillage brisé au cours de celle-ci.

A en juger par la représentation technologique des différents matériaux, ils sont arrivés sur le site avec quelques nucléus mis en forme en silex du Turonien supérieur et en silex du Jurassique. Le débitage de quelques lames régulières, occasionnant au passage quelques lames à crête, des lames ratées, des tablettes et des éclats d'entretien, s'est fait sur le site. Les tailleurs sont ensuite repartis avec leurs nucléus et les lames sélectionnées (probablement les plus régulières et quelques moins régulières pour supporter les burins par exemple).

2-6-3 : Le Taillis des Coteaux, Antigny (Vienne) :

La grotte du Taillis des Coteaux s'ouvre en rive droite de la Gartempe, à moins d'un kilomètre au sud du village d'Antigny. Découverte très récemment, elle est entièrement comblée de sédiment et reste difficilement accessible. Le talus en avant de la grotte, sondé à la fin de l'année 2000, fait depuis l'objet d'une fouille programmée (Primault, 2003b).

La stratigraphie du talus livre actuellement 14 niveaux du Paléolithique supérieur, répartis sur 5 mètres d'épaisseur. Six grands ensembles technologiques sont isolés, depuis un Magdalénien ancien²⁷ jusqu'au Gravettien qui occupe l'ensemble VI à la base de la stratigraphie (fig. 143). Six niveaux au moins s'y succèdent. Atteints sur 2 m², ils reflètent différents moments du Gravettien (du haut vers le bas) :

- Le niveau VIa renferme une industrie lithique à pointes de la Gravette ;
- Le niveau VIb comporte quelques burins de Noailles ;
- Le niveau VIc comprend une pointe de la Gravette ;
- Le niveau VI d, pauvre à l'endroit du sondage, comporte surtout des burins ;
- Le niveau VIe, particulièrement riche, renferme plusieurs burins du Raysse ;
- De même que le niveau VIg, enrichi de pointes de la Gravette.

Ces industries sont en cours de datation. Découvertes sur une trop faible surface pour être parfaitement représentatives, certaines de ces occupations (les niveaux VIa et VIg par

²⁷ : datations C14 AMS sur os de Renne : 17 130 +/- 65 BP (OxA-12180).

exemple) ont pourtant livré des restes particulièrement nombreux (plusieurs centaines de pièces sur les 2 m² du sondage) et variés (industrie lithique, faunes, parure, art mobilier...).

Tous les niveaux gravettiens de ce sondage renferment au moins une pièce en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, mais celui qui me paraît le plus parlant dans le cadre de cette problématique est le VIg. Il comporte une industrie à burins du Raysse dont l'exploitation des ressources lithiques appelle quelques comparaisons avec des sites proches (La Picardie à Bossay-sur-Claise) et plus lointains (la couche 5 de la grotte du Renne à Arcy-sur-Cure par exemple).

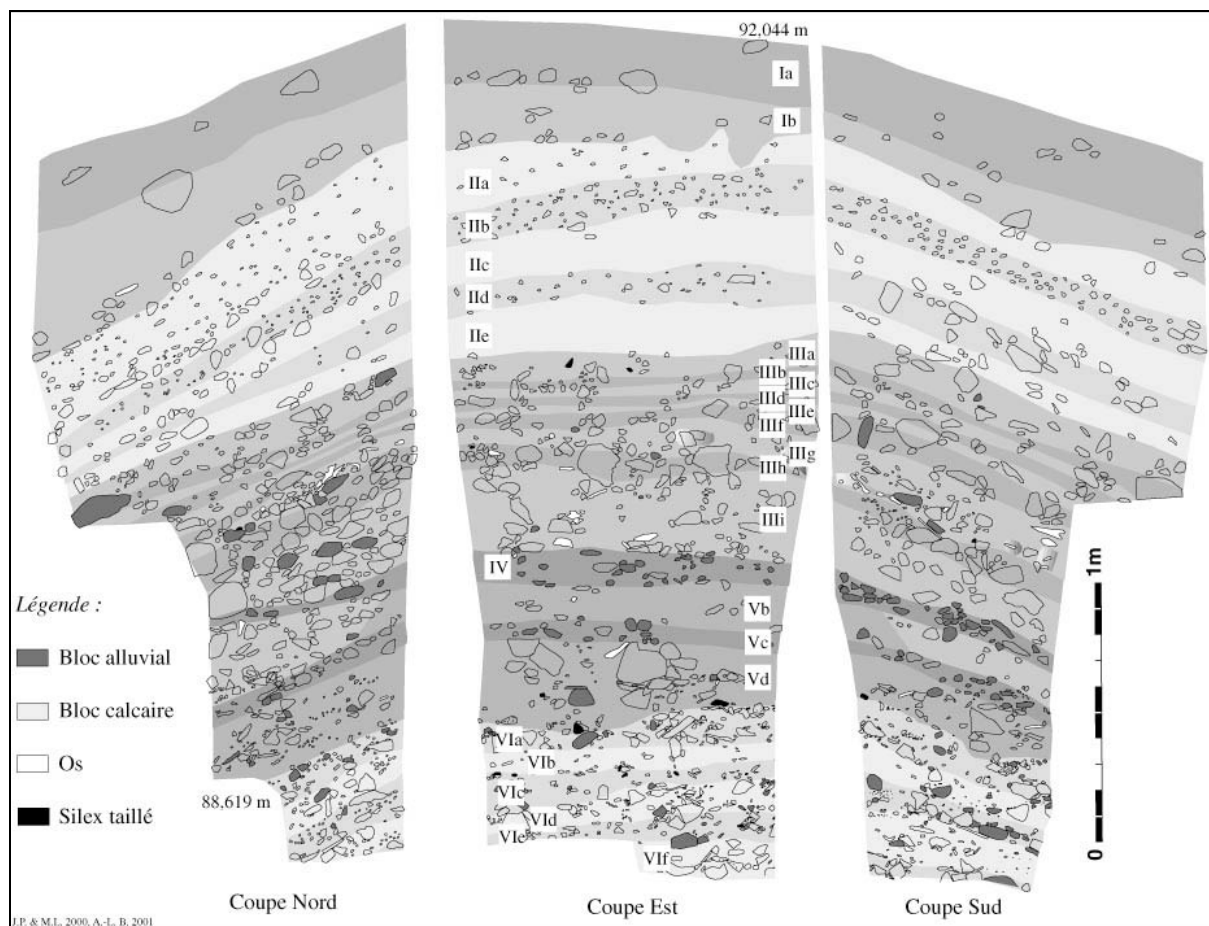


Figure n°143 : Relevé stratigraphique du sondage S-2000, coupes Nord, Est et Sud, Grotte du Taillis des Coteaux, Antigny (Vienne).

2-6-3-1 : L'industrie lithique du niveau VIg :

Le niveau VIg est le plus profond actuellement atteint dans le sondage du talus de la grotte du Taillis des Coteaux. Argileux, compact et clairement séparé des niveaux sus-jacents, il renferme une riche industrie lithique (n = 223 dont une centaine d'esquilles) accompagnée d'une faune dominée par le Renne²⁸.

²⁸ : Étude en cours par C. Griggo.

L'industrie lithique est globalement fraîche, même si quelques tranchants émoussés témoignent de mouvements post-dépositionnels, très faiblement patinée et homogène sur un plan technique. L'outillage comprend un petit fragment de pointe de la Gravette, deux lamelles à bord abattu et retouche marginale sur le tranchant opposé, quelques lames retouchées, deux grattoirs sur lames et plusieurs petits burins sur lames légères. Deux "pièces du Raysse" complètent cet ensemble dont une en silex du Turonien supérieur. Ces dernières sont d'autant plus intéressantes que la fouille de la Picardie, à trente kilomètres du Taillis des Coteaux, a montré une exploitation de certains silex du Turonien supérieur pour la fabrication de lamelles à partir de burins du Raysse (Klaric et *al.*, 2002).

L'approvisionnement en silex :

L'environnement immédiat de la grotte du Taillis des Coteaux est pauvre en ressources lithiques taillables, les alluvions de la Gartempe constituant le secteur d'approvisionnement le plus proche. On y rencontre ponctuellement des petits volumes de silex jurassiques diaclasés. D'autre part, le plateau au-dessus de la grotte livre localement des blocs de meulière grises, cavernueuses et hétérogènes.

Les gîtes importants les plus proches, aisément accessibles et livrant des silex en grandes quantités, sont disponibles à moins de 5 kilomètres en amont de la grotte, dans les altérites du Bajocien et, surtout, du Bathonien.

L'industrie lithique du niveau VIg est principalement taillée dans ces différents silex du Bajocien et du Bathonien (n = 118 dont 71 esquilles). L'approvisionnement s'est plutôt fait, à en juger par les surfaces corticales conservées, sur les gîtes sub-autochtones à quelques kilomètres en amont de la grotte, quelques petits volumes ont cependant pu être prélevés dans les alluvions de la Gartempe, au pied de la grotte.

Le second secteur d'approvisionnement est situé plus au nord, à au moins 15 kilomètres, en aval dans la vallée de la Gartempe et de la Creuse. Il s'agit des silex du Turonien supérieur (n = 69 dont 16 esquilles), notamment les faciès brun-cire (n = 40), versicolores de la vallée de la Creuse (n = 19) et le silex de Coussay (n = 10).

Deux pièces en silex des Cottés, dont le gîte actuellement inconnu avec précision a des chances de se situer en rive gauche de la Gartempe non loin de la grotte des Cottés, témoignent de la fréquentation de secteurs situés entre le Taillis des Coteaux et les gîtes du Turonien supérieur.

Les silex exogènes introduits dans le niveau VIg proviennent de gîtes actuellement connus à au moins une cinquantaine de kilomètres au nord de la grotte. Il s'agit principalement du silex de Larcy (n = 10), connu dans la vallée du Brignon près du Grand-Pressigny, et d'une pièce en silex du Turonien inférieur. Ce dernier provient au plus près de la région de Ligueil ou de Loches, soit à 60 ou 70 kilomètres de la grotte.

Aucun silex de la vallée de la Vienne (silex de Civaux notamment) n'a été clairement identifié, ni de la vallée de la Creuse (silex de Chasseneuil par exemple). Ceci est probablement dû à la faiblesse de l'échantillon étudié, mais pourrait aussi refléter une certaine désaffection pour ces secteurs comme cela a déjà été constaté dans la couche 3 de l'Abri des Roches à Pouligny-Saint-Pierre (Indre).

Ainsi, dans l'état provisoire de l'étude, le territoire d'approvisionnement en silex de la couche VIg est globalement orienté vers la collecte de silex jurassiques à proximité de la

grotte. Pour autant, la fréquentation de la vallée de la Creuse, entre 15 et 25 kilomètres au Nord, paraît importante. Dans cette même direction, des secteurs éloignés de plus de 50 kilomètres et jusqu'à 70 kilomètres sont fréquentés directement depuis la grotte par quelques chasseurs ou indirectement lors de déplacements plus importants. Enfin, aucune matière ne témoigne de contacts avec la vallée de la Vienne.

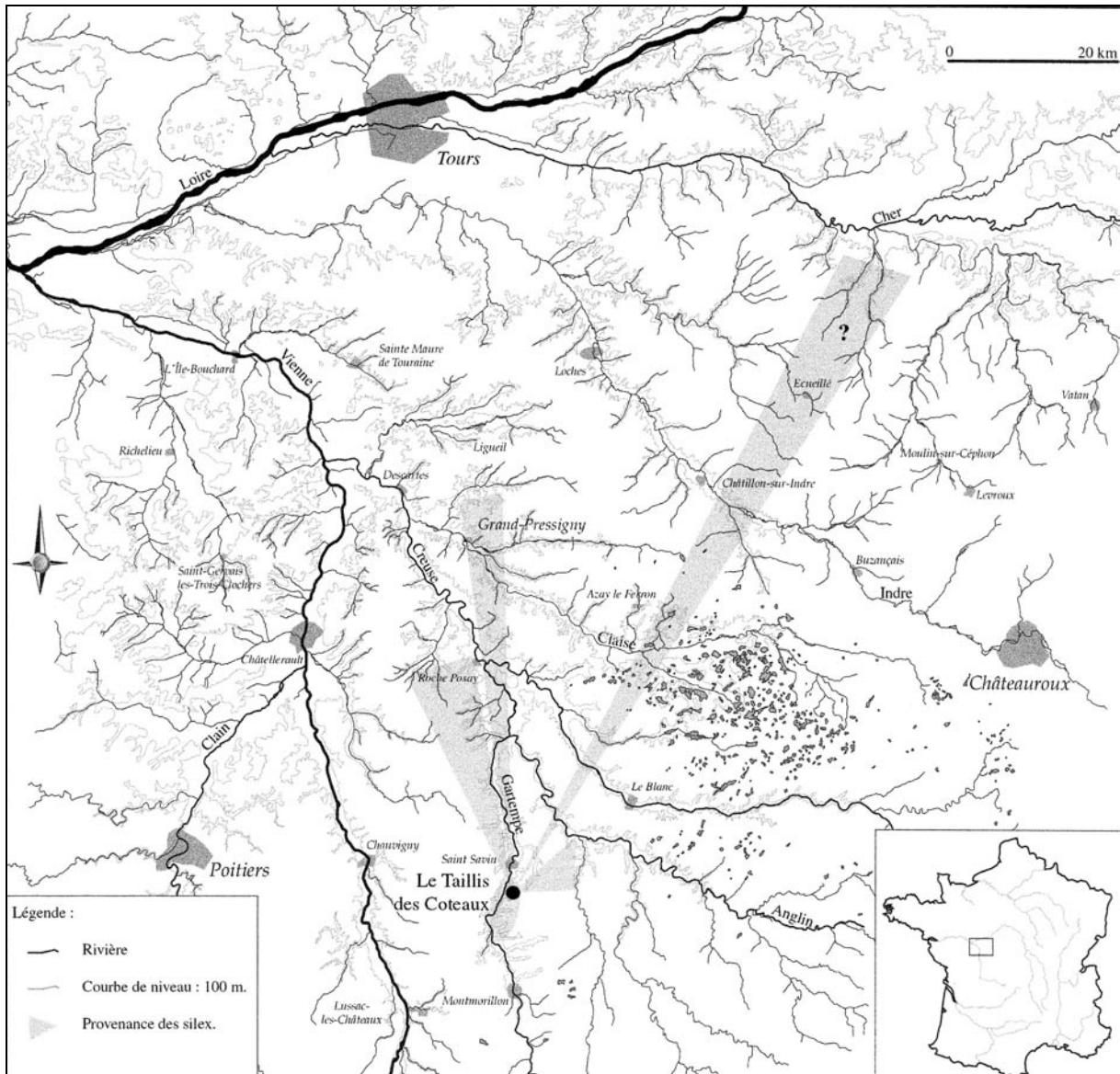


Figure n°144 : Territoire d'approvisionnement en silex, niveau VIg, Grotte du Taillis des Coteaux, Antigny (Vienne).

L'outillage :

L'outillage du niveau VIg est quantitativement assez important par rapport à l'ensemble de la série lithique : 17 outils (+ 2 "burins du Raysse") sur 98 pièces (sans les esquilles). Il est notamment caractérisé par la présence de deux pointes de la Gravette, de deux lamelles à bord abattu et quelques burins sur troncature, essentiellement supportés par des lames légères.

L'utilisation des matériaux et la sélection des supports :

Les matériaux les plus utilisés (53 %) proviennent donc des affleurements du Dogger (Bajocien et Bathonien) accessibles à moins de 5 kilomètres en amont de la grotte. Représentés surtout par des éclats et des fragments de lames brutes, ces silex supportent cinq outils : 4 burins et un fragment de pointe de la Gravette.

Les deux burins en silex oolithique lité et translucide (fig. 145, n°1 et 2) sont de petites dimensions (moins de 32 mm de longueur). L'un est aménagé sur une petite lame fine et étroite à partir d'une troncature distale oblique. La chute est fine et occupe le bord gauche du support. L'autre est aménagé sur une lame courte et épaisse, probablement réfléchi. La chute est retirée en position transversale oblique à partir d'une petite coche abrupte. Ces deux supports ont un talon lisse à corniche abrasée.

Le burin en silex jurassique translucide est aménagé sur un fragment de lame à néocrête (fig. 145, n°3). La chute est retirée transversalement à l'axe de débitage du support à partir d'une petite troncature concave.

Le dernier burin, en silex translucide, est différent des précédents. Aménagé sur un grand fragment mésial de lame régulière (fig. 145, n°4), il est double : la partie proximale comporte une chute latérale courte et réfléchi alors que la partie distale forme un dièdre épais axial, déterminé par plusieurs chutes réfléchies. Le support comporte trois négatifs laminaires de même direction.

Le fragment de pointe de la Gravette est aménagé dans le même silex translucide que le précédent burin (fig. 146, n°1). Il s'agit d'un petit fragment distal portant un dos abrupt et unipolaire latéralisé à droite. La cassure est simple et il n'est pas possible d'en déterminer clairement la cause (retouche ?). Le support est une petite lame d'une longueur indéterminée et d'une largeur brute n'excédant probablement pas 11 ou 12 mm. Elle porte un seul négatif laminaire de même direction.

Les seconds matériaux les plus utilisés (30,9 %) proviennent des argiles de décarbonatation du Turonien supérieur à au moins 15 kilomètres en aval. Douze outils ont été aménagés sur ces différents silex : 3 lames retouchées, 2 burins, 1 grattoir abrupt, 1 pointe de la Gravette, 2 lamelles à retouche marginale abrupte et une pièce esquillée.

Les lames retouchées sont toutes fragmentaires (fig. 146, n°4 et 5). Une est débitée dans un très beau silex noir de Larcy, une dans un silex brun-cire riche en microquartz détritiques et la dernière dans le silex à cœur sombre de Coussay. Ces lames régulières, dont aucune ne conserve de talon, n'ont pas de cortex. Une seule porte un négatif opposé. La retouche concerne l'ensemble d'un bord ou les deux. Elle est courte, semi-abrupte à abrupte, et régulière.

Le grattoir est aménagé sur une lame régulière en silex de Larcy (fig. 146, n°8). La retouche tronque de façon abrupte la partie distale de la lame. Le support comporte trois négatifs de lames de même direction dont un très nettement réfléchi. Le talon est lisse à corniche abrasée.

L'un des burins, en silex de Coussay, est très différent de ceux en silex jurassiques (fig. 145, n°5). Aménagé sur le fragment proximal d'une grande lame, la chute est retirée latéralement à partir d'une cassure simple. Une retouche courte est relativement irrégulière occupe tout le bord gauche et une partie du bord droit. Le support est une lame sous crête comportant deux négatifs laminaires antérieurs de direction opposée. Son talon est retouché.

Le second burin est aménagé sur un éclat épais à talon partiellement cortical (fig. 145, n°6). Les chutes sont courtes, légèrement réfléchi pour l'une d'entre elles, et déterminent un angle droit. Le support est un éclat relativement épais détaché par percussion directe dure. Il porte les négatifs d'au moins deux enlèvements laminaires principaux de même direction et des négatifs d'éclats de direction centripète plus ou moins abrupts. Cet éclat peut correspondre à la reprise au percuteur dur d'un nucléus à lames abandonné. Il semble effectivement avoir été retiré à partir de flanc du nucléus vers la surface de débitage.

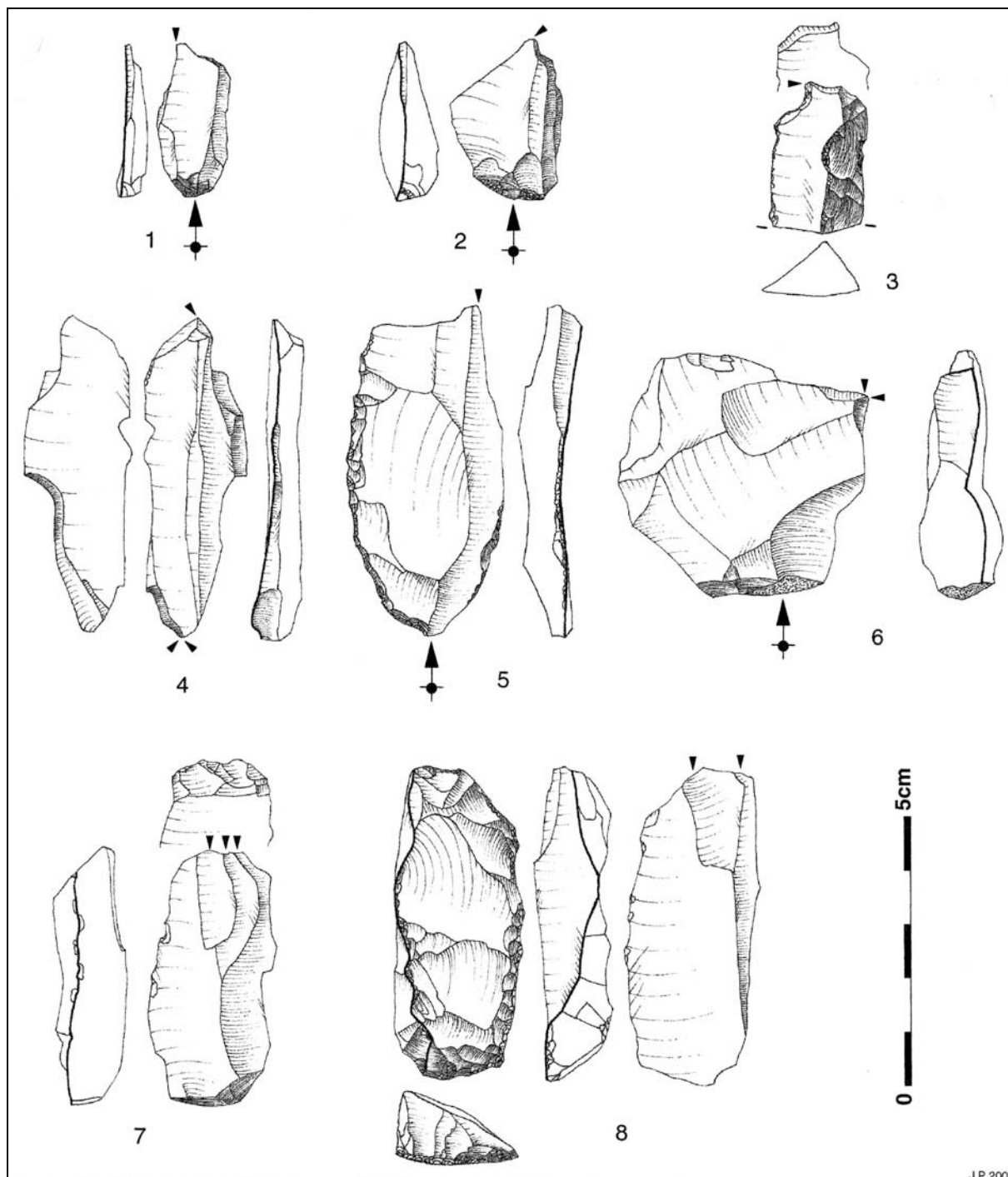
La pièce esquillée (fig. 146, n°6) est aménagée sur un fragment de lame régulière en silex brun-cire et cassée au débitage (cassure en nette languette proximale). Les deux extrémités comportent une retouche bifaciale irrégulière, d'aspect "mâchuré", évoquant plus un écrasement lié à une utilisation particulière qu'une retouche visant à aménager les tranchants. Le support comporte deux négatifs laminaires antérieurs de même direction.

Le fragment de pointe de la Gravette (fig. 146, n°3), en silex brun-cire, comporte un dos assez nettement rectiligne et abrupt latéralisé à droite. Le bord opposé est entièrement régularisé par une retouche marginale très discrète. Le support, une lamelle relativement large (largeur estimée : 7 ou 8 mm), a un profil rectiligne.

Les deux lamelles à retouche marginale abrupte (fig. 146, n°2) sont en silex noir de Larcy et pourraient provenir d'un même volume de silex. Il s'agit de petits fragments (moins de 10 mm) particulièrement réguliers. Une retouche semi-abrupte concerne une partie du bord gauche et le bord droit est régularisé par une très discrète retouche marginale directe. Les supports sont relativement étroits (8 mm estimés) et l'un comporte trois négatifs lamellaires antérieurs de même direction.

Les autres silex apportés dans la couche VIg sont représentés par des éléments bruts, à l'exception d'une lame courte retouchée en silex du Turonien inférieur. Cette courte lame régulière comporte une retouche directe semi-abrupte évoquant un museau en partie distale. Le support comporte trois négatifs de lames antérieures de même direction et un négatif transversal distal. Le talon est lisse, assez large et à corniche abrasée.

L'outillage de la couche VIg est assez diversifié malgré la faiblesse de l'échantillon liée à la petite surface de fouille. Il est notamment caractérisé par la présence de pointes de la Gravette d'assez petites dimensions, dont une à retouche marginale directe sur le bord opposé au dos, et de burins. Cet outillage est essentiellement supporté par des lames régulières de dimensions relativement importantes, notamment lorsqu'elles sont débitées dans les silex du Turonien supérieur, et des lamelles de profil rectiligne. Des éclats sont parfois utilisés.



J.P.2001

Figure n°145 : Outillage du niveau VIg, sondage S-2000, Grotte du Taillis des Coteaux, Antigny (Vienne).

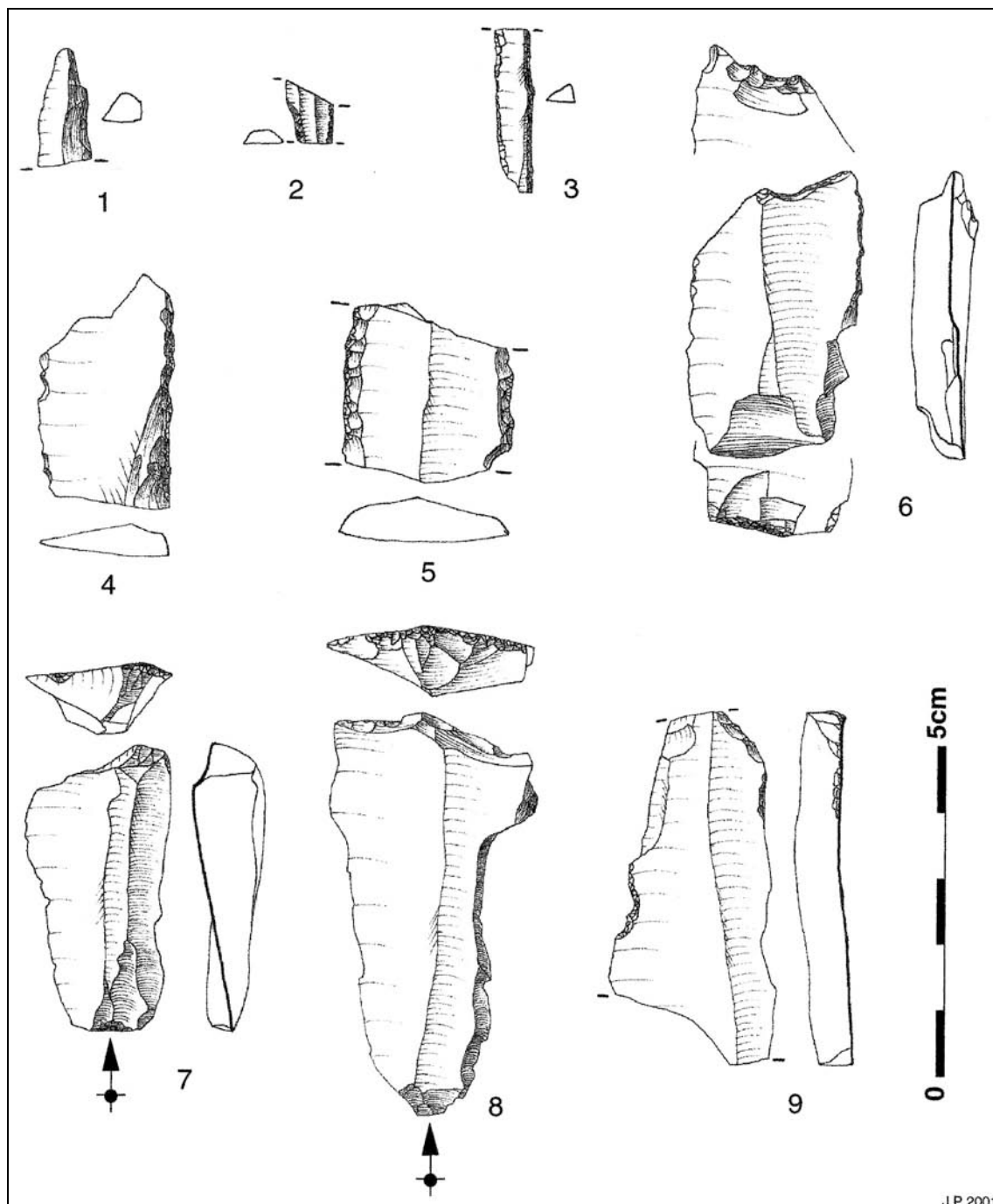


Figure n°146 : Outillage du niveau VIg, sondage S-2000, Grotte du Taillis des Coteaux, Antigny (Vienne).

Le débitage :

Au regard des éléments retouchés, les tailleurs de la couche VIg avaient au moins deux objectifs : des lames régulières et des lamelles à profil rectiligne éventuellement obtenues à partir de burins de Raysse. Les restes témoignant de ces débitages, bien que relativement nombreux (n = 67) au regard de la surface fouillée, ne permettent pour l'instant que d'esquisser leurs modalités de production.

Les nucléus :

Malgré le nombre relativement important de lames brutes ou investies dans l'outillage, aucun nucléus à lames n'a été retrouvé pour l'instant dans la couche VIg.

En revanche, concernant le débitage lamellaire, deux "burins du Raysse" sont présents (fig. 145, n°7 et 8)²⁹. L'un, en silex brun-cire très homogène du Turonien supérieur, est supporté par une lame à crête aménagée sur les deux versants. L'autre, en silex oolithique orangé de la vallée de la Gartempe, est sur une tablette d'avivage de nucléus à lames.

Deux ou trois lamelles sont retirées sur la face inférieure du support à partir d'une troncature directe. La première lamelle utilise le bord du support comme nervure guide. Les lamelles suivantes, plus courtes, sont débitées vers la face inférieure.

Le mode opératoire est très semblable à celui décrit par Movius et David (1970), attribuant à ces objets la fonction de burin, et celui décrit par Klaric, Aubry et Walter (2002), attribuant pour les burins du Raysse du site de La Picardie une fonction de nucléus à lamelles.

Dans le cas de la couche VIg du Taillis des Coteaux, en l'absence de lamelle retouchée provenant de façon sûre de burins du Raysse (ou "*lamelle de la Picardie*", Klaric et al., 2002, p. 754), j'opterai pour la prudence que recommandent ces derniers auteurs. En outre, les lamelles retouchées effectivement retrouvées paraissent différentes de lamelles issues de burins du Raysse. Ainsi, soit il faut envisager un mélange entre des niveaux gravettiens différents, idée que l'état de surface de certains objets pourrait suggérer, soit il existe réellement deux modes distincts de production de lamelles dans ce niveau.

Les lames :

Les lames brutes sont relativement nombreuses (n = 19) et toutes fragmentaires. Très rarement corticales, elles sont essentiellement débitées dans les silex oolithiques du Dogger de la vallée de la Gartempe (n = 10) et dans les silex du Turonien supérieur (4 en silex de Coussay et 2 en silex de Larcy). Un fragment est en silex des Cottés, un autre est de provenance toujours indéterminée.

Les lames en silex du Dogger sont régulières, souvent étroites (entre 18 et 11 mm) pour des longueurs indéterminées (certainement plus de 80 ou 90 mm), et rectiligne. Aucune ne conserve de cortex. Les négatifs de lames antérieures sont rarement plus de trois et de même direction. Les talons observés (n = 3) sont lisses à corniche abrasée et un petit éperon a été dégagé dans un cas.

Les lames en silex du Turonien supérieur, bien que toutes fragmentaires, paraissent plus longues (peut-être plus de 100 mm) et sont plus larges (jusqu'à 21 mm). Trois conservent du cortex. Les négatifs laminaires antérieurs sont de même direction et aucun vestige de crête n'a été observé. Les talons sont lisses à corniche abrasée.

Le fragment mésial de lame en silex des Cottés est étroit (10 mm) et comporte deux négatifs laminaire de même direction.

²⁹ : Je tiens à cette occasion à remercier Laurent KLARIC, doctorant de l'Université de Paris I, d'avoir pris le temps de regarder ces pièces et de m'expliquer les principes généraux du débitage lamellaire à partir de burins du Raysse.

Les lamelles :

Les lamelles de la couche VIg sont relativement nombreuses (n = 16), celles en silex du Turonien supérieur étant un peu plus fréquentes (n = 8) que celles en silex du Dogger (n = 7). Il s'agit de lamelles minces bien rectilignes et de trois lamelles issues de burins du Raysse.

Les lamelles les plus fréquentes ont donc pour caractéristique principale un profil rectiligne. Sans cortex, elles peuvent mesurer 6 à 8 mm de large pour moins de 4 mm d'épaisseur. Toutes fragmentaires, il est difficile de se faire une idée précise de leur longueur. Certaines pouvaient probablement dépasser 50 mm.

Les négatifs lamellaires antérieurs sont rarement plus de trois et toujours de même direction. Les talons observés sont petits, lisses à corniche abrasée et souvent écrasés par la percussion.

Trois lamelles, dont deux fragments mésiaux, sont issues de burins du Raysse. La lamelle entière est en silex brun-cire du Turonien supérieur (34 x 6 x 4 mm). Très caractéristique, elle conserve les discrets vestiges de la retouche tertiaire sur son talon ainsi que le pan-revers du support sur sa face supérieure. De plus, elle est légèrement torse dans son premier tiers proximal.

Plus difficiles à caractériser, les deux fragments mésiaux sont en silex brun gris translucide du Dogger de la Gartempe. Ils comportent un pan-revers sur la surface supérieure.

La présence de lamelles issues d'au moins deux modes de production distincts n'est pas sans poser le problème de mélange entre des industries gravettiennes originellement différentes.

Les éclats :

Les éclats bruts du niveau VIg sont relativement nombreux (n = 29). De petites dimensions (moins de 50 mm de longueur), ils sont assez rarement corticaux. Certains résultent de la mise en forme et de l'entretien des nucléus à lames, mais beaucoup, petits et souvent fragmentaires, restent difficiles à rapprocher d'une production particulière.

Parmi ces éclats, deux tablettes d'avivage ont été isolées. Assez semblables, l'une est en silex jurassique de la vallée de la Gartempe et la seconde en silex brun-cire du Turonien supérieur. Peu épaisses et non corticales, elles correspondent à l'entretien de plans de frappe de nucléus à lames.

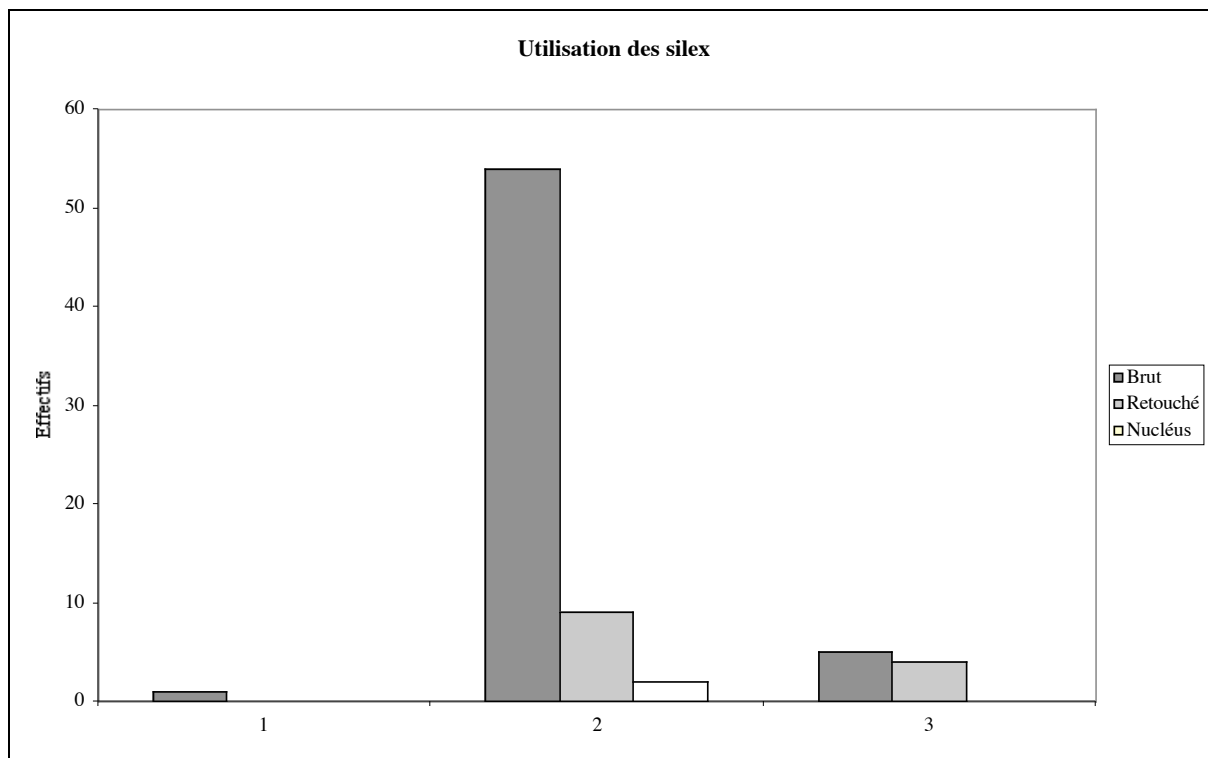


Figure n°147 : Utilisation des silex, niveau VIg, sondage S-2000, Grotte du Taillis des Coteaux, Antigny (Vienne).

Les modalités du débitage :

Comme signalé plus haut, la représentativité réduite de cette petite série ne permet de ne livrer que des résultats préliminaires. Pour autant, il paraît admis que la production de la couche VIg est essentiellement tournée vers l'obtention de lames régulières à partir des silex du jurassique de la vallée de la Gartempe et du Turonien supérieur de la vallée de la Creuse. Dans un deuxième temps, certains des sous-produits de ce débitage, les plus épais notamment, sont réutilisés de façon à livrer des lamelles.

Les modalités du débitage de lames sont encore difficiles à restituer, ce derniers étant essentiellement représentés par des fragments de lames, deux tablettes et quelques éclats de mise en forme.

Les volumes de départ sélectionnés parmi les silex à grain fin du jurassique sont probablement des rognons corticaux d'une douzaine à une quinzaine de centimètres de longueurs et qui présentent presque toujours une surface diaclasique. Les gîtes du Turonien supérieur fréquentés livrent, quant à eux, des rognons ovoïdes généralement plus réguliers.

La mise en forme du nucléus par l'aménagement d'au moins une crête est attestée par la présence de fragments de lames à crête et de quelques éclats. Par la suite, le débitage cherche à obtenir des lames régulières, relativement étroites et à profil rectiligne, à partir d'un plan de frappe souvent unique, parfois à partir de deux plans de frappe opposés.

Les plans de frappe sont généralement lisses, mais un petit éperon peut parfois être dégagé. La corniche est soigneusement abrasée. L'entretien de ces plans de frappe se fait par le retrait de tablettes courtes et fines.

L'entretien de la surface de débitage se fait par l'aménagement d'une néo-crête dont témoignent quelques fragments de lames.

Au regard de la représentation technologique de ce débitage laminaire, on serait tenté de penser qu'il n'a pas eu lieu sur place. Pour autant, la surface trop réduite du sondage permet d'en douter, d'autant que quelques raccords effectués pourraient indiquer le contraire.

Le débitage lamellaire est représenté par au moins deux types de supports (des lamelles rectilignes et des lamelles issues de burins du Raysse) et un seul type de nucléus (deux burins du Raysse). Les premières lamelles sont destinées à produire des pointes à dos alors que les secondes n'ont, pour l'instant, pas de destination fonctionnelle clairement identifiée.

Dans l'attente de compléments d'information, je noterai simplement l'utilisation de certains sous produits du débitage laminaire comme supports au débitage de lamelles à partir de burins du Raysse, liant ainsi d'un point de vue technique ces deux débitages. De même, je noterai parmi ces pièces l'utilisation de certains silex du Turonien supérieur prélevés dans un secteur à au moins une vingtaine de kilomètres vers le Nord de la grotte et proche du site de la Picardie où la production de "lamelles de la Picardie" à partir de burins du Raysse est attestée.

2-6-4 : Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne) :

Le petit abri des Plumettes s'ouvre au sommet du coteau bajocien d'un vallon sec de la rive droite de la Vienne, à trois kilomètres au nord de Lussac-les-Châteaux (fig. 130).

Fouillés de 1982 à 1986 par J. Airvaux, la cavité (zone G) et le talus en avant de l'entrée (zone A) renfermaient une importante accumulation d'ossements liée à l'activité d'Hyènes des cavernes (Beauval, 1997). Cette dernière zone a livré quelques outils moustériens intimement mélangés aux restes osseux (couche IV) et, séparée par un niveau stérile, une couche châtelperronienne (couche II).

C'est dans la zone B que le gravettien a été fouillé, à une douzaine de mètres de la zone A le long de l'aplomb rocheux. Deux niveaux ont été individualisés : le niveau B, le mieux préservé, et le niveau E, inclus parmi des gros blocs d'effondrement. Je présenterai ici, étant donnée sa richesse relative, l'industrie du niveau B.

2-6-4-1 : L'industrie lithique du niveau B :

Le niveau B est décapé sur 19 m² et a livré, sur une dizaine de centimètres d'épaisseur, 2709 restes lithiques, quelques rares fragments osseux altérés et des petits charbons osseux concentrés dans un espace réduit (fig. 148, carré R16). L'analyse spatiale, en cours de publication par J. Airvaux, révèle une répartition non aléatoire des vestiges lithiques. Les raccords effectués confirment l'existence de plusieurs aires d'activités relativement bien circonscrites (carrés S15, R16 et Q17 par exemple). Enfin, la répartition des matières premières conforte cette idée.

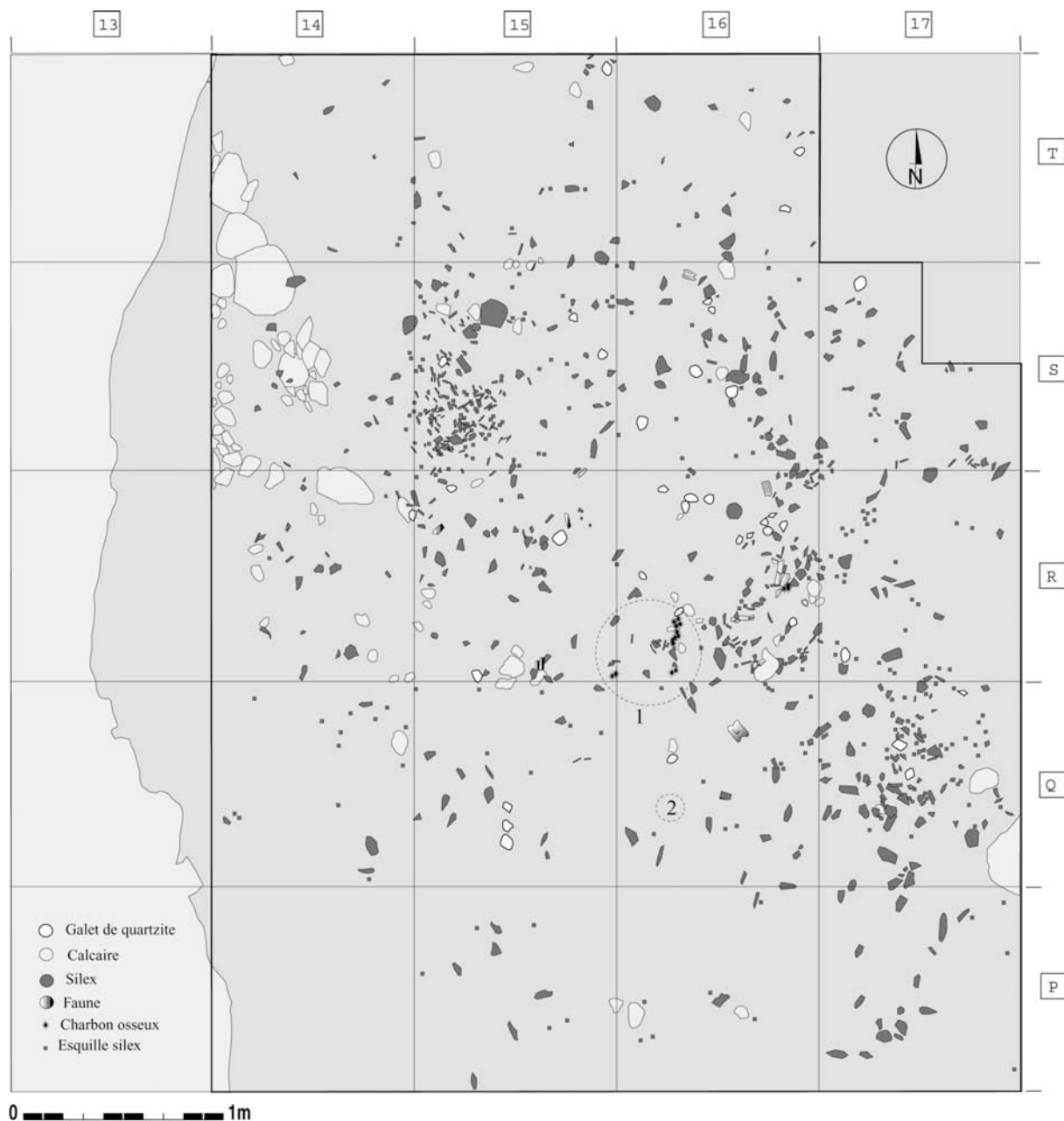


Figure n°148 : Plan général du niveau B, zone B.
 Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
 D'après J. Airvaux (1986).

L'industrie lithique du niveau B comporte donc 2709 pièces. Il s'agit pour l'essentiel de très petites esquilles (moins de 5 mm : 1589 pièces), de restes de débitage (n = 649, dont 394 éclats, 55 lames et 193 lamelles). L'outillage est relativement riche (n = 203), caractérisé par la présence de pointes de la Gravette et, surtout, de microgravettes. Les burins sont nombreux (n = 56) par rapport aux grattoirs (n = 9). Si l'on se réfère au modèle chronoculturel du Sud-Ouest (Djindjian, Bosselin, 1994), cette industrie pourrait être rapprochée d'un moment assez récent du Gravettien.

Cette industrie, bien que relativement fraîche même si certaines pièces ont des tranchants quelque peu émoussés, est affectée d'une puissante patine uniforme allant parfois jusqu'à la désilicification totale des objets. Cette patine a fortement gêné l'étude des matières premières ce qui explique que 913 pièces sont restées indéterminées. De même, elle a tendance à uniformiser les couleurs et les textures des silex, je n'ai qu'exceptionnellement été en mesure d'entrer dans les détails des faciès des différents matériaux taillés.

Pour autant, le niveau B des Plumettes est la seule occupation gravettienne récemment fouillée sur une assez grande surface et disponible à l'étude dans tout le Poitou. Cela justifie qu'un effort particulier y soit porté, d'autant que les grandes catégories de silex effectivement exploitées (surtout Jurassique, Crétacé et Tertiaire) comportent des textures suffisamment différentes pour que, une fois patinées, elles restent identifiables. Si la plus grande prudence s'impose donc ici, il reste très informatif d'étudier un tel ensemble.

L'approvisionnement en silex :

Il a été particulièrement difficile d'identifier l'origine géographique précise des matériaux taillés dans le niveau B en raison de l'importante patine qui les affecte, même si dans l'ensemble, j'ai pu isoler au moins trois grandes aires d'approvisionnement : le Jurassique (probablement local et voisin pour l'essentiel), le Tertiaire (lui aussi local) et le Crétacé de la région du Grand-Pressigny.

L'environnement immédiat des Plumettes livre une variété de silex gris ponctué du Bajocien. Grenu, opaque et souvent diaclasé, ce silex est généralement de qualité médiocre. Il a d'ailleurs été très peu utilisé par les gravettiens du niveau B. C'est aussi le cas de quelques meulières cavernueuses qu'il est possible de récolter sous forme de blocs altérés sur le plateau au-dessus de la cavité.

Les gîtes livrant des volumes de silex relativement importants, en grandes quantités et aisément accessibles sont situés dans la vallée de la Vienne, à moins de 5 kilomètres à l'Ouest du site des Plumettes. Ces gîtes, actuellement connus dans les alluvions de la rive gauche de la Vienne entre Gouex et Civaux, affleurent très probablement non loin au regard de la faible altération des cortex. Il s'agit pour l'essentiel d'une variété brun très foncé, grenue et bioclastique de silex bajocien et de l'excellent silex gris zoné de Civaux. Sporadiquement, il est aussi possible de récolter quelques bons volumes de silex jaspéroïde ponctué de dentrites de manganèse, charriés sur une quarantaine de kilomètres au moins, depuis les formations du Lias et du Trias de la région de Confolens (Fouéré, 1994).

En résumé, l'environnement local (moins de 5 kilomètres) du site des Plumettes est relativement riche en silex exploitables.

Les silex les plus taillés dans le niveau B proviennent justement des gîtes jurassiques de la vallée de la Vienne (n = 1651, dont 688 silex jurassiques indifférenciés) (fig. 149). Il s'agit pour l'essentiel du silex bioclastique de Gouex - Mazerolles (n = 717) et du silex de Civaux (n = 246), tous deux accessibles à moins de 5 kilomètres vers l'Ouest (fig. 150).

Parmi les 688 silex jurassiques indifférenciés ont été reconnues quelques matières oolithiques. S'il est possible d'en rencontrer dans les mêmes gîtes que les silex précédents, ces silex sont plus fréquents dans la vallée de la Gartempe, à une quinzaine de kilomètres vers l'Est.

Les silex tertiaires locaux, souvent de médiocre qualité, ne sont que très peu exploités (n = 9). Ce chiffre est assez assuré car ces meulières cavernueuses et diaclasées sont aisées à identifier, même une fois fortement patinées.

Les silex jaspéroïdes à dendrites sont quelque peu utilisés (n = 10), de même que quelques éléments de quartzite (n = 16, dont 6 percuteurs).

Le second grand groupe de silex taillé dans le niveau B provient des gîtes du Turonien supérieur (n = 102, dont 97 silex indifférenciés) dont les premiers affleurements sont disponibles à 50 kilomètres en aval dans la vallée de la Vienne et, plus sûrement, à au moins 60 kilomètres vers le nord-est dans les vallées de la Creuse et de la Claise. Parmi ces derniers, 5 pièces moins fortement patinées proviennent très probablement des gîtes de Coussay-les-Bois.

Ainsi, le territoire d'approvisionnement en silex du niveau B des Plumettes est difficile à restituer en détail. Pour autant, et même si leur représentation effective est sous-estimée, on notera l'utilisation des silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny (4 % au moins), ce malgré l'éloignement relatif des gîtes. Les ressources immédiatement disponibles ne sont pas réellement exploitées, certainement en raison de leur médiocre qualité (moins de 1 %), aux dépens des celles de la vallée de la Vienne, à moins de 5 kilomètres vers l'ouest (61 %). Enfin, quelques silex oolithiques pourraient indiquer la fréquentation de la vallée voisine de la Gartempe et peut-être même de l'Anglin, entre 15 et 25 kilomètres vers l'est.

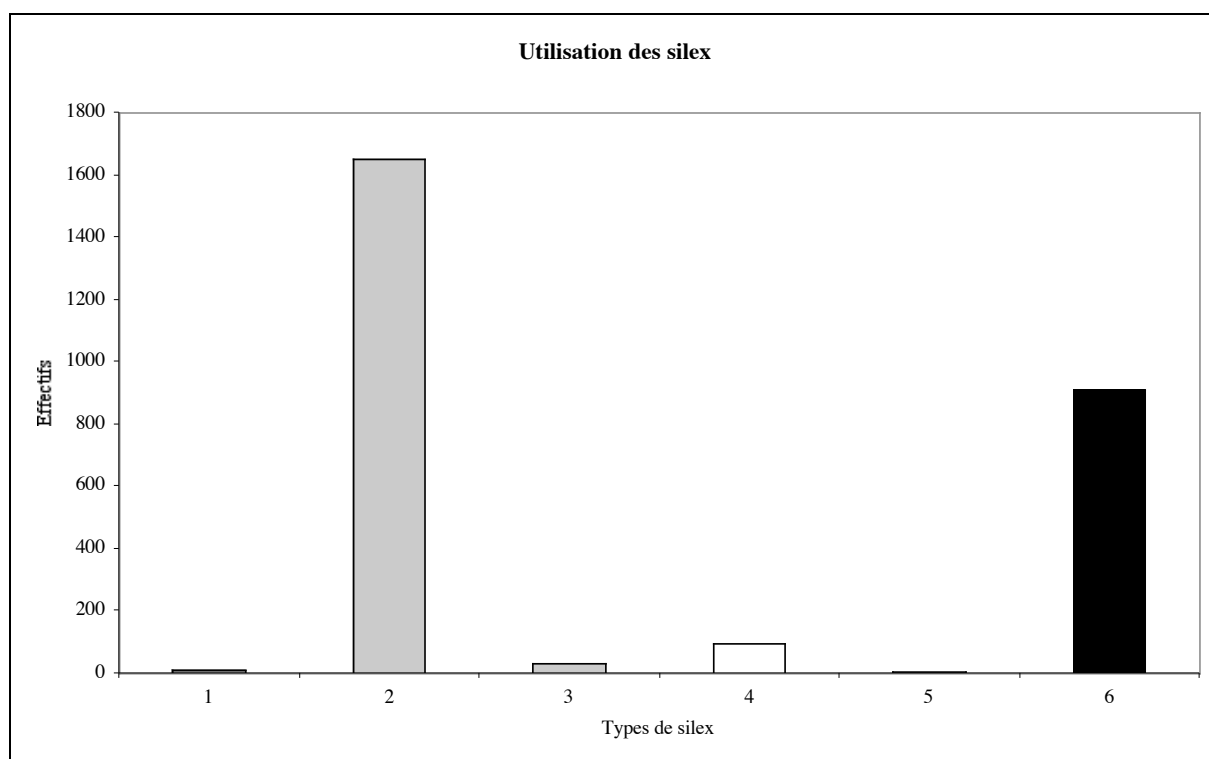


Figure n°148 : Utilisation des silex, niveau B, zone B, Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Légende : 1 : silex tertiaires ; 2 : silex jurassiques de la vallée de la Vienne ; 3 : autres silex voisins ; 4 : silex du Turonien supérieur ; 5 : silex de Coussay ; 6 : silex indéterminés.

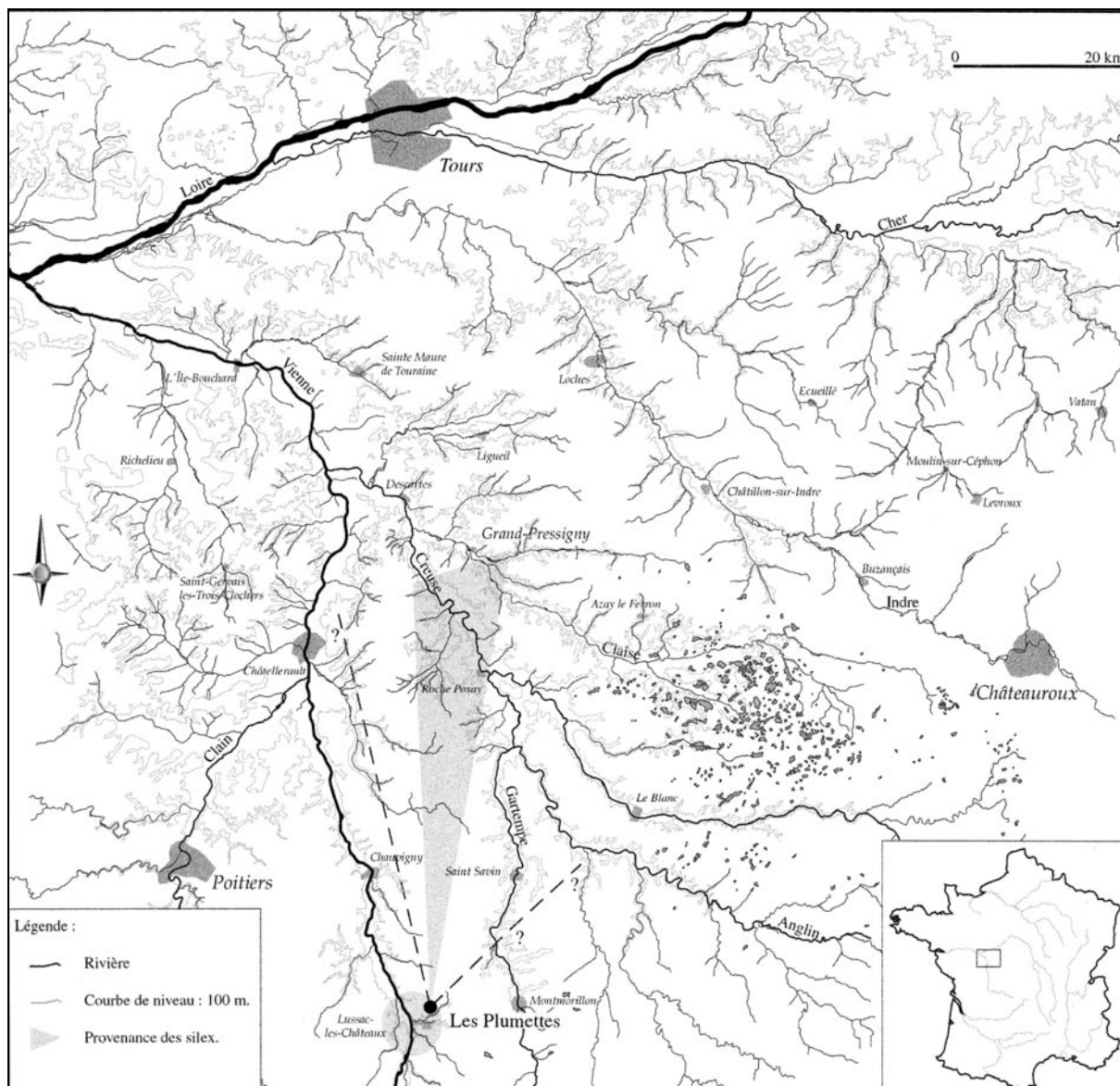


Figure n°150 : Territoire d'approvisionnement en silex, niveau B, zone B, Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Répartition spatiale des matières premières au sein du niveau B :

L'étude spatiale du niveau B par J. Airvaux est en cours, notamment à travers un certain nombre de raccords réalisés dès 1987. De plus, face à l'altération importante des matières premières, j'ai simplement cherché ici à documenter la répartition spatiale des silex du Turonien supérieur afin de disposer d'informations complémentaires sur l'éventuelle conservation d'aires d'activités spécialisées (hypothèse J. Airvaux, comm. pers.).

Je me suis alors essentiellement basé sur les relevés de fouille et sur le positionnement par quart de m² des pièces. En parallèle, l'unique raccord concernant ces silex s'est fait sur deux sous-carrés voisins (entre S16-sc4 et S15-sc3) entre deux fragments d'un même burin sur lame.

Je retiendrai de l'étude spatiale des pièces en silex du Turonien supérieur une répartition relativement uniforme sur l'ensemble de la zone B (fig. 151). Les pièces isolées sont nombreuses et situées en périphérie des concentrations de vestiges observées lors de la fouille. Enfin, c'est précisément au sein de ces concentrations que l'on trouve réparties ces pièces en silex du Turonien supérieur (4 maximum par sous-carré).

Cette répartition (à confronter avec les autres travaux en cours de J. Airvaux) évoque l'importation de quelques pièces brutes ou déjà retouchées, la réalisation éventuelle de quelques séquences de débitage sur place et une utilisation des pièces à différents postes de travail... qui au bout de quelque temps sont assez uniformément réparties dans l'occupation.

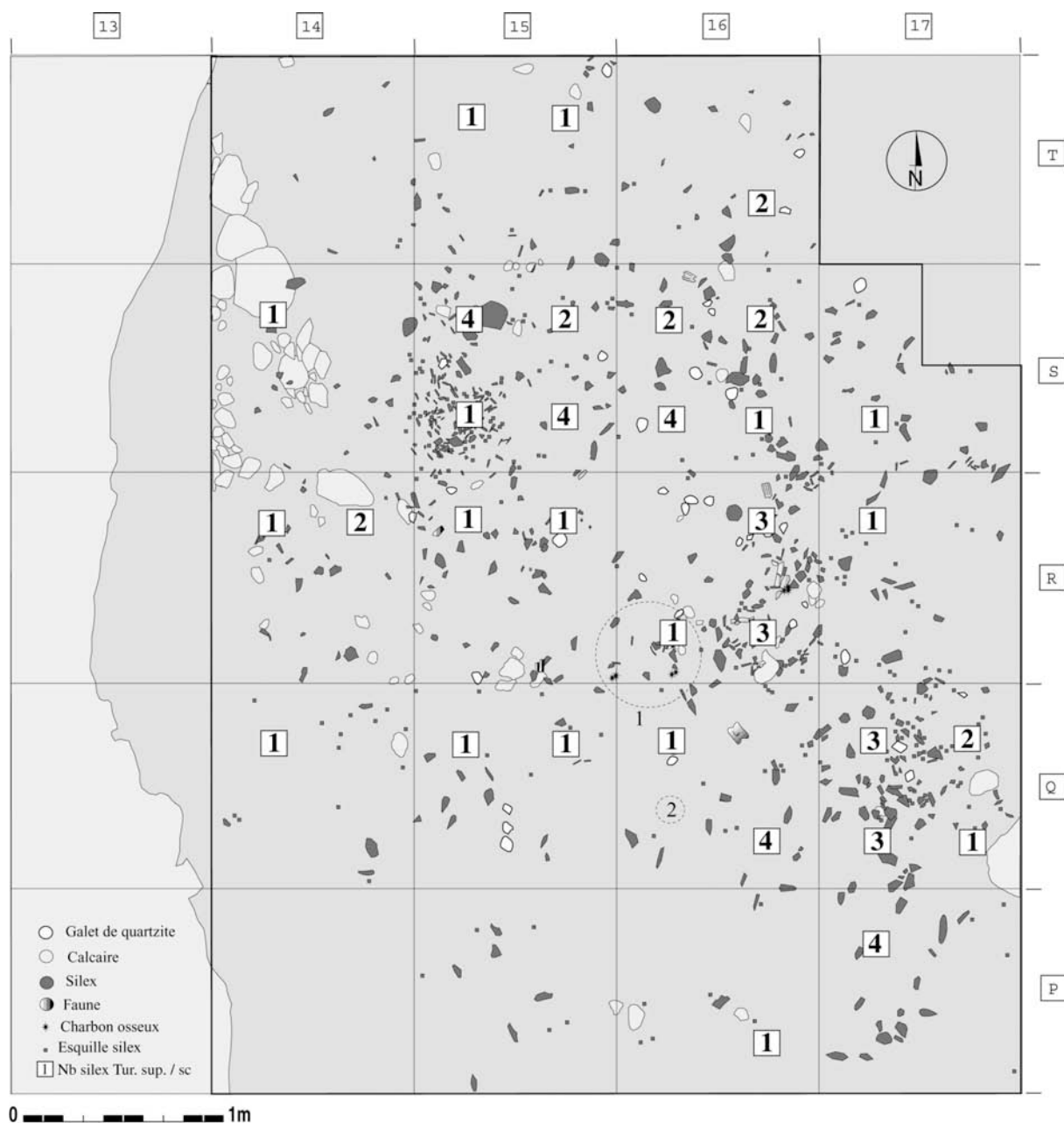


Figure n°151 : Répartition spatiale des pièces en silex du Turonien supérieur, Niveau B, zone B, Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

L'outillage :

Le niveau B des Plumettes renferme un riche outillage (n = 203) caractérisé par un outillage sur lamelle très essentiellement représenté par des petites pointes à dos (dont des microgravettes) et un outillage sur lame composé de nombreux burins assez diversifiés (n = 56), confirmé par les très nombreuses chutes de burins (n = 262), et de quelques grattoirs (n = 9). Les outils composites sont de rares grattoirs - burins sur lames.

Utilisation des matières premières et sélection des supports :

L'outillage sur lamelle est de loin le plus fréquent (n = 95) comprenant essentiellement des petits fragments de lamelles à dos abrupt complet ou partiel (n = 77, dont certains peuvent être des fragments de microgravettes), et quelques microgravettes entières ou presque entières (n = 18).

Dans l'ensemble, les lamelles à dos sont très souvent taillées dans les silex bioclastiques de Gouex - Mazerolles (n = 64), de même pour les microgravettes (n = 11), et plus rarement dans le silex de Civaux (respectivement n = 8 et n = 5) ou les silex exogènes du Turonien supérieur (n = 3 et n = 2). Aucune n'est en silex tertiaire.

Les microgravettes sont particulièrement soignées (fig. 152), très effilées à profil rectiligne. Elles présentent un dos à retouche abrupte souvent directe, parfois croisée et alternante (pour les plus épaisses d'entre elles). Le dos est très souvent rectiligne, parfois légèrement courbe. Le tranchant opposé au dos est rarement régularisé par une retouche marginale. En revanche, la partie distale ou proximale du support comporte souvent une fine retouche couvrante et plane. Dans un cas, les deux extrémités sont ainsi retouchées, sur la face supérieure uniquement pour la partie proximale et sur les deux faces pour la partie distale (fig. 152, n° R16 B s4). Les parties apicales sont généralement bien pointues, dans l'axe de la lamelle, parfois légèrement déjetées. Enfin, leurs dimensions moyennes sont 28 x 5 x 2 mm, les plus longues n'excédant pas 31 mm.

Les lamelles sélectionnées pour la fabrication de ces microgravettes ont pour principale caractéristique technique un profil très rectiligne. Aucune ne conserve de cortex. Nettement modifiées par la retouche, leurs dimensions originales sont assez difficiles à restituer. Les plus longues pouvaient atteindre 40 mm, peut-être même 50 mm, pour moins de 8 mm de large. L'épaisseur maximale est généralement celle du dos (entre 2 et 3 mm). Les négatifs lamellaires antérieurs visibles sur la surface supérieure ne sont jamais plus de deux, toujours débités dans la même direction que le support. Ils sont très généralement réguliers, laissant une nervure rectiligne. Aucun talon n'a pu être observé.

J'ai isolé de nombreuses lamelles à dos (n = 77), notamment caractérisées par une moins grande régularité du dos (fig. 153, n° S15 B s1 par exemple), ou représentées par des si petits fragments mériaux qu'il m'était difficile de les rapprocher avec certitude des microgravettes. Pour autant, les lamelles sélectionnées paraissent très similaires et on peut même penser, pour une part d'entre elles, qu'il s'agit d'ébauches de microgravettes abandonnées sur un accident de retouche (j'ai isolé 24 lamelles à dos partiel cassées à la façon d'un microburin : accident Krukowski) ou pour d'autres raisons (irrégularité du dos, étroitesse, légère courbure du profil du support...). Les quelques talons observés sont généralement punctiformes, parfois brisés par la percussion, à corniche abrasée. Le bulbe est court et peu marqué. L'utilisation de la percussion directe tendre est très probable.

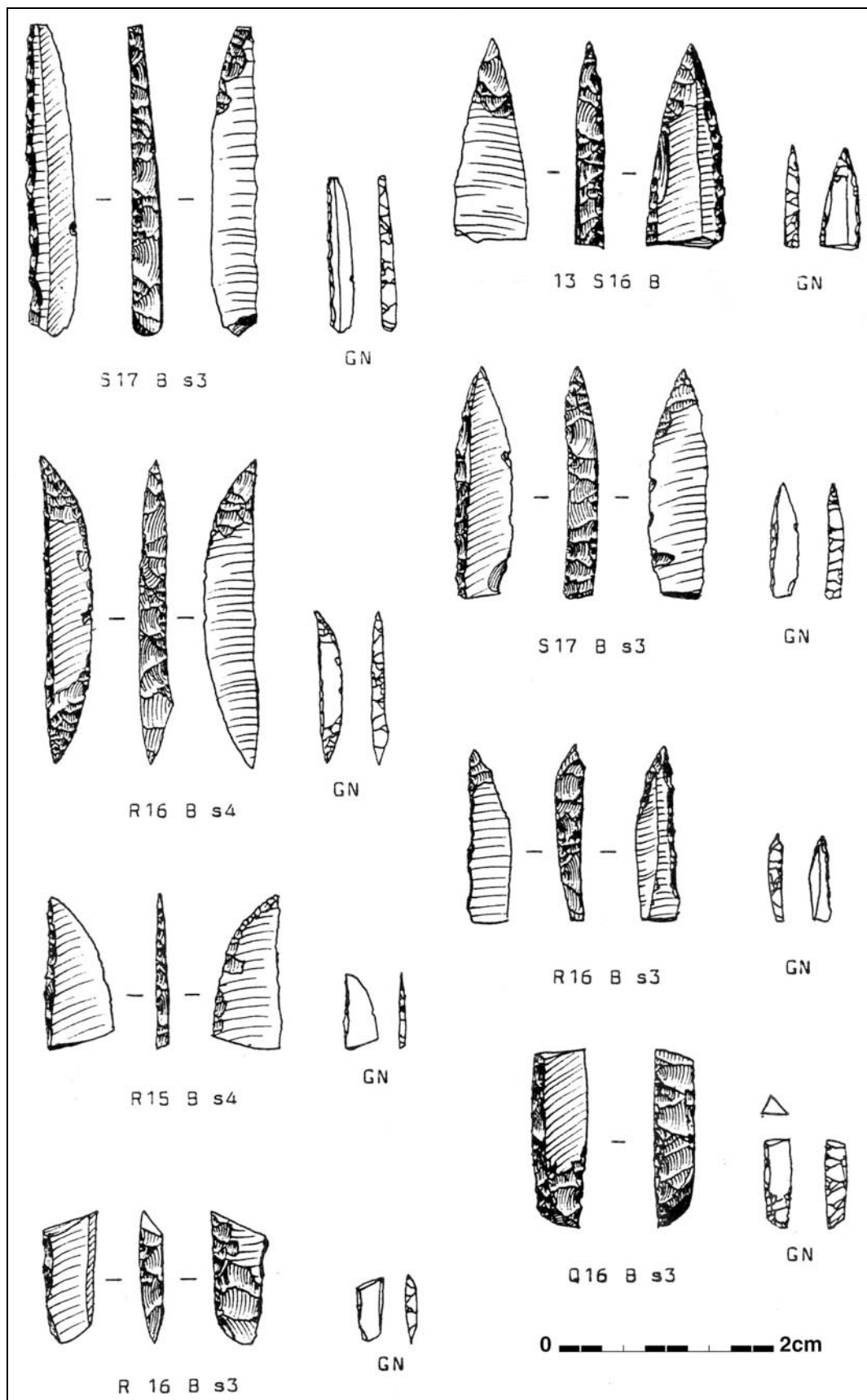


Figure n°152 : Microgravettes, niveau B, zone B, Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
Dessins : J. Airvaux.

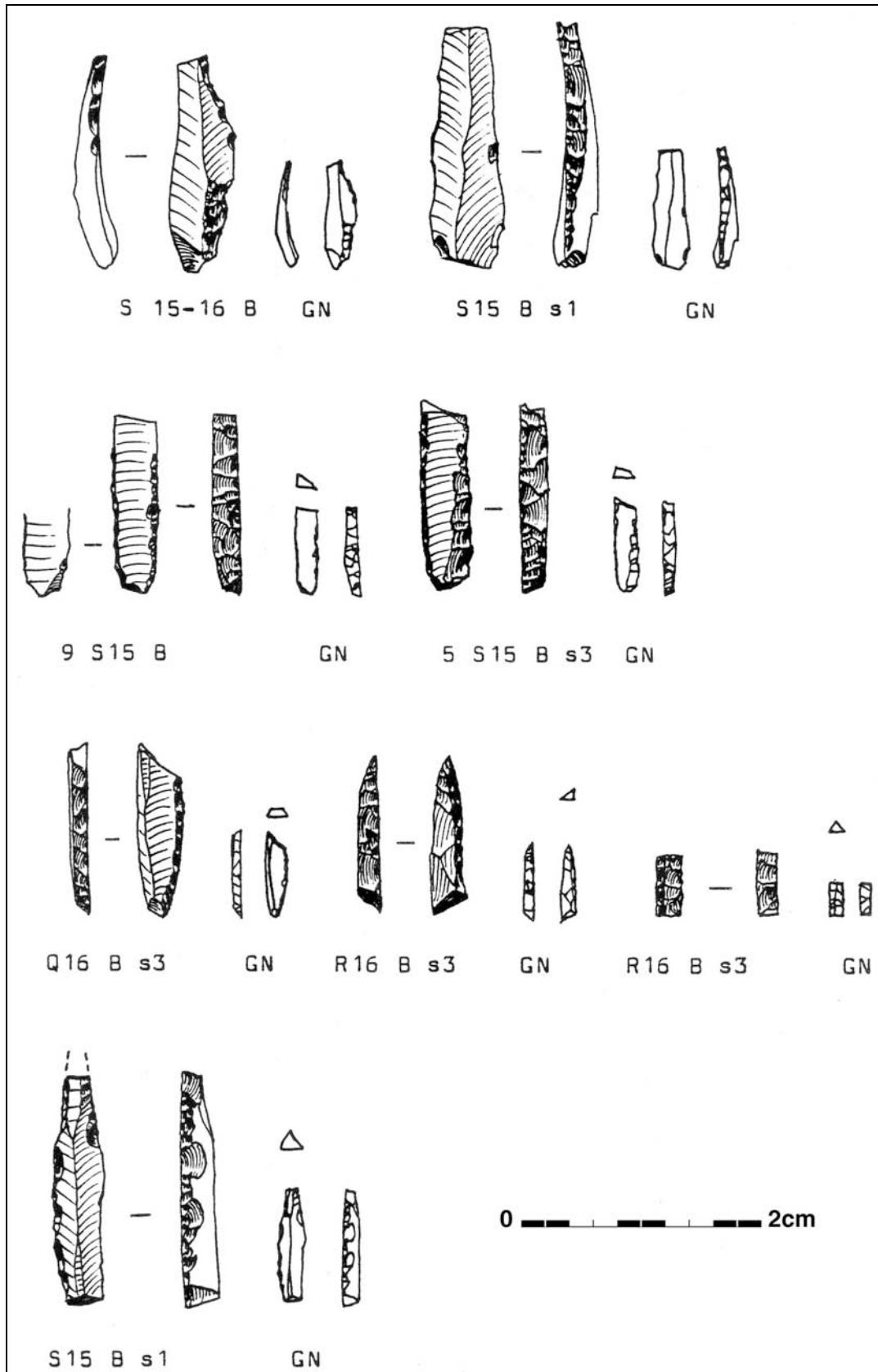


Figure n°153 : Lamelles à dos et microgravettes, niveau B zone B, Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
Dessins : J. Airvaux.

L'outillage sur lame, un peu moins fréquent ($n = 94$), est plus diversifié. Les silex jurassiques de la vallée de la Vienne ($n = 76$) et notamment le silex bioclastique de Gouex - Mazerolles ($n = 49$) sont majoritaires. Le silex tertiaire local n'est représenté que par un petit grattoir sur lame. Les silex du Turonien supérieur sont présents ($n = 21$), notamment sous forme de burins sur lame. Enfin, 18 burins sur lame sont de matériaux indéterminés.

Les burins sont donc les outils sur lame les plus fréquents ($n = 56$). Dans l'ensemble (fig. 154 et 155), il s'agit de burins d'angle multiples sur troncature, plus rarement sur cassure, aménagés sur des lames parfois massives (jusqu'à 38 mm de large et 14 mm d'épaisseur). Les burins dièdres, parfois doubles, sont bien présents aussi, sur des lames plus régulières. Les négatifs de chutes sont assez nombreux (entre 2 et jusqu'à 7), longs (occupant parfois presque tout un bord de la lame support) et parfois fortement réfléchis. Une retouche guide directe est très fréquente, ce que confirment les très nombreuses longues chutes de burins ($n = 262$).

Les lames supports des burins sont généralement d'assez grandes dimensions (longueur estimée : 130 mm, peut-être jusqu'à 150 mm), plus ou moins régulières et rarement corticales. Elles comportent au moins deux négatifs laminaires antérieurs et jusqu'à huit, dont au moins un est de direction opposée. Leur profil est parfois plan mais plus généralement quelque peu courbe. Les talons sont lisses à corniche abrasée et comportent un angle de chasse relativement fermé (entre 65 et 85°). L'utilisation de lames plus massives, comme des lames à néo-crête ou certaines lames sous-crête, est relativement fréquente.

Les raccords effectués par J. Airvaux permettent de montrer la réutilisation comme support de burin des lames brisées initialement déjà retouchées en burin (fig. 155).

Les lames à retouche latérale continue ou non sont relativement fréquentes ($n = 23$). Volontiers en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles ($n = 16$), elles sont très souvent fragmentaires (fig. 155).

La retouche est généralement régulière, courte à moyenne et concerne souvent les deux tranchants de la lame. Ces lames retouchées supportent fréquemment en partie proximale et/ou distale un grattoir ou un burin. Les lames sélectionnées sont les mêmes que pour les burins. Une longue lame sous-crête (135 x 37 x 13 mm) en silex de Civaux porte des négatifs d'éclats de mise en forme venus d'au moins une crête postéro-latérale.

Les grattoirs sur lame sont assez peu nombreux ($n = 9$) et plutôt irréguliers (fig. 155). La retouche est moyenne, rarement envahissante, et semi-abrupte. Les lames sélectionnées sont les mêmes que pour les burins.

Enfin, l'outillage sur éclat est rare ($n = 11$), représenté par des supports à retouche localisée. A l'exception de deux petits éclats corticaux en silex du Turonien supérieur, les éclats retouchés sont tous en silex jurassiques de la vallée de la Vienne. Les tailleurs ont sélectionnés des éclats relativement épais, rarement corticaux, et présentant un bord tranchant réguliers. Certains de ces éclats correspondent à la mise en forme et à l'entretien de nucléus à lames (une tablette d'avivage).

L'outillage du niveau B est donc très essentiellement supporté par des lames peu corticales et des lamelles en silex jurassique de la vallée de la Vienne, plus occasionnellement en silex du Turonien supérieur.

La présence de nombreuses lamelles à dos brisées, certaines en cours de fabrication, indique que l'un des objectifs de cette (ces) occupation(s) est la production de ces petites armatures à dos très probablement destinées à une prochaine chasse et/ou pour restaurer les armatures fracturées lors de la dernière chasse. De même, les nombreux burins, dont certains

aménagés sur des fragments de lames brisées sur le site, et les très nombreuses chutes de burins plaident en faveur d'une retouche et d'une utilisation de ces outils sur le site, peut-être en relation avec la fabrication et la restauration des outils de chasse.

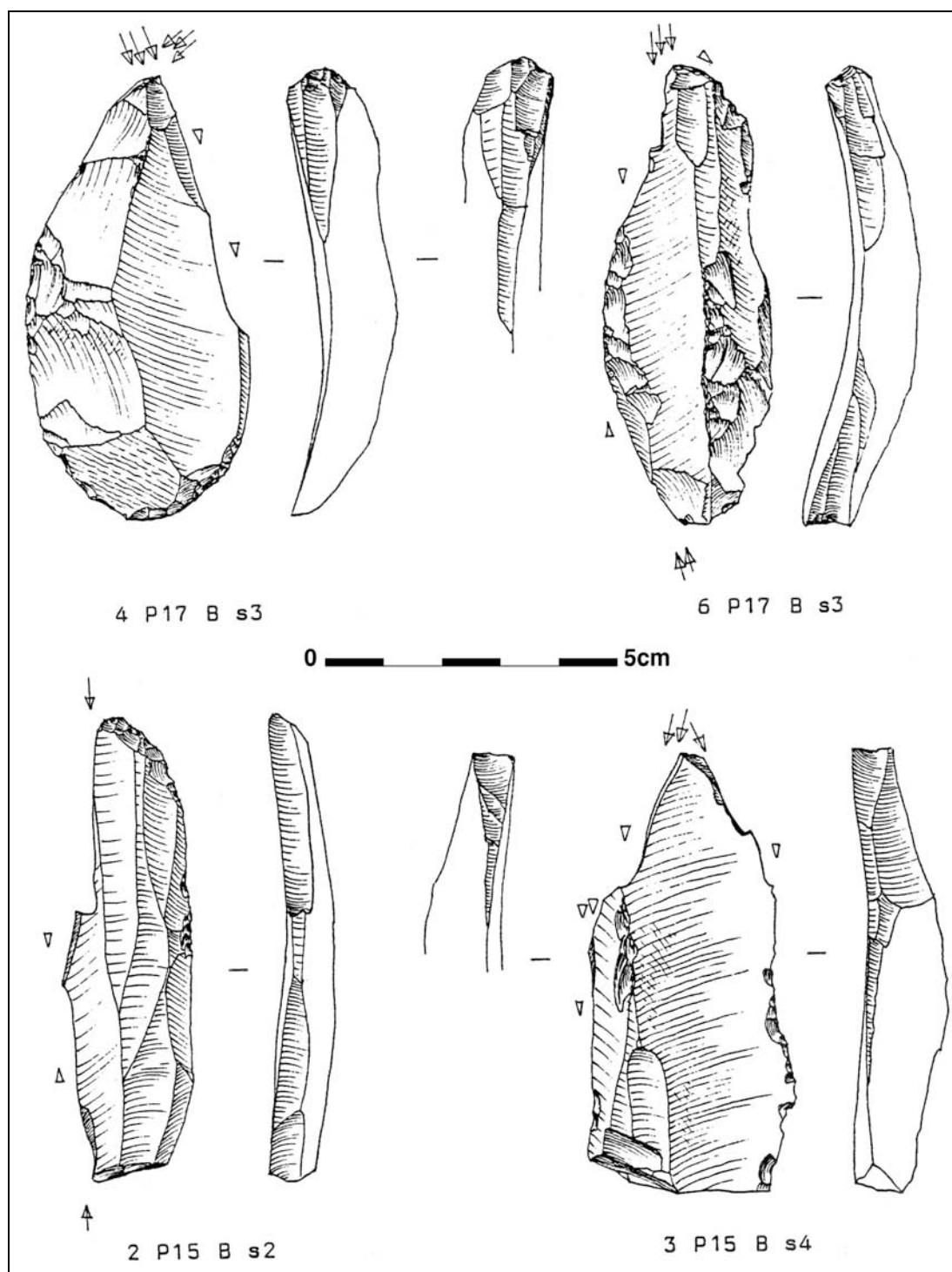


Figure n°154 : Burin sur lame, niveau B, zone B,
Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
Dessins : J. Airvaux.

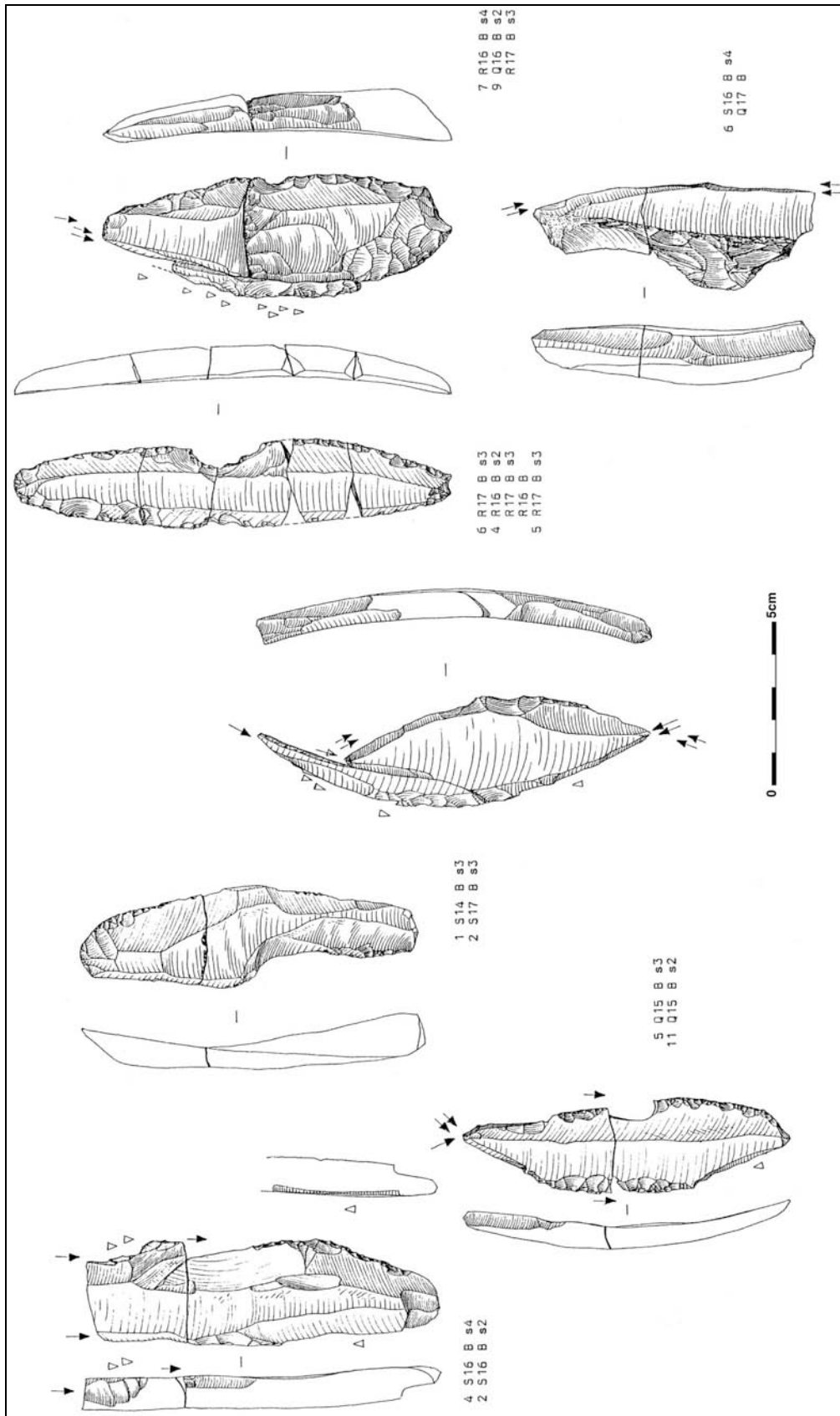


Figure n°155 : Outillage sur lame et raccords, niveau B, zone B,
Les Plumettes, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
Dessins : J. Airvaux.

Le débitage :

Les restes de débitage sont fréquents dans le niveau B (n = 1099). Il s'agit surtout d'éclats (n = 394), de fragments de lames (n = 55) et de lamelles (n = 193) et de quatre nucléus.

Ce débitage est très essentiellement réalisé en silex du Jurassique de la vallée de la Vienne (n = 563), notamment le silex bioclastique de Gouex - Mazerolles (n = 388). La très faible utilisation des silex tertiaires locaux est confirmée (n = 8). Enfin, les silex du Turonien supérieur pourraient avoir été sporadiquement taillés dans le niveau B (n = 44).

Les nucléus :

Quatre nucléus ont été récoltés dans le niveau B. Deux ont livré des lamelles, les deux autres des lames.

Les deux nucléus à lamelles sont en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles. Aménagés sur deux petits blocs diaclasiques (moins de 70 mm de longueur), ils ont un aspect de gros burins d'angle épais. L'unique plan de frappe est installé par le retrait d'un éclat plan. Les négatifs lamellaires, tous de même direction, sont plans et mesurent moins de 50 mm pour 7 mm de large. Les derniers, fortement réfléchis, sont probablement la cause de l'arrêt du débitage. Le plan de débitage est circonscrit dans l'épaisseur du support et n'a pas envahi ses faces. Il ne subsiste aucune trace d'une éventuelle mise en forme d'une crête. Dans ces deux cas, la morphologie naturelle des blocs de départ a pu suffire.

Les deux nucléus à lames sont relativement différents. Le plus volumineux (105 mm de longueur pour 242 g), débité dans une meulière de qualité moyenne, est repris en percuteur. Aménagé sur un gros fragment diaclastique, il comporte un seul plan de frappe. Les négatifs laminaires sont tous de même direction, relativement irréguliers et arqués. Des négatifs transversaux et parallèles indiquent une mise en forme par une crête à au moins un versant préparé, l'autre surface étant éventuellement diaclastique.

Le second nucléus, aménagé sur un nodule diaclastique de silex bioclastique de Gouex - Mazerolles, est moins massif (95 mm de longueur pour 121 g). Il comporte deux plans de frappe opposés à partir desquels ont été débitées deux courtes séries de lames sur une même surface placée dans l'épaisseur du support. Les plans de frappe sont lisses à corniche abrasée et entretenus par le retrait d'au moins une tablette d'avivage chacun. La surface de débitage est plane et comporte des négatifs laminaires de direction opposée. Les lames ont été successivement débitées d'un plan de frappe puis de l'autre et non alternativement. Il existe sur les deux flancs du nucléus des discrets vestiges de négatifs d'éclats de mise en forme d'une crête préparée sur les deux versants. Le débitage s'est arrêté sur un réfléchissement, mais dans tous les cas, les derniers négatifs laminaires n'excédaient pas les 70 mm ce qui, au regard des lames retouchées, paraît court.

Les lames :

Les lames du niveau D sont relativement nombreuses (n = 55). Majoritairement débitées dans les silex jurassiques de la vallée de la Vienne (n = 46), notamment le silex bioclastique de Gouex - Mazerolles (n = 35 dont 5 lames à crête), elles sont très souvent fragmentaires. Sept sont en silex du Turonien supérieur et deux sont indéterminées.

Les lames du niveau B présentent peu de surfaces naturelles (corticales ou diaclasiques). Lorsque c'est le cas, ces dernières sont généralement réduites à une faible portion latérale ou distale.

De dimensions comprises entre 65 et 115 mm de longueur, 14 à 30 mm de largeur et moins de 8 mm d'épaisseur, ces lames sont généralement assez régulières et présentent un profil légèrement courbe, notamment dans le tiers distal pour les plus longues d'entre elles. Les négatifs laminaires antérieurs sont toujours moins de 5 et plus ils sont nombreux plus il est fréquent qu'au moins un d'entre eux soit de direction opposée à l'axe de débitage du support. Huit de ces lames régulières, uniquement en silex de Gouex - Mazerolles, conservent les vestiges d'enlèvements de direction perpendiculaires (lames sous crête).

Les talons observés sont très généralement lisses à corniche plus ou moins abrasée, mais quelques petits éperons ont aussi été dégagés. La présence de ces derniers n'est pas nécessairement liée à la longueur des lames effectivement obtenues.

Cinq fragments de lames à crête, quatre en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles et une en silex de Civaux, ont été décomptés. Préparées sur les deux versants, une seule conserve une portion de surface diaclasique.

Les lamelles :

Très nombreuses (n = 193), les lamelles brutes du niveau B sont majoritairement en silex de Civaux (n = 79) et en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles (n = 68). Quelques-unes sont en silex du Turonien supérieur (n = 14) dont une en silex de Coussay. Elles sont pratiquement toutes fragmentaires.

Ces lamelles sont assez diversifiées tant en termes dimensionnels qu'en termes techniques. En outre, il a parfois été malaisé de discriminer certaines d'entre elles des chutes de burins, elles aussi très fréquentes sur le site, d'autant plus que la patine gênait bien souvent la lecture des surfaces (négatives ou positives). Dans l'ensemble, au regard des lamelles effectivement retouchées et des chutes de burins raccordées sur leur burin, la principale différence réside dans la section épaisse plutôt triangulaire ou trapézoïdale des chutes de burin comparée à la section plus mince et souvent un peu plus large des lamelles.

De même, la préparation du débitage lamellaire semble se faire par régularisation de deux surfaces sécantes du support par un aménagement "direct" (le plus souvent depuis une surface diaclasique vers une autre ou une surface corticale). Cette méthode est la même que pour certains burins, dièdres notamment.

Les lamelles du niveau B comportent très rarement de surfaces diaclasiques ou corticales. D'une longueur comprise entre 21 et 47 mm pour une largeur de 4 à 8 mm et une épaisseur de moins de 3 mm, elles ont un profil plan. Les négatifs lamellaires sont généralement peu nombreux (moins de 3) et exceptionnellement de direction opposée. Les talons observés sont lisses, petits voire punctiformes, à corniche abrasée. L'utilisation de la percussion tendre et/ou à la pierre tendre est probable (un percuteur de 97 g en calcaire bajocien a d'ailleurs été récolté dans ce niveau).

Les lamelles les plus régulières constituent des supports potentiels pour des lamelles à dos ou des microgravettes.

Les éclats :

Les éclats bruts du niveau B constituent les plus nombreux restes de débitage (n = 396 dont 2 tablettes d'avivage). Correspondant pour l'essentiel à la mise en forme et l'entretien de nucléus à lames ou à lamelles, ils sont très majoritairement en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles (n = 282) et moins souvent en silex de Civaux (n = 44). La très faible utilisation des meulière locales se confirme (n = 7) alors que quelques éclats en silex du Turonien supérieur sont présents (n = 23 dont 1 tablette d'avivage).

Les éclats obtenus par percussion directe dure (n = 101) sont les plus corticaux, mais pas nécessairement les plus grands. Presque essentiellement en silex jurassiques de la vallée de la Gartempe, ils sont en partie issus du dégrossissage des nucléus à lames, au vue des fréquents talons naturels.

Parmi eux, trois tablettes d'avivage de nucléus à lames ont été décomptées. Relativement épaisses et allongées, l'une est en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles, la seconde en silex de Civaux et la troisième en silex du Turonien supérieur.

Les éclats obtenus par percussion directe tendre (et/ou à la pierre tendre) sont nombreux (n = 209) et relativement diversifiés. Dans l'ensemble faiblement corticaux, ils présentent plus volontiers de vestiges de surfaces diaclasiques, notamment sur le talon, confirmant au passage l'utilisation de blocs diaclasiques faiblement corticaux pour le débitage de lames.

La plupart est issue de la mise en forme de nucléus à lames (aménagement de crête) ou de l'entretien des surfaces de débitage (quelques petits et courts éclats de néocrête comportant des négatifs lamellaires perpendiculaires). Enfin, dix exemplaires, assez larges et peu arqués, conservent en partie distale un négatif d'éclat de direction opposée, attestant le recours possible à au moins une crête postéro-latérale.

Les éclats en silex du Turonien supérieur sont peu corticaux, sans surface diaclastique, et correspondent plutôt à la mise en forme et l'entretien de volumes déjà préparés.

Les modalités du débitage :

Les objectifs du débitage du niveau B sont, d'une part, la production de lamelles destinées à principalement supporter des lamelles à dos et des microgravettes, et d'autre part, la production de lames régulières pour la fabrication de burins et, dans une moindre mesure, de grattoirs. Pour ce faire, les gravettiens ont principalement sélectionné les silex jurassiques disponibles à moins de 5 kilomètres dans la vallée de la Vienne, délaissant les meulières locales et le silex gris ponctué du Bajocien. Les silex du Turonien supérieur sont venus compléter cette production.

Le débitage de lames se fait donc principalement à partir de blocs diaclasiques de silex bioclastique de Gouex - Mazerolles et de rognons ovoïdes de silex de Civaux. La mise en forme des nucléus se fait d'abord par percussion directe dure puis, lors de la mise en place d'au moins une crête aménagée sur les deux versants, au percuteur tendre. La mise en place d'une deuxième crête postéro-latérale, permettant ainsi d'en partie contrôler le cintrage du nucléus, semble une option possible, notamment sur les silex de Gouex - Mazerolles.

Le débitage laminaire s'opère depuis un seul plan de frappe lisse. La surface de débitage reste assez étroite et n'envahit pas les flancs du nucléus. Par la suite, un second plan de frappe

opposé peut être ouvert, exploitant la même surface de débitage. Le recouvrement des lames est très généralement inférieur au tiers de leur longueur.

L'entretien de la surface de débitage se fait soit par la mise en place d'une néocrête, très souvent sur la partie distale uniquement, soit par le retrait d'un éclat perpendiculaire depuis l'un des flancs du nucléus. Il est aussi possible que le rôle de certains plans de frappe opposés soit dévolu à l'entretien des convexités distales de la surface de débitage.

L'arrêt du débitage laminaire se fait généralement sur plusieurs accidents de taille successifs (plus souvent un réfléchissement qu'un outrepassage) ou lorsque les dernières lames débitées n'excèdent pas les 70 mm de longueur.

Au regard de sa représentation technologique, le débitage laminaire sur silex jurassiques de la vallée de la Vienne a principalement été réalisé sur place (présence d'éclats corticaux, d'éclats de mise en forme, lames...). Les gravettiens ont apporté sur le site des volumes de silex peut-être déjà dégrossis (notamment pour le silex de Civaux) et ont terminé la mise en forme et le débitage laminaire dans le niveau B (présence de petits amas de débitage).

Pour autant, la rareté des nucléus et des raccords semble contredire cette idée. Aussi, peut-on envisager qu'une fois mis en forme ou débités, ces nucléus et certaines lames régulières ont été emportés par les chasseurs pour être débités ou utilisés sur un autre lieu de résidence. Ce pourrait par exemple être le cas de certains nucléus en silex du Turonien supérieur : apportés déjà mis en forme (rareté des éclats corticaux par percussion dure), quelques lames ont été débitées dans le niveau B (présence de quelques lames irrégulières ou réfléchies, d'une tablette d'avivage et d'un éclat de néocrête) pour être utilisées sur place. Certaines, probablement assez régulières, ont été mises de côté pour être transportées vers un autre site, de même que les nucléus encore exploitables.

Ce comportement de transport de nucléus à lames était déjà soupçonné dans la couche 3 des Cottés.

Le débitage lamellaire est plus difficile à caractériser, du fait de la confusion possible avec certaines chutes de burin. D'ailleurs, l'étude technologique en cours par J. Airvaux révélera peut-être qu'une partie des lamelles à dos et des microgravettes provient du débitage de certains burins d'angle épais ? Quoi qu'il en soit, les deux nucléus à lamelles retrouvés dans le niveau B sont trop peu nombreux pour justifier l'effectif élevé de lamelles.

Une partie d'entre elles au moins a été produite à partir de petits volumes diaclasiques en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles et en silex de Civaux. La préparation semble se faire par régularisation d'une arête naturelle du support. Le plan de frappe unique est lisse, déterminé par un enlèvement. La surface de débitage est étroite et permet d'obtenir des courtes séquences de lamelles rectilignes.

Il est difficile de penser au regard du grand nombre de lamelles retrouvées dans le niveau B que le débitage n'a pas eu lieu sur place. Pour autant, un certain nombre de restes font défaut et en premier lieu les nucléus. Il est envisageable que leur gestion soit comparable à celle des nucléus à lames (transport des nucléus encore exploitables), mais il faut d'abord s'assurer du rôle de certains burins d'angle épais³⁰. Dans l'attente de compléments d'information (raccords sur les restes de débitage notamment), je retiendrai de ce débitage lamellaire son importance relative dans l'industrie du niveau B et la faible diversité apparente de ses objectifs.

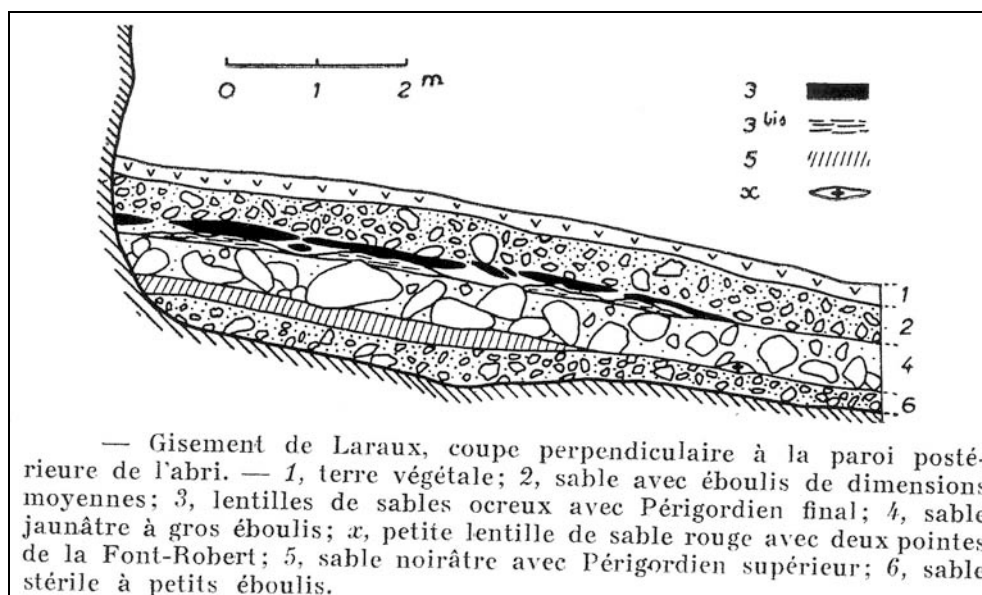
³⁰ : Aucun burin du Raysse typique n'a été reconnu dans l'industrie lithique du niveau B.

2-6-5 : L'Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne) :

L'Abri Laroux, aussi appelé Abri de l'Arrault en référence au ruisseau qui coule en contre-bas (Airvaux, 2001), s'ouvre à la base d'un important escarpement rocheux formé par le petit affluent de la rive droite de la Vienne, un peu au Nord de Lussac-les-Châteaux.

Découvert par R. Soueix et J. Leclerc en 1938 qui y pratiquèrent un premier sondage, l'abri fut plus largement fouillé dès 1945 par L. Pradel et A. Chollet (1950). Deux niveaux d'un Périgordien V et "une lentille à pointes de la Font-Robert" ont alors été individualisés au sein d'une stratigraphie d'environ 2 mètres d'épaisseur. Inclus dans un sédiment sableux fluvatile, ces niveaux sont plus ou moins épais et séparés par une couche d'éboulis (fig. 156). De haut en bas :

- Le niveau 3 est formé de lentilles sableuses de couleur ocre. D'une épaisseur variant de 10 à 30 centimètres, il renferme un Gravettien "à burins de Noailles et burins du Raysse" (Pradel, 1979, p. 443). Il est daté à 21 530 +/- 910 BP (Ly-1739) (Evin, *in* Pradel, 1979).
- Le niveau 5, épais d'une trentaine de centimètres, est de couleur sombre. Il renferme une industrie gravettienne "à éléments tronqués" (Pradel, *op. cit.*, p. 441) datée à 23 510 +/- 640 BP (Evin, *op. cit.*).
- La "lentille à pointes de Font-Robert" est située en sommet du niveau 6, incluse dans le niveau 4, dans le prolongement du niveau 5. Découverte sur une surface très réduite (moins de 1 m²), elle n'est pas datée.



— Gisement de Laroux, coupe perpendiculaire à la paroi postérieure de l'abri. — 1, terre végétale; 2, sable avec éboulis de dimensions moyennes; 3, lentilles de sables ocreux avec Périgordien final; 4, sable jaunâtre à gros éboulis; x, petite lentille de sable rouge avec deux pointes de la Font-Robert; 5, sable noirâtre avec Périgordien supérieur; 6, sable stérile à petits éboulis.

Figure n°156 : Coupe sagittale schématique de l'Abri Laroux,
Lussac-les-Châteaux (Vienne).
Extrait de Pradel, Chollet (1950).

Une partie des riches collections issues de cette fouille est actuellement déposée au Centre d'Archéologie Régional de Poitiers³¹. Elle comprend, outre l'industrie lithique partiellement amputée de ses outils, la faune, quelques éléments d'industrie osseuse et de parures. Les outils lithiques dessinés dans la publication de 1950 (Pradel, Chollet *op. cit.*) ainsi que les plaquettes gravées (Airvaux, 2001, p. 44 et 45) sont actuellement conservées dans la collection privée de Jean Pradel, fils de Louis Pradel. En outre, l'industrie de la lentille "à pointes de Font-Robert" n'a pas été retrouvée.

2-6-5-1 : Présentation du niveau 5 :

Le niveau 5 de l'Abri Laroux, conservé sur environ 5 mètres de longueur depuis le fond de l'abri, est composé d'un sable très fin principalement issu de la désagrégation du rocher bajocien dans lequel la cavité est creusée. Il semble affecté par quelques mouvements fluviaux modérés (Débenath, *in* Pradel, 1979).

L'industrie lithique présente des états de surface globalement frais, même si quelques éléments ont des tranchants quelque peu émoussés. En revanche, la patine est très présente et variable (à peine patiné à désilicifié) (fig. 157). On distingue encore parfois les teintes et la texture des silex. Cette remarque confirme celle de F. Lavaud qui observe que " *les éléments osseux de la couche 5 sont mieux conservés, (...) et d'une patine plus sombre que ceux de la couche 3.*" (Lavaud, *in* Pradel, 1979). Cette altération a parfois gêné la détermination des matériaux lithiques.

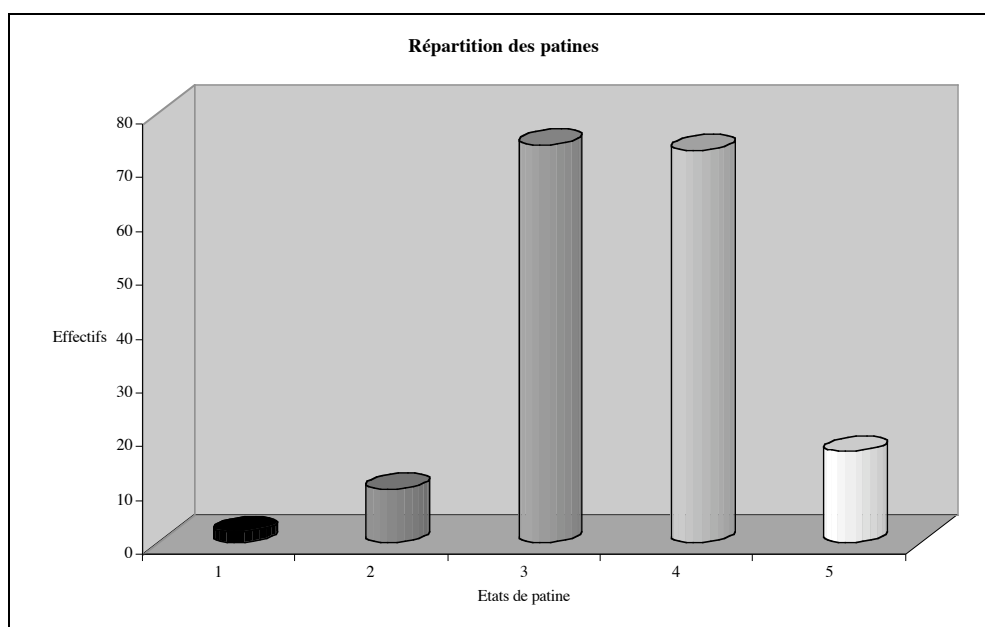


Figure n°157 : Répartition des états de patines, niveau 5, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Légende : 1 : non patiné ; 2 : patine légère non uniforme ; 3 : patine légère uniforme ; 4 : patine forte uniforme ; 5 : patine profonde.

³¹ : Je remercie à nouveau Jean-François Baratin, Conservateur Régional de l'Archéologie du Poitou-Charentes, de m'avoir autorisé à étudier la riche collection de L. Pradel déposée au Centre d'Archéologie Régional de Poitiers.

L'outillage, partiellement retrouvé dans la collection de L. Pradel, est caractérisé par la présence de pointes de la Gravette et de nombreuses lames et lamelles tronquées. Les burins sont fréquents, notamment sur lames, dominés par les burins latéraux sur cassure ou troncature, parfois doubles. Les grattoirs sont plus rares, parfois sur éclat.

La faune est très essentiellement représentée par des dents. Les espèces représentées ont été chassées et apportées à l'Abri Laroux par les Gravettiens (Lavaud, *op. cit.*). Il s'agit principalement du Renne, du Cheval et un peu de Bison. J'ajouterai que la conservation différentielle de cette faune paraît importante, ce qui viendrait confirmer l'état moyen de conservation du niveau 5.

L'industrie osseuse n'est pas étudiée en détail. Elle comprend, d'après les dessins publiés (Pradel, Chollet, *op. cit.*), des fragments de sagaies rondes dont une à incisions parallèles et un fragment de poinçon.

La parure en coquillage comprend un grand *Pecten maximus* ocré et un *Cardium*, tous deux d'origine probablement atlantique (Taborin, 1993).

Quelques fragments de plaquettes calcaires comportent des traits gravés non figuratifs (Airvaux, 2001).

Dans l'ensemble, le niveau 5, s'il conserve une certaine diversité de vestiges, paraît être affecté "*d'un transport, celui-ci est très modéré et fluvial, avec un niveau d'énergie très faible.*" (Débenath, *in* Pradel, 1979, p. 449). Ces mouvements pourraient être à l'origine d'un certain nombre de mélanges entre des niveaux originellement distincts, même si ce n'est pas flagrant d'un point de vue typologique. Sans se référer de façon trop rigide à des modèles chrono-stratigraphiques réalisés par ailleurs (Djindjian, Bosselin, 1994), l'industrie du niveau 5 évoque un Gravettien ancien. La datation C14 (Ly-1740) proposée ici est un peu récente (23 510 +/- 640 BP) par rapport à certains sites du Sud-Ouest, plus souvent datés au-delà de 26 000 BP (Le Périgordien Vb de l'Abri Pataud par exemple).

2-6-5-1-1 : L'industrie lithique du niveau 5 :

L'industrie lithique du niveau 5 est divisée en deux ensembles : d'une part les outils (n = 302), conservés dans la collection privée de J. Pradel et, d'autre part, l'essentiel du débitage (n = 175) conservé au Centre d'Archéologie Régional de Poitiers. La présente étude porte surtout sur le débitage, ayant rapidement aperçu l'outillage³².

L'ensemble étudié (175 objets) comporte essentiellement des lames (n = 67), des lamelles (n = 46) et des éclats (n = 21). Quelques nucléus à lames ou à lamelles ont aussi été décomptés (n = 4). Les outils restés dans cette partie de la série de L. Pradel sont des fragments de lames retouchées (n = 7), deux burins et un éclat retouché.

Comme signalé plus haut, l'ensemble est variablement patiné, souvent de façon importante.

³² : Je tiens à remercier Jean Pradel de m'avoir consacré quelques heures de son précieux temps pour me montrer l'outillage de l'Abri Laroux.

L'approvisionnement en silex :

Le coteau bajocien dans lequel s'ouvre l'Abri Laroux livre un silex gris ponctué à grain grossier. Se présentant en bancs continus de quelques dizaines de centimètres d'épaisseur, il est très généralement de qualité médiocre à la taille. Il a d'ailleurs été très peu utilisé par les gravettiens du niveau 5.

Sur les plateaux environnants, on rencontre ponctuellement de bons volumes de silex tertiaires, plus souvent lacunaires et diaclasés. Les gravettiens l'ont utilisé.

Les plus importants gîtes de silex, livrant en assez grandes quantités des volumes importants de silex de bonne qualité, sont présents dans la vallée de la Vienne, à moins de 5 kilomètres vers l'Ouest, entre Gouex et Civaux. Il s'agit notamment du silex bioclastique de Gouex - Mazerolles et de l'excellent silex gris zoné de Civaux.

Mais, le silex le plus employé dans le niveau 5 de l'Abri Laroux (à plus de 50 %) provient de plus de 60 kilomètres au nord (fig. 158 et 159). Il s'agit des silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny (n = 88) et notamment du silex à cœur sombre de Coussay (n = 11) et du silex de Saint-Sauveur (n = 10). L'importante exploitation de ces silex semble confirmée, sans avoir pu être exactement quantifiée, par ce que j'ai aperçu de l'outillage.

Le silex local, sans être ignoré, est nettement moins utilisé (n = 15 ; 8,5 %). Il s'agit très essentiellement de meulières de qualité moyenne.

C'est aussi le cas des silex jurassiques de la vallée de la Vienne. Connus, ils sont représentés par quelques pièces : 19 en silex de Gouex - Mazerolles et 4 en silex de Civaux. Quelques pièces taillées dans un matériau oolithique pourraient provenir de la vallée de la Gartempe.

Un ensemble relativement important de pièces (n = 24) taillées dans un matériau à grain fin, translucide et d'excellente qualité à la taille a été isolé. La patine m'a gêné pour distinguer formellement les deux sources potentielles actuellement connues : le Bathonien de la vallée de l'Anglin et le Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher (Aubry, 1991). Dans le premier cas, la source est disponible à au moins trente kilomètres vers le nord-est. Dans le second cas, il faut envisager des prélèvements sur des gîtes distants d'au moins 80 à 120 kilomètres vers le nord-est. Deux nucléus à lamelles conservent des petites surfaces corticales. Relativement mince, blanc et pulvérulent, ce cortex indique plutôt une provenance crétacée des vallées de l'Indre et du Cher. Cette provenance possible est renforcée par la présence de petits fragments de spicules de spongiaires.

Ces distances ne sont pas très surprenantes pour le Gravettien (Féblot-Augustins, 1997) où ce silex blond (type 07 de Masson, 1981 ; type C3a de Aubry, 1991) semble d'ailleurs être l'objet d'une importante diffusion (Surmely, Pasty, 2003 ; Digan, 2003).

Une lame en silex marbré des Cottés, dont le gîte est inconnu avec précision mais probablement localisé à proximité de la grotte des Cottés, à 25 kilomètres vers le nord-est dans la vallée voisine de la Gartempe, a été décomptée.

Enfin, 20 pièces sont indéterminées soit, pour un fragment de lame outrepassée, parce que la matière m'est inconnue³³, soit, pour le reste, en raison de l'importante patine qui affecte les objets. En outre, certains sont brûlés.

³³ : Ce matériau très finement lité, translucide, moucheté de très petites ponctuations noires et comportant quelques entroques de crinoïdes provient très probablement d'une formation bajocienne ou bathonienne, mais n'entre pas dans la variabilité des silex connus dans la région étudiée.

L'aire de provenance des silex du niveau 5 est vaste, très nettement orientée vers le nord-est (fig. 158). Limitée au nord par les importants gîtes du Turonien supérieur, à environ 60 kilomètres, cette aire s'étend probablement à plus de 80 kilomètres de l'Abri Laroux, jusque dans la vallée du Cher.

La vallée voisine de la Gartempe (et peut-être de l'Anglin), à une quinzaine de kilomètres vers l'est, est peut-être fréquentée.

En revanche, il semble qu'aucun silex ne témoigne de façon sûre de relations avec des secteurs situés à l'ouest ou au Sud de l'Abri (pas de silex bajocien de Sommière-du-Clain ou de jaspe moucheté du Confolentais par exemple).

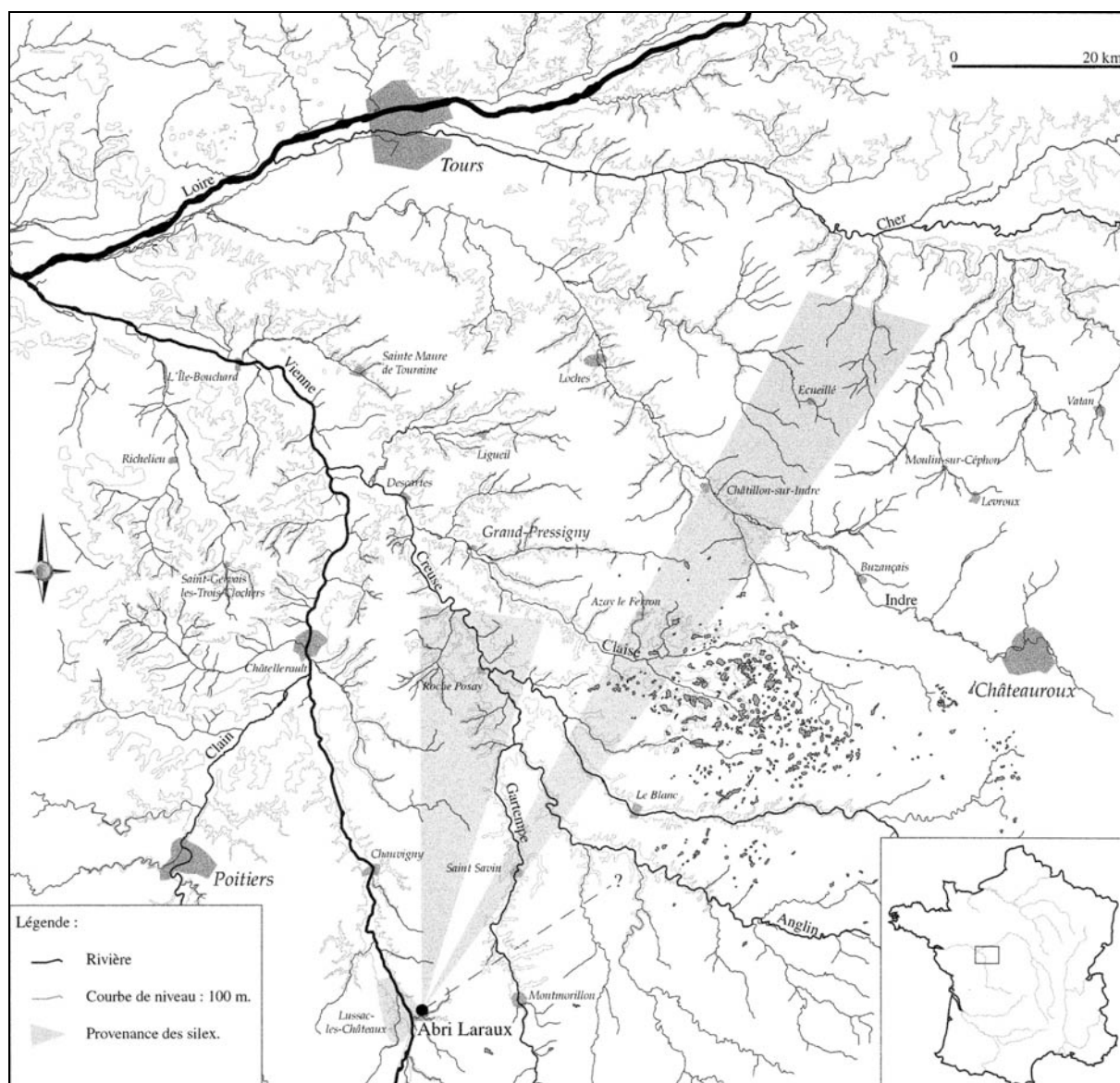


Figure n°158 : Territoire d'approvisionnement en silex, niveau 5, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

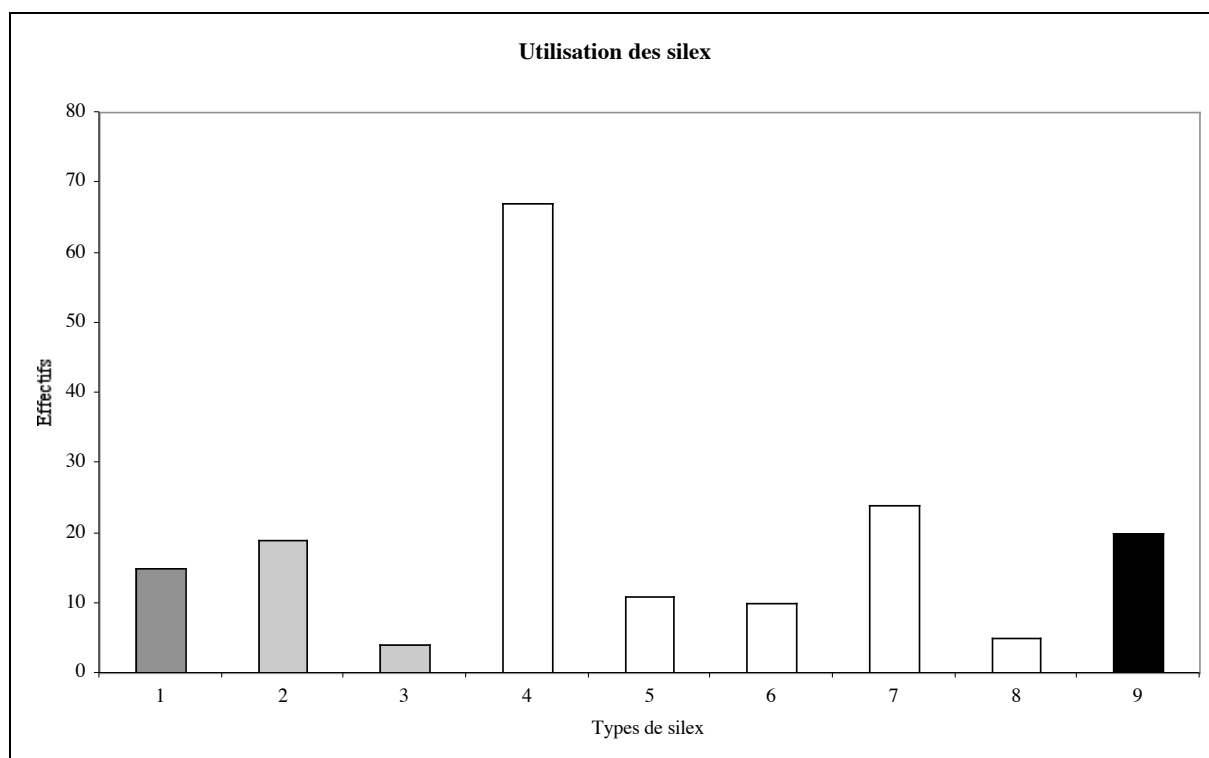


Figure n°159 : Utilisation des silex, niveau 5, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Légende : 1 : silex tertiaire ; 2 : silex de Gouex - Mazerolles ; 3 : silex de Civaux ; 4 : silex indifférenciés du Turonien supérieur ; 5 : silex de Coussay ; 6 : silex de Saint-Sauveur ; 7 : silex du Turonien inférieur ? ; 8 : autres silex exogènes ; 9 : indéterminés.

L'outillage :

L'outillage du niveau 5 est assez délicat à présenter ici du fait de la faiblesse des informations dont je dispose, ne l'ayant qu'entrevu. J'en ai principalement retenu qu'une majorité des outils sur lames semble taillée dans des silex du Turonien supérieur, notamment l'excellent silex de Saint-Sauveur. D'autres sont en silex de Civaux et en silex de Gouex - Mazerolles. Je n'en ai pas identifié en silex du Turonien inférieur, mais je n'ai pas été en mesure de tout observer.

D'après L. Pradel et A. Chollet (1979, tableau IV, p. 446), cet outillage est essentiellement caractérisé par des pointes de la Gravette (n = 28) et des "lamelles à dos abattu" (n = 33). Les burins sont nombreux (n = 39) par rapport aux grattoirs (n = 11). Enfin, les auteurs dénombrent, sans autre précision, 97 "outils de fortune".

Les supports sélectionnés en priorité sont, semble-t-il, des lames régulières rectilignes, les plus épaisses supportant plutôt les burins (fig. 160). Des lamelles rectilignes semblent aussi recherchées étant donné le nombre relativement important d'entre elles comportant un dos.

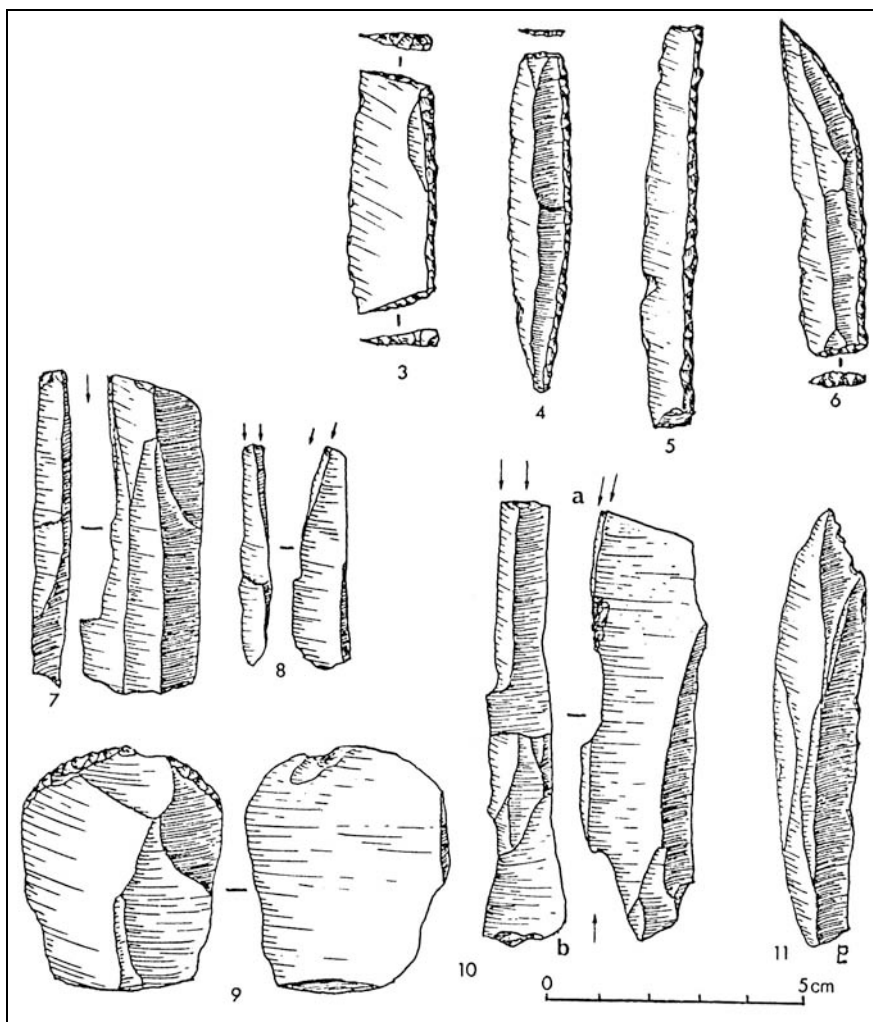


Figure n°160 : Outillage, niveau 5,
Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
Extrait de Pradel, 1979.

L'outillage observé (n = 10) confirme l'importante utilisation des silex du Turonien supérieur (n = 8). D'ailleurs, à l'exception d'une lame à retouche marginale en silex des Cottés, d'une seconde en probable silex du Turonien inférieur et d'un fragment retouché en meulière locale, toutes les autres sont taillées dans ces silex, de même que les deux burins.

Deux fragments lames à dos marginal sont en silex de Saint-Sauveur. Les supports sélectionnés sont relativement réguliers et rectiligne. Aucun n'est cortical. Leur largeur initiale était d'environ 16 mm., leur longueur n'est pas estimable. Les négatifs laminaires antérieurs sont de même direction.

Une troisième, elle aussi fragmentaire, est en silex des Cottés, supportée par une lame régulière étroite (14 mm). C'est aussi le cas de celle en probable silex du Turonien inférieur. Enfin, une dernière, bien que taillée dans une meulière de qualité moyenne, est relativement régulière.

Les autres lames, fragmentaires, portent une retouche courte à moyenne et peu régulière, le plus souvent sur les deux côtés. Aucune n'est corticale.

Trois fragments de lamelles à dos ont été isolés. En silex indifférencié du Turonien supérieur, il s'agit de trois courts fragments (moins de 25 mm) dont les supports pouvaient mesurer 30 à 32 mm de longueur à l'origine. Le dos rectiligne est abrupt et direct. Il tronque le support dans son axe morphologique.

L'une de ces lamelles, particulièrement étroite (3 mm), possède un négatif lamellaire envahissant de direction opposée.

Les deux burins observés sont en silex du Turonien supérieur. L'un, en silex indifférencié du Turonien supérieur (peut-être le type brun cire classique ?), est un burin dièdre déjeté sur un fragment de lame régulière. Le second, en silex de Coussay, est un burin latéral multiple sur cassure, aménagé sur un fragment d'éclat non cortical.

Enfin, un fragment d'éclat cortical à retouche courte localisée sur la partie distale du support est en silex de Coussay. Le talon est brisé par la percussion, probablement dure.

Même si cet échantillon de l'outillage est très réduit, il n'en est pas moins assez représentatif des supports et des matières sélectionnés. Les silex du Turonien supérieur sont très employés aux détriments de silex locaux ou voisins. Les tailleurs recherchaient, d'une part, des lames régulières et étroites (de l'ordre de 80 à 100 mm de longueur, peut-être plus, 10 à 18 mm de large pour moins de 5 mm d'épaisseur), rectiligne et sans cortex pour supporter certaines grandes pièces à dos, des burins et quelques grattoirs et, d'autre part, des lamelles régulières rectiligne pour supporter l'essentiel des petites pièces à dos. Certains éclats, issus de la mise en forme de nucléus à lames, sont aussi utilisés pour supporter des burins ou un peu de retouche courte et localisée.

Le débitage :

Les restes bruts de débitage sont relativement nombreux (n = 156) et diversifiés dans le niveau 5. Il s'agit surtout de lames (n = 74 dont 7 lames à crête), de lamelles (n = 46) et d'éclats (n = 25 dont 4 tablettes d'avivage). Sur 11 nucléus, 4 ont livré des lames et 1 des lamelles et 6 des très petites lamelles.

Les nucléus :

Au vue de l'utilisation massive de silex du Turonien supérieur, notamment pour la production des lames, je m'attendais à trouver des nucléus débités dans ces silex. Mais les 4 nucléus à lames retrouvés dans le niveau 5 sont l'un en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles, le second, repris au percuteur dur, en meulière local et les deux derniers en probable silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher.

Dans l'ensemble, ces nucléus sont petits, conservent plus ou moins de cortex et ont livré en fin de débitage des lames courtes (moins de 65 à 70 mm) et légèrement courbes pour certaines.

Le nucléus en silex de Gouex - Mazerolles est aménagé sur un petit bloc (peut-être une dizaine de centimètres à l'origine) conservant sur un flanc une surface diaclasique et sur l'autre un peu de cortex. Le plan de frappe unique est lisse à corniche abrasée. La surface de débitage

est étroite, maintenue dans l'épaisseur du support sans extension importante sur les flancs, et légèrement courbe, notamment dans son tiers distal. Aucun négatif de direction perpendiculaire à l'axe de débitage laminaire, éventuellement diagnostic de l'aménagement d'une crête ou d'une néo-crête, n'a été observé. Les dernières lames obtenues, avant plusieurs réfléchissements à l'origine de l'abandon du débitage, n'excédaient pas 80 mm de longueur et étaient relativement larges (entre 30 et 35 mm).

L'un des deux nucléus en probable silex du Turonien inférieur est assez comparable au précédent. Il est aménagé sur un petit bloc cortical (le cortex est lavé, mais reste relativement frais témoignant d'un prélèvement à proximité du gîte primaire). La surface de débitage est étroite et peu courbe. Plusieurs réfléchissements, dont un de direction opposée au sens du débitage laminaire, sont à l'origine de l'abandon de ce nucléus.

Le second nucléus à lames en probable silex du Turonien inférieur est quelque peu différent. Lui aussi aménagé sur un petit bloc cortical, il comporte deux plans de frappe opposés exploitant successivement la même surface de débitage. Celle-ci est étroite et peu courbe, conférant finalement au nucléus une section nettement quadrangulaire. Les deux flancs du nucléus comportent les vestiges d'enlèvements perpendiculaires à l'axe de débitage laminaire, témoignant de la mise en forme du nucléus par l'aménagement d'au moins une crête antérieure aménagée sur les deux versants. Les dernières lames débitées sont courtes et larges (70 à 80 mm de longueur pour 30 à 32 mm de large).

Enfin, le nucléus en meulière est particulièrement altéré. Repris au percuteur dur, il a finalement livré quelques éclats courts et profondément réfléchis. Du support initial, il reste une petite surface corticale roulée (prélèvement dans les alluvions du ruisseau de l'Arrault ?). Il pouvait s'agir d'un bloc diaclasique. Seule la partie centrale de la surface de débitage laminaire est encore visible : relativement étroite, les 4 négatifs laminaires sont de même direction. Le plan de frappe a complètement disparu.

Le nucléus à lamelles est en silex du Turonien supérieur de Saint-Sauveur. Aménagé sur un éclat non cortical relativement épais, il conserve sur sa face supérieure les négatifs d'éclats de mise en place d'une crête préparée sur un seul versant. Le plan de frappe unique est dégagé par un éclat burinant, retirant le talon du support. La surface de débitage est installée dans l'épaisseur de la tranche de l'éclat. Elle est relativement étroite et a un profil plan. Les dernières lamelles produites mesuraient 60 mm de longueur et moins de 20 mm de largeur. Un petit réfléchissement a probablement justifié l'arrêt du débitage.

Un débitage de microlamelles ?

Six petites pièces assez particulières ont aussi été isolées. Leur fonction de nucléus, bien que possible, étant encore hypothétique, je les appellerai provisoirement des "nucléus esquillés". Un est en silex indifférencié du Turonien supérieur, un second en silex de Saint-Sauveur, un troisième en meulière particulièrement fine et les trois derniers en probable silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher.

Il s'agit de petits éclats plus ou moins épais, tronqués aux deux extrémités et percutés à partir de ces troncutures de façon à extraire dans l'épaisseur de la tranche de l'éclat des lamelles. Au final, ces petits éclats bitronqués quadrangulaires ressemblent à des burins latéraux irréguliers ou à des pièces esquillées atypiques, les esquillements étant limités à la partie de la troncuture depuis laquelle les lamelles ont été retirées. Les négatifs laissés par le retrait des lamelles sont plus ou moins nombreux, n'excèdent pas 25 mm de longueur et 5 mm de largeur, de direction bipolaire et leur partie proximale est toujours écrasée par la percussion. Celle-ci donne l'impression d'avoir été appliquée simultanément sur les deux

troncatures, le "nucléus" étant comme pris entre un percuteur dur et un support dur dormant (percussion sur enclume).

Quatre lamelles provenant potentiellement de ces "nucléus esquillés" ont aussi été isolées. En silex indifférencié du Turonien supérieur, elles sont courtes et étroites (moins de 22 mm de longueur et 4 mm de largeur) à profil légèrement tors. Leur section est quadrangulaire asymétrique ou triangulaire. Les deux talons observés sont écrasés par la percussion. Ils ont un angle de chasse droit et comportent des petits esquillements sur la face supérieure. Les deux autres lamelles sont brisées au niveau du talon.

Les lamelles se distinguent bien des chutes de burins présentes dans le niveau 5 (n = 9) par leurs petites dimensions et, surtout, par la présence systématique de négatifs de direction opposée. Il conviendrait cependant de s'assurer de l'absence de convergences techniques avec certaines chutes issues des burins conservés dans la partie privée de la collection de L. Pradel.

Une lamelle à dos particulièrement étroite en silex indifférencié du Turonien supérieur et comportant un négatif lamellaire envahissant de direction opposée, bien qu'rectiligne, pourrait provenir de ce "mode de débitage".

Les observations faites sur le matériel lithique du niveau 5 de l'Abri Laroux sont trop préliminaires pour attester la présence d'un véritable mode de débitage lamellaire. Elles n'en restent pas moins importantes dans le cadre de ma problématique puisqu'il est notable que, sur l'échantillon dont je dispose, ces lamelles sont obtenues sur des matières exogènes et sélectionnées pour la finesse de leur grain (le silex de Saint-Sauveur par exemple). Le seul exemplaire de "nucléus esquillé" en silex potentiellement local est en meulière translucide grise à grain particulièrement fin.

A titre indicatif, un mode de production lamellaire assez similaire est décrit dans le Gravettien du Nord du Portugal (Aubry, comm. pers. ; Aubry, Mangado Llach, 2003 ; Aubry et *al.*, sous presse), principalement sur du cristal de roche et des silex. Ces matériaux, transportés sur plusieurs dizaines de kilomètres au moins, sont ainsi exploités au maximum.

Les lames :

Les lames brutes sont nombreuses (n = 74) et relativement diversifiées dans le niveau 5. J'ai isolé :

- une grande lame large (160 x 44 x 13 mm) et rectiligne (courbe dans le quart distal). Sans cortex, elle porte des enlèvements laminaires de direction opposée. Elle est en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles. Anciennement brisée en deux fragments, la cassure est en languette. Une seconde, en possible silex de Coussay (fig. 161, lame de droite), est une lame sous crête et conserve une surface corticale. Elle porte un négatif distal de direction opposée. Le talon est lisse à corniche abrasée ;
- des lames à crête (n = 7). Toutes fragmentaires, elles sont aménagées sur les deux versants. Deux sont en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles, deux en silex de Coussay, une en meulière tertiaire et deux en probable silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher ;
- des lames étroites plus ou moins régulières (n = 36) (fig. 161). Souvent en silex du Turonien supérieur (n = 17) ou en silex jurassique de la vallée de la Vienne (n = 14), elles ont un profil légèrement courbe ou plan. Leurs dimensions sont comprises entre 65 et 90 mm de longueur, 12 et 25 mm de largeur et moins de 11 mm d'épaisseur. Rarement corticales, elles portent souvent au moins un négatif laminaire

- de direction opposée et/ou des vestiges de mise en forme d'une crête. Les talons observés sont lisses à corniche abrasée ;
- des lames courtes ou irrégulières (n = 34). Parmi ces lames courtes et sur ce faible échantillon, il est assez difficile de distinguer celles qui ont été débitées pour supporter certains outils, des celles débitées dans le but d'entretenir la convexité distale des nucléus à lames et de celles ratées. Les premières ont des chances d'être régulières. Aucune n'a été observée. Les secondes comportent au moins un négatif d'enlèvement laminaire de direction opposée (une seule en silex du Turonien supérieur) et les dernières sont parfois légèrement réfléchies (n = 22, dont 2 en silex du Turonien supérieur, les autres étant en silex de Goux - Mazerolles, en silex de Civaux et en probable silex du Turonien inférieur).

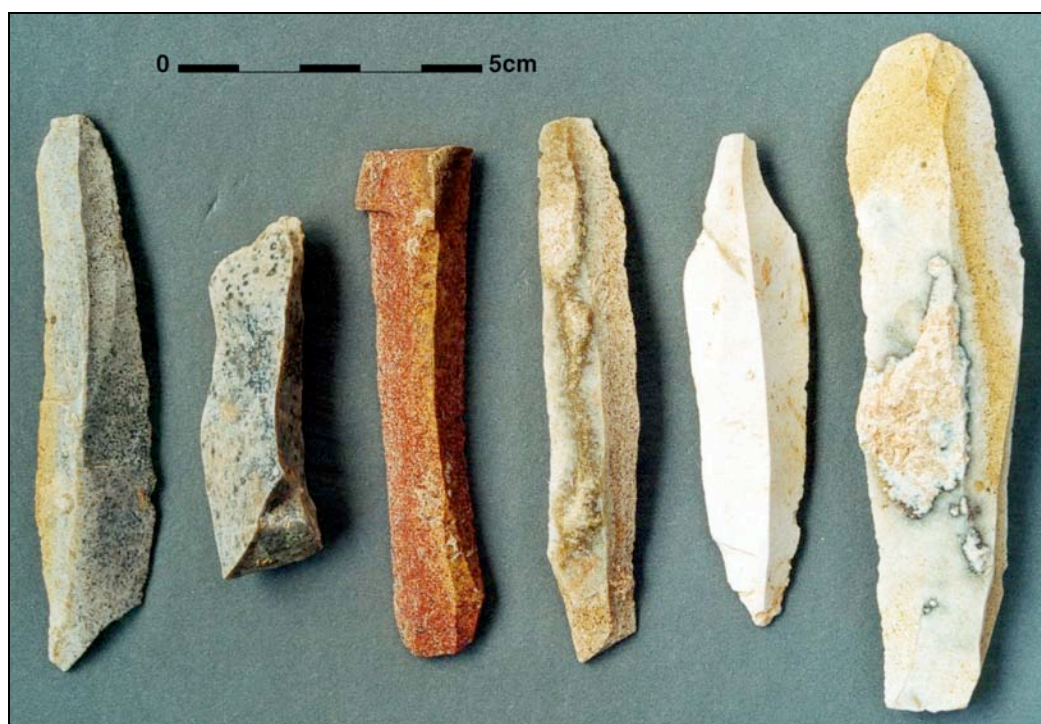


Figure n°161 : Lames en silex du Turonien supérieur, niveau 5, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Les lamelles :

Les lamelles du niveau 5 sont nombreuses (n = 44) et principalement débitées dans différents silex du Turonien supérieur (n = 34).

Leurs dimensions sont assez variables, comprises entre 35 et 60 mm de longueur, 8 et 20 mm de largeur pour moins de 8 mm d'épaisseur, elles sont généralement assez minces et élancées. Leur profil est parfois un peu courbe. Elles conservent très rarement du cortex (n = 4). Les négatifs lamellaires antérieurs sont toujours de même direction. Quelques-unes (n = 7) portent les vestiges d'une crête. Les talons observés sont lisses, à corniche parfois soigneusement abrasée et forment un angle de chasse assez ouvert (75 ou 80°).

Une seule lamelle à crête à deux versants préparés en silex de Coussay a été dénombrée.

Les éclats :

Les éclats du niveau 5 (n = 21) sont principalement en silex du Turonien supérieur (n = 9) ou en silex indéterminés (n = 7 car brûlés). Généralement petits et faiblement corticaux, ils correspondent pour l'essentiel à la mise en forme et l'entretien de nucléus à lames.

J'ai aussi isolé une entame en silex bajocien de Civaux et 4 tablettes d'avivage de nucléus à lames (dont 3 en silex du Turonien supérieur).

Les modalités du débitage :

Les supports retouchés du niveau 5 indiquent qu'au moins deux principaux types de produits sont recherchés : des lames régulières rectiligne et des lamelles. Ces supports ensuite retouchés de façon à principalement obtenir des pièces à dos plus ou moins grandes, des burins et des lamelles à dos. Quelques sous produits de la chaîne opératoire laminaire sont aussi occasionnellement utilisés comme supports de burins ou de grattoirs.

Pour le débitage laminaire, il ne semble pas exister de traitement préférentiel net de certains matériaux, même si les silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny sont majoritairement utilisés. En revanche, au niveau des restes de débitage, la représentation technologique de chaque silex est différente ce qui permet d'envisager l'idée d'un fractionnement des activités de débitage au sein d'un territoire relativement étendu.

Le débitage laminaire se fait principalement sur des silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, apportés depuis des gîtes affleurant à une soixantaine de kilomètres vers le nord-est, aux détriments des silex jurassiques voisins de la vallée de la Vienne. Les volumes de départ sont difficiles à documenter pour les silex du Turonien supérieur, vu le faible nombre de pièces corticales et l'absence de nucléus à lames. Il peut s'agir notamment de rognons réguliers et plutôt aplatis d'une longueur de 120 à 170 mm (une lame mesure 160 mm) prélevés proches des gîtes autochtones. Pour le silex bajocien de Civaux, le choix s'est manifestement porté sur des volumes comparables (une entame, quelques éclats corticaux), certainement plus petits (moins de 140 mm de longueur) et prélevés dans les alluvions de la Vienne. Enfin, le silex bioclastique de Gouex - Mazerolles a été récolté sous forme de blocs cortico-diaclasiques n'excédant pas les 130 à 140 mm de longueur, à la fois dans les alluvions de la Vienne et dans les altérites bajociennes et bathoniennes voisines.

La mise en forme des nucléus se fait par l'aménagement d'au moins une crête antérieure. Le débitage de lames s'opère successivement depuis deux plans de frappe opposés lisses. La surface de débitage est relativement étroite et reste assez frontale dans l'épaisseur du nucléus, sans réellement envahir ses flancs (même si des lames épaisses à section triangulaires sont parfois retirées de part et d'autre de la surface de débitage de façon à maintenir le cintrage du nucléus). Les convexités distales de la surface de débitage sont entretenues par le retrait de lames courtes à partir du plan de frappe opposé.

Le débitage de lames s'arrête généralement sur un ou plusieurs accidents de taille (réfléchissement important) ou lorsque les dernières lames obtenues semblaient trop courtes (moins de 70 mm).

La représentation technologique du débitage de lames en silex du Turonien supérieur est assez particulière. Ces silex sont en effet représentés par des outils sur lames, des lames brutes (dont des lames à crête, des lames ratées, un raccord de deux fragments d'une lame cassée au

débitage), mais aussi quelques éclats de mise en forme et d'entretien de nucléus (3 tablettes d'avivage) et aucun nucléus.

Ce débitage a donc probablement été réalisé dans le niveau B, mais en partie seulement, les opérations d'entame et de première mise en forme faisant défaut. L'apport de lames brutes et/ou déjà retouchées, sous forme de pièces tronquées et à dos notamment, est très possible. Des nucléus à lames mis en forme, et pour certains ayant déjà livré quelques lames par ailleurs, les accompagnaient certainement. Les tailleurs ont ainsi produit quelques nouveaux outils à l'Abri Laroux, en remplacement de ceux brisés, et sont ensuite repartis, emportant avec eux les nucléus encore exploitables et quelques lames régulières.

La représentation technologique des silex jurassiques de la vallée de la Vienne et de la meulière locale est similaire, bien qu'en effectif plus réduit, les nucléus en plus et toujours à un stade d'exhaustion. En revanche, les outils sont plus rares et même pratiquement absents de l'échantillon étudié.

Le débitage laminaire a bien été effectué sur place, la phase d'entame comprise pour le silex de Civaux. Un nombre peut-être important de lames a été débité, en complément de celles en silex du Turonien supérieur, principalement destinées à être transportées sous forme d'outils ou d'une réserve de supports.

Cette idée d'un transport de certains nucléus à lames, en parallèle à une réserve de supports laminaires, est renforcée par la présence de deux nucléus à lames, exploités au maximum, en probable silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher accompagnés de quelques lames régulières d'assez grandes dimensions. Ces nucléus ont livré quelques dernières lames avant d'être définitivement abandonnés dans le niveau 5.

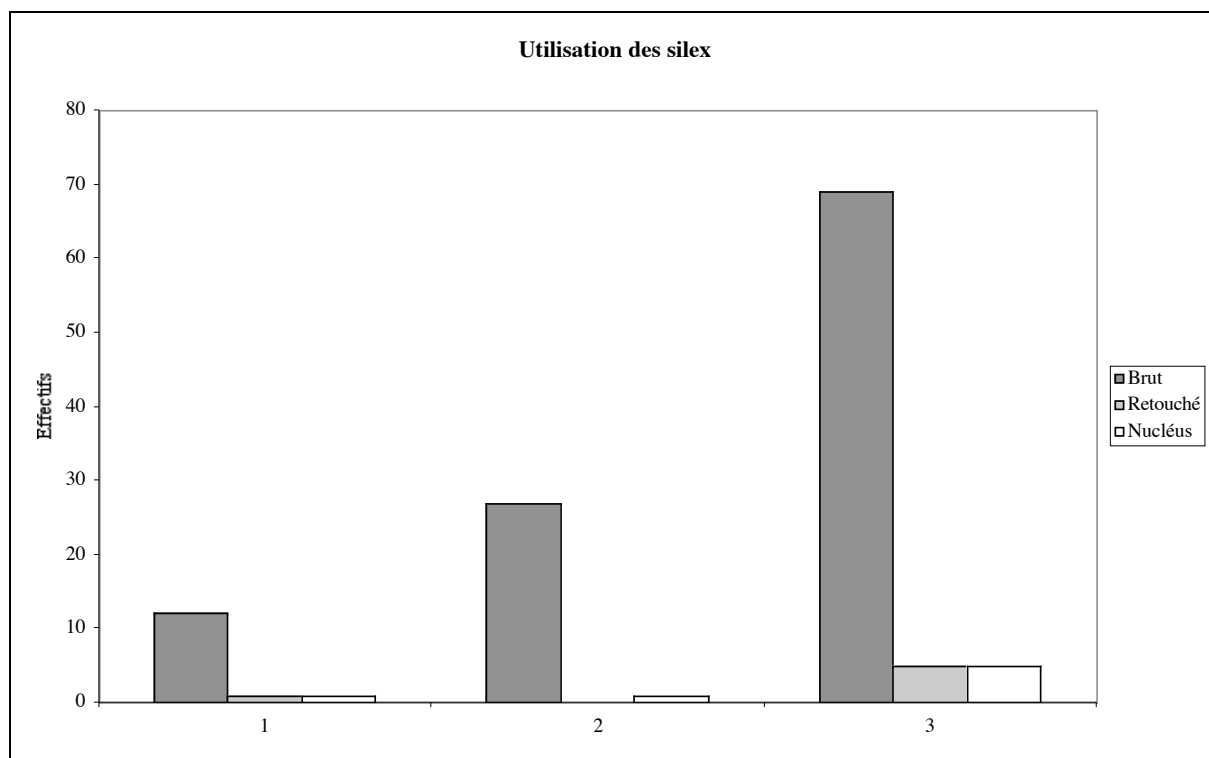


Figure n°162 : Utilisation des silex, niveau 5, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Légende : 1 : silex locaux ; 2 : silex voisins ; 3 : silex exogènes.

Le débitage lamellaire est, semble-t-il, entièrement destiné à la production de lamelles à dos relativement normalisées. Comme pour le débitage laminaire, il n'existe pas de traitement préférentiel net de certains matériaux. Pour autant, il est notable que les silex translucides à grain fins sont recherchés (notamment le probable silex du Turonien inférieur et le silex de Saint-Sauveur, le seul silex de la région du Grand-Pressigny à grain moyen homogène), même si, parfois, des silex toujours excellents mais opaques sont exploités (silex de Civaux par exemple). Cette recherche de matériaux d'excellente qualité a d'ailleurs été observée par ailleurs en contexte gravettien et interprétée comme une contrainte liée à une production lamellaire techniquement exigeante (Digan, 2003).

D'une façon générale, le débitage lamellaire est principalement réalisé sur des silex du Turonien supérieur, parmi lesquels le silex de Saint-Sauveur est représenté par un nucléus et le silex de Coussay par trois lamelles. Le reste est en silex indifférencié mais toujours homogène.

Les volumes de départ sont, dans le cas du nucléus, un éclat non cortical relativement épais, mais il est possible que certains nucléus à lames aient été réduits de façon à donner des lamelles. La mise en forme des nucléus se fait par l'aménagement d'au moins une crête. Le plan de frappe est, semble-t-il, toujours unique.

La représentation technologique de ce débitage est différente selon le matériau considéré. La différence tient d'abord à l'effectif respectif des silex, les matières locales et voisines étant peu exploitées, et ensuite à l'état d'arrivée de matériaux dans le niveau 5.

Les silex du Turonien supérieur sont essentiellement représentés par des lamelles retouchées, des lamelles brutes (dont certaines ratées, trop larges, courbes ou même réfléchies) et un nucléus. Il est fort probable qu'une partie de ces lamelles ont été débitées dans le niveau 5 (on voit en effet assez mal pourquoi certaines lamelles manifestement brisées au débitage auraient pu être transportées), même si en parallèle d'autres ont été apportées brutes ou déjà retouchées. Dans le même temps, des éclats épais, issus du débitage laminaire, ont soit été transportés dans le but de produire des lamelles, soit été produits sur place lors du débitage laminaire.

Les silex jurassiques de la vallée de la Vienne sont très peu représentés et ne semblent pas avoir été débités dans l'abri.

Le débitage de microlamelles à partir de "nucléus esquillés" est, quant à lui, entièrement réalisé sur place à partir d'éclats probablement issus du débitage laminaire, transportés ou produits sur place. Ses objectifs ne sont pas clairement définis dans le niveau 5, mais paraissent notamment liés à la production de microlamelles à dos.

2-6-5-2 : Présentation du niveau 3 :

Le niveau 3 est lenticulaire et mesure de 15 à 20 centimètres d'épaisseur. Il est séparé du niveau 5 par le niveau 4, composé de blocs d'effondrement et ne refermant pas d'industrie (fig. 156). Le sédiment composant les lentilles est sableux, de teinte plus ou moins ocre, et provient en grande partie de la désagrégation du rocher bajocien de la grotte. Il a, comme le niveau 5, été affecté par des ruissellements fluviaux de faible intensité (Débenath, *in* Pradel, 1979), mais ces derniers sont probablement à l'origine des mélanges soupçonnés au niveau de l'industrie lithique.

Ce niveau est beaucoup plus riche que le niveau 5. L'industrie lithique est en tout composée de plus de 1300 pièces : 631 dans la collection privée de L. Pradel et 683 au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers (échantillon étudié ici). Elle est caractérisée par la présence de burins de Noailles, de burins du Raysse, de pointes de la Gravette et de lamelles à dos assez diverses, ce qui n'est pas sans poser quelques questions relatives à l'homogénéité de ce niveau 3.

La faune est, comme dans le niveau 5, nettement dominée par le Renne, accompagné d'un peu de Cheval et de Bison (Lavaud, *in* Pradel, 1979 ; exprimé en nombre de restes). Elle est moins bien conservée que dans le niveau 5, où elle était déjà essentiellement représentée par des dents. Ce mauvais état de conservation concorde avec la variabilité de l'état de surface des pièces lithiques.

L'industrie osseuse est pauvre et comprend quelques poinçons dont un est assez finement incisé.

Enfin, plusieurs galets sont gravés notamment d'un cheval, d'un mammouth et d'un cervidé (Airvaux, 2001, p. 44 et 45).

Le niveau 3, rapproché d'un "Périgordien Vb" (Pradel, *op. cit.*) est daté à 21 530 +/- 910 BP (Ly-1739). Comme le remarquait déjà L. Pradel à la suite de la note de J. Evin (1979, p. 448), cette datation est trop récente pour un Gravettien moyen (à burins de Noailles comme à burins du Raysse), généralement daté au delà de 24 000 BP.

2-6-5-2-1 : L'industrie lithique du niveau 3 :

L'industrie lithique du niveau 3 est, comme celle du niveau 5, divisée en deux ensembles quantitativement équivalents : 631 outils sont conservés dans la collection privée de L. Pradel et 683 pièces sont déposées au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers. Si j'ai eu l'occasion d'apercevoir l'outillage, la présente étude porte très essentiellement sur le second ensemble comprenant, outre quelques outils, l'essentiel du débitage.

Du point de vue des états de surfaces, l'industrie lithique du niveau 3 est globalement fraîche, certains objets présentant tout de même des tranchants et des nervures émoussés. La patine est variable mais généralement importante et uniforme, gênant dans beaucoup de cas la détermination des matières premières. La structure de ces dernières reste souvent visible, mais il n'a pas toujours été possible de discriminer certains faciès issus d'une même formation géologique et dont le caractère discriminant principal est la couleur.

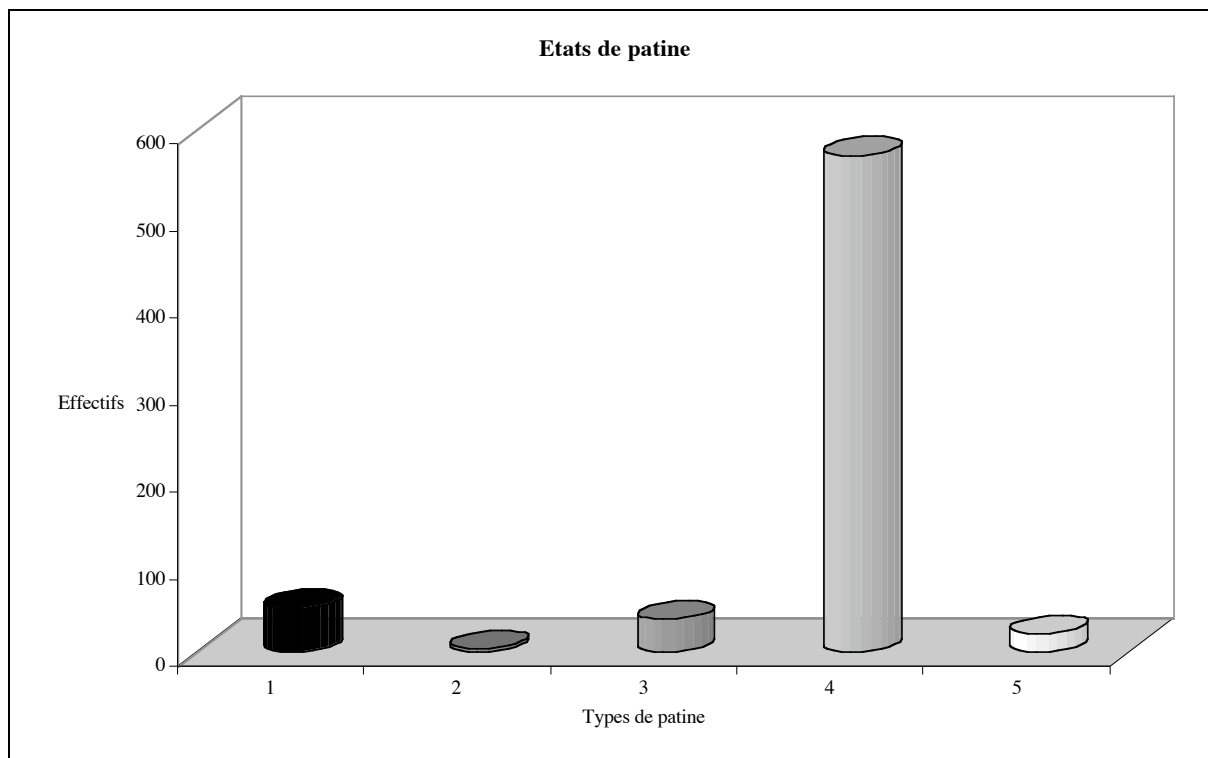


Figure n°163 : États de patine de l'industrie lithique, niveau 3, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Légende : 1 : non patiné ; 2 : patine faible non uniforme ; 3 : patine faible uniforme ; 4 : patine uniforme ; 5 : patine forte.

L'outillage conservé par L. Pradel est riche et relativement diversifié (Pradel, 1979, tableau I, p. 442) (fig. 164). Il est notamment caractérisé par la présence de très nombreux burins (n = 478) dont des burins de Noailles (n = 148) et 4 burins du Raysse. Les pièces à dos sont fréquentes et comprennent des pointes de la Gravette (n = 37), des "pointes des Vachons" (n = 16) et de nombreuses "lamelles à dos abattu" (n = 38). Les grattoirs, toujours moins nombreux que les burins, sont très présents (n = 90). Enfin, comme dans le niveau 5, 38 "autres outils de fortune" ont été isolés.

L'outillage observé est beaucoup moins riche (n = 40), mais tout aussi diversifié. Mais, je ne sais pas dans quelle mesure ces pièces, souvent fragmentées ou très petites, ont été décomptées dans l'étude de L. Pradel et A. Chollet. Quoi qu'il en soit, j'ai essentiellement retrouvé des burins (n = 13) dont deux burins de Noailles, quelques pointes de la Gravette (n = 5), des fragments de lames retouchées (n = 8) et une lamelle à retouche marginale. Je n'ai pas observé de burin du Raysse.

Mais l'échantillon étudié est plutôt caractérisé par les restes de débitage (n = 593). Il s'agit pour l'essentiel d'éclats (n = 240 dont 8 tablettes d'avivage) et de diverses lames (n = 269 dont 20 lames à crête). Les lamelles sont moins nombreuses (n = 65). Enfin, 12 nucléus à lames et 7 nucléus à lamelles ont été décomptés.

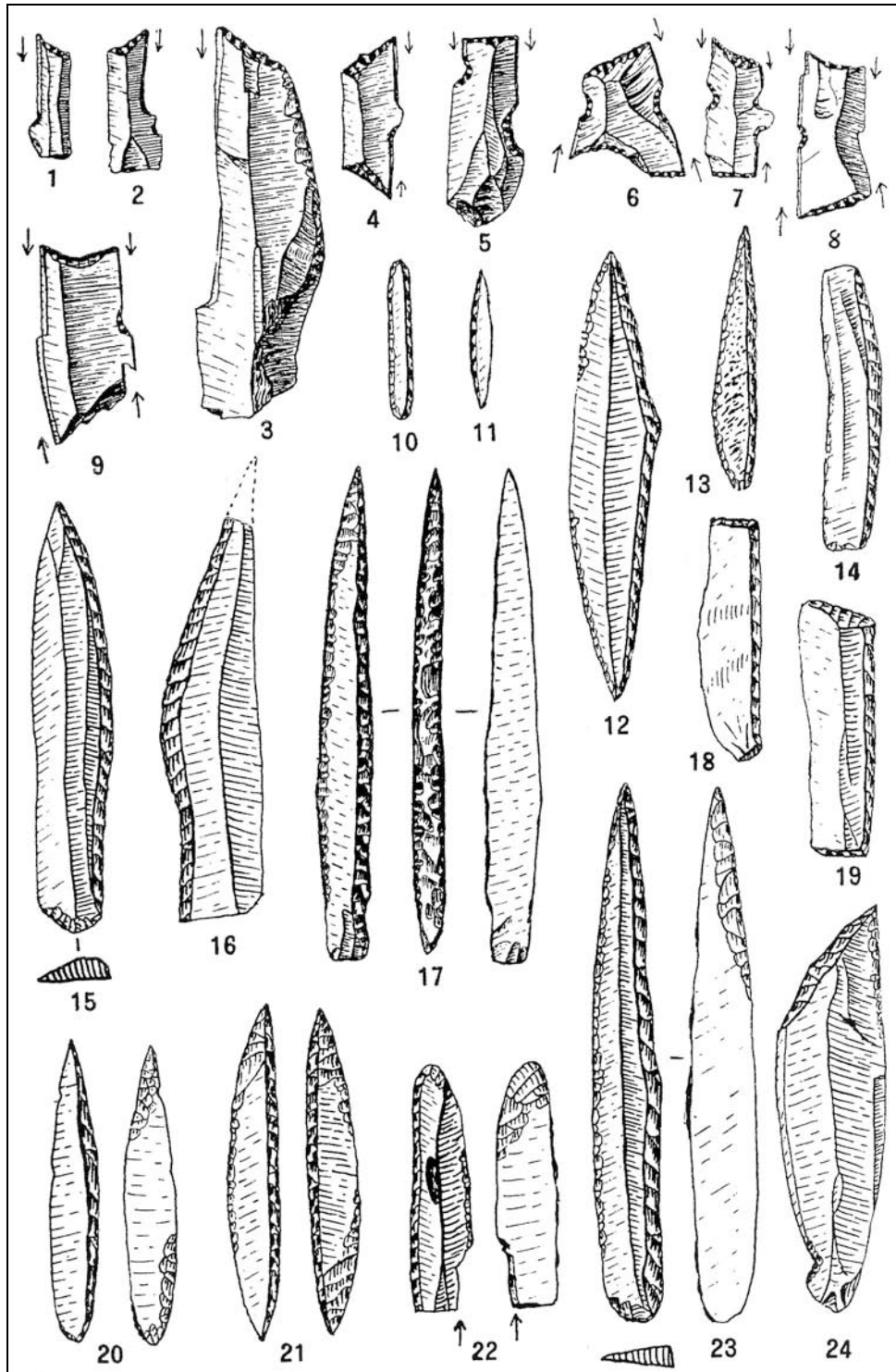


Figure n°164 : Burins de Noailles et outillage à dos, niveau 3,
Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).
Extrait de Pradel et Chollet (1950).

L'approvisionnement en silex :

On a déjà vu que l'escarpement rocheux dans lequel est creusé l'Abri Laroux est essentiellement composé d'une formation bajocienne qui livre d'importants bancs de silex gris ponctué, souvent de mauvaise qualité. Les gîtes importants les plus proches sont situés à moins de un kilomètre vers l'Ouest, dans la vallée de la Vienne, et, plus ponctuellement, sur les plateaux environnants.

Mais, comme dans le niveau 5, l'industrie lithique du niveau 3 est essentiellement réalisée sur les silex du Turonien supérieur (n = 437 ; 64 % de la série), disponibles à au moins 60 kilomètres vers le Nord-Est, principalement dans les vallées de la Creuse et de la Claise. Parmi eux, quelques pièces en silex de Coussay (n = 27) ont été prélevées sur les importants gîtes de la rive gauche de la Creuse, à 60 kilomètres. Une pièce faiblement patinée conserve une surface corticale noire vernissée à "coups d'ongles" caractéristique du silex de Confluent, actuellement connu dans la confluence de la Gartempe et de la Creuse.

Comme dans le niveau 5, le silex tertiaire local n'a été que peu exploité (n = 17).

Les silex jurassiques de la vallée de la Vienne constituent l'essentiel du reste de la série (n = 160 ; 23,4 %). Il s'agit surtout du silex bioclastique de Gouex - Mazerolles (n = 115) et de l'excellent silex de Civaux (n = 45), tous deux disponibles à moins de 5 kilomètres de l'Abri Laroux.

Très probablement prélevé dans les mêmes gîtes alluviaux que les matériaux précédents, quelques pièces en silex jaspéroïde moucheté ont été identifiées. D'une teinte jaune moutarde, moucheté de dendrites de manganèse, ce matériau originaire des formations liassiques de la région de Confolent (une quarantaine de kilomètres en amont de la Vienne) est d'autant plus aisé à identifier qu'il ne se patine que très peu. L. Pradel notait d'ailleurs à son sujet qu'il supportait les 4 burins du Raysse du niveau 3 (Pradel, 1979, p. 443).

Parmi les silex d'origines éloignées, outre les silex du Turonien supérieur, quelques pièces fortement patinées en probable silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher ont été isolées (n = 11). Aucune n'est corticale, aussi il reste difficile de les discriminer avec fiabilité du silex à grain fin du Bathonien de la vallée de l'Anglin (Aubry, 1991). La présence de quelques petits fragments épars de spicules de spongiaires, révélés par la patine, pourrait plutôt indiquer une provenance crétacée. Dans ce cas, ce matériau aura été prélevé à plus de 80 kilomètres de l'Abri Laroux.

Plus près du site, dans la vallée voisine de la Gartempe, ont probablement été prélevés quelques silex bajociens et/ou bathoniens, mais qui une fois patinés sont relativement difficiles à discriminer de certaines variantes des silex de Gouex - Mazerolles. Quoi qu'il en soit, la présence de quelques pièces en silex marbré des Cottés (n = 11) indique que la vallée de la Gartempe était fréquentée, au moins dans le secteur de Saint-Pierre-de-Maillé, à une trentaine de kilomètres vers le Nord-Est.

Le reste de la série est composé de silex indéterminés (n = 47), le plus souvent en raison de l'importante patine ou parfois lorsque les pièces sont brûlées. Quatre pièces sont taillées dans des silex d'origine inconnue.

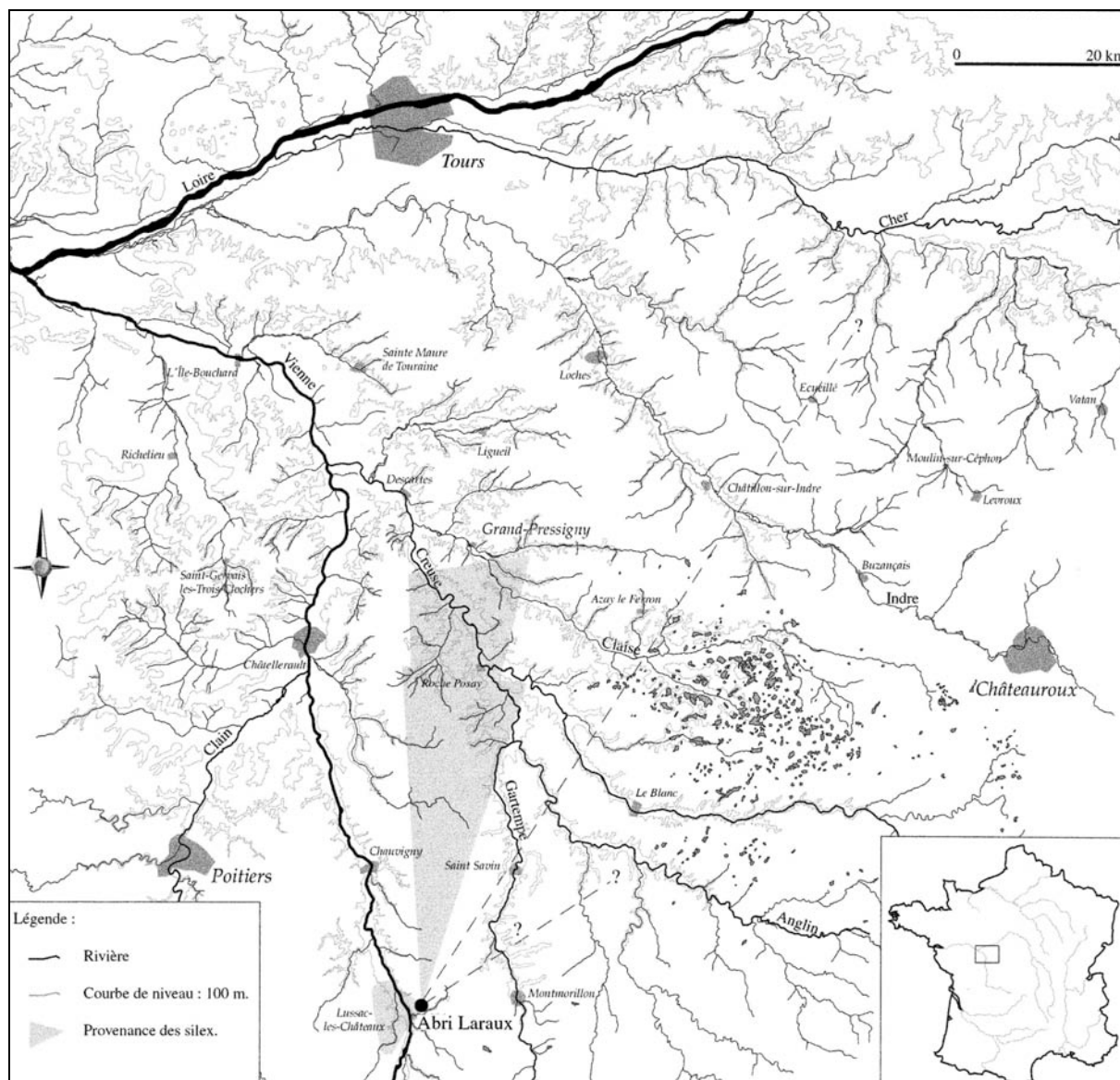


Figure n°165 : Territoire d'approvisionnement en silex, niveau 3, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Les matériaux identifiés dans le niveau 3 de l'Abri Laroux témoignent de la fréquentation, directe ou indirecte, d'un territoire d'au moins 60 kilomètres, nettement orienté vers les basses vallées de la Creuse et de la Claise, à proximité des importants gîtes de silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny (fig. 165 et 166). Dans cette même direction nord-est, ce territoire se prolonge probablement jusque dans la vallée du Cher, à plus de 80 kilomètres et jusqu'à 120 kilomètres de l'Abri Laroux.

Au contraire, vers le sud, ce territoire paraît restreint à moins d'une dizaine de kilomètres, à moins que le silex jaspéroïde moucheté ait été prélevé directement dans la région de Confolent, à quarante kilomètres, ce qu'aucune surface corticale ne permet d'attester.

De même, vers l'ouest, le territoire semble limité par la vallée de la Vienne. Mais l'importance des matières indéterminées ne permet pas de conclure, d'autant que parmi les silex d'origine inconnue, deux pièces sont taillées dans un silex opaque compatible avec

certaines faciès bajociens uniformes de la région de Sommière-du-Clain. Dans ce cas, la fréquentation de la région Sud de Poitiers, à une quarantaine de kilomètres, est envisageable.

Enfin, vers l'Est, le territoire s'étend probablement jusqu'à la Gartempe, peut-être jusqu'à la vallée de l'Anglin.

Ainsi, dans l'ensemble, le territoire fréquenté par les gravettiens du niveau 3 s'étend au minimum à soixante kilomètres autour du site, principalement vers le nord-est (fig. 165). D'autre part, la représentation relative des matériaux pourrait indiquer que le(s) groupe(s) qui s'est installé à l'Abri Laroux arrivait plus ou moins directement de la région du Grand-Pressigny.

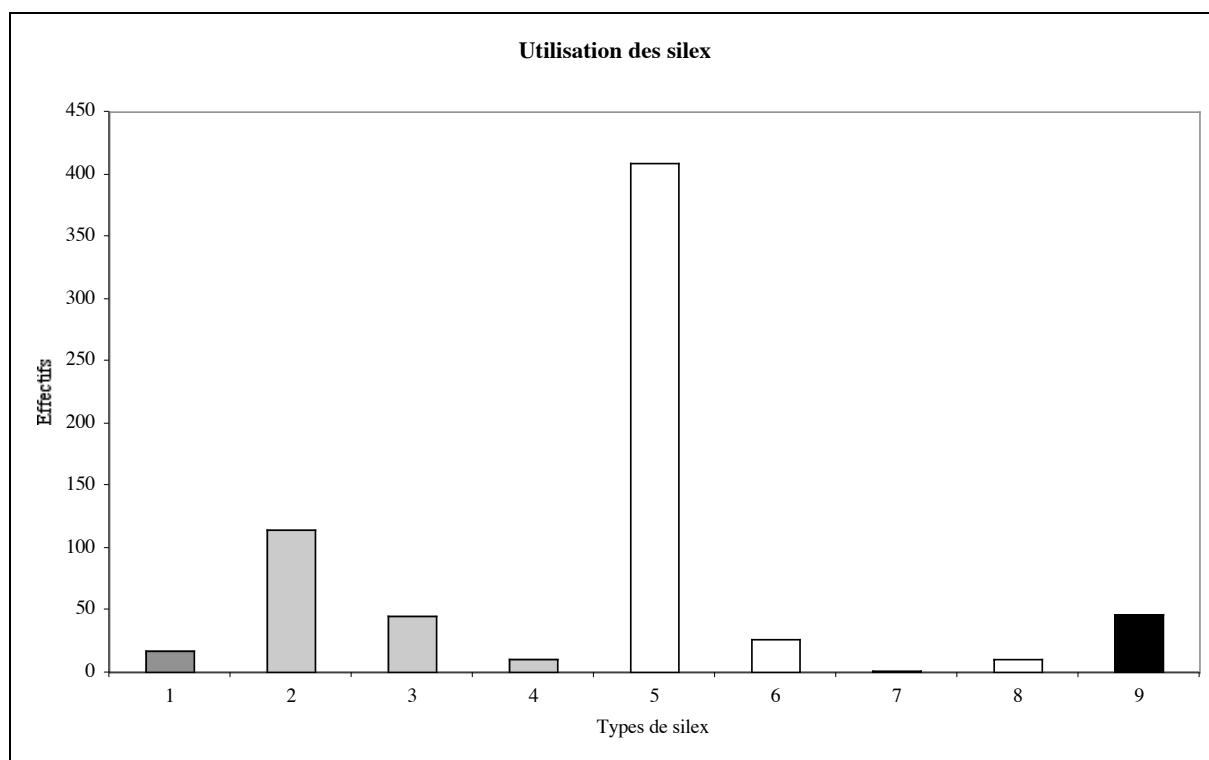


Figure n°166 : Utilisation des silex, niveau 3, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Légende : 1 : silex tertiaire ; 2 : silex de Gouex - Mazerolles ; 3 : silex de Civaux ; 4 : silex jaspéroïde de Confolent ; 5 : silex indifférenciés du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny ; 6 : silex de Coussay ; 7 : silex de Confluent ; 8 : silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher ? ; 9 : indéterminés.

L'outillage :

L'outillage observé du niveau 3 (n = 20) est principalement supporté par des lames et des lamelles, dont la majorité est en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny (n = 14) et en silex de Coussay (n = 4). Le reste est en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles (n = 6), en silex de Civaux (n = 2) et en meulière locale (n = 1). L'absence d'outil

en silex exogènes autre que les silex du Turonien supérieur est probablement liée à la bipartition de la série.

Utilisation des silex et sélection des supports :

Les outils les plus fréquents sont les burins (n = 13), dont deux burins de Noailles. A l'exception d'un burin latéral sur cassure sur un éclat non cortical en silex de Coussay, ces outils sont aménagés sur des lames plus ou moins régulières.

Les burins sur lames en silex du Turonien supérieur (n = 9) sont généralement des burins latéraux multiples sur cassure ou sur troncature oblique. Quelques-uns sont des burins dièdres. Les supports laminaires sélectionnés sont toujours fragmentaires, relativement réguliers (longueur estimée : 100 à 120 mm ; moins de 20 mm de large et 10 mm d'épaisseur) et jamais corticaux. Les négatifs d'enlèvements laminaires antérieurs sont très souvent de même direction. Un burin dièdre est aménagé sur un fragment distal de lame à crête aménagée sur les deux versants.

Le burin de Noailles en silex du Turonien supérieur est aménagé sur une petite lame régulière, mince et étroite (moins de 12 mm). Fragmentaire, il comporte une troncature distale oblique.

Les burins latéraux sur cassure en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles sont aménagés sur des fragments de lames particulièrement régulières. Elles mesurent 25 mm de largeur, 10 mm d'épaisseur et devaient atteindre à l'origine 100 à 120 mm. Leur profil est rectiligne. Les négatifs d'enlèvements laminaires antérieurs sont de même direction.

Un burin de Noailles est en silex gris zoné de Civaux. Il est aménagé sur la partie distale d'un fragment mésial de lame régulière, mince et étroite (11 mm de large) et rectiligne.

Le burin en meulière est aménagé sur une épaisse lame forte. Les chutes sont multiples, retirées à partir d'une cassure.

Les cinq pointes de la Gravette retrouvées sont toutes fragmentaires. Les deux exemplaires en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles sont des fragments mésiaux très réguliers de 15 mm de largeur et 6 mm d'épaisseur (47 et 27 mm de longueur). Les supports laminaires sélectionnés devaient mesurer à l'origine moins de 20 mm de large et 75 ou 80 mm de longueur. Les négatifs laminaires antérieurs sont de même direction. Les dos, abrupts et directs sur les portions observées, sont rectilignes. Le plus petit fragment a une retouche marginale directe sur le tranchant opposé au dos.

La pointe de la Gravette en silex de Civaux est aussi un petit fragment mésial (26 mm de longueur). Très comparable aux précédentes, cette pointe ne comporte pas de retouche marginale sur le tranchant opposé au dos.

La pointe de la Gravette en silex du Turonien supérieur est aussi un fragment mésial. Le dos, latéralisé à gauche, est abrupt, direct et rectiligne. Le support est comparable à ceux en silex jurassique de la vallée de la Vienne.

Enfin, un dernier fragment de pointe de la Gravette est en probable silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher. Assez petit (30 mm de longueur), ce fragment mésial mesure 6 mm de large (de l'ordre de 10 à 12 mm à l'origine) pour 4 mm d'épaisseur. Le dos, latéralisé à droite, est bipolaire. Le négatif laminaire antérieur visible sur la face supérieure est de même direction.

Parmi les lames retouchées (n = 8), j'ai isolé une lame régulière et étroite en silex du Turonien supérieur comportant une retouche marginale latérale rectiligne. D'une largeur de 12 mm (13 ou 14 mm avant la retouche), cette lame est pratiquement entière (il manque les 2 ou

3 mm proximaux) et mesure 83 mm. Son profil est nettement plan. Les négatifs laminaires antérieurs sont de même direction.

Les autres lames retouchées en silex du Turonien supérieur sont des lames plus grandes (peut-être 100 à 120 mm de longueur) et relativement larges (autour de 30 mm). L'une d'entre elles porte un négatif laminaire de direction opposée. La retouche concerne généralement les deux tranchants. Elle est courte, semi-abrupte et assez irrégulière.

Les lames retouchées en silex jurassique de la vallée de la Vienne sont très comparables aux précédentes, aucune ne comportant de négatif laminaire opposé.

Un seul grattoir en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles a été observé. Le front est aménagé en partie distale d'une forte lame outrepassée par une retouche couvrante, régulière et semi-abrupte. La lame (102 x 31 x 22 mm) porte neuf négatifs laminaires antérieurs, tous de même direction, et une surface naturelle roulée. Son profil est peu courbe.

Une lamelle à retouche marginale en silex de Coussay a été observée. Il s'agit d'un court fragment mésial (12 mm) comportant une retouche abrupte et marginale sur le bord droit. La lamelle, peu réduite par la retouche, devait à l'origine mesurer 6 à 7 mm de largeur. Elle porte deux négatifs lamellaires antérieurs de même direction.

Enfin, quelques éclats en silex du Turonien supérieur ont été sélectionnés pour supporter des outils. Il s'agit d'un burin d'angle sur cassure aménagé sur un éclat non cortical en silex de Coussay et de deux éclats à retouche courte et localisée. Le premier, en silex indifférencié du Turonien supérieur, comporte une retouche marginale, abrupte et irrégulière en partie distale. Le second, en silex de Coussay, est un fragment mésial à retouche courte latérale.

Cet outillage, bien que pauvre par rapport à celui décrit par L. Pradel et A. Chollet (1950 ; 1979), reste à mon sens assez représentatif de l'exploitation des différents silex. Les lames (grandes ou petites) constituent le support privilégié de l'outillage. Malgré l'utilisation majoritaire de silex du Turonien supérieur, je n'ai pas noté de traitement particulier de ces matériaux. En revanche, je retiendrai, sur ces silex comme sur les silex d'origine voisine, une sélection de volumes d'une grande qualité (rares inclusions, diaclases ou autre hétérogénéité de la matrice...).

Le débitage :

Les restes de débitage constituent l'essentiel de la série du niveau 3. Il s'agit surtout de fragments de lames (n = 269), d'éclats (n = 240) et de lamelles (n = 65). Quelques nucléus à lames (n = 12) et à lamelles (n = 7) complètent la série.

Les nucléus :

Les nucléus à lames du niveau 3 sont débités dans pratiquement tous les matériaux utilisés à l'Abri Laroux : 3 sont en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles, 2 en silex de Civaux, 4 en silex du Turonien supérieur (dont 1 en silex de Coussay), un est en meulière locale et un dernier en silex marbré des Cottés.

Les 3 nucléus à lames en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles sont de petites dimensions (moins de 100 mm de longueur maximum) et, au regard des lames brutes et retouchées du niveau 3, sont à exhaustion.

Ils sont aménagés sur des blocs cortico-diaclasiques mesurant à l'origine autour de 120 ou 130 mm de longueur. Deux portent des négatifs d'éclats de direction perpendiculaire à l'axe de débitage laminaire, indiquant la mise en place d'au moins une crête antérieure ou d'une néocrête. Ils ont deux plans de frappe opposés, dont l'un semble privilégié, exploitant la même surface de débitage. Cette dernière est assez étroite, installée dans l'épaisseur du bloc initial, et ne débordant qu'assez peu sur les flancs du nucléus. Les négatifs de lames sont relativement rectilignes. Les derniers mesurent moins de 80 mm de longueur et 25 mm de largeur. Ce nucléus a donc livré en fin de débitage des lames relativement courtes. Ils sont tous les trois abandonnés sur plusieurs réfléchissements.

L'un des deux nucléus à lames en silex de Civaux est débité sur un nodule ovoïde régulier de 130 à 140 mm de longueur maximum, prélevé dans les alluvions de la Vienne. Les lames sont retirées à partir d'un unique plan de frappe lisse, ouvert par le retrait d'un large éclat, avec un angle de chasse assez fermé (65 à 75°). La surface de débitage est étroite et relativement plane. Les derniers négatifs laminaires complets mesurent entre 90 et 110 mm de longueur et entre 21 et 35 mm de large. L'un des flancs du nucléus porte trois larges portions distales de négatifs d'éclats de direction perpendiculaire à l'axe de débitage laminaire, vestiges de l'aménagement d'une crête antérieure.

Le second nucléus à lames est assez original. Aménagé sur un puissant éclat non cortical, il possède trois plans de frappe successivement exploités : deux opposés, exploitant la même surface de débitage sur l'un des flancs de l'éclat-support, et un troisième exploitant l'autre flanc. Les lames obtenues devaient avoir un profil peu arqué et mesurer entre 70 et 80 mm de longueur et 20 à 25 mm de largeur.

Les nucléus à lames en silex du Turonien supérieur sont techniquement très comparables, plutôt aménagés sur des nodules réguliers et quelque peu aplatis. Un en silex indifférencié du Turonien supérieur n'a qu'un seul plan de frappe et ce malgré sa longueur relativement importante (110 mm). Les trois autres ont deux plans de frappe opposés entretenus par le retrait de plusieurs tablettes partielles d'avivage, parfois de direction perpendiculaire à la surface de débitage, à partir d'un des flancs du nucléus.

La surface de débitage laminaire est relativement plane et étroite. Les négatifs indiquent que les deux plans de frappe ont été exploités successivement et non alternativement. Certains de ces négatifs, réguliers, plans et étroits, correspondent au module des pointes de la Gravette ou des lames tronquées.

Ces nucléus ont été abandonnés sur d'importants réfléchissements. Les derniers négatifs laminaires complets mesurent 80 à 90 mm de longueur et moins de 23 mm de largeur.

Le nucléus à lames en meulière locale est vraisemblablement aménagé sur un gros éclat non cortical. Fortement repris au percuteur dur, il reste très peu d'éléments relatifs au débitage laminaire. Il semble qu'il avait un seul plan de frappe.

Enfin, le nucléus à lames en silex des Cottés est particulièrement régulier. Aménagé sur un petit bloc cortico-diaclastique de moins de 50 mm d'épaisseur, il comporte un unique plan de frappe. La surface de débitage est relativement plane et a livré, en fin de débitage, des lames de moins de 80 mm de longueur. Le puissant réfléchissement du dernier négatif laminaire central est probablement à l'origine de l'abandon du nucléus.

Les nucléus à lamelles sont globalement exploités de la même façon que les nucléus à lames. Majoritairement débités sur des éclats, certains paraissent résulter de la réduction de nucléus à lames. Trois sont en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles, deux en meulière potentiellement locale, un en silex indifférencié du Turonien supérieur et un en silex des Cottés.

Les trois nucléus à lamelles en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles sont aménagés sur d'épais éclats corticaux. Le plan de frappe unique est installé par le retrait d'un enlèvement "burinant" de façon à débiter des lamelles dans la tranche du support. La surface de débitage est plane et porte relativement peu de négatifs lamellaires (5 ou 6). Les derniers complets mesurent entre 55 et 60 mm de longueur et jusqu'à 15 mm de large. Il n'y a aucun vestige visible d'un éventuel aménagement d'une crête.

Les deux nucléus à lamelles en meulière locale sont, pour l'un, aménagé sur un éclat épais non cortical et, pour l'autre, sur un support indéterminé (peut-être un petit bloc diaclasique ?). Le premier a deux plans de frappe opposés tronquant les extrémités distales et proximales du support. La surface de débitage exploite la tranche du support. Les deux plans de frappe ont été exploités successivement, le dernier ayant une nette tendance à envahir la face inférieure du support. Les négatifs lamellaires complets sont plans et mesurent entre 50 et 60 mm de longueur et 12 mm pour les plus larges.

Le nucléus à lamelles en silex du Turonien supérieur est probablement aménagé sur un ancien nucléus à lames dont il reste sur l'un des flancs la partie distale d'un large négatif envahissant, vestige d'une crête antérieure. Les deux plans de frappe opposés porte des enlèvements de tablettes partielles d'avivage. Ils ont été successivement exploités, les lamelles se recouvrant nettement. La surface de débitage est plane et étroite. Elle porte 8 négatifs lamellaires dont les derniers complets mesurent moins de 50 mm de longueur et 11 mm de large. Plusieurs réfléchissements successifs sont à l'origine de l'abandon de ce nucléus.

Enfin, le nucléus à lamelles en silex des Cottés est aménagé sur un éclat épais non cortical. Le plan de débitage unique utilise le talon lisse épais du support, légèrement modifié par le retrait que quelques petits éclats. La surface de débitage exploite la tranche de l'éclat-support. Les derniers négatifs lamellaires complets n'excèdent pas les 50 mm de longueur.

Des burins - nucléus du Raysse ?

Absents de la série étudiée, quatre burins du Raysse sont signalés par L. Pradel et A. Chollet dans le niveau 3 (1979, p. 443). Ces quatre burins sont, d'après ces auteurs, en silex jaune moucheté (très probablement le silex jaspéroïde à dendrites).

La question de la fonction de ces burins sur certains sites gravettiens a été récemment discutée par L. Klaric, T. Aubry et B. Walter (2002), leur attribuant un rôle de nucléus à lamelles, destinés à produire des "lamelles de la Picardie".

En l'absence de la plupart des lamelles retouchées, il est pour l'instant impossible d'attester un tel débitage dans le niveau 3. J'ajouterai qu'aucune lamelle brute compatible avec les lamelles à retouche tertiaire et/ou à pan revers n'a été observée.

Si ce mode de débitage, par ailleurs connu dans d'autres sites gravettiens régionaux (La Picardie à Bossay-sur-Claise, le niveau VIg du Taillis des Coteaux à Antigny), a réellement été mis en œuvre dans le niveau 3 de l'Abri Laroux, c'est de façon tout-à-fait marginale. En

outre, il pourrait correspondre à une courte occupation, distincte de celle(s) ayant produit les nombreux burins de Noailles.

Les lames :

Les lames constituent l'essentiel des restes de débitage du niveau 3 (n = 269) (fig. 167). Débitées dans tous les silex utilisés à l'Abri Laroux, les plus fréquentes sont en silex du Turonien supérieur (n = 148). J'ai isolé :

- quelques grandes lames (n = 12), essentiellement en silex du Turonien supérieur (n = 10), 2 autres étant en silex bioclatique de Gouex - Mazerolles. Toutes fragmentaires, elles mesuraient à l'origine probablement plus de 120 mm (peut-être même 150 mm pour un exemplaire ?). Larges (35 mm maximum), elles sont aussi relativement épaisses (plus de 12 mm). Les talons observés sont lisses à corniche abrasée et à angle de chasse compris entre 70 et 85 °. Ces lames sont régulières, à profil peu courbe et rarement corticales. Il s'agit de lames sous-crête ou de lames régulières obtenus dans les premiers moments du débitage ;
- des lames régulières rectiligne (n = 108), débitées dans tous les silex introduits dans le niveau 3, mais surtout en silex du Turonien supérieur (n = 69) et en silex jurassiques de la vallée de la Gartempe (n = 29). Ces lames conservent assez rarement du cortex, toujours en position latérale. Certaines sont des lames sous-crête, mais l'essentiel porte des négatifs laminaires antérieurs. Dans un peu moins d'un tiers des cas, il existe au moins un négatif laminaire antérieur de direction opposé peu envahissant (le plus souvent moins du tiers distal de la lame). Leurs dimensions sont variables, comprises entre 80 et 110 mm de longueur, 12 et 25 mm de largeur et moins de 11 mm d'épaisseur. Les talons sont généralement lisses à corniche abrasée. Ils sont notamment caractérisés par un angle de chasse relativement fermé (65 à 75 °). Ces lames sont, semble-t-il, les supports privilégiés de l'outillage et notamment des pièces tronquées ou à dos ;
- des lames courtes et irrégulières (n = 91), elles aussi débitées dans tous les silex introduits sur le site, mais essentiellement en silex du Turonien supérieur (n = 58) et en silex jurassiques des vallées de la Vienne (n = 21). Ces lames, très souvent fragmentaires, sont pour l'essentiel des produits ratés ou des lames d'entretien des nucléus ;
- des lames à crête (n = 20), toutes fragmentaires et essentiellement en silex du Turonien supérieur (n = 16). Le reste est en silex de Gouex - Mazerolles (n = 2) et en meulière (n = 2). Toutes aménagées sur les deux versants, elles sont étroites et ont un net profil triangulaire asymétrique (la crête est souvent déjetée). Les deux talons observés sont lisses à corniche abrasée.



Figure n°167 : Diverses lames en silex bioclastique de Gouex - Mazerolles patiné, niveau 3, Abri Laroux, Lussac-les-Châteaux (Vienne).

Les lamelles :

Les lamelles du niveau 3 sont relativement nombreuses ($n = 65$), mais très souvent fragmentaires. Essentiellement débitées dans les silex du Turonien supérieur ($n = 52$), 5 sont en silex jurassiques de la vallée de la Vienne, 2 en silex jaspéroïde moucheté et 6 en matière indéterminée. On été isolées :

- des lamelles régulières rectiligne ($n = 41$), essentiellement en silex du Turonien supérieur ($n = 28$). Jamais corticales, elles mesurent entre 40 et 60 mm de longueur et moins de 10 mm de large pour moins de 7 mm d'épaisseur. Les négatifs lamellaires antérieurs sont généralement moins de 4, plus souvent 2, et rarement de direction opposée. Aucune ne porte de négatifs d'aménagement d'une crête. Les talons observés sont lisses, à corniche abrasée avec un angle de chasse généralement très fermé (entre 55 et 70°). Ces lamelles constituent, semble-t-il, les supports privilégiés des petites pièces à dos.
- des lamelles d'initialisation ($n = 6$), toutes en silex du Turonien supérieur. Fragmentaires, elles ont une section triangulaire parfois déjetée et porte sur la nervure supérieure une retouche courte sur un seul versant. Ces lamelles, proches de certaines longues chutes de burin, se distinguent par leur profil assez plan et l'absence de négatif, comme de surface positive, sur les versants supérieurs. Elles renseignent sur l'initialisation du débitage lamellaire de certains nucléus à silex du Turonien supérieur ;
- de nombreux très petits fragments de lamelles difficiles à classer ($n = 18$).

Les éclats :

Les éclats du niveau 3 sont nombreux (n = 240), essentiellement issus de la mise en forme et de l'entretien des nucléus à lames et à lamelles. Ils sont principalement en silex du Turonien supérieur (n = 148) et en silex jurassiques de la vallée de la Vienne (n = 46).

Les éclats en silex du Turonien supérieur conservent peu de cortex, le plus souvent en partie distale ou latérale. Ils sont volontiers assez minces, détachés par percussion directe tendre sur des talons parfois soigneusement abrasés.

J'ai noté trois éclats de néocrête, courts et larges, à talon portant les vestiges d'un négatif laminaire. De même, 7 tablettes d'avivage de plan de frappe de nucléus à lames ont été décomptées (6 totales et une partielle). Minces et allongées, elles sont retirées depuis la surface de débitage.

Les éclats en silex de Gouex - Mazerolles, bien que moins nombreux (n = 31), sont plus volontiers corticaux. Ils correspondent aussi à l'aménagement de nucléus à lames et à lamelles, à des moments peut-être moins avancés de la chaîne opératoire que ceux en silex du Turonien supérieur.

Une tablette d'avivage totale a été isolée, retirée depuis la surface de débitage. Elle montre sur sa face supérieure quelques petits enlèvements d'entretien.

Les quelques autres éclats taillés sur la meulière locale (n = 7) sont assez difficiles à rapprocher d'une chaîne opératoire précise. Petits (moins de 30 mm), non corticaux et débités par percussion directe dure, ils peuvent correspondre à des reprises de nucléus à lames.

Les modalités du débitage :

Les supports retouchés du niveau 3 indiquent qu'au moins deux principaux types de produits sont recherchés : des lames régulières et rectilignes et des lamelles. Ces supports ensuite retouchés de façon à principalement obtenir des pièces à dos plus ou moins grandes, des burins, dont des burins de Noailles et des lamelles à dos. Quelques sous produits de la chaîne opératoire laminaire sont aussi occasionnellement utilisés comme supports de burins d'angle.

Le fait marquant du débitage laminaire du niveau 3 est qu'il est principalement réalisé sur des silex du Turonien supérieur, prélevés dans la région du Grand-Pressigny à au moins 60 kilomètres de l'Abri Laroux. En outre, leur représentation technologique assez complète, à l'exception notable des phases de mise en forme (occasionnant des éclats corticaux d'entame et de sous-entame), incite à penser qu'il a partiellement été réalisé sur place (nucléus abandonnés, lames, lames ratées, tablettes, éclats d'entretien).

Ce débitage exploite des rognons réguliers plus ou moins aplatis et/ou des blocs cortico-diaclasiqes d'une douzaine de centimètres de long. La mise en forme se fait notamment par l'aménagement d'une crête préparée sur les deux versants. Le débitage laminaire est cantonné dans l'épaisseur du volume, ne débordant que peu sur ses flancs, à partir d'un ou deux plans de frappe. Dans ce second cas, les deux plans de frappe sont exploités successivement.

Les modalités du débitage laminaire sont similaires sur les autres silex, les volumes initiaux étant pourtant différents (surtout des blocs cortico-diaclasiqes). Les produits recherchés en priorité sont des lames régulières, plus ou moins étroites rectiligne.

Les gravettiens sont donc arrivés à l'Abri Laroux avec un certain nombre de nucléus en silex du Turonien supérieur déjà mis en forme, quelques lames brutes et des outils. Quelques volumes de silex bioclastique de Gouex - Mazerolles ont aussi probablement été introduits sous des formes peu préparées.

Le débitage lamellaire a manifestement un objectif assez normalisé : des lamelles régulières rectilignes. Volontiers réalisé sur des silex du Turonien supérieur, deux modalités distinctes ont été reconnues : un débitage lamellaire dans la suite du débitage laminaire, par réduction des nucléus, et un débitage sur éclat (à la façon de gros burins).

Dans le premier cas, peu fréquent d'après les nucléus, les lamelles sont obtenues à partir de deux plans de frappe opposés exploités successivement. La représentation technologique de ce mode de débitage est difficile à quantifier dans ce niveau car il est susceptible de produire notamment des petits éclats qui n'ont manifestement pas été récoltés lors de la fouille. Réalisé à la suite du débitage laminaire, dont on sait que les dernières phases ont pu être effectuées sur le site, il a des chances d'avoir eu lieu sur place.

Dans le second cas, la tranche d'un gros éclat ou d'un petit bloc cortico-diaclasique est utilisée comme surface de débitage. Le bord du support est régularisé par une courte retouche. Le plan de débitage, généralement unique, est aménagé en partie distal ou proximal du support. Les lamelles sont débitées dans l'épaisseur du support, ne débordant qu'exceptionnellement sur les flancs du nucléus.

La représentation technologique de ce mode de débitage laisse penser qu'il a principalement été réalisé sur le site (lamelles d'initialisation, nucléus...) à partir de gros éclats dont l'origine technique n'est pas clairement connue. Certains peuvent provenir du redébitage au percuteur dur de nucléus à lames.

2-6-6 : Exemple de diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny vers le nord du Bassin Aquitain :

La découverte de quelques pièces en silex maestrichtien dans la couche gravettienne de l'Abri des Roches à Pouligny-Saint-Pierre m'a incité à rechercher des exemples de diffusion de silex tourangeaux et poitevins vers certains sites gravettiens du Nord du Bassin Aquitain.

L'un des sites importants du Nord du Bassin Aquitain les plus proches du Seuil du Poitou est l'ensemble des Vachons à Voulgézac.

2-6-6-1 : Les Vachons, Voulgézac (Charente) :

Le coteau des Vachons à Voulgézac (Charente) est percé d'une série de petites grottes et d'abris connus et exploités depuis la fin du 19^{ème} siècle à diverses reprises. D'abord connu pour son Solutréen (Trémeau de Rochebrune, 1867), plusieurs niveaux aurignaciens et gravettiens ont été isolés en divers points du coteau, notamment dans les abris n°1 et n°2 (fig. 168).

La collection étudiée ici est composée de 5 séries lithiques numériquement importantes (plusieurs centaines de pièces par série) et se rapporte aux premières recherches de J. Coiffard dans l'abri n°2 des Vachons, soit entre 1914 et 1922 (Coiffard, 1914 ; 1922). Cette collection, actuellement conservée au Centre Régional d'Archéologie de Poitiers, est issue d'une sélection d'un ensemble plus important conservé au dépôt de fouille de La Rochefoucault. Elle a été

déposée par L. Duport voici quelques années, accompagnée des photocopies d'une centaine de pages de notes manuscrites de J. Coiffard.

Les 5 séries lithiques se rapportent à 5 niveaux archéologiques (2 niveaux aurignaciens et 3 gravettiens) individualisés dans l'abri n°2. Les pièces issues de ces différents niveaux ont été marquées, dès la fouille, par un ingénieux système de points de couleur faits à la peinture indélébile (curieusement, on ne retrouve pas référence à ce système de marquage dans la littérature sur le site). Ainsi, tous les objets de la couche 1 (Aurignacien ancien) sont marqués d'un point rouge, ceux de la couche 2 (Aurignacien récent) d'un point vert, ceux de la couche 3 (Gravettien à pointes de la Font-Robert) d'un point bleu, ceux de la couche 4 (Gravettien à pointes des Vachons) d'un point jaune et, enfin, ceux de la couche 5 (Gravettien récent) d'un point noir.

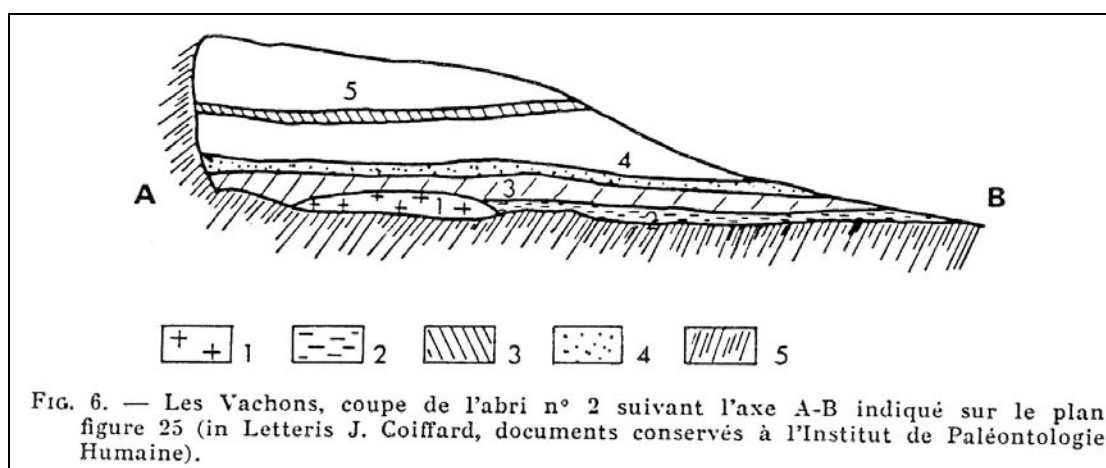


Figure n°168 : Coupe schématique de l'abri n°2 des Vachons, Voulgezac (Charente).
Extrait de Perpère (1977, fig. 6, p. 383), d'après J. Coiffard.

Le Gravettien a donc été reconnu dans trois couches (3, 4 et 5). Les couches 3 et 4 sont immédiatement superposées alors que la couche 5, en sommet de stratigraphie, est isolée de la couche 4 par un important niveau stérile.

Dans l'état actuel de l'étude de la collection Coiffard, seule la couche 4 a livré des pièces dont la matière première est compatible avec les silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.

2-6-6-1-1 : L'industrie lithique de la couche 4 :

La couche 4 de l'Abri n°2 des Vachons mesure une dizaine de centimètres d'épaisseur. Au contact de la couche 3 sur l'ensemble de la stratigraphie explorée par J. Coiffard (fig. 168), elle s'en distingue notamment par une couleur moins sombre (noir ou rouge) (Bouyssonie, Sonnevile-Bordes, 1957).

Elle renferme une riche industrie lithique, accompagnée de quelques éléments d'industrie osseuse et d'une rare faune, que l'étude typologique a attribué à un "Périgordien supérieur à pointes de la Gravette" (Bouyssonie, Sonneville-Bordes, *op. cit.*). L'ensemble n'est actuellement pas daté de façon absolue.

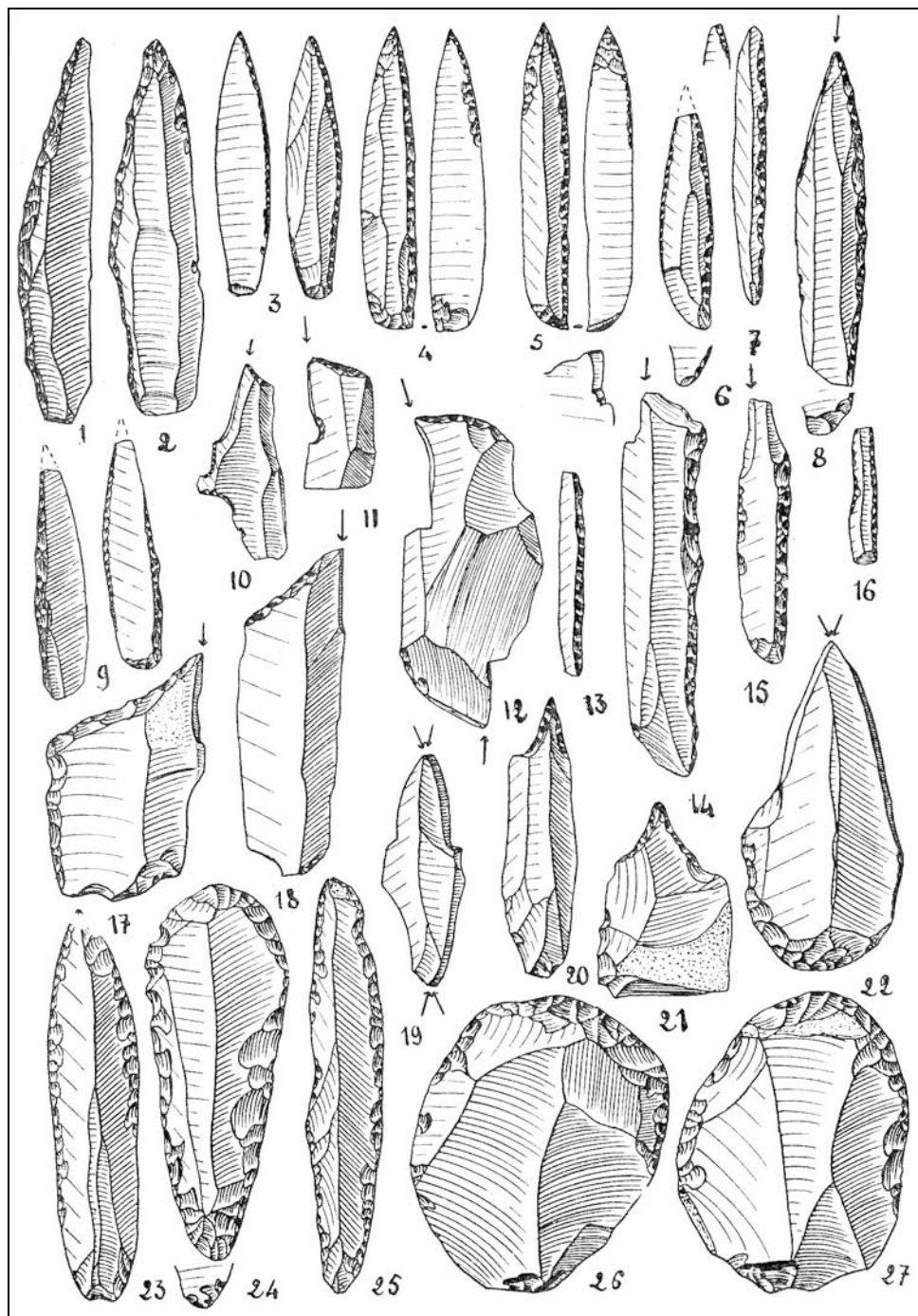


Figure n°169 : Outillage de la couche 4,
Abri n°2, Les Vachons, Voulgezac (Charente).
Extrait de Bouyssonie, Sonneville-Bordes (1957).

L'industrie est caractérisée par la présence de nombreuses pointes de la Gravette, dont certaines à dos légèrement courbe, et des pointes des Vachons (à fine retouche envahissante sur une partie de la face inférieure). Les burins sont très nombreux, le plus souvent sur lame. Parmi eux ont été distingués des burins de Noailles. De même, les burins dièdres et les burins d'angle, souvent multiples, sur troncature oblique sont très présents. Les grattoirs sur lames sont fréquents ainsi que les outils doubles, combinant le plus souvent un burin et un grattoir sur les deux extrémités d'une même lame. Les lames à retouche continue latérale et les lames appointées sont bien présentes. Enfin, les lamelles à dos sont très nombreuses (fig. 169).

Du point de vue des états de surface, l'industrie lithique de la couche 4 est globalement fraîche, les tranchants de la plupart des pièces étant pourtant émoussés (beaucoup d'émoussés frais probablement liés aux conditions de conservation). Aucune pièce n'est roulée.

Une patine uniforme, souvent grise, et puissante recouvre l'ensemble des pièces. Toutefois, dans la majorité des cas, la structure des matières est encore observable et même, dans certains cas, soulignée par l'altération ("l'altération graphique" décrite par R. Simonnet, 1999). En outre, la présence de quelques pièces probablement brisées lors de la fouille permet de compléter l'observation. Ainsi, j'ai pu isoler cinq pièces dont le matériau, patiné en jaune orangé très clair, est compatible avec certains silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.

L'approvisionnement en silex :

Comme pour les autres couches de l'Abri n°2 des Vachons, je n'ai pas procédé à une étude quantitative détaillée des matières premières exploitées de la couche 4. Je cherche plutôt à documenter la possible introduction de silex en provenance des affleurements tourangeaux et poitevins.

Dans l'ensemble, le silex le plus employé provient des formations turoniennes de la région d'Angoulême et du Santonien de la vallée de la Charente (fig. 170). Ces matériaux sont, au regard de leur forte représentation, probablement disponibles dans l'environnement proche du site des Vachons. Les cortex témoignent principalement de prélèvements sur des gîtes sub-autochtones.

Les silex du Turonien de la région d'Angoulême ont un aspect uniforme ou avec des zonations parallèles, souvent mises en évidence par la patine. Brun à brun gris, ce matériau devient gris bleuté une fois patiné.

Les silex du Santonien ont un grain généralement plus fin, à trame uniforme ou tacheté. Une fois patiné, ils sont blancs et ont un aspect lisse.

Ces matériaux, représentés par tous les types d'outils, des lames, des lamelles, des éclats et quelques nucléus, ont probablement été taillés sur le site.

Parmi les silex introduits de plus ou moins longues distances, j'ai isolé quelques pièces en silex du Bergeracois (à *Orbitoides media*) dont les gîtes éponymes sont situés à 60 ou 70 kilomètres au Sud-Est des Vachons. Il s'agit surtout d'outils et de fragments de lames brutes.

Présent sous les mêmes formes, le silex de type "grain de mil" (Simonnet, 1999) se reconnaît d'autant mieux qu'il est patiné. Un ensemble d'importants affleurements est connu à 50 kilomètres au Sud-Ouest.



Figure n°170 : Aperçu de l'industrie lithique
et des états de patine des matières premières du fond commun.
Couche 4, Abri n°2, Les Vachons, Voulgezac (Charente).
Photographie : J. Airvaux.

Enfin, j'ai isolé 5 pièces dont le matériau se détache visuellement bien des silex du fond commun et évoquent à plus d'un égard certains silex de la région du Grand-Pressigny, à au moins 150 kilomètres au nord des Vachons.

Deux pièces comportent une patine ponctuée, altération déjà observée sur des silex brun-cire du Turonien supérieur de la vallée de la Claise :

- *Burin dièdre axial sur lame à retouche courte latérale* (fig. 171 et 172, n°1) : ce burin dièdre multiple est aménagé sur la partie proximale d'une lame relativement régulière (62 x 25 x 9 mm). Elle porte deux négatifs laminaires de même direction. La cassure distale est en légère languette.

Le matériau relativement homogène est patiné d'une façon assez particulière. Un voile blanc bleuté ponctué de petites lacunes de patine, circulaires et nettes, recouvre l'ensemble de la pièce. Au cœur de chacune de ces lacunes est visible un intraclaste (gravelle, bioclastes...).

La matière est translucide, à grain moyen à grossier et sa texture *wackestone* est soulignée par l'altération de surface. Les éléments figurés sont nombreux et relativement variés : sur un fond pelloïdique, largement masqué par la patine, ressortent de nombreux petits débris de fossiles marins (bryozoaires, lamellibranches et spicules principalement), blancs et opaques ou sous forme de fantômes révélés par la patine. Les éléments allongés n'ont pas d'orientation préférentielle. Des microquartz détritiques relativement nombreux brillent nettement en lumière rasante. Ce silex est très différent des matières turoniennes de la région d'Angoulême, volontiers plus grenu à zonations parallèles montrant de nettes différences de

translucidité, ou des silex Santoniens, à grain toujours plus fin et moins riches en bioclastes. De même, il se différencie assez aisément du silex de type "grain de mil" à texture généralement *packstone* et très riche en débris de bryozoaires. Enfin, il est différent des silex du Maestrichtien qui, outre leur contenu paléontologique, sont plus homogènes à grain moyen.

En revanche, ce silex partage avec un certain nombre d'échantillons prélevés dans les altérites du Turonien supérieur de la région proche du Grand-Pressigny un grand nombre de caractères. En outre, la patine ponctuée qui l'affecte a déjà été observée sur certains silex particulièrement détritiques de ces mêmes gîtes.

- *Burin sur lame sous-crête* (fig. 172, n°2) : ce burin est aménagé sur la partie proximale d'un fragment de lame régulière (46 x 24 x 10 mm). Une retouche courte et relativement abrupte détermine une pointe à partir de laquelle une courte chute a été retirée. La lame porte deux négatifs laminaires de même direction ainsi que deux négatifs d'éclats de direction perpendiculaire probablement lié à l'aménagement d'une néo-crête.

Le matériau est très comparable au précédent, avec une patine légèrement plus prononcée. Une inclusion opaque et grenue, correspondant à une zone mal silicifiée, est visible au niveau de la cassure.

Ce silex à patine ponctuée est relativement compatible avec les silex brun-cire détritiques et translucides du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny dont les affleurements les plus proches des Vachons sont à au moins 150 kilomètres vers le Nord.



Figure n°171 : *Burin en matériaux compatibles avec les silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.
Couche 4, Abri n°2, Les Vachons, Voulgezac (Charente).*

Trois autres pièces comportent une patine mouchetée uniforme d'un orange très pâle :

- *Burin latéral sur lame sous-crête* (fig. 172, n°3) : ce burin latéral sur cassure est aménagé sur la partie distale d'une lame régulière portant trois négatifs laminaires de même direction et un négatif d'éclat perpendiculaire, vestige de la mise en place d'une néo-crête.

Le matériau est homogène à grain relativement grossier et arrondi. La texture *wackestone* est nettement visible, révélée par la patine uniforme. Malgré cette altération, on devine encore une certaine translucidité à faible épaisseur. Les éléments figurés sont nombreux et variés. Il s'agit essentiellement de bioclastes de forme généralement arrondie (pelloïdes, foraminifères, divers petits débris) et de quelques éléments allongés (spicules, lamellibranches, débris coquillés) sans orientation préférentielle. Les microquartz détritiques sont petits et rares.

Ce silex est issu d'une craie bioclastique marine relativement grossière mais homogène enrichie d'éléments détritiques (microquartz). Il pourrait correspondre à certains types de silex versicolores des vallées de la Creuse et de la Claise dont certains sont assez pauvres en quartz détritiques.

- *Burin dièdre multiple sur forte lame corticale* (fig. 172, n°5) : ce burin, évoquant un burin busqué, est aménagé sur la partie distale d'une forte lame corticale comportant trois négatifs laminaires, dont un de direction opposée, et une portion distale d'un enlèvement de direction perpendiculaire, vestige de la mise en forme du nucléus.

Le matériau est très comparable au précédent, affecté d'une patine uniforme mouchetée qui laisse entrevoir un liseré ondulant ponctué de petites taches ocre, et un peu plus grossier cependant. Très homogène, la texture *wackestone* est mise en valeur par la patine. Les éléments figurés identifiables sont essentiellement des bioclastes arrondis ou, moins souvent, allongés. Quelques gros fragments de bryozoaires (toujours moins de 5 mm cependant) sont visibles. Enfin, les microquartz détritiques sont rares et de petites dimensions.

Ce silex est compatible avec les silex versicolores des vallées de la Creuse et de la Claise pauvre en quartz détritiques.

- *Burin latéral sur lame à néo-crête* (fig. 172, n°4) : ce dernier burin est aménagé sur l'extrémité distale d'une lame à néo-crête corticale. La chute a été retirée à partir d'une troncature oblique mise en place par une retouche courte. La lame conserve sur l'un de ses versants une petite surface corticale, deux négatifs de lames de direction opposée et une portion distale d'un négatif d'enlèvement de direction perpendiculaire. L'autre versant est entièrement occupé par un négatif laminaire de direction opposée. La néo-crête est sommairement aménagée par une retouche courte, unidirectionnelle et irrégulière.

Le matériau est comparable à celui des deux précédents burins. Homogène à texture *wackestone* révélée par la patine uniforme, il est riche en débris de fossiles arrondis. Le cortex est relativement mince (moins de 1 mm), grenu, crayeux et résistant. Son contact avec la matrice est relativement irrégulier, des zones mal silicifiées pénétrant les premiers millimètres. Les microquartz détritiques sont rares et de petites dimensions.

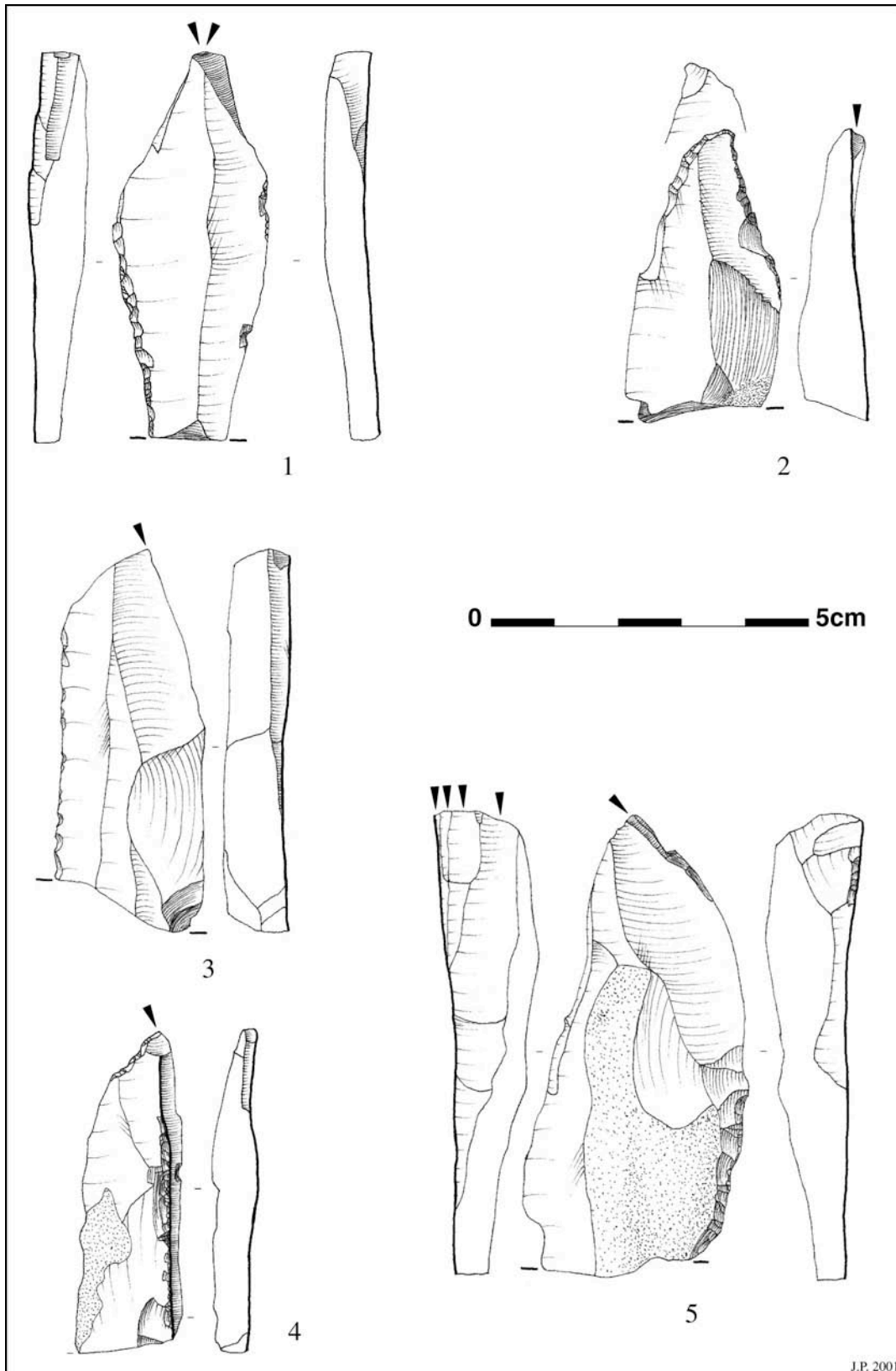


Figure n°172 : Burins en matériaux compatibles avec les silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.
Couche 4, Abri n°2, Les Vachons, Voulgezac (Charente).

Ces silex à patine orangée et mouchetée se distinguent nettement des autres matériaux de la couche 4, notamment des silex du Maestrichtien zonés. Ces derniers conservent des teintes vives malgré la patine qui les affecte. Leur grain, de texture plutôt *packestone*, est généralement moyen et homométrique. De même, le contenu micropaléontologique, s'il partage quelques spicules ou autres débris coquillés, est distinct, les éléments allongés ayant une nette tendance à l'orientation préférentielle. Enfin, le caractère le plus discriminant à mon sens est la moucheture de petits points foncés (souvent ocre, noirs et parfois d'un violet très foncé) et très nets, répartie de façon relativement homogène sur la patine. Ce caractère particulier de la patine a fréquemment été observé sur les silex versicolores de la région du Grand-Pressigny.

L'ensemble de ces caractères combinés rend compatible ces silex avec au moins deux types de matières actuellement connues dans les altérites du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny : le silex brun-cire riche en éléments détritiques qui affleure sur une vaste zone englobant le Sud de la Touraine et le Nord du Poitou et le silex versicolore bioclastique et pauvre en quartz des vallées de la Creuse et de la Claise. Ces matières sont disponibles à au moins 150 kilomètres au nord de l'Abri n°2 des Vachons.

Modalités d'acquisition des silex exogènes :

Il est remarquable que les 5 pièces en silex compatibles avec certaines matières de la région du Grand-Pressigny sont toutes des burins sur lame. Divers types de burins sont représentés, depuis le burin dièdre axial au burin latéral sur cassure et burin épais d'aspect busqué.

Les lames sélectionnées sont plutôt régulières, issues du plein débitage, à l'exception d'une lame forte corticale et d'une lame à néo-crête. Quatre sont brisées dont trois à cassure simple et une à cassure en légère languette négative évoquant une cassure au débitage (au regard du rétrécissement distal de la lame au niveau de la cassure, il peut manquer 10 ou 12 mm). Enfin, sur un plan technique, ces lames ne semblent pas différentes de la production sur les silex locaux et voisins.

Malgré le biais de sélection qui affecte la collection Coiffard, on ne peut s'empêcher d'envisager au moins deux hypothèses expliquant la présence de ces quelques pièces de provenance lointaines parmi la série gravettienne de la couche 4 :

- la fréquentation par le(s) groupe(s) de la couche 4 de secteurs situés à 150 kilomètres au Nord. Dans ce cas de figure, il faut envisager des déplacements résidentiels, très probablement par pas successifs de quelques dizaines de kilomètres (au regard de l'origine des autres silex exogènes exploités), au sein d'un territoire de plus de 200 kilomètres de diamètre. De proche en proche, les gravettiens exploitent à un moment donné les silex du Turonien supérieur du Sud de la Touraine et du Nord du Poitou. Faisant alors partie intégrante de leur outillage de voyage (sous forme de lames brutes ou d'outils), ce silex est abandonné, pièce par pièce, au cours des diverses haltes jusqu'à être progressivement remplacé par des matériaux autochtones. La couche 4 des Vachons serait l'une de ces haltes résidentielles ;
- l'échange avec d'autres groupes gravettiens fréquentant les vallées de la Creuse et de la Claise, à proximité du Grand-Pressigny. Cette idée est d'autant plus séduisante que le nombre de pièces concernées est réduit, pouvant correspondre à une poignée

de lames échangée lors d'une rencontre avec un groupe gravettien plus "nordique". Dans ce cas, les gravettiens de la couche 4 résident au sein d'un territoire de 70 ou 80 kilomètres, principalement axé sur la vallée de la Charente, partiellement partagé, peut-être dans sa partie septentrionale, avec un autre groupe gravettien. Les silex seraient alors passés de main en main au cours de rencontres ou de regroupements, pour être finalement abandonnés dans la couche 4 des Vachons.

Ces hypothèses, qui représentent les deux pôles d'un ensemble de possibles dont les combinaisons sont très nombreuses, pourraient paraître bien prétentieuses au regard de la série traitée ici. Pourtant, la mise en évidence de circulations de matières premières sur des distances supérieures à 100 kilomètres, principalement sous forme de lames ou d'outils, est suffisamment rares pour le Gravettien pour qu'elles soient systématiquement signalées (Digan, 2001 ; Primault, 2003b ; Surmely, Pasty, 2003). Ce n'est qu'au prix de l'accumulation de ces observations, des formes de circulations et des quantités en présence (Perlès, 1991 ; Féblot-Augustins, 1997) que l'on pourra éventuellement préciser.

2-6-7 : Exemples de diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny vers le centre du Bassin Parisien :

Des études récentes considèrent que l'un des axes privilégiés de circulation des matières premières (et des groupes humains ?) durant le gravettien est la vallée de la Loire (Digan, 2001 ; 2003 ; Surmely, Pasty, 2003...), reliant des zones riches en silex (la Touraine) à des zones pauvres en silex (le Velay). Accréditée par la découverte de silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher et de silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny dans certains sites gravettiens du Velay, cette idée est renforcée par la découverte de sites géographiquement intermédiaires renfermant eux aussi quelques pièces en silex du Grand-Pressigny (Le Licon et *al.*, 1994).

D'autre part, il existe dans le Centre-Est du Bassin Parisien, à l'écart de la vallée de la Loire, un ensemble de sites gravettiens (Schmider, 1971) pour lesquels j'ai cherché à savoir s'ils avaient, à un moment donné, entretenu des relations avec cet axe de circulation et notamment la région du Grand-Pressigny et le Poitou. J'ai alors concentré mes efforts sur la grotte du Renne à Arcy-sur-Cure³⁴.

2-6-7-1 : La grotte du Renne, Arcy-sur-Cure (Yonne) :

Les méandres de la vallée de la Cure sont renommés pour avoir creusé, à proximité du village d'Arcy-sur-Cure, un important réseau karstique au sein duquel les préhistoriens ont, depuis la fin du 19^{ème} siècle, découverts des restes d'occupations préhistoriques.

Parmi les nombreuses cavités fouillées (La Grande Grotte, l'Abri du Lagopède, la Grotte du Trilobite...), la grotte du Renne tient une place particulière pour avoir livré une importante stratigraphie du Paléolithique supérieur ancien (Leroi-Gourhan, 1964).

³⁴ : Cette étude a été menée dans le cadre du P.C.R. "Le Paléolithique supérieur ancien au Centre et au Sud du Bassin Parisien : des systèmes techniques aux comportements." sous la direction de P. Bodu. Elle n'aurait pas été possible sans la confiance que m'ont accordée B. Schmider, M. Julien et P. Bodu que je tiens à chaleureusement remercier ici. Je tiens aussi à remercier L. Klaric qui m'a particulièrement aidé pour isoler les pièces en silex du Grand-Pressigny parmi les importantes séries lithiques de la grotte du Renne.

Le Gravettien occupe trois couches (IV, V et VI) en sommet de stratigraphie. Relativement riches, ces couches renferment une importante industrie lithique (plusieurs milliers de pièces) notamment caractérisée par des pointes de la Gravette et de nombreux burins dont des burins du Raysse³⁵, une industrie osseuse assez pauvre (poinçons, sagaies en ivoire...) et de la faune. Une structure d'habitat avec des ossements de mammoth a été identifiée dans la couche V.

2-6-7-1-1 : Les pièces en silex compatible avec le Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny des couches IV, V et VI :

L'industrie lithique des couches gravettiennes de la grotte du Renne est relativement riche. Elle comprend plus de 850 outils et plusieurs milliers de restes de débitage. L'essentiel est taillé dans un silex crétacé à grain fin et translucide dont les gîtes sont distants d'une vingtaine de kilomètre de la grotte, l'environnement immédiat ne livrant qu'un silex jurassique de qualité moyenne (Schmider, 2002).

Parmi la riche industrie de la couche 5 ont été isolées 87 pièces se distinguant notamment par leur altération très différente de celle des matériaux du fond commun :

- *Silex brun à patine uniforme* : (n = 36) autant que l'on puisse en juger sur les pièces les moins altérées (n = 3), cette matière translucide est de teinte brune uniforme (fig. 173). La cassure est légèrement écailleuse et présente de nombreux petits points scintillants (microquartz détritiques). Son grain, grossier, présente une texture *wackestone*, parfois bien mise en évidence par la patine. Le cortex, observé sur de faibles surfaces, est mince (moins de 1 mm), grenu et résistant. Il s'individualise bien du reste de la matrice, mais son contact est irrégulier. Une pièce (Arcy RV Z7) présente une zone sous-corticale inframillimétrique régulière plus sombre et pratiquement vide d'intraclastes.

Les intraclastes sont relativement homométriques et de forme arrondie. Ils n'ont pas d'orientation préférentielle et aucun granoclassement n'a été observé. Il s'agit de lithoclastes (microquartz, résidus carbonatés, pelloïdes, une glauconie...) et de bioclastes (fragments de spicules, quelques bryozoaires, fragments de gastéropodes et de bivalves) très souvent imprégnés d'oxydes (teinte rouille).

- *Silex brun à patine ponctuée* : (n = 51) il présente une structure proche de la matière précédente. Je l'ai isolé du fait de son altération particulière à ponctuations (fig. 173) présente à différents stades, depuis la faible patine ponctuée jusqu'à une patine pratiquement uniforme. En outre, deux raccords (Arcy RV Y7 8 sur Arcy RV X10 55 ; RV Y10 sur RIV E10 134), dont les éléments comportent des patines différentes, attestent qu'il s'agit bien d'une unique matière.

Comme cela a déjà été observé par ailleurs (Simonnet, 1999), ce type de patine révèle parfois des éléments habituellement plus discrets. Ainsi, au centre de chacune des ponctuations, on observe un intraclaste (une gravelle, parfois une glauconie...). En outre, l'aspect écailleux de la cassure devient encore plus net en lumière rasante (nombreuses facettes luisantes). N'affectant qu'une très faible épaisseur depuis la surface, cette patine n'occulte pas la translucidité de la matière,

³⁵ : L'industrie lithique fait actuellement l'objet de la thèse de Laurent Klaric, Université de Paris I.

ce qui nous permet d'apercevoir sa teinte brune. Enfin, même si cela ne constitue en rien une preuve, j'ai déjà observé ce type de patine bien particulière sur des silex du Turonien supérieur récoltés dans des sites paléolithiques de Touraine et du Poitou.

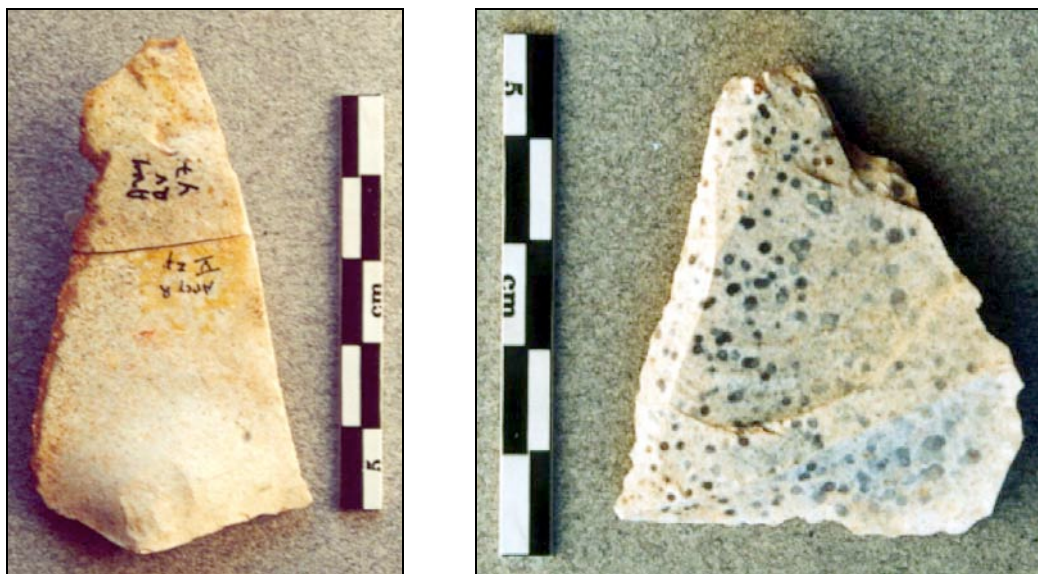


Figure n°173 : Eclats de silex de la couche V, grotte du Renne, Arcy-sur-Cure (Yonne),
À gauche : silex à patine uniforme ; à droite : silex à patine ponctuée.

En lame mince³⁶, ces deux groupes de silex sont très semblables : l'analyse pétrographique confirme que « les échantillons « ARCY RY Z6 804 », « ARCY RV Z8 436 », « ARCY RVC D8 660 » et « ARCY 5 Y8 » présentent de nombreuses similitudes, à savoir : une silicification importante de la roche carbonatée originelle avec une certaine conservation de celle-ci, des empreintes de fragments coquilliers de type mollusques (lamellibranches, gastéropodes), des quartz détritiques de taille et de morphologie identiques, et un cortex peu développé. » (Marchand, 2002, p.9). En outre, ils sont très différents de l'échantillon « ARCY RV DE 9-10 » représentant le silex fin « local ».

Les résultats de cette caractérisation pétrographique ont ensuite été comparés par nos soins avec des échantillons de référence constitués sur des silex de la région du Grand-Pressigny. La comparaison des quatre premiers échantillons laisse effectivement apparaître de grandes similitudes avec certains silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny et vient ainsi conforter l'observation macroscopique (fig. 174) : il s'agit bien d'un calcaire sablo-argileux silicifié, riche en pelloïdes et divers bioclastes. Les quartz détritiques sont toujours présents (5 à 10 %), anguleux et homométriques, et d'autant plus rares que les bioclastes sont nombreux. Ces derniers sont des fragments de Bryozoaires, de Lamellibranches, quelques Foraminifères ainsi que divers débris coquilliers difficilement identifiables. La cristallisation est peu évoluée.

³⁶ : Étude réalisée par D. Marchand, laboratoire Études Recherches Matériaux (E.R.M.) de Poitiers. Quatre lames minces sur des silex compatibles avec le Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny et une sur le silex sénonien local ont été réalisées.

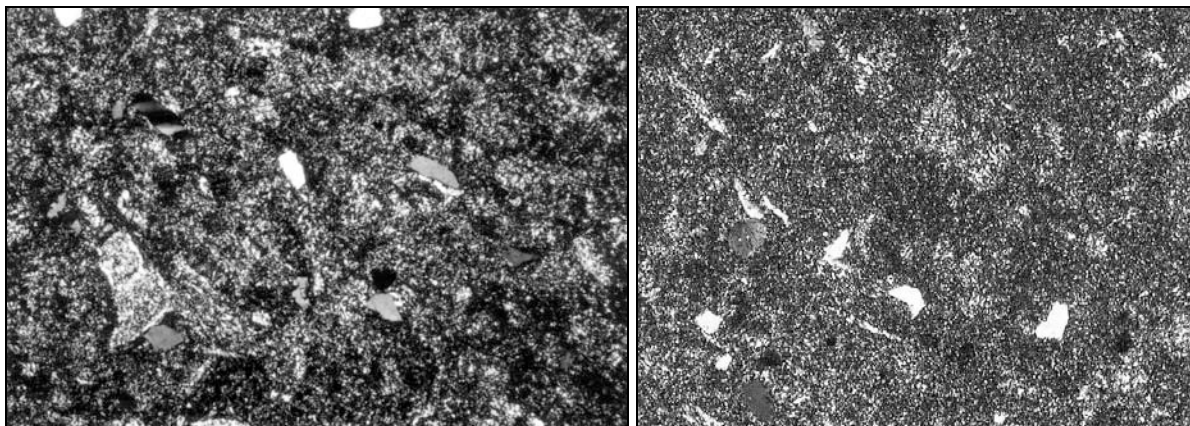


Figure n°174 : Comparaison de deux lames minces en lumière polarisée.

À gauche : échantillon « ARCY RY Z6 804 », grossissement X50.

(Cliché D. Marchand, E.R.M., 2002).

À droite : échantillon de silex du Turonien supérieur,

La Barbotinière, Descartes (Indre-et-Loire),

grossissement X40, lame mince n°16, série Juin 2000,

réalisée par D. Giot (B.R.G.M. d'Orléans).

Les échantillons de la couche 5 de la Grotte du Renne d'Arcy-sur-Cure proviennent bien d'une même formation calcaire marine dont l'origine probable est le Turonien supérieur du Sud-Ouest du Bassin Parisien et plus particulièrement la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).

2-6-7-1-2 : Esquisse typo-technologique des pièces en silex de la région du Grand-Pressigny de la couche 5 de la Grotte du Renne :

Les 87 pièces isolées composent un ensemble relativement diversifié comprenant une série d'outils sur lame (n = 9) ou lamelles (n = 4) mais aussi des éclats bruts (n = 20) et de relativement nombreuses lames (n = 10) et lamelles brutes (n = 29). L'ensemble paraît homogène sur un pan typologique et technologique puisqu'un certain nombre de raccords ont pu être faits. Une petite série de « Burins du Raysse » et de lamelles qui en proviennent seront traités à part.

Du point de vue des états de surface, l'ensemble est affecté d'une patine blanche plus ou moins importante. Cet échantillon présente fréquemment des tranchants émoussés. Enfin, les pièces sont presque toujours fragmentaires.

L'outillage :

- Les burins (fig. 175) : (n = 5) il s'agit de burins d'angle, tous obtenus aux dépens de lames régulières, à partir d'une cassure (fig. 175, n°4) ou d'une troncature oblique directe (fig. 175, n°3 et 5). Les lames supports comportent une retouche courte et écailleuse sur un bord ou, dans un cas, sur les deux. Il reste difficile d'observer l'antériorité de cette retouche latérale par rapport à la mise en place du burin. Dans le cas du burin « ARCY RV Z9 » (fig. 175, n°4), la retouche latérale est antérieure à

la cassure à partir de laquelle la chute a été retirée. Cette lame au moins a donc été réemployée.

A l'exception du burin « ARCY Y8-9 IV1 202 » (fig. 175, n°5), les chutes sont multiples, assez longues et parfois épaisses. Elles se terminent fréquemment par un léger réfléchissement. Dans ce cadre, parmi les petits fragments de lamelles brutes dont nous disposons, il reste difficile de distinguer celles qui sont effectivement des chutes de burin de celles qui proviennent de « Burins du Raysse ».

Les lames utilisées comme support sont régulières et présentent un profil assez plan. Une seule a un négatif opposé. Seul le support « ARCY RIV E11 180 » (fig. 175, n°3) conserve son talon : il est épais, lisse et la corniche est très légèrement abrasée. L'angle de chasse est assez ouvert : de l'ordre de 75 à 80°. Le point d'impact est nettement visible traduisant une percussion directe probablement dure. Les autres supports, tous fragmentaires, présentent une ou deux fractures. Généralement bien perpendiculaires à l'axe de la lame, elles comportent toutes une légère languette (cassure de débitage ?).

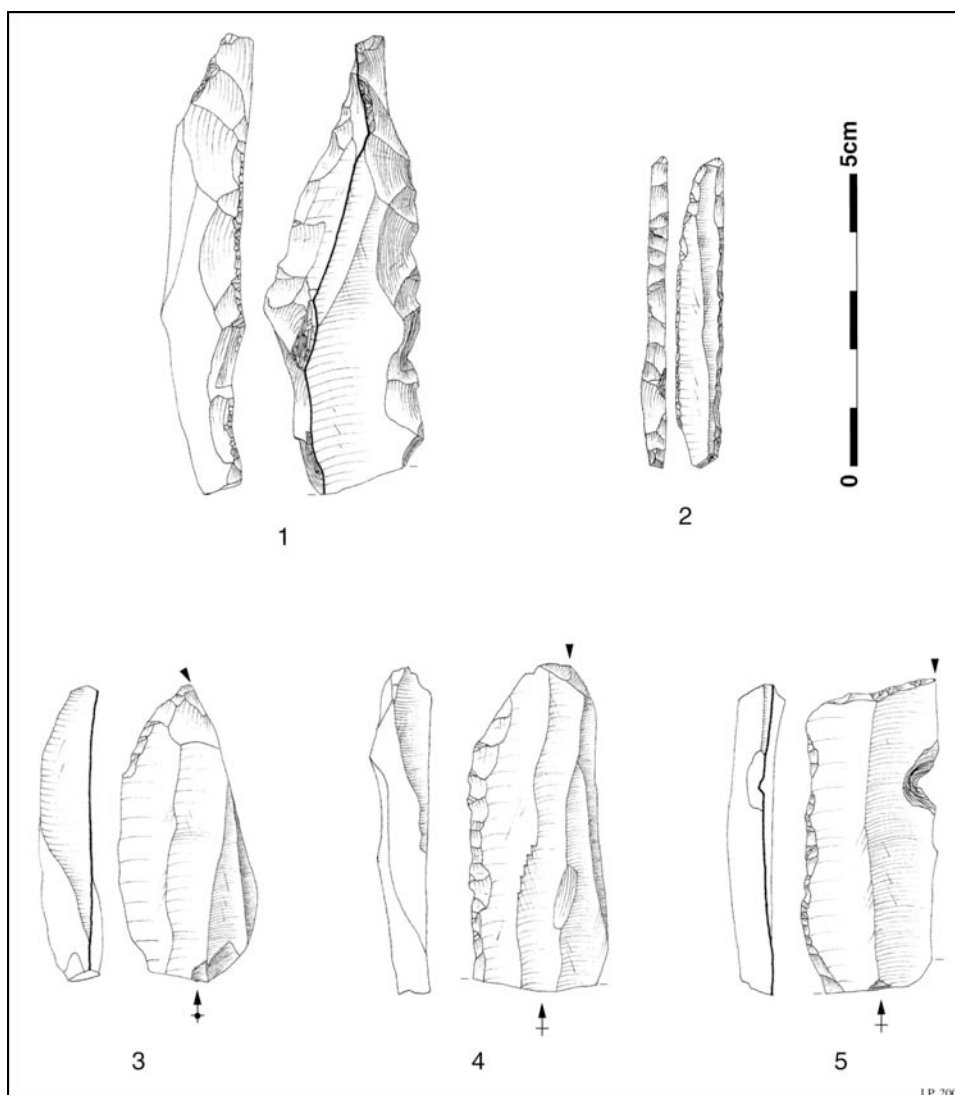


Figure n°175 : Outillage en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, Couche V, Grotte du Renne, Arcy-sur-Cure (Yonne).

- Les lames retouchées (fig. 175) : (n = 3) un fragment de forte lame à néo-crête comporte une pointe distale aménagée par une retouche écailleuse et envahissante (fig. 175, n°1). La retouche est directe et relativement abrupte sur tout le flanc droit de la lame. Elle est directe et semi-abrupte sur le flanc opposé, à l'exception de deux éclats de retouche inverse en partie distale.
Deux autres fragments de lames comportent une retouche plus courte et écailleuse. Les lames supports sont régulières rectiligne et présentent de petites surfaces corticales.
- La pointe de la Gravette (fig. 175, n°2) : réalisée sur une lame régulière rectiligne, cette pointe présente un dos abrupte à retouche bipolaire alterne. Ce dernier est probablement latéralisé à gauche (le verni de marquage masque l'ensemble de la face inférieure de pièce). Le bord opposé au dos est régularisé par une retouche marginale. Un petit enlèvement burinant part de la base (choc d'armature ?).
Deux négatifs de lames antérieures sont encore observables sur la face supérieure de la pièce. Ils sont possiblement de même direction.

Les lames :

Il serait illusoire, à partir du faible échantillonnage dont nous disposons (n = 10), de tenter de reconstituer l'ensemble des modalités de production des lames en silex du Turonien supérieur de la couche 5. En outre, ces lames brutes sont toutes fragmentaires.

Une seule lame presque complète, bien que fragmentée en trois morceaux, nous est parvenue : assez régulière, elle mesure 94 x 21 x 5 mm. Son talon est lisse, mince, et présente une corniche très faiblement abrasée. La percussion est tendre. La surface supérieure comporte deux négatifs de lames antérieures de même direction.

Les autres fragments de lames sont de même nature : il s'agit de quatre petits fragments proximaux et de cinq très petits fragments mésiaux. Un présente une petite surface corticale latérale. Un second comporte un négatif de lame antérieure de direction opposée. Enfin, deux courts fragments proximaux de lames (moins de 40 mm.) remontent, la première lame réfléchissant nettement.

Dans l'ensemble, il s'agit de lames de plein débitage ne comportant que rarement les vestiges de la mise en forme des nucléus (négatifs d'éclats d'aménagement de crête ou d'entretien de la surface de débitage...). En outre, les cassures sont simples et ne permettent pas réellement d'évaluer les éventuels accidents de débitage.

Enfin, ces lames, bien que fragmentaires, semblent de gabarits comparables avec celles utilisées pour la fabrication des outils, à l'exception des « burins du Raysse » qui réclament des supports plus épais.

Les éclats :

Assez nombreux (n = 29), il s'agit surtout de petits fragments souvent difficiles à diagnostiquer. Neuf peuvent pourtant correspondre aux éclats obtenus lors de la mise en forme et de l'entretien de nucléus à lames.

Il s'agit en effet d'éclats détachés par percussion directe tendre, à talon lisse et corniche légèrement abrasée. Leur profil est assez courbe. Au moins un négatif transversal d'enlèvement antérieur, probablement une lame, est toujours observé. Ces éclats peuvent

provenir du ceintrage du plan de débitage des nucléus à lames à partir d'une surface postérieure. Dans tous les cas, il s'agit de la réfection de nucléus ayant déjà donné une série de lames.

Parmi les petits éclats, certains, produits par percussion directe dure, sont fortement réfléchis. Ils peuvent provenir de l'entretien des plans de frappe des nucléus à lames (petites tablettes partielles).

Les « burins du Raysse » et lamelles associées :

Une petite série de « Burins du Raysse » (n = 6) a été isolée ainsi que des lamelles pouvant en être rapprochées (n = 29 + 2 lamelles remontant sur leur burin et 4 lamelles à retouche marginale) (fig. 176 et 177).

Ce type de burins et les modalités de production des lamelles faisant l'objet d'un travail sur cette même série (Klaric, en cours), nous n'entrerons pas dans les détails de cette production.

Les quatre lamelles retouchées sont pratiquement complètes (fig. 177, n°10, 11 et 12). Elles comportent une retouche marginale régularisant l'un de leur tranchant sur toute sa longueur. Ce dos marginal est toujours latéralisé à droite.

Les talons n'ont pu être observés que sur deux d'entre elles : l'un, bien préservé (« ARCY RVc D8 592 »), comporte les vestiges de « *la retouche tertiaire du biseau* » (Klaric, Aubry, Walter, sous presse) attestant ainsi la production de lamelles à partir de « Burins du Raysse » dans la couche 5 de la Grotte du Renne. Dans le même temps, une petite série de lamelles brutes témoignent de ce type de production depuis la première lamelle, présentant parfois une retouche directe (à la façon d'une chute de burin), jusqu'aux dernières lamelles réfléchies, dont deux remontent sur leur burin (fig. 177, n° 1 à 9).

Les « burins du Raysse » sont produits sur des fragments de fortes lames. Un seul est obtenu aux dépens d'une lame régulière fragmentée.

Comme constaté sur l'importante série de référence de la couche 2 de la Picardie à Bossay-sur-Claise (Indre-et-Loire) (Klaric et al., 2002), les « burins du Raysse » en silex de la région du Grand-Pressigny de la couche 5 de la Grotte du Renne sont tous latéralisés à gauche.

Deux burins se raccordent avec leur dernière lamelle (fig. 176, n°1 et 4). Réfléchies, elles sont très probablement à l'origine de l'abandon de l'exploitation des burins.

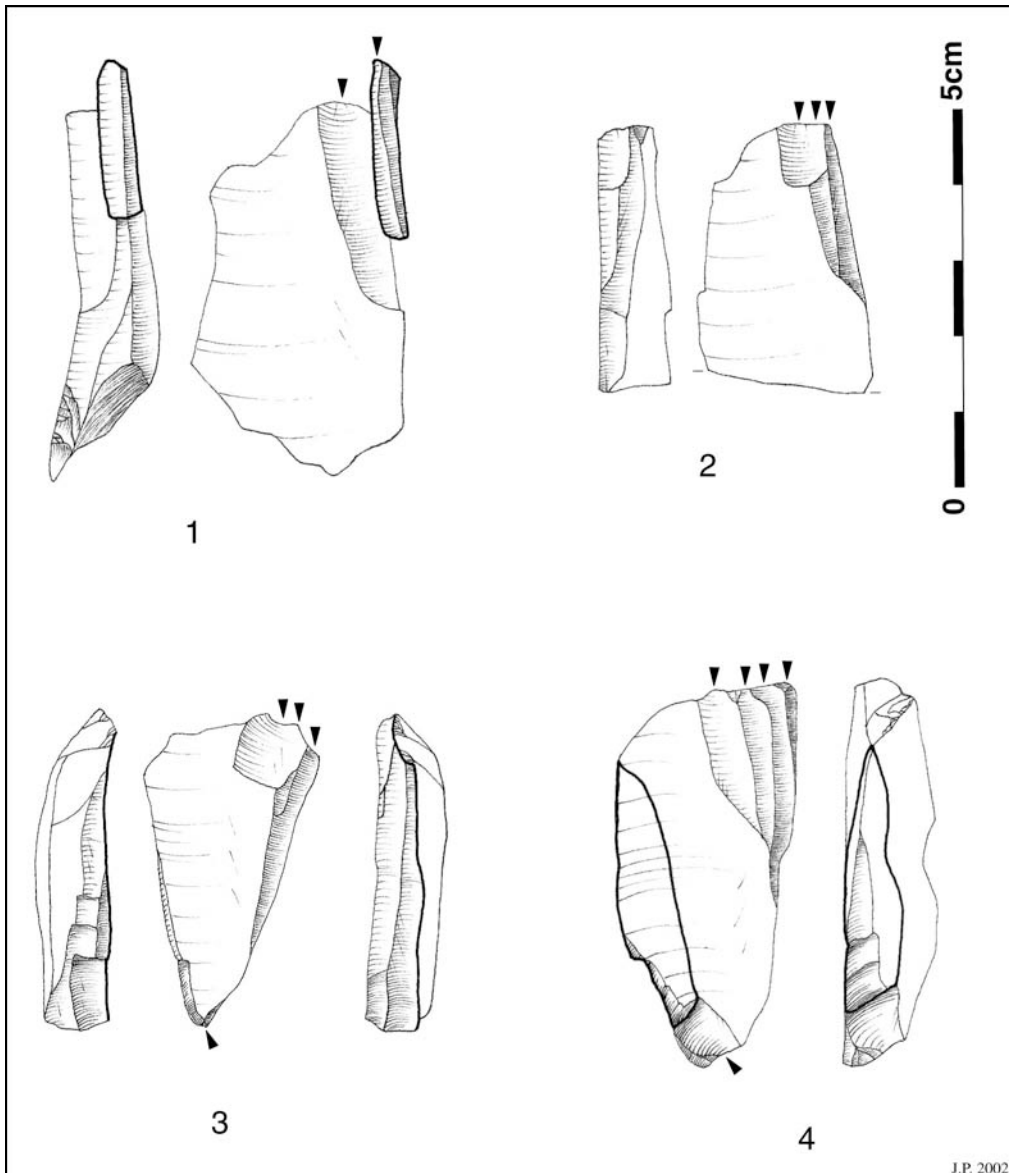


Figure n°176 : Burins du Raysse et raccords
en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny,
Couche V, Grotte du Renne, Arcy-sur-Cure (Yonne).

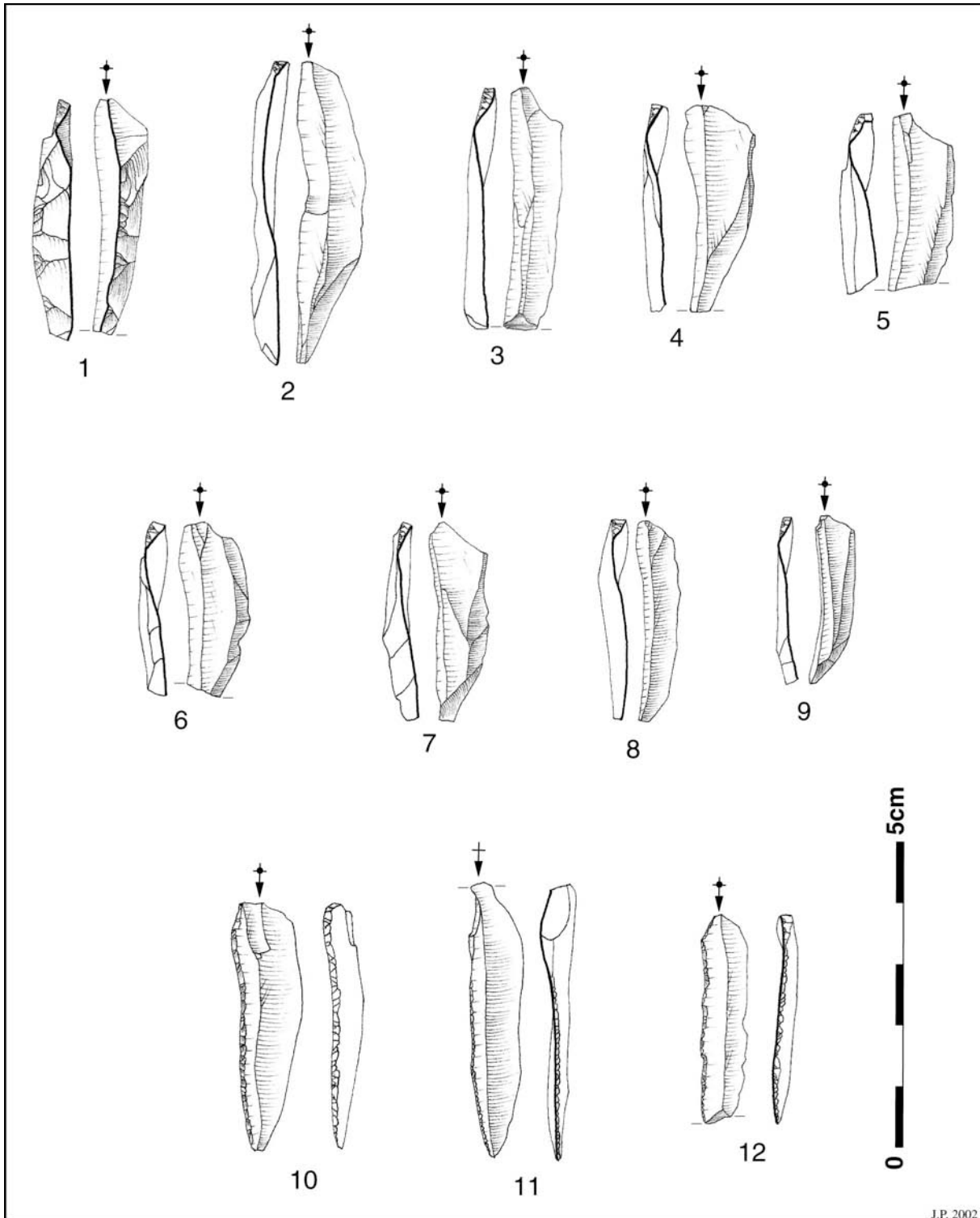


Figure n°177 : Lamelles de burins du Raysse et lamelles retouchées en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny. Couche V, Grotte du Renne, Arcy-sur-Cure (Yonne).

2-6-7-1-3 : Conclusion sur la couche V :

La présence de silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny dans la couche 5 de la Grotte du Renne est un fait important à double titre : d'abord parce que la mise en évidence de la circulation de silex sur une distance supérieure à 250 kilomètres est relativement rare pour le Gravettien³⁷, ensuite la production de lamelles à dos marginal à partir de « burins du Raysse » en silex de Touraine est décrite dans d'autres sites gravettiens assez éloignés d'Arcy-sur-Cure.

Dans l'ensemble, le matériel en silex de la région du Grand-Pressigny de la couche 5 de la Grotte du Renne est assez varié. Il compte, outre une pointe de la Gravette, un outillage sur lames, quelques burins et une série de supports bruts : quelques lames régulières et des éclats. La présence discrète de petites tablettes partielles, d'éclats d'entretien des nucléus et d'une lame réfléchie remontant avec un second fragment de lame pourrait indiquer qu'une partie du débitage a eu lieu sur place. Pour autant, étant donné la relative diversité de grain des silex du Turonien supérieur utilisés pour la fabrication des outils, cette activité paraît assez marginale. Ces derniers ont plus probablement été introduits sur le site sous forme de supports bruts ou déjà retouchés.

Dans le même temps, la présence quasi complète de la chaîne opératoire de production de lamelles à dos marginal à partir de « burins du Raysse » indique sans équivoque une production sur place. Ceci est d'autant plus probant que des raccords ont été faits. Des fragments de fortes lames, débitées par ailleurs, ont été introduits sur le site et utilisés comme support au débitage de ces lamelles très particulières.

Cette dernière observation, si elle n'est qu'à un stade encore peu avancé, nous paraît primordiale pour la question de la morphologie des territoires de circulation des groupes gravettiens d'Europe Occidentale. En effet, ce type de production sur silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, probablement assez circonscrit dans le temps, est connu dans quelques autres sites :

- Un important atelier à « burins du Raysse » est en cours de fouille à la Picardie (Bossay-sur-Claise, Indre-et-Loire) sous la responsabilité de Thierry Aubry et de Laurent Klaric. Ce gisement, qui livre une importante série de référence pour la région, est situé au cœur des gîtes à silex du Turonien supérieur tourangeaux semble avoir notamment une fonction de site de production.
- Plus au sud a récemment été découverte la Grotte du Taillis-des-Coteaux (Antigny, Vienne) où au moins une couche gravettienne à « burins du Raysse », dont certains en silex de la région du Grand-Pressigny, a été sondée. La production de lamelles y est probable, associée à des activités plus diversifiées (habitat ?).
- Enfin, et même si les comparaisons restent très ténues sur une série aussi anciennement fouillée (fouille Coiffard, 1914), la couche 5 des Vachons (Voulgézac, Charente) a livré un « burin du Raysse » en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.

Il est actuellement certain que nous sommes loin de disposer d'un inventaire exhaustif des sites gravettiens à « burins du Raysse » en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny. En outre, il faudrait d'abord s'assurer que tous ces burins répondent bien au même besoin de production de lamelles retouchées. Quoi qu'il en soit, cette concordance, sur

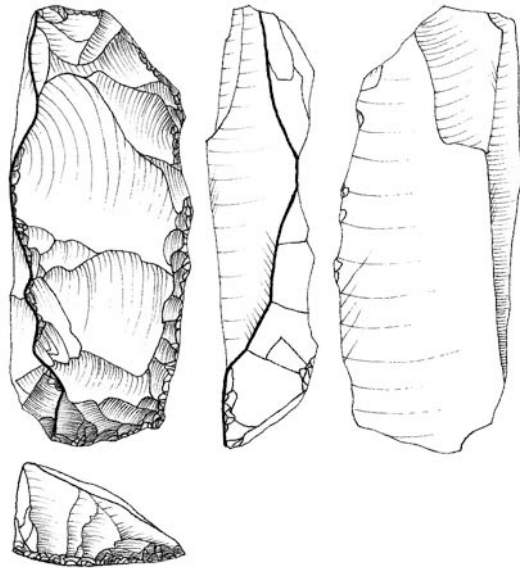
³⁷ : Quelques exemples de circulations d'obsidienne sur plus de 400 à 450 kilomètres sont décrits dans certains sites d'Europe Centrale (Féblot-Augustins, 1997). D'autre part, la circulation sur plus de 300 kilomètres de coquillages méditerranéens est attestée dans quelques sites gravettiens du Sud-Ouest de la France (Taborin, 1993).

quelques sites au moins, d'une chaîne opératoire et d'une matière première, quelle que soit la distance au gîte, est relativement inédite pour le Paléolithique.

Sans avancer dans des hypothèses que ce petit échantillonnage ne pourrait tester, le matériel en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny de la couche 5 de la Grotte du Renne évoque un équipement de voyage relativement complet d'une population de chasseurs itinérants : réserve de lames brutes régulières pour l'aménagement d'outils (grattoirs, burins...) au fur et à mesure des besoins et des déplacements, quelques lames plus épaisses pour la fabrication de lamelles à retouche marginale... Ils les auraient enfin abandonnés sur le site à l'occasion de la réfection, sur le silex « local » cette fois, de leur équipement. Enfin, ces observations viennent renforcer l'idée d'une certaine habitude chez les populations gravettiennes de transporter aussi des nucléus.

3^{ème} PARTIE

**SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS :
MOBILITÉ ET TERRITOIRE
AU PALÉOLITHIQUE.**



*Burin du Raysse en silex du Turonien supérieur du Grand-Pressigny.
Couche VIg, Taillis des Coteaux, Antigny.*

3-1 : Le Paléolithique ancien :

L'étude de la mobilité des populations du Paléolithique ancien et de la variabilité de leurs territoires n'est pas aisée en Touraine comme en Poitou en raison de la nature même de la région étudiée, riche en silex de bonne qualité, accessibles en divers points du paysage (versants de coteau, plaines alluviales et paléoterrasses). Son faciès le plus typique, le silex brun cire du Turonien supérieur, affleure sur une vaste région traversant sur une bande d'une quinzaine de kilomètres de large le sud de la Touraine et le nord du Poitou.

Cette richesse et sa relative abondance ont permis aux populations du Paléolithique ancien de répondre en partie à leurs besoins en silex. Ainsi, certains gîtes des vallées de la Claise et de la Creuse ont-ils été occupés à maintes reprises, durant des dizaines de milliers d'années, aboutissant aux nombreux sites que nous connaissons actuellement, qui ont livré plusieurs centaines de pièces lithiques, parfois plusieurs milliers, comme sur le site de la carrière du Vivier à Abilly ou celui des balastrières d'Yzeures-sur-Creuse. Ces importantes accumulations d'objets au sein de stratigraphies de plusieurs mètres d'épaisseur, si elles reflètent une certaine pérennité de l'occupation de la région par l'homme, rappellent aussi que, dans des régions voisines nettement plus pauvres en ressources lithiques (la rive gauche de la Vienne par exemple), les possibilités de repérer des sites du Paléolithique ancien sont d'autant plus réduites que ces derniers ne seront signalés que par quelques dizaines de pièces.

Le nombre important de sites du Paléolithique ancien et leur apparente répartition préférentielle dans la région du Grand-Pressigny ne signifie donc pas nécessairement son occupation privilégiée par l'homme. Elle reflète plutôt un état des connaissances liée à la visibilité de certains sites tourangeaux.

Exploitation des ressources lithiques et modalités d'occupation de l'espace :

Un préalable à notre discussion sur la mobilité des populations préhistoriques réside notamment dans notre capacité à reconnaître des déplacements d'objets lorsque ceux-ci ont eu lieu (Geneste, 1988). De fait, dans une région où affleurent d'importants gîtes de silex sur un vaste secteur au sein duquel il n'est pas toujours possible de distinguer des variations géographiques, bon nombre de déplacements resteront muets, notamment ceux effectués sur de courtes distances. Ainsi, par exemple, si un biface en silex brun du Turonien supérieur, taillé au Grand-Pressigny a été transporté et abandonné sur le site du Vivier à Abilly, nous ne repérerons pas ce déplacement de cinq kilomètres, les gîtes livrant les mêmes types de silex dans ces deux secteurs de la vallée de la Claise. Par conséquent, l'exploitation préférentielle des ressources lithiques locales observée sur tel ou tel site (du Paléolithique ancien comme plus récent) ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a pas eu déplacement de matériaux, ni d'anticipation des besoins en silex, mais plutôt que nos méthodes d'étude ne permettent pas toujours de les mettre en évidence.

Enfin, l'implantation des habitats sur d'importants gîtes de silex ne paraît pas favoriser l'introduction de matériaux locaux ou voisins : pourquoi rapporter du silex vers son habitat, lors d'un déplacement de chasse par exemple, si ce dernier est implanté sur un gîte permettant de répondre aux besoins en outils du groupe ? De fait, à moins que ce matériau transporté ne possède des qualités techniques ou esthétiques différentes du silex local, on admettra que tout apport de matériaux voisins témoignera de déplacements résidentiels (déplacement de l'habitat d'un groupe) plus que d'un approvisionnement péri-résidentiel (acquisition rayonnante à partir d'un site). Ce postulat est d'autant plus probable que les quantités mises en jeu sont souvent réduites.

Les sites du Paléolithique ancien connus dans la région du Grand-Pressigny comportent souvent plusieurs centaines de pièces lithiques, parfois plus d'un millier. Ces séries lithiques, récoltées en sablière dans des niveaux épais de plusieurs dizaines de centimètres, comprennent des pièces bifaciales relativement diversifiées sur un plan typologique (le site de la Touche à Abilly par exemple), systématiquement accompagnées d'éclats, parfois retouchés. Enfin, les états de surface observés témoignent d'une relative hétérogénéité des séries, les pièces roulées étant majoritaires. Il semble donc évident que l'apparente diversité des séries du Paléolithique ancien de la région du Grand-Pressigny résulte de multiples occupations d'un même secteur mais plus ou moins distantes dans le temps.

L'étude de l'approvisionnement en silex de ces quelques sites de la région du Grand-Pressigny a justement démontré l'exploitation très souvent exclusive des ressources lithiques localement disponibles. Utilisés indistinctement pour le façonnage de pièces bifaciales et le débitage d'éclats, ces silex locaux sont d'autant plus taillés qu'ils sont disponibles en grande quantité, aisément accessibles et souvent de bonne qualité. En outre, les sites étudiés sont implantés sur des gîtes de bas de versant ou de plaine alluviale, collectant à la fois les dalles et rognons extraits du tuffeau par l'érosion ainsi que ceux transportés par l'alluvionnement.

L'apport de matériaux est exceptionnel dans ces séries et se fait toujours sur des distances inférieures à trois kilomètres. Il s'agit le plus souvent d'une unique pièce sur plusieurs dizaines : un biface en silex versicolore de la vallée de la Creuse retrouvé dans la carrière du Vivier à Abilly, un biface en silex de Larcy sur le site de surface de la Touche... En outre, les pièces transportées sont, autant que ces séries permettent de l'attester, des outils.

Ce mode d'exploitation des silex par les populations du Paléolithique ancien, très principalement tourné vers les ressources immédiatement disponibles, fait écho à des modèles proposés à partir de l'étude d'autres contextes régionaux (Geneste, 1988 ; Turq, 2000), mais où des matières peuvent parfois circuler sur 40 à 60 kilomètres. Ce n'est apparemment jamais le cas en Touraine pour les raisons exposées plus haut.

Le déplacement de matériaux, sous forme principalement d'outils, ne se systématisera qu'avec le Paléolithique moyen, marquant indéniablement une première et importante rupture dans l'évolution des comportements humains envers les ressources minérales (Féblot-Augustins, 1997).

3-2 : Le Paléolithique moyen :

La densité d'occupation du territoire connue pour le Paléolithique moyen est la même que pour le Paléolithique ancien du sud-ouest du Bassin Parisien et du Seuil du Poitou. Elle s'accompagne cependant d'une diversification des secteurs d'implantation, jusqu'à maintenant presque exclusivement confinés dans les zones alluviales : on occupe encore les rives des cours d'eau mais aussi les versants, les plateaux et, parfois, les grottes et abris. Ces dernières implantations, parfois éloignées de plusieurs kilomètres de gîtes de silex exploitables, semblent en partie s'affranchir de l'accès immédiat aux ressources lithiques (Turq, 2000).

A cette diversification des aires d'implantation s'ajoute une plus grande variété des industries lithiques, reflet de différentes périodes d'occupation des vallées tourangelles et poitevines et des cultures qui s'y sont succédées pendant plus de 200 000 ans. On distingue d'une part des industries moustériennes à pièces bifaciales, exclusivement connues en plein

air, et d'autre part des industries à grands racloirs qui, en revanche, occupent plus volontiers les grottes et abris des vallées du Brignon, de l'Anglin, de la Gartempe et de la Vienne.

Cette répartition des industries, et notamment l'absence de "faciès moustériens à bifaces" dans les cavités d'une région vaste de plusieurs centaines de km², ne semble pas seulement liée à un état des connaissances. En effet, contrairement au sud-ouest de la France où sont connues de grandes stratigraphies compilant sur plusieurs mètres d'épaisseur des industries moustériennes, il n'existe pas en Touraine et en Poitou ces témoins d'occupations répétées des grottes et abris pendant des dizaines de milliers d'années. En effet, les cavités renferment souvent qu'une seule couche, parfois deux ou trois, livrant chacune quelques centaines d'outils (même si l'on considère que les fouilles n'ont concerné qu'une partie réduite de la surface des sites, aucun n'équivaut aux importantes stratigraphies de l'Aquitaine).

Aussi, les sites moustériens en grottes du Poitou évoquent plutôt des petites occupations occasionnelles, probablement d'assez courte durée. Dans le cas contraire, il faut envisager des phénomènes de vidanges des abris et grottes de la Touraine et du Poitou aboutissant à la conservation privilégiée d'une tranche de dépôt du Würm ancien.

Quoi qu'il en soit, l'étude de l'exploitation et de la diffusion des différentes ressources lithiques régionales rend compte de déplacements de silex plus systématiques et sur de plus longues distances qu'auparavant, les différents silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny tenant une place particulière. Ces déplacements pourraient témoigner d'une plus grande mobilité de certaines populations du Paléolithique moyen et d'une structuration accrue de leurs activités dans le temps et dans l'espace.

Exploitation des ressources lithiques :

D'une façon générale, les sites en grotte et abri du Paléolithique moyen de la Touraine et du Poitou comportent des ensembles lithiques numériquement peu importants et souvent peu diversifiés sur un plan typo-technologique : essentiellement des racloirs simples et doubles, des racloirs transversaux et des racloirs convergents. Les pièces bifaciales sont absentes. Étonnamment comparables entre elles, ces industries reflètent tout de même une certaine variabilité principalement liée aux modalités de production des supports (importance relative du débitage Levallois). Cette variabilité se marque aussi par la représentation relative de certains types d'outils (par exemple les racloirs transversaux sont très nombreux dans la collection Reignoux et pratiquement absents de la couche 6 de la grotte des Cottés...).

Toutes ces séries lithiques ont été récoltées dans des niveaux archéologiques épais de parfois plus d'une trentaine de centimètres, ce qui implique nécessairement des palimpsestes d'occupations plus ou moins répétées durant un laps de temps qui, dans l'état actuel, nous échappe mais pourrait renvoyer à un moment relativement récent du Paléolithique moyen. D'autres sites n'ont livré que quelques dizaines de pièces (Les Plumettes, La Roche-Cotard II, Les Rochers de Villeneuve) et correspondent à des occupations plus ponctuelles, en tout cas moins répétées des sites.

L'étude de l'exploitation des ressources lithiques montre une utilisation majoritaire des silex locaux (entre 70 % et jusqu'à 95 %), mais jamais exclusive à la différence du Paléolithique ancien. En outre, et cela illustre d'une certaine façon l'indépendance relative des implantations du Paléolithique moyen aux gîtes de matières premières, trois sites sont localisés dans des secteurs du Poitou pratiquement vides de silex immédiatement disponibles (l'abri Rousseau, l'abri Sabourin et les Cottés). Dans ces cas, les silex accessibles au plus près (une centaine de mètres à un kilomètre) n'ont été que peu exploités (moins de 20 %) à la

faveur de certains silex du Turonien supérieur dont les gîtes voisins sont pourtant distants de plus d'une dizaine de kilomètres. Ce choix est en partie expliqué par les objectifs du débitage (la production de racloirs de 100 à 150 mm de longueur) qui permettent de disposer de grands outils dans des secteurs où les silex ne peuvent en fournir. Ainsi, l'essentiel des matériaux introduits n'est pas débité sur le site, mais est apporté sous forme de rognons plus ou moins entamés et surtout de grands supports bruts et/ou retouchés.

À l'inverse, un seul site (l'abri Reignoux) est directement implanté sur un important gîte de silex ayant fournis 95 % des supports bruts et de l'outillage. Les silex locaux (le Turonien supérieur brun cire du Grand-Pressigny et le silex noir de Larcy) sont entièrement débités sur le site. Les outils sont utilisés ponctuellement et rapidement abandonnés (peu de retouche, pas de réaffûtage).

Cette première aire livrant l'essentiel des ressources lithiques constituerait "*la zone d'exploitation maximale des ressources.*" (Geneste, 1988, p. 63). Probablement fréquentée de façon rayonnante (ou péri-résidentielle) depuis les sites implantés dans des régions où le silex fait défaut, elle matérialise le secteur quotidiennement exploité au sein duquel le groupe puise l'essentiel de sa subsistance le temps de l'occupation du site.

Au contraire, pour les sites implantés sur des gîtes de silex, ces apports de matériaux voisins, lorsqu'ils peuvent être mis en évidence, évoquent plutôt des déplacements résidentiels.

Dans tous les sites étudiés, on constate l'apport de matériaux depuis des gîtes distants de 10 à 20 kilomètres, le plus souvent sous forme d'éclats bruts et d'outils mais aussi parfois sous forme de rognons aménagés (uniquement en silex du Turonien supérieur vers les sites poitevins). Ces silex importés sont généralement de bonne qualité et représentent entre 4 et 25% des ensembles lithiques. Leur présence pourrait révéler des déplacements résidentiels qui, dans le cas des sites poitevins et tourangeaux, seraient de l'ordre d'une quinzaine de kilomètres en moyenne. Ainsi, le groupe quittant un premier site, au moins pour un temps, emporterait avec lui une série d'éclats, supports potentiels d'outils, et des outils encore utilisables ou marqués sur un plan esthétique, affectif... (Féblot-Augustins, 1997). La constitution (et l'entretien) de cette réserve lithique de voyage est d'autant plus importante si le nouveau secteur d'implantation est un abri d'une vallée où le silex fait défaut... mais où d'autres ressources (carnées par exemple) sont disponibles.

Enfin, l'introduction de matériaux provenant de gîtes éloignés de plus de 20 kilomètres et jusqu'à 70 kilomètres est systématiquement observée, très souvent sous forme de quelques outils et plus rarement d'éclats. C'est le cas notamment du silex brun cire du Grand-Pressigny que l'on retrouve sous forme de grands racloirs (plus de 100 mm) dans la couche IV des Plumettes à Lussac-les-Châteaux ou encore dans la couche 7 de la Roche-Cotard II à Langeais. Ces deux sites, diamétralement opposés par rapport aux sources potentielles d'approvisionnement, sont à plus de 100 kilomètres l'un de l'autre et marquent, dans l'état actuel des recherches, les limites nord et sud d'un territoire fréquenté directement ou connu (si certains outils ont circulé de la main à la main).

Modalités d'occupation de l'espace :

En résumé, il existe entre la vallée de la Loire et la moyenne vallée de la Vienne une douzaine de sites moustériens comportant des industries lithiques à tendances charentaises

dont le trait commun semble être la présence systématique de grands racloirs sur des éclats en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.

Plutôt homogènes, ces séries recèlent tout de même une certaine variabilité tant typologique (les grands racloirs transversaux sont surtout présents à l'Abri Reignoux, les autres sites ayant plutôt des racloirs simples ou doubles convexes) que technologique (le débitage Levallois existe en taux assez variables, d'autant plus rare que les pièces retouchées sont grandes). Pour autant, ces sites, dont les couches les plus significatives sont uniquement connues en grotte ou en abri, partagent certains caractères :

- exploitation des mêmes ressources lithiques, en quantité variable en fonction de la distance au gîte, parfois provenant de plus de 60 kilomètres,
- fabrication sur place d'une partie des éclats moyens à partir des ressources locales,
- transport de grands supports, notamment en provenance des gîtes du Turonien supérieur, pour la fabrication de grands racloirs (entre 100 mm. et 220 mm.).

A défaut d'une chronologie absolue, se pose alors le problème de la chronologie relative de ces différents sites : sont-ils le reflet des activités d'une population homogène durant un moment relativement court du Paléolithique moyen ou, au contraire, s'agit-il d'occupations très distantes dans le temps ? L'apparente stabilité des comportements de gestion des ressources lithiques pourrait refléter une certaine continuité populationnelle de la Touraine et du Poitou durant plusieurs millénaires.

Mais l'apport essentiel de l'étude de ces sites moustériens est de montrer que la logistique territoriale développée (approvisionnement et gestion des ressources lithiques) est très similaire à ce que l'on reconnaîtra pour le Paléolithique supérieur, notamment dès l'Aurignacien, induisant, de ce point de vue, une certaine continuité comportementale des populations.

3-3 : Le Châtelperronien :

Le Châtelperronien est représenté en Poitou par un petit groupe de sites en abri-sous-roche réparti de façon éparse dans le paysage (plusieurs dizaines de kilomètres séparent chaque site). Hormis l'exceptionnelle stratigraphie de Quinçay où se succèdent au moins cinq riches niveaux, ces sites renferment plutôt des couches uniques. Sur un plan archéologique, ces couches parfois épaisses comportent quelques centaines de pièces lithiques et relativement peu d'outils accompagnées d'une faune pauvre (et souvent mal conservée). Même si les surfaces fouillées sont faibles, les niveaux châtelperroniens du Poitou restent relativement pauvres et impliquent, notamment par leur épaisseur, plusieurs phases de constitution.

Ces couches surmontent souvent un niveau moustérien dont elles sont toujours séparées par un net stérile (aux Cottés et aux Plumettes).

Enfin, s'ils ne sont jamais très loin d'un gîte de silex exploitable, aucun site châtelperronien n'est implanté directement sur un gîte (à l'exception du site de Quinçay disposant d'un silex tertiaire au pied et au-dessus de l'abri). Ceci implique la mise en œuvre de stratégies d'acquisition et de transport du silex permettant d'en disposer dans les régions où il fait défaut.

Exploitation des ressources lithiques et occupations de l'espace :

Comme pour les niveaux moustériens étudiés, on constate une exploitation majoritaire des silex disponibles dans un rayon de un à deux kilomètres autour des sites. De même, sans jamais être exclusif, ce choix s'accompagne d'une certaine sélection parmi ces matériaux locaux. Ceci est particulièrement net dans la couche G des Cottés où, malgré sa grande disponibilité en importants volumes, les meulières grises sont pratiquement ignorées. De même, dans la couche II des Plumettes, les meulières du plateau sont délaissées au profit du silex bajocien disponible en contre-bas de l'abri. Pour autant, cette sélection ne permet pas de parler de la gestion différentielle de certains silex locaux puisque d'autres matières, non locales, sont aussi exploitées pour les mêmes objectifs techniques (production de lames). Ce choix s'explique plutôt par une certaine adéquation des morphologies des silicifications sélectionnées avec le concept de débitage laminaire châtelperronien.

Des matériaux voisins, provenant de gîtes situés entre une dizaine et une vingtaine de kilomètres des sites, sont systématiquement présents. Introduits sous forme de lames brutes et d'outils, ils ont aussi parfois été débités sur les sites. Malgré les quantités concernées (entre 10 et 20 % sur quelques centaines de pièces), il est difficile de penser que ces silex ont été spécifiquement recherchés même si, dans la couche G des Cottés comme dans le niveau II des Plumettes, ils sont généralement de meilleure qualité que les ressources locales. Ils reflètent plutôt des prélèvements effectués au cours de déplacements dont l'objectif premier ne devait pas être le silex : une chasse par exemple ou un changement de lieu de résidence. Dans ce dernier cas, le passage sur des gîtes silex peut avoir été planifié.

Ces matériaux voisins représenteraient la partie consommée d'une réserve constituée lors d'une précédente halte résidentielle. Ceci est d'autant plus flagrant aux Cottés que plus des deux tiers des outils en silex voisins abandonnés dans la couche G sont des pointes de Châtelperron. Aménagées sur des supports essentiellement débités hors du site, certaines ont été rejetées, brisées après une utilisation ou lors de l'aménagement du support, et remplacées par de nouvelles débitées dans les silex locaux. Ce renouvellement de l'outillage paraît même être la raison principale des haltes des Châtelperroniens de la couche G des Cottés (les pointes représentent 75 % de l'outillage).

Les matériaux provenant des gîtes les plus éloignés témoignent de déplacements toujours inférieurs à cinquante kilomètres. Les quantités transportées sont très petites, généralement une lame ou une pointe de Châtelperron, parfois un éclat brut, mais concernent souvent des silex de très bonne qualité (le silex de Chasseneuil par exemple).

D'autre part, d'un point de vue géographique, les matériaux exogènes identifiés aux Cottés et aux Plumettes proviennent dans tous les cas de secteurs où ne sont actuellement pas connus de sites châtelperroniens (pas de silex des Cottés aux Plumettes, ni de silex du Grand-Pressigny). Cet argument, sans être définitif, vient conforter l'idée de l'image très lacunaire de nos connaissances sur l'implantation des sites châtelperroniens dans le paysage : il est difficile de croire que les châtelperroniens n'occupaient que les grottes.

La composition des séries étudiées et la représentation technologique des différents matériaux lithiques exploités évoquent la possibilité du transport par certains groupes châtelperroniens d'un équipement de voyage. Celui-ci, composé de quelques outils emmanchés, de lames brutes et, à l'occasion, de petits nucléus relativement légers serait constamment renouvelé, du moins à chaque fois que cela est nécessaire et/ou possible. Ce comportement, déjà présent depuis longtemps, prend ici une dimension d'autant plus lisible que les matériaux transportés le sont essentiellement sous forme de pointes à dos.

Avec toutes les réserves qu'imposent les conditions générales de conservation des sites à la fin du Würm ancien et au début du Würm récent, les industries étudiées témoignent plutôt d'occupations ponctuelles, de courte durée et probablement assez occasionnelles des sites.

Quelles qu'en soient les motivations, ce mode d'occupation de l'espace implique nécessairement une grande fréquence des déplacements résidentiels dont l'espacement moyen peut se situer autour d'une dizaine de kilomètres.

En outre, si l'on admet que de telles occupations, courtes et ponctuelles, ont également eu lieu en plein air, elles ont bien peu de chances d'être repérées (sans parler de leur conservation). On comprend ainsi mieux pourquoi les sites châtelperroniens sont, en Poitou comme dans d'autres régions de France (Pelegrin, 1995), presque exclusivement connus en contexte de grotte.

3-4 : L'Aurignacien :

L'Aurignacien est rare dans le sud-ouest du Bassin Parisien et le Seuil du Poitou, confiné dans trois grottes d'un petit secteur des vallées de la Creuse et de la Gartempe, sites aussi occupés par des populations gravettiennes dont un niveau coiffe généralement la stratigraphie (Les Cottés, Les Roches).

Les niveaux aurignaciens du Poitou sont toujours assez épais et reflètent très probablement le palimpseste d'occupations successives. En outre, sur un plan archéologique, les séries lithiques exhumées sont relativement pauvres et comportent rarement plus de quelques centaines d'objets et assez peu d'outils. L'industrie osseuse est souvent absente ou se résume à un ou deux fragments de sagaies. La faune, peu récoltée dans ces fouilles déjà anciennes, semble pauvre. Seule la couche *E inférieure* des Cottés pourrait faire exception (près de 1500 pièces lithiques dont environ 400 outils) si elle ne mesurait pas 50 centimètres d'épaisseur à l'aplomb de l'entrée de la grotte, épaisseur qui traduit soit la dilatation par des phénomènes post-dépositionnels d'un même niveau (Texier, 2000), soit l'accumulation de plusieurs courtes occupations successives.

En d'autres termes, les niveaux aurignaciens du Poitou et du Berry évoquent des passages ponctuels, probablement d'assez courte durée, mais parfois répétés, notamment aux Cottés durant la phase ancienne de l'Aurignacien.

Exploitation des ressources lithiques et modalités d'occupation de l'espace :

L'Aurignacien est notamment marqué par une production de lames de grand gabarit (entre 150 et 220 mm de longueur pour les sites étudiés) supportant une part importante de l'outillage. Elle est toujours accompagnée d'une production de lames plus petites (80 à 90 mm de longueur) et de lamelles.

Un tel objectif impose nécessairement quelques contraintes techniques, la première étant de disposer de volumes de silex adaptés. Peu de gîtes tourangeaux et poitevins fournissent en quantité suffisante des dalles ou des rognons de silex susceptibles d'être ainsi débités (le Turonien supérieur des vallées de la Creuse et de la Claise, certains gîtes jurassiques des vallées de la Creuse, de l'Anglin et de la Gartempe...). La répartition géographique de ces différents gîtes a dû jouer un rôle important dans les déplacements de ces populations.

Pour répondre à ce besoin en lames, les Aurignaciens ont principalement exploité les gîtes de silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, mais aussi, plus modestement, les affleurements bajociens et/ou bathoniens des vallées de la Creuse, de l'Anglin et de la Gartempe. Paradoxalement, les sites aurignaciens actuellement connus sont implantés dans des secteurs où n'affleure aucune de ces matières.

Ainsi, les matériaux locaux représentent entre 53 et seulement 25 % (dans la couche *E supérieure* des Cottés) de l'ensemble des matières taillées sur les sites. En outre, ils sont surtout dévolus à la production de lames courtes et de lamelles. De fait, les matériaux provenant de 10 à 20 kilomètres représentent entre de 40 à près de 70 % des silex taillés. Leur représentation technologique indique qu'ils n'ont pas été débités dans les grottes et qu'ils ont principalement été apportés sous forme de lames brutes ou déjà retouchées, toujours accompagnées de quelques éclats.

Enfin, des silex provenant d'une cinquantaine de kilomètres, et peut-être jusqu'à 70 kilomètres si l'apport de silex du Turonien inférieur de la vallée du Cher trouvait confirmation à l'abri des Roches, sont systématiquement présents. Quoi qu'il en soit, ces distances sont comparables à celles constatées dès le Paléolithique moyen et le Châtelperronien. Elles concernent d'ailleurs très souvent les mêmes silex (silex de Civaux, silex de la vallée du Cher) en des quantités qui restent toujours faibles (quelques pièces, le plus souvent une seule lame).

Cet éloignement relatif des gîtes les plus exploités pose le problème de la représentativité des sites aurignaciens actuellement connus en termes d'occupation de l'espace. Tous les niveaux étudiés comportent des lames de grand gabarit, le plus souvent retouchées, qui n'ont pas été débitées sur les sites. Provenant de gîtes situés entre 10 et 20 kilomètres des sites, elles évoquent deux cas de figures :

- Soient les aurignaciens qui occupent les grottes régionales ont répondu à leur besoin en lames en allant directement tailler sur les gîtes depuis le site résidentiel (Demars, 1998). Dans ces conditions, on explique assez mal les faibles quantités rapportées à chaque expédition (quelques lames potentiellement d'un même gîte) et encore moins la diversité apparente des silex effectivement exploités, impliquant le passage sur plusieurs gîtes géographiquement distincts.
- Soient les déplacements résidentiels de ces populations sont relativement fréquents (Pelegrin, 1995 ; Bon, 2002), suggérant le caractère ponctuel et probablement de courte durée des occupations en grotte. Dans ce cadre, l'habitat est parfois implanté directement sur des gîtes de silex notamment dans l'objectif de produire des lames dont une partie sera transportée vers le prochain lieu de résidence.

Dans les deux cas, une telle production et sa représentation technologique dans les niveaux d'occupations en grotte impliquent nécessairement l'existence d'implantations de plein air, actuellement inconnues en Touraine (sur les gîtes du Turonien supérieur notamment) mais soupçonnés en Poitou (dans la région de Coussay-les-Bois notamment). On les imagine assez semblables à celles actuellement connues sur différents grands gîtes de silex du Bassin Aquitain : Barbas II et III (Boëda et *al.*, 1996 ; Teyssandier N., 2000) ou Chez-Pinaud II (Airvaux et *al.*, 2003) pour ne citer que ces exemples. En outre, ces implantations de plein air ne montrent jamais une stricte activité "d'atelier", mais prennent plutôt un caractère mixte et diversifié.

Mais un fait relativement nouveau pour l'Aurignacien, qui traduit peut-être plus les avancées significatives de nos connaissances sur l'identification des matériaux siliceux ces dernières années que son caractère réellement exceptionnel (Simonnet, 1999), est l'identification de circulation de silex sur 150 kilomètres. En effet, ce changement radical de perspective, qui consiste non plus à considérer les sites par rapport à leur distance relative aux

sources de silex mais, au contraire, à étudier la diffusion de ces silex vers les sites les plus éloignés, permet de révéler les déplacements les plus longs.

Ainsi, un fragment de lames en silex du Bergeracois a été reconnu dans la couche 5 de l'Abri des Roches à Pouligny-Saint-Pierre, de même que deux outils sur lames en silex de Coussay dans la couche 1 de l'abri n°2 des Vachons à Voulgezac.

Plus que la distance, qui est comparable avec certaines circulations d'éléments de parure en coquillage durant l'Aurignacien (Taborin, 1993), la présence de ces quelques silex ouvre le territoire connu ou fréquenté par les populations aurignaciennes occupant certaines grottes du Poitou vers le nord du Bassin Aquitain, et inversement. Les deux bassins n'ont apparemment pas toujours été hermétiques durant le Paléolithique (Demars, 1998).

Se pose alors l'inévitable (et insurmontable) question de la signification de ces circulations d'objets : échange ou circulation de population ? Il serait bien présomptueux de vouloir répondre à cette question sur la base de ces deux exemples, d'autant qu'il n'existe objectivement pas de réel critère archéologique pour discriminer ces deux possibilités. Pour autant, il est impensable qu'au sein d'une entité techno-culturelle aussi marquée que l'Aurignacien, qui connaît une aussi vaste répartition géographique, les objets n'aient pas parfois circulé de la main à la main, dans le cadre d'échanges exogamiques par exemple. D'un autre côté, on voit assez mal, d'un point de vue strictement esthétique, ce que les aurignaciens de la couche 5 des Roches ont trouvé à cette petite lame en silex du Bergeracois, d'un brun orangé d'une grande banalité dans la région du Grand-Pressigny...

3-5 : Le Gravettien :

Le Gravettien est représenté dans la région étudiée par un nombre plus important d'occupations que l'Aurignacien : sept sites essentiellement répartis en Poitou (quatre dans les vallées de la Gartempe et de la Vienne), mais aussi aux frontières de la Touraine et du Berry (un dans la vallée de la Creuse et un dans la vallée de la Claise). Il s'agit, à l'exception d'un site de plein air (La Picardie), d'occupations en grotte ou abri, parfois d'ailleurs dans les mêmes sites que les Aurignaciens (Les Cottés, Les Roches).

Cette relative densité des sites est peut-être significative d'une occupation plus soutenue de la région qu'auparavant. Mais elle reflète probablement aussi un état de nos connaissances plus complet, éventuellement lié à une sédimentation générale du début du pléniglaciaire permettant localement la conservation parfois fine de niveaux chronologiquement distincts. Ainsi, sans entrer dans les détails d'une chronologie régionale encore très mal cernée, on connaît surtout des occupations se rapprochant de la phase moyenne du Gravettien (à burins de Noailles et à burins du Raysse), le Gravettien ancien (à pointes de la Font-Robert) étant peut-être représenté à l'abri Laroux.

La nature des niveaux gravettiens conservés est assez variable. D'une façon générale, ils sont relativement épais et parfois lenticulaires (Les Cottés, l'abri Laroux), résultant probablement de plusieurs occupations des sites. Certains sont nettement plus fins (Les Roches, les Plumettes zone B, le Taillis des Coteaux). L'unique niveau connu en plein air, bien qu'affecté par des phénomènes post-dépositionnels périglaciaires, paraît bien préservé (Klaric et *al.*, 2002).

Les industries lithiques récoltées dans ces différents niveaux sont généralement affectées d'une puissante patine. Assez modestes (quelques centaines de pièces, parfois un millier, relativement peu d'outils), certaines paraissent correspondre à des occupations

ponctuelles, de relativement courte durée, mais parfois répétées des sites (Les Cottés par exemple). Les activités qui s'y sont déroulées semblent assez diversifiées, à l'exception peut-être de "l'atelier" de La Picardie. D'autres sites comportent un matériel archéologique plus diversifié (industrie lithique, art mobilier, parure...) et relativement riche et résultent probablement d'occupations de plus longue durée (l'abri Laroux, le Taillis des Coteaux).

Exploitation des silex et occupation de l'espace :

D'une façon générale, les sites gravettiens en grotte du Berry et du Poitou sont très souvent implantés à plus d'une dizaine de kilomètres, parfois beaucoup plus, des gîtes de silex les plus exploités et notamment ceux du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny. Ces derniers sont en effet systématiquement présents dans les industries étudiées et, même si les silex locaux sont toujours utilisés, les premiers sont parfois majoritaires.

Ainsi, les silex du Turonien supérieur représentent environ 50 % des matériaux exploités dans la couche 2 de l'abri des Roches, alors que les gîtes les plus proches sont distants de douze à plus de vingt kilomètres. Ils sont utilisés concurremment aux silex du Bajocien et/ou Bathonien des vallées de la Creuse, de l'Anglin et probablement de la Gartempe. De même, ces silex crétacés représentent 60 % des matières taillées dans la couche 2 de la grotte des Cottés, elle aussi distante d'au moins une dizaine de kilomètres des premiers gîtes. Mais le cas le plus marquant est l'abri Laroux où les silex du Turonien supérieur représentent 64 % de l'importante industrie lithique (plus de 1300 pièces) alors que les gîtes affleurent à plus de soixante kilomètres au nord.

Paradoxalement, cette apparente préférence pour les silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny ne s'accompagne pas d'une gestion différentielle. Les objectifs du débitage sont notamment orientés vers la production de lames tronquées et de lames à dos (dont des pointes de la Gravette) à partir de lames régulières, étroites et rectilignes. Mais ils ont aussi été réalisés sur d'autres matériaux, comme les silex du Bajocien et/ou Bathonien du Poitou ou le silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher, lui aussi systématiquement utilisé. Cette forte utilisation des silex de la région du Grand-Pressigny ne semble donc pas résulter de nécessités techniques.

D'un point de vue économique, la représentation technologique des différents matériaux exploités dans les niveaux gravettiens de la région étudiée est assez particulière :

- Les silex locaux sont généralement peu utilisés. Cela s'explique notamment par les contextes d'implantation des sites gravettiens, souvent dans des secteurs où les silex de bonne qualité font pratiquement défaut. Ainsi, à l'exception du niveau VIg du Taillis des Coteaux où les silex locaux de qualité moyenne à bonne sont utilisés à 53%, ils représentent plus souvent entre 25 et 40 % des industries lithiques.
Taillés directement sur les sites, ces silex locaux sont représentés par des chaînes opératoires laminaires et/ou lamellaires complètes et des outils.
- Les silex voisins (de 10 à 20 kilomètres) sont surtout représentés par des outils sur lames et des lames brutes régulières, situation assez "classique" pour le Paléolithique supérieur (Geneste, 1988 ; Demars, 1998...). Mais la présence d'un nombre relativement élevé de lames brisées au débitage, outrepassées ou réfléchies, d'éclats de mise en forme et d'entretien de nucléus à lames (dont des tablettes d'avivage) ainsi que la rareté des mêmes nucléus (toujours à exhaustion) évoque une production laminaire en partie réalisée sur les sites.

- La situation est la même pour les silex provenant de gîtes plus éloignés (50 à 60 kilomètres), en quantités toutefois plus modestes, dont on retrouve généralement quelques lames, des éclats et un ou deux nucléus à exhaustion.

Ainsi, en parallèle à la circulation d'outils et de supports bruts, il faut donc envisager le transport de nucléus à lames. Aménagés probablement non loin de leur gîte de prélèvement, ces nucléus fournissent des lames au fur et à mesure des haltes résidentielles (ou autres). Ils ne sont abandonnés qu'à exhaustion, au plus loin à une soixantaine de kilomètres de leur gîte d'origine (et peut-être à une centaine de kilomètres pour le silex du Turonien inférieur des vallées de l'Indre et du Cher). En outre, il semble que certains nucléus à lamelles connaissent le même fonctionnement, notamment certains "nucléus-burins du Raysse" en silex du Turonien supérieur mais voyageant sur des distances beaucoup plus importantes.

De même que pour l'Aurignacien, l'étude de la diffusion des silex du Grand-Pressigny révèle un allongement des distances de circulations de certains objets lithiques (de 150 à 250 kilomètres), possible reflet de circulations à grandes distances de certains groupes ou d'une intensification des relations sociales entre des populations exploitant des territoires voisins.

On savait déjà que deux outils sur lames et deux nucléus à lamelles en silex du Grand-Pressigny sont présents parmi les 150 kg de restes de taille du site de Mézières-lez-Cléry dans le Loiret (Jeset et *al.*, 1994), soit à 130 kilomètres des affleurements potentiels. Plus récemment, ce même matériau a été signalé dans au moins un site gravettien ancien d'Auvergne (Surmely et *al.*, 2003) : Le Sire dans le Puy-de-Dôme (Surmely et *al.*, sous presse), distant de plus de 160 kilomètres des gîtes tourangeaux.

Personnellement, j'ai montré la présence de silex du Grand-Pressigny dans la couche 4 de l'abri n°2 des Vachons en Charente, soit à 150 kilomètres au moins des vallées de la Creuse et de la Claise. Mais la plus longue distance de circulation de silex du Grand-Pressigny actuellement documentée concerne les couches IV et V de la grotte du Renne d'Arcy-sur-Cure (Yonne), à 250 kilomètres de son gîte potentiel.

Enfin, à l'inverse, j'ai pu montrer l'apport d'une petite lame brute en silex du Bergeracois dans la couche 2 de l'abri des Roches à Pouligny-Saint-Pierre, confirmant d'une part la réalité des circulations de silex sur 150 kilomètres au moins et, d'autre part, les relations de certains sites gravettiens de la vallée de la Creuse avec des gîtes aquitains.

Au-delà des quantités transportées, les formes d'introduction des silex du Grand-Pressigny dans ces sites éloignés de plus de 100 kilomètres des gîtes semblent relativement peu diversifiées : le plus souvent une poignée d'outils sur lames (des burins dans la couche 4 des Vachons et à Mézières-lez-Cléry, une pointe de la Gravette dans la couche V de la grotte du Renne), apportées brutes ou déjà retouchées, souvent accompagnés de nucléus à lamelles.

Ces configurations peuvent cependant traduire différents modes d'acquisition s'inscrivant soit dans l'exploitation de plus ou moins vastes territoires au sein des quels circulent des populations gravettiennes, soit dans le cadre d'échanges entre ces populations... et plus probablement dans les deux cas à la fois.

Sans rejeter la seconde proposition, un exemple me paraît plus particulièrement refléter les déplacements de groupes au sein d'un territoire d'au moins 250 kilomètres : la présence de burins du Raysse en silex du Grand-Pressigny dans plusieurs sites gravettiens de Touraine et du Poitou d'abord (La Picardie, Le Taillis des Coteaux et peut-être l'abri Laroux), du centre du Bassin Parisien ensuite (la grotte du Renne) et du nord de l'Aquitaine enfin (les Vachons). Plus que la circulation de ces burins, dont la fonction de nucléus à lamelles est démontrée sur certains sites (Klaric et *al.*, 2002 ; Primault, 2003b), c'est la circulation d'une chaîne opératoire lamellaire sur un même silex qui révèle les déplacements d'un groupe depuis des sites

d'approvisionnement et de production (la Picardie) jusqu'à des sites de production et de consommation (le Taillis des Coteaux, la grotte du Renne). Ces nucléus pouvaient, sous forme de lames brutes par exemple, faire partie de la trousse de voyage que transportaient certaines populations du Gravettien moyen exploitant successivement, peut-être de façon saisonnière, les différents espaces de l'Ouest et du Nord-Ouest du Massif Central, espaces marqués par l'exploitation et la circulation de matériaux sur des distances de moins d'une centaine de kilomètres.

D'un autre côté, on pourrait voir dans certains de ces déplacements de silex sur de grandes distances, au même titre que les circulations de coquillages qui peuvent atteindre 300 kilomètres pour le Gravettien (Taborin, 1993), le reflet de regroupements sociaux au cours des quels seraient échangés ces objets et/ou les personnes qui les portent (échanges exogamiques...).

Ces modèles d'organisation économiques et sociales sur des territoires relativement vastes, avec éclatements et regroupements saisonniers des groupes, font écho à celui proposé par Thierry Aubry pour le Solutréen du bassin versant de la Creuse (Aubry, 1991).

3-6 : Le Paléolithique supérieur récent :

La seconde moitié du Paléolithique supérieur est représentée en Touraine, en Poitou et en Berry par un nombre très important de sites (Joussaume, Pautreau, 1990 ; Marquet, 1999 ; Dujardin, Pinçon, 2000 ; Airvaux, 2001), si bien qu'une étude exhaustive s'est rapidement avérée impossible dans le cadre de cette thèse.

Pour autant, des travaux engagés depuis plus de dix ans sur le Solutréen et le Badegoulien du bassin versant de la Creuse (Aubry, 1991 ; Aubry et *al.*, 2003) permettent de disposer d'une vision diachronique relativement complète des comportements socio-économiques des populations du Sud-Ouest du Bassin Parisien et du Seuil du Poitou au moment du Pléniglaciaire.

De mon côté, afin de préparer la suite "chrono-logique" de cette thèse, j'ai concentré mes efforts ces dernières années sur quelques sites du Magdalénien dont on commence à entrevoir l'immense richesse que leur étude peut apporter dans le domaine des comportements territoriaux (Primault, 2001 ; Primault, Liard, 2002 ; Primault, 2003b).

Le Solutréen :

Les données relatives à l'exploitation des ressources lithiques et les modèles d'organisation socio-économiques pour le Solutréen et le Badegoulien du bassin versant de la Creuse sont dûes à T. Aubry (1991 ; Aubry, Walter, 2003).

Le Solutréen est représenté dans le Sud-Ouest du Bassin Parisien et le Seuil du Poitou par un nombre important de sites essentiellement répartis le long de la vallée de la Creuse et de ses affluents (Les Roches à Abilly, l'abri Fritsch à Pouligny-Saint-Pierre, l'abri Monthaud à Chalais...). Il s'agit surtout d'occupations en grotte et abri, mais une concentration relativement exceptionnelle de sites de plein air existe dans la moyenne vallée de la Claise, autour du site des Maîtreaux (Aubry, Walter, 2003). Un site, un peu à l'écart de ce premier ensemble, est connu dans la vallée de la Vienne : La Tannerie à Lussac-les-Châteaux.

Cette concentration géographique des sites, la diversité des modes d'implantation (grotte, plein air) et du matériel archéologique récolté dans certaines grottes (lithique, faune, industrie osseuse) font apparaître l'intensité de l'occupation de la région par les solutréens,

notamment attirés par certains gîtes de silex aptes à répondre aux exigences techniques de leur production lithique.

D'un point de vue chronologique, ces occupations concernent plutôt la phase récente du Solutréen, caractérisée par une production lithique foliacée et un débitage laminaire notamment destiné à la fabrication de pointes à cran (Aubry et *al.*, 1998). Cette phase récente est datée dans la région à 19180 +/- 230 BP (GrN5499) à l'abri Fritsch (niveau 8d) et à 18020 +/- 270 BP (Ly 2228) à la Tannerie.

L'étude de l'exploitation des ressources lithiques des industries solutréennes a révélé, comme pour les périodes antérieures et notamment le Gravettien, les informations suivantes :

- l'utilisation d'une grande diversité de matériaux siliceux ;
- les matières locales représentent toujours la majorité des silex exploités dans un site et viennent compléter un "approvisionnement de base" essentiellement constitué par des silex crétacés de bonne qualité ;
- le déplacement systématique de silex d'origine exogène, notamment les silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny et les silex du Turonien inférieur de la vallée du Cher, même dans les secteurs où des silex sont localement disponibles.
- Ces déplacements peuvent atteindre 120 kilomètres (Fressignes). Ils concernent non seulement des lames et des outils, mais aussi parfois des blocs aménagés.
- Le fractionnement des chaînes opératoires (foliacée comme laminaire) dans l'espace depuis des sites de production (les Maîtreaux) vers des sites de consommation (par exemple l'abri Fritsch).
- J'ajouterai, au regard de ce qui est documenté pour l'Aurignacien et le Gravettien, l'absence apparente de silex provenant de plus de 120 kilomètres.

L'existence de sites de plein, installés directement ou à proximité des gîtes de silex, dont la fonction "d'atelier" de production de pièces foliacées et de pointes à cran est reconnue (Aubry et *al.*, 1998 ; Aubry, Walter, 2003), permet d'évoquer la constitution par les solutréens de réserves de voyage destinées à être transportées vers des sites de consommation (site de chasse ou d'habitat). Du point de vue des modalités d'acquisition, la présence systématique de matériaux provenant de régions où ne sont pas connues de telles implantations de plein air pourrait indiquer l'existence d'expéditions plus spécifiquement destinées à l'approvisionnement en silex d'excellente qualité et apte à la retouche par pression (Aubry, Walter, 2003). Cette option reste assez discutable au regard des très faibles quantités transportées, sachant en outre que les gîtes concernés (silex du Turonien inférieur de la vallée du Cher et silex de l'Hettangien) sont distants de plusieurs journées de marche de certains des sites où ils ont été identifiés.

Ces modalités d'exploitation des ressources lithiques seraient liées à une organisation saisonnière des déplacements et qui verrait, à certains moments de l'année, l'éclatement des populations solutréennes en petits groupes exploitant chacun une région différente.

Ce modèle d'éclatement et de regroupement des populations, comme signalé plus haut, est assez compatible avec les données dont je dispose sur le Gravettien du Poitou et peut-être même dès l'Aurignacien (pour lequel les sites de plein air font pour l'instant défaut). Cependant, au regard des apports ponctuels de matériaux provenant de gîtes aquitains vers les sites tourangeaux et de la diffusion de silex du Grand-Pressigny vers l'Auvergne ou le centre du Bassin Parisien, ce modèle pourrait s'opérer dans ces deux derniers techno-complexes sur des territoires plus vastes que les Solutréens.

Le Badegoulien :

Le Badegoulien est représenté dans le bassin versant de la Creuse par un nombre important d'occupations en plein air (La Pluche à Yzeures-sur-Creuse, Saint-Fiacre à Bossay-sur-Claise, le Silo au Grand-Pressigny...) et un site en grotte (l'Abri Fritsch à Pouligny-Saint-Pierre), parfois installées dans les mêmes sites que leurs prédécesseurs (l'abri Fritsch, Les Maîtreaux) (Trotignon et *al.*, 1984 ; Aubry, 1991 ; Foucher, San-Juan, 1994).

Caractérisé par un débitage de lames d'un assez grand gabarit, le Badegoulien, dans sa phase récente, s'enrichit d'un débitage d'éclats notamment destiné à la production de raclettes (Cretin, Le Licon-Julien, 1997).

L'étude de l'approvisionnement en matières premières lithiques a montré :

- l'implantation des sites de plein air à proximité d'importants gîtes de silex, notamment ceux du Turonien supérieur des vallées de la Creuse et de la Claise ;
- l'utilisation majoritaire des silex locaux (jusqu'à 95 % des industries) ;
- l'apport de silex exogènes, même sur les sites disposant de silex locaux de bonne qualité (c'est d'ailleurs une constante depuis le Paléolithique moyen) ;
- au-delà d'une vingtaine de kilomètres de leur gîte de prélèvement, ces apports se font toujours en très faibles quantités et ne concernent que des lames et des outils ;
- quelques apports témoignent de déplacements d'une "*très grande ampleur*" (Aubry, 1991, p. 251). J'abonderai en signalant l'identification récente (observation personnelle) de deux lames brutes de plein débitage en silex du Bergeracois dans la couche C du site de plein air du Silo au Grand-Pressigny, soit un déplacement d'au moins 200 kilomètres depuis le nord du Bassin Aquitain. A l'inverse, des quantités relativement importantes de silex du Grand-Pressigny et de la vallée du Cher auraient été transportées jusque dans certains sites d'Auvergne (Masson, 1981 ; Surmely, Pasty, 2003).

La séquence badegoulienne de l'abri Fritsch semble résulter d'occupations répétées de l'abri, chacune pendant des durées relativement longues (la couche 6 notamment). Étant donnée la relative pauvreté en silex des environs du site et l'apport de certains silex voisins sous forme de blocs plus ou moins préparés, la possibilité d'une exploitation rayonnante de l'environnement minéral voisin (une dizaine à une vingtaine de kilomètres) est envisagée.

Les apports lointains, sans pouvoir complètement éliminer l'hypothèse d'échanges entre groupes exploitant des bassins versants voisins, correspondraient plutôt à des déplacements résidentiels de grande ampleur reliant le nord du Bassin Aquitain à l'Auvergne en passant par les grands gîtes de silex tourangeaux.

Le Magdalénien :

Les débuts du Magdalénien, en tant qu'entité reconnue comme telle, sont assez mal connus en Touraine et en Poitou, en particulier en ce qui concerne ses relations avec le Badegoulien.

Il semble qu'autour de 17 000 BP³⁸ une production laminaire et lamellaire dominante, un outillage microlithique avec principalement des lamelles à dos, une industrie osseuse

³⁸ : Nous disposons pour l'heure d'une unique date C14 AMS (sur os de renne) de la couche IIIa de la grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne) : 17 130 +/- 65 BP (OxA-12180).

comportant notamment des sagaies rainurées accompagnée de quelques témoins esthétiques sont présents en Poitou, dans la grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Brou, Primault, 2002).

Il est difficile à partir de ce simple référentiel, en cours d'élaboration, d'aborder les modalités d'exploitation du territoire par les "premiers magdaléniens". Je me bornerais à signaler une certaine similitude dans les comportements d'approvisionnement avec le Badegoulien. Elle se marque par un approvisionnement majoritairement réalisé dans les environs immédiats du site ainsi que par l'apport de matériaux depuis les gîtes du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, à une quarantaine de kilomètres vers le Nord. Ces silex, déplacés sous forme de volumes bruts ou de gros éclats, sont destinés à produire des petites lamelles rectilignes directement sur le site. Pour l'heure, aucun apport à plus de cinquante kilomètres n'est documenté.

C'est à partir de 15 000 BP, avec Magdalénien moyen puis le Magdalénien supérieur, que le nombre d'occupations devient très important en Touraine et en Poitou (Joussaume, Pautreau, 1990 ; Marquet, 1999), probable reflet de l'intense fréquentation de la région durant les quatre ou cinq derniers millénaires du Paléolithique supérieur. Cette densité s'accompagne d'une diversification du matériel archéologique (industries lithiques, industries osseuses, parures, témoins esthétiques et art pariétal) dont la répartition différentielle entre les sites traduit probablement la spécialisation de la fonction de certaines occupations.

L'étude des comportements vis-à-vis des matières premières lithiques des populations magdaléniennes qui ont occupé la Touraine et le Poitou est encore préliminaire. Elle repose d'une part sur quelques sites de plein air, dont deux récemment sondés dans les vallées de la Creuse et de la Claise (Primault, 2001 ; Primault, Liard, 2002) et, d'autre part, sur un premier tri des très riches collections du Roc-aux-Sorciers (étude en cours avec Catherine Cretin) et de La Marche à Lussac-les-Châteaux et, enfin, d'un aperçu des collections du Chaffaud (Primault, *in* Airvaux, 2002).

Les sites de plein air, tous implantés à proximité d'importants gîtes de silex du Turonien supérieur, exploitent en partie les silex immédiatement disponibles pour un débitage de lames et de lamelles. Des silex voisins (5 à 15 kilomètres), apportés sous forme de blocs bruts, sont systématiquement présents et destinés aux mêmes débitages. La rareté des outils, essentiellement des burins sur lames, et la représentation complète des chaînes opératoires laminaires évoquent l'emport d'une partie de la production, sous forme de lames brutes mais aussi probablement d'outils. Sans être exclusive, la fonction de ces sites serait en partie liée à la constitution d'une réserve d'outils.

Les sites en grotte et abri témoignent de comportements du même ordre. Mais, en raison des nombreuses occupations qui s'y sont succédées, ces comportements présentent une variété plus étendue. Quelques exemples témoignent du déplacement de nucléus à lames, partiellement mis en forme, sur cinquante kilomètres et débités sur les sites. En parallèle, ou selon des circuits spécifiques, ont aussi circulé certaines des très nombreuses plaquettes calcaires gravées, celles de la grotte de la Marche notamment.

Dans l'état actuel des études du Chaffaud, de la Marche et du Roc-aux-Sorciers, je n'ai pas formellement identifié de silex provenant de gîtes éloignés de plus d'une centaine de kilomètres. En revanche, d'importantes quantités de scories volcaniques, provenant au plus près et selon toute probabilité du Massif Central, à au moins 200 kilomètres des sites, ont circulé (il existe plusieurs centaines de scories de la taille d'un poing à la grotte de la Marche). De même, ces sites en grotte comportent de très nombreux éléments de parure en coquillage prélevés dans certains faluns de Touraine (Cordier, 1957b), mais dont une bonne partie provient aussi du littoral atlantique, à au moins 120 kilomètres du Poitou. D'autres, moins

nombreux, proviennent des certains niveaux miocènes du Bassin aquitain, distants d'environ 250 à 300 kilomètres (Taborin, 2003).

Enfin, la plupart des sites magdaléniens d'Auvergne et certains sites du Velay exploitent des silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny et, plus encore, des silex du Turonien inférieur de la vallée du Cher (Masson, 1981 ; Bracco, 1996 ; Surmely, Pasty, 2003). Concernant les premiers, les quantités en circulation oscillent entre 1 et 5 %, mais atteindraient parfois des taux très impressionnants : entre 58 et 70 % (en masse) des ensembles lithiques des niveaux 23 et 27 du Blot (Haute-Loire) (Surmely, Pasty, 2003). Le transport systématique de telles quantités de silex, parfois sous forme de blocs bruts, vers ces régions pauvres en matériaux de bonne qualité durant tout le Magdalénien, plus que l'activité de quelques "colporteurs" (Surmely, Pasty, 2003), traduit plus probablement l'envergure des déplacements résidentiels (saisonniers ?) de groupes de chasseurs de rennes au sein d'un territoire de plusieurs centaines de kilomètres et dont les modalités exactes vont réclamer encore un long travail de documentation.

3-7 : Exploitation et circulation des silex du Grand-Pressigny au Paléolithique : des perspectives de recherche.

Le premier objectif de ce travail était de disposer d'une cartographie relativement complète des gîtes actuels de silex et de leur potentiel respectif en Touraine et en Poitou.

Ce premier objectif a été atteint d'abord par une synthèse critique des nombreuses données antérieures dont l'enrichissement s'est avéré possible par la réalisation de plusieurs campagnes de prospections gîtologiques et par l'intérêt porté à certains domaines inédits d'observations (classification des patines par exemple). En outre, l'utilisation d'outils désormais "abordables" (base de données informatique, photographie numérique, repérages G.P.S...) a permis une modernisation de l'information et de son rendu iconographique.

Nous disposons désormais d'une lithothèque régionale informatisée riche de plusieurs milliers d'échantillons de roches. Le géoréférencement de chacun de ces échantillons permettra, dans un proche avenir, d'intégrer cette base de données au sein des projets actuels de mise en réseau des lithothèques en France (Bressy, Bintz, 2002).

Pour autant, peut-on dire aujourd'hui que nous connaissons bien la Touraine et le Poitou du point de vue de leurs ressources lithiques ? Je ferai ici une "réponse de normand" : oui et non.

Oui : car les grands types de silex affleurant dans le vaste périmètre compris entre la vallée de la Loire et la moyenne vallée de la Vienne sont fixés. La variabilité de certains d'entre eux, considérés comme des marqueurs lithologiques, est maintenant bien connue (les silex du Turonien supérieur notamment) et permet de multiplier les approches régionales relatives à la gestion des ressources lithiques par les populations préhistoriques.

Non : car certaines variétés de silex ne sont pas encore précisément localisées et, de fait, limitent régionalement de telles approches. En outre, chaque nouveau site découvert apporte son lot de silex dont la variété ou la qualité, sans être parfaitement inconnues, sont plus ou moins différentes de celles référencées actuellement. Ces observations incitent donc à la plus grande prudence en conservant à l'esprit que les provenances des silex sont des hypothèses.

Le second objectif était de documenter les modes d'approvisionnement en silex de différents sites paléolithiques répartis en Poitou et en Touraine, ceci dans le but d'étudier

selon un axe principalement diachronique les modalités d'occupations du territoire et la mobilité de ces populations.

Ce second objectif a diversement été atteint pour chaque moment du Paléolithique, souvent en raison de la grande disparité de conservation des sites et de l'information archéologique elle-même. Les comportements territoriaux régionaux sont apparus contrastés, très dépendant des choix de chacune des populations étudiées, et d'une valeur archéologique suffisante pour être replacés dans les problématiques actuelles de la recherche.

Mais, c'est un changement radical de perspective, consistant à étudier la dispersion d'un silex de son gîte vers les sites les plus éloignés, qui a renouvelé une certaine vision des territoires paléolithiques. Ce changement a mis en valeur des relations entre des secteurs distants de plusieurs centaines de kilomètres et considérés jusqu'alors comme hermétiques.

Cependant, un long travail reste à accomplir sur d'autres séries régionales mais aussi d'autres régions de France et des pays limitrophes, afin d'approfondir les modèles encore très généraux proposés ici. Cela passera par l'enrichissement des corpus de sites paléolithiques utilisant, sous une forme ou une autre, des silex en provenance de la Touraine et du Poitou.

C'est ce travail que nous avons débuté sur le Magdalénien, sur lequel je compte concentrer mes efforts ces prochaines années, en sondant quelques sites de plein air des vallées de la Creuse et de la Claise et en entamant la fouille d'une importante grotte de la vallée de la Gartempe (le Taillis des Coteaux à Antigny). Ce sera l'occasion, outre de constituer un nouveau référentiel régional à la lumière des méthodes actuelles de recherches, d'aborder les questions de territorialité de certaines populations magdaléniennes en disposant d'informations jusqu'à maintenant peu ou pas exploitées dans cette région : les stratégies de chasse, de pêche et de collecte de certains végétaux, mais aussi les relations entre les productions lithiques et les industries osseuses... entre l'Homme et son Environnement.

BIBLIOGRAPHIE :

AIRVAUX J. (1986) – Le site des "Plumettes" à Lussac-les-Châteaux (Vienne). In : *111^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Poitiers, 1986, Pré- et Protohistoire*, p. 193-200.

AIRVAUX J. (2001) - *L'Art préhistorique du Poitou-Charentes*. La Maison des Roches (Ed.), 223 p.

AIRVAUX J. (2002) - Les grottes du Chaffaud (Savigné, Vienne). Le Chaffaud, 168 ans après. *Préhistoire du Sud-Ouest*, n°9, 2002-1, p. 1-52.

AIRVAUX J. et PRIMAULT J. (2002) – Considérations sur l'extension géographique du Néolithique final à « livre de beurre » en Touraine et Poitou. *L'Anthropologie*, tome 106, p. 269-294.

AIRVAUX J., BERTHET A.-L., CASTEL J.-C. (2003) - Le gisement aurignacien de Chez-Pinaud 2, à Jonzac, Charente-Maritime. *Bulletin Préhistoire du Sud-Ouest*, n°10, p. 25-75.

AFFOLTER J. (2001) – Séminaire sur le silex du Grand-Pressigny (27-28 avril 2000). *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, n°52, p. 18-20.

ALLARD M. (1986) – Le gisement préhistorique de la Martinière à La Pommeraye (Maine-et-Loire). Mise en évidence de périgordien supérieur à burins de Noailles. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 83, n°3, p. 78-82.

ALCAYDE G. (1980) – *Turonien. Les étages français et leurs stratotypes*. Mémoire du B.R.G.M., tome 109, p. 152-206.

AUBRY T. (1987) – Problèmes de convergence de faciès dans l'étude de l'approvisionnement en matières premières lithiques du Solutréen et Badegoulien de la région Centre. In : *V^{ème} Colloque International sur le Silex*, Bordeaux, 27 sept.-2 oct. 1987.

AUBRY T. (1991) – *L'exploitation des ressources en matières premières lithiques dans les gisements solutréens et badegouliens du bassin versant de la Creuse (France)*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, 1 tome, 327 p.

AUBRY T., WALTER B., ROBIN E., PLISSON H., BENHABDELHADI M. (1998) - Le site solutréen de plain air des Maîtreaux (Bossay-sur-Claise, Indre-et-Loire). *Paléo*, n°10, p. 163-184.

AUBRY T., MANGADO LLACH X. (2003) - Interprétation de l'approvisionnement en matières premières siliceuses sur les sites du Paléolithique supérieur de la vallée du Côa (Portugal). In : *Préhistoire du Sud-Ouest, supplément n°5*, Les matières premières lithiques en Préhistoire, Table ronde internationale, Aurillac, 20-22 juin 2002, p. 27-40.

AUBRY T., WALTER B. (2003) - Reconstitution des modalités d'approvisionnement et de diffusion des matières premières lithiques pendant le Paléolithique supérieur. L'apport du site solutréen et badegoulien des Maîtreaux (Indre-et-Loire, France). In : *Préhistoire du Sud-Ouest, supplément n°5*, Les matières premières lithiques en Préhistoire, Table ronde internationale, Aurillac, 20-22 juin 2002, p. 41-49.

AUBRY T., CHAUVIERE F.-X., MANGADO LLACH X., SAMPAIO J.-D. (sous presse) - Constitution, territoires d'approvisionnement et fonction des sites du Paléolithique supérieur de la basse vallée du Côa (Portugal). In : *Actes du XIV^{ème} colloque UISPP*, Liège, 2-8 septembre 2001, BAR International Series.

BASTIN B., LEVEQUE F. et PRADEL L. (1976) – Mise en évidence de spectres polliniques interstadias entre le Moustérien et le Périgordien ancien de la grotte des Cottés (Vienne). *C.R. de l'Académie des Sciences de Paris*, tome 282, série D, p. 1261-1264.

BEAUVAIL C. (1997) – *Le repère d'Hyènes des Plumettes (Lussac-les-Châteaux, Vienne) : étude paléontologique et observations taphonomiques*. DEA, Université de Bordeaux, 2 volumes.

BERTHOUIN F., CORDIER G. (1954) – L'Abri Reignoux (Abilly), note préliminaire : découverte et sondages. *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, n°5, p. 49-55.

BERTHOUIN F., CORDIER G. (1956) – L'Abri Reignoux, Abilly (Indre-et-Loire). In : *Congrès Préhistorique de France*, C.R. de la XV^{ème} session, Poitiers-Angoulême, 15-22 juillet 1956, p. 97-100.

BOËDA E. (1994) - *Le concept Levallois : variabilité des méthodes*. Paris : CNRS Éditions, Monographie du CRA 9, 280 p.

BOËDA E., FONTUGNE M., VALLADAS H., ORTEGA I. (1996) - Barbas III : industries du Paléolithique moyen récent et du Paléolithique supérieur ancien. In : E. Carbonell et M. Vaquero (éd.), *The Last Neandertals, the First Anatomically Modern Humans : a Tale about the Human Diversity. The Crisis at 40 KA BP* (Capellades), p. 147-156.

BON F. (2002) - *L'Aurignacien entre Mer et Océan - Réflexion sur l'unité des phases anciennes de l'Aurignacien dans le sud de la France*. Mémoire de la Société Préhistorique Française, tome 29, 253 p.

BORDES F. (1984) - *Leçons sur le Paléolithique ; 1 : Notions de géologie quaternaire ; 2 : le Paléolithique en Europe ; 3 : le Paléolithique hors d'Europe*. Paris, CNRS, 3 volumes.

BORDES J.-G. et LENOBLE A. (2002) – La "lamelle Caminade" : nouvel outil lithique aurignacien ? *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 99, n°4, p. 735-749.

BORDES J.-G., BON F., LE BRUN F. (sous presse) - Le transport des matières premières lithiques à l'Aurignacien entre le Nord et le Sud de l'Aquitaine : faits attendus, faits nouveaux. In : *126^{ème} Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques, Terres et Hommes du Sud*, Toulouse, 9-14 avril 2001.

BOUYSSONIE J. (1948) - Un gisement aurignacien et périgordien, les Vachons (Charente). *L'Anthropologie*, tome 52, p. 1-42.

BOUYSSONIE J., SONNEVILLE-BORDES D. (DE) (1957) - L'abri n°2 des Vachons, gisement aurignacien et périgordien, commune de Voulgézac (Charente). In : *Congrès Préhistorique de France*, C.R. de la XV^{ème} session, Poitiers-Angoulême, 15-22 juillet 1956, p. 271-309.

BRACCO J.-P. (1996) - Du site au territoire. L'occupation du sol dans les hautes vallées de la Loire et de l'Allier au Paléolithique supérieur (Massif Central). *Gallia Préhistoire*, tome 38, p. 43-67.

BRESSY C., POUPEAU G. et BINTZ P. (2002) – Caractérisation géochimique et provenance des silex. In : Miskovsky J.-C. (dir.), *Géologie de la Préhistoire*, Géopre éditions, p. 943-987.

BRESSY C., BINTZ P. (2002) - Présentation du projet de lithothèque. In : Bailly M., Furestier R., Perrin T. (dir.) , *Les industries lithiques taillées holocènes du Bassin rhodanien. Problèmes et actualités*, Actes de la table ronde de Lyon, 8-9 décembre 2000, Éditions Monique Mergoil, collection Préhistoires, 8, p. 69-77.

BREUIL H. (1906) - La grotte des Cottés à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). In : *Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 34^{ème} session, Cherbourg, 1905, p. 680-681.

BROU L., PRIMAULT J. (2002) - *Des indices de magdaléniens "anciens" dans le Bassin parisien ? Le Taillis des Coteaux et Thèmes, aperçu sur deux ensembles aux caractères originaux*. In : Rapport de P.C.R. "Le Paléolithique supérieur ancien du Bassin parisien" dans le cadre du programme P4, Région Centre-Nord, année 2002.

CHAMBORD E. (1967) - Un gisement moustérien de surface sur le plateau de Pleumartin (Vienne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 64, n°5, p. 135-142.

CHARBONNIER O. (1962) – L'abri aurignacien des Roches, commune de Pouligny-Saint-Pierre (Indre). *L'Anthropologie*, tome 66, p. 469-484.

CLEYET-MERLE J.-J. (1985) - Contribution à l'étude du Paléolithique moyen et supérieur de la vallée du Cher : la station de la Pyramide à Céré-la-Ronde. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 82, n°6, p. 181-189.

COIFFARD J. (1914) - Station des Vachons, commune de Voulgézac (Charente). In : *Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 43^{ème} session, le Havre, 1914, p. 623-627.

COIFFARD J. (1922) - Station des Vachons, abri n°2. In : *Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 46^{ème} session, Montpellier, 1922, p. 493-495.

COLLIGNON B. (1996) - *Les Inuits. Ce qu'ils savent du territoire*. L'Harmattan (éd.), 254 p.

CONNET N. (à paraître) - Transition Paléolithique moyen / Paléolithique supérieur : l'économie des ressources minérales au Châtelperronien à Arcy-sur-Cure (Yonne). *Données récentes sur les modalités de peuplement en Europe au Paléolithique inférieur et moyen*, Rennes, Université de Rennes 1, 22-25 sept. 2003.

CORDIER G. (1957) – Un atelier... "pressignien" en Charente : "Les Martins", commune de Mouthiers. In : *Congrès Préhistorique de France*, XV^{ème} session, Poitiers – Angoulême, 15-22 juillet 1956, p. 388-402.

CORDIER G. (1957b) - Sur les coquilles du Magdalénien d'Angles-sur-l'Anglin et de Lussac-les-Châteaux (Vienne). In : *Congrès Préhistorique de France*, XV^{ème} session, Poitiers – Angoulême, 15-22 juillet 1956, p. 365-371.

CRETIN C., LE LICON-JULIEN G. (1997) - Premières comparaisons sur la technologie du débitage du Magdalénien ancien : les Jamblancs (Dordogne, France) et l'Abri Fritsch (Indre, France). *Paléo*, n°9, p. 245-262.

DEMARS P.-Y. (1980) – *Les matières premières siliceuses utilisées au Paléolithique supérieur dans le Bassin de Brives*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux-I, 173 p.

DEMARS P.-Y. (1982) – L'utilisation du silex au Paléolithique supérieur : choix, approvisionnement, circulation. L'exemple du Bassin de Brives. *Cahiers du Quaternaire*, n°5, 253 p.

DEMARS P.-Y. (1990) - Les interstratifications entre Aurignacien et Châtelperronien à Roc-de-Combe et au Piage (Lot). Approvisionnement en matières premières et position chronologique. In : *Paléolithique moyen récent et Paléolithique supérieur ancien en Europe*, Colloque international de Nemours, 9-11 Mai 1988, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, n°3, p. 235-239.

DEMARS P.-Y. (1998) – Circulation des silex dans le nord de l'Aquitaine au Paléolithique supérieur. L'occupation de l'espace par les derniers chasseurs-cueilleurs. *Gallia Préhistoire*, tome 40, p. 1-28.

DEMARS P.-Y., BORDES J.-G., VUAILLAT D. (1997) – *Prospection des gîtes de silex de l'Est de la Haute-Vienne, de l'Ouest de la Charente et de la Vienne*. Rapport de prospection, Service Régional de l'Archéologie du Poitou-Charentes, 12 p.

DIGAN M. (2001) - *Le gisement gravettien de la Vigne-Brun (Loire) : première étude de l'industrie lithique de l'unité KL19*. Thèse de doctorat, Université de Lille 1, 2 volumes, 465 p.

DIGAN M. (2003) - Les matières premières lithiques de l'unité KL19 du site gravettien de la Vigne-Brun (Villerest, Loire) : identification, modalité d'approvisionnement et diffusion. In : *Préhistoire du Sud-Ouest, supplément n°5*, Les matières premières lithiques en Préhistoire, Table ronde internationale, Aurillac, 20-22 juin 2002, p. 131-144.

DJINDJIAN F., BOSSELIN B. (1994) - Périgordien et Gravettien : l'épilogue d'une contradiction ? *Préhistoire Européenne*, volume 6, p. 117-132.

DUBREUIL CHAMBARDEL L. (1912) - La grotte moustérienne de la Roche-Cotard (Indre-et-Loire). *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1^{er} février 1912, p. 40-41.

DUJARDIN V., PINCON G. (2000) - Le Magdalénien dans la Vienne et la Charente. In : Pion G. (dir.), *Le Paléolithique supérieur récent : nouvelles données sur le peuplement et l'environnement*, Actes de la table ronde de Chambéry, 13-14 mars 1999, Mémoire XXVIII de la Société Préhistorique Française, p. 213-222.

DUNHAM R.-J. (1962) – Classification of carbonate rocks according to depositional texture. In : Ham W.-E. (edit.), *Classification of carbonate rocks*, Society of Paleontology and Mineralogy, Mémoire n°1, p. 208-221.

EMY J. (1978) – *Histoire de la pierre à fusil*. Éditions J. Emy.

FEBLOT-AUGUSTINS J. (1997) – *La circulation des matières premières au Paléolithique*. ERAULT 75, Liège, 2 tomes, 275 p.

FONTAINE A. (1998) - *Le site des Vachons. Données historiques et étude typologique*. Diplôme d'étude doctorale de Préhistoire, Muséum d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, mars 1998.

FOUCHER P., SAN-JUAN C. (1994) - L'atelier de taille paléolithique des Marineaux (Leigné-les-Bois) et les problèmes d'attribution des sites de plein air du bassin de la Creuse. *Paléo*, n°6, p. 175-196.

FOUERE P. (1994) – *Les industries en silex entre Néolithique moyen et Campaniforme dans le nord du Bassin Aquitain. Approche méthodologique, implications culturelles de l'économie des matières premières et du débitage*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, 2 tomes.

GABILLY J., CARIOU E. (1997) – *Poitou – Vendée – Charentes. Guides géologiques régionaux*, Masson, 2^{ème} édition, 220 p.

GENESTE J.-M. (1985) – *Analyse lithique d'industries moustériennes du Périgord : une approche technologique du comportement des groupes humains au Paléolithique moyen*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux-I, 2 tomes, 567 p.

GENESTE J.-M. (1988) - Systèmes d'approvisionnement en matières premières au Paléolithique moyen et au Paléolithique supérieur en Aquitaine. In : *L'Homme de Néandertal*, volume 8, *La Mutation*, Liège, p. 61-70.

GENESTE J.M. (1991) - L'approvisionnement en matières premières dans les systèmes de production lithique : la dimension spatiale de la technologie. In : Mora R., Terradas X., Parpal A., Plana C. (éds.), *Tecnologia Cadenas Operativas Liticas*, Reunion international, 15-18 Enero 1991, Bellaterra, U.A.B., Treballs d'Arqueologia, I, p. 1-36.

GENESTE J.-M., JAUBERT J., LENOIR M., MEIGNEN L., TURQ A. (1997) - Approche technologique des moustériens charentais du Sud-Ouest de la France et du Languedoc oriental. *Paléo*, n°9, p. 101-142.

GIOT D., MALLET N. et MILLET D. (1986) – Les silex de la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). Recherche géologique et analyse pétrographique. *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 25, volume 1, p. 21-36.

GREGOIRE S. (2002) – Pétroarchéologie des roches siliceuses. In : Miskovsky J.-C. (dir.), *Géologie de la Préhistoire*, GéoPre éditions, p. 929-950.

GRUET M. (1976) – Les Civilisations du Paléolithique moyen dans les Pays de la Loire. In : De Lumley H. (dir.), *la Préhistoire Française*, tome 1, Civilisations paléolithiques, éditions du CNRS, p. 1089-1093.

HUE E. (1910) – Distribution géographique de l'industrie en silex du Grand-Pressigny. *Congrès Préhistorique de France*, C.R. de la 6^{ème} session, Tours, p. 386-436.

INIZAN M.-L., REDURON M., ROCHE H., TIXIER J. (1995) - *Technologie de la pierre taillée*. CREP, Préhistoire de la pierre taillée, tome 4, 200 p.

JAMIN A. (1878) – Grotte des Prés-Rouïs (Vienne). *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome 1, 3^{ème} série, p. 360.

JESSET S., LE LICON-FENIOU G. et MALLET N. (1994) – Présence de silex du Grand-Pressigny sur le site paléolithique de Mézières-Lez-Cléry (Loiret). *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, n° 45, p. 13-18.

JOUSSAUME R., PAUTREAU J.-P. (1990) - *La Préhistoire du Poitou*. Éditions Ouest-France, 599 p.

KLARIC L., AUBRY T. et WALTER B. (2002) – Un nouveau type d'armature en contexte gravettien et son mode de production sur les burins du Raysse (La Picardie, commune de Preuilly-sur-Claise, Indre-et-Loire). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 99, n°4, p. 751-764.

LAFANECHERE R. (1979) – Note sur un gisement de "jaspe" près de Prédame. *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, n°30, p. 25-27.

LE MIGNOT Y. (2000) - La question de la production d'armatures sur le site gravettien de Plasenn-Al-Lomm (Côte-d'Armor). *Revue Archéologique de l'Ouest*, volume 17, p. 7-24.

LEROI-GOURHAN A. (1936) - *La civilisation du Renne*. Éditions NRF, Librairie Gallimard, 178 p.

LEROI-GOURHAN A. (1943) - *Évolution et techniques. L'Homme et la matière*. Éditions Albin Michel, 348 p.

LEROI-GOURHAN A. (1945) - *Évolution et techniques. Milieu et technique*. Éditions Albin Michel, 475 p.

LEROI-GOURHAN A. et Arl. (1964) - Chronologie des grottes d'Arcy-sur-Cure (Yonne). *Gallia Préhistoire*, tome 7, p. 1-64.

LEVEQUE F. (1977) – La Grande Roche de la Plématricie, Quinçay (Vienne). *Congrès APBG*, Poitiers, p. 3-10.

LEVEQUE F. (1980) – Note à propos de trois gisements castelperroniens de Poitou-Charentes. *Dialektike*, 1979-1980, p. 25-33.

LEVEQUE F. (1987) – Les gisements castelperroniens de Quinçay et de Saint-Césaire : quelques comparaisons préliminaires. Stratigraphie et industries. In : *111^{ème} Congrès National des Sociétés Savantes*, CTHS, p. 91-98.

LEVEQUE F. (1997) - Le passage du Paléolithique moyen au Paléolithique supérieur : données stratigraphiques de quelques gisements sous-grotte du Sud-Ouest. *Quaternaire*, tome 8, n°2-3, p. 279-287.

LORBLANCHET M. (1999) - *La naissance de l'art. Genèse de l'art préhistorique*. Éditions errance, 304 p.

LUCAS G. (1997) – Les lamelles Dufour du Flageolet I (Bézenac, Dordogne) dans le contexte aurignacien. *Paléo*, n°9, p. 191-219.

MALISSEN B. (1977) – Élaboration d'une fiche de recensement des gîtes potentiels de matières premières siliceuses. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 74, n°7, p. 203-205.

MALLET N. (1992) – Le Grand-Pressigny, ses relations avec la civilisation Saône-Rhône. *Supplément au bulletin de la Société des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, 2 volumes.

MALLET N. (2001) – De la détermination des silex du Grand-Pressigny. *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, n°52, p.17.

MARCHAND D. (2002) - *Étude pétrographique au microscope polarisant en lumière transmise de cinq échantillons d'Arcy-sur-Cure (Yonne)*. Rapport E.R.M. n°02021, Poitiers, 14 p.

MARQUET J.-C. (1980) - Indices de Paléolithique supérieur à Abilly : les Roches II. *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, n°31, p. 10-13.

MARQUET J.-C. (dir.) (1997) - *Le site préhistorique de la Roche-Cotard à Langeais (Indre-et-Loire)*. Éditions C.L.D., 2^{ème} édition, 127 p.

MARQUET J.-C. (1999) – *La préhistoire et Touraine*. Édition C.L.D., 318 p.

MASSON A. (1979) – Recherches sur la provenance des silex préhistoriques. Méthodes d'étude. *Études Préhistoriques*, n°15, p. 29-40.

MASSON A. (1981) – *Pétoarchéologie des roches siliceuses. Intérêt en Préhistoire*. Thèse de doctorat, Université Claude Bernard-Lyon I, 1 tome, 82 p.

MAUGER M. (1985) – *Les matériaux siliceux utilisés au Paléolithique supérieur en Île-de-France. Occupation du territoire, déplacements et approche des mouvements saisonniers*. Thèse de doctorat, Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, 294 p.

MEDIONI R. (1974) – *Notice explicative de la carte géologique au 1/50 000^{ème} XVIII-25 : Châtellerault*. B.R.G.M., Orléans, 33 p.

MEIGNEN L. (1992) - *Les industries lithiques de l'abri des Canalettes : couche 2*. Éditions CNRS.

MILLET D. (1985) – *Cartographie des gisements de silex de la région du Grand-Pressigny*. Rapport d'activités, Service Régional de l'Archéologie du Centre.

MILLET-RICHARD L.-A. (1997) – *Habitats et ateliers de taille au Néolithique final dans la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire)*. *Technologie lithique*. Thèse de doctorat, Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2 volumes, 314 p.

MILLET-RICHARD L.-A., PRIMAULT J. (1993) – Prospection des matières premières lithiques taillables dans la région du Grand-Pressigny. *Bilan scientifique*, Service Régional de l'Archéologie du Centre, p.109.

MOVIUS H.-L., DAVID N. (1970) - Burins avec modifications tertiaires du biseau, burin pointe et burin du Raysse à l'Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 67, Études et Travaux, fascicule 2, p. 445-455.

PELEGRIN J. (1995) – *Technologie lithique : le Châtelperronien de Roc-de-Combe (Lot) et de la Côte (Dordogne)*. Cahiers du Quatenaire, n°20, 297 p.

PERLES C. (1991) - Économie des matières premières et économie du débitage : deux conceptions opposées ? In : *25 ans d'études technologiques en Préhistoire : bilan et perspectives*. Actes des XI^e rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Juans-les-Pins, APDCA, p. 35-45.

PERPERE M. (1968) – Grattoirs carénés asymétriques au gisement des Roches, commune de Pouligny-Saint-Pierre (Indre). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 65, p. 237-240.

PERPERE M. (1972) – Remarque sur l'Aurignacien en Poitou-Charentes. *L'Anthropologie*, tome 76, n°5-6, p. 387-425.

PERPERE M. (1973) – Grands gisements aurignaciens du Poitou. *L'Anthropologie*, tome 77, n°7-8, p. 683-716.

PERPERE M. (1977) - L'industrie des Vachons et l'Aurignacien en Poitou-Charentes. *L'Anthropologie*, tome 81, n°3, p. 377-410.

PETREQUIN P., CASSEN S., CROUTSCH C., WELLER O. (1997) - Haches alpines et haches carnacéennes dans l'Europe du V^{ème} millénaire. *Notae Praehistoricae*, 17, Liège, pp. 35-150.

PRADEL L. (1949) – Pointes à soie de la Font-Robert, en place, à l'abri Laroux, commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 47, n°1-2, p. 46-47.

PRADEL L. (1952a) – La grotte périgordienne et aurignacienne du Fontenioux, commune de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 49, n°8, p. 413-432.

PRADEL L. (1952b) – Caractéristiques lithiques des différents niveaux périgordiens en France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 49, n°10, p. 531-534.

PRADEL L. (1959) – Le Périgordien II de la grotte des Cottés (commune de Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 56, n°7-8, p.421-427.

PRADEL L. (1953) – Considérations sur le Périgordien de la grotte du Fontenioux. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 50, n°3, p. 422-426.

PRADEL L. (1961) – La grotte des Cottés, commune de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). *L'Anthropologie*, tome 65, p. 229-258.

PRADEL L. (1963) – Le pointe des Cottés. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 60, n°9-10, p. 582-590.

PRADEL L. (1965a) – Les abris moustériens Rousseau et du D^r Sabourin, commune d'Angles-sur-l'Anglin (Vienne). In : *Congrès Préhistorique de France*, C.R. de la XVI^{ème} session, Monaco, 1959, p. 971-998.

PRADEL L. (1965b) – L'abri aurignacien et périgordien des Roches, communes de Pouligny-Saint-Pierre (Indre). *L'Anthropologie*, tome 69, n°3-4, p. 219-236.

PRADEL L. (1967) – La grotte des Cottés, commune de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). Moustérien-Périgordien-Aurignacien. Datations par le radiocarbone. *L'Anthropologie*, tome 71, n°3-4, p. 271-277.

PRADEL L. (1970) - La station paléolithique de Fontmaure, commune de Vellèches (Vienne). *L'Anthropologie*, tome 74, n°7-8, p. 481-526.

PRADEL L. (1979) – L'abri périgordien de Laroux, commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne). Nouvelles constatations et datations par le radiocarbone. *L'Anthropologie*, tome 83, n°3, p. 439-454.

PRADEL L. (1982) – Sur le cheminement préhistorique du jaspe multicolore de Fontmaure, commune de Vellèches (Vienne, France). *X^{ème} Congrès de l'Union International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques*, Mexico, 19-24 octobre 1981, p. 182-193.

PRADEL L., CHOLLET A. (1950) - L'abri périgordien de Laroux, commune de Lussac-les-Châteaux (Vienne). *L'Anthropologie*, tome 54, p. 214-227.

PRIMAULT J. (2000) - Les Nahr-Ibrahim des couches VI3a'1 et VI3b' d'Umm-el-Tlel (Syrie), *Atelier*, n°20, p. 73-90.

PRIMAULT J. (2001) - Une occupation du Paléolithique supérieur en place dans la vallée de la Creuse : la Creusette à Barrou. *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, n°52, p. 31-35.

PRIMAULT J. (2002) – *Gîtologie des matières premières lithiques en Touraine et Poitou*. Rapport de prospection thématique, Service Régional de l'Archéologie du Centre, 70 p.

PRIMAULT J. (2003a) - Exploitation et diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny au Paléolithique. In : *Préhistoire du Sud-Ouest, supplément n°5*, Les matières premières lithiques en Préhistoire, Table ronde internationale, Aurillac, 20-22 juin 2002, p. 283-292.

PRIMAULT J. (2003b) - La grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne). *Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou-Charentes*, n°32.

PRIMAULT J. (sous presse) - Exploitation et diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny au Paléolithique moyen. In : *126^{ème} Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques, Terres et Hommes du Sud*, Toulouse, 9-14 avril 2001.

PRIMAULT J., LIARD M. (2002) – Le site du Lavier à Chaumussay (Indre-et-Loire). *Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, n°53, p. 19-25.

PRIMAULT J., SHOENSTEIN J., VILLES A. (sous presse) – Le niveau azilien, l'exploitation des ressources siliceuses et les armatures de type mésolithique de Ligueil, "Les Sables de Mareuil" (Indre-et-Loire). In : *Actes de la Table Ronde Epipaléolithique et Mésolithique "Au Tours du Méso"*, Tours, 13-15 octobre 2001.

PURSER B.H. (1980) – Sédimentation de diagenèse des carbonates néritiques récents. Tome 1, *Les éléments de la sédimentation et de la diagenèse*, Institut Français du Pétrole, Éditions Technip, 366 p.

RASPLUS L. (1968) – *Notice explicative de la carte géologique au 1/50 000^{ème} XIX-24 : Loches*. B.R.G.M., Orléans, 10 p.

RASPLUS L., MACAIRE J.-J. et ALCAYDE G. (1978) – *Notice explicative de la carte géologique au 1/50 000^{ème} XIX-25 : Preuilley-sur-Claise*. B.R.G.M., Orléans, 26 p.

RICHE C. (1998) - *Les ateliers de silex de Vassieux. Exploitation des gîtes et diffusion des produits*. Thèse de l'Université de Paris-X Nanterre.

SAINT-VENANT J. (de) (1911) – *Tailleries de silex du Sud de la Touraine – Inventaire des produits exportés aux temps préhistoriques et carte de leur aire de diffusion*. Le Mans, 46 p.

SCHMIDER B. (1971) - *Les industries du Paléolithique supérieur en Ile-de-France*. 6^{ème} supplément à Gallia Préhistoire, Éditions du CNRS, 1971.

SCHMIDER B. (dir.) (2002) - *L'Aurignacien de la grotte du Renne*, XXXIV^{ème} supplément à Gallia Préhistoire, Éditions du CNRS, 309 p.

SEPTIER P. (1905) - Notice sur la station paléolithique des Roches, commune de Pouligny-Saint-Pierre (Indre). *L'Homme Préhistorique*, tome 3, p. 268-269.

SERONIE-VIVIEN M. et M.R. (1987) – Les silex du Mésozoïque nord-aquitain. Approche géologique de l'étude des silex pour servir à la recherche préhistorique. Supplément au tome XV du *bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux*, 135 p.

SIMONNET R. (1999) – De la géologie à la préhistoire : les silex des prépyrénées. Résultats et réflexions sur les perspectives et les limites de l'étude des matières premières lithiques. *Paléo*, n°11, p. 71-88.

SURMELY F., BARRIER P., BRACCO J.-P., CHARLY N., LIALEUF R. (1998) – Caractérisation des silex par l'analyse des microfaciès et application au peuplement préhistorique de l'Auvergne. *C.R. de l'Académie des Sciences de Paris, Sciences de la Terre et des planètes*, 326, p. 595-601.

SURMELY F., PASTY J.-F. (2003) - L'importation de silex en Auvergne durant la Préhistoire. *In Préhistoire du Sud-Ouest, supplément n°5*, Les matières premières lithiques en Préhistoire, Table ronde internationale, Aurillac, 20-22 juin 2002, p. 327-336.

TABORIN Y. (1993) - *La parure en coquillage au Paléolithique*. 29^{ème} supplément à Gallia Préhistoire, CNRS éditions, 538 p.

TEXIER J.-P. (2000) - A propos des processus de formation des sites préhistoriques. *Paléo*, n°12, p. 379-386.

TEYSSANDIER N. (2000) - L'industrie lithique aurignacienne du secteur II de Barbas (Creyse, Dordogne). Analyse techniques et implications archéologiques. *Ateliers*, n°20, p. 29-59.

TIXIER J., INIZAN M.-L. (1981) - Ksar'Aqil. Stratigraphie et ensembles lithiques dans le Paléolithique supérieur. Fouilles 1971-1975. *In : Colloques internationaux du CNRS, n°598, Préhistoire du Levant*, Maison de l'Orient, Lyon, 10-14 juin 1980, Paris, Éditions du CNRS, p. 353-367.

TIXIER J., TURQ A. (1999) - Kombewa et alii. *Paléo*, n°11, p. 135-143.

TREMEAU DE ROCHEBRUNE A. (DE) (1867) - Nouvelles découvertes dans la Charente. *Matériaux*, tome 3, p. 67-68.

TROTIGNON F., POULAIN T., LEROI-GOURHAN A. (1984) - *Étude sur l'Abri Fritsch (Indre)*. XIX^{ème} supplément à Gallia Préhistoire, Éditions du CNRS, 122 p.

TURQ A. (1996) – Caractérisation des matières premières lithiques et implications : quelques réflexions. *In : Briois F. et Darras V. (org.), La pierre taillée : ressources, technologie, diffusion*, Séminaire du Centre d'Anthropologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Toulouse, 1996, p. 7-13.

TURQ A. (2000) – Paléolithique inférieur et moyen entre Dordogne et Lot. *Paléo*, supplément n°2, 456 p.

TURQ A., ANTIGNAC G., ROUSSEL P. (1999) – Les silicifications coniaciennes du sarladais et du gourdonnais : inventaire et implications archéologiques. *Paléo*, n°11, p. 145-160.

VALENSI L. (1948) – Sur quelques microorganismes planctoniques des silex du Jurassique moyen du Poitou et de Normandie. *Bulletin de la Société Géologique de France*, 3^{ème} série, tome 18, p. 537-550.

VALENSI L. (1953) – Microfossiles des silex du Jurassique moyen. Remarques pétrographiques. *Mémoire de la Société Géologique de France*, nouvelle série, tome 32, n°68, 97 p.

VALENSI L. (1957) – Micropaléontologie des silex du Grand-Pressigny. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 54, n°7, p. 1083-1090.